

Brutus expliqué littéralement
par É. Pessonneaux,... et
traduit par J.-L. Burnouf /
Cicéron

Cicéron (0106-0043 av. J.-C.). Auteur du texte. Brutus expliqué littéralement par É. Pessonneaux,... et traduit par J.-L. Burnouf / Cicéron. 1881.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Conservé la Conservation
8668

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINGUÉ AIDE PRÉSENTANT LE MOT À MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS

L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES

CICÉRON

—
BRUTUS

EXPLIQUÉ LITTÉRALEMENT

PAR É. PESSONNEAUX

Professeur au lycée Henri IV

ET TRADUIT EN FRANÇAIS

PAR J. L. BURNOUF

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1881

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISE

8° Z

320

164



Cet ouvrage a été expliqué littéralement par M. É. Pessonneaux,
ancien professeur au lycée Henri IV.
La traduction française est celle de J. L. Burnouf.

LES AUTEURS LATINS...

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUNTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN RÉGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des arguments et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

CICÉRON
BRUTUS

2836.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884



AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

ARGUMENT.

Après la bataille de Pharsale, Cicéron se retira dans sa villa de Tusculum, où il chercha dans l'étude et les travaux littéraires une consolation à ses chagrins politiques. C'est là que, dans les loisirs forcés, auxquels le condamnait la ruine de son parti, il composa le *Brutus*¹. — Dans sa studieuse retraite, Cicéron reçoit la visite d'Atticus et de Brutus, ses amis les plus dévoués : ils s'entretiennent naturellement de la situation de la république, déplorent le silence de la tribune et du barreau ; et Cicéron, pour complaire à ses deux amis, esquisse l'histoire de cette éloquence qui avait péri à Pharsale avec la liberté. Parmi les orateurs, si nombreux, qu'il énumère et dont il caractérise le talent, nous remarquons surtout Caton, Sulpicius Galba, Lépide, les Gracques, Antoine, Crassus, et Hortensius qui, plus heureux que Cicéron, « ne vit pas s'accomplir les événements qu'il avait prévus ; il est mort quand il lui eût été plus facile de pleurer la république que de la servir ; il a vécu aussi longtemps qu'on put, à Rome, vivre avec honneur et sécurité. »

Ce dialogue, dit M. Burnouf, est l'histoire la plus complète que l'antiquité nous ait laissée de la littérature romaine. L'auteur y raconte les commencements et les progrès de l'art oratoire, les noms et les époques des orateurs qui se sont distingués. Il marque leurs défauts et leurs perfections ; il fait plus : il définit tous les genres d'éloquence, et il révèle, comme en passant, les mystères de ce grand art ; en sorte que, si tous ses ouvrages didactiques étaient perdus, cet entretien pourrait presque en tenir lieu..... Dans cet ouvrage on trouve tous les tons, toutes les manières, depuis la simplicité, la familiarité même, jusqu'au style le plus élevé ; et tout cela traité comme savait le faire un homme qui embellit tout ce qu'il touche, et dans la bouche duquel la parole acquiert une grâce inconnue.

1. Le *Brutus* fut composé en 709 : Cicéron avait alors 61 ans.

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

ARGUMENT.

Après la bataille de Pharsale, Cicéron se retira dans sa villa de Tusculum, où il chercha dans l'étude et les travaux littéraires une consolation à ses chagrins politiques. C'est là que, dans les loisirs forcés, auxquels le condamnait la ruine de son parti, il composa le *Brutus*¹. — Dans sa studieuse retraite, Cicéron reçoit la visite d'Atticus et de Brutus, ses amis les plus dévoués : ils s'entretiennent naturellement de la situation de la république, déplorent le silence de la tribune et du barreau ; et Cicéron, pour complaire à ses deux amis, esquisse l'histoire de cette éloquence qui avait péri à Pharsale avec la liberté. Parmi les orateurs, si nombreux, qu'il énumère et dont il caractérise le talent, nous remarquons surtout Caton, Sulpicius Galba, Lépидus, les Gracques, Antoine, Crassus, et Hortensius qui, plus heureux que Cicéron, « ne vit pas s'accomplir les événements qu'il avait prévus ; il est mort quand il lui eût été plus facile de pleurer la république que de la servir ; il a vécu aussi longtemps qu'on put, à Rome, vivre avec honneur et sécurité. »

Ce dialogue, dit M. Burnouf, est l'histoire la plus complète que l'antiquité nous ait laissée de la littérature romaine. L'auteur y raconte les commencements et les progrès de l'art oratoire, les noms et les époques des orateurs qui se sont distingués. Il marque leurs défauts et leurs perfections ; il fait plus : il définit tous les genres d'éloquence, et il révèle, comme en passant, les mystères de ce grand art ; en sorte que, si tous ses ouvrages didactiques étaient perdus, cet entretien pourrait presque en tenir lieu..... Dans cet ouvrage on trouve tous les tons, toutes les manières, depuis la simplicité, la familiarité même, jusqu'au style le plus élevé ; et tout cela traité comme savait le faire un homme qui embellit tout ce qu'il touche, et dans la bouche duquel la parole acquiert une grâce inconnue.

1. Le *Brutus* fut composé en 709 : Cicéron avait alors 61 ans.

BRUTUS

SIVE

DIALOGUS

DE CLARIS ORATORIBUS.

I. Quum e Cilicia decedens Rhodum venissem, et eo mihi de Q. Hortensii morte esset allatum, opinione omnium majorem animo cepi dolorem. Nam et amico amisso, quum consuetudine jucunda, tum multorum officiorum conjunctione me privatum videbam, et interitu talis auguris dignitatem nostri collegii deminutam dolebam : qua in cogitatione, et cooptatum me ab eo in collegium recordabar, in quo juratus judicium dignitatis meæ fecerat, et inauguratum ab eodem ; ex quo, augurum institutis, in parentis eum loco colere debebam. Augebat etiam molestiam, quod magna sapientium

I. Lorsqu'à mon retour de Cilicie, j'appris à Rhodes, où je m'étais arrêté, la mort d'Hortensius, j'en ressentis dans mon âme une douleur plus vive qu'on ne saurait l'imaginer. Je voyais rompre les nœuds de la plus douce liaison par la perte d'un ami qui avait tant de titres à ma reconnaissance, et je m'affligeais encore en pensant que la mort d'un tel augure dépouillait notre collège de son plus bel ornement. A ces réflexions venaient se joindre les souvenirs du passé : c'était lui qui m'avait ouvert l'entrée de ce collège, en me déclarant avec serment digne d'y être admis ; c'était lui qui m'avait consacré ; et, d'après les institutions des augures, je devais le chérir et le respecter comme un père. Pour surcroît de douleur, un homme

BRUTUS

DU

DIALOGUE

SUR LES ORATEURS ILLUSTRES.

I. Quum decedens
e Cilicia,
venissem Rhodum,
et allatum esset mihi eo
de morte Q. Hortensii,
cepi animo dolorem
majorem opinione omnium.
Nam amico amisso
et videbam me privatum
quum consuetudine
jucunda,
tum conjunctione
officiorum multorum,
et dolebam
dignitatem nostri collegii
deminutam interitu
talis auguris :
in qua cogitatione,
et recordabar
me cooptatum ab eo
in collegium,
in quo juratus
fecerat judicium
dignitatis meæ,
et inauguratum ab eodem ;
ex quo,
institutis augurum,
debebam colere eum
in loco parentis.
Augebat etiam molestiam,
quod magna penuria civium

I. Comme à-mon-retour
de Cilicie
j'étais venu à Rhodes,
et (que) il avait été annoncé à moi là
touchant la mort de Q. Hortensius,
je ressentis dans l'âme une douleur
plus grande que l'opinion de tous
Car (cet) ami étant-perdu
et je voyais moi privé
non-seulement de relations
agréables,
mais-encore de l'union
de services nombreux,
et je m'affligeais
l'illustration de notre collège
être amoindrie par la mort
d'un tel augure :
au-milieu de ces réflexions,
et je me rappelais
moi avoir-été agrégé par lui
au collège (des augures),
dans lequel ayant-prêté serment
il avait porté un jugement
sur mes titres (à cette distinction),
et avoir-été-consacré par le même ;
d'après quoi,
selon les institutions des augures
je devais le respecter
à l'égal d'un père.
Ceci augmentait encore (mon) chagrin
que par la grande pénurie de citoyens

civium bonorumque penuria, vir egregius, conjunctissimusque mecum consiliorum omnium societate, alienissimo reipublicæ tempore extinctus, et auctoritatis, et prudentiæ suæ triste nobis desiderium reliquerat; dolebamque, quod non, ut plerique putabant, adversarium aut obtrectatorem laudum mearum, sed socium potius et consortem gloriosi la oris amiseram. Etenim, si in leviorum artium studio memoriæ proditum est, poetas nobiles poetarum æqualium morte doluisse; quo tandem animo ejus interitum ferre debui, cum quo certare erat gloriosius, quam omnino adversarium non habere? quum præsertim non modo nunquam sit aut illius a me cursus impeditus, aut ab illo meus, sed contra semper alter ab altero adjutus et communicando, et monendo, et favendo.

Sed quoniam, perpetua quadam felicitate usus, ille cessit e vita, suo magis, quam suorum civium tempore, et tum occidit, quum lugere facilius rempublicam posset, si viveret,

d'un si rare mérite, dont les vues et les principes s'accordaient si bien avec les miens, un tel homme, enlevé dans les conjonctures les plus fatales à la république, augmentait encore la disette déjà trop grande de citoyens sages et vertueux, et nous laissait le triste regret d'être privés de l'autorité de ses conseils, et des lumières de sa prudence. Enfin, celui que je venais de perdre n'était point, comme beaucoup le pensaient, un adversaire et un rival jaloux de ma célébrité; c'était mon ami et mon compagnon dans une honorable carrière. En effet, si l'histoire des arts moins importants nous apprend que de grands poètes ont pleuré la mort de poètes leurs contemporains, combien ne dois-je pas regretter un homme qu'il était plus glorieux d'avoir pour rival, que d'être tout à fait sans rivaux; surtout lorsque, loin d'avoir jamais cherché à mettre obstacle au succès l'un de l'autre, nous nous sommes au contraire secondés mutuellement par un échange désintéressé de lumières, d'avis et d'encouragement?

Au reste, la fin d'une vie, heureuse jusqu'au dernier instant, est arrivée plus à propos pour lui que pour ses concitoyens. Il est mort à une époque où il lui eût été plus facile de pleurer la république

sapientium et honorum
 vir egregius,
 conjunctissimusque mecum
 societate
 omnium consiliorum,
 exstinctus tempore,
 alienissimo reipublicæ,
 reliquerat nobis
 triste desiderium
 et suæ auctoritatis
 et prudentiæ suæ;
 dolebamque,
 quod amiseram
 non, ut plerique putabant,
 adversarium,
 aut obtrectatorem
 mearum laudum,
 sed potius socium,
 et consortem
 laboris gloriosi.
 Etenim, si,
 in studio artium leviorum,
 proditum est memoriæ
 poetas nobiles doluisse
 morte poetarum æqualium;
 quo animo tandem
 debui ferre interitum ejus
 cum quo certare
 erat gloriosius
 quam non habere omnino
 adversarium?
 præsertim quum non modo
 cursus illius impeditus sit
 nunquam a me,
 aut meus ab illo,
 sed contra semper
 alter adjutus ab altero
 et communicando,
 et monendo,
 et favendo.

Sed quoniam ille, usus
 quadam felicitate perpetua,
 cessit e vita,
 suo tempore
 magis quam suorum civium,
 et occidit tum
 quum posset facilius,

sages et bons
 cet homme distingué
 et étroitement-uni avec moi
 par la communauté
 de toutes les idées,
 enlevé dans les conjonctures
 les-plus-fatales à la république,
 avait-laissé à nous
 le triste regret
 et de son autorité
 et de ses lumières;
 et je m'affligeais,
 parce que j'avais perdu
 non, comme la plupart le pensaient,
 un adversaire,
 ou un-rival-jaloux
 de ma gloire,
 mais plutôt un collègue,
 et un compagnon
 d'un travail glorieux.
 En effet, si,
 dans l'étude d'arts moins-importants,
 il a été transmis au souvenir
 des poètes fameux s'être affligés
 de la mort des poètes contemporains;
 de quel cœur enfin
 ai-je dû supporter la mort de celui
 avec lequel rivaliser
 était plus glorieux
 que de ne pas avoir du tout
 d'adversaire?
 surtout puisque non-seulement
 la carrière de lui a été entravée
 jamais par moi,
 ou la mienne par lui,
 mais au contraire toujours
 l'un a été secondé par l'autre
 et par un échange (de lumières),
 et par des avis,
 et par des encouragements.

Mais puisque celui-ci ayant joui
 d'un certain bonheur continu
 est sorti de la vie,
 en temps opportun-pour-lui
 plus que pour ses concitoyens,
 et est mort alors
 qu'il pouvait plus facilement,

quam juvare; vixitque tamdiu, quam licuit in civitate bene beateque vivere : nostro incommodo detrimentoque, si est ita necesse, doleamus; illius vero mortis opportunitatem benivolentia potius quam misericordia prosequamur; ut, quotiescumque de clarissimo et beatissimo viro cogitemus, illum potius, quam nosmet ipsos, diligere videamur. Nam, si id dolemus, quod eo jam frui nobis non licet; nostrum est id malum : quod modice feramus, ne id non ad amicitiam, sed ad domesticam utilitatem referre videamur : sin, tanquam illi ipsi acerbitatis aliquid acciderit, angimur, summam ejus felicitatem non satis grato animo interpretamur.

II. Etenim si viveret Q. Hortensius, cetera fortasse desideraret una cum reliquis bonis et fortibus civibus; hunc autem præter ceteros, aut cum paucis sustineret dolorem, quum forum populi romani, quod fuisset quasi theatrum

que de la servir, et il a vécu aussi longtemps qu'on a pu vivre dans Rome avec honneur et sécurité. Pleurons donc, puisqu'il le faut, pleurons la perte que nous avons faite; mais, au lieu de plaindre ce grand homme, félicitons-le d'avoir terminé à temps son heureuse et brillante carrière; et, dans les regrets que nous donnons à sa mémoire, gardons-nous de paraître l'aimer moins pour lui que pour nous-mêmes. Car si notre chagrin est de ne pouvoir jouir de sa présence, ce malheur nous est tout personnel, et nous devons modérer notre affliction pour qu'elle ne paraisse pas inspirée par l'intérêt, plutôt que par l'amitié. Si au contraire nous le pleurons dans la pensée que c'est un mal pour lui de n'être plus, nous ne jugeons pas avec une âme assez reconnaissante le bonheur de sa destinée.

II. Si Q. Hortensius vivait encore, sans doute il déplorerait toutes nos pertes avec ce qui reste de citoyens honnêtes et courageux; mais une douleur qu'il endurerait de plus que les autres, ou que bien peu ressentiraient comme lui, ce serait de voir le forum du peu-

si viveret,
 lugere rempublicam
 quam juvare;
 vixitque tamdiu
 quam licuit vivere
 bene beateque
 in civitate :
 doleamus
 nostro incommodo
 detrimentoque,
 si est necesse ita ;
 vero prosequamur
 opportunitatem
 mortis illius
 benivolentia
 potius quam misericordia ;
 ut, quotiescumque
 cogitemus de viro
 clarissimo et beatissimo,
 videamur diligere illum
 potius quam nosmet ipsos.
 Nam, si dolemus id
 quod non licet jam nobis
 frui eo,
 id malum est nostrum ;
 quod feramus modice,
 ne videamur referre id
 non ad amicitiam,
 sed ad utilitatem
 domesticam ;
 sin angimur,
 tanquam aliquid acerbitatis
 acciderit illi ipsi,
 interpretamur
 summam felicitatem ejus
 animo non satis grato.

II. Etenim
 si Hortensius viveret,
 desideraret fortasse cetera,
 una cum reliquis civibus
 bonis et fortibus ;
 autem sustineret
 hunc dolorem
 præter ceteros,
 aut cum paucis,
 quum videret forum
 populi Romani,

s'il était-vivant,
 pleurer la république
 que *la* servir ;
 et a vécu aussi longtemps
 qu'il a été permis de vivre
 honnêtement et heureusement
 dans la cité :
 déplorons
 notre malheur
 et *notre* perte,
 s'il est nécessaire *qu'il en soit* ainsi ;
 mais accompagnons
 l'opportunité
 de la mort de celui-ci
 de sentiments-bienveillants
 plutôt que de pitié ;
 en sorte que, toutes les fois que
 nous pensons à *cet* homme
 très-illustre et très-heureux,
 nous paraissions aimer lui
 plutôt que nous-mêmes.
 Car, si nous déplorons ceci,
 qu'il n'est pas permis désormais à nous
 de jouir de sa présence,
 ce mal est nôtre ;
 laquelle-chose supportons modérément,
 pour ne pas paraître rapporter cela
 non à l'amitié,
 mais à l'intérêt
 personnel ;
 mais-si nous sommes attristés
 comme si quelque-chose de fâcheux
 était arrivé à lui-même,
 nous jugeons
 du souverain bonheur de lui
 d'une âme pas assez reconnaissante.

II. En effet
 si Hortensius vivait,
 il regretterait peut-être le reste,
 avec ce-qui-reste de citoyens
 honnêtes et courageux ;
 mais il endurerait
 cette douleur
 au delà des autres,
 ou avec un-petit-nombre,
 quand il verrait le forum
 du peuple romain,

illius ingenii, voce erudita, et romanis græcisque auribus digna, spoliatum atque orbatum videret. Equidem angor animo, non consilii, non ingenii, non auctoritatis armis egere rempublicam, quæ didiceram tractare, quibusque me assuefeceram, quæque erant propria quum præstantis in republica viri, tum bene moratæ et bene constitutæ civitatis. Quod si fuit in republica tempus ullum, quum extorquere arma posset e manibus iratorum civium boni civis auctoritas et oratio ; tum profecto fuit, quum patrocinium pacis exclusum est aut errore hominum, aut timore. Ita nobismet ipsis accidit, ut, quanquam essent multo magis alia lugenda, tamen hoc doleremus, quod, quo tempore ætas nostra perfuncta rebus amplissimis, tanquam in portum confugere deberet, non inertiae, neque desidiæ, sed otii moderati atque honesti ; quumque ipsa oratio jam nostra canesceret, haberetque suam quamdam maturitatem, et quasi senectutem : tum

ple romain, ce théâtre où avait éclaté son génie, déshérité, pour ainsi dire, et privé des accents de cette voix savante, digne de charmer la délicatesse des Grecs aussi bien que l'oreille des Romains. Pour moi, j'ai le cœur déchiré quand je pense que la république n'attend plus rien des armes que fournissent la raison, le talent, la considération personnelle, ces armes que j'avais appris à manier, auxquelles je m'étais accoutumé, et qui conviennent seules à un homme distingué dans l'État, à un État gouverné par la justice et les lois³. Eh ! s'il fut un temps où l'influence et les discours d'un bon citoyen auraient pu désarmer le bras de citoyens divisés par la colère, ce fut sans doute lorsque, soit erreur, soit crainte, on refusa d'entendre les défenseurs de la paix. Ainsi moi-même, parmi tant d'autres maux bien plus dignes de larmes, il m'est arrivé de gémir encore de ce qu'à un âge où, après l'exercice des plus grandes charges, je croyais toucher au port, non pour y trouver l'oisiveté et l'inaction, mais pour y goûter avec sobriété les douceurs d'un noble repos ; à un âge où mon éloquence, pour ainsi dire blanchissante, était elle-même parvenue au temps de sa maturité et de sa vieil-

quod fuisset quasi
 theatrum ingenii illius,
 spoliatum atque orbatum
 voce erudita et digna
 auribus romanis græcisque.
 Equidem angor animo,
 rempublicam egere
 non armis consilii,
 non ingenii,
 non auctoritatis,
 quæ didiceram tractare,
 quibusque assuefeceram me,
 quæque erant propria
 quum viri præstantis
 in republica,
 tum civitatis
 bene moratæ
 et bene constitutæ.
 Quod si ullum tempus
 fuit in republica,
 quum auctoritas et oratio
 boni civis
 posset extorquere arma
 e manibus civium iratorum,
 fuit profecto tum
 quum patrocinium pacis
 exclusum est
 aut errore hominum
 aut terrore.
 Accidit ita nobismet ipsis,
 ut, quanquam alia essent
 lugenda multo magis,
 tamen doleremus hoc,
 quod, quo tempore
 nostra ætas
 perfuncta rebus
 amplissimis
 deberet confugere
 tanquam in portum
 non inertiae, neque desidiæ,
 sed otii moderati
 atque honesti;
 quumque nostra oratio ipsa
 canesceret jam, haberetque
 suam maturitatem
 quamdam
 et quasi senectutem;

qui avait été en-quelque sorte
 le théâtre du génie de celui-ci,
 dépouillé et privé
 de *cette* voix savante et digne
 des oreilles romaines et grecques.
 Certes j'ai le cœur déchiré,
 la république avoir besoin
 non des armes de la raison,
 non *des armes* du talent,
 non *des armes* de la considération,
 que j'avais appris à manier,
 et auxquelles je m'étais accoutumé,
 et qui étaient propres
 non-seulement à un homme distingué
 dans l'État,
 mais encore à un État
 bien réglé
 et bien organisé.
 Que si quelque époque
 fut dans la république,
 où l'autorité et la parole
 d'un bon citoyen
 pouvait arracher les armes
 des mains des citoyens irrités,
 ce fut assurément alors
 que la défense de la paix
 fut interdite
 ou par l'erreur des hommes
 ou par la crainte.
 Il est-arrivé ainsi à nous-mêmes,
 que, bien que d'autres choses fussent
 déplorables beaucoup plus,
 cependant nous nous plaignions de ceci,
 que, dans un temps où
 notre âge,
 ayant exercé les charges
 les-plus-grandes
 devait se réfugier
 comme dans le port
 non de l'inaction, ni de la paresse,
 mais d'un repos modéré
 et honorable;
 et quand notre éloquence elle-même
 commençait-à-blanchir déjà, et avait
 sa maturité
 en-quelque-sortes,
 et comme sa vieillesse;

arma sunt ea sumta, quibus illi ipsi, qui didicerant eis uti gloriose, quemadmodum salutariter uterentur, non reperiebant. Itaque ii mihi videntur fortunate beateque vixisse, quum in ceteris civitatibus, tum maxime in nostra, quibus quum auctoritate, rerumque gestarum gloria, tum etiam sapientiæ laude perfrui licuit : quorum memoria et recordatio in maximis nostris gravissimisque curis jucunda sane fuit, quum in eam nuper ex sermone quodam incidissemus.

III. Nam quum inambularem in xysto, et essem otiosus domi, M. ad me Brutus, ut consueverat, cum T. Pomponio venerat, homines quum inter se conjuncti, tum mihi ita cari, itaque jucundi, ut eorum adspectu omnis, quæ me angebat de republica, cura consederit. Quos postquam salutavi : Quid vos, inquam, Brute et Attice, nunc ? quid tandem novi ? — Nihil sane, inquit Brutus, quod quidem aut tu audire velis, aut ego pro certo dicere audeam. — Tum Atticus, Eo, in-

lesse, j'ai vu tirer de leur fourreau des épées, dont ceux mêmes qui avaient appris à en faire un usage glorieux, ne pouvaient, hélas ! faire un usage salulaire. Aussi je regarde comme souverainement heureux les citoyens qui, dans les autres républiques, et surtout dans la nôtre, ont pu, jusqu'à la fin, jouir de la considération attachée à leur nom, de la gloire acquise par leurs services, et de l'estime que procure la sagesse. Le souvenir de ces grands hommes, rappelé à mon esprit par un entretien que j'eus dernièrement, est venu apporter une bien douce consolation à l'amertume des chagrins que je ressens.

III. Un jour que, libre de toute affaire, je me promenais dans mon jardin, M. Brutus vint me voir, suivant sa coutume, avec Pomponius Atticus. Une étroite amitié les unit ensemble, et ils me sont si chers, leur société m'est si agréable, qu'à leur vue toutes mes tristes réflexions sur les affaires publiques s'évanouirent aussitôt. Après les avoir salués : « Quoi ! vous maintenant, leur dis-je, Brutus et Atticus ? Qu'y a-t-il donc de nouveau ? — Rien, dit Brutus, que vous soyez curieux d'entendre, ou dont je puisse vous garantir

tum ea arma sunt sumpta,
quibus illi ipsi,
qui didicerant
uti eis gloriose,
non reperiebant
quemadmodum
uterentur salutariter.

Itaque ii videntur mihi
vixisse fortunate beateque,
quum in ceteris civitatibus,
tum in nostra maxime,
quibus licuit perfrui
quum auctoritate,
gloriaque rerum gestarum,
tum etiam laude sapientiæ :
memoria
et recordatio quorum
fuit sane jucunda,
in curis nostris
maximis gravissimisque,
quum incidissemus in eam
nuper ex quodam sermone.

III. Nam quum
inambularem
in xysto,
et essem otiosus domi,
M. Brutus venerat ad me,
ut consueverat,
cum T. Pomponio,
homines quum conjuncti
inter se,
tum ita cari mihi
itaque jucundi,
ut omnis cura,
quæ angebat me
de republica
consederit adspectu eorum.
Postquam salutavi quos :
Quid vos nunc,
inquam, Brute et Attice ?
Quid novi tandem ?
— Nihil sane,
inquit Brutus,
quod quidem aut tu
velis audire,
aut ego audeam
dicere pro certo.

alors ces armes-là ont été prises,
dont ceux même,
qui avaient appris
à se servir d'elles avec-gloire,
ne trouvaient pas
comment
ils *en* feraient-un-usage salulaire.
C'est pourquoi ceux-là paraissent à moi
avoir vécu avec bonheur et à-souhait,
tant dans les autres États,
que dans le nôtre surtout,
auxquels il a-été-donné de jouir
tant de la considération,
et de la gloire des choses accomplies,
que aussi du renom de sagesse :
la mémoire
et le souvenir de ceux-là
fut assurément agréable,
au milieu des soucis nôtres
très-grands et très-pénibles,
comme nous l'avions rencontré
naguère à la suite de certain entretien.

III. Car comme
je me promenais
sur *ma* terrasse,
et *que* j'étais de loisir à la maison,
M. Brutus était venu chez moi,
comme il *en* avait l'habitude,
avec T. Pomponius,
hommes non-seulement liés
entre eux,
mais encore si chers à moi
et si agréables,
que tout souci,
qui tourmentait moi
sur la république
s'apaisa à l'aspect d'eux.
Après que j'eus salué ceux-ci :
Quoi vous *amène* maintenant,
dis-je, Brutus et Atticus ?
Quoi de nouveau enfin ?
— Rien assurément,
dit Brutus,
que du moins ou toi
tu voudrais entendre,
ou moi j'oserais
dire pour certain (garantir).

quit, ad te animo venimus, ut de republica esset silentium, et aliquid audiremus potius ex te, quam te afficeremus ulla molestia. — Vos vero, inquam, Attice, et præsentem me cura levatis, et absenti magna solatia dedistis; nam vestris primum litteris recreatus, me ad pristina studia revocavi. — Tum ille, Legi, inquit, perlubenter epistolam, quam ad te Brutus misit ex Asia, qua mihi visus est et monere te prudenter, et consolari amicissime. — Recte, inquam, est visus; nam me istis scito litteris, ex diuturna perturbatione totius valitudinis tanquam ad adspiciendam lucem esse revocatum. Atque ut, post Cannensem illam calamitatem, primum Marcelli ad Nola prælio populus se romanus erexit, posteaque prosperæ res deinceps multæ consecutæ sunt; sic post rerum nostrarum et communium gravissimos casus, nihil ante epistolam Bruti mihi accidit, quod vellem, aut quod aliqua ex

la vérité. — Alors Atticus : En venant auprès de vous, dit-il, nous nous sommes promis un silence absolu sur la politique ; nous voulons jouir de votre entretien, et non renouveler vos chagrins. — Eh ! mon cher Atticus, leur dis-je, votre présence à tous deux soulage mes ennuis ; et, même absents, vous m'avez donné de grandes consolations. Ce sont vos lettres qui ont commencé à me ranimer, et m'ont rendu à mes anciennes études. — J'ai lu avec beaucoup de plaisir, repartit Atticus, la lettre que Brutus vous a envoyée d'Asie. Il m'a paru vous y donner de sages avis, et des consolations pleines d'amitié. — Vous en avez bien jugé, répondis-je. Vous saurez, en effet que cette lettre a calmé toutes mes douleurs, et m'a fait, comme après une longue maladie, rouvrir les yeux à la lumière. Après la désastreuse journée de Cannes, ce fut Marcellus qui releva, pour la première fois, le courage du peuple romain, par la bataille de Nola ; et cette victoire fut suivie d'un enchaînement d'heureux succès. De même, depuis la fatale époque de mes infortunes particulières et des malheurs publics ⁴, la lettre de Brutus est le premier événement qui m'ait causé quelque joie, ou qui ait apporté du moins quelque adou-

— Tum Atticus,
venimus ad te, inquit,
eo animo
ut silentium esset
de republica,
et audiremus aliquid ex te
potius quam afficeremus te
ulla molestia.

— Vero vos, inquam,
Attice,
et levatis cura
me præsentem, et dedistis
solatia magna absenti;
nam recreatus primum
vestris litteris,
revocavi me
ad studia pristina.

— Tum ille, legi, inquit,
perlubenter epistolam
quam Brutus misit ad te
ex Asia,

qua visus est mihi
et monere te prudenter,
et consolari amicissime.

— Visus est recte, inquam;
nam scito me
revocatum esse
his litteris tanquam
ad lucem adspiciendam
ex perturbatione diutina
totius valitudinis.

Atque, ut
post calamitatem
Cannensem
populus Romanus
erexit se primum
prælio Marcelli ad Nola,
posteaque res prosperæ
multæ deinceps
consecutæ sunt;
sic post casus gravissimos
nostrarum rerum
et communium,
nihil accidit mihi
ante epistolam Bruti,
quod vellem,
aut quod allevaret

— Alors Atticus,
nous sommes venus chez toi, dit-il,
dans cette intention
pour que silence fut-gardé
sur la politique,
et pour entendre quelque chose de toi
plutôt que pour accabler toi
de quelque chagrin.

— Mais vous, dis-je,
Atticus,
et vous soulagez de l'ennui
moi présent, et vous avez donné
des consolations grandes à moi absent.
car ranimé d'abord
par vos lettres,
j'ai rappelé moi (je suis revenu)
à mes études premières.

— Alors lui, j'ai lu, dit-il,
très-volontiers la lettre
que Brutus a envoyée à toi
d'Asie,

dans laquelle il a paru à moi
et avertir toi sagement
et te consoler très-amicalement.

— Il a paru avec raison, dis-je;
car sache moi
avoir été rappelé
par cette lettre en-quelque-sort
à la lumière devant-être-vue
après une perturbation prolongée
de toute la santé.

Et, de même que
après le désastre
de Cannes,
le peuple romain
releva soi (reprit courage) d'abord
par le combat de Marcellus à Nole,
et après, des événements heureux
nombreux successivement
suivirent;
ainsi, après les malheurs très-pénibles
de nos affaires domestiques
et des affaires publiques,
rien n'est arrivé à moi
avant la lettre de Brutus,
que je souhaitasse,
ou qui allégeât

parte sollicitudines allevaret meas. — Tum Brutus, Volui id quidem efficere certe, et capio magnum fructum, si quidem, quod volui, tanta in re consecutus sum. Sed scire cupio, quæ te Attici litteræ delectaverint. — Istæ vero, inquam, Brute, non modo delectationem mihi, sed etiam, ut spero, salutem attulerunt. — Salutem? inquit ille : quodnam tandem genus istuc tam præclarum litterarum fuit? — An mihi potuit, inquam, esse aut gratior ulla salutatio, aut ad hoc tempus aptior, quam illius libri, quo me hic affatus quasi jacentem excitavit? — Tum ille, Nempe eum dicis, inquit, quo iste omnem rerum memoriam breviter, et, ut mihi quidem visum est, perdiligenter complexus est? — Istum ipsum, inquam, Brute, dico librum mihi saluti fuisse.

IV. — Tum Atticus, Optatissimum mihi quidem est quod dicis; sed quid tandem habuit liber iste, quod tibi aut novum, aut tanto usui posset esse? — Ille vero et nova, inquam, mihi quidem multa, et eam utilitatem, quam requi-

cissement à mes peines. — J'ai voulu, en effet, vous consoler, dit Brutus, et j'éprouve une vive satisfaction d'avoir réussi dans un si grand dessein. Mais je voudrais savoir quelle lettre d'Atticus vous a aussi causé tant de plaisir. — Oui, repris-je, elle m'a causé du plaisir; elle m'a même, je l'espère, rendu la vie. — La vie! dit Brutus; de quelle nature est donc ce précieux message? — Ce message, répondis-je, est un livre qui m'a tiré de l'anéantissement où j'étais plongé. Était-il possible de m'adresser un témoignage d'amitié qui me fût plus doux, et qui vînt plus à propos? — Vous parlez sans doute, dit-il, de cet ouvrage où Atticus a renfermé en abrégé, et, comme il m'a paru, avec beaucoup d'exactitude, l'histoire de tous les siècles. — Oui, Brutus, c'est précisément ce livre qui m'a rendu la vie.

IV. — Alors Atticus : Vous ne pouvez rien me dire de plus agréable; mais qu'y a-t-il enfin dans cet ouvrage qui soit nouveau pour vous, ou qui puisse vous être si utile? — Du nouveau, répondis-je, il y en a beaucoup; quant à l'utilité, j'y ai trouvé celle que je dési-

meas sollicitudines
ex aliqua parte.

— Tum Brutus,
volui certe efficere id,
et capio magnum fructum,
si quidem
consecutus sum in re tanta
quod volui.

Sed cupio scire
quæ litteræ Attici
delectaverint te.

— Vero istæ, inquam,
Brute,
attulerunt non modo
delectationem mihi,
sed etiam salutem, ut spero.

— Salutem? inquit ille:
quodnam fuit tandem
istuc genus litterarum
tam præclarum?

— An ulla salutatio, inquam
potuit esse aut gratior mihi,
aut aptior ad hoc tempus,
quam illius libri,
quo hic affatus me
excitavit quasi jacentem?

— Tum ille,
nempe dicis eum, inquit,
quo iste complexus est
breviter et perdiligenter,
ut visum est quidem mihi,
omnem memoriam rerum.

— Dico, Brute,
istum librum ipsum,
inquam,
fuisse saluti mihi.

IV. Tum Atticus,
quod dicis
est optatissimum
quidem mihi;
sed quid habuit
iste liber tandem,
quod posset esse
aut novum tibi,
aut usui tanto?

— Ille vero habuit, inquam,
et multa nova quidem mihi,

mes inquiétudes
en quelque partie.

— Alors Brutus,
j'ai voulu du moins faire cela,
et je recueille un grand profit,
si toutefois
j'ai atteint dans une affaire si-grande
le but que j'ai voulu.

Mais je désire savoir
quelle lettre d'Atticus
a charmé toi.

— Mais cette lettre, dis-je,
Brutus,
a procuré non-seulement
du plaisir à moi,
mais encore le salut, comme je l'espère.

— Le salut? dit celui-ci (Brutus):
quelle fut enfin
cette espèce de lettres
si remarquable?

— Est-ce que un hommage, dis-je,
a pu être ou plus-agréable à moi,
ou mieux-approprié à la circonstance,
que l'hommage de ce livre,
dans lequel celui-ci s'adressant à moi
a relevé moi comme renversé?

— Alors lui,
sans doute tu parles de celui, dit-il,
où celui-ci a renfermé
brièvement et très-exactement,
comme il a semblé certes à moi,
tout le souvenir des événements.

— Je dis, Brutus,
ce livre même,
dis-je,
avoir été à salut à moi.

IV. Alors Atticus,
ce que tu dis
est le-comble des vœux
certes pour moi;
mais quoi a eu
ce livre enfin,
qui pût être
ou nouveau pour toi,
ou a utilité si-grande?

— Ce livre en vérité a eu, dis-je,
et bien des nouveautés certes pour moi,

rebam, ut, explicatis ordinibus temporum, uno in conspectu omnia viderem. Quæ quum studiose tractare cœpissem, ipsa mihi tractatio litterarum salutaris fuit, admonuitque, Pomponi, ut a te ipso sumerem aliquid ad me reficiendum, teque remunerandum, si non pari, at grato tamen munere : quanquam illud Hesiodium laudatur a doctis, quod eadem mensura reddere jubet, qua acceperis, aut etiam cumulatior, si possis. Ego autem voluntatem tibi profecto emetiar : sed rem ipsam nondum posse videor ; idque ut ignoscas, a te peto. Nec enim ex novis (ut agricolæ solent) fructibus est, unde tibi reddam quod accepi ; sic omnis fœtus repressus, exustusque flos siti veleris ubertatis exaruit : nec ex conditis, qui jacent in tenebris, et ad quos omnis nobis aditus, qui pæne solis patuit, obstructus est. Seremus igitur aliquid tanquam in inculto et derelicto solo ; quod ita diligenter

rais, de voir l'ordre des temps développé à mes regards, et de pouvoir d'un coup d'œil embrasser tout ce tableau. Pendant que je le parcourais avec curiosité, la vue même de l'ouvrage m'a été salutaire : elle m'a fait songer, Atticus, à tirer de notre liaison un nouveau moyen de ranimer mon courage en vous adressant à mon tour un présent, qui, sans valoir le vôtre, attestât au moins ma reconnaissance. Les savants citent avec éloge la maxime d'Hésiode, qui recommande de rendre mesure pour mesure, et même plus, si on le peut. Pour la bonne volonté, je vous promets la mesure tout entière ; mais pour la dette elle-même, je ne crois pas qu'il me soit possible de l'acquitter encore, et je vous prie de me le pardonner. Je ne puis, comme les laboureurs, vous rendre ce que j'ai reçu de vous, ni en fruits nouveaux : je suis frappé d'une stérilité absolue, et une malheureuse sécheresse a tari les sources de ma fécondité ; ni en anciennes productions : celles-ci, cachées à la lumière, ne sont plus accessibles même pour moi, et jamais elles ne l'ont guère été que pour moi seul. Je sèmerai donc comme sur une terre inculte et

et eam utilitatem,
 quam requirebam,
 ut, ordinibus temporum
 explicatis,
 viderem omnia
 in uno conspectu.
 Quum coepissem
 tractare quæ studiose,
 tractatio ipsa litterarum
 fuit salutaris mihi,
 admonuitque, Pomponi,
 ut sumerem aliquid
 a te ipso
 ad me reficiendum,
 teque remunerandum
 munere, si non pari,
 at tamen grato :
 quanquam illud Hesiodium
 laudatur a doctis,
 quod jubet reddere
 eadem mensura,
 qua acceperis,
 aut cumulatiore etiam,
 si possis,
 Ego autem profecto
 emetiar tibi
 voluntatem ;
 sed videor posse nondum
 rem ipsam,
 petoque a te
 ignoscas id.
 Nec enim est
 ex fructibus novis,
 (ut agricolæ solent)
 unde reddam tibi
 quod accepi ;
 sic omnis foetus repressus,
 flosque ubertatis veteris
 exustus siti exaruit :
 nec ex conditis,
 qui jacent in tenebris,
 et ad quos omnis aditus,
 qui patuit pæne solis,
 obstructus est nobis.
 Igitur seremus aliquid
 tanquam in solo
 inculto et derelicto ;

BRUTUS

et cette utilité,
 que je recherchais,
 à savoir que, l'ordre des temps
 étant développé (à mes regards),
 je visse tout
 d'un seul coup-d'œil.
 Comme j'avais commencé
 à parcourir ces *matières* curieusement,
 la vue même de l'ouvrage
 a été salulaire pour moi,
 et m'a-fait-songer, Pomponius,
 à tirer quelque-chose
 de toi-même
 pour me reconforter,
 et pour te récompenser
 par un présent, sinon égal,
 mais du-moins agréable :
 quoique ce mot d'Hésiode
 est-cité-avec éloge par les savants,
 qui recommande de rendre
 dans la même mesure,
 dans laquelle tu auras reçu,
 ou plus remplie encore,
 si tu le peux.
 Pour moi assurément
 je mesurerai-largement à toi
 la bonne-volonté ;
 mais je ne semble pas pouvoir encore
 donner la chose elle-même,
 et je demande à toi
 que tu me pardonnes cela.
 Car il n'est pas à moi
 des fruits nouveaux,
 (comme les laboureurs font-d'ordinaire)
 d'où je rende à toi
 ce que j'ai reçu ;
 tant toute production arrêtée
 et la sève de la fécondité ancienne
 brûlée par la sécheresse s'est tarie :
 ni des productions mises en réserve,
 qui restent-cachées dans les ténèbres,
 et auxquelles tout accès,
 qui était ouvert à nous presque seule,
 est fermé pour nous.
 Donc nous sèmerons quelque chose
 comme dans un sol
 inculte et abandonné ;

colemus, ut impendiis etiam augere possimus largitatem tui muneris ; modo idem noster animus efficere possit, quod ager, qui, quum multos annos quievit, uberiores efferre fruges solet.

— Tum ille, Ego vero et expectabo ea, quæ polliceris, neque exigam, nisi tuo commodo, et erunt mihi pergrata, si solveris. — Mihi quoque, inquit Brutus, et expectanda sunt ea, quæ Attico polliceris ; etsi fortasse ego a te hujus voluntarius procurator petam, quod ipse, cui debes, se incommodo exacturum negat.

V. — At vero, inquam, tibi ego, Brute, non solvam, nisi prius a te caverò, amplius eo nomine neminem, cujus petitio sit, petiturum. — Non mehercule, inquit, tibi repromittere istuc quidem ausus sim ; nam hunc, qui negat, video flagitorem, non illum quidem tibi molestum, sed assiduum tamen et acrem fore. — Tum Pomponius, Ego vero, inquit, Brutum nihil mentiri puto. Videor enim jam te ausurus esse

abandonnée, et je tâcherai de la cultiver avec assez de soin pour vous payer jusqu'aux intérêts de votre don généreux, si toutefois il peut en être de mon esprit comme d'un champ, qui, après un repos de plusieurs années, donne une moisson plus abondante.

— J'attendrai ce que vous me promettez, reprit Atticus ; mais je n'exigerai qu'à votre commodité le paiement de cette dette, et je serai charmé si vous vous acquittez. — Et moi aussi, dit Brutus, il faudra bien que j'attende ce que vous faites espérer à Atticus. Peut-être cependant me verrez-vous, mandataire officieux, réclamer pour votre créancier ce qu'il déclare ne vouloir exiger de vous qu'à votre loisir.

V. — C'est fort bien, Brutus, dis-je à mon tour ; mais je ne payerai entre vos mains qu'après que vous m'aurez garanti qu'aucun demandeur compétent ne viendra plus rien me demander au même titre. — Je n'oserais en vérité, repartit Brutus, vous donner une pareille garantie ; car je vois déjà ce créancier si facile prêt à devenir, sinon importun, du moins vif et pressant. — Je crois, dit Atticus, que Brutus n'a pas tort ; car je me sens déjà la hardiesse de

quod colemus ita diligenter
ut possimus augere
etiam impendiis
largitatem tui muneris;
modo noster animus
possit efficere
idem quod ager,
qui solet efferre
fruges uberiores,
quum quievit multos annos.

— Tum ille,
Ego vero, et expectabo
ea quæ polliceris,
neque exigam,
nisi tuo commodo,
et erunt pergrata mihi,
si solveris.

— Ea quæ polliceris Attico,
inquit Brutus,
et expectanda sunt
mihi quoque;
etsi ego petam fortasse a te,
procurator voluntarius
hujus,
quod ipse, cui debes,
negat se exacturum
incommodo.

V. — At vero, inquam,
non ego solvam tibi, Brute,
nisi caverò a te
prius,
neminem, cujus petitio sit,
petiturum amplius
eo nomine.

— Non ausus sim,
mehercule,
inquit, repromittero
istuc quidem tibi;
nam video hunc flagitatorem
qui negat,
fore non illum quidem
molestum tibi,
sed assiduum tamen.

— Tum Pomponius,
Ego vero, inquit,
puto Brutum mentiri nihil.
Enim videor jam

que nous cultiverons si soigneusement
que nous puissions accroître
même par les intérêts
la générosité de ton présent;
pourvu que notre esprit
puisse faire
la même chose qu'un champ,
qui a coutume de produire
des fruits plus abondants,
quand il s'est reposé plusieurs années.

— Alors lui,
Pour moi, et j'attendrai
les choses que tu promets,
et je ne *les* réclamerai pas,
si ce n'est à ta commodité,
et elles seront très-agréables à moi,
si tu t'acquittes *avec moi*.
Ce que tu promets à Atticus,
dit Brutus,
est devant-être attendu aussi
par moi également;
quoique je demanderai peut-être à toi,
mandataire officieux
de celui-ci,
ce que lui-même, à qui tu dois
nie soi devoir exiger
contre-ton-gré.

V. — Mais au contraire, dis-je,
je ne payerai *pas* à toi, Brutus,
à moins que je n'aie reçu-la garantie
auparavant,
personne, à qui réclamation soit,
devoir demander *rien* de plus
à ce titre.

— Je n'oserais,
par Hercule,
dit-il, promettre en retour
cela certes à toi;
car je vois ce créancier
qui nie (devoir être pressant),
devoir être non pas (créancier)
importun pour toi,
mais pressant du moins.

— Alors Pomponius,
Pour moi, dit-il,
je crois Brutus ne mentir en rien.
Car je-me-semble déjà

appellare ; quoniam longo intervallo modo primum animadverti paullo te hilarior. Itaque, quoniam hic, quod mihi deberetur, se exacturum professus est ; quod huic debes, ego a te peto. — Quidnam id ? inquam. — Ut scribas, inquit, aliquid ; jampridem enim conticuerunt tuæ litteræ. Nam ut illos de republica libros edidisti, nihil a te sane postea accepimus ; eisque nosmet ipsi ad veterum annalium memoriam comprehendendam impulsī atque incensi sumus. Sed illa, quum poteris ; atque ut possis, rogo. Nunc vero, inquit, si es animo vacuo, expone nobis quod quærimus. — Quidnam est id ? inquam. — Quod mihi nuper in Tusculano inchoasti de oratoribus, quando esse cœpissent, qui etiam, et quales fuissent ; quem ego sermonem quum ad Brutum tuum, vel nostrum potius, detulissem, magnopere hic audire se

requérir l'accomplissement de votre parole, aujourd'hui que je vous trouve un peu plus de gaîté que vous n'en avez eu depuis bien longtemps. Ainsi, puisqu'il s'est chargé d'exiger ce qui m'est dû ; je réclame moi, ce que vous lui devez. — Qu'est-ce donc que je lui dois ? répondis-je. — Quelque ouvrage de votre main, dit-il ; car il y a trop longtemps que vous gardez le silence. Depuis que vous avez publié vos livres sur la République, nous n'avons absolument rien reçu de vous ; et cependant ces livres m'ont donné à moi-même l'idée de rédiger l'histoire des temps anciens, et ont enflammé mon ardeur pour le travail. Mais vous penserez à cela quand vous le pourrez, et je vous prie de le pouvoir bientôt. Maintenant, si vous avez l'esprit assez libre, expliquez-nous ce que nous vous demandons. — Que me demandez-vous ? lui dis-je. — Cette histoire des orateurs que vous avez commencé de me faire dernièrement à Tusculum : quels furent leurs noms, leur mérite, et l'époque où il a commencé d'en paraître. J'ai parlé de cet entretien à votre ami, ou plutôt à notre ami Brutus, et il a témoigné un grand désir de vous

ausurus esse
 appellare te;
 quoniam longo intervallo
 animadverti
 modo primum
 te paulo hilariorem.
 Itaque
 quoniam hic professus est
 se exacturum
 quod deberetur mihi,
 ego peto a te
 quod debes huic.
 — Quidnam id? inquam.
 — Ut scribas aliquid,
 inquit :
 enim tuæ litteræ
 conticuerunt jampridem.
 Nam ut edidisti
 illos libros de republica,
 accepimus a te
 nihil sane postea;
 et nosmet ipsi sumus
 impulsus
 et incensi eis
 ad memoriam annalium
 veterum
 comprehendendam
 Sed illa, quum poteris;
 atque rogo, ut possis;
 nunc vero, inquit,
 si es animo vacuo,
 expone nobis
 quod quærimus.
 — Quidnam est id?
 inquam. [per
 — Quod inchoasti mihi nu-
 in Tusculano
 de oratoribus,
 quando cœpissent esse,
 qui etiam,
 et quales fuissent.
 Quum ego detulissem
 quem sermonem
 ad tuum Brutum
 vel potius nostrum,
 hic dixit
 se velle magnopere audire.

devoir oser
 m'adresser à toi;
 parce que, après un long intervalle,
 j'ai remarqué
 tout-à-l'heure pour la première fois
 toi un peu plus-gai.
 C'est pourquoi
 puisque celui-ci a déclaré
 lui devoir réclamer
 ce qui était dû à moi,
 moi je demande à toi
 ce que tu dois à celui-ci.
 — Qu'est-ce cela? dis-je.
 — Que tu écrives quelque chose,
 dit-il :
 car tes écrits
 ont cessé depuis longtemps.
 Car depuis que tu as publié
 ces livres si connus sur la république,
 nous avons reçu de toi
 rien certes postérieurement;
 et nous-mêmes avons été
 encouragés
 et excités par ces-livres
 à l'histoire des temps
 anciens
 devant-être-rédigée.
 Mais *tu écriras* cela, quand tu pourras;
 et je *te prie* de *le* pouvoir;
 mais aujourd'hui, dit-il,
 si tu as l'esprit libre,
 expose nous
 ce que nous demandons.
 — Qu'est-ce cela?
 dis-je. [guère
 — Ce que tu as commencé à moi na-
 à Tusculum
 au-sujet des orateurs,
 quand ils avaient commencé d'être,
 quels aussi (leurs noms),
 et de-quelle-sorte ils avaient été.
 Comme j'avais-fait-part
 de cet entretien
 à ton *cher* Brutus,
 ou plutôt à notre *Brutus*,
 celui-ci a dit
 soi vouloir vivement *t'*entendre.

velle dixit. Itaque hunc elegimus diem, quum te sciremus esse vacuum. Quare, si tibi est commodum, ede illa, quæ cœperas, et Bruto, et mihi. — Ego vero, inquam, si potuero, faciam vobis satis. — Poteris, inquit; relaxa modo paulum animum, aut sane, si potes, libera. — Nempe igitur hinc tum, Pomponi, ductus est sermo, quod erat a me mentio facta, causam Dejotari, fidelissimi atque optimi regis, ornatissime et copiosissime a Bruto me audisse defensam.

VI. — Scio, inquit, ab isto initio tractum esse sermonem, teque Bruti dolentem vicem, quasi deflevisse judiciorum vastitatem et fori. — Feci, inquam, istuc quidem, et sæpe facio. Nam mihi, Brute, in te intuenti, crebro in mentem venit vereri, ecquodnam curriculum aliquando sit habitura tua et natura admirabilis, et exquisita doctrina, et singularis industria. Quum enim in maximis causis versatus esses, et quum tibi ætas nostra jam cederet, fascesque summitteret,

entendre. Nous avons choisi cette journée où nous savons que vous êtes de loisir. Reprenez-donc, s'il vous plaît, pour Brutus et pour moi, le détail que vous aviez commencé. — Je vous satisferai, si je le puis, répondis-je. — Vous le pouvez, dit Atticus, rendez seulement à votre esprit un peu de liberté, ou plutôt affranchissez-le entièrement, si cela est possible. — Eh bien ! Atticus, je vous parlais d'un discours où Brutus a déployé toutes les richesses de l'éloquence en faveur du roi Déjotarus, le meilleur et le plus fidèle de nos alliés, et à ce propos, la conversation tomba sur les orateurs.

VI. — Je sais, dit-il, que ce fut là l'occasion de notre entretien, et qu'en plaignant le sort de Brutus, vous gémissiez de voir les tribunaux déserts et le forum abandonné. — C'est ce que je fais encore bien souvent, répondis-je. En effet, Brutus, en jetant les yeux sur vous, je me demande avec inquiétude quelle carrière trouvera jamais ouverte ce talent admirable, ce profond savoir, cette activité singulière ? C'est lorsque vous vous étiez déjà distingué dans les plus grandes causes, c'est lorsque mon âge vous cédait la place, et baissait les faisceaux devant vous, c'est alors que parmi

Itaque elegimus hunc diem,
quum sciremus
te esse vacuum

Quare,
si est commodum tibi,
ede illa, quæ cœperas,
et Bruto, et mihi.

— Ego vero, inquam,
si potuero,
faciam satis vobis.

— Poteris, inquit; [mum,
relaxa modo paulum ani-
aut libera sane,
si potes.

— Nempe igitur, Pomponi,
sermo ductus est tum hinc,
quod mentio facta erat a me
me audisse
causam Dejotari,
regis fidelissimi
atque optimi,
defensam a Bruto
ornatissime
et copiosissime

VI. — Scio, inquit,
sermonem
tractum esse ab isto initio,
teque dolentem vicem Bruti
quasi deflevisse
vastitatem judiciorum
et fori.

— Feci istuc quidem,
inquam,
et facio sæpe.

Nam venit crebro in mentem
mihi intuenti in te, Brute,
ecquodnam curriculum
sit habitura aliquando
et natura admirabilis,
et doctrina exquisita,
et industria singularis.
Enim quum versatus esses
in causis maximis,
et quum nostra ætas
cederet jam tibi,
summitteretque fasces,
quum alia

Donc nous avons choisi ce jour,
alors-que nous savions
toi être de-loisir.

C'est-pourquoi,
si *cela* est agréable à toi,
développe, ce que tu avais commencé,
et à Brutus, et à moi.

— Pour moi, dis-je,
si je *le* puis,
je satisferai vous.

— Tu le pourras, dit-il,
repose seulement un peu *ton* esprit,
ou affranchis-le absolument,
si tu *le* peux.

— Ainsi donc, Pomponius,
l'entretien naquit alors de là,
que mention avait été faite par moi
moi avoir entendu
la cause de Dejotarus,
le roi le plus fidèle
et le meilleur,
défendue par Brutus
avec beaucoup-d'élégance
et d'abondance.

VI. — Je sais, dit-il,
l'entretien
être né de ce début,
et toi plaignant le sort de Brutus
avoir en quelque sorte déploré
la solitude des tribunaux
et du forum.

— J'ai fait cela assurément,
dis-je,
et je *le* fais souvent.
Car il vient souvent à l'esprit
à moi jetant les yeux sur toi, Brutus,
quelle carrière
est devant-avoir un jour
et *ta* nature admirable,
et *ton* savoir rare,
et *ton* activité singulière.
En effet comme tu avais figuré
dans des causes très-importantes,
et que notre âge
cédait-la-place déjà à toi,
et baissait les faisceaux *devant* toi,
non-seulement d'autres choses

subito in civitate quum alia ceciderunt, tum etiam ea ipsa, de qua disputare ordimur, eloquentia obmutuit. — Tum ille, Ceterarum rerum causa, inquit, istuc et doleo, et dolendum puto; dicendi autem me non tam fructus et gloria, quam studium ipsum exercitatioque delectat; quod mihi nulla res eripiet, te præsertim tam studioso. Etenim dicere bene nemo potest, nisi qui prudenter intelligit. Quare qui eloquentiæ veræ dat operam, dat prudentiæ, qua ne maximis quidem in bellis æquo animo carere quisquam potest. — Præclare, inquam, Brute, dicis, eoque magis ista dicendi laude delector, quod cetera, quæ sunt quondam habita in civitate pulcherrima, nemo est tam humilis, qui se non aut posse adipisci, aut adeptum putet: eloquentem neminem video factum esse victoria. Sed quo facilius sermo explicetur, sedentes, si videtur, agamus.

Quum idem placuisset illis, tum in pratulo propter Platonis statuam consedimus.

Hic ego : Laudare igitur eloquentiam, et quanta vis sit

tant d'autres malheurs publics, nous avons vu cette éloquence, dont nous nous entretenons, condamnée au silence. — J'en gémiss comme vous, dit Brutus, et je pense qu'on doit en gémir à cause de la république; mais ce que j'aime dans l'éloquence, c'est moins la gloire et les fruits qu'elle procure, que l'étude elle-même, et un noble exercice de l'esprit. Or, avec un ami tel que vous, rien ne peut m'enlever cet avantage. En effet, on ne peut bien parler, si on ne pense avec sagesse. Étudier la véritable éloquence, c'est donc étudier la sagesse, à laquelle les plus grands troubles de la guerre ne peuvent forcer personne de renoncer. — Vous avez raison, Brutus; et j'attache d'autant plus de prix à ce talent de bien dire, que dans tout le reste il n'y a pas un homme de si peu de mérite qui ne croie pouvoir parvenir, ou être déjà parvenu aux distinctions que l'on regardait autrefois comme les plus belles et les plus honorables; mais des orateurs, la victoire n'en a pas fait un seul. Au reste, asseyons-nous, si vous le voulez-bien, pour suivre plus commodément notre conversation.

Ils y consentirent, et nous nous assîmes sur un tapis de verdure auprès de la statue de Platon.

Alors je leur dis : Il n'entre point dans mon plan, et il n'est

ceciderunt
subito in civitate,
tum etiam
ea ipsa eloquentia
de qua ordimur disputare,
obmutuit.

— Tum ille, Et doleo istuc,
inquit, et puto dolendum,
causa ceterarum rerum;
autem fructus et gloria
dicendi

non delectat me tam
quam studium ipsum
et exercitatio;

quod nulla res eripiet mihi,
præsertim te tam studioso.

Etenim nemo
potest dicere bene,
nisi qui intelligit prudenter.

Quare qui dat operam
veræ eloquentiæ,
dat prudentiæ,
qua quisquam potest carere
æquo animo

nem maximis quidem in bellis.

— Dicis præclare,
inquam, Brute,
delectorque eo magis
ista laude dicendi,
quod nemo est tam humilis,
qui non putet

aut se posse adipisci
aut adeptum cetera
quæ habita sunt quondam
pulcherrima in civitate;
video neminem factum esse
eloquentem victoria.

Sed quo sermo
explicetur facilius,
agamus sedentes,
si videtur.

Quum idem plactisset il-
lum consedimus
in pratulo

propter statuam Platonis.

Hic ego :

Igitur laudare eloquentiam,

tombèrent

soudain dans la république,

mais encore

cette même éloquence.

sur laquelle nous commençons à discuter,
s'est tue.

— Alors lui, Et je gémiss de cela,
dit-il, et je crois qu'il faut *en* gémir,
pour les autres raisons;

mais le profit et la gloire
de l'éloquence

ne charme pas moi tant

que l'étude même

et l'exercice;

ce que aucune chose ôtera à moi,

surtout toi *étant* si bienveillant.

En effet personne

ne peut parler bien,

sinon celui-qui pense sagement.

C'est pourquoi quiconque s'applique

à la véritable éloquence,

s'applique à la sagesse,

dont on ne peut se passer

volontiers,

pas même dans les plus grandes guerres.

— Tu parles fort bien,

dis-je, Brutus,

et je suis charmé d'autant plus

par ce mérite de bien-parler,

que personne n'est si humble,

qu'il ne pense

ou soi pouvoir obtenir

ou avoir obtenu les autres *distinctions*

qui ont passé jadis

pour les plus belles dans l'État :

je ne vois personne avoir été rendu

éloquent par la victoire.

Mais pour que la conversation

se déroule plus facilement,

parlons assis,

s'il vous plaît.

[eux,

Comme la même chose avait plu à

alors nous nous assimes

sur un tapis-vert

près de la statue de Platon.

Alors moi je *dis* :

Donc louer l'éloquence,

ejus, expromere, quantamque iis, qui sint eam consecuti, dignitatem afferat, neque propositum nobis est. hoc loco, neque necessarium. Hoc vero sine ulla dubitatione confirmaverim, sive illa arte pariatur aliqua, sive exercitatione quadam, sive natura, rem unam esse omnium difficillimam. Quibus enim ex quinque rebus constare dicitur, earum unaquæque est ars ipsa magna per sese. Quare quinque artium concursus maximarum, quantam vim, quantamque difficultatem habeant, existimari potest.

VII. Testis est Græcia, quæ, quum eloquentiæ studio sit incensa, jamdiuque excellat in ea præstetque ceteris, tamen omnes artes vetustiores habet, et multo ante non inventas solum, sed etiam perfectas, quam hæc est a Græcis elaborata dicendi vis atque copia. In quam quum intueor, maxime mihi occurrunt, Attice, et quasi lucent Athenæ tuæ : qua in urbe primum se orator extulit, primumque etiam monumentis et litteris oratio est cœpta mandari. Tamen ante Pe-

point nécessaire de faire ici l'éloge de l'éloquence, ni de retracer les grands effets qu'elle produit, et l'éclat qu'elle répand sur ceux qui la possèdent. Ce que je puis affirmer sans crainte d'être contredit, c'est qu'à la considérer, ou comme un art, ou comme un fruit de l'exercice, ou comme un don de la nature, il n'est rien au monde qui soit plus difficile. Des cinq parties dont elle est composée, chacune est déjà par elle-même un grand art ; or, on doit juger de la grandeur et de la difficulté d'une œuvre où toutes les cinq doivent concourir à la fois.

VII. J'en ai pour preuve la Grèce. Elle est passionnée pour l'éloquence, et elle la cultive depuis longtemps avec un succès qu'on n'égale point ailleurs ; cependant les autres arts y sont encore plus anciens. Les Grecs les ont inventés, perfectionnés même, bien longtemps avant d'avoir tourné leurs efforts vers ce bel art de la parole. Quand je porte mes regards sur ce pays, Atticus, votre chère Athènes se présente d'abord et brille à mes yeux. C'est là que s'est élevé le premier orateur ; c'est là que le premier discours, conservé par l'écriture, a été transmis à la postérité. Avant Périclès, dont on

et expromere,
 quanta sit vis ejus,
 quantamque dignitatem
 afferat
 iis qui sint consecuti eam,
 neque propositum est nobis
 hoc loco,
 neque necessarium.

Vero affirmaverim hoc
 sine ulla dubitatione,
 esse unam rem
 difficillimam omnium,
 sive pariaturs aliqua arte,
 sive quadam exercitatione,
 sive natura.

Enim ex quinque rebus
 quibus dicitur constare,
 unaquæque earum
 est ipsa ars magna
 per sese.

Quare potest existimari
 quantam vim
 quantamque difficultatem,
 concursus quinque artium
 maximarum habeant.

VII. Græcia est testis, quæ,
 quum sit incensa
 studio eloquentiæ,
 excellatque jamdiu
 præstetque ceteris in ea,
 habet tamen
 omnes artes vetustiores,
 et non solum inventas,
 sed etiam perfectas
 multo ante
 quam hæc vis
 atque copia dicendi
 elaborata est a Græcis.
 Quum intueor in quam,
 tuæ Athenæ, Attice,
 occurrunt mihi maxime,
 et quasi lucent:
 in qua urbe
 orator se extulit primum,
 et oratio cœpta est etiam
 mandari primum
 monumentis et litteris.

et exposer,
 combien grande est la puissance d'elle,
 et quelle considération
 elle apporte
 à ceux qui ont acquis elle,
 n'est *ni l'objet* proposé à nous
 dans cette circonstance,
 ni nécessaire.

Mais j'affirmerai *volontiers* ceci
 sans aucune hésitation,
l'éloquence être une chose
 la plus difficile de toutes,
 soit qu'elle soit produite par un art,
 soit par certain exercice,
 soit par la nature.

Car des cinq parties
 dont elle est dite être composée,
 chacune d'elles
 est elle-même un art grand
 par elle-même.

C'est pourquoi il peut être jugé
 quelle grande force
 et quelle grande difficulté
 la réunion de cinq arts
 très-grands renferme.

VII. La Grèce *en* est témoin, elle-qui,
 bien qu'elle ait été enflammée
 de la passion de l'éloquence,
 et qu'elle excelle depuis-longtemps
 et l'emporte sur les autres dans cet *art*,
 possède cependant
 tous les arts plus anciens,
 et non seulement inventés,
 mais encore portés-à-la perfection
 longtemps avant
 que cette force
 et abondance de la parole
 ait été travaillée par les Grecs.
 Quand je considère celle-ci,
 ton Athènes, Atticus,
 se présente à moi avant-tout,
 et en-quelque-sortie brille:
 dans laquelle ville
 l'orateur se produisit d'abord,
 et le discours commença aussi
 à être confié pour-la-première fois
 aux monuments-écrits et aux lettres.

riclem, cujus scripta quædam feruntur, et Thucydidem, qui non nascentibus Athenis, sed jam adultis fuerunt, littera nulla est, quæ quidem ornatum aliquem habeat, et oratoris esse videatur. Quanquam opinio est, et eum, qui multis annis ante hos fuerit, Pisistratum, et paullo seniore etiam Solonem, posteaque Clisthenem, multum, ut temporibus illis, valuisse dicendo. Post hanc ætatem aliquot annis, ut ex Atticis monumentis potest perspicui, Themistocles fuit; quem constat quum prudentia, tum etiam eloquentia præstitisse : post Pericles, qui quum floreret omni genere virtutis, hac tamen fuit laude clarissimus. Cleonem etiam temporibus illis, turbulentum illum quidem civem, sed tamen eloquentem constat fuisse. Huic ætati suppare Alcibiades, Critias, Theramenes; quibus temporibus quod dicendi genus viguerit, ex Thucydidis scriptis, qui ipse tum fuit, intelligi

cite quelques écrits, et Thucydide qui, comme lui, vivait dans un temps où Athènes était déjà bien loin de son berceau, on ne trouve rien qui soit embelli des ornements de l'éloquence. On croit néanmoins que, longtemps auparavant, Pisistrate, Solon, un peu plus ancien que Pisistrate, et Clisthène, avaient pour leur siècle un grand talent oratoire. Quelques années plus tard, comme on peut le voir par l'histoire d'Athènes, parut Thémistocle, aussi grand orateur qu'habile politique. Après lui Périclès, renommé par tant d'autres qualités, le fut surtout par son éloquence. On convient aussi que dans le même temps, Cléon, citoyen factieux, n'en fut pas moins un orateur distingué. Presque à la même époque se présentent Alcibiade, Critias, Théramène. C'est surtout par les écrits de Thucydide, leur contemporain, qu'on peut juger quel goût régnait

Tamen ante Periclem,
 cujus quædam scripta
 feruntur,
 et Thucydidem,
 qui fuerunt,
 Athenis non nascentibus,
 sed jam adultis,
 nulla littera est,
 quæ quidem habeat
 aliquem ornatum,
 et videatur esse oratoris.
 Quanquam opinio est,
 et eum Pisistratum
 qui fuerit multis annis
 ante hos,
 et Solonem,
 paulo seniore etiam,
 posteaque Clisthenem,
 valuisse multum dicendo,
 ut temporibus illis.
 Aliquot annis
 post hanc ætatem,
 ut potest perspicui
 ex monumentis atticis,
 Themistocles fuit;
 quem constat
 præstitisse
 quum prudentia,
 tum etiam eloquentia;
 post Pericles,
 qui, quum floreret,
 omni genere virtutis,
 fuit tamen clarissimus
 hac laude.
 Constat etiam
 illis temporibus,
 illum quidem Cleonem
 fuisse turbulentum civem,
 sed tamen eloquentem.
 Alcibiades, Critias,
 Theramenes,
 suppare huic ætati.
 Potest intelligi maxime
 ex scriptis Thucydidis,
 qui ipse fuit tum,
 quod genus dicendi
 viguerit quibus temporibus :

Cependant avant Periclès,
 dont certains écrits
 sont cités,
 et avant Thucydide,
 qui existèrent,
 Athènes ne naissant pas,
 mais étant déjà florissante,
 aucune œuvre-littéraire n'est,
 qui certes ait
 quelque élégance,
 et paraisse être *digne* d'un orateur.
 Cependant l'opinion est,
 et ce Pisistrate,
 qui a existé bien des années
 avant ceux-ci,
 et Solon,
 un peu plus ancien encore,
 et postérieurement Clisthène,
 avoir valu beaucoup par la parole,
 eu-égard à ce temps là.
 Quelques années
 après cette époque,
 comme on peut le voir
 par l'histoire d'Athènes,
 Thémistocle parut;
 lequel il est établi
 avoir excellé
 non-seulement en sagesse,
 mais encore en éloquence;
 après vint Périclès,
 qui, bien qu'il se distinguât
 par toute sorte de mérite,
 fut néanmoins le plus illustre
 par ce talent.
 Il est constant aussi
 à cette époque,
 le fameux Cléon
 avoir été un citoyen factieux,
 mais toutefois éloquent.
 Alcibiade, Critias,
 Théràmène,
 sont presque-contemporains de cet âge.
 Il peut être compris surtout
 par les écrits de Thucydide,
 qui lui-même vécut alors,
 quel genre d'éloquence
 fleurit dans ces-temps-là .

maxime potest : grandes erant verbis, crebri sententiis, compressione rerum breves, et ob eam ipsam causam interdum subobscuri.

VIII. Sed ut intellectum est, quantam vim haberet accurata, et facta quodam modo oratio; tum etiam magistri dicendi multi subito exstiterunt; tum Leontinus Gorgias, Thrasy-machus Chalcedonius, Protagoras Abderites, Prodicus Ceus, Hippias Eleus in honore magno fuit; aliique multi temporibus eisdem docere se profitebantur, arrogantibus sane verbis, quemadmodum causa inferior (ita enim loquebantur) dicendo fieri superior posset. Iis opposuit sese Socrates, qui subtilitate quadam disputandi refellere eorum instituta solebat verbis. Hujus ex uberrimis sermonibus exstiterunt doctissimi viri; primumque tum philosophia, non illa de natura, quæ fuerat antiquior, sed hæc, in qua de bonis rebus et malis, deque hominum vita et moribus disputatur, inventa dicitur : quod quoniam genus ab hoc, quod

alors. Leur style était noble, sententieux, plein dans sa précision, et par sa précision même un peu obscur.

VIII. Dès que l'on eut compris tout l'effet d'un discours composé avec soin, et qui fût en quelque sorte un ouvrage régulier, alors s'élevèrent tout à coup une foule de professeurs dans l'art de parler. Gorgias le Léontin, Thrasy-maque de Chalcédoine, Protagoras d'Abdère, Prodicus de Céos, Hippias d'Élis, acquirent une grande réputation. Beaucoup d'autres, à la même époque, se vantaient, avec une présomptueuse arrogance, d'enseigner comment la cause la plus faible (c'est ainsi qu'ils s'exprimaient) pouvait, à l'aide de la parole, devenir la plus forte. Socrate se prononça contre eux, et réfuta leurs systèmes avec une dialectique fine et ingénieuse : ses doctes entretiens formèrent une foule de savants hommes; et c'est alors que fut trouvée la philosophie, non celle qui explique les secrets de la nature (elle est plus ancienne), mais celle qui traite du bien et du mal, et qui donne des principes de morale et de conduite. Comme cette science n'entre point dans le plan que nous nous sommes tracé, ren-

erant grandes verbis,
crebri sententiis,
breves compressione rerum,
et subobscuri interdum
ob eam causam ipsam.

VIII. Sed ut intellectum
quantam vim haberet [est
oratio accurata
et facta quodam modo,
tum etiam
multi magistri dicendi
exstiterunt subito ;
tum Gorgias Leontinus,
Thrasymachus
Chalcedonius,
Protagoras Abderites,
Prodicus Ceus,
Hippias Eleus
fuit in magno honore ;
multique alii
eisdem temporibus
profitebantur se docere,
verbis sane arrogantibus,
quemadmodum
causa inferior
(loquebantur enim ita)
posset fieri superior
dicendo.

Socrates sese opposuit iis,
qui solebat refellere
instituta eorum
quadam subtilitate
disputandi.

Viri doctissimi exstiterunt
ex sermonibus hujus
uberrimis ;
tumque primum philosophia
dicitur inventa,
non illa de natura,
quæ fuerat antiquior
sed hæc,
in qua disputatur
de rebus bonis et malis,
deque vita et moribus
hominum :
reijciamus philosophos
in aliud tempus,

ils étaient nobles par les termes,
serrés par les pensées,
brefs par la concision des idées,
et un-peu-obscur parfois
pour ce motif même.

VIII. Mais dès que l'on eut compris,
quel effet produisait
un discours composé-avec-soin
et fait d'une certaine manière,
alors aussi
une foule de professeurs d'éloquen
parurent soudain ;
alors Gorgias de Léontium,
Thrasymaque
de Chalcédoine,
Protagoras d'Abdère,
Prodicus de Céos,
Hippias d'Élée
fut en grand honneur ;
et beaucoup d'autres
dans les mêmes temps
annonçaient soi enseigner,
en termes certes arrogants,
comment
la cause la plus faible
(car ils parlaient ainsi)
pouvait devenir la plus forte
à-l'aide-de-la-parole.
Socrate s'éleva contre eux,
qui avait coutume de réfuter
les principes de ceux-ci
avec une certaine finesse
de discuter (dans la discussion).
Des hommes très-savants surgirent
des entretiens de celui-ci
très-féconds ;
et alors d'abord la philosophie
est dite avoir été inventée,
non celle qui s'occupe de la nature,
qui avait été plus ancienne,
mais celle-ci,
dans laquelle on discute
sur les choses bonnes et mauvaises,
et sur la vie et les mœurs
des hommes :
renvoyons les philosophes
à un autre temps,

proposuimus, abhorret, philosophos aliud in tempus rejiciamus; ad oratores, a quibus degressi sumus, revertamur.

Exstitit igitur jam senibus illis, quos paullo ante diximus, Isocrates, cujus domus cunctæ Græciæ quasi ludus quidam patuit atque officina dicendi, magnus orator, et perfectus magister, quanquam forensi luce caruit, intraque parietes aluit eam gloriam, quam nemo, meo quidem judicio, est postea consecutus. Is et ipse scripsit multa præclare, et docuit alios; et quum cetera melius, quam superiores, tum primus intellexit, etiam in soluta oratione, dum verum effugeres, modum tamen et numerum quemdam oportere servari. Ante hunc enim verborum quasi structura, et quædam ad numerum conclusio nulla erat; aut, si quando erat, non apparebat eam dedita opera esse quæsitam: quæ forsitan laus sit; verumtamen natura magis tum, casuque nonnunquam, quam aut ratione aliqua, aut observatione fiebat. Ipsa

voyons les philosophes à un autre temps, et revenons aux orateurs dont nous nous sommes écartés.

Tous ceux dont j'ai viens de parler étaient déjà dans la vieillesse, lorsque parut Isocrate, dont la maison fut en quelque sorte une école publique d'éloquence, et un gymnase ouvert à toute la Grèce; Isocrate, grand orateur, maître accompli, et qui, sans produire son talent au grand jour du barreau, acquit, dans la retraite du cabinet, une gloire où nul autre, selon moi, n'est parvenu depuis. Il composa lui-même beaucoup de brillants écrits, et il enseigna aux autres l'art d'écrire. Supérieur en tout le reste à ses prédécesseurs, il comprit encore le premier qu'il est un nombre et une mesure qu'on doit observer même dans la prose, sans toutefois y faire entrer de vers. Avant lui on ne connaissait point l'art d'arranger les mots et de terminer harmonieusement les périodes. Quand on rencontrait cette harmonie, on ne paraissait point l'avoir cherchée à dessein; et c'est peut-être un mérite. Quoi qu'il en soit, c'était la nature et le hasard, plutôt que la méthode et l'observation qui alors

quoniam hoc genus abhorret
ab hoc quod proposuimus,
revertamur ad oratores,
a quibus sumus degressi.

Illis jam senibus,
quos diximus
paullo ante,
Isocrates igitur exstitit,
cujus domus patuit
cunctæ Græciæ,
quasi quidam ludus
atque officina dicendi ;
magnus orator,
et magister perfectus,
quanquam caruit
luce forensi,
aluitque intra parietes
eam gloriam,
quam nemo,
meo quidem judicio,
consecutus est postea.
Is et ipse
scripsit multa præclare,
et docuit alios ;
et quum intellexit
cetera melius
quam superiores,
tum intellexit primus
oportere modum tamen
et quemdam numerum
servari
etiam in oratione soluta,
dum effugeres versum.
Enim ante hunc
nulla quasi structura
et quædam conclusio
verborum
ad numerum erat ;
aut, si quando erat,
non apparebat
eam quæsitam esse
opera dedita :
quæ sit forsitan laus ;
verum tamen fiebat
magis tum natura,
casuque nonnunquam,
quam ratione aliqua,

puisque ce genre est étranger
à ce que nous avons-eu-en-vue,
revenons aux orateurs,
dont nous nous sommes écartés.

Ceux-là *étant* déjà vieux,
dont nous avons parlé
un peu auparavant,
Isocrate donc parut,
dont la maison fut ouverte
à toute la Grèce,
comme une espèce d'école
et un laboratoire d'éloquence ;
grand orateur,
et maître accompli,
quoique il se soit abstenu
du grand-jour du forum,
et ait nourri dans sa-maison
cette gloire,
que personne,
à mon avis du moins,
n'a acquise postérieurement.
Celui-ci aussi lui-même
composa beaucoup *d'écrits* avec éclat,
et enseigna à d'autres (l'art d'écrire) ;
et non-seulement il comprit
les autres choses mieux
que ses prédécesseurs,
mais-encore il comprit le premier
falloir une mesure cependant
et certaine cadence
être observée,
même dans le style de-la-prose,
pourvu que tu évitasses le vers.
En-effet avant celui-ci
aucune espèce de construction
et certaine période
oratoire
selon la cadence n'existait ;
ou, si parfois elle existait,
il n'était pas évident
elle avoir été cherchée
de propos délibéré :
ce-qui serait peut-être un mérite,
toutefois *la chose* arrivait
plutôt alors par un-effet-de-la nature
et par hasard quelquefois,
que par une méthode quelconque

enim natura circumscriptione quadam verborum comprehendit concluditque sententiam; quæ quum aptis constricta verbis est, cadit etiam plerumque numerose. Nam et aures ipsæ, quid plenum, quid inane sit, judicant, et spiritu, quasi necessitate aliqua, verborum comprehensio terminatur, in quo non modo deficî, sed etiam laborare turpe est.

IX. Tum fuit Lysias, ipse quidem in causis forensibus non versatus, sed egregie subtilis scriptor atque elegans, quem jam prope audeas oratorem perfectum dicere: nam plane quidem perfectum, et cui nihil admodum desit, Demosthenem facile dixeris. Nihil acute inveniri potuit in eis causis, quas scripsit, nihil (ut ita dicam) subdole, nihil versute, quod ille non viderit; nihil subtiliter dici, nihil presse, nihil enucleate, quo fieri possit aliquid limatius; nihil contra

y conduisaient quelquefois; car la nature elle-même enferme la pensée en un contour de paroles qui la comprend tout entière; et quand ce cercle est rempli d'expressions heureusement enchaînées, on arrive presque toujours à une cadence nombreuse. L'oreille juge d'elle-même si la phrase est pleine, ou si quelque vide en rompt la mesure; et la fin des périodes est nécessairement indiquée par les intervalles de la respiration, qui ne peut ni manquer ni même être gênée sans produire l'effet le plus choquant.

IX. Dans le même temps vécut Lysias qui ne parut pas non plus au barreau, mais qui écrivait avec une délicatesse et une élégance parfaites dans le genre simple; on oserait presque l'appeler un orateur accompli: car un orateur accompli de tout point, et auquel il ne manque absolument rien, c'est sans contredit Démosthène. Dans les causes qu'il a plaidées, il n'est pas une subtilité, une finesse, une ruse oratoire, que son génie ne lui ait révélée; rien de plus délicat, de plus serré, de plus lumineux, de plus châtié que son style; rien en même temps de plus grand, de plus véhém-

aut observatione.
 Enim natura ipsa
 comprehendit
 concluditque sententiam
 quadam circumscriptione
 verborum
 quæ cadit etiam numerosa
 plerumque,
 quum constricta est
 verbis aptis.
 Nam aures et ipsæ
 judicant
 quid sit plenum,
 quid inane,
 et comprehensio verborum
 terminatur spiritu,
 quasi aliqua necessitate :
 in quo
 turpe est
 non modo deficî,
 sed etiam laborare.

IX. Tum fuit Lysias,
 ipse quidem
 non versatus
 in causis forensibus,
 sed scriptor
 egregie subtilis
 atque elegans,
 quem audeas prope jam
 dicere oratorem perfectum :
 nam dixeris facile
 Demosthenem
 plane quidem perfectum,
 et cui nihil desit admodum.
 Nihil potuit inveniri acute,
 in eis causis,
 quas scripsit,
 nihil subdole,
 ut ita dicam,
 nihil versute,
 quod ille non viderit;
 nihil dici subtiliter,
 nihil presse,
 nihil enucleate,
 quo aliquid
 limatius fieri possit;
 nihil contra grande,

ou par l'observation.
 En effet la nature elle-même
 comprend
 et enferme une pensée
 dans un certain contour
 de paroles
 qui tombe même nombreuse
 le plus souvent,
 lorsqu'elle a été remplie
 de termes convenables.
 Car les oreilles aussi elles-mêmes
 jugent
 ce qui est plein,
 ce qui est vide,
 et la période
 est bornée par la respiration,
 comme par quelque nécessité :
 en quoi
 il est honteux
 non-seulement d'être trahi,
 mais aussi d'être gêné.

IX. Alors exista Lysias,
 lui-même à la vérité
 ne s'étant pas occupé
 des affaires du barreau,
 mais écrivain
 remarquablement délicat
 et élégant,
 que tu oserais presque déjà
 appeler un orateur parfait :
 car tu pourrais-dire sans hésiter
 Démosthène
 entièrement certes parfait,
 et à qui rien ne manque absolument.
 Rien n'a pu être trouvé subtilement,
 dans ces plaidoyers,
 qu'il a écrits,
 rien avec-finesse,
 pour ainsi dire,
 rien avec-ruse,
 qu'il n'ait pas vu ;
 rien n'a pu être dit délicatement,
 rien d'une-manière-serrée,
 rien clairement,
 en-comparaison-de-quoi quelque chose
 de plus châtié puisse être fait ;
 rien d'autre part de grand,

grande, nihil incitatum, nihil ornatum vel verborum gravitate, vel sententiarum, quo quidquam esset elatius. Huic Hyperides proximus, et Æschines fuit, et Lycurgus, et Dinarchus, et is, cujus nulla exstant scripta, Demades, aliique plures. Hæc enim ætas effudit hanc copiam; et, ut opinio mea fert, succus ille et sanguis incorruptus usque ad hanc ætatem oratorum fuit, in qua naturalis inesset, non fucatus nitor. Phalereus enim successit eis senibus adolescens, eruditissimus ille quidem horum omnium, sed non tam armis institutus, quam palæstra; itaque delectabat magis Athenienses, quam inflammabat: processerat enim in solem, et pulverem, non ut e militari tabernaculo, sed ut e Theophrasti, doctissimi hominis, umbraculis. Hic primus inflexit orationem, et eam mollem teneramque reddidit; et suavis, sicut fuit, videri maluit, quam gravis; sed suavitate ea,

ment, de plus orné, de plus sublime, soit par la noblesse de l'expression, soit par la majesté des pensées. Ceux qui approchent le plus de Démosthène, sont Hypéride, Eschine, Dinarque, Démade (dont il ne reste rien), et plusieurs autres : car telle fut la fécondité de ce grand siècle : et c'est à mon avis jusqu'à cette génération d'orateurs que se conserva tout entière cette sève et cette pureté de sang, qui donnait à l'éloquence un coloris naturel, et une beauté sans fard. En effet, tous ces orateurs étaient vieux, quand Démétrius de Phalère, encore jeune, leur succéda; Démétrius, le plus savant de tous, mais qui, moins exercé au maniement des armes qu'aux jeux de la palestres, charmait les Athéniens plutôt qu'il ne les enflammait. Aussi était-ce de l'école paisible du savant Théophraste, et non de la tente du guerrier, qu'il était sorti pour braver les ardeurs du soleil et la poussière des combats. Il altéra le premier le véritable caractère de l'éloquence, et lui ôta son nerf et sa vigueur; il aimait mieux paraître doux que fort, et il le fut en effet

nihil incitatum,
 nihil ornatum
 vel gravitate verborum,
 vel sententiarum,
 quo quidquam
 esset elatius.
 Hyperides
 fuit proximus huic,
 et Æschines,
 et Lycurgus,
 et Dinarchus,
 et is Demades,
 cujus nulla scripta exstant,
 pluresque alii.
 Enim hæc ætas
 effudit hanc copiam;
 et, ut mea opinio fert,
 ille succus
 et sanguis incorruptus fuit
 usque ad hanc ætatem
 oratorum,
 in qua nitor naturalis,
 non fucatus, inesset.
 Enim Phalereus,
 adolescens,
 successit eis senibus,
 ille quidem eruditissimus
 omnium horum,
 sed non tam institutus
 armis quam palæstra;
 itaque
 delectabat Athenienses
 magis quam inflammabat:
 enim processerat in solem,
 et pulverem,
 non ut e tabernaculo
 militari,
 sed ut ex umbraculis
 Theophrasti,
 hominis doctissimi.
 Hic inflexit orationem
 primus,
 et eam reddidit
 mollem teneramque;
 maluitque videri suavis,
 sienti fuit,
 quam gravis;

rien de véhément,
 rien d'orné
 soit par la noblesse des termes,
 soit par *celle* des pensées,
 en-comparaison-de-quoi rien
 fût plus sublime.
 Hypéride
 fut le plus rapproché de celui-ci,
 et Eschine,
 et Lycurgue,
 et Dinarque,
 et ce Démade,
 dont aucun écrit ne reste,
 et plusieurs autres.
 Car ce siècle
 produisit cette abondance;
 et, comme mon opinion le comporte,
 cette sève
 et ce sang non-corrompu dura
 jusqu'à cette génération
 d'orateurs,
 dans laquelle un éclat naturel,
 non fardé, se trouvait.
 Car *Démétrius* de Phalère,
 encore jeune,
 succéda à eux *déjà* vieux,
 lui certes le plus savant
 de tous ces *orateurs*,
 mais pas tant exercé
 aux armes qu'à la palestre;
 c'est-pourquoi
 il charmait les Athéniens
 plus qu'il ne *les* enflammait:
 car il s'était avancé au soleil,
 et à la poussière,
 non comme *au sortir* d'une tente
 militaire,
 mais comme des ombrages (de l'école)
 de Théophraste,
 homme très-savant.
 Celui-ci altéra l'éloquence
 le premier,
 et la rendit
 molle et tendre;
 et aima mieux paraître doux,
 comme il fut (en effet),
 que fort;

qua perfunderet animos, non qua perfringeret: tantum ut memoriam concinnitatis suæ, non (quemadmodum de Pericle scripsit Eupolis) cum delectatione aculeos etiam relinqueret in animis eorum, a quibus esset auditus.

X. Videsne igitur, in ea ipsa urbe, in qua et nata, et alta sit eloquentia, quam ea sero prodierit in lucem? siquidem ante Solonis ætatem et Pisistrati, de nullo, ut diserto, memoriæ proditum est. At hi quidem, ut populi romani ætas est, senes; ut Atheniensium secula numerantur, adolescentes debent videri. Nam etsi Servio Tullio regnante viguerunt, tamen multo diutius Athenæ jam erant, quam est Roma ad hodiernum diem. Nec tamen dubito, quin habuerit vim magnam semper oratio. Neque enim jam Troicis temporibus tantum laudis in dicendo Ulyssi tribuisset Homerus, et Nestori (quorum alterum vim habere voluit, alterum suavitatem), nisi jam tum esset honos eloquentiæ; neque ipse

mais d'une douceur qui pénétrait les âmes sans les émouvoir. On gardait le souvenir de sa diction harmonieuse; mais il ne savait pas, comme Eupolis le rapporte de Périclès, laisser l'aiguillon avec le sentiment du plaisir dans l'âme de ses auditeurs.

X. Vous le voyez : la ville même qui fut le berceau de l'éloquence ne la vit naître que fort tard, puisque, avant le siècle de Solon et de Pisistrate, l'histoire ne fait mention d'aucun homme éloquent. Mais ceux-ci déjà vieux, si on compare leur âge à celui du peuple romain, doivent nous paraître jeunes, eu égard aux siècles nombreux que comptent les Athéniens. Ils fleurirent, il est vrai, au temps du roi Servius Tullius ; mais dès lors Athènes était beaucoup plus ancienne que Rome ne l'est aujourd'hui. Toutefois je ne doute pas que la parole n'ait toujours exercé un puissant empire. En effet, si, dès le temps de la guerre de Troie, l'éloquence n'avait pas été en honneur, Homère n'élèverait pas si haut les discours d'Ulysse et de Nestor, auxquels il donne pour attribut, à l'un la force, à l'autre

sed ea suavitate
qua perfunderet animos,
non qua perfringeret :
ut relinqueret tantum
memoriam
suæ concinnitatis,
non (quemadmodum
Eupolis
scripsit de Pericle)
relinqueret aculeos
cum delectatione
in animis eorum,
a quibus esset auditus.

X. Videsne igitur
quam sero eloquentia
prodierit in lucem
in ea urbe ipsa,
in qua nata sit et alta ?
siquidem ante ætatem
Solonis et Pisistrati,
proditum est memoriæ
de nullo, ut diserto.
At hi quidem senes,
ut ætas populi romani est ;
debent videri adolescentes,
ut sæcula Atheniensium
numerantur.
Nam etsi viguerunt
Servio Tullio regnante,
tamen Athenæ erant
multo diutius jam,
quam Roma est
ad diem hodiernum.
Nec dubito tamen
quin oratio habuerit
semper magnam vim.
Etenim Homerus
non tribuisset Ulyssi
tantum laudis in dicendo,
jam temporibus Troicis,
et Nestori
(quorum voluit
alterum habere vim,
alterum suavitatem),
si jam tum
honus non esset eloquentiæ ;
et hic poeta ipse

mais de cette douceur
dont il pénétrât les cœurs,
non dont il *les* émût :
en sorte qu'il laissait seulement
le souvenir
de son élégance,
et non (comme
Eupolis
l'a écrit de Périclès)
laissait l'aiguillon
avec le plaisir
dans les âmes de ceux,
par lesquels il avait été entendu.

X. Vois-tu donc
combien tard l'éloquence
a paru à la lumière
dans cette ville même,
où elle est née et a été nourrie ?
car avant le siècle
de Solon et de Pisistrate,
il *n'a* été fait mention
de personne, comme éloquent.
Mais ceux-ci à la vérité *sont* vieux,
selon que l'âge du peuple romain est ;
ils doivent paraître jeunes,
selon que les siècles des Athéniens
sont comptés.
Car bien qu'ils aient fleuri
Servius Tullius régnant,
cependant Athènes existait
depuis beaucoup plus longtemps déjà,
que Rome *n'existe*
jusqu'au jour d'aujourd'hui.
Et je ne doute pas néanmoins
que la parole n'ait eu
toujours une grande force.
Et en effet Homère
n'aurait pas attribué à Ulysse
tant de mérite en parlant,
dès les temps de-la-guerre-de-Troie,
ainsi-qu'à Nestor
(desquels il a voulu
l'un avoir la force,
l'autre la douceur),
si dès lors
honneur n'avait-été à l'éloquence ;
et ce poète lui-même

poeta hic tam idem ornatus in dicendo, ac plane orator fuisset : cujus etsi incerta sunt tempora, tamen annis multis fuit ante Romulum ; siquidem non infra superiorem Lycurgum fuit, a quo est disciplina Lacedæmoniorum adstricta legibus. Sed studium ejus generis majorque vis agnoscitur in Pisistrato. Denique hunc proximo seculo Themistocles insecutus est, ut apud nos, perantiquus ; ut apud Athenienses, non ita sane vetus. Fuit enim regnante jam Græcia, nostra autem civitate non ita pridem dominatu regio liberata ; nam bellum Volscorum illud gravissimum, cui Coriolanus exsul interfuit, eodem fere tempore, quo Persarum bellum, fuit, similisque fortuna clarorum virorum : siquidem uterque, quum civis egregius fuisset, populi ingrati pulsus injuria, se ad hostes contulit, conatumque iracundiæ suæ morte sedavit. Nam etsi aliter est apud te, Attice, de Coriolano, concede tamen, ut huic generi mortis potius assentiar.

la douceur ; et lui-même n'aurait pas enrichi ses écrits de ces belles harangues, qui font de ce poète un véritable orateur. Il est vrai que l'époque d'Homère est incertaine ; cependant il vécut bien des années avant Romulus, puisqu'il n'est pas postérieur au premier Lycurgue, auteur des sévères institutions de Lacédémone. Mais on convient que Pisistrate cultiva plus particulièrement l'éloquence elle-même, et en obtint de plus grands effets. Dans le siècle suivant parut Thémistocle, très-ancien pour nous, assez moderne pour les Athéniens. Quand il vécut, la Grèce régnait déjà dans toute sa gloire, et Rome était à peine affranchie de la domination des rois ; car cette mémorable guerre des Volsques à laquelle prit part Coriolan exilé, coïncide presque avec celle des Perses ; et ces deux hommes célèbres eurent à peu près la même destinée. Tous deux, après avoir été l'ornement de leur patrie, en furent chassés par un peuple ingrat, et passèrent chez l'ennemi ; et tous deux réprimèrent, en se donnant la mort, ce premier mouvement d'une âme irritée. Je sais que vous rapportez autrement la fin de Coriolan ; mais permettez-moi de préférer la tradition qui le fait mourir ainsi.

non fuisset idem
 tam ornatus in dicendo,
 ac plane orator :
 etsi tempora cujus
 sunt incerta,
 tamen fuit multis annis
 ante Romulum ;
 si quidem non fuit
 infra Lycurgum superiorem,
 a quo
 disciplina Lacedæmoniorum
 adstricta est legibus.
 Sed studium ejus generis
 visque major
 agnoscitur in Pisistrato.
 Denique Themistocles
 insecutus est hunc
 sæculo proximo,
 per antiquus, ut apud nos ;
 non ita vetus sane,
 ut apud Athenienses.
 Enim fuit
 Græcia jam regnante,
 nostra autem civitate
 liberata non ita pridem
 dominatu regio ;
 nam illud bellum
 Volscorum
 gravissimum,
 cui Coriolanus interfuit
 exsul,
 fuit fere eodem tempore,
 quo bellum Persarum,
 et fortuna
 virorum clarorum
 similis :
 siquidem uterque,
 quum fuisset civis egregius,
 pulsus injuria
 populi ingrati,
 contulit se ad hostes
 sedavitque morte
 conatum suæ iracundiæ.
 Nam etsi aliter est apud te
 de Coriolano,
 concede tamen
 ut assentiar potius

n'aurait pas été en-même-temps
 si orné en parlant,
 et tout à fait orateur :
 quoique l'époque de celui-ci
 soit incertaine,
 cependant il a existé bien des années
 avant Romulus ;
 puisqu'il n'a pas existé
 après Lycurgue l'ancien,
 par lequel
 l'éducation des Lacédémoniens
 a été assujettie à des lois.
 Mais une étude de ce genre
 et une puissance plus grande
 se reconnaît dans Pisistrate.
 Enfin Thémistocle
 a suivi celui-ci
 au siècle suivant,
 fort ancien, en-comparaison-de nous ;
 non pas si vieux certes,
 en-tant-que chez les Athéniens.
 Car il a existé
 la Grèce étant déjà souveraine,
 mais notre république
 étant délivrée non depuis si longtemps
 de la domination des rois ;
 car cette guerre
 des Volsques
 si-considérable,
 à laquelle Coriolan prit-part
 pendant-son-exil,
 eut-lieu presque à la même époque,
 que la guerre des Perses ,
 et la fortune
 de ces hommes illustres
 fut semblable :
 puisque l'un-et-l'autre,
 après avoir été un citoyen excellent,
 banni par l'injustice
 d'un peuple ingrat,
 se transporta chez l'ennemi,
 et réprima par la mort
 le mouvement de son ressentiment.
 Car s'il en est autrement chez toi
 au-sujet de Coriolan,
 accorde-moi toutefois
 que j'approuve plutôt

XI. — At ille ridens, Tuo vero, inquit, arbitrato; quoniam quidem concessum est rhetoribus ementiri in historiis, ut aliquid dicere possint argutius. Ut enim tu nunc de Coriolano, sic Clitarchus, sic Stratocles de Themistocle finxit. Nam, quem Thucydides, qui et Atheniensis erat, et summo loco natus, summusque vir, et paullo ætate posterior, tantum mortuum scripsit, et in Attica clam humatum; addidit, fuisse suspicionem veneno sibi conscivisse mortem : hunc isti aiunt, quum taurum immolavisset, excepisse sanguinem patera, et, eo poto, mortuum concidisse. Hanc enim mortem rhetorice et tragice ornare potuerunt; illa mors vulgaris nullam præbebat materiem ad ornatum. Quare, quoniam tibi ita quadrat, omnia fuisse in Themistocle paria et Coriolano, pateram quoque a me sumas licet; præbebo etiam hostiam, ut Coriolanus sit planè alter Themistocles. — Sit sane, inquam, ut lubet, de isto; et ego cautius posthac his-

XI. — Vous en êtes le maître, dit Atticus en riant, puisqu'il est permis aux rhéteurs d'altérer les faits pour embellir leurs récits. Votre fable de Coriolan, Clitarque et Stratoclès l'ont aussi débitée sur Thémistocle. Thucydide, Athénien, né dans une classe élevée, et d'un mérite aussi haut que sa naissance, Thucydide, presque contemporain de Thémistocle, écrit seulement qu'il mourut, et qu'il fut enterré secrètement dans l'Attique. Il ajoute qu'on le soupçonna de s'être empoisonné; et les deux écrivains que j'ai nommés affirment qu'ayant immolé un taureau, il en reçut le sang dans une coupe, le but, et tomba sans vie, mort vraiment tragique, et qui prêtait aux plus brillantes déclamations. Un trépas vulgaire n'eût offert aucune matière aux ornements de la rhétorique. Ainsi, puisqu'il vous convient que tout soit pareil dans Thémistocle et dans Coriolan, recevez aussi la coupe de mes mains; je fournirai même la victime, afin que Coriolan soit de tout point un autre Thémistocle. — Eh bien! répondis-je, qu'il en soit de Coriolan comme vous l'entendrez. Je serai

huic generi mortis.

XI. At ille ridens,
Tuo arbitrato vero, inquit;
quoniam quidem
concessum est rhetoribus
ementiri in historiis,
ut possint
dicere aliquid argutius.
Ut enim tu nunc
de Coriolano,
sic Clitarchus,
sic Stratocles
finxit de Themistocle.
Nam, quem Thucydides,
qui erat et Atheniensis,
et natus loco summo,
et paullo posterior ætate,
virque summus,
scripsit tantum mortuum,
et inhumatum clam
in Attica,
addidit suspicionem fuisse
conscivisse mortem sibi
veneno;
isti aiunt hunc,
quum immolavisset taurum,
excepisse sanguinem patera,
et, eo poto,
concidisse mortuum.
Enim potuerunt
ornare hanc mortem
rhetorice et tragice;
illa mors vulgaris
præbebat nullam materiam
ad ornatum.
Quare,
quoniam quadrat ita tibi,
omnia fuisse paria
in Themistocle
et Coriolano,
licet sumas a me
pateram quoque;
præbebo etiam hostiam,
ut Coriolanus sit plane
alter Themistocles.
— Sit sane, inquam,
ut lubet, de isto;

ce genre de mort.

XI. Mais lui riant,
A ton gré, en vérité, dit-il;
puisque certes
il a été permis aux rhéteurs
de mentir dans les récits-historiques,
pour qu'ils puissent
dire quelque chose de plus piquant.
Car comme toi maintenant
sur Coriolan,
ainsi Clitarque,
ainsi Stratoclès
l'a imaginé sur Thémistocle.
Car, celui que Thucydide,
qui était et Athénien,
et né d'une famille illustre,
et un peu postérieur par le temps,
et un homme distingué,
a écrit seulement mort,
et inhumé secrètement
en Attique,
il a ajouté soupçon avoir été
lui s'être donné la mort
par le poison;
ceux-là disent lui,
après qu'il eut immolé un taureau,
avoir recueilli le sang dans une coupe,
et, ce sang bu,
être tombé mort.
Car ils ont pu
embellir cette mort
oratoirement et tragiquement,
cette mort vulgaire
n'offrait aucune matière
pour l'ornement.
C'est-pourquoi,
puisque'il convient ainsi à toi,
tout avoir été pareil
dans Thémistocle
et Coriolan,
il est permis que tu reçoives de moi
une coupe aussi;
je fournirai aussi la victime,
pour que Coriolan soit tout-à-fait
un second Thémistocle.
— Qu'il soit donc, dis-je,
comme il te plaît, de ton (Coriolan);

toriam attingam, te audiente; quem rerum romanarum auctorem laudare possum religiosissimum.

Sed tum fere Pericles, Xanthippi filius, de quo ante dixi, primus adhibuit doctrinam : quæ quanquam tum nulla erat dicendi, tamen, ab Anaxagora physico eruditus, exercitationem mentis a reconditis abstrusisque rebus ad causas forenses popularesque facile traduxerat. Hujus suavitate maxime hilaratæ sunt Athenæ; hujus ubertatem et copiam admiratæ, ejusdem vim dicendi terroremque timuerunt.

XII. Hæc igitur ætas prima Athenis oratorem prope perfectum tulit. Nec enim in constituentibus rempublicam, nec in bella gerentibus, nec in impeditis ac regum dominatione devinctis, nasci cupiditas dicendi solet. Pacis est comes, otiique socia, et jam bene constitutæ civitatis quasi alumna

désormais plus circonspect en parlant d'histoire devant vous; c'est un hommage que je dois au plus exact des historiens de notre république; mais revenons aux Grecs.

Périclès fut le premier qui appela la science à son aide. Ce n'est pas qu'il y eût alors une science de bien dire; mais, disciple du physicien Anaxagore, il porta dans les discussions de la tribune et du barreau toutes les ressources d'un esprit exercé par les études les plus abstraites et les plus profondes. Athènes aima la douceur de son langage; elle admira sa richesse et son abondance; elle redouta sa force, et trembla devant lui.

XII. Le siècle de Périclès fut donc le premier âge de l'éloquence athénienne, et il produisit un orateur presque accompli. Ce n'est point, en effet, quand on fonde les états, ni quand on fait la guerre, ni quand le génie est entravé et enchaîné par la domination d'un roi, que peut naître le goût de l'éloquence. Compagne de la paix, amie du repos, elle est le fruit d'une société déjà régulièrement con-

et ego posthac
attingam historiam
cautius,
te audiente;
quem auctorem
rerum romanarum
possum laudare
religiosissimum.

Sed tum Pericles,
filius Xanthippi,
de quo dixi ante,
adhibuit doctrinam
fere primus;
quanquam tum
quæ dicendi erat nulla,
tamen
eruditus ab Anaxagora
physico,
traduxerat facile
exercitationem mentis
a rebus reconditis
abstrusisque
ad causas forenses
popularesque.
Athenæ sunt
hilaratæ maxime
suavitate hujus;
admiratæ ubertatem
copiamque hujus,
timuerunt vim dicendi
terroremque ejusdem.

XII. Igitur hæc ætas
tulit prima Athenis
oratorem perfectum.
Etenim cupiditas dicendi
non solet nasci
in constituentibus
republicam,
nec in gerentibus bella,
nec in impeditis
ac devinctis
dominatione regum.
Eloquentia est comes pacis,
sociaque otii,
et quasi quædam alumna
civitatis jam
bene constitutæ.

et moi dorénavant
je m'occuperai d'histoire
avec-plus-de réserve,
toi entendant;
lequel écrivain
de l'histoire romaine
je peux louer
(comme) le plus exact.

Mais alors Périclès,
fils de Xanthippe,
dont j'ai parlé auparavant,
appela-à-son aide la science
presque le premier;
quoique alors
cette-science de parler fût nulle,
cependant
instruit par Anaxagore
le physicien,
il avait transporté facilement
les ressources d'un esprit-exercé
des études profondes
et abstraites
aux affaires du-barreau
et des assemblées-du-peuple.
Athènes a été
égayée beaucoup
par la douceur de celui-ci,
admirant la richesse
et l'abondance de celui-ci,
elle craignit la force de parole
et l'éloquence-redoutable du même.

XII. Ainsi-donc ce siècle
produisit le premier à Athènes
un orateur parfait.
En effet le goût de l'éloquence
n'a pas coutume de naître
chez ceux-qui-fondent
un État,
ni chez ceux-qui-font des guerres,
ni chez les peuples entravés
et enchaînés
par la domination des rois.
L'éloquence est compagne de la paix,
et amie du repos,
et comme une espèce-d'élève
d'un État déjà
bien organisé.

quædam, eloquentia. Itaque ait Aristoteles, quum, sublati in Sicilia tyrannis, res privatæ longo intervallo judiciis repeterentur, tum primum, quod esset acuta illa gens, et controversa natura, artem et præcepta Siculos Coracem et Tisiam conscripsisse. Nam antea neminem solitum via, nec arte, sed accurate tamen, et de scripto plerosque dicere; scriptasque fuisse et paratas a Protagora rerum illustrium disputationes, quæ nunc communes appellantur loci. Quod idem fecisse Gorgiam, quum singularum rerum laudes vituperationesque conscripsisset; quod judicaret hoc oratoris esse maxime proprium, rem augere posse laudando, vituperandoque rursus affligere. Huic Antiphontem Rhamnusium similia quædam habuisse conscripta; quo neminem unquam melius ullam oravisse capitis causam, quum se ipse defenderet, se audiente, locuples auctor scripsit Thucydides. Nam Lysiam primo profiteri solitum artem esse dicendi;

stituée. Aussi ce ne fut, suivant Aristote, qu'après l'abolition de la tyrannie en Sicile, et lorsque les tribunaux, fermés depuis longtemps, se rouvrirent pour juger les différends entre particuliers, que Corax et Tisias commencèrent à donner des leçons de rhétorique chez ce peuple naturellement subtile et disputeur. Avant eux on ne connaissait ni art ni méthode; et cependant on parlait avec soin, et la plupart écrivaient leurs discours. Aristote ajoute que Protagoras composa, sur les questions générales les plus remarquables, des traités qu'on appelle aujourd'hui *lieux communs*. A son exemple, Gorgias écrivit sur différents sujets des morceaux consacrés à l'éloge ou au blâme: car selon lui le plus beau privilège de l'orateur était de pouvoir, en louant ou en blâmant, élever et abaisser tour à tour une même chose. Antiphon de Rhamnonte avait aussi composé des écrits de ce genre. Nul ne plaïda jamais une cause capitale mieux que ne fit cet orateur dans une affaire où il se défendait lui-même: c'est un témoignage que lui rend Thucydide, auteur digne de foi et qui l'avait entendu. Quant à Lysias, il fit d'abord profession de dire qu'il y avait un art de parler. Ensuite, voyant que Théodore de By-

Itaque Aristoteles ait,
 tyrannis sublati
 in Sicilia,
 quum res privatæ
 repeterentur judiciis
 longo intervallo,
 tum primum
 Siculos Coracem et Tisiam
 conscripsisse
 artem et præcepta,
 quod illa gens esset acuta
 et controversa natura.
 Nam antea
 neminem solitum
 dicere via nec arte,
 sed plerosque dicere tamen
 accurate et de scripto,
 disputationesque
 rerum illustrium
 fuisse scriptas et paratas
 a Protagora,
 quæ appellantur nunc
 loci communes.
 Gorgiam fecisse quod idem,
 quum conscripsisset
 laudes vituperationesque
 singularum rerum;
 quod judicaret
 hoc esse maxime proprium
 oratori,
 posse augere rem laudando,
 rursusque affligere
 vituperando.
 Antiphontem Rhamnusium
 habuisse conscripta
 quædam similia huic;
 quo Thucydides,
 auctor locuples,
 scripsit neminem unquam
 oravisse melius
 causam capitis,
 quum se defenderet ipse,
 se audiente.
 Nam Lysiam primo
 solitum profiteri
 esse artem dicendi;
 deinde eum cœpisse

Aussi Aristote dit,
 les tyrans ayant été abolis
 en Sicile,
 comme les affaires privées
 étaient reprises *dans* les tribunaux
 après un long intervalle,
 alors pour-la-première-fois
 les Siciliens Corax et Tisias
 avoir rédigé
 un traité et des préceptes,
 parce que ce peuple était subtil
 et processif naturellement.
 Car auparavant
 personne n'avait-eu coutume
 de parler avec méthode et art,
 mais la plupart parler cependant
 avec soin et par écrit,
 et des traités
 des questions remarquables
 avoir été écrits et préparés
 par Protagoras,
 lesquels sont appelés maintenant
 lieux communs.
 Gorgias avoir fait cette même chose,
 lorsqu'il avait écrit
 des éloges et des blâmes
 de chaque chose;
 parce qu'il jugeait
 ceci être surtout propre
 à l'orateur,
 de pouvoir élever la chose par l'éloge,
 et d'autre-part l'abaisser
 par le blâme.
 Antiphon de Rhamnonte
 avoir eu écrites (avoir écrit)
 certaines-choses semblables à celui-ci;
 en-comparaison-duquel Thucydide,
 auteur digne-de-foi,
 a écrit personne jamais
 avoir plaidé mieux
 une affaire capitale
 alors qu'il se défendait lui-même,
 lui (Thucydide) l'entendant.
 Car Lysias d'abord
 avoir coutume de déclarer
 qu'il y a un art de parler;
 ensuite lui avoir commencé

deinde, quod Theodorus esset in arte subtilior, in orationibus autem jejunior, orationes eum scribere aliis cœpisse, artem removisse. Similiter Isocratem primo artem dicendi esse negavisse, scribere autem aliis solitum orationes, quibus in judiciis uterentur : sed, quum ex eo (quia quasi committeret contra legem, quo quis judicio circumveniretur) sæpe ipse in judicium vocaretur, orationes aliis destituisse scribere, totumque se ad artes componendas transtulisse.

XIII. Et Græciæ quidem oratorum partus atque fontes vides, ad nostrorum annalium rationem, veteres; ad ipsorum, sane recentes. Nam antequam delectata est Atheniensium civitas hac laude dicendi, multa jam memorabilia et in domesticis et in bellicis rebus effecerat. Hoc autem studium non erat commune Græciæ, sed proprium Athenarum. Quis enim aut Argivum oratorem, aut Corinthium, aut The-

zance donnait des préceptes très-ingénieux, et faisait des discours très-secs, il se mit à écrire des discours pour les autres, et nia l'existence de l'art. Isocrate la niait aussi d'abord, et composait des plaidoyers pour ceux qui en avaient besoin; mais appelé lui-même plusieurs fois en justice pour avoir enfreint la loi qui défendait d'employer aucun artifice devant les tribunaux, il cessa d'écrire pour le barreau, et ne pensa plus qu'à donner des préceptes et des règles.

XIII. Vous voyez les sources de l'éloquence dans la Grèce, et vous assistez, pour ainsi dire, à la naissance des orateurs : naissance déjà ancienne par rapport à notre chronologie, vraiment récente, si l'on en juge par celle des Grecs; car avant qu'Athènes fît ses délices de ce bel art de la parole, elle s'était déjà illustrée mille fois par ses vertus guerrières et civiles. Or, le goût de l'éloquence n'était point commun à la Grèce entière; c'était un heureux attribut du peuple athénien. Qui peut dire, en effet, qu'il ait existé dans ce temps-là un orateur d'Argos, de Corinthe ou de Thèbes? si ce n'est peut-être

scribere orationes aliis,
removisse artem,
quod Theodorus
esset subtilior in arte,
autem jejunior
in orationibus.
Similiter Isocratem
negavisse primo
esse artem dicendi,
autem solitum
scribere aliis orationes,
quibus uterentur
in judiciis;
sed quum ipse sæpe
vocaretur in iudicium
ex eo
(quia quasi committeret
contra legem,
quo quis
circumveniretur iudicio),
destitisse scribere
orationes aliis,
seque transtulisse totum
ad artes componendas.

XIII. Et vides
Græciæ quidem
partum oratorum
atque fontes,
veteres, ad rationem
nostrorum annalium,
sane recentes,
ad ipsorum.
Nam antequam
civitas Atheniensium
delectata est
hac laude dicendi,
effecerat jam
multa memorabilia
et in rebus domesticis,
et in bellicis.
Hoc autem studium
non erat commune Græciæ,
sed proprium Athenis.
Quis enim scit
oratorem aut Argivum,
aut Corinthium,
aut Thebanum

à écrire des discours pour les autres,
et avoir supprimé l'art,
parce que Théodore
était plus ingénieux dans sa méthode,
mais plus sec
dans ses discours.
De même Isocrate
avoir nié d'abord
qu'il y eût un art de parler,
mais avoir-eu-coutume
d'écrire pour les autres des discours,
dont ils se serviraient
dans les tribunaux;
mais comme lui-même souvent
était cité en justice
par suite de cela
(parce que en quelque sorte il péchait
contre la loi,
selon que quelqu'un
serait convenu dans son jugement),
avoir cessé d'écrire
des discours pour les autres,
et s'être consacré tout entier
à des règles devant-être-rédigées.

XIII. Et tu vois
pour la Grèce du moins
l'enfantement des orateurs
et les sources (de l'éloquence),
anciennes, par rapport
à nos annales,
assurément récentes
par rapport aux annales d'eux-mêmes.
Car avant que
la république des Athéniens
fût charmée
de cette gloire de la parole,
elle avait fait déjà
bien des choses mémorables
et dans les affaires du dedans,
et dans les affaires de la guerre.
Mais ce goût
n'était pas commun à la Grèce,
mais particulier à Athènes.
Car qui sait
un orateur ou Argien,
ou Corinthien,
ou Thébain

banum scit fuisse temporibus illis? nisi quid de Epaminonda, docto homine, suspicari libet. Lacedæmonium vero, usque ad hoc tempus, andivi fuisse neminem. Menelaum ipsum, dulcem illum quidem tradit Homerus, sed pauca dicentem. Brevitas autem laus est interdum in aliqua parte dicendi, in universa eloquentia laudem non habet.

At vero extra Græciam magna dicendi studia fuerunt, maximique huic laudi habiti honores illustre oratorum nomen reddiderunt. Nam ut semel e Piræo eloquentia evecta est, omnes peragravit insulas, atque ita peregrinata tota Asia est, ut se externis oblineret moribus, omnemque illam salubritatem Atticæ dictionis, quasi sanitatem perderet, ac loqui pæne dedisceret. Hinc Asiatici oratores non contemnendi quidem nec celeritate, nec copia, sed parum pressi et nimis redundantes. Rhodii saniores, et Atticorum similiore. Sed

Épaminondas, homme assez éclairé pour qu'on lui suppose quelque talent en ce genre. Quant à Lacédémone, je n'ai pas entendu dire que jusqu'à nos jours elle en ait produit un seul. Ménélas, au rapport d'Homère, s'exprimait agréablement, mais en peu de mots. Or, la brièveté dans un discours est un mérite de détail : appliquée à l'éloquence en général, ce n'est point un mérite.

Mais hors de la Grèce l'éloquence a eu de zélés partisans, et les honneurs prodigués à cet art ont répandu sur le nom des orateurs le plus brillant éclat. Car aussitôt que, sortie du Pirée, l'éloquence eut vogué vers d'autres pays, elle parcourut toutes les îles, et voyagea dans l'Asie entière. Mais le poison des mœurs étrangères altéra bientôt cette diction pure et saine qu'elle avait apportée de l'Attique, et elle oublia presque la langue maternelle. De là naquirent les orateurs Asiatiques dont l'imagination et l'abondance ne sont point à mépriser, mais dont le style est un peu lâche et un peu redondant. Les Rhodiens sont plus purs, et ressemblent davantage aux Attiques.

fuisse temporibus illis?
 nisi libet
 suspicari (ali)quid
 de Epaminonda,
 homine docto.
 Vero audiui
 neminem fuisse
 Lacedæmonium
 usque ad hoc tempus.
 Homerus tradit
 Menelaum ipsum
 dulcem illum quidem,
 sed dicentem pauca.
 Brevitas autem laus est
 interdum
 in aliqua parte dicendi,
 non habet laudem
 in eloquentia universa.

At vero extra Græciam
 • studia magna dicendi
 fuerunt,
habent maximique honores
~~reddiderunt~~ huic laudi
 reddiderunt illustre
 nomen oratorum.
 Nam ut semel
 eloquentia evecta est
 e Piræo
 peragravit omnes insulas,
 atque peregrinata est ita
 tota Asia,
 ut se oblineret
 moribus externis,
 perderetque
 omnem illam salubritatem
 dictionis Atticæ,
 quasi sanitatem,
 ac dedisceret pæne
 loqui.
 Hinc oratores Asiatici,
 non contemnendi quidem
 nec celeritate,
 nec copia,
 sed parum pressi
 et nimis redundantes.
 Rhodii saniores,
 et similiores Atticorum.

avoir existé en ce temps-là?
 à moins qu'on ne veuille
 supposer quelque chose
 sur Épaminondas,
 homme instruit.
 Mais j'ai entendu-dire
 personne n'avoir été (orateur)
 de Lacédémone
 jusqu'à ce jour.
 Homère rapporte
 Ménélas lui-même
 agréable lui certes,
 mais disant peu de chose.
 Or, la brièveté est un mérite
 quelquefois
 dans quelque partie d'un discours,
 elle n'a pas de mérite
 dans l'éloquence en-général.

Mais en-vérité hors de la Grèce,
 un goût vif pour l'éloquence
 exista,
 et les très-grands honneurs
 rendus à ce talent
 ont rendu illustre
 le nom des orateurs.
 Car dès que une fois
 l'éloquence fut sortie
 du Pirée,
 elle parcourut toutes les îles,
 et voyagea ainsi
 dans toute l'Asie
 en sorte qu'elle se salit
 (au contact) des mœurs étrangères,
 et perdit
 toute cette pureté
 de la diction Attique,
 et comme le bon-goût,
 et désapprit presque
 à parler.
 De-là les orateurs Asiatiques,
 non méprisables certes
 ni par la rapidité,
 ni par l'abondance,
 mais peu serrés
 et trop redondants.
 Les Rhodiens sont plus purs,
 et plus-semblables aux Attiques.

de Græcis hactenus; etenim hæc ipsa forsitan fuerint non necessaria. — Tum Brutus, Ista vero, inquit, quam necessaria fuerint, non facile dixerim; jucunda certe mihi fuerunt, neque solum non longa, sed etiam breviora, quam vellem.— Optime, inquam; sed veniamus ad nostros, de quibus difficile est plus intelligere, quam quantum ex monumentis suspicari licet.

XIV. Quis enim putet aut celeritatem ingenii L. Bruto illi, nobilitatis vestræ principi, defuisse? qui de matre suavianda ex oraculo Apollinis tam acute arguteque conjecerit; qui summam prudentiam simulatione stultitiæ texerit; qui potentissimum regem, clarissimi regis filium, expulerit, civitatemque, perpetuo dominatu liberatam, magistratibus annuis, legibus judiciisque devinxerit; qui collegæ suo imperium abrogaverit, ut e civitate regalis nominis memoriam tolleret: quod certe effici non potuisset, nisi esset oratione persuasum. Videmus autem paucis annis post reges exactos,

Mais en voilà assez sur les orateurs grecs; peut-être même ces détails n'étaient-ils pas nécessaires. — Je ne puis dire, répliqua Brutus, jusqu'à quel point ils étaient nécessaires; ce que je sais bien, c'est qu'ils m'ont été agréables; et, loin de les avoir trouvés longs, je regrette qu'ils soient déjà finis. — Fort bien, repris-je; mais revenons à nos premiers orateurs, sur lesquels nous sommes réduits aux conjectures qu'on peut tirer des monuments historiques.

XIV. Peut-on croire que l'imagination manquât à ce L. Brutus, le premier héros de votre race, lui qui pénétra si finement le sens de l'oracle, sur le baiser à donner à sa mère, et qui, sous le masque de la stupidité, cacha la plus profonde sagesse? ou qu'il n'eût pas d'éloquence, lui qui sut détrôner un prince, roi puissant et fils d'un grand roi, affranchir la ville de la domination perpétuelle d'un maître, lui donner des magistrats annuels, des lois, des tribunaux, ôter enfin le pouvoir à son collègue, pour ne rien laisser dans la république, qui rappelât même le nom des rois, révolution qu'il n'eût point opérée, s'il n'y eût entraîné les Romains par la force de la persuasion? Peu d'années après l'expulsion des Tarquins, lorsque le peuple se re-

Sed hactenus de Græcis ;
etenim forsitan hæc ipsa
non fuerint necessaria.

— Tum Brutus,
Non dixerim facile,
inquit,
quam necessaria fuerint ;
fuerunt certe jucunda mihi,
neque solum non longa,
sed etiam breviora,
quam vellem.

— Optime, inquam ;
sed veniamus ad nostros,
de quibus est difficile
intelligere plus,
quam quantum licet
susplicari ex monumentis.

XIV. Quis enim putet
aut celeritatem ingenii
defuisse illi L. Bruto,
principi vestræ nobilitatis ?
qui conjecerit
tam acute arguteque
de matre suavianda
ex oraculo Apollinis ;
qui texerit
summam prudentiam
simulatione stultitiæ ;
qui expulerit
regem potentissimum,
filium regis clarissimi ;
devinxeritque civitatem,
liberatam
dominatu perpetuo,
magistratibus annuis,
legibus judiciisque ;
qui abrogaverit imperium
suo collegæ,
ut tolleret e civitate
memoriam nominis regalis ;
quod non potuisset
certe effici,
nisi esset persuasum
oratione.
Videmus item
paucis annis
post reges exactos

Mais en-voilà-assez sur les Grecs ;
car peut-être ces détails même
ne seraient pas nécessaires.

— Alors Brutus,
Je ne dirais pas facilement,
dit-il,
combien nécessaires ils ont été ;
ils ont été du moins agréables à moi,
et non seulement pas longs,
mais encore plus courts,
que je voudrais.

— Fort bien, dis-je ;
mais venons aux nôtres,
sur lesquels il est difficile
d'en savoir plus-long,
qu'autant qu'il est permis
de le deviner par les monuments.

XIV. Car qui croirait
ou la promptitude de l'esprit
avoir manqué à ce L. Brutus,
le premier (héros) de votre noblesse ?
lui-qui conjectura
si finement et spirituellement
sur sa mère devant-être-baisée
d'après l'oracle d'Apollon ;
lui-qui cacha
la plus grande sagesse
sous le voile de la stupi' té ;
lui-qui chassa
un roi très-puissant,
fils d'un roi très-illustre ;
et enchaîna la ville,
affranchie
d'une tyrannie perpétuelle,
par des magistrats annuels,
des lois et des tribunaux ;
lui-qui ôta le pouvoir
à son collègue,
pour effacer de l'État
le souvenir du nom royal ;
ce qui n'aurait pu
certainement se-faire,
s'il n'avait été persuadé
par la parole.
Nous voyons pareillement
peu d'années
après les rois chassés,

quum plebes prope ripam Anienis ad tertium milliarium consedisset, eumque montem, qui Sacer appellatus est, occupavisset, M. Valerium dictatorem dicendo sedavisse discordias, eique ob eam rem honores amplissimos habitos, et eum primum ob eam ipsam causam Maximum esse appellatum. Ne L. Valerium quidem Potitum arbitror non aliquid potuisse dicendo, qui post decemviralem invidiam, plebem in patres incitatum legibus et concionibus suis mitigaverit.

Possumus Appium Claudium suspicari disertum, quia senatum, jamjam inclinatum, a Pyrrhi pace revocaverit; possumus C. Fabricium, quia sit ad Pyrrhum de captivis recuperandis missus orator; Tib. Coruncanium, quod ex pontificum commentariis longe plurimum ingenio valuisse videatur; M' Curium, quod is tribunus plebis, interrege Appio Cæco, diserto homine, comitia contra leges habente, quum de plebe consulem non accipiebat, patres ante auctores

tira sur l'Anio à trois milles de Rome, et s'empara de la hauteur qui a reçu le nom de *Mont-Sacré*, nous voyons le dictateur M. Valérius ramener la concorde par ses discours, et mériter ainsi les honneurs les plus éclatants. Le surnom de *Très Grand* qu'il porta le premier, fut un témoignage de reconnaissance publique. Je pense qu'on ne peut pas non plus refuser quelque talent oratoire à L. Valérius Potitus qui, après l'odiense tyrannie des décemvirs, calma, par ses lois et ses harangues, la multitude soulevée contre le sénat.

Nous pouvons croire qu'Appius Claudius savait manier la parole, lui qui raffermît le sénat chancelant, et l'empêcha de faire la paix avec Pyrrhus. J'en dirai autant de C. Fabricius qui fut envoyé vers ce prince pour négocier le retour des prisonniers; de Tib. Coruncanus, dont les livres des pontifes attestent le génie; de M' Curius, qui étant tribun du peuple triompha de l'inter-roi Appius, malgré son éloquence. Celui-ci tenant les comices, et rejetant, au mépris des lois, un consul plébéien, Curius, força les sénateurs de ratifier

quum plebes consedisset
 prope ripam Anienis
 ad tertium milliarium,
 occupavissetque
 eum montem
 qui appellatus est Sacer,
 M. Valerium dictatorem
 sedavisse discordias
 dicendo,
 honoresque amplissimos
 habitos ei
 ob eam rem,
 et eum appellatum esse
 primum Maximum
 ob eam ipsam causam.
 Ne arbitror quidem
 L. Valerium Potitum
 non potuisse aliquid
 dicendo,
 qui, post invidiam
 decemviralem,
 mitigaverit suis legibus
 et concionibus
 plebem incitatum in patres.

Possumus suspicari
 Appium Claudium
 disertum,
 quia revocaverit a pace
 senatum
 jamjam inclinatum :
 possumus C. Fabricium,
 quia missus sit orator
 ad Pyrrhum
 de captivis redimendis ;
 Tib. Coruncanium,
 quod videatur
 ex commentariis pontificum
 valuisse ingenio
 longe plurimum ;
 M' Curium,
 quod is tribunus plebis,
 Appio Cæco interroge,
 homine diserto,
 habente comitia
 contra leges,
 quum non accipiebat
 consulem de plebe,

quand le peuple s'était établi
 sur le bord de l'Anio
 à la troisième pierre-milliaire,
 et avait occupé
 ce mont
 qui fut appelé Sacré,
 M. Valérius dictateur
 avoir apaisé les discordes
 en parlant,
 et des honneurs considérables
 avoir été rendus à lui
 pour ce fait,
 et lui avoir été appelé
 le premier Très-grand
 pour ce même motif.
 Je ne pense pas non plus
 L. Valérius Potitus
 n'avoir pas eu quelque pouvoir
 en parlant,
 lui-qui, après la haine
 dont-les-décemvirs-étaient-l'objet,
 apaisa par ses lois
 et *par* ses harangues
 le peuple soulevé contre le Sénat.

Nous pouvons supposer
 Appius Claudius
 disert,
 puisqu'il détourna de la paix
 le sénat
 qui déjà penchait *de-ce-côté* ;
 nous pouvons C. Fabricius,
 puisqu'il fut envoyé *comme* négociateur
 à Pyrrhus
 pour les captifs devant être rachetés ;
 Tib. Coruncanius,
 parce qu'il paraît
 d'après les livres des pontifes
 l'avoir emporté par le génie
 de beaucoup le plus ;
 M' Curius,
 parce que celui-ci tribun du peuple,
 Appius Cæcus interrogi,
 homme éloquent,
 tenant les comices
 contrairement aux lois,
 alors-qu'il n'acceptait pas
 un consul plébéien,

fieri coegerit ; quod fuit permagnum, nondum lege Mænia lata. Licet aliquid etiam de M. Popilii ingenio suspicari, qui, quum consul esset, eodemque tempore sacrificium publicum cum læna faceret, quod erat flamen Carmentalis, plebei contra patres concitatione et seditione nuntiata, ut erat læna amictus, ita venit in concionem, seditionemque quum auctoritate, tum oratione sedavit. Sed eos oratores habitos esse, aut omnino tum ullum eloquentiæ præmium fuisse, nihil sane mihi legisse videor ; tantummodo conjectura ducor ad suspicandum. Dicitur etiam C. Flaminius, is, qui tribunus plebis legem, de agro Gallico et Piceno viritim dividendo tulerit, qui consul apud Trasimenum sit interfectus, ad populum valuisse dicendo. Q. etiam Maximus Verucosus orator habitus est temporibus illis, et Q. Metellus is, qui bello Punico secundo cum L. Veturio Philone consul fuit.

XV. Quem vero exstet, et de quo sit memoriæ proditum,

d'avance l'élection qui serait faite ; succès bien remarquable, à une époque où la loi Mænia n'existait pas encore. On peut aussi supposer du talent à M. Popilius qui, étant consul et en même temps prêtre de Carmenta, reçut, au moment où il faisait un sacrifice public, la nouvelle d'un soulèvement du peuple contre le sénat, et, tout à coup, sans quitter la robe sacerdotale, se présenta devant la multitude, et calma la sédition par l'ascendant de ses paroles et de son caractère. Toutefois je ne crois pas avoir lu nulle part que ces anciens personnages aient passé pour des orateurs, ni qu'en général l'éloquence fût alors encouragée par aucune distinction ; je ne fais que le conjecturer. Ajoutons C. Flaminius qui, pendant son tribunat, fit ordonner par une loi le partage des terres conquises dans la Gaule et dans le Picénum, et qui, étant consul, fut tué à la bataille de Trasimène ; il exerça, dit-on, par la parole, beaucoup d'influence sur le peuple. Enfin le grand Fabius eut de son temps la réputation d'orateur. Il en est de même de Q. Métellus qui, pendant la seconde guerre Punique, fut consul avec L. Véturius Philon.

XV. Mais le premier Romain qui, d'après des témoignages au-

coegerit patres
 fieri auctores ante;
 quod fuit permagnum,
 lege Mænia nondum lata.
 Licet etiam
 suspicari aliquid
 de ingenio M. Popilii,
 qui, quum consul esset,
 eodemque tempore
 faceret cum læna
 sacrificium publicum,
 quod erat flamen
 Carmentalis,
 concitatione et seditione
 plebei contra patres
 nuntiata,
 ut erat amictus læna,
 sic venit in concionem
 sedavitque seditionem
 quum auctoritate,
 tum oratione.
 Sed mihi videor
 legisse nihil sane
 eos esse habitos oratores,
 aut ullum præmium fuisse
 tum omnino eloquentiæ;
 ducor conjectura
 tantummodo
 ad suspicandum.
 C. Flaminius,
 is, qui tribunus plebis
 tulerit legem
 de agro Gallico et Piceno
 dividendo viritim,
 qui consul sit interfectus
 apud Trasimenum,
 dicitur valuisse ad populum
 dicendo. [etiam
 Q. Maximus Verrucosus
 habitus est orator
 temporibus illis,
 et Q. Metellus,
 is, qui
 secundo bello Punico
 fuit consul
 cum L. Veturio Philone.

XV. M. vero C. Cethegus

força les sénateurs
 d'approuver *l'élection* d'avance;
 ce qui fut *un résultat* considérable,
 la loi Mænia n'étant pas encore portée.
 On peut encore
 soupçonner quelque chose
 du talent de M. Popilius,
 qui, lorsqu'il était consul,
 et dans le même temps
 faisait avec la robe-sacerdotale
 un sacrifice public,
 parce qu'il était prêtre
 de Carmenta,
 un soulèvement et une sédition
 du peuple contre le sénat
 ayant été annoncée,
 comme il était vêtu de la robe,
 ainsi il vint à l'assemblée,
 et apaisa la sédition
 tant par son autorité
 que par sa parole.
 Mais je me semble (je crois)
 avoir lu en rien assurément
 eux avoir passé-pour orateurs,
 ou quelque avantage avoir été
 alors en général pour l'éloquence;
 je suis amené par conjecture
 seulement
 à le supposer.
 C. Flaminius,
 celui qui tribun du peuple
 proposa une loi
 sur le territoire gaulois et le Picénum
 devant être divisé par tête,
 qui consul fut tué
 près de Trasimène,
 est dit avoir été influent sur le peuple
 en parlant.
 Q. Maximus Verrucosus aussi
 passa-pour orateur
 en ce temps-là,
 et Q. Métellus,
 celui qui
 dans la seconde guerre Punique
 fut consul
 avec L. Véturius Philon.

XV. Mais M. Céthégus.

eloquentem fuisse, et ita esse habitum, primus est M. Cornelius Cethegus, cujus eloquentiæ est auctor, et idoneus quidem, mea sententia, Q. Ennius; præsertim quum et ipse eum audiverit, et scribat de mortuo; ex quo nulla suspicio est, amicitiae causa esse mentitum. Est igitur sic apud illum in nono (ut opinor) Annali :

Additur orator Corneliu' suaviloquenti
Ore Cethegus Marcu' Tuditano collega,
Marci filius....

Et oratorem appellat, et suaviloquentiam tribuit; quæ nunc quidem non tam est in plerisque: latrant enim jam quidam oratores, non loquuntur. Sed est ea laus eloquentiæ certe maxima :

.....Is dictus [ollis] popularibus olim,
Qui tum vivebant homines, atque ævum agitabant,
Flos delibatus populi.

Probe vero. Ut enim hominis decus, ingenium, sic ingenii ipsius lumen est eloquentia, qua virum excellentem præclare tum illi homines florem populi esse dixerunt.

..... Suadæque medulla.

thentiques, ait possédé le talent et la renommée d'un homme éloquent, est M. Cornélius Céthégus. Ennius nous atteste son éloquence; et c'est, à mon avis, un témoin digne de foi. Il l'avait d'ailleurs entendu lui-même; et, comme Céthégus était mort quand il écrivait, on ne peut le soupçonner d'avoir sacrifié la vérité à l'amitié. Voici comme il en parle; c'est, je pense, au neuvième Livre de ses Annales :

On donna pour collègue à Tuditanus un orateur célèbre par la douceur de son langage, M. Cornélius Céthégus, fils de Marcus.

Il l'appelle orateur, et lui attribue la douceur du langage; qualité bien rare aujourd'hui; car quelques-uns de nos orateurs aboient plutôt qu'ils ne parlent. Mais voici le plus bel hommage qu'on puisse rendre à l'éloquence :

Les contemporains de ce grand homme, ajoute le poète, disaient qu'il était la fleur des Romains et l'ornement de son siècle.

Et c'est avec raison : car si le génie est la gloire de l'homme, l'éloquence est la lumière qui fait briller le génie; et l'on a justement appelé la fleur des Romains, celui qui était doué de cet admirable talent.

C'était, dit-il encore, l'âme de la Persuasion (Suadæ medulla).

est primus, quem exstet,
 et de quo
 sit proditum memoriæ
 fuisse eloquentem,
 et habitum esse ita ;
 cujus eloquentiæ
 Q. Ennius est auctor,
 et idoneus quidem,
 mea sententia ;
 præsertim
 quum et ipse
 audiverit eum
 et scribat de mortuo ;
 ex quo nulla suspicio est
 esse mentitum
 causa amicitiae.
 Igitur est sic apud illum
 in nono Annali
 (ut opinor) :
 Orator M. Cornelius
 Cethegus
 filius Marci,
 ore suaviloquenti
 additur Tuditano collega.
 Et appellat oratorem,
 et tribuit suaviloquentiam ;
 quæ nunc quidem
 non est tam in plerisque ;
 quidam enim oratores
 latrant jam,
 non loquuntur.
 Sed ea est laus
 certe maxima eloquentiæ :
 Is dictus olim
 [ollis] popularibus,
 qui homines vivebant tum,
 atque agitabant ævum,
 flos delibatus populi.
 Probe vero.
 Ut enim ingenium
 decus hominis,
 sic eloquentia
 est lumen ingenii ipsius ;
 tum illi homines
 dixerunt præclare
 virum excellentem qua
 esse florem populi.

est le premier, lequel il soit constant
 et au sujet duquel
 il ait été rapporté
lui avoir été éloquent,
 et avoir passé-pour tel ;
 de l'éloquence duquel
 Q. Ennius est garant,
 et digne-de-foi certes,
 à mon avis ;
 principalement
 puisque et lui-même
 l'entendit,
 et *qu'*il écrit sur *lui* mort ;
 d'où l'on ne peut supposer
 lui avoir menti
 par amitié.
 Donc il en est ainsi chez lui
 dans la neuvième Annale
 (à ce que je crois) :
 L'orateur M. Cornélius
 Céthégus,
 fils de Marcus,
 à la bouche au-doux-langage
 est donné à Tuditanus pour-collègue.
 Et il l'appelle orateur,
 et *lui* attribue un-doux-langage ;
 qui maintenant du-moins
 n'existe pas tant chez la plupart ;
 car certains orateurs
 aboient déjà,
 ne parlent pas.
 Mais c'est l'éloge
 certes le plus grand de l'éloquence :
 celui-ci fut appelé jadis
 par ces compatriotes
 hommes qui vivaient alors,
 et menaient l'existence,
 la fleur choisie du peuple.
 Fort-bien en vérité.
 Car comme le génie
 est la gloire de l'homme,
 ainsi l'éloquence
 est la lumière du génie même ;
 alors ces hommes
 ont dit justement
 l'homme excellent par elle (l'éloquence)
 être la fleur du peuple.

Πειθὼ quam vocant Græci, cujus effector est orator, hanc Suadam appellavit Ennius; ejus autem Cethegum medullam fuisse vult, ut, quam deam in Pericli labris scripsit Eupolis sessitavisse, hujus hic medullam nostrum oratorem fuisse dixerit. At hic Cethegus consul cum P. Tuditano fuit bello Punico secundo; quæstorque his consulibus M. Cato, modo plane annis cXL ante me consulem; et id ipsum nisi unius esset Ennii testimonio cognitum, hunc vetustas, ut alios fortasse multos, oblivione obruisset. Illius autem ætatis qui sermo fuerit, ex Nævianis scriptis intelligi potest. His enim consulibus, ut in veteribus commentariis scriptum est, Nævius est mortuus; quanquam Varro noster, diligentissimus investigator antiquitatis, putat in hoc erratum, vitamque Nævii producit longius. Nam Plautus, P. Claudio, L. Porcio, viginti annis post illos, quos ante dixi, consules mortuus est, Catone censore.

Ennius a nommé *Suada* ce que les Grecs appellent *πειθὼ*, c'est-à-dire la Persuasion, fille de l'Éloquence. Cette déesse reposait, suivant Eupolis, sur les lèvres de Périclès: Ennius dit que notre orateur en était l'âme. Au reste, Céthégus fut consul avec P. Tuditanus pendant la seconde guerre Punique, et M. Caton fut questeur pendant leur consulat, exactement cent quarante ans avant le mien; et sans le témoignage unique d'Ennius, le talent oratoire de Céthégus serait, comme il est arrivé peut-être de beaucoup d'autres, enseveli dans un éternel oubli. Les écrits de Névius peuvent donner une idée du langage de ce temps-là; car nous lisons dans les anciens Mémoires que Névius est mort sous les consuls que je viens de nommer. Il est vrai que notre ami Varron, si exact dans ses recherches sur l'antiquité, pense qu'il y a erreur de date, et fait vivre Névius plus longtemps. Quant à Plaute, il est mort vingt ans plus tard sous le consulat de Publius Claudius et de L. Porcius, lorsque Caton était censeur.

.... Medullaque Suadæ.
 Quam Græci
 vocant *πειθώ*,
 cujus orator est effector,
 Ennius hanc appellavit
 Suadam;
 vult autem Cethegum
 fuisse medullam ejus,
 ut,
 quam deam Eupolis scripsit
 sessitavisse
 in labris Periclis,
 hic dixerit
 nostrum oratorem
 fuisse medullam hujus.
 At hic Cethegus fuit consul
 cum P. Tuditano
 secundo bello Punico;
 hisque consulibus
 M. Cato quæstor,
 modo plane CXL annis
 ante me consulem;
 et nisi id ipsum
 esset cognitum
 testimonio unius Ennii,
 vetustas obruisset hunc,
 ut multos alios fortasse.
 Potest autem intelligi
 ex scriptis Nævianis,
 qui fuerit sermo
 illius ætatis.
 His enim consulibus,
 ut est scriptum
 in veteribus commentariis,
 Nævius mortuus est;
 quanquam noster Varro,
 investigator
 diligentissimus
 antiquitatis,
 putat erratum in hoc,
 producitque longius
 vitam Nævii.
 Nam Plautus est mortuus,
 P. Claudio, L. Porcio,
 viginti annis
 post illos consules
 quos dixi ante,

.... Et l'âme de la Persuasion.
 Celle-que les Grecs
 appellent *πειθώ*,
 et dont l'orateur est l'agent,
 Ennius l'a appelée
 Suada;
 or il veut Céthégus
 avoir été l'âme de celle-ci,
 en-sort-que,
 cette déesse que Eupolis a écrit
 avoir reposé
 sur les lèvres de Périclès,
 il (Ennius) a dit
 notre orateur
 avoir été l'âme de celle-ci.
 Mais ce Céthégus fut consul
 avec P. Tuditanus
 dans la seconde guerre Punique;
 et ceux-ci étant consuls
 M. Caton fut questeur,
 exactement cent-quarante ans
 avant moi consul;
 et si cela même
 n'avait été connu
 par le témoignage du seul Ennius,
 le temps aurait enseveli celui-ci,
 comme beaucoup d'autres peut-être.
 Or, on peut comprendre
 par les écrits de Névius,
 quel fut le langage
 de ce temps-là.
 Car ceux-ci étant consuls,
 comme il est écrit
 dans les vieux mémoires,
 Névius mourut;
 cependant notre (ami) Varron,
 investigateur
 très-exact
 de l'antiquité,
 croit qu'il y a erreur en cela,
 et prolonge plus-loin
 la vie de Névius.
 Car Plaute est mort,
 sous P. Claudius, L. Porcius,
 vingt ans
 après ces consuls
 que j'ai dits auparavant,

Hunc igitur Cethegum consecutus est ætate Cato, qui annis ix post eum fuit consul. Eum nos ut perveterem habemus, qui L. Marcio, M' Manilio consulibus mortuus est, annis LXXXIII ipsis ante me consulem.

XVI. Nec vero habeo quemquam antiquiorem, cujus quidem scripta proferenda putem, nisi quem Appii Cæci oratio hæc ipsa de Pyrrho, et nonnullæ mortuorum laudationes forte delectant. Et hercules hæc quidem exstant; ipsæ enim familiæ sua quasi ornamenta ac monumenta servabant, et ad usum, si quis ejusdem generis occidisset, et ad memoriam laudum domesticarum, et ad illustrandam nobilitatem suam : quanquam his laudationibus historia rerum nostrarum est facta mendosior. Multa enim scripta sunt in eis, quæ facta non sunt, falsi triumphi, plures consulatus, genera etiam falsa, et a plebe transitiones, quum homines humiliores in alienum ejusdem nominis infunderentur genus ; ut, si

Ainsi, après Céthégus, et dans l'ordre des temps, vient Caton qui fut consul neuf ans plus tard que lui. Nous le regardons comme très-ancien, et cependant il mourut sous le consulat de L. Marcus et de M' Manilius, précisément quatre-vingt-six ans avant le mien.

XVI. Je ne crois pas, au reste, que nous ayons de discours plus anciens que ceux de Caton, qui méritent d'être cités, à moins que la harangue d'Appius Cæcus au sujet de Pyrrhus, et certains éloges funèbres n'aient du charme pour quelques lecteurs ; car pour ces éloges, ils existent : ce sont des titres et des monuments que les familles ont toujours conservés, tant pour en faire usage lorsqu'un de leurs membres venait à mourir, que pour perpétuer le souvenir de la gloire domestique, et rehausser l'éclat de leur noblesse. Au reste, ces panégyriques ont rempli notre histoire de mensonges. On y raconte des faits qui n'ont jamais eu lieu, des triomphes imaginaires, des consulats dont on grossit le nombre, de fausses généalogies. On y anoblit des plébéiens, en faisant naître des hommes d'une origine

Catone censeur.

Igitur Cato consecutus est
hunc Cethegum,
qui fuit consul
IX annis post eum.
Nos habemus eum
ut perveterem,
qui mortuus est
L. Marcio, M' Manilio
consulibus,
annis LXXXIII ipsis
ante me consulem.

XVI. Nec vero habeo
quemquam antiquiorem,
cujus putem quidem
scripta proferenda,
nisi hæc ipsa oratio
Appii Cæci de Pyrrho,
et nonnullæ laudationes
mortuorum
delectant forte aliquem.
Et hercules
hæc quidem exstant;
ipsæ enim familiæ
servabant quasi
sua ornamenta
ac monumenta,
et ad usum,
si quis ejusdem generis
occidisset,
et ad memoriam
laudum domesticarum,
et ad nobilitatem suam
illustrandam :
quanquam historia
nostrarum rerum
facta est mendosior
his laudationibus.
Multa enim
sunt scripta in eis,
quæ non sunt facta,
triumphi falsi,
plures consulatus
genera etiam falsa,
et transitiones a plebe,
quum homines humiliores
infunderentur

Caton étant censeur.

Ainsi Caton suivit-par-le-temps
ce Céthégus,
qui fut consul
neuf ans après lui.
Nous regardons lui
comme très-ancien,
qui mourut,
L. Marcius, M' Manilius
consuls,
quatre-vingt-trois ans même
avant moi consul.

XVI. Et en vérité je n'ai
personne plus ancien,
dont je pense du moins
les écrits devoir être produits,
à moins que ce même discours
d'Appius Cæcus sur Pyrrhus,
et quelques éloges
de morts
ne charment par hasard quelqu'un.
Et par Hercule
ceux-ci du moins subsistent :
car les familles elles-mêmes
conservaient en-quelque-sorte
leurs titres
et monuments,
et pour *en faire* usage,
si quelqu'un de la même famille
venait-à-mourir,
et pour *perpétuer* le souvenir
de la gloire domestique,
et pour leur noblesse
devant-être-rehaussée :
bien-que l'histoire
de nos faits-et-gestes
soit devenue plus défectueuse
par-suite de ces éloges.
Car bien des faits
ont été inscrits là,
qui n'ont pas eu lieu,
des triomphes imaginaires,
plus d'un consulat,
des généalogies même fausses,
et des anoblissements,
quand des hommes obscurs
étaient transportés

ego me a M. Tullio esse dicerem, qui patricius cum Servio Sulpicio consul anno x post exactos reges fuit. Catonis autem orationes non minus multæ fere sunt, quam Attici Lysiæ; cujus arbitror plurimas esse. Est enim Atticus, quoniam certe Athenis est et natus, et mortuus, et functus omni civium munere : quanquam Timæus eum, quasi Licinia et Mucia lege, repetit Syracusas. Et quodam modo est nonnulla in iis etiam inter ipsos similitudo : acuti sunt, elegantes, faceti, breves ; sed ille Græcus ab omni laude felicior. Habet enim certos sui studiosos, qui non tam habitus corporis opimos, quam gracilitates consecretur ; quos, valitudo modo bona sit, tenuitas ipsa delectet : quanquam in Lysia sæpe sunt etiam lacerti, sic ut fieri nihil possit valentius ; verum est certe genere toto strigosior, sed habet tamen suos laudatores, qui hac ipsa ejus subtilitate admodum gaudeant.

obscuré dans une famille illustre qui porte le même nom ; comme si je me disais issu de M. Tullius qui était patricien, et qui fut consul avec Serv. Sulpicius, dix ans après l'expulsion des rois. Caton a laissé presque autant de discours que l'Athénien Lysias qui, je pense, en a laissé un grand nombre : car Lysias est Athénien, puisqu'il est né et qu'il est mort à Athènes, et qu'il a fait tous les actes de citoyen ; quoique Timée, comme s'il y avait eu pour lui une loi Licinia et Mucia, veuille le rendre à Syracuse. Ces deux orateurs ont même entre eux quelque ressemblance : ils ont tous deux de la finesse, de l'élégance, de l'enjouement, de la précision. Mais le Grec, plus heureux, a obtenu tous les genres de succès. Il a en effet de zélés partisans, qui préfèrent à l'embonpoint des formes sveltes et déliées, et à qui plaît une constitution délicate, pourvu qu'elle n'exclue pas la santé. Ce n'est pas que Lysias n'ait souvent du nerf, au point qu'on ne peut rien imaginer de plus fort ; mais en général sa manière est trop sèche. Il a cependant ses admirateurs qui aiment surtout en lui cette extrême simplicité.

in genus alienum
 ejusdem nominis ;
 ut si ego dicerem
 me esse a M' Tullio,
 qui patricius fuit consul
 cum Servio Sulpicio
 anno X post reges exactos.
 Orationes autem Catonis
 non sunt fere
 minus multæ
 quam Lysiae Attici ;
 cujus arbitror
 plurimas esse.
 Est enim Atticus,
 quoniam certe et natus est,
 et mortuus est Athenis,
 et functus
 omni munere civium :
 quanquam Timæus
 repetit eum Syracusas,
 quasi lege Licinia
 et Mucia.
 Et nonnulla similitudo
 est quodam modo
 in iis etiam
 inter ipsos :
 sunt acuti, elegantes,
 faceti, breves ;
 sed ille Græcus
 felicior ab omni laude.
 Habet enim
 studiosos sui certos,
 qui non consecretur tam
 habitus corporis opimos
 quam gracilitates ;
 quos tenuitas ipsa delectet
 modo valetudo sit bona ;
 quanquam lacerti etiam
 sunt sæpe in Lysia,
 sic ut nihil possit
 fieri valentius ;
 verum est strigosior
 certe toto genere ;
 sed habet tamen
 suos laudatores
 qui gaudeant admodum
 hac ipsa subtilitate ejus.

dans une famille étrangère
 du même nom ;
 comme si je disais
 que je descends de M' Tullius,
 lequel patricien fut consul
 avec Servius Sulpicius
 dix ans après les rois chassés.
 Mais les discours de Caton
 ne sont guère
 moins nombreux
 que ceux de l'Athénien Lysias ;
 dont je pense
 de très-nombreux *discours* être.
 Car il est Athénien,
 puisque assurément et il est né
 et il est mort à Athènes,
 et s'y est acquitté
 de tous les devoirs des citoyens
 bien-que Timée
 renvoie lui à Syracuse,
 comme par la loi Licinia
 et Mucia.
 Et quelque ressemblance
 existe en quelque façon
 chez ceux-ci même
 entre eux :
 ils sont fins, élégants,
 enjoués, précis ;
 mais le Grec
 plus heureux par tout mérite.
 Car il a
 des partisans de lui déterminés,
 qui ne recherchent pas tant
 l'embonpoint du corps
 que les formes-sveltes ;
 que la délicatesse même charme,
 pourvu que la santé soit bonne ;
 quoique des muscles aussi
 soient souvent dans Lysias,
 à tel point que rien ne peut
 être fait plus vigoureux ;
 mais il est trop sec
 assurément en général ;
 mais il a cependant
 ses admirateurs
 qui sont charmés beaucoup
 de cette simplicité même de lui.

XVII. Catonem vero quis nostrorum oratorum, qui quidem nunc sunt, legit? aut quis novit omnino? At quem virum, dii boni! Mitto civem, aut senatorem, aut imperatorem; oratorem enim hoc loco quærimus : quis illo gravior in laudando? acerbior in vituperando? in sententiis argutior? in docendo edisserendoque subtilior? Refertæ sunt orationes amplius centum quinquaginta (quas quidem adhuc invenerim, et legerim) et verbis et rebus illustribus. Licet ex his eligant ea, quæ notatione et laude digna sint; omnes oratoriæ virtutes in eis reperientur. Jam vero Origines ejus quem florem, aut quod lumen eloquentiæ non habent? Amatores huic desunt, sicuti multis jam ante sæculis et Philisto Syracusio, et ipsi Thucydidi. Nam ut horum concisis sententiis, interdum etiam non satis apertis quum brevitate, tum nimio acumine, officit Theopompus elatione atque altitudine orationis suæ; quod idem Lysiæ Demosthenes : sic Catonis lu-

XVII. Mais Caton, est-il aujourd'hui un seul de nos orateurs qui le lise? en est-il même un qui le connaisse? et cependant, quel homme, grands dieux! Ne voyons point en lui le citoyen, le sénateur, le général; il ne s'agit ici que de l'orateur. Qui jamais sut louer avec plus de noblesse? blâmer avec une plus mordante énergie? quelle finesse dans les pensées, quelle ingénieuse simplicité dans l'exposition des faits et des arguments! Les cent cinquante discours et plus, que j'ai trouvés de lui jusqu'à ce jour, et que j'ai lus, sont remplis d'idées et d'expressions brillantes. On peut en extraire ce qui est digne de remarque et d'éloges; on y trouvera toutes les beautés oratoires. Et ses *Origines*, ne renferment-elles pas toutes les fleurs et tous les ornements de l'élocution? Il manque de partisans, comme en manquait, il y a déjà plusieurs siècles, Philiste de Syracuse, et Thucydide lui-même. Le style élevé et majestueux de Théopompe a éclipsé les pensées concises de ces deux historiens, que trop de brièveté et de finesse rend quelquefois un peu obscurs; Démosthène de son côté a fait tort à Lysias. De même l'éloquence ambitieuse de

XVII. Quis vero nostro-
 qui quidem sunt nunc, [rum,
 legit Catonem ?
 aut quis novit omnino ?
 At quem virum, dii boni !
 Mitto civem,
 aut senatorem,
 aut imperatorem ;
 quærimus enim oratorem
 hoc loco :
 quis gravior illo
 in laudando ?
 acerbior in vituperando ?
 argutior in sententiis ?
 subtilior
 in docendo edisserendoque ?
 Orationes amplius
 centum quinquaginta
 (quas quidem invenerim
 adhuc et legerim)
 refertæ sunt
 et verbis
 et rebus illustribus.
 Licet eligant ex his
 ea quæ digna sint
 notatione et laude ;
 omnes virtutes oratoriæ
 reperientur in eis.
 Jam vero Origines
 quem florem,
 aut quod lumen eloquentiæ
 non habent ?
 Amatores huic desunt,
 sicuti
 multis sæculis jam ante
 et Philisto Syracusio,
 et Thucydidi ipsi.
 Nam ut Theopompus officit
 sententiis concisis horum,
 interdum etiam
 non satis apertis
 quum brevitate
 tum nimio acumine,
 elatione atque altitudine
 suæ orationis ;
 idem quod Demosthenes
 Lysiæ :

XVII. Mais qui parmi nos orateurs,
 ceux du moins qui sont maintenant,
 lit Caton ?
 ou qui *le* connaît complètement ?
 Pourtant quel homme, grands dieux
 Je passe-sous-silence le citoyen,
 ou le sénateur,
 ou le général ;
 car nous cherchons l'orateur
 dans cette circonstance-ci :
 qui *fut* plus noble
 dans l'éloge ?
 plus mordant dans le blâme ?
 plus fin dans les pensées ?
 plus simple
 pour instruire et discuter ?
 Ses discours au nombre de plus
 de cent cinquante
 (ceux du moins que j'ai trouvés
 jusqu'ici et ai lus)
 sont remplis
 et d'expressions
 et d'idées brillantes.
 On peut extraire de ceux-ci
 les *passages* qui sont dignes
 de remarque et de louange ;
 toutes les qualités oratoires
 se trouveront dans ceux-ci.
 Et puis les Origines
 quelle fleur
 ou quel ornement de l'élocution
 ne renferment-elles pas ?
 Les partisans lui manquent,
 de même que (ils ont manqué)
 bien des siècles déjà auparavant
 et à Philiste de Syracuse,
 et à Thucydide lui-même.
 Car comme Théopompe nuit
 aux pensées concises de ceux-ci,
 quelquefois même
 pas assez claires
 tant par leur brièveté
 que par leur trop-grande finesse
 par l'élévation et la hauteur
 de son style ;
 même-chose que Démosthène :
 pour Lysias .

minibus obstruxit hæc posteriorum quasi exaggerata altius oratio. Sed et in nostris inscitia est, quod ii ipsi, qui in Græcis antiquitate delectantur, eaque subtilitate, quam Atticam appellant, hanc in Catone non noverunt quidem : Hyperidæ volunt esse et Lysiæ : laudo ; sed cur nolunt Catones ? Attico genere dicendi se gaudere dicunt. Sapienter id quidem. Atque utinam imitarentur, nec ossa solum, sed etiam sanguinem ! Gratum est tamen, quod volunt. Cur igitur Lysias et Hyperides amatur, quum penitus ignoretur Cato ? Antiquior est hujus sermo, et quædam horridiora verba : ita enim tum loquebantur. Id muta, quod tum ille non potuit, et adde numeros, ut aptior sit oratio ; ipsa verba compone, et quasi coagmenta, quod ne Græci quidem veteres factitaverunt : jam neminem antepones Catoni. Ornari orationem Græci putant, si verborum immutationibus utantur, quos appellant

nos modernes dérobe la vue des beautés de Caton. Mais il y a de plus chez les nôtres une véritable ignorance : car ces hommes qui, dans les Grecs aiment ce goût antique et cette simplicité qu'ils appellent de l'atticisme, ne savent pas même les voir dans Caton. Ils veulent être des Hypérides et des Lysias ; à la bonne heure : mais pourquoi ne veulent-ils pas être des Catons ? Ils aiment le style attique ; ils ont raison : mais plutôt à Dieu qu'il en imitassent, non pas seulement le squelette, mais l'embonpoint et le coloris ! Sachons-leur gré toutefois de leur intention ; mais d'où vient cette passion pour Lysias et Hypéride, tandis qu'on ne connaît aucunement Caton ? Son style est trop vieux ; on trouve chez lui des mots surannés : c'est qu'alors on parlait ainsi. Changez ce qu'il ne pouvait changer dans ce temps-là ; ajoutez du nombre à ses périodes ; mettez entre leurs parties plus de liaison et de symétrie ; joignez et assemblez avec plus d'art les mots eux-mêmes (ce que les anciens Grecs ne savaient pas faire plus que nous) ; alors vous ne mettrez personne au-dessus de Caton. Les Grecs croient embellir leurs discours en faisant usage de ces chan-

sic hæc oratio posteriorum
 quasi exaggerata altius
 obstruxit
 luminibus Catonis.
 Sed et est inscitia
 in nostris,
 quod ii ipsi
 qui delectantur
 antiquitate in Græcis
 eaque subtilitate,
 quam appellant Atticam,
 non noverunt quidem
 hanc in Catone :
 volunt esse
 Hyperidæ et Lysias :
 laudo ;
 sed cur nolunt
 Catones ?
 Dicunt se gaudere
 genere dicendi Attico.
 Id quidem sapienter.
 Atque utinam imitarentur
 nec ossa solum,
 sed etiam sanguinem.
 Tamen quod volunt
 est gratum.
 Cur igitur Lysias
 et Hyperides amatur,
 quum Cato
 ignoretur penitus ?
 Sermo ejus est antiquior,
 et quædam verba horridiora ;
 tum enim loquebantur ita.
 Muta id,
 quod ille non potuit tum,
 et adde numeros,
 ut oratio sit aptior ;
 compone verba ipsa,
 et quasi coagmenta,
 quod ne veteres quidem
 Græci
 factitaverunt :
 jam antepones
 neminem Catoni.
 Græci putant
 orationem ornari,
 si utantur

ainsi cette éloquence des modernes
 comme élevée trop-haut
 a dérobé-la-vue
 des beautés de Caton.
 Mais aussi il y a ignorance
 chez les nôtres,
 parce que ceux-là même
 qui sont charmés
 par ce-goût-antique chez les Grecs
 et par cette simplicité,
 qu'ils appellent Attique,
 n'ont pas même reconnu
 cette *qualité* dans Caton :
 ils veulent être
 des Hypérides et des Lysias :
 je les approuve ;
 mais pourquoi ne veulent-ils pas
 être des Catons ?
 Ils disent qu'ils aiment
 le style Attique.
 Cela certes sagement (ils ont raison).
 Et plût-au-ciel qu'ils imitassent
 non pas seulement les os,
 mais encore le sang (la vigueur).
 Toutefois ce qu'ils veulent
 mérite-de-la reconnaissance.
 Pourquoi donc Lysias
 et Hypéride est-il aimé,
 tandis que Caton
 est ignoré complètement ?
 Le langage de lui est trop-vieux,
 et certains termes sont surannés ;
 car alors ils parlaient ainsi.
 Change cela,
 que lui ne put *changer* alors,
 et ajoute du nombre,
 pour que le style soit plus-lié ;
 dispose les mots eux-mêmes
 et en-quelque-sorte assemble-les,
 ce que pas même les anciens
 Grecs
 n'ont pas fait-souvent :
 dès-lors tu ne préféreras
 personne à Caton.
 Les Grecs croient
 le discours être embelli,
 s'ils font usage

τρόπους, et sententiarum orationisque formis, quæ vocant σχήματα : non verisimile est, quam sit in utroque genere et creber et distinctus Cato.

XVIII. Nec vero ignoro, nondum esse satis politum hunc oratorem, et quærendum esse aliquid perfectius; quippe quum ita sit ad nostrorum temporum rationem vetus, ut nullius scriptum exstet dignum quidem lectione, quod sit antiquius; sed majore honore in omnibus artibus, quam in hac una dicendi, versatur antiquitas. Quis enim eorum, qui hæc minora animadvertunt, non intelligit, Canachi signa rigidiora esse, quam ut imitentur veritatem? Calamidis dura illa quidem, sed tamen molliora, quam Canachi; nondum Myronis satis ad veritatem adducta, jam tamen, quæ non dubites pulchra dicere; pulchriora etiam Polycleti, et jam plane perfecta, ut mihi quidem videri solent. Similis in pic-

gements de mots qu'on appelle *tropes*, et de ces formes de style et de pensées qu'on appelle *figures*. Il est à peine croyable combien Caton étincelle souvent de ces deux sortes de beautés.

XVIII. Je n'ignore pas que son style n'est point encore assez châtié, et qu'il faut chercher quelque chose de plus parfait: il est aussi bien ancien relativement à nous; et si ancien, qu'il n'existe aucun discours d'une époque antérieure qui mérite d'être lu; mais l'art de la parole est de tous les arts celui où l'antiquité obtient le moins de respects. Jetons les yeux sur des ouvrages d'un ordre inférieur. Est-il un connaisseur qui ne sente que les statues de Canachus ont une roideur qui nuit au naturel? Celles de Calamis, avec de la dureté, ont cependant quelque chose de plus moelleux; celles de Myron ne rendent pas encore exactement la nature; cependant on n'hésite pas à les appeler belles; celles de Polyclète sont plus belles encore: ce sont, à mon avis, de véritables chefs-d'œuvre. Il en est de même de

immutationibus verborum,
quos appellant *τρόπους*,
et formis
sententiarum orationisque,
quæ vocant *σχήματα*:
non est verisimile,
quam Cato sit creber
et distinctus
in utroque genere.

XVIII. Nec vero ignoro,
hunc oratorem
nondum esse satis politum,
et aliquid perfectius
esse quærendum;
quippe quum sit ita vetus
ad rationem
temporum nostrorum,
ut exstet scriptum nullius,
dignum quidem lectione,
quod sit antiquius;
sed antiquitas
versatur majore honore
in omnibus artibus,
quam in hac una dicendi.
Quis enim eorum,
qui animadvertunt
hæc minora,
non intelligit
signa Canachi
esse rigidiora
quam ut imitentur
veritatem?
Calamidis dura illa quidem,
sed tamen molliora,
quam Canachi;
Myronis
nondum adducta satis
ad veritatem,
jam tamen
quæ non dubites
dicere pulchra;
Polycleti etiam pulchriora,
et jam plane perfecta,
ut solent videri
mihi quidem.
Ratio similis est in pictura:
in qua laudamus

des changements de mots,
qu'ils appellent tropes,
et des formes
de pensées et de style,
qu'ils appellent figures :
il n'est pas vraisemblable
combien Caton est riche
et étincelant
dans l'un-et-l'autre genre.

XVIII. Je n'ignore pas pourtant,
cet orateur
n'être pas encore assez châtié,
et quelque chose de plus parfait
devoir-être-cherché;
attendu-que il est si ancien
par rapport
à notre temps,
qu'il n'existe d'écrit de personne,
digne du moins de la lecture,
qui soit plus ancien;
mais l'antiquité
est en plus grand honneur
dans tous les arts,
que dans cet *art* seul de la parole.
Qui donc parmi ceux
qui remarquent
ces ouvrages moindres,
ne sent pas
les statues de Canachus
être trop raides
pour qu'elles imitent
la nature?
celles de Calamis dures-celles-là certes,
mais pourtant plus moelleuses
que celles de Canachus;
celles de Myron
pas encore rapprochées assez
de la nature,
déjà cependant
telles-que tu n'hésiterais pas
à les dire belles;
celles de Polyclète encore plus belles,
et déjà tout-à-fait parfaites,
comme elles paraissent d'ordinaire
à moi du moins.
La manière est la même en peinture :
où nous louons

tura ratio est : in qua Zeuxim, et Polygnotum, et Timan-
them, et eorum, qui non sunt usi plus quam quatuor colo-
ribus, formas et lineamenta laudamus ; at in Aetione, Nico-
macho, Protogene, Appelle, jam perfecta sunt omnia. Et
nescio an reliquis in rebus omnibus idem eveniat ; nihil est
enim simul et inventum et perfectum ; nec dubitari debet,
quoniam fuerint ante Homerum poetæ : quod ex eis carminibus
intelligi potest, quæ apud illum, et in Phæacum, et in pro-
corum epulis canuntur. Quid ? nostri veteres versus ubi sunt

.... Quos olim Fauni, vatesque canebant,
Quum neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat....
Ante hunc....

ait ipse de se : nec mentitur in gloriando ; sic enim sese res
habet : nam et Odyssea latina est, sic, tanquam opus aliquod
Dædali, et Livianæ fabulæ, non satis dignæ, quæ iterum le-
gantur. Atque hic Livius, qui primus fabulam, C. Claudio,
Cæci filio, et M. Tuditano consulibus, docuit, anno ipso,

la peinture. On loue dans Zeuxis, Polygnote, Timanthe et les ar-
tistes qui n'ont employé que quatre couleurs, le dessin et la pureté
des formes. Mais dans Aétion, Nicomaque, Protogène et Appelle, tout
est parfait. Telle est sans doute la destinée de tous les arts : rien
n'a été perfectionné en même temps qu'inventé. On ne peut pas dou-
ter qu'il n'y ait eu des poètes avant Homère. Lui-même fait chanter
des vers dans les festins des Phéaciens et dans ceux des amants de
Pénélope. Et chez nous, où sont ces anciens vers,

*Que chantaient les Faunes et les devins, dans ces temps où personne
n'avait atteint les sommets habités par les Muses, où l'on ne recherchait
point encore les grâces de la diction ; avant ce poète....,*

dit Ennius en parlant de lui-même ; et la vanité ne lui fait rien dire
de trop, car il en est vraiment ainsi. Nous avons une *Odyssée* latine
de Livius Andronicus qui ressemble à un ouvrage de Dédale, et les
pièces dramatiques du même auteur ne peuvent guère être lues qu'une
fois. Or, Livius est le premier qui ait donné à Rome des pièces de
théâtre. Ce fut sous le consulat de C. Claudius, fils de Claudius Cécus,

Zeuxim,
 et Polygnotum,
 et Timanthem,
 et formas
 et lineamenta eorum
 qui non usi sunt
 plus quam
 quatuor coloribus;
 ut in Aetione,
 Nicomacho,
 Protogene, Appelle,
 omnia jam sunt perfecta.
 Et nescio an
 idem eveniat
 in omnibus rebus;
 nihil enim est inventum
 simul et perfectum;
 nec debet dubitari,
 quin poetæ fuerint
 ante Homerum;
 quod potest intelligi
 ex eis carminibus
 quæ canuntur apud illum
 et in epulis Phæacum,
 et in procorum.
 Quid? ubi sunt
 nostri veteres versus?
 quos Fauni vatesque
 canebant olim,
 quum neque quisquam
 superarat
 scopulos Musarum,
 nec erat studiosus dicti....
 ante hunc....
 ait ipse de se:
 nec mentitur in gloriando;
 res enim sese habet sic;
 nam et Odyssea latina est,
 sic tanquam aliquod opus
 Dædali,
 et fabulæ Livianæ,
 non satis dignæ,
 quæ legantur iterum.
 Atque hic Livius
 qui primus docuit fabulam
 C. Clodio, filio Cæci,
 et M. Tuditano consulibus,

Zeuxis,
 et Polygnote,
 et Timanthe,
 et les formes
 et le dessin de ceux
 qui n'ont pas employé
 plus de
 quatre couleurs;
 mais dans Aétion,
 Nicomachus,
 Protogène, Appelle,
 tout déjà est parfait.
 Et je ne sais pas si
 la même chose *n'*arrive *pas*
 dans toutes les choses;
 car rien n'est inventé,
 et en même temps perfectionné;
 et il ne doit pas être-mis-en-doute,
 que des poètes aient existé
 avant Homère;
 c'est-ce-qui peut être compris
 d'après ces vers
 qui sont chantés chez lui
 et dans les banquets des Phéaciens,
 et dans *ceux* des prétendants.
 Et quoi? où sont
 nos anciens vers?
 que les Faunes et les devins
 chantaient autrefois,
 alors-que ni personne
 n'avait gravi
 les rochers des Muses,
 et n'avait de goût pour la diction....
 avant celui-ci....
 dit-il (Ennius) *en parlant* de lui-même:
 et il ne ment pas en se vantant;
 car la chose se comporte ainsi;
 car aussi une Odysée latine est
 comme en quelque sorte un ouvrage
 de Dédale,
 et des pièces de Livius *sont*,
 non assez dignes (ne méritant pas)
 qu'elles soient lues une seconde fois.
 Or ce Livius,
 qui le premier fit-jouer une pièce,
 C. Clodius, fils de Cæcus,
 et M. Tuditanus *étant* consuls,

antequam natus est Ennius; post Romam conditam autem quartodecimo et quingentesimo, ut hic ait, quem nos sequimur. Est enim inter scriptores de numero annorum controversia. Attius autem, Q. Maximo quintum consule, captum Tarento scripsit Livium, annis xxx post, quam eum fabulam docuisse et Atticus scribit, et nos in antiquis commentariis invenimus; docuisse autem fabulam annis post xi, C. Cornelio, Q. Minucio consulibus, ludis Juventatis, quos Salinator Senensi prælio voverat. In quo tantus error Attii fuit, ut his consulibus xl annos natus Ennius fuerit; cui quum æqualis fuerit Livius, minor fuit aliquanto is, qui primus fabulam dedit, quam ii, qui multas docuerant ante hos consules. et Plautus et Nævius.

XIX. Hæc si minus apta videntur huic sermoni, Brute, Attico assigna, qui me inflammavit studio illustrium hominum ætates et tempora persequendi. — Ego vero, inquit Brutus, et delector ista quasi notatione temporum, et ad id,

l'année d'avant la naissance d'Ennius, cinq cent quatorze ans après la fondation de Rome, suivant le calcul d'Attius auquel je m'en rapporte : car les écrivains diffèrent sur cette date. Atticus raconte que Livius fut pris à Tarente par Fabius Maximus, consul pour la cinquième fois, trente ans après l'époque où Attius, d'accord avec les anciens mémoires, dit qu'il a fait représenter une pièce. Attius ajoute que ce poète donna sa première pièce onze ans après, sous le consulat de C. Cornélius et de Q. Minucius, aux jeux que Salinator avait voués, pendant la bataille de Sienne, à la déesse de la Jeunesse; erreur manifeste, puisque alors Ennius avait quarante ans, et que si l'on supposait le même âge à Livius, l'auteur de la première pièce de théâtre serait plus jeune que Plaute et Névius, qui en avaient donné plusieurs avant ces consuls.

XIX. Si cette discussion, mon cher Brutus, vous paraît étrangère à l'objet de cet entretien, rejetez-en la faute sur Atticus, qui m'a enflammé d'émulation pour les recherches qui tendent à fixer l'époque des hommes illustres et les âges du génie. — Certes, répondit Brutus, cette espèce de chronologie m'intéresse, et une telle exacti-

anno ipso
antequam Ennius natus est :
quingentesimo autem
et quatordecimo
post Romam conditam,
ut ait hic quem nos sequi-
Est enim controversia [mur.
inter scriptores
de numero annorum.

Attius autem
scripsit Livium
captum esse Tarento,
Q. Maximo
consule quintum,
xxx annis post,
quam et Atticus scribit,
et nos invenimus
in antiquis commentariis
eum docuisse fabulam ;
docuisse autem fabulam
xi annis post,
C. Cornelio,
Q. Minucio consulibus,
ludis Juventatis,
quos Salinator voverat
prælio Senensi.
In quo error Attii
fuit tantus,
ut Ennius fuerit
natus xl annos
his consulibus ;
quum Livius
fuerit æqualis cui,
is qui primus
dedit fabulam
fuit minor quam ii,
qui docuerunt multas,
ante hos consules.
et Plautus et Nævius.

XIX Si hæc videntur,
minus apta huic sermoni,
Brute, assigna Attico,
qui inflammavit me
studio persequendi
ætates et tempora
hominum illustrium.
— Ego vero, inquit Brutus,

l'année même
avant que Ennius naquit :
mais la cinq centième
et la quatorzième
après Rome fondée,
comme dit celui que nous suivons.
Car il y a désaccord
entre les écrivains
pour le nombre des années.
Mais Attius
a écrit Livius
avoir été pris à Tarente,
Q. Maximus
consul pour la cinquième fois,
trente ans après,
que et Atticus écrit
et nous trouvons
dans les anciens mémoires
lui avoir fait jouer une pièce ;
or (il dit) lui avoir fait jouer une pièce
onze ans après,
C. Cornélius,
Q. Minucius étant-consuls,
aux jeux de la Jeunesse,
que Salinator avait promis
à la bataille de Sienne.
En quoi l'erreur d'Attius
fut si grande
qu'Ennius était
âgé de quarante ans
sous ces consuls ;
si Livius était
du même âge que lui,
celui qui le premier
donna une pièce
aurait été plus jeune que ceux
qui ont fait-jouer plusieurs-pièces
avant ces consuls,
à-savoir et Plaute et Névius.

XIX. Si ces-détails paraissent
peu appropriés à cet entretien,
Brutus, attribue-le à Atticus,
qui a enflammé moi
du désir de rechercher
les âges et les dates
des hommes illustres.
— Pour moi, dit Brutus,

quod instituisti, oratorum genera distinguere ætatibus, istam diligentiam esse accommodatam puto. — Recte, inquam, Brute, intelligis ; atque utinam exstarent illa carmina, quæ multis seculis ante suam ætatem in epulis esse cantitata a singulis convivis de clarorum vivorum laudibus, in Origines scriptum reliquit Cato ! Tamen illius, quem in vatibus et Faunis enumerat Ennius, bellum Punicum, quasi Myronis opus, delectat. Sit Ennius sane, ut est certe, perfectior ; qui si illum, ut simulat, contemneret, non omnia bella persequens, primum illud Punicum, acerrimum bellum, reliquisset. Sed ipse dicit, cur id faciat,..... « Scripsere, inquit, alii rem versibus ; »..... et luculente quidem scripserunt, etiamsi minus, quam tu, polite. Nec vero tibi aliter videri debet ; qui a Nævio vel sumpsisti multa, si fateris ; vel, si negas, surripuisti.

tude me paraît concourir au but que vous vous proposez, de distinguer, suivant l'ordre des temps, les divers genres d'orateurs. — Vous avez raison, Brutus, lui dis-je à mon tour ; et que n'avons-nous encore ces vers qui, suivant les *Origines* de Caton, étaient, bien des siècles avant lui, chantés dans les festins par chacun des convives, en l'honneur des grands hommes ! Cependant la *Guerre Punique* d'un auteur qu'Ennius range parmi les devins et les Faunes, plaît comme un ouvrage de Myron. Qu'Ennius soit plus parfait, on peut en douter. Toutefois, s'il avait pour ce poète le mépris qu'il affecte, pourquoi, puisqu'il parle de toutes les guerres, omet-il cette première guerre Punique, si vive et si opiniâtre ? Lui-même nous l'apprend : « D'autres, dit-il, ont traité ce sujet en vers. » Oui sans doute Ennius, et d'une, manière brillante, quoique avec une diction moins polie que la vôtre. Vous même devez être de cet avis, puisque vous avez tant emprunté à Névius ; emprunté, si vous en convenez ; dérobé, si vous n'en convenez pas.

et delector
ista quasi notatione
temporum,
et puto istam diligentiam
esse accommodatam
ad id, quod instituisti,
distinguere
genera oratorum
ætatibus.

— Intelligis recte,
inquam, Brute;
atque utinam carmina illa
exstarent,
quæ Cato reliquit scriptum
in Originibus
esse cantitata in epulis
multis seculis
ante suam ætatem
a singulis convivis
de laudibus
virorum clarorum!
Tamen bellum Punicum
illius quem Ennius
enumerat in vatibus
et Faunis,
delectat
quasi opus Myronis.
Ennius sit sane perfectior,
ut est certe;
si qui illum contemneret,
ut simulat,
non reliquisset,
persequens omnia bella,
illud primum Punicum,
bellum acerrimum.
Sed ipse dicit, cur id faciat.
Alii scripsere rem versibus;
et scripserunt
luculente quidem,
etiamsi minus polite
quam tu.
Nec vero debet videri
tibi aliter;
qui vel sumpsisti
multa a Nævio,
si fateris;
vel surripuisti, si negas.

et je suis charmé
de cette espèce de distinction
des temps,
et je crois cette exactitude
être appropriée
à ce que tu as entrepris,
distinguer
les genres d'orateurs
suivant l'ordre-des temps.
— Tu comprends bien,
dis-je, Brutus;
et plût-au-ciel que ces vers-là
subsistassent,
que Caton a consignés par-écrit
dans ses Origines
avoir été chantés dans les festins
bien des siècles
avant son temps
par chaque convive
en l'honneur
des hommes illustres!
Cependant la guerre Punique
de celui que Ennius
compte parmi les devins
et les Faunes,
charme
comme une œuvre de Myron.
Qu'Ennius soit certes plus-parfait
comme il l'est;
si celui-ci le méprisait,
comme il feint *de le faire*
il n'aurait pas laissé-de-côté,
en racontant toutes les guerres,
cette première *guerre* Punique,
la guerre la plus acharnée.
Mais lui-même dit pourquoi il fait cela.
D'autres ont raconté la chose en vers;
et ils ont écrit
d'une manière-brillante à la vérité,
quoique d'une façon moins polie
que toi.
Et en vérité il ne doit pas sembler
à toi autrement;
qui ou-bien as emprunté
beaucoup à Névius,
si tu l'avoues;
ou-bien dérobé, si tu *le* nies.

Cum hoc Catone grandiores nati fuerunt C. Flaminius, C. Varro, Q. Maximus, Q. Metellus, P. Lentulus, P. Crassus, qui cum superiore Africano consul fuit. Ipsum Scipionem accepimus non infantem fuisse; filius quidem ejus, is, qui hunc minorem Scipionem a Paulo adoptavit, si corpore valisset, in primis habitus esset disertus. Indicant quum orationum, tum historia quædam Græca, scripta dulcissime.

XX. Numeroque eodem fuit Sext. Ælius, juris quidem civilis omnium peritissimus, sed etiam ad dicendum paratus. De minoribus autem, C. Sulpicius Gallus, qui maxime omnium nobilium græcis litteris studuit, isque et oratorum in numero est habitus, et fuit reliquis rebus ornatus, atque elegans. Jam enim erat unctior quædam splendïdiorque consuetudo loquendi. Nam, hoc prætore ludos Apollini faciente, quum Thyesten fabulam docuisset, Q. Marcio, Cn. Servilio

Du temps de Caton, et plus âgé que lui, vécurent C. Flaminius, C. Varron, Q. Maximus, Q. Métellus, P. Lentulus, enfin P. Crassus, qui fut consul avec le premier Africain. Ce grand homme lui-même sut manier la parole. Son fils, père adoptif de Scipion Émilien, eût été orateur distingué, s'il avait joui d'une santé plus robuste. De petits discours, et une histoire écrite en grec d'un style fort agréable, donnent lieu de le penser.

XX. Aux orateurs que je viens de nommer, il faut ajouter Sext. Élius, le plus savant de tous dans le droit civil, et qui joignait à cette science le talent de bien dire. Parmi ceux qui étaient plus jeunes, paraît C. Sulpicius Gallus, le plus versé de tous les nobles dans les lettres grecques. Il fut mis de son temps au nombre des orateurs, et posséda en outre une foule de belles connaissances. L'élocution commençait dès lors à se polir et à devenir plus brillante. Il était préteur, et célébrait des jeux en l'honneur d'Apollon, lorsque Ennius mourut après avoir fait représenter sa tragédie de *Thyeste*, sous

Cum hoc Catone
grandiores natu
fuerunt C. Flaminius,
C. Varro, Q. Maximus,
Q. Metellus, P. Lentulus,
P. Crassus
qui fuit consul
cum superiore Africano.
Accepimus
Scipionem ipsum
non fuisse infantem;
filius ejus quidem,
is, qui adoptavit
hunc Scipionem minorem,
a Paullo,
si valuisset corpore,
habitus esset disertus
in primis.
Quum oratiunculæ,
tum quædam historia græca
scripta dulcissime,
indicant.

XX. Numeroque eodem
fuit Sext. Ælius,
peritissimus quidem
omnium
juris civilis,
sed etiam paratus
ad dicendum.
De minoribus autem,
C. Sulpicius Gallus,
qui studuit litteris græcis
maxime omnium nobilium,
isque et habitus est
in numero oratorum,
et fuit ornatus
reliquis rebus,
atque elegans.
Jam enim erat
quædam consuetudo
loquendi
unctior splendidiorque.
Nam, hoc prætore
faciente ludos Apollini,
Ennius obiit mortem,
quum docuisset fabulam
Thyesten,

Du temps de ce Caton
et plus âgés
existèrent C. Flaminius.
C. Varron, Q. Maximus,
Q. Metellus, P. Lentulus,
P. Crassus,
qui fut consul
avec le premier Africain.
Nous avons entendu-dire
Scipion lui-même
n'avoir pas été incapable-de-parler ;
le fils de lui du-moins,
celui, qui adopta
ce Scipion le jeune
issu de Paullus,
s'il avait-été-robuste de santé,
aurait passé pour éloquent
parmi les premiers.
Non-seulement de petits-discours,
mais aussi certaine histoire grecque
écrite d'un style-fort-agréable
donnent-lieu-de-le-penser.

XX. Du même nombre
fut Sext. Élius,
le plus habile certes
entre tous
dans le droit civil,
mais encore prêt
à parler.
Mais parmi les plus jeunes,
fut C. Sulpicius Gallus,
qui étudia les lettres grecques
le plus de tous les nobles,
et lui encore fut compté
au nombre des orateurs,
et fut paré
des autres connaissances,
et *homme* de goût.
Car déjà existait
certaine habitude
de parler
plus châtiée et plus brillante.
Car, ce préteur
donnant des jeux pour Apollon,
Ennius trouva la mort (mourut),
après qu'il eut fait-jouer une pièce
du nom-de-Thyeste,

consulibus, mortem obiit Ennius. Erat iisdem temporibus Tib. Gracchus, P. F., qui bis consul et censor fuit, cujus est oratio græca apud Rhodios; quem civem quum gravem, tum etiam eloquentem constat fuisse. P. etiam Scipionem Nasicam, qui est Corculum appellatus, qui item bis consul et censor fuit, habitum eloquentem; M. alium, illius, qui sacra acceperit, filium; etiam L. Lentulum, qui cum C. Figulo consul fuit; Q. Nobiliorem, M. F., jam patrio instituto deditum studio litterarum, qui etiam Q. Ennium, qui cum patre ejus in Ætolia militaverat, civitate donavit, quum triumvir coloniam deduxisset; et T. Annium Luscum, hujus Q. Fulvii collegam, non indisertum dicunt fuisse. Atque etiam L. Paullus, Africani pater, personam principis civis facile dicendo tuebatur; et vero etiam tum Catone vivo, qui annos quinque et octoginta natus excessit e vita, quum quidem eo ipso anno contra Ser. Galbam, ad populum, summa contentione dixisset; quam etiam orationem scriptam reliquit.

le consulat de Q. Marius et de Cn. Servilius. Dans le même temps, vivait Tibérius Gracchus, fils de Publius, qui fut censeur et deux fois consul, et dont il reste un discours grec, prononcé devant les Rhodiens. C'était un citoyen vertueux et un homme éloquent. On attribue aussi de l'éloquence à Scipion Nasica, surnommé *Corculum*, décoré, comme Gracchus, de deux consulats et de la censure, et fils du Scipion qui reçut la mère des dieux. On cite encore Lentulus, qui fut consul avec Figulus; Q. Nobilior, fils de Marcus, déjà formé par les leçons paternelles à l'étude des lettres, et qui étant triumvir pour l'établissement d'une colonie, donna le droit de cité romaine à Ennius, qui avait combattu sous son père en Étolie. Enfin T. Annius Luscus, collègue de Nobilior dans le consulat, ne fut pas, dit-on, sans talent pour la parole. Quant à Paul Émile, père du second Africain, son éloquence n'était point au-dessous du haut rang qu'il tenait dans la république. Caton vivait encore alors. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans, et, la dernière année de sa vie, il prononça devant le peuple contre Serv. Galba un discours plein de chaleur et de véhémence, qu'il a même laissé par écrit.

Q. Marcio,
 Cn. Servilio consulibus.
 Iisdem temporibus
 erat Tib. Gracchus,
 F. P.,
 qui fuit bis consul et censor,
 cujus est oratio græca
 apud Rhodios;
 quem constat fuisse
 civem quum gravem,
 tum etiam eloquentem;
 P. etiam Scipionem Nasicam
 qui est appellatus Corculum,
 qui fuit item bis consul
 et censor,
 habitum eloquentem;
 alium M.,
 filium illius
 qui acceperit sacra;
 etiam L. Lentulum,
 qui fuit consul
 cum C. Figulo,
 Q. Nobiliorem, F. M.,
 jam deditum
 studio litterarum
 instituto patrio;
 qui etiam donaverat
 Q. Ennium
 civitate,
 qui militaverat in Ætolia
 cum patre ejus,
 quum deduxisset coloniam
 triumvir;
 et dicunt
 T. Annium Luscum,
 collegam hujus Q. Fulvii,
 non fuisse indisertum.
 Atque etiam L. Paullus,
 pater Africani,
 tuebatur facile dicendo
 personam principis civis;
 et vero Catone vivo etiam
 qui excessit e vita
 natus octoginta
 et quinque annos,
 quum quidem eo anno ipso
 dixisset ad populum

Q. Marcius,
 Cn. Servilius étant-consuls.
 Dans le même temps
 vivait Tib. Gracchus,
 fils de Publius,
 qui fut deux fois consul et censeur,
 dont il existe un discours en-grec
prononcé devant les Rhodiens;
 lequel il est constant avoir été
 un citoyen non-seulement austère,
 mais encore éloquent;
 P. Scipion Nasica aussi
 qui fut appelé Corculum,
 qui fut pareillement deux fois consul
 et censeur,
 avoir passé-pour éloquent;
 un autre Marcus,
 fils de celui
 qui reçut les objets-sacrés;
 encore L. Lentulus,
 qui fut consul
 avec C. Figulus;
 Q. Nobilior, fils de Marcus,
 déjà adonné
 à l'étude des lettres
 par les leçons paternelles;
 qui même avait gratifié
 Q. Ennius
 du droit de cité,
 lequel (Ennius) avait servi en Étolie
 avec le père de lui,
 alors qu'il avait conduit une colonie
 en-qualité-de-triumvir;
 on dit aussi
 T. Annius Luscus,
 collègue de ce Q. Fulvius,
 n'avoir pas été dépourvu-d'éloquence.
 Et encore L. Paullus,
 père de l'Africain,
 soutenait facilement en parlant
 le rôle de premier citoyen;
 et certes Caton vivant encore-alors,
 lequel sortit de la vie
 âgé de quatre-vingts
 et cinq ans,
 quand précisément cette année même
 il avait parlé au peuple

XXI. Sed vivo Catone minores natu multi uno tempore oratores floruerunt. Nam et A. Albinus, is qui græce scripsit historiam, qui consul cum L. Lucullo fuit, et litteratus et disertus fuit; et tenuit cum hoc locum quemdam etiam Ser. Fulvius, et una Ser. Fabius Pictor, et juris, et litterarum, et antiquitatis bene peritus. Quintusque Fabius Labeo fuit ornatus iisdem fere laudibus. Nam Q. Metellus, is cujus quatuor filii consulares fuerunt, in primis est habitus eloquens, qui pro L. Cotta dixit, accusante Africano; cujus et aliæ sunt orationes, et contra Tib. Gracchum exposita est in C. Fannii Annalibus. Tum ipse L. Cotta veterator habitus. Sed C. Lælius et P. Africanus in primis eloquentes; quorum exstant orationes, ex quibus existimari de ingeniis oratorum potest. Sed inter hos, ætate paullum his antecedens, sine controversia Ser. Galba eloquentia præstitit; et nimirum is princeps ex Latinis illa oratorum propria et quasi legitima

XXI. Mais du vivant de Caton fleurirent en même temps une foule d'orateurs plus jeunes que les derniers. Albinus, auteur d'une histoire écrite en grec, et qui fut consul avec Lucullus, eut du savoir et de l'éloquence. On peut placer à côté de lui Serv. Fulvius et Fabius Pictor, qui connut également bien le droit, la littérature et l'antiquité. Q. Fabius Labéon mérite à peu près les mêmes éloges. Pour Q. Métellus, qui eut quatre fils consuls, on le regardait comme un homme des plus éloquents. Il défendit L. Cotta, accusé par Scipion l'Africain. Il existe de lui plusieurs discours, un entre autres qu'il prononça contre Tib. Gracchus, et que Fannius a rapporté dans ses annales. Cotta lui-même passait pour consommé dans les ruses du barreau. Mais Lélius et Scipion l'Africain furent doués d'une véritable éloquence. Nous avons d'eux des discours par lesquels nous pouvons juger de leur talent. Servius Galba, un peu plus âgé que les précédents, fut sans contredit le plus grand orateur de cette époque. Le premier parmi les Romains usant de tous les

contra Ser. Galbam;
quam orationem etiam
reliquit scriptam.

XXI. Sed Catone vivo
multi oratores minores natu
floruerunt uno tempore.
Nam et A. Albinus, is qui
scripsit historiam græce,
qui fuit consul
cum L. Lucullo,
fuit et litteratus et disertus;
et Ser. Fulvius etiam
tenuit quemdam locum
cum hoc,
et una Ser. Fabius Pictor,
bene peritus et juris,
et litterarum,
et antiquitatis.
Quintusque Fabius Labeo
fuit ornatus
fere iisdem laudibus.
Nam Q. Metellus,
is, cujus quatuor filii
fuerunt consulares,
habitus est eloquens
in primis,
qui dixit pro L. Cotta,
Africano accusante;
cujus et aliæ orationes sunt,
et contra Tib. Gracchum
exposita est
in annalibus C. Fannii.
Tum L. Cotta ipse
habitus veterator.
Sed C. Lælius
et P. Africanus
eloquentes in primis;
quorum exstant orationes,
ex quibus potest existimari
de ingeniis oratorum.
Sed inter hos, [ætate,
antecedens his paullum
Ser. Galba
præstitit eloquentia
sine controversia;
et nimirum is princeps
ex Latinis

contre Ser. Galba;
lequel discours même
il a laissé par-écrit.

XXI. Mais Caton vivant
beaucoup d'orateurs moins âgés
fleurirent dans le même temps.
Car et A. Albinus, celui qui
écrivit une histoire en grec,
qui fut consul
avec L. Lucullus,
fut et lettré et disert;
et Ser. Fulvius aussi
tint un certain rang
avec celui-ci,
et avec-lui Ser. Fabius Pictor,
bien versé et dans le droit,
et dans les lettres,
et dans l'antiquité.
Et Quintus Fabius Labéon
fut orné
presque des mêmes mérites.
Car Q. Métellus,
celui, dont les quatre fils
furent consulaires,
fut regardé comme éloquent
parmi les premiers,
lui-qui parla pour L. Cotta,
l'Africain étant-accusateur;
dont et d'autres discours sont,
et *le discours* contre Tib. Gracchus
a été rapporté
dans les annales de C. Fannius.
Puis L. Cotta lui-même
passa pour consommé.
Mais C. Lélius
et P. l'Africain
furent éloquents parmi les premiers;
dont subsistent des discours,
d'où l'on peut juger
du génie de ces orateurs.
Mais parmi ceux-ci,
antérieur à eux un peu par l'âge,
Ser. Galba
l'emporta par l'éloquence
sans contredit;
et sans doute lui le premier
parmi les Latins

opera tractavit, ut egrederetur a proposito ornandi causa, ut delectaret animos, ut permoveret, ut augeret rem, ut miserationibus, ut communibus locis uteretur. Sed nescio quomodo hujus, quem constat eloquentia præstitisse, exiliores orationes sunt, et redolentes magis antiquitatem, quam aut Lælii, aut Scipionis, aut etiam ipsius Catonis ; itaque exaruerunt, vix jam ut appareant.

De ipsius Lælii et Scipionis ingenio, quanquam ea jam est opinio, ut plurimum tribuatur ambobus ; dicendi tamen laus est in Lælio illustrior. At oratio Lælii de collegiis non melior, quam de multis quam voles Scipionis : non quo illa Lælii quidquam sit dulcius, aut quod de religione dici possit augustius ; sed multo tamen vetustior, et horridior ille, quam Scipio : et, quum sint in dicendo variæ voluntates, delectari mihi magis antiquitate videtur, et lubenter verbis etiam uti paullo magis priscis Lælius. Sed est mos hominum, ut no-

privilèges de l'art oratoire, il embellit son sujet par d'heureuses digressions, donna l'exemple des amplifications, des mouvements pathétiques, des lieux communs, enfin de tous les moyens propres à charmer les auditeurs et à les émouvoir. Mais je ne sais comment les discours de cet orateur, qui eut de son temps une si grande supériorité, sont plus secs et sentent plus l'antiquité que ceux de Lélius et de Scipion, ou même de Caton : aussi sont-ils tellement oubliés qu'on les connaît à peine.

Pour Lélius et Scipion, quoique l'opinion soit unanime sur leur génie, Lélius a, comme orateur, une réputation plus brillante. Convenons-en toutefois, son discours sur les collèges des pontifes n'est pas supérieur au premier qu'on voudra choisir parmi ceux de Scipion. Sans doute on ne peut rien voir de plus doux, ni entendre sur la religion un langage plus auguste ; cependant le style est beaucoup plus vieux et plus suranné que celui de Scipion. Vous savez que chaque orateur a son goût particulier ; or, Lélius me paraît préférer la manière ancienne, et se servir même volontiers de termes un peu

tractavit illa opera
 propria oratorum
 et quasi legitima,
 ut egrederetur a proposito
 causa ornandi,
 ut delectaret animos,
 ut permoveret,
 ut augeret rem,
 ut uteretur miserationibus,
 ut locis communibus.
 Sed nescio quomodo
 orationes hujus,
 quem constat
 præ-titisse eloquentiâ,
 sunt exiliores,
 et redolentes antiquitatem,
 magis quam aut Lælii,
 aut Scipionis,
 aut etiam Catonis ipsius;
 itaque exaruerunt,
 ut jam vix appareant.

De ingenio Lælii ipsius
 et Scipionis,
 quanquam ea opinio est jam,
 ut plurimum tribuatur
 ambobus,
 tamen laus dicendi
 est illustrior in Lælio.
 At oratio Lælii
 de collegiis
 non melior
 quam de multis Scipionis.
 quam voles :
 non quo quidquam
 sit dulcius
 illa Lælii,
 aut quod possit dici
 augustius de religione;
 sed ille tamen
 multo vetustior
 et horridior quam Scipio :
 et, quum sint
 voluntates variæ
 in dicendo,
 Lælius mihi videtur
 delectari magis
 antiquitate,

il employa ces ressources
 propres aux orateurs
 et en quelque-sorté légitimes,
 en-sorté-qu'il s'écartait du sujet
 pour l'embellir,
 qu'il charmait les cœurs,
 qu'il les touchait-profondément,
 qu'il amplifiait la donnée,
 qu'il employait le pathétique,
 que *il usait* des lieux communs.
 Mais je ne sais pourquoi
 les discours de celui-ci,
 lequel il est-constant
 l'avoir emporté par son éloquence,
 sont plus secs,
 et sentant l'antiquité,
 plus que ceux ou de Lélius,
 ou de Scipion,
 ou encore de Caton lui-même;
 c'est pourquoi ils sont-devenus-rares,
 à-tel-point-que déjà à peine ils se voient.

Quant au génie de Lélius lui-même
 et de Scipion,
 bien que cette opinion soit maintenant,
 que le-plus-grand-mérite est attribué
 à l'un-et-à-l'autre,
 cependant la gloire oratoire
 est plus-brillante dans Lélius.
 Mais le discours de Lélius
 sur les collèges
 n'est pas meilleur
 que parmi beaucoup de Scipion
 celui-que tu voudras :
 ce n'est pas que quelque chose
 soit plus doux
 que ce discours de Lélius,
 ou que l'on puisse parler
 un langage plus auguste sur la religion ;
 mais celui-ci est cependant
 beaucoup plus vieux
 et plus grossier que Scipion :
 et, comme il-y-a
 des goûts divers
 en parlant,
 Lélius me semble
 être charmé davantage
 par l'antiquité,

lint eundem pluribus rebus excellere. Nam ut ex bellica laude adspirare ad Africanum nemo potest, in qua ipsa egregium Viriatico bello reperimus fuisse Lælium; sic ingenii, litterarum, eloquentiæ, sapientiæ denique, etsi utrique primas, priores tamen libenter deferunt Lælio. Nec mihi ceterorum judicio solum videtur, sed etiam ipsorum inter ipsos concessu ita tributum fuisse. Erat omnino tum mos, ut in reliquis rebus melior, sic in hoc ipso humanior, ut faciles essent in suum cuique tribuendo.

XXII. Memoria teneo, Smyrnæ me ex P. Rutilio Rufo audisse, quum diceret, adolescentulo se accidisse, ut ex senatusconsulto P. Scipio et D. Brutus (ut opinor) consules de re atroci magnaque quærerent. Nam quum in silva Sila facta cædes esset, notique homines interfecti, insimulareturque familia, partim etiam liberi, societatis ejus, quæ picias de P. Cornelio, L. Mummiio censoribus redemisset, decrevisse senatum, ut de ea re cognoscerent et statuerent

vieillis. Mais on n'aime pas à voir le même homme exceller dans plusieurs genres à la fois. La gloire des armes, à laquelle Lélius s'est aussi acquis des titres dans la guerre contre Viriate, Scipion la possède sans rival; d'un autre côté, pour le génie, l'érudition, l'éloquence, la philosophie, si l'on regarde ces deux hommes comme les premiers des Romains, on regarde Lélius comme le premier des deux. Et eux-mêmes, d'accord avec l'opinion publique, paraissent avoir fait entre eux ce partage de gloire. En général l'esprit de ce temps là, meilleur en tout le reste, avait encore ceci de plus généreux, qu'on aimait à se rendre mutuellement justice.

XXII. J'ai entendu autrefois P. Rutilius Rufus raconter à Smyrne que, dans sa première jeunesse, les consuls P. Scipion et D. Brutus furent chargés par un sénatus-consulte d'informer sur une affaire criminelle du plus haut intérêt. Il y avait eu dans la forêt de Sila un massacre où avaient péri des hommes de distinction : on en accusait les esclaves et même les fils des associés qui avaient affirmé des censeurs P. Cornélius et L. Mummius, l'entreprise de la poix. Le sénat renvoya aux consuls la connaissance et le juge-

et uti etiam lubenter
 verbis paullo magis priscis.
 Sed est mos hominum,
 ut nolint eundem
 excellere plurimis rebus.
 Nam ut nemo potest
 adspirare ad Africanum
 ex laude bellica,
 in qua ipsa reperimus
 Lælium fuisse egregium
 bello Viriatico,
 sic ingenii,
 litterarum, eloquentiæ,
 denique sapientiæ,
 etsi deferunt primas
 utrique,
 tamen priores
 Lælio libenter.
 Nec mihi videtur
 tributum esse ita
 iudicio solum ceterorum,
 sed etiam concessu ipsorum
 inter ipsos.

Mos erat tum omnino,
 ut melior in reliquis rebus,
 sic humanior in hoc ipso,
 ut faciles essent
 in tribuendo cuique suum.

XXII. Teneo memoria,
 me audisse Smyrnæ
 ex P. Rutilio Rufo,
 quum diceret,
 accidisse se adolescentulo,
 ut P. Scipio et D. Brutus
 (ut opinor) consules
 quærerent de re atroci
 magna que.

Nam quum magna cædes
 facta esset in silva Sila,
 hominesque noti interfecti,
 familiaque insimularetur,
 partim etiam liberi
 ejus societatis
 quæ redemisset picarias
 de P. Cornelio,
 L. Mummius censoribus;
 senatum decrevisse

et user même volontiers
 de termes un peu plus vieux.
 Mais c'est l'usage des hommes,
 qu'ils ne veulent pas le même
 exceller dans plusieurs choses.
 Car comme personne ne peut
 approcher de l'Africain
 pour le mérite guerrier,
 dans lequel même nous trouvons
 Lélius avoir été distingué
 dans la guerre de Viriate,
 ainsi sous-le-rapport du génie,
 du savoir, de l'éloquence,
 enfin de la philosophie,
 quoiqu'ils donnent le-premier-rang
 à l'un et à l'autre,
 pourtant *ils donnent* la priorité
 à Lélius volontiers.

Et il ne me semble pas
 partage-avoir-été-fait ainsi
 du jugement seulement des autres,
 mais aussi de l'aveu d'eux-mêmes
 entre eux-mêmes.

L'usage était alors en général,
 comme meilleur dans les autres choses,
 ainsi plus généreux en cela même,
 qu'ils étaient disposés
 à rendre à chacun ce-qui-lui-est-dû.

XXII. Je garde dans ma mémoire,
 moi avoir entendu à Smyrne
 de la bouche de P. Rutilius Rufus,
 quand il disait,
 être arrivé lui *étant* tout-jeune,
 que P. Scipion et D. Brutus
 (comme je pense) consuls
 informassent sur un fait atroce
 et considérable.

Car comme un grand carnage
 avait été fait dans la forêt de Sila,
 et des hommes connus massacrés,
 et que les esclaves étaient accusés,
 en partie même les enfants
 de cette société
 qui avait affermé les-fonderies-de-poix
 de P. Cornélius,
 L. Mummius censeurs;
 le sénat avoir décidé

consules. Causam pro publicanis accurate, ut semper solitus esset, eleganterque dixisse Lælium. Quum consules, re audita, amplius de consilii sententia pronuntiavissent, paucis interpositis diebus iterum Lælium multo diligentius meliusque dixisse, iterumque eodem modo a consulibus rem esse prolatam. Tum Lælium, quum eum socii domum reduxissent, egissentque gratias, et ne defatigaretur, oravissent, locutum esse ita : se, quæ fecisset, honoris eorum causa, studiose accurateque fecisse ; sed se arbitrari, causam illam a Ser. Galba, quod is dicendo gravior acriorque esset, gravius et vehementius posse defendi. Itaque auctoritate C. Lælii publicanos causam detulisse ad Galbam. Illum autem, quod ei viro succedendum esset, verecunde et dubitanter recepisse, unum, quasi comperendinatus, medium diem fuisse, quem totum Galbam in consideranda

ment de cette affaire. Lélius plaïda pour les fermiers avec son talent et son élégance accoutumée. L'affaire entendue, les consuls, de l'avis de leur conseil, la renvoyèrent à plus ample informé. Quelques jours après, Lélius plaïda une seconde fois, avec encore plus de soin et d'habileté, et la sentence fut ajournée de nouveau. Alors Lélius dit aux associés qui venaient de le reconduire chez lui, en le remerciant et le priant de ne point se lasser, qu'il avait plaïdé leur cause avec tout le zèle et tout le soin dont son estime pour eux le rendait capable ; mais qu'à son avis elle serait défendue avec bien plus de force et de véhémence par Serv. Galba, dont l'éloquence était plus pathétique et plus entraînante. Sur l'invitation de Lélius, les fermiers portèrent donc leur cause à Galba. Celui-ci ne se décida qu'avec une crainte modeste à remplacer un tel homme. Il n'avait en tout que l'intervalle d'un jour pour étudier sa cause et disposer ses

ut consules
cognoscerent de ea re
et statuerent.
Laelium dixisse causam
pro publicanis
accurate eleganterque,
ut solitus esset semper.
Quum consules,
re audita,
pronuntiavissent,
de sententia consilii, &
amplius,
paucis diebus interpositis,
Laelium dixisse iterum
multo diligentius
meliusque,
remque esse prolatam
a consulibus
eodem modo.
Tum Laelium,
quum socii reduxissent
eum domum,
egissentque gratias,
et oravissent
ne defatigaretur,
locutum esse ita :
se fecisse quæ fecisset
studiose accurateque,
causa honoris eorum ;
sed se arbitrari
illam causam posse defendi
gravius et vehementius
a Ser. Galba,
quod is esset gravior,
acriorque in dicendo.
Itaque auctoritate C. Lælii
publicanos detulisse
causam ad Galbam.
Illum autem recepisse
verecunde et dubitanter,
quod esset succedendum
ei viro ;
unum diem fuisse medium,
quasi comperendinatus,
quem Galbam
posuisse totum
in causa consideranda

que les consuls
connaîtraient de cette affaire
et prononceraient.
Lélius avoir plaidé la cause
pour les fermiers
avec-soin et avec-élégance,
comme il avait eu coutume toujours.
Comme les consuls,
l'affaire entendue,
avaient prononcé,
de l'avis du conseil,
qu'il-y-aurait-plus-ample-informé,
quelques jours s'étant écoulés,
Lélius avoir parlé de nouveau
avec beaucoup plus-de-soin
et mieux,
et l'affaire avoir été renvoyée
par les consuls
de la même manière.
Alors Lélius,
comme les associés avaient reconduit
lui à-sa-maison,
et lui avaient adressé des remerciements,
et l'avaient prié
de ne pas se lasser,
avoir parlé ainsi :
lui avoir fait ce-qu'il avait fait
avec-zèle et avec-soin,
pour l'honneur d'eux ;
mais lui penser
cette cause pouvoir être défendue
avec plus-d'autorité et plus-de-force
par Ser. Galba,
parce qu'il était plus imposant,
et plus-véhément en parlant.
C'est pourquoi sur l'avis de C. Lélius
les fermiers avoir confié
l'affaire à Galba.
Mais lui s'en être chargé
avec-modestie et avec-hésitation,
parce qu'il fallait succéder
à cet homme (à Lélius) ;
un jour avoir été d'intervalle,
comme de remise-au-lendemain,
que Galba
avoir consacré tout-entier
à la cause devant-être examinée

causa componendaque posuisse; et, quum cognitionis dies esset, et ipse Rutilius rogatu sociorum domum ad Galbam mane venisset, ut eum admoneret, et ad dicendi tempus adduceret; usque illum, quoad ei nuntiatum esset, consules descendisse, omnibus exclusis, commentatum in quadam testudine eum servis litteratis fuisse, quorum aliis aliud dictare eodem tempore solitus esset; interim quum esset ei nuntiatum tempus esse, exisse in ædes eo colore et iis oculis, ut egisse causam, non commentatum putares. Addebat etiam, idque ad rem pertinere putabat, scriptores illos male mulcatos exisse cum Galba; ex quo significabat, illum non in agendo solum, sed etiam in meditando vehementem atque incensum fuisse. Quid multa? magna expectatione, plurimis audientibus, coram ipso Lælio sic illam causam, tanta vi tantaque gravitate dixisse Galbam, ut nulla fere pars orationis silentio præteriretur. Itaque mul-

moyens; il l'y employa tout entier. Le jour de l'audience Rutilius, à la prière des associés, se rendit le matin chez Galba, pour l'avertir et l'accompagner au tribunal quand l'heure serait venue. Galba, renfermé dans un cabinet avec ses secrétaires, auxquels il avait coutume de dicter à la fois plusieurs choses différentes. y travailla sans aucune distraction, jusqu'à ce qu'on lui annonça que les consuls étaient arrivés. Quand on l'eut averti qu'il était temps, il en sortit le visage en feu, les yeux étincelants, comme un homme qui viendrait de plaider et non de méditer. Rutilius ajoutait, comme une circonstance essentielle, que les secrétaires sortirent avec lui un peu maltraités. Il concluait de là que Galba portait la véhémence et la chaleur de son action jusque dans le travail du cabinet. Enfin l'orateur plaida cette cause intéressante devant un auditoire nombreux, en présence de Lélius même, avec une force et une noblesse qui, presque à chaque phrase, excitèrent des acclamations. Il fit en-

componendaque;
 et quum dies cognitionis
 esset,
 et Rutilius ipse,
 venisset mane
 domum ad Galbam,
 rogatu sociorum,
 ut eum admoneret,
 et adduceret
 ad tempus dicendi;
 usque quoad
 nuntiatum esset
 ei consules descendisse,
 illum, omnibus exclusis,
 commentatum fuisse
 in quadam testudine
 cum servis litteratis,
 quorum aliis esset solitus
 dictare aliud
 eodem tempore;
 interim,
 quum nuntiatum esset ei
 tempus esse,
 exisse in ædes,
 colore eo,
 et oculis iis,
 ut putares egisse causam,
 non commentatum.
 Addebat etiam,
 putabatque
 id pertinere ad rem,
 illos scriptores
 exisse cum Galba
 male mulcos;
 ex quo significabat
 illum fuisse vehementem
 atque incensum
 non solum in agendo,
 sed etiam in meditando.
 Quid multa?
 magna expectatione,
 plurimis audientibus,
 coram Lælio ipso
 Galbam dixisse sic
 illam causam tanta vi,
 tantaque gravitate,
 ut fere nulla pars orationis

et devant-être arrangée;
 et comme le jour du procès
 était arrivé,
 et *que* Rutilius lui-même,
 était venu le matin
 à la maison chez Galba,
 à la prière des associés,
 pour l'avertir,
 et *l'amener au tribunal*
 à l'heure-fixée pour parler;
 jusqu'au moment où
 il avait été annoncé
 à lui les consuls être arrivés,
 lui, tous empêchés-d'entrer,
 avoir médité
 dans un cabinet
 avec des esclaves lettrés,
 aux uns desquels il avait coutume
 de dicter une autre chose
 en même temps;
 là-dessus,
 comme il avait été annoncé à lui
 le moment être-arrivé,
lui être sorti dans la maison,
 avec un teint tel,
 et des yeux tels,
 que tu aurais cru *lui* avoir plaidé,
 et non avoir médité.
 Rutilius ajoutait encore,
 et il pensait
 cela importer à la chose,
 ces secrétaires
 être sortis avec Galba
 mal traités;
 d'où il concluait
 lui avoir été véhément
 et chaleureux
 non-seulement en plaidant,
 mais encore en méditant.
 Que dirai-je de plus?
 au milieu d'une grande attente,
 beaucoup-de-gens écoutant,
 devant Lélius lui-même
 Galba avoir plaidé ainsi
 cette cause avec une telle force,
 et une telle autorité,
 que presque aucune partie du discours

tis querelis multaque miseratione adhibita, socios, omnibus approbantibus, illa die quæstione liberatos esse.

XXIII. Ex hac Rutiliana narratione suspicari licet, quum duæ summæ sint in oratore laudēs, una subtiliter disputandi, ad docendum, altera graviter agendi, ad animos audientium permovendos, multoque plus proficiat is qui inflammet judicem, quam ille qui doceat, elegantiam in Lælio, vim in Galba fuisse. Quæ quidem vis tum maxime cognita est, quum Lusitanis a Ser. Galba prætore contra interpositam, ut existimabatur, fidem, interfectis, T. Libone tribuno plebis populum incitante, et rogationem in Galbam, privilegii similem, ferente, summa senectute, ut ante dixi, M. Cato legem suadens in Galbam multa dixit : quam orationem in Origines suas retulit, paucis antequam mortuus est, an diebus, an mensibus? Tum igitur nihil recusans Galba pro sese, et populi Romani fidem implorans, quum suos pueros, tum C. Galli etiam filium flens commendabat; cujus orbitas et fletus mire miserabilis fuit propter recentem

tendre des plaintes si touchantes et des accents si pathétiques, que ce jour-là les fermiers furent absous, aux applaudissements unanimes de tout l'auditoire.

XXIII. Une discussion fine et élégante qui éclaire les esprits, une action forte et impétueuse qui les entraîne, voilà les deux grandes qualités de l'orateur. Mais celui qui enflamme le juge produit bien plus d'effet que celui qui se borne à l'instruire; et nous pouvons conclure du récit de Rutilius, que Lélius avait en partage l'élégance, et Galba la force. Cette force eut un beau triomphe dans une affaire importante. Galba, étant préteur en Espagne, avait, au mépris, disait-on, de la foi donnée, mis à mort des Lusitaniens. Le tribun T. Libon demandait vengeance au peuple, et proposait une loi évidemment dirigée contre Galba. Caton, alors dans une extrême vieillesse, comme je l'ai déjà dit, appuyait la loi; et peu de jours ou peu de mois avant sa mort, il prononça contre Galba un long discours qu'il a inséré dans ses *Origines*. Galba, dans sa défense se soumit à tout pour lui-même, et implorant la protection du peuple romain, il lui recommanda, les larmes aux yeux, et ses jeunes enfants et le fils de C. Sulpicius Gallus. Les pleurs de cet orphelin et

prætermitteretur silentio.
Itaque multis querelis,
multaque miseratione
adhibita,
socios, illa die,
liberatos esse quæstione,
omnibus approbantibus.

XXIII. Licet suspicari
ex hac narratione Rutiliana,
quum duæ summæ laudes
sint in oratore,
una disputandi subtiliter,
ad docendum,
altera agendi graviter,
ad animos audientiam
permovendos,
isque proficiat multo plus,
qui inflammet judicem,
quam ille qui doceat,
elegantiam fuisse in Lælio,
vim in Galba.

Quæ quidem vis
cognita est tum maxime,
quum Lusitanis interfectis
a Ser. Galba prætore
contra fidem interpositam
ut existimabatur,
T. Libone tribuno plebis
incitante populum,
et ferente rogationem,
similem privilegii,
contra Galbam,
M. Cato summa senectute
dixit multa in Galbam
suadens legem :
quam orationem retulit
in suas Origines [bus
paucis an diebus, an mensi-
antequam est mortuus.
Tum igitur Galba
recusans nihil pro sese
et implorans fidem
populi romani,
commendabat flens
quum suos pueros,
tum etiam filium C. Galli;
cujus orbitas et fletus

n'était passée sous silence.
C'est pourquoi beaucoup de plaintes,
et beaucoup de pathétique
ayant été employé,
les associés, ce jour-là
avoir été renvoyés de la plainte,
tous approuvant.

XXIII. Il est permis de supposer
de ce récit de Rutilius,
puisque deux grandes qualités
existent dans l'orateur,
l'une de discuter finement,
pour instruire,
l'autre d'avoir-une-action forte,
pour les cœurs des auditeurs
devant-être profondément-émus,
et que celui-là réussit bien mieux
qui enflamme le juge,
que celui qui instruit,
l'élégance avoir été dans Lélius,
la force dans Galba.
Cette force certes
fut reconnue alors surtout,
que des Lusitaniens ayant été tués
par Ser. Galba préteur,
contre la parole engagée,
à ce que l'on croyait,
T. Libon tribun du peuple
soulevant le peuple,
et proposant une loi,
semblable à une mesure-individuelle,
contre Galba,
M. Caton dans une extrême vieillesse
parla longtemps contre Galba
en-appuyant la loi :
lequel discours il a inséré
dans ses Origines,
peu ou de jours, ou de mois,
avant qu'il soit mort,
Alors donc Galba
ne refusant rien pour lui-même
et implorant la protection
du peuple romain
recommandait en-pleurant
et ses-propres jeunes-enfants,
et même le fils de C. Gallus ;
dont l'état-d'orphelin et les pleurs

memoriam clarissimi patris ; isque se tum eripuit flamma, propter pueros misericordia populi commota, sicut idem scriptum reliquit Cato. Atque etiam ipsum Libonem non infantem video fuisse, ut ex orationibus ejus intelligi potest. Quum hæc dixissem, et paullum interquievissem : — Quid igitur, inquit, est causæ, Brutus, si tanta virtus in oratore Galba fuit, cur ea nulla in orationibus ejus appareat ? quod mirari non possum in eis, qui nihil omnino scripti reliquerunt.

XXIV. — Nec enim est eadem, inquam, Brute, causa non scribendi, et non tam bene scribendi, quam dixerint. Nam videmus alios oratores inertia nihil scripsisse, ne domesticus etiam labor accederet ad forensem ; pleræque enim scribuntur orationes habitæ jam, non ut habeantur : alios non laborare, ut meliores fiant ; nulla enim res tantum ad dicendum proficit, quantum scriptio : memoriam autem in poste-

le souvenir encore récent du grand homme qui était son père, attendrirent tous les cœurs ; et Galba, comme le rapporte le même Caton, en excitant la pitié pour des enfants, se sauva de l'incendie prêt à le dévorer. Libon lui-même, son accusateur, ne manquait pas de talent pour la parole, comme on peut en juger par ses discours. Après avoir achevé ces mots, je me reposais un instant. — Pourquoi donc, reprit Brutus, ne trouve-t-on dans les discours qui nous restent de Galba aucune trace d'un talent si puissant ? Encore s'il n'avait rien écrit !

XXIV. — C'est par deux raisons différentes, mon cher Brutus, qu'on n'écrit pas, ou qu'on écrit moins bien qu'on ne parle. Tantôt c'est la paresse qui empêche de prendre la plume, et nous voyons des orateurs qui n'ont pas voulu ajouter le travail du cabinet à celui du forum ; car la plupart des discours s'écrivent après avoir été prononcés, et non pour être prononcés ; d'autres n'éprouvent point le désir de se perfectionner, et rien n'apprend mieux à parler que d'écrire. Peu jaloux de laisser après eux des monuments de leur gé-

fuit mire miserabilis
 propter memoriam recentem
 clarissimi patris ;
 isque eripuit se tum
 flamma
 misericordia populi
 commota propter pucros,
 sicut idem Cato
 summa contentione
 reliquit scriptum.
 Atque video etiam
 Libonem ipsum
 non fuisse infantem,
 ut potest intelligi
 ex orationibus ejus.
 Quum dixissem hæc,
 et interquievissem paullum :
 — Quid causæ est igitur,
 inquit Brutus,
 si tanta virtus
 fuit in oratore Galba,
 cur ea appareat nulla
 in orationibus ejus?
 quod non possum mirari
 in iis
 qui reliquerunt
 nihil omnino scripti.

XXIV. Et enim
 causa non est eadem,
 inquam, Brute,
 non scribendi,
 et non scribendi tam bene,
 quam dixerint.
 Nam videmus alios oratores
 scripsisse nihil inertia,
 ne labor domesticus etiam
 accederet ad forensem;
 pleræque enim orationes
 scribuntur jam habitæ,
 non ut habeantur;
 alios non laborare
 ut fiant meliores;
 nulla enim res
 proficit tantum
 ad dicendum
 quantum scriptio;
 non autem desiderant

fut étonnement pitoyable
 à cause du souvenir récent
 de son très-i tira alors
 et celui-ci setira alors
 de l'incendie,
 la compassion du peuple
 excitée en-faveur des enfants,
 ainsi-que le même Caton
 avec une grande énergie
 l'a laissé par-écrit.
 Et je vois encore
 Libon lui-même
 n'avoir pas été inhabile-à-parler,
 comme on peut le comprendre
 d'après les discours de lui.
 Comme j'avais dit ces-mots,
 et que je m'étais reposé un peu :
 — Quelle raison y a-t-il donc,
 dit Brutus,
 si un tel mérite
 a existé dans l'orateur Galba,
 pour qu'il n'apparaisse nullement
 dans les discours de lui?
 de quoi je ne puis être surpris
 chez ceux
 qui n'ont laissé
 rien du tout d'écrit.

XXIV. Et en effet
 la raison n'est pas la même,
 dis-je, Brutus,
 pour ne pas écrire,
 et pour ne pas écrire aussi bien,
 que l'on a parlé.
 Car nous voyons les uns orateurs
 n'avoir écrit rien par paresse,
 de peur que le travail du cabinet aussi
 s'ajoutât au travail du barreau;
 car la plupart des discours
 s'écrivent déjà prononcés,
 et non pour qu'ils soient prononcés;
 d'autres ne pas travailler,
 pour qu'ils deviennent meilleurs;
 car aucune chose
 ne sert autant
 pour parler
 que l'habitude-d'écrire;
 mais ils ne désirent pas

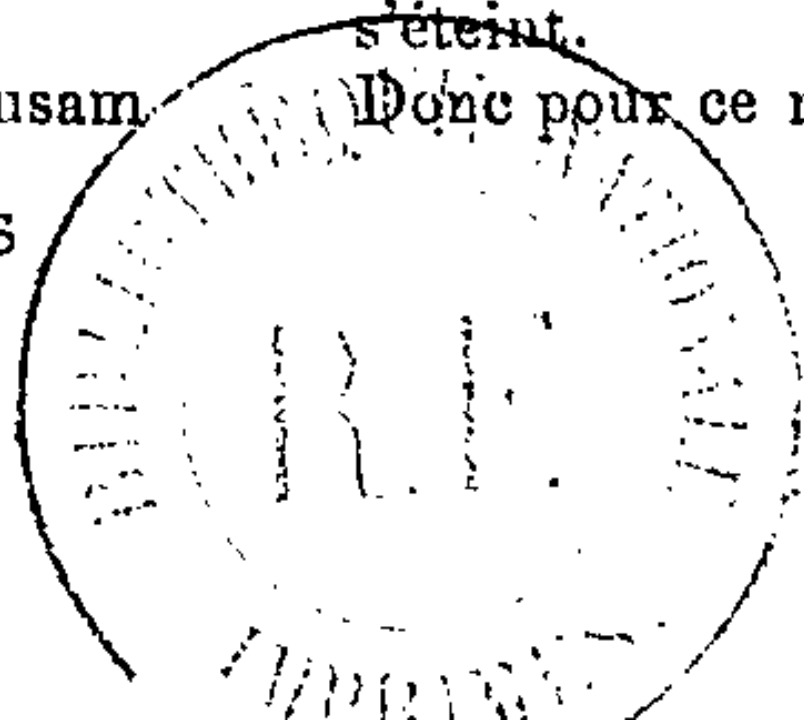
rum ingenii sui non desiderant, quum se putant satis magnam adeptos esse dicendi gloriam, eamque etiam maiorem visum iri, si in existimantium arbitrium sua scripta non venerint : alios, quod melius putent dicere se posse quam scribere ; quod peringeniosis hominibus, neque satis doctis, plerumque contingit, ut ipsi Galbæ. Quem fortasse vis non ingenii solum, sed etiam animi, et naturalis quidam dolor dicentem incendebat, efficiebatque, ut et incitata, et gravis, et vehemens esset oratio ; dein quum otiosus stylum prehenderat, motusque omnis animi, tanquam ventus, hominem defecerat, flaccescebat oratio : quod iis, qui limatius dicendi consecantur genus, accidere non solet, propterea quod prudentia nunquam deficit oratorem, qua ille utens eodem modo possit et dicere et scribere ; ardor animi non semper adest, isque quum consedit, omnis illa vis et quasi flamma oratoris exstinguitur. Hanc igitur ob causam

nie, ils croient s'être acquis par la parole une gloire assez grande, et qui paraîtra plus grande encore, si leurs écrits ne viennent point s'offrir aux discussions de la critique. D'autres enfin se croient plus capables de bien parler que de bien écrire. C'est ce qui arrive souvent à des hommes qui ont plus de talent naturel que de connaissances acquises ; et tel était Galba. Il parlait sous l'inspiration de son âme autant que de son génie. Une sensibilité brûlante, qu'il tenait de la nature, donnait à son discours du mouvement, de la force, de la véhémence ; mais quand il prenait tranquillement la plume, et que la passion, comme un vent qui tombe, cessait d'animer son éloquence, le discours languissait ; ce qui n'arrive pas à ceux dont la manière est plus châtiée : car l'orateur retrouve partout cette justesse de pensées au moyen de laquelle il peut écrire et parler avec la même perfection ; mais l'enthousiasme ne dure pas toujours, et lorsqu'il s'est refroidi, toute la verve et tout le feu de l'orateur s'é-

memoriam sui ingenii
 in posterum,
 quum putant
 se esse adeptos
 gloriam dicendi
 satis magnam,
 eamque visum iri
 majorem etiam,
 si sua scripta non venerint
 in arbitrium
 existimantium;
 alios, quod putent
 se posse dicere melius
 quam scribere;
 quod contingit plerumque
 hominibus peringeniosis,
 neque satis doctis,
 ut Galbæ ipsi.
 Non solum vis ingenii,
 sed etiam animi,
 et quidam dolor naturalis
 incendebat fortasse
 quem dicentem,
 efficiebatque
 ut oratio esset et incitata,
 et gravis, et vehemens;
 dein, quum otiosus
 prehenderat stylum,
 omnisque motus animi,
 tanquam ventus,
 defecerat hominem,
 oratio flaccescebat :
 quod non solet accidere
 iis qui consecantur
 genus dicendi limatius,
 propterea quod prudentia
 nunquam deficit oratorem,
 qua ille utens
 possit et dicere et scribere
 eodem modo;
 ardor animi
 non adest semper,
 quumque is consedit,
 omnis illa vis
 et quasi flamma oratoris
 exstinguitur.
 Igitur ob hanc causam

le souvenir de leur génie
 dans l'avenir,
 quand ils croient
 soi avoir acquis
 une gloire à-parler
 assez grande
 et cette *gloire* devoir paraître
 plus grande encore,
 si leurs écrits ne viendront pas
 à la libre-disposition
 des appréciateurs (de la critique);
 d'autres, parce qu'ils pensent
 soi pouvoir parler mieux
 que écrire;
 ce qui arrive d'ordinaire
 aux hommes de-talent-naturel,
 et pas assez instruits,
 comme à Galba lui-même.
 Non-seulement la force de son génie,
 mais aussi de son âme,
 et certaine sensibilité naturelle
 enflammait peut-être
 celui-ci quand-il-parlait,
 et faisait
 que sa parole était et animée,
 et forte, et véhémence;
 puis, quand de-loisir
 il avait pris la plume,
 et que toute émotion de l'âme,
 comme un vent,
 avait abandonné cet homme,
 sa parole languissait :
 ce qui n'a pas coutume d'arriver
 à ceux qui recherchent
 un genre de style plus châtié,
 par la raison que le jugement
 n'abandonne jamais l'orateur,
 duquel celui-ci se servant
 peut et parler et écrire
 de la même manière;
 la chaleur de l'âme
 ne subsiste pas toujours,
 et quand elle s'est calmée,
 toute cette force
 et comme le feu de l'orateur
 s'éteint.

Donc pour ce motif



videtur Lælii mens spirare etiam in scriptis, Galbæ autem vis occidisse.

XXV. Fuerunt etiam in oratorum numero mediocrium L. et Sp. Mummi, fratres, quorum exstant amborum orationes. Simplex quidem L. et antiquus; Sp. autem nihilo ille quidem ornatior, sed tamen adstrictior : fuit enim doctus ex disciplina Stoicorum. Multæ sunt Sp. Albini orationes. Sunt etiam L. et C. Aureliorum Orestarum, quos aliquo video in numero oratorum fuisse. P. etiam Popilius quum civis egregius, tum non indisertus fuit. C. vero, filius ejus, disertus. Caiusque Tuditanus quum omni vita atque victu excultus atque expolitus, tum ejus elegans est habitum etiam orationis genus. Eodemque in genere est habitus is, qui injuria accepta fregit Tib. Gracchum patientia, civis in rebus optimis constantissimus, M. Octavius. At vero M. Æmilius Lepidus, qui est Porcina dictus, iisdem temporibus fere, quibus

teignent avec lui. Voilà pourquoi l'esprit de Lélius paraît encore respirer dans ses écrits, tandis qu'il ne reste rien de l'énergie de Galba.

XXV. Les frères Lucius et Spurius Mummius eurent encore quelque talent oratoire. Nous avons leurs discours à tous deux. Lucius est simple et antique; Spurius, sans être plus fleuri, a cependant un style plus serré : c'est qu'il sortait de l'école des Stoïciens. Il existe beaucoup de discours de Sp. Albinus. Il en existe aussi des deux Aurélius Orestès, Lucius et Caius, qui jouirent de quelque estime comme orateurs. P. Popilius excellent citoyen, n'était pas non plus sans talent pour la parole : son fils Caius en avait un véritable. C. Tuditanus, célèbre par la politesse de ses mœurs et la recherche qu'il portait dans sa manière de vivre, ne fut pas moins renommé pour l'élégance de son langage. On peut lui comparer, en ce genre, un citoyen dont l'attachement au bien public ne se démentit jamais, M. Octavius, qui, outragé par le premier des Gracques, triompha de ce tribun à force de patience. Mais n'oublions pas Émilius Lépidus surnommé Porcina, contemporain de Galba, quoique un peu plus

mens Lælii videtur
spirare etiam in scriptis,
vis autem Gallæ occidisse.

XXV. In numero
oratorum
mediocrium
fuerunt etiam
fratres L. et Sp. Mummi,
quorum amborum
orationes exstant.
L. simplex
et antiquus quidem;
Sp. autem ille quidem
nihil ornatus,
sed tamen adstrictior:
fuit enim doctus
ex disciplina Stoïcorum.
Orationes multæ
Sp. Albinus sunt.
Sunt etiam L.
et C. Aureliorum
Orestarum,
quos video fuisse
in aliquo numero oratorum.
P. Popilius etiam fuit
quum egregius civis,
tum non indisertus.
C. vero, filius ejus, disertus.
Caiusque Tuditanus,
quum excultus
omni vita atque victu,
atque expolitus,
tum etiam
genus orationis ejus
habitum est elegans.
Eodemque in genere
habitus est is
qui, injuria accepta,
fregit Tib. Gracchum
patientia,
civis constantissimus
in optimis rebus,
M. Octavius.
At vero
M. Æmilius Lepidus,
qui est dictus Porcina,
fere iisdem temporibus,

l'esprit de Lélius paraît
respirer encore dans ses écrits,
mais l'énergie de Galba avoir disparu.

XXV. Au nombre
des orateurs
d'un talent médiocre
furent encore
les frères L. et Sp. Mummius,
dont à tous deux
les discours subsistent.
L. simple
et antique à-la-vérité;
mais Sp. lui certes
en-rien plus orné,
mais pourtant plus serré:
car il fut instruit
à l'école des Stoïciens.
Des discours nombreux
de Sp. Albinus sont.
Il y en a aussi de L.
et C. Aurelius
Orestès,
lesquels je vois avoir été
dans quelque estime comme-orateurs.
P. Popilius aussi fut
non-seulement excellent citoyen,
mais encore non sans-éloquence.
Mais C., fils de celui-ci, éloquent.
Et Caius Tuditanus,
fut non-seulement poli
dans toute sa vie et son régime,
et recherché;
mais-encore
le genre de langage de lui
passa-pour élégant.
Et dans le même genre
a été compté celui,
qui, une injure étant reçue,
triompha de Tib. Gracchus
par sa patience,
citoyen très-attaché
à la bonne cause,
M. Octavius.
Mais en-vérité
M. Æmilius Lepidus,
qui fut appelé Porcina,
presque à la même époque,

Galba, sed paullo minor natu, et summus orator est habitus, et fuit, ut apparet ex orationibus, scriptor sane bonus. Hoc in oratore Latino primum mihi videtur et lenitas apparuisse illa Græcorum, et verborum comprehensio, etiam artifex (ut ita dicam) stylus. Hunc studiose duo adolescentes ingeniosissimi, et prope æquales, C. Carbo et Tib. Gracchus audire soliti sunt; de quibus jam dicendi locus erit, quum de senioribus pauca dixerò. Q. enim Pompeius non contemptus orator, temporibus illis, fuit, qui summos honores, homo per se cognitus, sine ulla commendatione majorum, est adeptus. Tum L. Crassus multum potuit, non eloquentia, sed dicendo tamen; homo, non liberalitate, ut alii, sed ipsa tristitia et severitate popularis: cujus quidem legi tabellariæ M. Antius Briso, tribunus plebis, diu restitit, M. Lepido consule adjuvante; eaque res P. Africano vituperationi fuit, quod ejus auctoritate de sententia deductus Briso putabatur.

jeune. Il passa pour un grand orateur, et ses discours prouvent qu'il fut au moins un bon écrivain. Il introduisit le premier, dans l'éloquence latine, la douceur et l'harmonie des périodes grecques et toutes les savantes combinaisons du style. Il eut pour auditeurs assidus deux jeunes gens du plus grand talent, et presque du même âge, C. Carbon et Tib. Gracchus. Nous parlerons d'eux quand j'aurai dit quelques mots de ceux qui étaient plus âgés. Q. Pompéius ne laissa pas d'être estimé dans ce temps-là comme orateur. Il fut l'artisan de sa fortune; et sans aïeux dont la gloire recommandât son nom, il s'éleva cependant aux plus hautes dignités. A la même époque, L. Cassius, sans être éloquent, exerça néanmoins l'autorité de la parole. Ce ne fut point, comme les autres, à des manières agréables et généreuses, mais à une sévérité austère, qu'il dut sa popularité. M. Antius Brison, tribun du peuple, secondé par le consul Lépidus, s'opposa longtemps à sa loi des scrutins. On fait même un reproche à Scipion l'Africain d'avoir usé de son ascendant sur Brison, pour le faire renoncer

quibus Galba,
 sed paullo minor natu,
 et habitus est
 summus orator,
 et fuit scriptor sane bonus,
 ut apparet ex orationibus.
 In hoc oratore Latino
 mihi videtur
 apparuisse primum
 et illa lenitas Græcorum,
 et comprehensio verborum,
 etiam stylus artifex
 (ut ita dicam).
 Duo adolescentes
 ingeniosissimi,
 et prope æquales,
 C. Carbo et Tib. Gracchus
 soliti sunt audire
 hunc studiose ;
 erit locus dicendi de quibus,
 jam quum dixero pauca
 de senioribus.
 Q. enim Pompeius
 fuit orator non contemptus,
 temporibus illis,
 qui adeptus est
 summos honores,
 homo cognitus per se,
 sine ulla commendatione
 majorum.
 Tum L. Crassus
 potuit multum
 non eloquentia ;
 sed tamen dicendo ;
 homo popularis,
 non liberalitate, ut alii,
 sed tristitia ipsa
 et severitate ;
 M. Antius Briso,
 tribunus plebis,
 restitit diu
 legi tabellariæ ejus,
 M. Lepido consule
 adjuvante ;
 eaque res fuit vituperationi
 P. Africano,
 quod Briso putabatur

que Galba,
 mais un peu plus jeune,
 et passa-pour
 grand orateur,
 et fut écrivain certes bon,
 comme il ressort de ses discours.
 Dans cet orateur Latin
 me semble
 avoir paru pour-la-première-fois
 et cette douceur des Grecs,
 et la période,
 et le style travaillé-avec-art
 (pour ainsi dire).
 Deux jeunes gens
 du-plus-grand-talent,
 et presque du même-âge,
 C. Carbon et Tib. Gracchus
 eurent coutume de-suivre-les-leçons
 de c-lui-ci assidument ;
 il y aura lieu de parler de ceux-ci,
 dès quand j'aurai dit quelques-mots
 des plus-âgés.
 Car Q. Pompée
 fut un orateur non méprisable,
 pour ces temps-là,
 lui-qui obtint
 les-plus-grands honneurs,
 homme connu par lui seul,
 sans aucune recommandation
 venant-de-ses-ancêtres.
 Alors L. Crassus
 put beaucoup
 non par l'éloquence,
 mais pourtant par la-parole ;
 homme populaire,
 non par sa libéralité, comme d'autres,
 mais par sa sévérité même
 et son austérité ;
 M. Antius Brison,
 tribun du peuple,
 s'opposa longtemps
 à la loi des scrutins de celui-ci,
 M. Lépidus consul
 le secondant ;
 et ce fait fut tourné-à-blâme
 à P. l'Africain,
 parce que Brison était cru

Tum duo Cæpiones multum clientes consilio et lingua, plus auctoritate tamen et gratia sublevabant. Sed Pompeii sunt scripta nec nimis extenuata (quanquam veterum est similis), et plena prudentiæ.

XXVI. P. Crassum valde probatum oratorem iisdem fere temporibus accepimus, qui et ingenio valuit, et studio, et habuit quasdam etiam domesticas disciplinas. Nam et cum summo illo oratore, Ser. Galba, cujus C. filio filiam suam collocaverat, affinitate sese devinxerat; et, quum esset P. Mucii filius, fratremque haberet P. Scævola, domi jus civile cognoverat. In eo industriam constat summam fuisse, maximamque gratiam, quum et consuleretur plurimum, et diceret. Horum ætatibus adjuncti duo C. Fannii, C. et M. filii, fuerunt: quorum Caii filius, qui consul cum Domitio fuit, unam orationem de sociis et nomine Latino contra

à son opposition. A la même époque aussi, les deux Cépions rendaient à leurs clients de grands services par le conseil et la plaidoirie, mais plus encore par leur crédit et leur influence. Quant à Pompéius, ses écrits existent: ils annoncent un jugement solide; et, malgré leur vernis d'antiquité, ils n'ont pas trop de sécheresse.

XXVI. A peu près dans le même temps, P. Crassus eut la réputation d'un très-bon orateur. A beaucoup de talent naturel, il joignait beaucoup d'étude, et il trouva dans sa propre maison des leçons et des modèles. Allié du fameux orateur Serv. Galba, dont le fils avait épousé sa fille, et de plus, fils de P. Mucius et frère de P. Scévola, il acquit, sans sortir de chez lui, la connaissance du droit civil. Ses succès répondirent à son activité infatigable, et il était sans cesse occupé à plaider, ou à donner des consultations. Aux noms qui brillaient alors, il faut ajouter les deux C. Fannius, fils de Caius et de Marcus. Le premier, qui fut consul avec Domitius, a laissé un discours de Gracchus, au sujet des alliés et du nom Latin. Cet ouvrage

deductus de sententia
auctoritate ejus.

Tum duo Cæpiones
sublevabant multum
clientes
consilio et lingua,
plus tamen auctoritate
et gratia.

Sed scripta Pompeii
sunt nec nimis extenuata
(quanquam est similis
veterum),
et plena prudentiæ.

XXVI. Accepimus
P. Crassum
oratorem valde probatum,
fere iisdem temporibus,
qui valuit et ingenio
et studio,
et habuit etiam
quasdam disciplinas
domesticas.

Nam et Ser. Galba
devinxerat sese affinitate
cum illo summo oratore,
filio cujus C.
collocaverat suam filiam ;
et, quum esset
filius P. Mucii,
haberetque P. Scævolam
fratrem,
cognoverat jus civile domi.
Constat summam industriam
maximamque gratiam
fuisse in eo,
quum et consuleretur,
et diceret plurimum.

Duo C. Fannii,
filii C. et M.,
fuerunt adjuncti
ætatibus horum :
quorum filius Caii,
qui fuit consul
cum Domitio,
reliquit unam orationem
contra Gracchum
de sociis et nomine Latino,

avoir-renoncé à son avis
par l'ascendant de celui-ci.

Alors les deux Cépions
aidaient beaucoup
leurs clients
par le conseil et la plaidoirie,
plus cependant par le crédit
et l'influence.

Mais les écrits de Pompée
sont et pas trop secs
(bien qu'il soit semblable
aux anciens),
et pleins de jugement.

XXVI. On rapporte
P. Crassus
avoir été un orateur fort-estimé,
presque à la même époque,
qui brilla et par le talent
et par l'étude,
et eut même
certains exemples
de-famille.
Car et Ser. Galba,
avait joint soi par alliance
avec ce grand orateur,
au fils duquel Caius
il avait marié sa fille ;
et, comme il était
fils de P. Mucius,
et avait P. Scévola
pour-frère,
il avait appris le droit civil chez-lui.
Il est constant une grande activité
et un très-grand crédit
avoir été en lui,
vu-que et il était consulté,
et il parlait beaucoup.
Les deux C. Fannius,
fils de C. et M.,
ont été ajoutés,
au temps de ceux-ci ;
dont le fils de Caius,
qui fut consul
avec Domitius,
a laissé un discours
dirigé contre Gracchus
sur les alliés et le nom Latin,

Gracchum reliquit, sane et bonam, et nobilem. — Tum Atticus, Quid ergo? estne ista Fannii? nam varia opinio pueris nobis erat : alii a C. Persio, litterato homine, scriptam esse aiebant, illo, quem significat valde doctum esse Lucilius; alii multos nobiles, quod quisque potuisset, in illam orationem contulisse. — Tum ego, Audivi equidem ista, inquam, de majoribus natu; sed nunquam sum adductus, ut crederem, eamque suspicionem propter hanc causam credo fuisse, quod Fannius in mediocribus oratoribus habitus esset; oratio autem vel optima esset illo quidem tempore orationum omnium. Sed nec ejusmodi est, ut a pluribus confusa videatur (unus enim sonus est totius orationis, et idem stylus); nec de Persio reticuisset Gracchus, quum ei Fannius de Menelao Maratheno, et de ceteris objecisset : præsertim quum Fannius nunquam sit habitus elinguis; nam et causas defensitavit, et tribunatus ejus, arbitrio et auctoritate P. Africani gestus, non obscurus fuit.

Alter autem C. Fannius, M. filius, C. Lælii gener, et mo-

est célèbre, et de plus, il est bon. — Quoi donc! dit Atticus, ce discours est-il bien de Fannius? Dans notre enfance, les opinions étaient très-partagées. Les uns l'attribuaient à Persius, homme lettré, et à la science duquel Lucilius rend un bel hommage; les autres, à plusieurs nobles, dont chacun, disait-on, avait mis en commun le tribut de son génie. — C'est, en effet, répondis-je, ce que j'ai entendu dire à nos vieillards; mais je n'ai jamais pu le croire; et, si l'on a élevé ce doute, c'est, je pense, parce que Fannius était regardé comme un orateur médiocre, tandis que cette harangue était la meilleure qui existât alors. Elle n'a d'ailleurs rien qui annonce le travail de plusieurs mains; c'est partout la même couleur, le même style; et d'un autre côté, si elle était de Persius, Gracchus n'aurait pas manqué de le reprocher à son adversaire, qui lui reprochait à lui-même d'employer les talents de Ménélas de Marathum, et des autres rhéteurs. Enfin l'on n'a jamais refusé à Fannius le don de la parole. Il défendit souvent des causes; et son tribunat, dirigé par les conseils de Scipion l'Africain, ne fut pas sans gloire.

L'autre Fannius, fils de Marcus, gendre de Lélius, était plus aus-

sane bonam et nobilem.

— Tum Atticus, Quid ergo? istaue est Fannii?

Nam opinio erat varia nobis pueris :

alii aiebant esse scriptam a C. Persio, homine litterato, illo quem Lucilius significat esse valde doctum ; alii multos nobiles contulisse

in orationem illam, quod quisque potuisset.

— Tum ego, Audivi ista, inquam, de majoribus natus ; sed nunquam adductus sum ut crederem ;

credoque eam suspicionem fuisse propter hanc causam quod Fannius esset habitus in oratoribus mediocribus ; oratio autem esset vel optima

omnium orationum tempore illo quidem.

Sed nec est ejusmodi, ut videatur

confusa a pluribus (sonus enim

totius orationis

est unus, et stylus idem) ;

nec Gracchus reticuisset de Persio,

quum Fannius objecisset ei de Menelao Maratheno,

et de ceteris,

præsertim quum Fannius nunquam sit habitus

elinguis ;

nam et defensitavit causas, et tribunatus ejus,

gestus arbitrio

et auctoritate P. Africani, non fuit obscurus.

Alter autem Fannius, filius M., gener C. Lælii,

assurément bon et célèbre.

— Alors Atticus, Qu'est ce donc? ce discours est-il de Fannius?

car l'opinion était partagée dans notre enfance :

les uns disaient *lui* avoir été écrit par C. Persius,

homme lettré, celui que Lucilius

déclare être fort instruit ;

les autres *disent* beaucoup de nobles avoir apporté-leur-part

à ce discours,

celle que chacun avait pu.

— Alors moi, J'ai entendu-dire cela dis-je, à des *gens* plus âgés ;

mais jamais je n'ai été amené à *le* croire ;

et je crois ce doute

avoir existé pour cette raison,

que Fannius avait été compté

au-nombre-des-orateurs médiocres ;

or le discours était

même le meilleur

de tous les discours

dans ce temps-là du-moins.

Mais et il n'est pas de-telle-sorte,

qu'il paraisse

composé par plusieurs

(car le ton

de tout le discours

est unique, et le style identique) ;

et Gracchus ne se serait pas tu

au-sujet de Persius,

puisque Fannius avait réprimandé lui

au-sujet de Ménélas de Marathum,

et au-sujet des autres,

surtout puisque Fannius

n'a jamais passé pour

non-éloquent ;

car et il plaïda-souvent des causes

et le tribunat de lui,

géré par les conseils

et l'autorité de P. l'Africain,

n'a pas été sans-gloire.

Mais l'autre Fannius,

fil de M., gendre de Lélius,

ribus, et ipso genere dicendi durior. Is soceri instituto (quem, quia cooptatus in augurum collegium non erat, non admodum diligebat, præsertim quum ille Q. Scævola sibi minorem natu generum prætulisset; cui tamen Lælius se excusans, non genero minori dixit se illud, sed majori filiae detulisse), is tamen, instituto Lælii, Panætium audiverat. Ejus omnis in dicendo facultas ex historia ipsius non ineleganter scripta perspicui potest; quæ neque nimis est infans, neque perfecte diserta. Mucius autem augur, quod pro se opus erat, ipse dicebat, ut de pecuniis repetundis contra T. Albucium : is oratorum in numero non fuit; juris civilis intelligentia atque omni prudentiæ genere præstitit. L. Cælius Antipater scriptor (quemadmodum videtis) fuit, ut temporibus illis, luculentus, juris valde peritus, multorum etiam, ut L. Crassi, magister.

XXVII. Utinam in Tib. Graccho, Caioque Carbone talis

tère dans son langage, aussi bien que dans ses mœurs. A l'imitation de son beau-père, il avait entendu les leçons de Panétius. Ce n'est pas qu'il aimât beaucoup celui dont il suivait l'exemple : Lélius ne l'avait point admis au collège des augures ; il lui avait même préféré son autre gendre Scévola, quoique plus jeune : choix dont Lélius s'excusait en disant qu'il n'avait pas donné cette préférence au plus jeune de ses gendres, mais à l'aînée de ses filles. On peut juger du talent oratoire de Fannius par l'histoire assez élégamment écrite qui nous reste de lui. Sous le rapport de l'éloquence, elle n'est ni tout à fait médiocre, ni parfaitement belle. Quant à l'augure Scévola, s'il avait à plaider pour lui-même, il n'empruntait pas une voix étrangère. C'est ainsi qu'il se défendit contre Albucius qui l'accusait de concussion. Il n'a point de rang parmi les orateurs : sa profonde connaissance du droit civil, et ses lumières en tout genre lui assurent le premier parmi les savants. Célius Antipater est, comme vous savez, un bon écrivain pour ce temps-là. Ce fut un habile jurisconsulte, et il eut beaucoup de disciples, entre autres L. Crassus.

XXVII. Plût aux dieux que Tib. Gracchus et C. Carbon eussent eu

durior et moribus
 et genere ipso dicendi.
 Is instituto soceri
 (quem non diligebat
 admodum,
 quia non erat cooptatus
 in collegium augurum,
 præsertim quum ille
 prætulisset sibi
 Q. Scævola generum
 minorem natu; cui
 tamen Lælius se excusans
 dixit se detulisse illud
 non genero minori,
 sed filiæ majori),
 is tamen,
 instituto Lælii,
 audiverat Panætium.
 Omnis facultas ejus
 in dicendo
 potest perspicui
 ex historia ipsius
 scripta non ineleganter;
 quæ nec est nimis infans,
 neque diserta perfecte.
 Mucius autem augur
 dicebat ipse,
 quod erat opus pro se,
 ut de pecuniis repetundis
 contra T. Albucium :
 is non fuit
 in numero oratorum ;
 præstitit intelligentia
 juris civilis [tiæ.
 atque omni genere pruden-
 L. Cœlius Antipater
 fuit scriptor
 (quemadmodum videtis)
 luculentus,
 ut illis temporibus,
 valde peritus juris,
 magister etiam multorum,
 ut L. Crassi.

XXVII. Utinam talis mens
 misset
 in Tib. Graccho
 Caioque Carbone

fut plus-austère et dans ses mœurs
 et par le genre même du langage.
 Celui-ci à l'imitation de son beau-père,
 (qu'il ne chérissait pas
 beaucoup,
 parce qu'il n'avait pas été agrégé
 au collège des augures,
 d'autant-plus que celui-ci
 avait préféré à lui
 Q. Scévola son gendre
 moins âgé ; auquel
 cependant Lélius s'excusant
 dit soi avoir déferé cet-honneur
 non au gendre le plus jeune,
 mais à sa fille aînée),
 celui-ci cependant,
 à l'exemple de Lélius,
 avait-suivi-les-leçons de Panétius.
 Tout le talent de lui
 en parlant
 peut-être aperçu
 par une histoire de lui-même
 écrite non sans-élégance ;
 qui n'est pas trop mal-écrite,
 ni éloquente parfaitement.
 Mais Mucius l'augure
 disait lui-même,
 ce qu'il avait besoin *de dire* pour soi,
 comme pour le-crime-de concussion
 contre T. Albucius :
 celui-ci ne fut-pas-compté
 au nombre des orateurs ;
 il l'emporta par la connaissance
 du droit civil
 et par toute espèce de lumières.
 L. Célius Antipater
 fut écrivain
 (comme vous voyez)
 élégant,
 comme pour ce temps-là,
 fort habile dans le droit,
 maître même de beaucoup,
 entre-autres de L. Crassus.

XXVII. Plût-au ciel qu'un tel esprit
 eût été
 dans Tib. Gracchus
 et Caius Carbon

mens ad rempublicam bene gerendam fuisset, quale ingenium ad bene dicendum fuit! profecto nemo his viris gloria præstitisset. Sed eorum alter propter turbulentissimum tribunatum, ad quem ex invidia fœderis Numantini bonis iratus accesserat, ab ipsa republica est interfectus; alter, propter perpetuam in populari ratione levitatem, morte voluntaria se a severitate judicum vindicavit. Sed fuit uterque summus orator; atque hoc memoria patrum teste dicimus. Nam et Carbonis et Gracchi habemus orationes, nondum satis splendidas verbis, sed acutas, prudentiæque plenissimas. Fuit Gracchus diligentia Corneliæ matris a puero doctus, et græcis litteris eruditus; nam semper habuit exquisitos e græcia magistros, in eis jam adolescens Diophanem Mitylænum, Græciæ, temporibus illis, disertissimum : sed ci breve tempus ingenii augendi et declarandi fuit. Carbo, quoad vita suppeditavit, est in multis judiciis causisque co-

en politique la volonté de bien faire, autant qu'ils avaient le talent de bien dire ! Assurément personne n'eût acquis plus de gloire ; mais l'un, que le scandale du traité de Numance avait brouillé avec les gens de bien, et qui avait porté dans son tribunat toute la turbulence de sa colère, fut tué par la main de la république elle-même, l'autre, décrédité jusque dans le parti populaire à cause de sa perpétuelle inconstance, se déroba, par une mort volontaire, à la sévérité des juges. Tous deux furent de grands orateurs; et ce n'est que par tradition que nous en parlons ainsi. Nous avons des discours de Carbon et de Gracchus. Ils ne brillent pas encore de tout l'éclat des expressions ; mais ils sont pleins d'esprit et de solidité. Gracchus fut, dès son enfance, instruit dans les lettres grecques par les soins de sa mère Cornélie ; il eut toujours les meilleurs maîtres de la Grèce ; et, encore très-jeune, il reçut les leçons du plus éloquent de tous, Diophane de Mitylène ; mais il eut bien peu de temps, et pour perfectionner et pour déployer son génie. Carbon, tant qu'il vécut, se distingua dans un grand nombre de causes, et devant des

ad rempublicam
bene gerendam,
quale ingenium fuit
ad bene dicendum !
Nemo profecto præstitisset
gloria his viris.
Sed alter eorum
est interfectus
ab republica ipsa
propter tribunatum
turbulentissimum,
ad quem accesserat
iratus bonis
ex invidia
foederis Numantini ;
alter se vindicavit
a severitate judicum
morte voluntaria,
propter levitatem perpetuam
in ratione populari.
Sed uterque fuit
summus orator ;
atque dicimus hoc
memoria patrum teste.
Nam habemus orationes
et Carbonis et Gracchi
nondum satis splendoras
verbis,
sed acutas
plenissimasque prudentiæ.
Gracchus fuit doctus
a pueritia
diligentia matris Corneliæ,
et eruditus litteris græcis ;
nam habuit semper
magistros exquisitos
e Græcia,
in eis
Diophanem Mitylenæum,
jam adolescens,
disertissimum Græciæ,
temporibus illis ;
sed tempus breve fuit ei
augendi ingenii
et declarandi.
Carbo cognitus est
in multis judiciis

pour la république
devant être bien gérée,
que le talent fut
pour bien parler !
Personne assurément ne l'eût emporté
en gloire sur ces hommes.
Mais l'un d'eux
fut tué
par la république elle-même
à cause de son tribunat
très-turbulent,
auquel il était-arrivé
en guerre avec les gens de bien
après le scandale
du traité de Numance ;
l'autre se déroba
à la sévérité des juges
par une mort volontaire,
à cause de son inconstance perpétuelle
dans le parti démocratique.
Mais l'un et l'autre fut
un très-grand orateur ;
et nous disons cela
le souvenir de nos pères l'attestant.
Car nous avons les discours
et de Carbon et de Gracchus
pas encore assez brillants
par les expressions ;
mais spirituels
et pleins de jugement.
Gracchus fut instruit
dès l'enfance
par les soins de sa mère Cornélie,
et versé dans les lettres grecques ;
car il eut toujours
des maîtres choisis
venus de la Grèce,
entre autres
Diophane de Mitylène,
lorsqu'il était déjà jeune-homme,
le plus éloquent de la Grèce,
en ce temps-là ;
mais un temps court fut à lui
pour développer son génie
et pour le déployer.
Carbon se fit connaître
dans beaucoup de jugements

gnitus. Hunc qui audierant prudentes homines, in quibus familiaris noster L. Gellius, qui se illi contubernalem in consulatu fuisse narrabat, canorum oratorem, et volubilem, et satis acrem, atque eundem et vehementem, et valde dulcem, et perfacetum fuisse dicebat; addebat, industrium etiam, et diligentem, et in exercitationibus commentationibusque multum operæ solitum esse ponere. Hic optimus, illis temporibus, est patronus habitus, eoque forum tenente plura fieri judicia cœperunt : nam et quæstiones perpetuæ hoc adolescente constitutæ sunt, quæ antea nullæ fuerunt (L. enim Piso, tribunus plebis, legem primus de pecuniis repetundis, Censorino et Manilio consulibus, tulit : ipse etiam Piso et causas egit, et multarum legum aut auctor, aut dissuasor fuit; isque et orationes reliquit, quæ jam evanuerunt, et annales, sane exiliter scriptos); et judicia po-

tribunaux différents. Parmi les hommes éclairés qui l'avaient entendu, notre ami L. Gellius, qui avait vécu près de lui pendant son consulat, parlait de son débit harmonieux, rapide et animé. Il réunissait, selon Gellius, la véhémence à beaucoup de douceur et d'enjouement. Il était actif, laborieux et s'appliquait souvent à la composition et aux exercices du cabinet. Il passa pour le meilleur avocat de son temps; et, pendant qu'il régnait au barreau, les procès commencèrent à se multiplier. En effet c'est dans sa jeunesse que furent établis les tribunaux permanents, institution inconnue jusqu'alors : car le tribun L. Pison est le premier qui ait fait régler par une loi les jugements de concussion, et ce fut sous le consulat de Censorinus et de Manilius. Le Pison dont je parle plaida lui-même beaucoup de causes, appuya ou combattit beaucoup de lois; il a laissé des discours qui sont oubliés, et des annales fort sèchement écrites. Pour

causisque,
 quoad vita suppeditavit.
 Prudentes homines,
 qui audierant hunc,
 in quibus L. Gellius
 noster familiaris,
 qui narrabat se fuisse
 contubernalem illi
 in consulatu,
 dicebat fuisse oratorem
 canorum, et volubilem,
 et satis acrem,
 atque eundem
 et vehementem,
 et valde dulcem,
 et perfacetum ;
 addebat industrium etiam,
 et diligentem,
 et solitum esse
 ponere multum operæ
 in exercitationibus
 commentationibusque.
 Hic habitus est
 optimus patronus,
 temporibus illis,
 eoque tenente forum
 judicia cœperunt
 fieri plura :
 nam et quæstiones
 perpetuæ
 constitutæ sunt
 hoc adolescente,
 quæ fuerunt nullæ antea
 (L. enim Piso,
 tribunus plebis,
 tulit primus legem
 de pecuniis repetundis,
 Censorino et Manilio
 consulibus ;
 Piso etiam ipse
 causas egit,
 et fuit auctor aut dissuasor
 multarum legum ;
 isque et reliquit orationes,
 quæ evanuerunt jam,
 et annales,
 scriptos sane exiliter) ;

et de causes,
 tant que la vie subsista.
 Les hommes éclairés,
 qui l'avaient entendu,
 parmi lesquels L. Gellius,
 notre ami,
 qui racontait soi avoir été
 lié avec-lui
 pendant son consulat,
 disait *lui* être un orateur
 harmonieux, et abondant,
 et assez animé,
 et le même
 aussi véhément,
 et fort doux,
 et très-enjoué ;
 il ajoutait *lui* actif aussi,
 et laborieux
 et avoir l'habitude
 de mettre beaucoup de soin
 dans les exercices
 et les travaux-de-la-composition.
 Celui-ci passa pour
 le meilleur avocat,
 en ce temps-là,
 et celui-ci occupant le forum
 les affaires-judiciaires commencèrent
 à devenir plus-nombreuses :
 car les tribunaux
 permanents
 furent établis
 lui étant-jeune-homme,
 qui n'existaient pas auparavant
 (car L. Pison,
 tribun du peuple,
 porta le premier une loi
 sur les affaires-de-concussion,
 Censorinus et Manilius
 étant consuls.
 Pison aussi lui-même
 plaïda également des causes,
 et appuya ou combattit
 beaucoup de lois ;
 et celui-ci aussi a laissé des discours,
 qui ont disparu déjà,
 et des annales,
 écrites certes avec-sécheresse) ;

puli, quibus aderat Carbo, jam magis patronum desiderabant, tabella data; quam legem L. Cassius, Lepido et Mancino consulibus, tulit.

XXVIII. Vester etiam D. Brutus, M. filius, ut ex familiari ejus L. Attio poeta sum audire solitus, et dicere non inculte solebat, et erat quum litteris Latinis, tum etiam Græcis, ut temporibus illis, eruditus. Quæ tribuebat idem Attius etiam Q. Maximo, L. Paulli nepoti : et vero ante Maximum, illum Scipionem, quo duce privato Tib. Gracchus occisus esset, quum omnibus in rebus vehementem, tum acrem aiebat in dicendo fuisse. Tum etiam P. Lentulus ille princeps, ad rempublicam duntaxat quod opus esset, satis habuisse eloquentiæ dicitur. Iisdemque temporibus L. Furius Philus perbene latine loqui putabatur, litteratiusque, quam ceteri. P. Scævola valde prudenter et acute, paullo etiam copiosius; nec multo minus prudenter M' Manilius. Appii Claudii,

revenir à Carbon, j'ajouterai que, depuis l'usage des scrutins secrets, établi par Cassius sous les consuls Mancinus et Lépidus, les causes soumises au jugement du peuple avaient plus que jamais besoin du secours de l'éloquence.

XXVIII. Votre famille, Brutus, a produit aussi un homme dont j'ai souvent entendu faire l'éloge par le poète Attius son ami. C'est Décimus, fils de Marcus : il s'exprimait avec assez d'élégance, et possédait fort bien pour son temps les lettres grecques et latines. Attius rendait le même témoignage de Q. Maximus, petit-fils de L. Paulus. Avant Maximus, il citait encore celui des Scipions qui, sans être revêtu d'aucune autorité publique, donna la mort à Tibérius Gracchus. Ce Romain, selon lui, portait dans ses discours toute l'énergie de son caractère passionné. Ajoutons P. Lentulus, prince du sénat : il eut, dit-on, toute l'éloquence qui est nécessaire à l'homme d'État. Ajoutons encore L. Philus, renommé par la pureté de son style, et plus lettré que les précédents; P. Scévola, qui se distinguait par la finesse et le jugement, et même par quelque abondance; M' Manilius, dont les lumières égalaient presque celles de Scévola; enfin Appius Claudius, qui avait de la facilité, mais un

et judicia populi,
quibus Carbo aderat,
desiderabant jam magis
patronum,
tabella data ;
quam legem
L. Cassius tulit,
Lepido et Mancino
consulibus.

XXVIII. Vester autem
Decimus, filius M.,
ut sum solitus audire
ex familiari ejus,
L. Attio poeta,
et solebat dicere
non inculte,
et erat eruditus
quum litteris Latinis,
tum etiam Græcis,
ut temporibus illis.
Idem Attius tribuebat quæ
Q. Maximo etiam,
nepoti L. Paulli ;
et vero aiebat
ante Maximum,
illum Scipionem,
quo privato duce
Tib. Gracchus occisus esset,
fuisse vehementem
quum in omnibus rebus,
tum acrem in dicendo.
Tum etiam P. Lentulus,
ille princeps,
dicitur habuisse
satis eloquentiæ,
quod opus esset duntaxat
ad rempublicam.
Iisdemque temporibus
L. Furius Philus putabatur
loqui latine perbene
litteratiusque quam ceteri.
P. Scævola
valde prudenter et acute,
etiam copiosius paulo ;
nec M' Manilius
multo minus prudenter.
Oratio Appii Claudii

et les jugements soumis-au-peuple,
auxquels Carbon assistait,
avaient besoin des-lors plus-que-jamais
d'un avocat,
une tablette étant donnée ;
laquelle loi
T. Cassius proposa,
Lépidus et Mancinus
étant consuls.

XXVIII. Mais votre-parent
Décimus, fils de Marcus,
comme j'ai eu coutume de l'entendre
de l'ami de lui,
L. Attius le poète,
et avait coutume de parler
non sans-élégance,
et était instruit
non-seulement dans les lettres Latines,
mais encore dans les Grecques,
pour ce temps-là.
Le même Attius attribuait ce-mérite
à Q. Maximus aussi,
petit-fils de L. Paulus ;
et en vérité il disait,
avant Maximus,
le-fameux Scipion
lequel simple-particulier étant-chef
Tib. Gracchus avait été tué,
avoir été passionné
non-seulement en toute chose,
mais encore énergique en parlant.
Et puis encore P. Lentulus,
ce prince-du-sénat,
est dit avoir eu
assez d'éloquence,
pour ce-qui était besoin du moins
pour le gouvernement.
Et dans le même temps
L. Furius Philus était cru
parler en-latin fort-bien
et plus littérairement que les autres.
P. Scévola *parlait*
très-sagement et finement,
même un peu plus-abondamment ;
et M' Manilius
pas beaucoup moins sagement.
La parole d'Appius Claudius

volubilis, sed paullo fervidior erat oratio. In aliquo numero etiam M. Fulvius Flaccus, et C. Cato, Africani sororis filius, mediocres oratores; etsi Flacci scripta sunt, sed ut studiosi litterarum. Flacci autem æmulus P. Decius fuit, non infans ille quidem, sed ut vita, sic oratione etiam turbulentus. M. Drusus, C. F., qui in tribunatu C. Gracchum, collegam, iterum tribunum, fregit, vir et oratione gravis, et auctoritate; eique proxime adjunctus C. Drusus frater fuit. Tuus etiam gentilis, Brute, M. Pennus facile agitavit in tribunatu C. Gracchum, paullum ætate antecædens. Fuit enim M. Lepido et L. Oreste consulibus quæstor Gracchus, tribunus Pennus, illius M. filius, qui cum Q. Ælio consul fuit; sed omnia is summa sperans, ædilitius est mortuus. Nam de T. Flaminio, quem ipse vidi, nihil accepi, nisi latine diligenter locutum.

XXIX. Iis adjuncti sunt C. Curio, M. Scaurus, P. Rutilius, C. Gracchus. De Scauro et Rutilio breviter licet dicere, quo-

peu trop de véhémence. On tient encore quelque compte de Fulv. Flaccus et de C. Caton, neveu du second Africain, tous deux orateurs médiocres. Il existe cependant des écrits de Flaccus; mais ils n'attestent que son amour pour les lettres. Son émule, P. Décius, n'était pas sans talent oratoire; mais son esprit turbulent se remarque jusque dans le désordre de son langage. M. Drusus, fils de Caius, qui, dans son tribunat, sut arrêter les entreprises de son collègue C. Gracchus, tribun pour la seconde fois, fut également distingué par la force de son éloquence, et par son grand caractère. A côté de lui se place son frère C. Drusus. N'oublions pas, mon cher Brutus, votre parent M. Pennus, qui fut aussi dans son tribunat un redoutable adversaire pour le second des Gracques. Il était un peu plus âgé que ce dernier: car Gracchus fut questeur sous les consuls Lépidus et Orestès; et Pennus, dont le père, Marcus, avait été consul avec P. Élius, était alors tribun. Pennus, qui pouvait prétendre à tout dans la carrière des honneurs, mourut après son édilité. Quant à T. Flamininus, que j'ai encore vu moi-même, tout ce que je sais de lui, c'est qu'il s'exprimait avec une grande correction.

XXIX. A tous ces noms on joint C. Curion, M. Scaurus, P. Rutilius et C. Gracchus. Nous dirons peu de mots de Scaurus et de

erat volubilis,
sed paulo fervidior.
M. Fulvius Flaccus,
et C. Cato,
filius sorosis Africani,
oratores mediocres,
in aliquo numero etiam ;
etsi scripta Flacci sunt,
sed ut studiosi litterarum.

P. Decius autem
fuit æmulus Flacci,
non infans ille quidem,
sed ut turbulentus vita
sic oratione etiam.
M. Drusus, filius C.,
qui fregit in tribunatu
C. Gracchum, collegam,
iterum tribunum,
vir gravis
et oratione,
et auctoritate ;
C. que Drusus frater
fuit adjunctus ei proxime.
Tuus enim gentilis, Brute,
M. Pennus agitavit facile
in tribunatu C. Gracchum,
antecedens paullum ætate.
Enim

M. Lepido et L. Oreste
consulibus,
Gracchus fuit quæstor,
Pennus tribunus,
filius illius Marci,
qui fuit consul
cum Q. Ælio ;
sed is sperans
omnia summa,
mortuus est ædilitius.
Nam nihil accepi
de T. Flaminio,
quem vidi ipse,
nisi locutum diligenter
latine.

XXIX. Iis sunt adjuncti
C. Curio, M. Scaurus,
P. Rutilius, C. Gracchus.
Licet dicere breviter

était abondante,
mais un peu trop-véhémente.
M. Fulvius Flaccus,
et C. Caton,
fils de la sœur de l'Africain,
orateurs médiocres,
sont dans quelque estime aussi ;
bien-que des écrits de Flaccus existent,
mais comme d'un amateur des lettres.

Mais P. Décius
fut rival de Flaccus,
non sans-talent lui du moins,
mais comme désordonné dans sa vie,
de même dans son langage aussi .

M. Drusus, fils de Caius,
qui abattit dans son tribunat
C. Gracchus, son collègue,
une-seconde-fois tribun
fut un homme distingué
et par sa parole,
et par l'autorité (de sa personne) ;

et C. Drusus son frère
a été ajouté à lui tout-à-côté
Car ton parent, Brutus,
M. Pennus attaqua aisément
dans son tribunat C. Gracchus,
le précédant un peu par l'âge.

Car
M. Lépidus et L. Orestès
étant-consuls,
Gracchus fut questeur,
et Pennus fut tribun,
fils de ce Marcus,
qui fut consul
avec Q. Ælius ;
mais lui aspirant
à tout ce-qu'il y-a de grand,
mourut après-son-édilité.

Car je n'ai rien appris
de T. Flamininus,
que j'ai vu moi-même,
si ce n'est qu'il parla correctement
en-latin.

XXIX. A ceux-là ont été joints
C. Curion, M. Scaurus,
P. Rutilius, C. Gracchus.
On peut parler en-peu-de-mots

rum neuter summi oratoris habuit laudem ; et uterque in multis causis versatus erat. In quibusdam laudandis viris, etiamsi maximi ingenii non essent, probabilis tamen industria : quanquam iis quidem non omnino ingenium, sed oratorium ingenium defuit. Neque enim refert videre, quid dicendum sit, nisi id queas solute et suaviter dicere : ne id quidem satis est, nisi id, quod dicitur, sit voce, vultu, motuque conditius. Quid dicam, opus esse doctrina? sine qua etiamsi quid bene dicitur, adjuvante natura, tamen id, quia fortuito fit, semper paratum esse non potest. In Scauri oratione, sapientis hominis et recti, gravitas summa, et naturalis quædam inerat auctoritas, non ut causam, sed ut testimonium dicere putares, quum pro reo diceret.

Hoc dicendi genus ad patrocinia mediocriter aptum videbatur; ad senatoriam vero sententiam, cujus erat ille prin-

Rutilius, qui ne furent ni l'un ni l'autre de grands orateurs, et qui tous deux plaiderent beaucoup de causes. On a vu souvent des hommes estimables, qui, sans être doués d'un génie supérieur, se recommandaient cependant par d'utiles travaux. Au reste ce n'est pas le talent, c'est le talent oratoire qui manquait à ceux dont nous parlons. En effet, ce n'est pas assez de voir ce qu'il faut dire, si on ne sait point le dire avec agrément et facilité ; et ceci ne suffit point encore, si ce qu'on dit n'est animé par la voix, le geste, le regard. Ai-je besoin d'ajouter qu'il faut avec cela connaître les règles? sans elles, tout ce que le talent naturel fait dire de bien est le fruit d'une inspiration du moment, sur laquelle on ne peut pas toujours compter. Le langage de Scaurus annonce un homme sage et droit ; il y règne une dignité parfaite, un ton qui commande la confiance : ce n'est point un avocat qui plaide, c'est un témoin qui dépose.

Ce style ne paraissait convenir que médiocrement au barreau, mais il convenait parfaitement aux délibérations du sénat, où Scau-

de Scauro et Rutilio,
 quorum neuter
 habuit laudem
 summi oratoris ;
 et uterque erat versatus
 in multis causis.
 In quibusdam viris
 laudandis,
 etiamsi non essent
 ingenii maximi,
 tamen industria probabilis :
 quanquam ingenium
 non defuit omnino
 iis quidem,
 sed ingenium oratorium.
 Neque enim refert videre
 quid sit dicendum,
 nisi queas dicere id
 solute et suaviter ;
 ne id quidem est satis,
 nisi id quod dicitur
 sit conditius voce,
 vultu, motuque.
 Quid dicam,
 opus esse doctrina ?
 sine qua
 etiamsi quid dicitur bene,
 natura adjuvante,
 id tamen,
 quia fit fortuito,
 non potest esse
 semper paratum.
 Gravitas summa,
 et quædam auctoritas
 naturalis,
 inerat in oratione Scauri,
 hominis sapientis et recti,
 ut putares
 non dicere causam,
 sed testimonium,
 quum diceret pro reo.

Hoc genus dicendi
 videbatur
 mediocriter aptum
 ad patrocinia ;
 ad sententiam vero
 senatoriam,

de Scaurus et Rutilius,
 dont ni-l'un-ni-l'autre
 n'a eu la gloire
 de grand orateur ;
 et l'un-et-l'autre avaient pris part
 à beaucoup d'affaires.
 Chez certains hommes
 dignes-d'éloges,
 quoiqu'ils ne fussent pas
 d'un génie supérieur,
 cependant une activité estimable fut :
 bien-que le génie
 n'ait pas manqué tout-à-fait
 à ceux-ci certes,
 mais-bien le génie oratoire.
 Car il n'importe pas de voir
 ce qu'il y a à dire,
 si tu ne peux pas dire cela
 avec-aisance et avec-agrément ;
 cela même ne suffit pas,
 si ce qui est dit
 n'est pas animé par la voix,
 le visage, et le geste.
 Pourquoi dirai-je
 être besoin de la science ?
 sans laquelle
 quand-même quelque chose est dit bien,
 la nature aidant,
 cela pourtant,
 comme il a lieu par hasard,
 ne peut pas être
 toujours prêt.
 Une dignité parfaite,
 et certaine autorité
 naturelle,
 résidait dans le langage de Scaurus,
 homme sage et droit,
 de sorte que tu aurais cru
 lui non plaider une cause,
 mais déposer un témoignage,
 quand il parlait pour un accusé.

Ce genre de style
 paraissait
 médiocrement propre
 à la défense-des-accusés ;
 mais à une délibération
 du sénat,

ceps, vel maxime : significabat enim non prudentiam solum, sed, quod maxime rem continebat, fidem. Habebat hoc a natura ipsa, quod a doctrina non facile posset; quanquam hujus quoque ipsius rei, quemadmodum scis, præcepta sunt. Hujus et orationes sunt, et tres ad L. Fufidium libri, scripti de vita ipsius acta, sane utiles, quos nemo legit; at Cyri vitam et disciplinam legunt, præclaram illam quidem, sed neque tam rebus nostris aptam, nec tamen Scauri laudibus anteponendam. Ipse etiam Fufidius in aliquo patronorum numero fuit.

XXX. Rutilius autem in quodam tristi et severo genere dicendi versatus est; et uterque natura vehemens et acer. Itaque quum una consulatum petivissent, non ille solum, qui repulsam tulerat, accusavit ambitus designatum competitorum, sed Scaurus etiam absolutus Rutilium in judicium vocavit. Multaque opera, multaque industria Rutilius fuit; quæ

rus occupait la première place. Il prouvait à la fois les lumières, et, ce qui était plus essentiel, la bonne foi de l'orateur. Scaurus tenait de la nature ce précieux avantage que l'art ne donne point. Ce n'est pas que l'art, comme vous savez, n'élève jusque-là ses prétentions. Il existe de Scaurus des discours, et sa vie, écrite par lui-même, en trois livres; elle est dédiée à L. Fufidius qui eut aussi quelque réputation au barreau. Personne ne la lit, malgré le profit qu'on en pourrait tirer; et cependant on lit la Vie et l'Éducation de Cyrus, ouvrage très-beau sans doute, mais moins approprié à nos mœurs, et qui en vérité n'est pas préférable à celui de Scaurus.

XXX. Quant à Rutilius, sa manière avait quelque chose de sérieux et d'austère. Scaurus et lui étaient l'un et l'autre d'un caractère violent et irascible. Aussi tous deux ayant demandé en même temps le consulat, celui qui fut repoussé ne manqua pas d'accuser de brigue son heureux compétiteur; et bientôt Scaurus, absous, traduisit à son tour Rutilius en justice. Rutilius était fort occupé au barreau, et cette grande activité lui faisait d'autant plus d'honneur,

cujus ille erat princeps,
 vel maxime :
 significabat enim
 non solum prudentiam,
 sed fidem, [rem.
 quod continebat maxime
 Habebat a natura ipsa hoc,
 quod non posset facile
 a doctrina ;
 quanquam sunt præcepta
 hujus rei ipsius quoque,
 quemadmodum scis.
 Sunt et orationes hujus,
 et tres libri ad L. Fufidium
 scripti de vita ipsius acta,
 sane utiles,
 quos nemo legit :
 at legunt vitam
 et disciplinam Cyri,
 præclaram illam quidem,
 sed neque tam aptam
 nostris rebus,
 nec tamen anteponendam
 laudibus Scauri.
 Fufidius ipse fuit etiam
 in aliquo numero
 patronorum.

XXX. Rutilius autem
 versatus est
 in quodam genere dicendi
 tristi et severo :
 et uterque
 vehemens et acer natura.
 Itaque
 quum petivissent
 consulatum una,
 non solum ille,
 qui tulerat repulsam,
 accusavit ambitus
 competitorem designatum,
 sed etiam Scaurus
 absolutus
 vocavit Rutilium
 in judicium.
 Rutilius fuit
 multaque opera,
 multaque industria ;

dont il était prince,
il convenait même beaucoup :
 car il annonçait
 non-seulement les lumières,
 mais-encore la bonne-foi,
 ce qui renfermait surtout la chose.
 Il tenait de la nature même cela,
 qu'il n'aurait pu facilement
emprunter à l'art ;
 quoiqu'il y ait des préceptes
 pour cette chose même aussi,
 ainsi-que tu le sais.
 Il existe aussi des discours de celui-ci,
 et trois livres à L. Fufidius
 écrits sur la vie de lui passée,
 certainement utiles,
 que personne ne lit ;
 mais on lit la vie
 et l'éducation de Cyrus,
 fort-belle elle assurément,
 mais ni autant appropriée
 à nos mœurs,
 ni pourtant préférable
 aux mérites de Scaurus.
 Fufidius lui-même fut aussi
 dans quelque estime
 parmi-les-avocats.

XXX. Mais Rutilius
 s'adonna
 à certain genre oratoire
 sérieux et austère :
 et l'un-et-l'autre (Rutilius et Scaurus),
 véhément et animé naturellement.
 C'est-pourquoi
 comme ils avaient-brigué
 le consulat en-même-temps,
 non-seulement celui,
 qui avait éprouvé un refus,
 accusa de brigue
 son compétiteur désigné,
 mais encore Scaurus
 absous
 appela Rutilius
 en jugement.
 Rutilius fut
 et d'une grande occupation,
 et d'une grande activité

erat propterea gratior, quod idem magnum munus de jure respondendi sustinebat. Sunt ejus orationes jejunæ; multa præclara de jure : doctus vir, et Græcis litteris eruditus, Panætii auditor, prope perfectus in Stoicis; quorum peracutum et artis plenum orationis genus, scis tamen esse exile, nec satis populari assensioni accommodatum. Itaque illa, quæ propria est hujus disciplinæ, philosophorum de se ipsorum opinio, firma in hoc viro et stabilis inventa est. Qui quum innocentissimus in judicium vocatus esset (quo judicio convulsam penitus scimus esse rempublicam), quum essent eo tempore eloquentissimi viri L. Crassus et M. Antonius consulares, eorum adhibere neutrum voluit : dixit ipse pro sese; et pauca C. Cotta, quod sororis erat filius, et is quidem tamen ut orator; quanquam erat adolescens. Sed Q. Mucius enucleate ille quidem et polite, ut solebat, nequaquam autem ea vi atque copia, quam genus illud judicii et magnitudo causæ postulabat. Habemus igitur in Stoicis

qu'il était encore l'oracle du droit, sur lequel il donnait de fréquentes consultations. Ses discours ont de la sécheresse; rien de plus beau que ses ouvrages de jurisprudence. Il était savant et très-versé dans les lettres grecques. Disciple de Panétius, il avait presque atteint la perfection dans le genre des Stoïciens, qui est, comme vous savez, plein d'art et de finesse, mais sec et peu propre à faire de l'effet sur une grande assemblée. Il a réalisé l'idée que les philosophes de cette école ont du sage, et a prouvé, par son exemple, qu'elle n'est point une chimère. Mis en jugement malgré sa parfaite innocence (procès qui bouleversa presque la république), il pouvait charger de sa défense deux consulaires très-éloquents, L. Crassus ou M. Antonius. Il ne voulut s'adresser ni à l'un ni à l'autre; il se défendit lui-même. C. Cotta, son neveu, ajouta quelques mots, et, quoique fort jeune, il fut vraiment orateur. L'augure Mucius parla aussi avec sa netteté et son élégance accoutumée, mais non avec cette force et cette abondance qu'exigeaient la nature du procès et la grandeur de la cause.

quæ erat gratior propter te ,
quod idem sustinebat
magnum munus
respondendi de jure.

Orationes ejus sunt jejunæ;
multa præclara de jure :

vir doctus,
et eruditus litteris Græcis,
auditor Panætii,
prope perfectus in Stoïcis;
quorum scis genus orationis
peracutum et plenum artis,
esse tamen exile,
nec satis accommodatum
assensioni populari.

Itaque illa opinio
philosophorum
ipsorum de se,
quæ est propria
hujus disciplinæ,
inventæ est firma et stabilis
in hoc viro.

Quum qui innocentissimus
vocatus esset in judicium
(quo judicio
scimus rempublicam
esse convulsam penitus),
quum essent eo tempore
viri eloquentissimi

L. Crassus et M. Antonius
consulares, voluit
adhibere neutrum eorum :
dixit ipse pro sese ;
et C. Cotta pauca,
quod erat filius sororis,
et is quidem tamen
ut orator ;

quanquam erat adolescens.

Sed Q. Mucius
ille quidam enucleate,
et polite,
ut solebat,

nequaquam autem ea vi,
atque copia,
quam illud genus judicii
et magnitudo causæ
postulabat.

qui était plus-agréable par là
que le même *homme* exerçait
l'importante fonction
de répondre sur le droit.

Les discours de lui sont secs :
beaucoup de belles choses sur le droit :
homme savant,

et instruit dans les lettres grecques,
disciple de Panétius,
presque parfait parmi les Stoïciens ;
dont tu sais le genre de langage
très-fin et plein d'art,
être cependant sec,
et pas assez approprié
à l'approbation populaire.

C'est-pourquoi cette opinion *favorable*
des philosophes
même sur eux-mêmes,
qui est propre
à cette secte,
a été trouvée solide et stable
dans cet homme.

Comme celui-ci très-innocent
avait été cité en jugement
(par lequel procès
nous savons la république
avoir été bouleversée entièrement),
lorsque existaient à cette époque
deux hommes très-éloquents

L. Crassus et M. Antonius
personnages-consulaires, il voulut
employer ni l'un-ni-l'autre d'eux :
il parla lui-même pour soi ;
et C. Cotta *dit* quelques *mots*,
parce qu'il était fils de sa sœur,
et lui certes pourtant
comme orateur ;
quoi qu'il fût adolescent.

Mais Q. Mucius (parla aussi)
lui certes avec netteté,
et élégamment,
comme il avait coutume
mais nullement avec cette force,
et cette abondance,
que ce genre de jugement
et la grandeur de la cause
exigeait.

oratoribus Rutilium, Scaurum in antiquis : utrumque tamen laudemus, quoniam per illos ne hæc quidem in civitate genera hac oratoria laude caruerunt. Volo enim, ut in scena, sic etiam in foro, non eos modo laudari, qui celeri motu et difficili utantur, sed eos etiam, quos statarios appellant, quorum sit illa simplex in agendo veritas, non molesta.

XXXI. Et quoniam Stoicorum est facta mentio, Q. Ælius Tubero fuit illo tempore, L. Pauli nepos, nullo in oratorum numero, sed vita severus, et congruens cum ea disciplina, quam colebat : paullo etiam durior ; qui quidem in triumviratu judicaverit contra P. Africani, avunculi sui, testimonium, vacationem augures, quo minus judiciis operam darent, non habere. Sed ut vita, sic oratione durus, incultus, horridus ; itaque honoribus majorum respondere non potuit. Fuit autem constans civis, et fortis, et in primis Graccho

Rutilius sera donc un orateur Stoïcien, et Scaurus un orateur antique. Nous leur donnerons cependant des éloges à l'un et à l'autre, pour avoir élevé parmi nous ces deux genres jusqu'à la hauteur de l'éloquence. Car je veux qu'au forum ainsi qu'au théâtre, on n'applaudisse pas uniquement ceux qui se livrent à des mouvements impétueux et fatigants : une action calme, simple, naturelle, et qui n'a rien de pénible, mérite aussi notre estime.

XXXI. Puisque nous avons parlé des Stoïciens, citons encore Q. Ælius Tubéron, petit-fils de Paul Émile, qui vivait à la même époque. Il n'était point orateur, mais il pratiquait dans toute leur sévérité les principes de sa secte ; il les poussait même à l'excès, puisque, étant triumvir, il prononça contre l'autorité de Scipion l'Africain, son oncle, que les augures ne sont pas dispensés par leur charge des fonctions de juges. Son langage ressemblait à ses mœurs : il était dur, austère, négligé ; aussi ne put-il atteindre à l'illustration de ses ancêtres. Ce fut, du reste, un citoyen ferme et coura-

Habemus igitur Rutilium
in oratoribus Stoïcis,
Scaurum in antiquis ;
laudemus tamen utrumque,
quoniam per illos
ne hæc quidem genera
caruerunt in civitate
hac laude oratoria.

Volo enim, ut in scena,
sic in foro,
non eos modo laudari,
qui utantur motu celeri
et difficili,
sed eos etiam,
quos appellant statarios,
quorum illa veritas
in agendo
sit simplex, non molesta.

XXXI. Et quoniam
mentio Stoïcorum
facta est,
Q. Ælius Tubero,
nepos L. Paulli,
fuit illo tempore
in nullo numero oratorum,
sed severus vita,
et congruens
cum ea disciplina
quam colebat :
paullo etiam durior ;
qui quidem in triumviratu
judicaverit,
contra testimonium
P. Africani, sui avunculi,
augures
non habere vacationem
quominus darent operam
judiciis.
Sed durus,
incultus, horridus,
sic oratione,
ut vita ;
itaque
non potuit respondere
honoribus majorum.
Fuit autem civis constans,
et fortis,

Nous avons donc Rutilius
parmi les orateurs Stoïciens,
Scaurus parmi les anciens :
louons cependant l'un-et-l'autre,
puisque grâce à eux
pas même ces genres
manquèrent dans *notre* cité
de ce mérite oratoire.

Car je veux, comme sur la scène,
de même au barreau,
non-pas ceux-là seulement être loués,
qui se livrent à un mouvement rapide
et difficile,
mais ceux aussi,
que l'on appelle *statarii* (calmes),
dont le naturel
dans l'action-oratoire
soit simple, non pénible.

XXXI. Et puisque
mention des Stoïciens
a été faite,
Q. Ælius Tubéron,
petit-fils de L. Paullus,
fut en ce temps-là
nullement au nombre des orateurs
mais austère dans sa conduite,
et s'accordant
avec les principes-de-la secte
qu'il suivait :
un peu même plus rigide ;
puisque dans son triumvirat
il prononça
contrairement à l'autorité
de P. l'Africain, son oncle,
les augures
ne pas être exemptés
de donner *leur* temps
aux-fonctions-de juges.
Mais *il était* dur,
inculte, négligé,
autant dans son langage
que dans sa vie ;
c'est-pourquoi
il ne put atteindre
à l'illustration de ses ancêtres.
Mais ce fut un citoyen ferme,
et courageux,

molestus, quod indicat Gracchi in eum oratio : sunt etiam in Gracchum, Tuberonis. Is fuit mediocris in dicendo, doctissimus in disputando.

— Tum Brutus, Quam hoc idem in nostris contingere intelligo, quod in Græcis ! ut omnes fere Stoici prudentissimi in disserendo sint, et id arte faciant, sintque architecti pæne verborum ; iidem traducti a disputando ad dicendum, inopes reperiantur. Unum excipio Catonem, in quo, perfectissimo Stoico, summam eloquentiam non desiderem ; quam exigam in Fannio, ne in Rutilio quidem magnam, in Tuberone nullam video fuisse.

— Et ego, Non, inquam, Brute, sine causa ; propterea quod istorum in dialecticis omnis cura consumitur ; vagum illud orationis, et fustum, et multiplex non adhibetur genus. Tuus autem avunculus, quemadmodum scis, habet a Stoicis id, quod ab illis petendum fuit ; sed dicere didicit a dicendi

geux, et l'un des plus constants adversaires de C. Gracchus ; on peut en juger par un discours de ce tribun contre lui. Il nous en reste aussi de Tubéron contre Gracchus. S'il n'eut pour la parole qu'un talent médiocre, il excellait dans la discussion.

— Ainsi, dit Brutus, il en est de nos Stoïciens comme de ceux de la Grèce. Ce sont d'habiles dialecticiens, des architectes de paroles, qui élèvent avec beaucoup d'art l'édifice de leur argumentation. Transportez-les au forum, on ne leur trouve plus que de la stérilité ; j'en excepte le seul Caton, à la fois Stoïcien accompli et grand orateur. Mais je vois que Fannius eut peu d'éloquence, que Rutilius n'en eut pas beaucoup, et que Tubéron en manqua tout à fait.

— Cela vient, répondis-je, de ce qu'ils s'occupent uniquement de la dialectique, et qu'ils négligent ces développements qui donnent au discours de l'étendue, de la richesse, de la variété. Votre oncle, au contraire, comme vous le savez, a pris des Stoïciens ce qu'il en fallait prendre ; mais il a étudié l'art de parler à l'école des maîtres

et molestus
 in primis Graccho,
 quod indicat oratic Gracchi
 in eum;
 sunt etiam Tuberonis
 in Gracchum.
 Is fuit mediocris
 in dicendo, doctissimus
 in disputando.
 — Tum Brutus,
 Quam intelligo
 hoc idem contingere,
 in nostris,
 quod in Græcis!
 ut fere omnes Stoici
 sint prudentissimi
 in disserendo,
 et faciant id arte,
 sintque pæne
 architecti verborum;
 iidem traducti
 a disputando ad dicendum,
 reperiantur inopes.
 Excipio Catonem unum,
 in quo, Stoico perfectissimo,
 non desiderem
 summam eloquentiam
 quam video exiguam
 in Fannio,
 ne magnam quidem
 in Rutilio,
 fuisse nullam in Tuberone.
 — Et ego, inquam, Brute,
 non sine causa:
 propterea quod
 omnis cura istorum
 consumitur in dialecticis;
 illud genus orationis
 vagum, et fusum,
 et multiplex
 non adhibetur.
 Tuus autem avunculus,
 quemadmodum scis,
 habet a Stoicis id,
 quod fuit petendum ab illis;
 sed didicit dicere
 a magistris dicendi,

et désagréable
 avant tout à Gracchus,
 ce qu'indique un discours de Gracchus
 dirigé-contre lui:
 il y en a aussi de Tubéron
 dirigés-contre Gracchus.
 Celui-ci fut médiocre
 en parlant, très-habile
 en discutant.
 — Alors Brutus,
 Combien je comprends
 cette même chose se rencontrer
 dans les nôtres,
 que dans les Grecs!
 en sorte que presque tous les Stoïciens
 sont très-habiles
 à discuter,
 et font cela avec-art,
 et sont en quelque sorte
 des architectes de paroles;
 ces-mêmes-Stoïciens transportés
 de la discussion à la parole,
 sont reconnus stériles.
 J'excepte Caton seul,
 dans lequel, Stoïcien accompli,
 je n'aurais-pas-à-regretter
 la plus grande éloquence;
 que je vois faible
 dans Fannius,
 pas grande même
 dans Rutilius,
 avoir été nulle dans Tubéron.
 — Et moi, dis-je, Brutus,
 je dis que ce n'est pas sans raison:
 par-la-raison que
 toute la peine de ceux-ci
 est employée à la dialectique;
 ce genre de langage
 étendu, et riche,
 et varié
 n'est pas employé.
 Mais ton oncle,
 ainsi que tu le sais,
 a pris des Stoïciens cela,
 qui fut devant-être emprunté à eux;
 mais il a appris à parler
 des maîtres de la parole,

magistris, eorumque more se exercuit. Quod si omnia a philosophis essent petenda, peripateticorum institutis commodius fingeretur oratio. Quo magis tuum, Brute, iudicium probo, qui eorum [id est, ex vetere academia] philosophorum sectam secutus es, quorum in doctrina atque præceptis disserendi ratio conjungitur cum suavitate dicendi et copia : quanquam ea ipsa peripateticorum academicorumque consuetudo in ratione dicendi talis est, ut nec perficere oratorem possit ipsa per sese, nec sine ea orator esse perfectus. Nam ut Stoicorum adstrictior est oratio, aliquantoque contractior, quam aures populi requirunt; sic illorum liberior et latior, quam patitur consuetudo iudiciorum et fori. Quis enim uberior in dicendo Platone? Jovem sic aiunt philosophi, si græce loquatur, loqui. Quis Aristotele nervosior, Theophrasto dulcior? Lectitavisse Platonem studiose, audivisse etiam Demosthenes dicitur; idque apparet ex genere

de l'éloquence, et il s'est exercé d'après leur méthode. S'il fallait se borner aux leçons des philosophes, les péripatéticiens seraient les plus propres de tous à former l'orateur. Aussi, mon cher Brutus, je vous félicite d'avoir embrassé une secte, celle de l'ancienne académie, dont les préceptes et la doctrine réunissent à la méthode philosophique la douceur et l'abondance de l'élocution. Disons-le toutefois : le système que suivent les péripatéticiens et les académiciens, dans l'exposition de leurs idées, n'est pas capable de former un seul orateur parfait, quoiqu'on ne puisse sans son secours arriver à la perfection. Car si le langage des Stoïciens est trop serré et trop concis pour faire impression sur une assemblée, la manière de ces philosophes est un peu trop lâche et trop diffuse pour la tribune et le barreau, Qui jamais a déployé dans son style plus de richesse que Platon ? Si Jupiter parlait grec, disent les philosophes, il parlerait comme ce grand homme. Quel écrivain fut plus nerveux qu'Aristote, plus doux que Théophraste ? On dit que Démosthène lisait souvent Platon ; il l'avait même entendu. On le reconnaît au

exercuitque se more eorum.

Quod si omnia
essent petenda
a philosophis,
oratio fingeretur
commodius institutis
peripateticorum.

Quo probo magis, Brute,
tuum iudicium,
qui secutus es sectam
eorum philosophorum
(id est, ex vetere academia),
in doctrina quorum
atque præceptis
ratio disserendi
conjungitur
cum suavitate dicendi
et copia.

Quamquam ea consuetudo
peripateticorum
academicorumque
in ratione dicendi,
est talis,
ut nec possit ipsa per sese
perficere oratorem,
nec orator esse perfectus
sine ea.

Nam ut oratio Stoicorum
est adstrictior,
aliquantoque contractior,
quam aures populi
requirunt;
sic illorum liberior
et latior,
quam patitur consuetudo
iudiciorum et fori.

Quis enim uberior Platone
in dicendo?

Philosophi aiunt
Jovem loqui sic,
si loquatur græce.

Quis nervosior Aristotele,
dulcior Theophrasto?

Demosthenes dicitur
lectitavisse Platonem
studiose, audivisse etiam;
idque apparet

et s'est exercé d'après la méthode d'eux.

Que si tout
devait-être emprunté
aux philosophes,
l'éloquence serait façonnée
plus-convenablement par les principes
des péripatéticiens.

Par là j'approuve plus, Brutus,
ta manière-de-voir,
toi-qui as embrassé la secte
de ces philosophes
(c'est-à-dire, de l'ancienne académie),
dans la doctrine desquels
et l'enseignement *desquels*
la méthode de-discussion
s'allie

avec la douceur du langage
et l'abondance.

Cependant cette habitude
des péripatéticiens
et des académiciens
dans la manière de parler
est de-telle nature,
que elle ne peut par elle-même
former un orateur-parfait,
ni l'orateur *ne peut être* parfait
sans elle.

Car comme le langage des Stoïciens
est plus-serré,
et un peu plus-concis,
que les oreilles du peuple
le demandent;
de même *le langage* d'eux est plus libre
et plus diffus,
que *le* permet l'usage
des tribunaux et du barreau.

Car qui *fut* plus abondant que Platon
en parlant?

Les philosophes disent
Jupiter parler ainsi,
s'il parlait-en-grec.

Qui *fut* plus nerveux qu'Aristote,
plus doux que Théophraste?

Démosthène est dit
avoir-lu-souvent Platon
avec soin, l'avoir entendu même;
et cela se reconnaît

et granditate verborum : dicit etiam in quadam epistola hoc ipse de sese. Sed et hujus oratio in philosophiam translata, pugnacior (ut ita dicam) videtur, et illorum in judicia, pacatior.

XXXII. Nunc reliquorum oratorum ætates, si placet, et gradus persequamur. — Nobis vero, inquit Atticus, et vehementer quidem, ut pro Bruto etiam respondeam. — Curio fuit igitur ejusdem ætatis fere, sane illustris orator, cujus de ingenio ex orationibus ejus existimari potest. Sunt enim et aliæ, et pro Ser. Fulvio, de incestu, nobilis oratio. Nobis quidem pueris, omnium optima putabatur, quæ vix jam comparet in hac turba novorum voluminum.

— Præclare, inquit Brutus, teneo, qui istam turbam voluminum effecerit. — Et ego, inquam, intelligo, Brute, quem dicas; certe enim et boni aliquid attulimus juventuti, magnificentius, quam fuerat, genus dicendi, et ornatius; et nocuimus fortasse, quod veteres orationes post nostras, non

choix et à la noblesse de ses expressions, et il le dit lui-même formellement dans une lettre. Mais son éloquence, transportée dans la philosophie, paraîtrait, si j'ose ainsi parler, trop belliqueuse, et celle de Platon serait trop pacifique devant un tribunal.

XXXII. Continuons, si vous le désirez, de passer en revue les autres orateurs, suivant l'ordre des temps et leurs degrés de mérite. — Certes, dit Atticus, nous le désirons vivement, car je réponds ici pour Brutus et pour moi. — Eh bien! repris-je, presque à la même époque, brilla Curion dont on peut apprécier le talent par les discours qu'il a laissés. Le plus célèbre de tous est celui qu'il prononça pour Serv. Fulvius, *de incestu*. Dans notre enfance, ce plaidoyer passait pour le chef-d'œuvre de l'éloquence; aujourd'hui on le remarque à peine dans la foule des ouvrages qui ont paru depuis.

— Je sais fort bien, dit Brutus, de qui nous vient cette foule de nouvelles productions. — Et moi, répliquai-je, j'entends fort bien qui vous voulez désigner. Il est vrai que j'ai fait quelque bien à la jeunesse, en donnant l'exemple d'une élocution plus pompeuse et plus ornée; mais je lui ai peut-être fait tort en ce que, depuis qu'on a mes discours, le plus grand nombre ne lit plus ceux des anciens;

ex genere verborum
et granditate :
dicit ipse etiam hoc de sese
in quadam epistola.
Sed et oratio hujus,
translata in philosophiam,
videtur pugnacior
(ut ita dicam),
et illorum in judicia,
pacatior.

XXXII. Nunc persequa-
si placet, [mur,
ætates et gradus
reliquorum oratorum.

— Nobis vero,
inquit Atticus,
et vehementer quidem,
ut respondeam etiam
pro Bruto.

— Igitur Curio fuit
fere ejusdem ætatis,
orator sane illustris,
de ingenio cujus
potest existimari
ex orationibus ejus.
Sunt enim et aliæ,
et oratio nobilis de incestu
pro Ser. Fulvio.
Nobis quidem pueris
putabatur optima omnium,
quæ vix comparet jam
in hac turba
voluminum novorum.

— Teneo præclare,
inquit Brutus,
qui effecerit
istam turbam voluminum.

— Et ego intelligo, Brute,
inquam, quem dicas;
certe enim et attulimus
juventuti aliquid boni,
genus dicendi
magnificentius et ornatius,
quam fuerat;
et nocuimus fortasse,
quod veteres orationes
desitæ sunt legi post nostras,

au choix des mots
et à leur noblesse :
il dit lui-même cela de soi
dans certaine lettre.
Mais et l'éloquence de celui-ci,
transportée dans la philosophie,
semble trop-belliqueuse
(pour ainsi parler),
et celle de ceux-là, dans les tribunaux,
semble trop pacifique.

XXXII. Maintenant continuons,
si tu veux,
les époques et les degrés (de mérite)
des autres orateurs.

— Cela platt à nous en vérité,
dit Atticus,
et vivement certes,
pour que je réponde aussi
pour Brutus.

— Ainsi-donc Curion fut
presque de la même époque,
orateur assurément illustre,
du talent duquel
on peut juger
d'après les discours de lui.
Car il y en a et d'autres,
et un discours fameux de incestu
pour Ser. Fulvius.
Nous du moins enfants
il passait-pour le meilleur de tous,
lui-qui à-peine apparaît maintenant
dans cette foule
de volumes nouveaux.

— Je sais fort bien,
dit Brutus,
qui a produit
cette foule de volumes.

— Moi aussi je comprends, Brutus,
dis-je, qui tu veux dire;
certes en effet et nous avons apporté
à la jeunesse quelque chose de bon,
à-savoir une manière de parler
plus-pompeuse et plus-ornée
qu'elle n'avait été;
et nous lui avons nui peut-être,
parce que les anciens discours
ont cessé d'être lus après les nôtres,

a me quidem (meis enim illas antepono), sed a plerisque legi sunt desitæ. — Enumera, inquit, me in plerisque : quanquam video mihi multa legenda jam te auctore, quæ antea contemnebam.

— Atqui hæc, inquam, de incestu laudata oratio, puerilis est locis multis : de amore, de tormentis, de rumore, loci sane inanes ; verumtamen, nondum tritis nostrorum hominum auribus, nec erudita civitate, tolerabiles. Scripsit etiam alia nonnulla, et multa dixit, et illustria, et in numero patronorum fuit : ut eum mirer, quum et vita suppeditavisset, et splendor ei non defuisset, consulem non fuisse.

XXXIII. Sed ecce in manibus vir, et præstantissimo ingenio, et flagranti studio, et doctus a puero, C. Gracchus. Noli enim putare quemquam, Brute, pleniorum et uberiorum ad dicendum fuisse. — Et ille, Sic prorsus, inquit, existimo ; atque istum de superioribus pæne solum lego.

non pas moi, cependant, car je les mets bien au-dessus des miens. — Comptez-moi, reprit Brutus, dans le grand nombre. Au reste, je vois à présent que je dois lire, sur votre parole, bien des ouvrages dont j'ai fait peu de cas jusqu'ici.

— Quoi qu'il en soit, dis-je à mon tour, ce discours si vanté de Curion est puéril en beaucoup d'endroits : ce que l'orateur dit de l'amour, de la torture, des bruits publics, n'est qu'une suite de frivoles lieux communs, supportables toutefois dans un temps où le goût, moins délicat, n'avait pas encore épuré l'oreille des Romains. Curion a laissé quelques autres écrits. Il parla souvent, et fut un des plus célèbres avocats de son temps. Aussi je m'étonne qu'ayant fourni une carrière assez longue et assez brillante, il n'ait jamais été consul.

XXXIII. Mais voici enfin un homme doué du plus beau génie, passionné pour l'étude, et formé dès l'enfance par de savantes leçons ; c'est C. Gracchus. Gardez-vous de croire, Brutus, que personne ait eu jamais une éloquence plus riche et plus abondante. — C'est aussi l'opinion que j'ai de lui, répondit Brutus, et il est presque le seul des anciens que je lise. — Lisez-le, repris-je, mon cher Bru-

non a me quidem
(antepono enim illas meis),
sed a plerisque.

— Enumera me in plerisque,
inquit, quanquam video
multa legenda mihi
jam te auctore,
quæ contemnebam antea.

— Atqui hæc oratio laude incestu, inquam, [data est puerilis multis locis; loci de amore, de tormentis, de rumore, sane inanes; verumtamen tolerabiles, auribus nostrorum hominum nondum tritis, nec civitate erudita. Scripsit etiam nonnulla alia, et dixit multa, et illustria, et fuit in numero patronorum; ut mirer eum non fuisse consulem, quum et vita suppeditavisset, et splendor non defuisset ei.

XXXIII. Sed ecce in manibus vir, ingenio præstantissimo, et studio flagranti, et doctus a puero, C. Gracchus.

Noli enim putare quemquam, Brute, fuisse pleniorum et uberiorum ad dicendum.

— Et ille, Sic existimo prorsus, inquit; atque lego istum pæne solum de superioribus.

— Imo censeo plane, inquam, Brute, legas.

non par moi du moins
(car je préfère eux aux miens),
mais par le grand nombre.

— Compte-moi dans le grand nombre, dit-il, bien que je voie beaucoup-d'ouvrages devoir-être lus par désormais sur ta parole, [moi que je méprisais auparavant.

— Cependant ce discours vanté *De incestu*, dis-je, est puéril en beaucoup d'endroits; les passages sur l'amour, sur la torture, sur le bruit-public, sont certes frivoles mais toutefois supportables, les oreilles de nos concitoyens n'étant pas encore exercées, et la cité n'étant pas instruite. Il a écrit aussi quelques autres ouvrages, et il a dit beaucoup de choses et célèbres, et a été compté-au-nombre des avocats, de sorte que je m'étonne lui n'avoir pas été consul, quand et la vie lui avait-été-donnée longue, et que l'éclat n'avait pas manqué à lui.

XXXIII. Mais voici à-notre-portée un homme du génie le plus beau, et d'un-goût-pour-l'étude ardent et instruit dès l'enfance, C. Gracchus.

En effet ne va pas croire personne, Brutus, avoir été plus abondant et plus riche pour parler.

— Et lui, Ainsi je pense tout-à-fait, dit-il; et je lis lui presque seul parmi les anciens.

— Bien plus je suis d'avis, dis-je, Brutus, que tu le lises.

— Imo plane, inquam, Brute, legas censeo. Damnum enim illius immaturo interitu res romanæ latinæque litteræ fecerunt. Utinam non tam fratri pietatem, quam patriæ, præstare voluisset! quam ille facile tali ingenio, diutius si vixisset, vel paternam esset, vel avitam gloriam consecutus! Eloquentia quidem nescio an habuisset parem neminem. Grandis est verbis, sapiens sententiis, genere toto gravis : manus extrema non accessit operibus ejus ; præclare inchoata multa, perfecta non plane. Legendus, inquam, est hic orator, Brute, si quisquam alius, juventuti : non enim solum acuere, sed etiam alere ingenium potest.

Huic successit ætati C. Galba, Servii illius eloquentissimi viri filius, P. Crassi eloquentis et jurisperiti gener. Laudabant hunc patres nostri, favebant etiam propter patris memoriam ; sed cecidit in cursu. Nam rogatione Mamilia, Jugurthinæ conjurationis invidia, quum pro sese ipse dixisset, oppressus est. Exstat ejus peroratio, qui epilogus dicitur : qui tanto in honore, pueris nobis, erat, ut eum etiam edisce-

tus, lisez-le sans cesse. Sa mort prématurée fut une perte pour la république romaine et pour les lettres latines. Pourquoi fallait-il qu'il aimât son frère plus que sa patrie ? qu'il eût été facile à un tel génie, s'il eût vécu plus longtemps, d'égaliser la gloire de son père ou celle de son aïeul ! Peut-être qu'en éloquence il n'eût jamais trouvé personne qui l'égalât lui-même. Ses expressions sont nobles, ses pensées solides, l'ensemble de sa composition imposant. Il n'a pu mettre la dernière main à ses ouvrages. Plusieurs sont d'admirables ébauches, qui seraient devenus des chefs-d'œuvre. Oui, Brutus, si un orateur mérite d'être lu par la jeunesse, c'est C. Gracchus. La lecture de ses discours peut tout à la fois aiguïser l'esprit et féconder l'imagination.

Après lui vient dans l'ordre des temps C. Galba, fils de l'éloquent Servius, et gendre de P. Crassus, orateur et jurisconsulte. Nos pères estimaient son talent ; ils s'intéressaient même à ses succès, en mémoire de celui dont il tenait le jour ; mais il fit naufrage loin du port. Accusé d'après la loi du tribun Mamilius contre les complices de Jugurtha, il se défendit lui-même, et fut immolé à la haine du peuple. Nous avons sa péroration connue sous le nom d'*épilogue*.

Res enim romanæ
litteræque latinæ
fecerunt damnum
interitu immaturo illius.
Utinam voluisset præstare
pietatem non tam fratri,
quam patriæ!
Quam facile tali ingenio
ille esset consecutus,
si vixisset diutius,
gloriam vel paternam,
vel avitam!
Nescio an habuisset
neminem parem
eloquentia quidem.
Est grandis verbis,
sapiens sententiis,
gravis genere toto:
manus extrema non accessit
operibus ejus;
multa inchoata præclare,
non perfecta plane.
Hic orator, inquam, Brute,
legendus est juventuti,
si quisquam alius:
potest enim
non solum acuere,
sed etiam alere ingenium.

Huic ætati successit
C. Galba,
filius illius Servii,
viri eloquentissimi,
gener P. Crassi,
eloquentis et jurisperiti.
Nostri patres
laudabant hunc,
favebant etiam,
propter memoriam patris;
sed cecidit in cursu.
Nam rogatione Mamilia
oppressus est invidia
conjuratæ Jugurthinæ,
quum dixisset ipse pro sese.
Peroratio ejus exstat,
qui dicitur epilogus:
qui erat in tanto honore,
nobis pueris,

Car la république romaine
et les lettres latines
ont fait une perte
par la mort prématurée de celui-ci.
Plût-au-ciel qu'il eût voulu montrer
de l'affection non-pas tant à son frère
qu'à sa patrie!
Combien aisément avec un tel génie
il aurait acquis,
s'il avait vécu plus longtemps,
la gloire de son père,
ou de son aïeul!
Je ne sais pas s'il aurait eu
personne égal
pour l'éloquence du moins.
Il est noble par les expressions,
judicieux par les pensées,
imposant par l'ensemble tout-entier:
la dernière main n'a-pas-été mise
aux œuvres de celui-ci;
beaucoup sont ébauchées bien,
non achevées entièrement.
Cet orateur, dis-je, Brutus,
doit être lu par la jeunesse,
plus que tout autre:
il peut en effet
non-seulement aiguïser,
mais encore nourrir l'esprit.

A ce siècle succéda
C. Galba,
fils de ce Servius,
homme très-éloquent,
gendre de P. Crassus,
homme éloquent et versé-dans-le-droit.
Nos pères
louaient celui-ci,
ils le favorisaient même,
en mémoire de son père;
mais il fit-nauffrage dans le trajet.
Car d'après la loi Mamilia
il fut écrasé sous l'odieux
des complices de Jugurtha,
après-que il eut parlé lui-même pour soi.
La peroraison de lui subsiste,
qui est appelée épilogue:
cet-épilogue était en si grand honneur
nous étant enfants,

remus. Hic, qui in collegio sacerdotum esset, primus post Romam conditam iudicio publico est condemnatus.

XXXIV. P. Scipio, qui est in consulatu mortuus, non multum ille quidem, nec sæpe dicebat, sed et latine loquendo cuivis erat par, et omnes sale facetiisque superabat. Ejus collega L. Bestia bonis initiis orsus tribunatus (nam P. Popilium vi C. Gracchi expulsum sua rogatione restituit), vir et acer, et non indisertus, tristes exitus habuit consulatus. Nam invidiosa lege Mamilia [quæstio] C. Galbam sacerdotem, et quatuor consulares, L. Bestiam, C. Catonem, Sp. Albinum, civemque præstantissimum L. Opimium, Gracchi interfectorem, a populo absolutum, quum is contra populi studium stetisset, Gracchani iudices sustulerunt. Hujus dissimilis in tribunatu, reliquaque omni vita, civis improbus C. Licinius Nerva non indisertus fuit. C. Fimbria temporibus iisdem fere, sed longius ætate proventus

Elle était si estimée dans notre enfance, qu'on nous la faisait apprendre par cœur. C'est le premier membre d'un collège de prêtres qui, depuis la fondation de Rome, ait été condamné dans une cause publique.

XXXIV. P. Scipion, qui mourut consul, était peu disert, et ne parlait pas souvent; mais il ne le cédait à personne pour la pureté du langage, et il n'avait pas de rival pour la finesse et la plaisanterie. Son collègue, L. Bestia, était un homme ardent et qui n'ignorait pas l'art de manier la parole. Dans son tribunat il rendit à la patrie Popilius, que la violence de C. Gracchus en avait arraché: heureux début, cruellement démenti par l'issue malheureuse de son consulat. En effet, des arrêts dictés par la haine frappèrent, au nom de la loi Mamilia, un homme revêtu du sacerdoce, C. Galba, quatre consulaires, L. Bestia, C. Caton, Sp. Albinus, et enfin L. Opimius, ce grand citoyen qui donna la mort à Gracchus, et qui, absous par le peuple dont il avait été l'adversaire, fut condamné par les juges que Gracchus avait faits. Un homme bien différent de Bestia dans son tribunat et dans tout le reste de sa vie, C. Licinius Nerva fut mauvais citoyen et assez bon orateur. C. Fimbria, qui vécut à cette époque,

ut edisceremus etiam eum.
Primus,
post Romam conditam,
qui esset in collegio
sacerdotum,
hic condemnatus est
iudicio publico.

XXXIV. P. Scipio,
qui mortuus est
in consulatu,
non dicebat multum
ille quidem, nec sæpe,
sed et erat par cuivis
loquendo latine,
et superabat omnes
sale et facetiis.
Ejus collega L. Bestia,
orsus bonis initiis tribunatus
(nam restituit sua rogatione
P. Popilium
expulsum vi C. Gracchi),
vir et acer,
et non indisertus,
habuit exitus tristes
consulatus.
Nam lege Mamilia
(quæstio) invidiosa
(sustulit) C. Galbam,
sacerdotem,
et quatuor consulares,
L. Bestiam, C. Catonem,
Sp. Albinum;
iudicesque Gracchani
sustulerunt L. Opimium,
civem præstantissimum,
interfectorem Gracchi,
absolutum a populo,
quum is stetisset
contra studium populi.
Dissimilis hujus
in tribunatu,
omnique reliqua vita,
C. Licinius, civis improbus,
non fuit indisertus.
C. Fimbria
fere iisdem temporibus,
sed longius proventus ætate,

que nous apprenions-par cœur même lui.
Le premier,
depuis Rome fondée,
qui fût dans un collège
de prêtres,
celui-ci fut condamné
par un jugement public.

XXXIV. P. Scipion,
qui mourut
pendant son consulat
ne parlait pas beaucoup
lui du-moins, ni souvent,
mais et il était égal à n'importe-qui
en parlant latin,
et il surpassait tout-le-monde
par la finesse et les plaisanteries.
Son collègue L. Bestia
ayant-bien débuté dans son tribunat
(car il réintégra par sa proposition
L. Popilius
chassé par la violence de C. Gracchus),
homme et ardent,
et non sans-éloquence,
eut une issue malheureuse
de son consulat.
Car d'après la loi Mamilia
une enquête dictée-par la haine
fit-disparaître C. Galba,
prêtre,
et quatre consulaires,
L. Bestia, C. Caton,
Sp. Albinus;
et les juges faits-par-Gracchus
condamnèrent L. Opimius,
citoyen éminent,
meurtrier de Gracchus,
absous par le peuple,
après-que celui-ci avait tenu bon
contre la volonté du peuple.
Différent de celui-ci
dans son tribunat,
et dans tout le reste de sa vie,
C. Licinius, citoyen pervers,
ne fut pas dépourvu-d'éloquence.
C. Fimbria
presque à la même époque,
mais beaucoup-plus avancé en âge,

habitus est sane (ut ita dicam) truculentus patronus, asper, maledicus, genere toto paullo fervidior, atque commotior, diligentia tamen, et virtute animi, atque vita, bonus auctor in senatu. Idem tolerabilis patronus, nec rudis in jure civili, et quum virtute, tum etiam ipso orationis genere liber : cujus orationes pueri legebamus, quas jam reperire vix possumus.

Atque etiam ingenio, et sermone eleganti, valetudine incommoda, C. Sextius Calvinus fuit ; qui etsi, quum remiserant dolores pedum, non deerat in causis, tamen id non sæpe faciebat. Itaque consilio ejus, quum volebant, homines utebantur ; patrocinio, quum licebat. Iisdem temporibus M. Brutus, in quo magnum fuit, Brute, dedecus generi vestro, qui, quum tanto nomine esset, patremque optimum virum habuisset et juris peritissimum, accusationem factitavit, ut Athenis Lycurgus : is magistratus non petivit, sed fuit accusator vehemens, et molestus, ut facile cerneret na-

mais beaucoup plus longtemps, passa, il faut le dire, pour un avocat brusque, de mauvaise humeur. Il était mordant, satirique et en général trop passionné et trop véhément ; toutefois son zèle, ses mœurs, et l'énergie de son caractère, lui donnaient de l'autorité dans le sénat. Du reste, il plaidait avec quelque succès, connaissait le droit civil, et portait dans ses discours toute l'indépendance de sa vertu. Nous les lisions dans notre enfance ; on aurait peine à les trouver aujourd'hui.

Avec de la grâce dans l'esprit et dans le langage, Sext. Calvinus eut une santé des plus mauvaises. Quand la goutte lui laissait quelque relâche, il ne refusait point une cause ; mais cela n'arrivait pas souvent. Aussi prêtait-il le secours de ses lumières toutes les fois qu'on le voulait ; celui de sa voix, toutes les fois qu'il le pouvait. A la même époque vivait M. Brutus, dont la conduite fut un affront pour votre famille. Sans respect pour le nom qu'il portait, ni pour les vertus d'un père, excellent citoyen et grand jurisconsulte, il se fit, comme l'Athénien Lycurgue, un métier de l'accusation. Il ne demanda point les magistratures, mais ce fut un accusateur violent et redouté. Il était facile de voir qu'une perversité réfléchie avait étouffé

habitus est sane
 (ut ita dicam)
 patronus truculentus,
 asper, maledicus,
 paullo fervidior
 toto genere,
 atque commotior ;
 bonus tamen auctor
 in senatu
 diligentia, et virtute animi,
 atque vita.
 Idem patronus tolerabilis,
 nec rudis in jure civili,
 et liber quum virtute,
 tum etiam
 genere ipso orationis
 Legebamus pueri
 orationes cujus,
 quas possumus vix
 jam reperire.

C. Sextius Calvinus
 fuit valetudine incommoda,
 atque etiam ingenio
 et sermone eleganti ;
 etsi qui non deerat cansis,
 quum dolores pedum
 remiserant,
 tamen non faciebat sæpe id.
 Itaque homines utebantur
 consilio ejus,
 quum volebant ;
 patrocínio, quum licebat.
 Iisdem temporibus
 M. Brutus,
 in quo magnum dedecus
 fuit vestro generi, Brute,
 qui, quum esset
 nomine tanto,
 habuissetque patrem
 virum optimum,
 peritissimumque juris,
 factitaverit accusationem,
 ut Lycurgus Athenis :
 is non petivit magistratus,
 sed fuit accusator
 vehemens et molestus,
 ut cerneret facile

passa-pour-être assurément
 (pour ainsi parler)
 un avocat brutal,
 rude, médisant,
 un peu trop-passionné
 en général,
 et trop-véhément ;
 bonne autorité néanmoins
 dans le sénat
 par le zèle et par la force de l'esprit,
 et par les mœurs.
 Le même fut un avocat supportable,
 ni ignorant dans le droit civil,
 et libre non-seulement par sa vertu,
 mais encore
 par le genre même de son éloquence.
 Nous lisions dans-notre-enfance
 les discours de celui-ci,
 lesquels-nous pouvons à-peine
 désormais trouver.

C. Sextius Calvinus
 fut d'une santé mauvaise,
 et aussi d'un esprit
 et d'un langage gracieux ;
 bien-qu'il ne refusât pas des causes,
 quand les douleurs aux pieds
 lui avaient-laissé-du-relâche,
 cependant il ne faisait pas souvent cela.
 C'est pourquoi on usait
 des conseils de lui,
 quand on voulait ;
 de son éloquence, quand il était-possible.
 A la même époque
 M. Brutus,
 en qui une grande honte
 fut à votre famille, Brutus,
 qui, quand il portait
 un nom si grand,
 et avait eu pour père
 un homme excellent
 et très-habile dans le droit,
 fit métier d'accusation,
 comme Lycurgue à Athènes :
 il ne brigua pas les charges,
 mais fut un accusateur
 violent et redouté,
 en-sorte-que tu aurais vu facilement

turale quoddam stirpis bonum degeneravisse vitio depravatæ voluntatis. Atque eodem tempore accusator de plebe L. Cæsulenus fuit, quem ego audiavi jam senem, quum ab L. Sabellio multam lege Aquilia de injuria petivisset. Non fecissem hominis pæne infimi mentionem, nisi judicarem, qui suspiciosius aut criminosius diceret, audivisse me neminem.

XXXV. Doctus etiam Græcis T. Albucius, vel potius, pæne Græcus ; loquor, ut opinor ; sed licet ex orationibus judicare. Fuit autem Athenis adolescens ; perfectus Epicureus evaserat, minime aptum ad dicendum genus. Jam Q. Catulus, non antiquo illo more, sed hoc nostro (nisi quid fieri potest perfectius) eruditus : multæ litteræ, summa non vitæ solum atque naturæ, sed orationis etiam comitas ; incorrupta quædam latini sermonis integritas ; quæ perspicitur quum ex orationibus ejus potest, tum facillime ex eo libro, quem de consulatu et de rebus gestis suis conscriptum

en lui le germe des vertus héréditaires. Le plébéien Césulénus fut un autre accusateur du même temps. Je l'ai entendu dans sa vieillesse, lorsqu'il poursuivait Sabellius en réparation de dommages aux termes de la loi Aquilia. Si j'ai fait mention d'un homme aussi obscur, c'est qu'à mon avis je n'ai jamais entendu personne qui sût avec plus d'adresse noircir les intentions et supposer des crimes.

XXXV. T. Albucius était instruit dans les lettres grecques, ou plutôt il était presque Grec lui-même : telle est du moins mon opinion ; on peut au reste en juger par ses discours. Athènes fut le séjour de sa jeunesse ; il en sortit épicurien achevé : or, l'école d'Épicure ne forme pas d'orateurs. Q. Catulus était savant, non à la manière des anciens, mais à la nôtre, ou s'il en est une meilleure, à la sienne. Il avait beaucoup de littérature, une grande douceur de langage aussi bien que de mœurs et de caractère, enfin une diction pure et que ne déparait aucune tache. Cette précieuse qualité se reconnaît dans ses discours, et surtout dans l'histoire de son consulat et de ses actions,

quoddam bonum stirpis
nature

degeneravisse vitio
voluntatis depravatæ.

Atque eodem tempore
L. Cæsulenus de plebe
fuit accusator.

Ego audi vi quem jam senem
quum petivisset multam
ab L. Sabellio
lege Aquilia.

Non fecissem mentionem
hominis pæne infimi,
nisi judicarem
me audivisse neminem
qui diceret
suspiciosius,
aut criminosius.

XXXV. T. Albucius
etiam doctus Græcis,
vel potius pæne Græcus :
loquor, ut opinor ;
sed licet judicare
ex orationibus.

Fuit autem Athenis
adolescens ; [tus,
evaserat Epicureus perfec-
genus minime aptum
ad dicendum.

Jam Q. Catulus eruditus,
non illo more antiquo,
sed hoc nostro ;
(nisi quid perfectius
potest fieri) :
multæ litteræ,
summa comitas
non solum vitæ
atque naturæ,
sed etiam orationis ;
quædam integritas
incorrupta
sermonis latini ;
quæ potest perspicui
quum ex orationibus ejus,
tum facillime ex eo libro,
quem, conscriptum
de consulatu

certain avantage de race

donné-par-la-nature

avoir dégénéré par le vice
d'une volonté dépravée.

Et à la même époque

L. Césulénus de-naissance-plébéienne
fut un *autre* accusateur.

J'ai entendu celui-ci déjà vieux,
lorsqu'il avait demandé une amende
à L. Sabellius

aux-termes-de-la-loi Aquilia.

Je n'aurais pas fait mention
d'un homme presque infime,
si je ne jugeais pas

moi avoir entendu personne
qui parlât

plus-en-élevant des soupçons,
ou plus-en-supposant-des crimes.

XXXV. T. Albucius

était aussi instruit en grec

ou plutôt presque Grec :

je dis, comme je pense ;

mais il-est-permis d'*en* juger
par ses discours.

Or il vécut à Athènes

pendant-sa-jeunesse ;

il était devenu Épicurien accompli,
secte nullement apte

à parler.

Et puis Q. Catulus instruit,

non à cette manière antique,

mais à cette-manière nôtre ;

(à moins que quelque chose plus-parfait
puisse exister) :

beaucoup de littérature,

une très-grande douceur

non-seulement de mœurs

et de caractère,

mais encore de langage ;

certaine pureté

sans mélange

de diction latine ;

laquelle peut être aperçue

non-seulement par les discours de lui,

mais très-facilement par ce livre,

lequel, écrit

sur son consulat

molli et Xenophonteo genere sermonis, misit ad A. Furium poetam, familiarem suum : qui liber nihilo notior est quam illi tres, de quibus ante dixi, Scauri libri.

— Tum Brutus, Mihi quidem nec iste notus est, nec illi, sed hæc mea culpa est; nunquam enim in manus inciderunt. Nunc autem et a te sumam, et conquiram ista posthac curiosius.

— Fuit igitur in Catulo sermo latinus; quæ laus dicendi non mediocris ab oratoribus plerisque neglecta est : nam de sono vocis, et suavitate appellandarum litterarum, quoniam filium cognovisti, noli expectare quid dicam. Quanquam filius quidem non fuit in oratorum numero, sed non deerat ei tamen in sententia dicenda quum prudentia, tum elegans quoddam et eruditum orationis genus. Nec habitus est tamen pater ipse Catulus princeps in numero patronorum; sed erat talis, ut, quum quosdam audires, qui tum erant præstantes, videretur esse inferior; quum autem ipsum audires sine comparatione, non modo contentus esses, sed melius non

écrite avec une grâce digne de Xénophon, et dédiée au poète Furius son ami. Cet ouvrage n'est pas plus connu que les trois livres de Scaurus dont j'ai déjà parlé.

— J'avoue, dit Brutus, que je ne connais pas plus ces ouvrages l'un que l'autre, mais c'est ma faute : il est vrai qu'ils ne me sont jamais tombés entre les mains. A présent je vous prierai de me les prêter, et de mon côté je rechercherai plus curieusement ces anciennes productions.

— Catulus, repris-je, parlait donc avec une admirable pureté, mérite plus grand qu'on ne pense, et que la plupart des orateurs négligent beaucoup trop. Je ne dirai rien du son de sa voix et du charme de sa prononciation, puisque vous avez connu son fils. Ce fils ne fut pas compté au nombre des orateurs; mais il ne manquait ni de lumières pour opiner dans le sénat, ni d'élégance et de goût pour développer son opinion. Le père lui-même ne tenait pas le premier rang parmi les avocats célèbres. Quand on entendait ceux qui régnaient alors au barreau, il paraissait leur être inférieur; mais quand on l'entendait lui-même et sans le comparer à d'autres, on était satisfait.

et de suis rebus
 genere sermonis molli
 et Xenophonteo,
 misit ad poetam A. Furium,
 suum familiarem :
 qui liber est nihilo notior,
 quam illi tres libri Scauri,
 de quibus dixi ante.

— Tum Brutus, Nec iste
 est notus mihi quidem,
 nec illi ;
 sed hæc culpa est mea ;
 nunquam enim
 inciderunt in manus.
 Nunc autem
 et sumam a te,
 et conquiram ista
 curiosius posthac.

— Igitur sermo latinus
 fuit in Catulo ;
 quæ laus dicendi
 non mediocris
 neglecta est
 a plerisque oratoribus.
 Nam noli exspectare
 quid dicam de sono vocis,
 et suavitate
 litterarum appellandarum,
 quoniam cognovisti filium.
 Quanquam filius quidem
 non fuit
 in numero oratorum,
 sed quum prudentia
 in sententia dicenda, [nis
 tum quoddam genus oratio-
 elegans et eruditum
 non deerat tamen ei.
 Nec pater ipse Catulus
 habitus est
 tamen princeps
 in numero patronorum ;
 sed erat talis
 ut videretur esse inferior,
 quum audires quosquam
 qui erant tum præstantes ;
 quum autem audires ipsum
 sine comparatione,

et sur ses actions
 dans un genre de style gracieux
 et à-la- façon de Xénophon,
 il adressa au poète A. Furius,
 son ami :
 ce livre n'est en-rien plus connu,
 que ces trois livres de Scaurus,
 dont j'ai parlé auparavant.

— Alors Brutus, ni ce *livre-ci*
 n'est connu de moi du moins,
 ni ceux-là ;
 mais cette faute est mienne ;
 car jamais
 ils *ne* sont tombés entre *mes* mains.
 Mais maintenant
 je *les* emprunterai à toi,
 et je m'enquerrai de ces ouvrages
 avec-plus-de-curiosité à l'avenir.

— Ainsi donc la langue latine
 fut dans Catulus ,
 ce mérite de la diction
 qui n'est pas sans-importance
 a été négligé
 par la plupart des orateurs.
 Car ne veuille pas attendre
 ce que je dirai du son de *sa* voix,
 et de la douceur
 des lettres devant-être-prononcées,
 puisque tu as connu son fils.
 Bien que son fils certes
 ne fût pas
 au nombre des orateurs,
 mais non-seulement les lumières
 pour son avis devant-être-exprimé,
 mais-encore un genre de langage
 élégant et soigné
 ne manquait pourtant pas à lui.
 Et le père lui-même Catulus
 ne fut pas regardé
 pourtant *comme* le premier
 au nombre des orateurs ;
 mais il était tel
 qu'il paraissait être inférieur,
 quand tu entendais certains *hommes*,
 qui étaient alors éminents ;
 mais quand tu l'entendais lui-même
 sans comparaison,

quærerer. Q. Metellus Numidicus, et ejus collega M. Silanus, dicebant de republica quod esset illis viris et consulari dignitati satis. M. Aurelius Scaurus non sæpe dicebat, sed polite; latine vero in primis est eleganter locutus. Quæ laus eadem in A. Albino bene loquendi fuit. Nam flamen Albinus etiam in numero est habitus disertorum. Q. etiam Cæpio, vir acer et fortis, cui fortuna belli crimini, invidia populi calamitati fuit.

XXXVI. Tum etiam C. et L. Memmii fuerunt oratores mediocres, accusatores acres atque acerbi : itaque in judicium capitis multos vocaverunt, pro reis non sæpe dixerunt. Sp. Thorius satis valuit in populari genere dicendi, is, qui agrum publicum, vitiosa et inutili lege, vectigali levavit. M. Marcellus, Æsernini pater, non ille quidem in patronis, sed et in promptis tamen et non inexercitatis ad dicendum, fuit; ut filius ejus, P. Lentulus. L. etiam Cotta, prætorius, in me-

je dis plus, on ne voyait rien de mieux à désirer. Q. Métellus Numidicus, et son collègue M. Silanus, réussirent assez dans l'éloquence politique pour soutenir un grand nom et la dignité consulaire. M. Aurélius Scaurus parlait rarement, mais avec goût; il se distingua surtout par l'élégance et la pureté de sa diction. A. Albinus eut, comme lui, le mérite d'une correction parfaite. Quant au flamine Albinus, il tenait son rang parmi les orateurs aussi bien que Q. Cépion, homme plein de vigueur et de fermeté, qui fut accusé des torts de la fortune, et victime de la haine du peuple.

XXXVI. Alors vivaient aussi C. et L. Memmius, orateurs médiocres, accusateurs ardents et passionnés. Ils appelèrent en jugement beaucoup de citoyens; ils en défendirent très-peu. Sp. Thorius fut un orateur populaire assez en crédit. C'est lui qui, par une loi aussi mauvaise qu'inutile, déchargea d'impôts les terres du domaine public. M. Marcellus, père d'Æserninus, ne compta point parmi les avocats. Il avait cependant, ainsi que P. Lentulus, son fils, cette facilité que donne l'habitude de la parole. L. Cotta, qui fut préteur, était encore

non modo esses contentus,
sed non quærereres melius.

Q. Metellus Numidicus,
et Silanus collega ejus,
dicebant de republica
quod esset satis illis viris
et dignitati consulari.

M. Aurelius Scaurus
non dicebat sæpe,
sed polite;
locutus vero est latine
elegantem in primis.

Quæ eadem laus
dicendi bene
fuit in A. Albino.

Nam flamen Albinus etiam
habitus est in numero
disertorum.

Q. Cæpio etiam,
vir acer et fortis,
cui fortuna belli
fuit crimini,
invidia populi
fuit calamitati.

XXXVI. Tum etiam
fuerunt C. et L. Memmii,
oratores mediocres,
accusatores acres
atque acerbi :
itaque vocaverunt multos
in iudicium capitis ;
non dixerunt sæpe
pro reis.

Sp. Thorius valuit satis
in genere dicendi populari,
is qui levavit vectigali
agrum publicum,
lege vitiosa et inutili.

M. Marcellus,
pater Æsernini,
non fuit ille quidem
in patronis,
sed tamen et in promptis
et non inexercitatis
ad dicendum ;

ut P. Lentulus, filius ejus.
L. Cotta etiam, prætorius,

non-seulement tu étais satisfait,
mais tu ne cherchais pas mieux

Q. Métellus le-Numidique,
et Silanus collègue de lui,
disaient sur les-affaires-publiques
ce qui était suffisant pour ces hommes
et pour la dignité consulaire.

M. Aurélius Scaurus
ne parlait pas souvent,
mais avec élégance ;
mais il parla latin
avec-élégance parmi les premiers.

Ce même mérite
de parler bien
fut dans A. Albinus.

Car le flamine Albinus aussi
fut compté au nombre
des hommes-éloquents.

Q. Cépion également,
homme véhément et courageux,
à qui la fortune de la guerre
fut tournée-à-crime,
à qui la haine du peuple
fuit *une-cause-de-malheur*.

XXXVI. Alors aussi
vécurent C. et L. Memmius,
orateurs médiocres,
accusateurs ardents
et cruels :
ils citèrent beaucoup-de-gens
en jugement-pour crime-capital ;
ils ne plaiderent pas souvent
pour des accusés.

Sp. Thorius eut assez de crédit
dans le genre oratoire populaire,
lui qui déchargea d'impôt
les terres du-domaine public
par une loi mauvaise et inutile.

M. Marcellus,
père d'Æserninus,
ne fut pas lui du-moins
au-nombre des avocats,
mais toutefois parmi les-gens-prêts
et non peu-habitués
à parler ;

comme P. Lentulus, le fils de lui.
L. Cotta aussi, ancien préteur,

dioculum oratorum numero, dicendi non ita multum laude processerat, sed de industria, quum verbis, tum etiam ipso sono quasi subrustico prosequeretur atque imitabatur antiquitatem.

Atque ego et in hoc ipso Cotta, et in aliis pluribus, intelligo, me non ita disertos homines et retulisse in oratorum numerum, et relaturum. Est enim propositum colligere eos, qui hoc munere in civitate functi sint, ut tenerent oratorum locum : quorum quidem quæ fuerit ascensio, et quam in omnibus rebus difficilis optimi perfectio atque absolutio, ex eo, quod dicam, existimari potest. Quam multi enim jam oratores commemorati sunt, et quam diu in eorum enumeratione versamur, quum tamen spisse, atque vix, ut dudum ad Demosthenem et Hyperidem, sic nunc ad Antonium Crassumque pervenimus? Nam ego sic existimo, hos oratores fuisse maximos, et in his primum cum Græcorum gloria latine dicendi copiam æquatam.

un orateur médiocre. S'il ne fut pas remarquable par son talent, il le fut par les expressions surannées et l'accent un peu rustique qu'il affectait pour se donner une physionomie antique.

Je dois, à l'occasion de Cotta et de plusieurs autres, vous faire un aveu ; c'est que j'ai mis et que je mettrai encore au nombre des orateurs des hommes qui avaient assez peu d'éloquence. Mais je me suis proposé de réunir tous ceux qui ont exercé dans Rome le noble ministère de la parole. Une simple réflexion fera sentir par quels degrés a passé ce grand art, et combien en tout genre il est difficile d'atteindre à la perfection. Que d'orateurs j'ai déjà cités ! que de temps passé à cette rapide énumération ! et cependant, c'est en nous sauvant à travers la foule que nous sommes arrivés chez les Grecs à Démosthène et Hypéride, et chez nous à Crassus et Antoine ; car ce sont, à mon avis, nos deux plus grands orateurs, et les premiers Romains qui aient élevé l'éloquence à cette hauteur où l'avait portée le génie de la Grèce.

in numero oratorum
mediocrium,
non processerat ita multum
laude dicendi,
sed prosequabatur
atque imitabatur
antiquitatem de industria,
quum verbis,
tum etiam sono ipso
quasi subrustico.

Atque ego,
et in hoc ipso Cotta,
et in pluribus aliis,
intelligo me retulisse
et relaturum
in numerum oratorum
homines non ita disertos.
Propositum enim est
colligere eos
qui functi sint in civitate
hoc munere
ut tenerent locum oratorum;
potest existimari
ex eo quod dicam,
quæ fuerit ascensio quorum,
et quam difficilis
in omnibus rebus
perfectio atque absolutio
optimi.

Quam multi enim oratores
commemorati sunt jam,
et quam diu versamur
in enumeratione eorum,
quum tamen pervenimus
spisse, atque vix,
ut dudum
ad Demosthenem
et Hyperidem,
sic nunc ad Antonium
Crassumque.
Nam ego existimo sic,
hos fuisse
maximos oratores,
et in his primum
copiam dicendi latine
æquatam cum gloria
Græcorum.

BRUTUS

au nombre des orateurs
d'un-talent-médiocre,
ne s'était pas avancé fort loin
par le mérite de la parole,
mais il poursuivait
et il imitait
l'antiquité de dessein-prémédité,
non-seulement par les expressions,
mais encore par l'accent lui-même
en-quelque-sortie un-peu-rustique.

Et moi,
et à-propos de ce même Cotta,
et à-propos de plusieurs autres,
je reconnais moi avoir inscrit
et devoir inscrire
au nombre des orateurs
des hommes assez peu éloquents.
Car je *me* suis proposé
de réunir ceux
qui ont exercé dans l'État
ce ministère
que ils tinssent la place d'orateurs;
on peut juger
d'après ce que je dirai,
quel a été le progrès de ceux-ci,
et combien *est* difficile
en toutes choses
la perfection et l'achèvement
de-ce-qu'il-y-a-de-meilleur.
Car combien d'orateurs
ont été cités déjà,
et combien longtemps nous-restons
à l'énumération de ceux-ci,
quand cependant nous-sommes-arrivés
à-travers la foule, et avec-peine,
comme tantôt
à Démosthène
et à Hypéride,
de même maintenant à Antoine
et à Crassus.
Car pour-moi je pense ainsi,
eux avoir été
les-plus-grands orateurs,
et en eux pour-la-première-fois
la faculté de parler latin
égalée à la gloire
des Grecs.

XXXVII. Omnia veniebant Antonio in mentem ; eaque suo quæque loco, ubi plurimum proficere et valere possent, ut ab imperatore equites, pedites, levis armatura, sic ab illo in maxime opportunis orationis partibus collocabantur. Erat memoria summa, nulla meditationis suspicio ; imparatus semper aggredi ad dicendum videbatur ; sed ita erat paratus, ut iudices, illo dicente, nonnunquam viderentur non satis parati ad cavendum fuisse. Verba ipsa non illa quidem elegantissimo sermone ; itaque diligenter loquendi laude caruit : neque tamen est admodum inquinate locutus ; sed illa, quæ proprie laus oratoris est in verbis. Nam ipsum latine loqui, est illud quidem, ut paullo ante dixi, in magna laude ponendum ; sed non tam sua sponte, quam quod est a plerisque neglectum : non enim tam præclarum est scire latine, quam turpe nescire ; neque tam id mihi oratoris boni, quam civis romani proprium videtur. Sed tamen Antonius in verbis et eligendis (neque id ipsum tam leporis causa, quam ponde-

XXXVII. Rien n'échappait au génie d'Antoine ; et il plaçait toujours ses moyens dans l'endroit le plus propre à les faire valoir. Semblable à un général qui dispose habilement sa cavalerie, son infanterie, ses troupes légères, il donnait à chacun de ses arguments la place où il pouvait produire le plus d'effet. Il avait une vaste mémoire. Chez lui pas la moindre trace de travail, et on eût dit qu'il parlait toujours sans préparation ; mais il était si bien préparé, que les juges, en l'écoutant, semblaient quelquefois n'être pas eux-mêmes assez préparés à se mettre en garde contre son éloquence. Quant à son langage, il n'était pas d'une élégance parfaite ; et, sans parler d'une manière incorrecte, il manqua pourtant du mérite de l'élocution, je veux dire de cette qualité de l'élocution qui est un mérite pour l'orateur. Car si la correction du langage, comme je l'ai dit tout à l'heure, est un titre d'éloge, c'est moins par elle-même que parce que la plupart la négligent. En effet, il n'est pas si beau de savoir le latin que honteux de l'ignorer : c'est moins la science d'un orateur que celle d'un citoyen romain. Au reste, dans le choix des mots, où il cherchait l'effet plutôt que la grâce, dans la manière de

XXXVII. Omnia
veniebant in mentem
Antonio ;
eaque collocabantur ab illo
quæque suo loco,
ubi possent proficere
et valere plurimum,
in partibus orationis
maxime opportunis,
sic ut equites, pedites,
armatura levis,
ab imperatore.
Memoria summa erat,
nulla suspicio
meditationis ;
videbatur semper aggredi
ad dicendum imparatus ;
sed erat paratus ita,
ut iudices, illo dicente,
viderentur nonnunquam
non fuisse satis parati
ad cavendum.
Verba ipsa, non illa quidem
sermone elegantissimo ;
itaque caruit laude
loquendi diligenter ;
neque tamen locutus est
admodum inquinate ;
sed illa, quæ proprie
est laus oratoris in verbis.
Nam ipsum loqui latine,
est illud quidem,
ut dixi paullo ante,
ponendum in magna laude ;
sed non tam sponte sua,
quam quod neglectum est
a plerisque ;
non enim est
tam præclarum
scire latine,
quam turpe nescire ;
neque id videtur mihi
tam proprium boni oratoris
quam civis romani.
Sed tamen Antonius
in verbis eligendis,
(neque id ipsum

XXXVII. Toutes-choses
venaient à à la pensée
à Antoine ;
et elles étaient placées par lui
chacune à sa place,
où elles pouvaient profiter
et avoir-de-l'effet le plus,
dans les parties du discours
les plus avantageuses,
de-la- façon que cavaliers, fantassins,
troupes armées-à-la-légère,
sont-placées par le général.
Une mémoire très-grande était *à-lui*,
aucun soupçon
de travail-préparatoire ;
il paraissait toujours se mettre
à parler sans-préparation ;
mais il était préparé de telle-sorte,
que les juges, lui parlant,
semblaient quelquefois
n'avoir pas été assez préparés
à se-mettre-sur-leurs gardes.
Les termes mêmes, non eux certes
étaient d'un langage très-élegant ;
aussi manqua-t-il du mérite
de parler correctement ;
et pourtant il ne parla pas
tout-à-fait sans-pureté ;
mais de-ce-*mérite*, qui proprement
est le mérite de l'orateur dans les mots.
Car le mérite même de parler latin,
est celui-là du moins,
comme je l'ai dit un peu auparavant,
devant-être tenu en grande estime ;
mais non tant de soi-même,
que parce qu'il a été négligé
par le-plus-grand-nombre :
car il n'est pas
si beau
de savoir-*parler* latin,
qu'*il est* honteux de ne pas savoir ;
et cela ne paraît pas à moi
aussi propre à un bon orateur
que à un citoyen romain.
Mais pourtant Antoine,
dans les mots devant-être-choisis,
(et il ne *faisait* pas cela même

ris), et collocandis, et comprehensione devinciendis, nihil non ad rationem, et tanquam ad artem dirigebat; verum multo magis hoc idem in sententiarum ornamentis et conformationibus. Quo genere quia præstat omnibus Demosthenes, idcirco a doctis oratorum est princeps judicatus. Σχήματα enim quæ vocant Græci, ea maxime ornant oratorem; eaque non tam in verbis pingendis habent pondus, quam in illuminandis sententiis.

XXXVIII. Sed quum hæc magna in Antonio, tum actio singularis: quæ si partienda est in gestum atque vocem, gestus erat non verba exprimens, sed cum sententiis congruens; manus, humeri, latera, supplosio pedis, status, incessus, omnisque motus cum verbis sententiisque consentiens; vox permanens, verum subrauca natura. Sed hoc vitium huic uni in bonum convertebat. Habebat enim flebile quiddam in questionibus, aptumque quum ad fidem faciendam, tum ad misericordiam commovendam: ut verum vi-

les placer, dans la structure des périodes, il n'était rien chez Antoine qui ne fût calculé, rien où ne présidât un art secret. Mais il excellait surtout à embellir ses pensées de l'éclat des figures. C'est aussi le triomphe de Démosthène, qui doit à sa supériorité en ce genre le titre de prince des orateurs; car ce sont les figures (tel est le sens du nom employé par les Grecs), qui fournissent à l'orateur ses plus magnifiques ornements. Or, c'est moins en donnant du coloris à l'expression que de l'éclat à la pensée, qu'elles produisent leurs plus beaux effets.

XXXVIII. Antoine joignait à ses grandes qualités un mérite particulier d'action. Si l'action a deux parties, la voix et le geste, son geste exprimait moins les paroles que les pensées. Le mouvement de ses mains, de ses épaules, de son corps, de ses pieds, sa position, sa démarche, tout enfin était dans une harmonie parfaite avec les idées et le fond des choses. Sa voix était soutenue, quoique un peu sourde. Mais il possédait le talent unique de faire tourner ce défaut même à son avantage: car il avait dans les morceaux pathétiques un accent

tam causa leporis
quam ponderis),
et collocandis
et devinciendis
comprehensione,
dirigebat nihil non
ad rationem,
et tanquam ad artem;
verum etiam hoc idem
multo magis
in ornamentis sententiarum,
et conformationibus.
Quia Demosthenes
præstat omnibus quo gene-
judicatus est idcirco [re,
princeps oratorum a doctis.
Ea enim quæ Græci
vocant *σχήματα*,
ornant maxime oratorem;
eaque habent pondus,
non tam in verbis pingendis,
quam in sentiis
illuminandis.

XXXVIII. Sed quum
hæc in Antonio,
tum actio singularis;
si quæ partienda est
in gestum atque vocem,
gestus erat
non exprimens verba,
sed congruens
cum sentiis;
manus, humeri, latera,
supplicatio pedis, status,
incessus, omnisque motus
consentiens cum verbis
sentiisque;
vox permanens,
verum subrauca natura.
Sed hoc vitium convertebat
huic uni in bonum.
Habebat enim
in questionibus
quiddam flebile
aptumque
quum ad faciendam fidem,
tum ad commovendam

autant en vue de la grâce
que de l'effet),
et devant-être-placés
et devant-être-enchaînés
dans la période,
disposait tout
d'après un calcul,
et comme d'après-les-règles-de-l'art;
mais encore *il faisait* cette même-chose
bien davantage
dans les ornements des pensées,
et *dans* les figures.
Comme Démosthène
l'emporte sur tous en ce genre,
il a été jugé pour-cela
le prince des orateurs par les savants.
Car ces-*tropes* que les Grecs
appellent *σχήματα*,
parent avant-tout l'orateur;
et elles ont de l'effet,
non pas tant pour colorer les mots,
que pour les pensées
devant-être-rehaussées.

XXXVIII. Mais non-seulement
ces qualités *étaient* dans Antoine,
mais-encore une action remarquable;
si celle-ci doit-être-divisée
en geste et voix,
un geste était à lui
non exprimant les paroles,
mais s'accordant
avec les pensées;
mains, épaules, hanches,
mouvement du pied, position,
démarche, et tout mouvement
d'accord avec les mots
et les idées;
voix soutenue,
mais un-peu-rauque naturellement.
Mais ce défaut se changeait
pour lui seul en avantage.
Car il avait
dans les plaintes
quelque chose de lamentable
et propre
tant à inspirer la confiance,
que à exciter

deretur in hoc illud quod Demosthenem ferunt ei, qui quævisset, quid primum esset in dicendo, actionem; quid secundum, idem, et idem tertium, respondisse. Nulla res magis penetrat in animos, eosque fingit, format, flectit, talesque oratores videri facit, quales ipsi se videri volunt.

Huic alii parem esse dicebant, alii anteponebant L. Crassum. Illud quidem certe omnes ita judicabant, neminem esse, qui, horum alterutro patrono, cujusquam ingenium requireret. Equidem, quanquam Antonio tantum tribuo, quantum supra dixi, tamen Crasso nihil statuo fieri potuisse perfectius. Erat summa gravitas; erat cum gravitate junctus facetiarum et urbanitatis oratorius, non scurrilis, lepos; latine loquendi accurata et sine molestia diligens elegantia; in disserendo mira explicatio; quum de jure civili, quum de æquo et bono disputaretur, argumentorum et similitudinum copia.

de tristesse bien propre à inspirer la confiance, et à porter l'émotion dans l'âme des auditeurs. On voyait se justifier en lui ce mot de Démosthène, qui, interrogé quelle était la première qualité de l'orateur, répondit l'action; la seconde, l'action; la troisième, l'action. L'action, en effet, est ce qu'il y a de plus capable de pénétrer dans les cœurs; elle les remue, elle les façonne en quelque sorte et les plie à son gré; elle montre en un mot l'orateur, tel que lui-même veut paraître.

Quelques-uns lui comparaient, d'autres lui préféraient Crassus. Tous convenaient que, quand on avait l'un ou l'autre pour défenseur, il n'en fallait pas désirer un plus habile. Pour moi, malgré le grand éloge que je viens de faire d'Antoine, et dans lequel je persiste, je pense qu'il ne peut avoir existé rien de plus parfait que Crassus. Il avait une gravité noble, mêlée de cet enjouement et de cette plaisanterie fine et ingénieuse, qui sied à l'orateur et ne dégénère jamais en bouffonnerie. Il parlait avec une pureté et une correction éloignée de toute recherche. Ses idées se développaient avec une netteté admirable; et, lorsqu'il discutait sur le droit civil ou sur l'équité naturelle, les preuves et les exemples lui venaient en abondance.

misericordiam :

ut illud videretur verum
in illo, quod ferunt
Demosthenem respondisse
ei qui quæsisset
quid esset primum
in dicendo,
actionem;
quid secundum,
idem,
et idem tertium.

Nulla res
penetrat magis in animos
eosque fingit, format, flectit,
facitque oratores
videri tales
quales ipsi volunt se videri.

Alii dicebant L. Crassum
esse parem huic,
alii anteponebant.

Omnes certe
judicabant illud quidem ita,
neminem esse, qui,
alterutro horum patrono,
requireret ingenium
cujusquam.

Equidem, quanquam tribuo
tantum Antonio,
quantum dixi supra,
tamen statuo
nihil perfectius Crasso
potuisse fieri.

Gravitas summa erat ;
cum gravitate junctus erat
lepos facetiarum,
et urbanitatis,
oratorius, non scurrilis;
elegantia accurata
loquendi latine,
et diligens sine molestia.

Explicatio mira
in disserendo;
copia argumentorum
et similitudinum,
quum disputaretur
de jure civili,
quum de æquo et bono.

la compassion :

en sorte que cela paraissait vrai
en lui, que l'on rapporte
Démosthène avoir répondu
à celui qui avait demandé
quelle chose était la première
en parlant,

il répondit l'action ;
quelle chose *était* la seconde,
il répondit la même,
et la même la troisième.

Aucune chose
ne pénètre plus dans les cœurs
et les façonne, forme, plie,
et fait les orateurs
paraître tels
que eux-mêmes veulent soi paraître.

Les uns disaient L. Crassus
être égal à celui-ci,
les autres préféraient (Crassus).

Tous du moins
se-prononçaient sur ceci certes ainsi,
personne *n'être*, qui,
l'un-ou-l'autre d'eux étant défenseur,
regrettât le talent
de qui-que-ce-soit.

Pour moi, quoique j'attribue
autant à Antoine,
que je l'ai dit plus-haut,
cependant j'établis
rien de plus parfait que Crassus
avoir pu exister.

Une gravité très-grande était *en-lui* ;
à la gravité était joint
un charme dans les plaisanteries,
et dans l'enjouement,
d'orateur, non de-bouffon ;
une élégance soignée
pour-parler latin,
et exacte sans affectation.

Une netteté admirable
en discutant ;
une abondance d'arguments
et de comparaisons,
quand on discutait
sur le droit civil,
quand sur le juste et le bon.

XXXIX. Nam, ut Antonius conjectura movenda, aut sedanda suspicione aut excitanda, incredibilem vim habebat : sic in interpretando, in definiendo, in explicanda æquitate, nihil erat Crasso copiosius ; idque quum sæpe alias, tum apud centumviros in M' Curii causa cognitum est. Ita enim multa tum contra scriptum pro æquo et bono dixit, ut hominem acutissimum, Q. Scævola, et in jure, in quo illa causa vertebatur, paratissimum, obrueret argumentorum exemplorumque copia. Atque ita tum ab his patronis æqualibus, etiam consularibus, causa illa dicta est, quum uterque ex contraria parte jus civile defenderet, ut eloquentium jurisperitissimus Crassus, jurisperitorum eloquentissimus Scævola putaretur : qui quidem quum peracutus esset ad excogitandum, quid in jure, aut in æquo verum aut esset, aut non esset, tum verbis erat ad rem cum summa brevitate mirabiliter

XXXIX. Si Antoine avait un talent incroyable pour faire naître des conjectures, ou pour exciter et dissiper des soupçons, Crassus excellait dans l'art d'interpréter et de définir, et il développait, avec une fécondité sans égale, les principes de l'équité. C'est ce qu'il prouva mille fois, surtout devant le tribunal des centumvirs, dans l'affaire de M' Curius. Il fit si bien valoir la justice naturelle contre une pièce écrite, qu'il accabla sous le poids de ses arguments et de ses exemples l'homme le plus habile et le plus profondément versé dans le droit civil, Q. Scévola, quoique ce procès roulât tout entier sur le droit. Ces deux grands hommes, tous deux consulaires, tous deux à peu près du même âge, plaidèrent cette cause l'un contre l'autre, et défendirent chacun de son côté les principes du droit civil, de manière à faire penser que Crassus était le plus habile jurisconsulte d'entre les orateurs, et Scévola le plus grand orateur d'entre les jurisconsultes. Scévola démêlait avec une rare sagacité le vrai et le faux dans une question de droit positif ou naturel ; et il exposait sa pensée avec une propriété d'expression et une briè-

XXXIX. Nam

ut Antonius
 habebat vim incredibilem
 movenda conjectura,
 aut sedanda aut excitanda
 suspicione,
 sic nihil erat
 copiosius Crasso
 in interpretando,
 in definiendo,
 in explicanda æquitate;
 idque cognitum est,
 quum sæpe alias,
 tum apud centumviros,
 in causa M' Curii.
 Tum enim dixit ita multa
 pro æquo et bono
 contra scriptum,
 ut obrueret
 copia argumentorum
 exemplorumque
 Q. Scævolam,
 hominem acutissimum,
 et paratissimum in jure,
 in quo illa causa vertebatur.
 Atque illa causa dicta est
 ita tum ab his patronis,
 æqualibus,
 etiam consularibus,
 quum uterque,
 ex parte contraria,
 defenderet jus civile,
 ut Crassus putaretur
 jurisperitissimus
 eloquentium,
 Scævola eloquentissimus
 jurisperitorum :
 qui quidem
 quum esset
 peracutus
 ad excogitandum
 quid verum esset
 aut non esset
 in jure,
 aut in æquo,
 tum erat mirabiliter aptus
 verbis ad rem

XXXIX. Car

comme Antoine
 avait une puissance incroyable
 pour-faire-naître une conjecture,
 ou pour-dissiper ou pour exciter
 un soupçon,
 ainsi rien n'était
 plus fécond que Crassus
 pour interpréter,
 pour définir,
 pour développer les-principes-de-l'é-
 et cela fut connu, [quité;
 non-seulement souvent ailleurs,
 mais-encore devant les centumvirs,
 dans l'affaire de M' Curius.
 Car alors il dit tant-de-choses
 en-faveur du juste et du bon
 contre une pièce-écrite,
 qu'il accabla
 par le-grand-nombre des arguments
 et des exemples
 Q. Scévola,
 homme très-habile,
 et très-versé dans le droit,
 sur lequel cette cause roulait.
 Et cette cause fut plaidée
 de-telle-sorte alors par ces avocats,
 du même âge,
 même consulaires,
 quand l'un et l'autre,
 d'un côté opposé,
 défendait les-principes-du-droit civil,
 que Crassus était cru
 le plus-habile-jurisconsulte
 parmi les orateurs,
 Scévola le plus éloquent
 des jurisconsultes :
 celui-ci certes (Scévola)
 en même-temps-qu'il était
 très-habile
 pour démêler
 quoi de vrai était
 ou n'était pas
 dans le droit-écrit,
 ou dans le droit-naturel,
 de-plus il était merveilleusement propre
 par les expressions à la pensée

aptus. Quare sit nobis orator in hoc interpretandi, explanandique, et disserendi genere mirabilis, sic ut simile nihil viderim ; in augendo, in ornando, in refellendo magis existimator metuendus, quam admirandus orator. Verum ad Crassum revertamur.

XL. Tum Brutus, Etsi satis, inquit, mihi videbar habere cognitum Scævola ex iis rebus, quas audiebam sæpe ex Rutilio, quo utebatur, propter familiaritatem Scævolæ nostri, tamen ista mihi ejus dicendi tanta laus nota non erat. Itaque cepi voluptatem, tam ornatum virum, tamque excellens ingenium fuisse in nostra republica. — Hic ego, Noli, inquam, Brute, existimare, his duobus quidquam fuisse in nostra civitate præstantius ; nam ut paullo ante dixi consultorum alterum disertissimum, disertorum alterum consultissimum fuisse ; sic in reliquis rebus ita dissimiles erant inter sese, statuere ut tamen non posses, utrius te malles similio-

veté merveilleuses. Disons donc qu'il a porté ce talent d'expliquer, d'éclaircir, de discuter, à une perfection à laquelle je n'ai rien vu de comparable ; mais, pour ce qui regarde l'amplification, les ornements du style, les rectifications, on devait plutôt le redouter comme critique, que l'admirer comme orateur.

XL. Je croyais, interrompit Brutus, connaître assez bien Scévola par tout ce que j'en avais entendu dire à C. Rutilius, son ami, dans la société du Scévola qui vit maintenant ; toutefois je ne lui savais pas un si grand talent pour la parole. Aussi j'apprends avec joie que notre république ait possédé un homme d'un tel mérite et d'un si beau génie. — Ne croyez pas, Brutus, repris-je à mon tour, que Rome ait rien produit de plus accompli que ces deux illustres citoyens. Je l'ai dit tout à l'heure, l'un était le plus éloquent des jurisconsultes, l'autre le meilleur jurisconsulte parmi les hommes éloquents. Également dissemblables dans leurs autres rapports, on ne saurait dire cependant auquel des deux on aimerait mieux ressem-

cum summa brevitate.

Quare sit nobis
orator mirabilis
in hoc genere
interpretandi,
explanandique,
et disserendi,
sic ut viderim nihil simile :
in augendo,
in ornando,
in refellendo,
existimator
magis metuendus
quam orator admirandus.
Verum revertamur
ad Crassum.

XL. Tum Brutus,
Etsi mihi videbar, inquit,
habere Scævolam
satis cognitum
ex iis rebus
quas audiebam sæpe
ex Rutilio,
quo utebatur,
propter familiaritatem
nostri Scævolæ,
tamen ista laus ejus
dicendi
non erat nota mihi.
Itaque cepi voluptatem,
virum tam ornatum,
ingeniumque tam excellens
fuisse in nostra republica.
— Hic ego, Noli existimare,
inquam, Brute,
quidquam fuisse præstantius
his duobus
in nostra civitate;
nam, ut dixi paullo ante
alterum
fuisse
disertissimum
consultorum,
alterum consultissimum
disertorum;
sic erant ita dissimiles
inter se

avec une extrême brièveté.

Ainsi qu'il soit pour nous
un orateur admirable
dans ce genre
d'expliquer,
d'éclaircir,
et de discuter,
à-tel-point que je n'ai vu rien de sem-
pour amplifier, [blable :
pour orner,
pour réfuter,
critique
plus redoutable
qu'orateur admirable.
Mais revenons
à Crassus.

XL. Alors Brutus,
Bien que je crusse, dit-il,
avoir Scévola
assez connu
d'après ces choses
que j'entendais-dire souvent
à Rutilius,
qu'il fréquentait,
à cause de l'amitié
de notre Scévola,
cependant ce si-grand mérite de lui
dans-l'art-oratoire
n'était pas connu de moi.
C'est pourquoi j'ai ressenti du plaisir,
un homme si distingué,
et un génie si supérieur
avoir existé dans notre république.
— Alors moi, Ne va pas croire,
dis-je, Brutus,
rien avoir été plus distingué
que ces deux-hommes
dans notre république;
car, comme j'ai dit un peu auparavant
l'un-des-deux
avoir été
le plus éloquent
des jurisconsultes,
l'autre le meilleur-jurisconsulte
des orateurs;
de même ils étaient si différents
entre eux

rem. Crassus erat elegantium parcissimus, Scævola parcorum elegantissimus. Crassus in summa comitate habebat etiam severitatis satis; Scævolæ multa in severitate non deerat tamen comitas. Licet omnia hoc modo; sed vereor, ne fingi videantur hæc, ut dicantur a me quodam modo: res se tamen sic habet. Quum omnis virtus sit, ut vestra, Brute, vetus academia dixit, mediocritas, uterque horum medium quiddam volebat sequi; sed ita cadebat, ut alter ex alterius laude partem, uterque autem suam totam haberet. — Tum Brutus, Quum ex tua oratione mihi videor, inquit, bene Crassum et Scævolam cognovisse, tum de te et de Ser. Sulpicio cogitans esse quamdam vobis cum illis similitudinem judico. — Quonam, inquam, istuc modo? — Quia mihi et tu videris, inquit, tantum juris civilis scire voluisse, quantum satis esset oratori; et Servius eloquentiæ tantum assumpsisse, ut jus

bler. Crassus était le plus précis de ceux qui parlaient avec élégance; Scévola, le plus élégant de ceux qui se distinguaient par la précision. Crassus joignait à une grande politesse de langage ce qu'il faut de sévérité; et, avec beaucoup de sévérité, Scévola ne manquait pas de politesse. On pourrait continuer le parallèle; mais peut-être le prendriez-vous pour un jeu d'esprit, une vaine combinaison de paroles. Rien cependant n'est plus réel. Toute vertu, mon cher Brutus, consiste, selon votre ancienne académie, dans un juste milieu. Or, l'un et l'autre voulant suivre cette ligne tracée par la sagesse, il arrivait que l'un avait une partie du caractère de l'autre, sans que chacun cessât d'avoir tout entier son propre caractère. — A présent, dit Brutus, je crois parfaitement connaître Crassus et Scévola; et, quand je pense à Serv. Sulpicius et à vous, je trouve que vous avez, dans vos rapports mutuels, quelque ressemblance avec eux. — Comment cela? répondis-je. — C'est qu'il me semble que vous, vous n'avez demandé à la science du droit que ce qu'elle peut offrir d'utile à l'orateur, et que Sulpicius n'a emprunté de l'éloquence

in reliquis rebus,
ut tamen non posses statuere
utrius malles
te similiorem.

Crassus erat parcissimus
elegantium,
Scævola elegantissimus
parcorum.

Crassus in summa comitate
habebat etiam
satis severitatis;

comitas non deerat tamen
Scævolæ

in multa severitate.

Licet omnia hoc modo;
sed vereor

ne hæc videantur fingi,

ut dicantur a me

quodam modo;

tamen res se habet sic.

Quum omnis virtus,

ut vestra vetus academia

dixit, Brute,

sit mediocritas,

uterque horum

volebat sequi

quiddam medium;

sed cadebat ita

ut alter haberet partem

ex laude alterius,

uterque autem suam totam.

— Tum Brutus,

Quum videor mihi, inquit,

bene cognovisse

Crassum et Scævolam

ex tua oratione,

tum cogitans de te

et de Ser. Sulpicio,

judico

quamdam similitudinem

esse vobis cum illis.

— Quonam modo istuc?

inquam.

— Quia et tu videris mihi

voluisse scire

tantum juris civilis

quantum esset satis oratori;

dans les autres choses,
que pourtant tu n'aurais pu décider
auquel-des-deux tu préférerais
toi ressembler-le-plus.

Crassus était le plus précis
de-ceux-qui-parlaient-avec-élégance,
Scévola le plus élégant

de-ceux-qui parlaient-avec-précision.

Crassus avec une très-grande politesse
avait encore

assez de sévérité;

la politesse ne manquait pas toutefois
à Scévola

avec beaucoup de sévérité.

On peut (dire) tout de cette façon;

mais je crains

que ces choses ne semblent inventées,

pour être dites par moi

de certaine façon;

cependant la chose se passe ainsi.

Puisque toute vertu,

comme votre ancienne académie

l'a dit, Brutus,

est un juste-milieu,

chacun de ces-deux-hommes

voulait adopter

un-terme moyen;

mais il arrivait ainsi

que l'un avait une partie

du mérite de l'autre,

mais chacun-d'eux le sien tout-entier.

— Alors Brutus,

Quand je me semble, dit-il,

avoir bien connu

Crassus et Scévola

d'après ton discours,

alors songeant à toi

et à Ser. Sulpicius,

je juge

certaine ressemblance

être à vous avec ceux-là.

— Comment cela?

dis-je.

— Parce que aussi toi tu sembles à moi

avoir voulu savoir

autant de droit civil

qu'il était suffisant à un orateur;

civile facile possit tueri ; ætatesque vestræ, ut aliorum, nihil aut non fere multum differunt.

XLI. Et ego, De me, inquam, dicere nihil est necesse; de Servio autem et tu probe dicis, et ego dicam, quod sentio. Non enim facile quem dixerim plus studii, quam illum, et ad dicendum, et ad omnes bonarum rerum disciplinas adhibuisse. Nam et in iisdem exercitationibus, incunte ætate, fuimus; et postea una Rhodum ille etiam profectus est, quo melior esset et doctior; et, inde ut rediit, videtur mihi in secunda arte primus esse maluisse, quam in prima secundus. Atque haud scio an par principibus esse potuisset; sed fortasse maluit, id quod est adeptus, longe omnium, non ejusdem modo ætatis, sed eorum etiam, qui fuissent, in jure civili esse princeps. — Hic Brutus, Ain tu? inquit; etiamne Q. Scævola Servium nostrum anteponis? — Sic enim, inquam, Brute, existimo, juris civilis magnum usum

que les secours nécessaires à l'interprète du droit. De plus, votre âge et le sien se rapprochent autant que ceux de Crassus et de Scévola.

XLI. Il est inutile, repris-je, de parler de moi. Quant à Sulpicius, vous le jugez très-bien, et je vais vous dire à mon tour tout ce que je pense de lui : non, jamais nul autre n'étudia peut-être avec plus d'ardeur et l'art oratoire, et toutes les sciences qui méritent l'estime des hommes. Nos premières années furent consacrées aux mêmes exercices. Plus tard, il partit avec moi pour Rhodes, afin d'y perfectionner son talent et son instruction. Revenu de ce voyage, il a mieux aimé, je pense, être le premier dans le second des arts, que d'embrasser le premier des arts et d'y tenir le second rang. Peut-être eût il pu marcher de pair avec les princes de l'éloquence; mais par une ambition que le succès a couronnée, il a préféré sans doute être le prince des jurisconsultes, et il a laissé bien loin derrière lui ses contemporains et ses devanciers. — Quoi! dit Brutus, vous mettez notre ami Sulpicius au-dessus même de Scévola? — Scévola, repris-je, était, comme beaucoup d'autres, consommé dans la pratique

et Servius assumpsisse
tantum eloquentiæ,
ut possit
tueri facile jus civile;
vestræque ætates,
ut illorum,
differunt nihil,
aut non fere multum.

XLI. Et ego,
Necesse est nihil,
inquam,
dicere de me;
tu autem et dicis probe
de Servio,
et ego dicam quod sentio.
Non enim dixerim facile
quem adhibuisse plus studii
et ad dicendum,
et ad omnes disciplinas
rerum bonarum.

Nam et fuimus
in iisdem exercitationibus,
ætate ineunte;
et postea ille etiam
profectus est una Rhodum,
quo esset melior et doctior;
et, ut rediit inde,
mibi videtur maluisse
esse primus
in secunda arte,
quam secundus in prima.
Atque haud scio
an potuisset esse
par principibus;
sed maluit fortasse,
id quod est adeptus,
esse in jure civili
longe princeps omnium,
non modo ejusdem ætatis,
sed eorum etiam
qui fuissent

— Hic Brutus,
Ain tu? inquit:
etiamne anteponis
nostrum Servium

Q. Scævola?

— Existimo enim sic,

et Servius avoir emprunté
assez à l'éloquence,
pour qu'il puisse
défendre aisément le droit civil;
et vos âges,
comme (celui) de ceux-là,
ne diffèrent en rien,
ou *ne diffèrent* guère beaucoup.

XLI. Et moi,
Il *n'est* nécessaire en-rien,
dis-je,
de parler de moi;
mais toi et tu parles bien
de Servius,
et moi je dirai ce que je pense.
Car je ne dirais pas aisément
quelqu'un avoir apporté plus de soin
et à parler,
et à toutes les connaissances
des choses estimables.
Car et nous avons été
livrés aux mêmes exercices
notre vie commençant;
et plus tard lui aussi
partit avec-moi pour Rhodes
afin qu'il fût meilleur et plus-savant;
et, quand il revint de là,
il me semble avoir mieux-aimé
être le premier
dans le second art,
que le second dans le premier.
Et je ne sais pas
s'il *n'aurait pas* pu être
égal aux premiers;
mais il aima mieux peut-être,
chose que il a obtenue,
être dans le droit civil
de beaucoup le premier de tous,
non-seulement du même siècle,
mais de ceux même
qui avaient existé.

— Alors Brutus,
Dis-tu cela? dit-il;
préfères-tu donc
notre Servius
à Q. Scévola?

— Car je pense ainsi,

et apud Scævolam, et apud multos fuisse; artem, in hoc uno : quod nunquam effecisset ipsius juris scientia, nisi eam præterea didicisset artem, quæ doceret rem universam tribuere in partes, latentem explicare definiendo, obscuram explanare interpretando; ambigua primum videre, deinde distingueret; postremo habere regulam, qua vera et falsa judicarentur, et quæ, quibus positæ, essent, quæque non essent consequentia. Hic enim attulit hanc artem, omnium artium maximam quasi lucem, ad ea, quæ confuse ab aliis aut respondebantur, aut agebantur.

XLII. Dialecticam mihi videris, inquit, dicere. — Recte, inquam, intelligis; sed adjunxit etiam et litterarum scientiam, et loquendi elegantiam, quæ ex scriptis ejus, quorum similia nulla sunt, facillime perspici potest. Quumque discendi causa duobus peritissimis operam dedisset, L. Lucilio

de la jurisprudence; Sulpicius seul en a connu la théorie. Cet avantage qu'il eût en vain cherché dans la science même du droit civil, il le doit à cette autre science qui enseigne à distribuer un tout en ses diverses parties, à découvrir par la définition ce qui est caché, à éclaircir par l'interprétation ce qui est obscur, à voir les équivoques, et à les résoudre par d'habiles distinctions, à posséder enfin une règle certaine, pour juger le vrai et le faux, et pour savoir si une conséquence est bien ou mal déduite de son principe. Il a porté le flambeau de cet art qui éclaire tous les autres, sur des matières où ses devanciers, soit en plaidant, soit en répondant sur le droit, marchaient environnés de ténèbres.

XLII. Vous parlez sans doute de la dialectique, dit Brutus. — Assurément, répondis-je. Mais Sulpicius y a joint la connaissance de la littérature, et une élégance de style dont on peut juger par ses écrits, auxquels je ne vois rien qui soit comparable. Il a eu pour maîtres deux hommes très-habiles, L. Lucilius Balbus et C. Aquilius Gallus; et, plus habile que tous deux, il a surpassé, par la jus-

inquam, Brute,
magnum usum juris civilis
fuisse et apud Scævola
et apud multos ;
artem in hoc uno :
quod nunquam effecisset
scientia juris ipsius,
nisi didicisset præterea
eam artem
quæ doceret
tribuere rem universam
in partes,
explicare definiendo
latentem,
explanare interpretando
obscuram ;
videre primum ambigua,
deinde distinguere ;
postremo habere regulam,
qua vera et falsa
judicarentur ;
et quæ essent consequentia,
quæque non essent,
quibus positis.
Hic enim attulit
hanc artem,
quasi maximam lucem
omnium artium,
ad ea,
quæ aut respondebantur,
aut agebantur confuse
ab aliis.

XLII. Videris mihi,
inquit,
dicere dialecticam.
— Intelligis recte,
inquam,
sed adjunxit etiam
et scientiam litterarum,
et elegantiam loquendi,
quæ potest
perspici facillime
ex scriptis ejus,
quorum nulla sunt similia.
Quumque dedisset operam
causa discendi
duobus peritissimis,

BRUTUS

dis-je, Brutus,
une grande pratique du droit civil
avoir été et dans Scévola,
et dans beaucoup ;
la théorie chez celui-ci seul :
chose-que n'aurait jamais produite
la science du droit même,
s'il n'avait appris en-outr
cet art
qui pût-apprendre
à distribuer une chose entière
en ses parties,
à découvrir par sa-définition
elle-cachée (ce qui est caché),
à éclaircir par-l'interprétation
elle-obscur (ce qui est obscur) ;
à voir d'abord les équivoques,
ensuite à *les* distinguer ;
enfin à posséder une règle,
au moyen-de-laquelle le vrai et le faux
fussent jugés ;
et quelles étaient les conséquences
et quelles n'étaient pas,
ces-prémices étant posées.
Car il a apporté
cet art,
comme la plus vive lumière
de tous les arts,
pour ces-matières,
qui ou étaient-matière-à-consultations,
ou étaient plaidées confusément
par les autres.

XLII. Tu me parais,
dit-il,
parler de la dialectique.
— Tu comprends bien,
dis-je ;
mais il ajouta encore
et la connaissance de la littérature,
et une élégance de style,
qui peut
être aperçue très-facilement
d'après les écrits de lui,
auxquels aucuns *ne* sont semblables.
Et comme il avait prêté son attention
pour apprendre
à deux-hommes très-habiles,

11

Balbo, C. Aquilio Gallo ; Galli, hominis acuti et exercitati, promptam et paratam in agendo et in respondendo celeritatem subtilitate diligentiaque superavit ; Balbi, docti et eruditi hominis, in utraque re consideratam tarditatem vicit, expediendis conficiendisque rebus : sic et habet quod uterque eorum habuit, et explevit quod utrique defuit. Itaque, ut Crassus mihi videtur sapientius fecisse, quam Scævola (hic enim causas studiose ecipiebat, in quibus a Crasso superabatur ; ille se consuli nolebat, ne qua in re inferior esset, quam Scævola) ; sic Servius sapientissime. Quum enim duæ civiles artes ac forenses plurimum et laudis haberent et gratiæ ; perfecit, ut altera præstaret omnibus, ex altera tantum assumeret, quantum esset, et ad tuendum jus civile, et ad obtinendam consularem dignitatem, satis.

— Tum Brutus, Ita prorsus, inquit, et antea putabam ;

tesse et la sagacité de son esprit, cette facilité vive et rapide que portait dans les consultations et la plaidoirie le génie exercé et pénétrant de Gallus ; et par sa promptitude à résoudre les difficultés et à terminer les affaires, il a laissé loin de lui la lenteur circonspecte que le savant et profond Balbus faisait paraître au forum et dans le cabinet. Ainsi, aux qualités qui lui sont communes avec ses deux modèles, il a joint, comme un heureux supplément, celles qui leur manquaient. Crassus me paraît avoir agi plus sagement que Scévola : car celui-ci aimait à plaider, quoi qu'il fût, dans ce genre, inférieur à Crassus ; et Crassus ne voulait pas donner de consultations, afin de n'être en rien inférieur à Scévola. Mais Servius est certainement le plus sage des trois : car des deux arts qui, dans la carrière civile, mènent le plus sûrement à la gloire et à la considération, il a su dans l'un s'élever au-dessus de tous ses rivaux, et il a cultivé l'autre autant qu'il fallait pour en faire un auxiliaire de la jurisprudence, et soutenir avec honneur la dignité d'homme consulaire.

— C'est aussi ce que je pensais déjà, dit Brutus : car étant der-

L. Lucilio Balbo,
 C. Aquilio Gallo ;
 superavit subtilitate
 diligentiaque
 celeritatem Galli,
 hominis acuti et exercitati,
 promptam et paratam
 in agendo
 et in respondendo ;
 vici: tarditatem
 consideratam Balbi,
 hominis docti et eruditi,
 in utraque re,
 rebus expediendis
 conficiendis que :
 sic et habet,
 quod uterque eorum
 habuit,
 et explevit
 quod defuit utrique.
 Itaque,
 ut Crassus videtur mihi
 fecisse sapientius
 quam Scævola
 (hic enim recipiebat causas
 studiose,
 in quibus
 superabatur a Crasso ;
 ille nolebat se consuli,
 ne esset inferior
 in aliqua re
 quam Scævola) ;
 sic Servius sapientissime.
 Quum enim duæ artes,
 civiles et forenses
 haberent plurimum
 et laudis et gratiæ ;
 perfecit
 ut præstaret
 omnibus altera,
 et assumeret ex altera,
 tantum quantum esset satis
 et ad tuendum jus civile,
 et ad obtinendam
 dignitatem consularem.

— Tum Brutus,
 Putabam ita prorsus,

à L. Lucilius Balbus,
 à C. Aquilius Gallus ;
 il surpassa par la délicatesse
 et par l'exactitude
 la rapidité de Gallus,
 homme fin et exercé,
 vive et alerte
 en plaidant
 et en donnant-des-consultations ;
 il laissa-loin-de lui la lenteur
 circonspecte de Balbus,
 homme instruit et savant,
 dans l'une-et-l'autre chose,
 pour les affaires à-débrouiller
 et à terminer ;
 ainsi et il possède
 ce que chacun d'eux
 a possédé,
 et il a suppléé
 à ce qui a manqué à tous-deux.
 C'est pourquoi,
 comme Crassus me semble
 avoir agi plus sagement
 que Scévola
 (car celui-ci acceptait des causes
 avec-empressement,
 dans lesquelles
 il était vaincu par Crassus ;
 celui-là ne voulait pas être consulté
 pour qu'il ne fût pas plus faible
 en quelque chose
 que Scévola) ;
 de-même Servius *a-fait* très-sagement.
 En-effet comme les deux arts,
 de-la jurisprudence et du barreau,
 obtenaient le plus
 et de gloire et de crédit ;
 il a réussi
 à l'emporter
 sur tous dans l'un,
 et à prendre de l'autre,
 autant qu'il était suffisant
 et pour défendre le droit civil,
 et pour soutenir
 la dignité consulaire.

— Alors Brutus,
 Je pensais ainsi absolument,

audivi enim nuper eum studiose et frequenter Sami, quum ex eo jus nostrum pontificium, qua ex parte cum jure civili conjunctum esset, vellem cognoscere; et nunc meum judicium multo magis confirmo testimonio et judicio tuo. Simul illud gaudeo, quod et æqualitas vestra, et pares honorum gradus, et artium studiorumque quasi finitima vicinitas, tantum abest ab obtrectatione invidiaque, quæ solet lacerare plerosque, uti ea non modo non exulcerare vestram gratiam, sed etiam conciliare videatur. Quali enim te erga illum perspicio, tali illum in te voluntate judicioque cognovi. Itaque doleo et illius consilio, et tua voce populum romanum carere tam diu : quod quum per se dolendum est, tum multo magis consideranti ad quos ista, non translata sint, sed nescio quo pacto devenerint. — Hic Atticus, Dixeram, inquit, a principio, de republica ut sileremus : itaque

nièrement à Samos, je l'ai entendu souvent, et avec le plus curieux intérêt, développer les principes de notre droit pontifical dans ses rapports avec le droit civil. Maintenant, confirmée par votre témoignage et votre jugement, mon opinion n'en est que mieux affermie. Et en même temps je remarque avec joie que, ni l'égalité que mettent entre vous et l'âge et les honneurs, ni la culture de deux arts dont les domaines se touchent de si près, ne donnent lieu à ces jalousies qui arment l'un contre l'autre tant de rivaux, et que, loin d'altérer votre mutuelle bienveillance, elles semblent au contraire en resserrer les nœuds. Car l'estime et l'affection dont je vous vois animé pour lui, il les ressent pour vous; j'en fus plus d'une fois témoin : aussi je m'afflige que le peuple romain soit privé depuis si longtemps et de ses lumières et de votre éloquence; et ma juste douleur s'accroît encore en songeant en quelles mains, je ne dis pas ont été remises, mais sont tombées, par une malheureuse fatalité, vos nobles fonctions. — J'avais dit en commençant, interrompit Atticus,

inquit, et antea ;
 audiivi enim nuper eum
 Sami,
 studiose et frequenter,
 quum vellem cognoscere
 ex qua parte
 nostrum jus pontificium
 conjunctum esset
 cum jure civili ;
 et nunc
 confirmo meum judicium
 multo magis
 tuo te-timonio et judicio.
 Simul gaudeo illud,
 quod et vestra æqualitas,
 et gradus honorum pares,
 et quasi vicinitas finitima
 artium studiorumque,
 tantum abest
 ab obtrectatione
 invidiaque,
 quæ solet
 lacerare plerosque,
 uti ea videatur
 non modo
 non exulcerare
 vestram gratiam,
 sed etiam conciliare.
 Cognovi enim
 illum tali voluntate
 judicioque in te,
 quali perspicio te
 erga illum.
 Itaque doleo
 populum romanum
 carere tam diu
 et consilio illius
 et tua voce,
 quod dolendum est
 quum per se,
 tum etiam consideranti
 ad quos
 ista non translata sint,
 sed devenerint
 nescio quo pacto.
 — Hic Atticus,
 Dixeram, inquit

dit-il, même antérieurement ;
 car j'ai entendu récemment lui
 à Samos,
 avec-soin et fréquemment,
 comme je voulais apprendre
 dans quelle proportion
 notre droit pontifical
 était uni
 avec le droit civil ;
 et maintenant
 je confirme mon jugement
 beaucoup plus
 par ton témoignage et *ton* jugement.
 En-même-temps je me réjouis de ceci,
 que et votre égalité,
 et les degrés d'honneurs égaux,
 et comme le voisinage prochain
 des arts et des études
 est si éloigné
 de la jalousie
 et de l'envie,
 qui a coutume
 de déchirer le grand-nombre,
 qu'elle semble
 non-seulement
 ne pas altérer
 votre bienveillance,
 mais même *la* cimenter.
 J'ai reconnu en-effet
 lui *être* de tels sentiments
 et d'une telle opinion à ton égard
 que je vois toi
être pour lui.
 Aussi je m'afflige
 le peuple romain
 être privé depuis si longtemps
 et des lumières de celui-ci,
 et de ton éloquence,
 ce qui est regrettable
 non-seulement en soi,
 mais encore pour-qui-considère
 à quelles gens
 ces-fonctions n'ont pas été remises,
 mais ont échoué
 je ne sais de quelle manière.
 — Alors Atticus,
 J'avais dit, dit-il,

faciamus : nam si isto modo volumus singulas res desiderare, non modo querendi, sed ne lugendi quidem finem reperiemus.

XLIII. — Pergamus ergo, inquam, ad reliqua, et institutum ordinem persequamur. Paratus igitur veniebat Crassus, expectabatur, audiebatur ; a principio statim (quod erat apud eum semper accuratum) expectatione dignus videbatur ; non multa jactatio corporis, non inclinatio vocis, nulla inambulatio, non crebra suppositio pedis ; vehemens, et interdum irata, et plena justis doloris oratio ; multæ et cum gravitate faciliæ ; quodque difficile est, idem et perornatus, et perbrevis. Jam in altercando invenit parem neminem ; versatus est in omni fere genere causarum ; mature in locum principum oratorum venit. Accusavit C. Carbonem, eloquentissimum hominem, admodum adolescens ;

qu'il ne devait pas être question des affaires publiques. Gardons le silence que nous nous sommes promis ; aussi bien, si nous nous mettons ainsi à déplorer tous nos maux l'un après l'autre, nos regrets ou plutôt nos gémissements n'auront jamais de fin.

XLIII. — Continuons donc, repris-je alors, et suivons l'entretien que nous avons commencé. Crassus arrivait préparé ; on l'attendait, on l'écoutait avidement. Dès son exorde, qui était toujours travaillé avec soin, il justifiait cette honorable curiosité. Son geste était calme, sa voix soutenue ; il ne marchait point, frappait rarement du pied. Mais la chaleur de son âme et quelquefois la colère ou une douleur profondément sentie, passionnaient ses paroles ; il employait souvent, et sans sortir de sa gravité, l'arme de la plaisanterie. Enfin, par un talent bien rare, il réunissait une grande brièveté de style à tout l'éclat des ornements. Jamais il ne trouva son pareil dans les répliques subites et alternatives. Tous les genres de cause lui furent également familiers. Il se plaça de bonne heure au premier rang des orateurs. Encore très-jeune, il accusa C. Carbon, cet homme si élo-

a principio,
ut sileremus
de republica ;
faciamusque ita ;
nam si volumus
desiderare singulas res
isto modo,
non modo
reperiemus finem
querendi,
sed ne lugendi quidem.

XLIII. Ergo pergamus,
inquam, ad reliqua,
et persequamur
ordinem institutum.
Igitur Crassus
veniebat paratus,
expectabatur,
audiebatur ;
statim a principio
(quod erat semper
accuratum apud eum),
videbatur dignus
expectatione ;
non multa jactatio
corporis,
non inclinatio vocis,
nulla inambulatio,
non crebra suppositio pedis ;
oratio vehemens,
et interdum irata,
et plena doloris justī ;
faciæ multæ
et cum gravitate ;
quodque est difficile,
idem et perornatus,
et perbrevis.
Jam invenit
neminem parem
in altercando ;
versatus fere
in omni genere causarum ;
venit mature
in locum
principum oratorum.
Accusavit C. Carbonem,
hominem eloquentissimum,

dès le début,
que nous ne dirions-rien
de la république ;
et faisons ainsi ;
car si nous voulons
regretter chaque chose
de cette manière,
non-seulement
nous ne trouverons pas de fin
aux plaintes,
mais pas même aux lamentations.

XLIII. Donc passons,
dis-je, au reste,
et poursuivons
l'ordre commencé.
Ainsi donc Cra-sus
arrivait préparé,
il était attendu,
il était écouté ;
aussitôt dès l'exorde
(qui était toujours
soigné chez lui),
il paraissait digne
de cette attente ;
pas une grande agitation
du corps,
pas d'inflexion de voix,
aucune promenade,
pas de fréquent battement du pied ;
une parole passionnée,
et parfois irritée,
et remplie d'une douleur réelle ;
des plaisanteries nombreuses
et avec gravité ;
et ce qui est difficile,
en-même-temps et très-orné,
et très-bref.
De-plus il ne trouva
personne égal
dans la réplique ;
il prit-part presque
à toute espèce de causes ;
il parvint de bonne heure
au rang
des premiers orateurs.
Il accusa C. Carbon,
homme très-éloquent,

summam ingenii non laudem modo, sed etiam admirationem est consecutus. Defendit postea Liciniam virginem, quum annos xxvii natus esset : in ea ipsa causa fuit eloquentissimus, orationisque ejus scriptas quasdam partes reliquit. Voluit adolescens, in colonia Narbonensi, causæ popularis aliquid attingere, eamque coloniam, ut fecit, ipse deducere. Exstat in eam legem senior, ut ita dicam, quam illa ætas ferebat, oratio. Multæ deinde causæ; sed ita tacitus tribunatus, ut, nisi in eo magistratu cœnavisset apud præconem Granium, idque nobis bis narravisset Lucilius, tribunum plebis nesciremus fuisse.

— Ita prorsus, inquit Brutus; sed ne de Scævolæ quidem tribunatu quidquam audivisse videor, et eum collegam Crassi credo fuisse. — Omnibus quidem aliis, inquam, in

quent, avec un succès qui lui attira, je ne dis pas les éloges, mais l'admiration de Rome entière. Il défendit ensuite, à l'âge de vingt-sept ans, la vestale Licinia; il a laissé par écrit quelques parties de ce discours, où il déploya aussi la plus brillante éloquence. Il voulut dans sa jeunesse essayer de la faveur populaire : il parla pour la colonie de Narbonne, et obtint la commission de la conduire. ~~Sa~~ harangue existe encore, elle a, pour ainsi dire, une maturité qui ne semble pas appartenir à cet âge. Il plaida ensuite beaucoup de causes; mais son tribunat fit si peu de bruit, que s'il n'eût, pendant cette magistrature, soupé chez le crieur Granus, et si Lucilius ne nous l'avait raconté deux fois, nous ignorerions qu'il eût été tribun du peuple.

— Il est vrai, dit Brutus; mais je ne crois pas avoir entendu parler davantage du tribunat de Scévola; et Scévola fut, je pense, collègue de Crassus. — Il le fut, repris-je, dans les autres magistratures; mais il fut tribun l'année d'après lui, et il siégeait en cette

admodum adolesoens;
consecutus est
non modo
summam laudem ingenii,
sed etiam admirationem.

Postea defendit
virginem Liciniam,
quum natus esset
XXVII annos;
fuit eloquentissimus
in ea ipsa causa,
reliquitque scriptas
quasdam partes
ejus orationis.

Voluit adolescens
attingere aliquid
causæ popularis,
in colonia Narbonensi,
et deducere ipse
eam coloniam,
ut fecit.

Oratio in eam legem
exstat, senior,
ut ita dicam,
quam illa ætas ferebat.
Deinde multæ causæ;
sed tribunatus
ita tacitus,
ut, si in eo magistratu
non cœnavisset
apud præconem Granium,
Luciliusque narravisset
bis id nobis,
nesciremus
fuisse tribunum plebis.

— Ita prorsus,
inquit Brutus;
sed videor audivisse
ne quidem
de tribunatu Scævolæ
quidquam,
et credo
eum fuisse
collegam Crassi.

— In omnibus aliis
magistratibus quidem,
inquam,

étant tout-à-fait jeune;
il acquit
non-seulement
le-plus-grand éloge du génie,
mais encore l'admiration.

Ensuite il défendit
la vestale Licinia,
lorsqu'il était âgé
de vingt-sept ans;
il fut très-éloquent
dans cette même cause,
et laissa écrites
quelques parties
de ce discours.

Il voulut dans sa jeunesse
essayer quelque chose
d'une affaire populaire,
à-propos de la colonie de Narbonne,
et conduire lui lui-même
cette colonie,
comme il le fit.

Son discours sur cette loi
subsiste, plus-mûr,
pour ainsi dire,
que cet âge ne *le* comportait.

Ensuite *vinrent* beaucoup de causes;
mais son tribunat
fut tellement silencieux,
que, si dans cette charge,
il n'avait pas soupé
chez le crieur Granius,
et si Lucilius n'avait pas raconté
deux fois cela à nous,
nous ignorerions
qu'il fut tribun du peuple.

— Oui assurément,
dit Brutus;
mais je crois avoir entendu
pas même
sur le tribunat de Scévola
quoi que ce soit,
et je crois
lui avoir été
collègue de Crassus.

— Dans toutes les autres
charges du-moins,
dis je,

magistratibus, sed tribunus anno post fuit, eoque in rostris sedente suasit Serviliam legem Crassus. Nam censuram sine Scævola gessit; eum enim magistratum nemo unquam Scævolarum petivit. Sed hæc Crassi quum edita oratio est, quam te sæpe legisse certo scio, quatuor et triginta tum habebat annos, totidemque annis mihi ætate præstabat. His enim consulibus eam legem suasit, quibus nati sumus, quum ipse esset Q. Cæpione consule natus, et C. Lælius triennio ipso minor, quam Antonius : quod idcirco posui, ut dicendi latine prima maturitas in qua ætate exstîtisset, posset notari; et intelligeretur jam in summum pæne esse perductam, ut eo nihil ferme quisquam addere posset, nisi qui a philosophia, a jure civili, ab historia fuisset instructior.

XLIV. — Erit, inquit M. Brutus, aut jam est iste, quem exspectas. — Nescio, inquam. Sed est etiam L. Crassi in

qualité sur la tribune aux harangues, lorsque Crassus soutint la loi Servilia. Il ne fut pas non plus son collègue dans la censure, et je ne crois pas qu'aucun des Scévola ait jamais demandé la dignité de censeur. Au reste, quand Crassus publia le discours dont je parle, et que vous avez sûrement lu plus d'une fois, il avait trente-quatre ans, et son âge devançait le mien du même nombre d'années : car il parla pour cette loi l'année de ma naissance, et il était né lui-même sous le consulat de Q. Cépion et de C. Lélius, justement trois ans après Antoine. J'ai rapproché ces dates, afin que l'on vît à quelle époque l'éloquence latine est parvenue, pour ainsi dire, à son point de maturité, et que l'on sût que dès lors elle a été portée à une perfection à laquelle il est impossible de rien ajouter, à moins qu'un homme ne se présente, riche d'un plus grand fond de connaissances en philosophie, en droit civil et en histoire.

XLIV. — Il paraîtra, dit Brutus, cet homme que vous attendez, ou plutôt il a déjà paru. — Je ne sais, répondis-je; mais revenons

sed fuit tribunus
 anno post,
 eoque sedente in rostris,
 Crassus suasit
 legem Serviliam.
 Nam gessit censuram
 sine Scævola ;
 nemo enim Scævolarum
 petivit unquam
 eum magistratum.
 Sed quum hæc oratio Crassi
 edita est.
 quam scio certo
 te legisse sæpe,
 tum habebat
 triginta et quatuor annos,
 præstabatque mihi ætate
 totidem annis :
 suasit enim eam legem
 his consulibus,
 quibus nati sumus,
 quum ipse natus esset
 Q. Cæpione consule,
 et C. Lælio,
 minor triennio ipso,
 quam Antonius ;
 quod posui idcirco,
 ut posset notari
 in qua ætate
 prima maturitas
 dicendi latine
 exstitisset ;
 et intelligeretur
 perductam esse jam
 pæne ad summum,
 ut quisquam
 posset addere
 eo ferme nihil,
 nisi qui fuisset instructor
 a philosophia,
 a jure civili,
 ab historia.

XLIV. Iste quem
 expectas,
 inquit M. Brutus,
 erit, aut jam est.
 — Nescio, inquam.

mais il fut tribun
 l'année d'après,
 et lui siégeant sur la tribune,
 Crassus soutint
 la loi Servilia.
 Car il géra la censure
 sans Scévola ;
 car personne des Scévola
 ne brigua jamais
 cette magistrature.
 Mais quand ce discours de Crassus
 fut publié,
 que je sais certainement
 toi avoir lu souvent,
 alors il avait
 trente et quatre ans,
 et dépassait moi par l'âge
 d'autant d'années :
 car il soutint cette loi
 sous ces consuls,
 sous-lesquels nous sommes nés,
 quand lui-même était né
 Q. Cépion étant consul
 et C. Lélius,
 plus jeune de trois ans même
 que Antoine :
 ce que j'ai établi par-cette-raison,
 pour qu'il pût être noté
 à quelle époque
 la première maturité
 de l'éloquence latine
 s'était produite ;
 et pour-que l'on comprît
 elle avoir été amenée déjà
 presque à la perfection,
 en sorte que personne
 ne pouvait ajouter
 là presque rien,
 excepté qui aurait été mieux-pourvu
 du côté de la philosophie,
 du côté du droit civil,
 du côté de l'histoire.

XLIV. Celui que
 tu attends,
 dit M. Brutus,
 naîtra, ou existe déjà.
 — Je n'en sais rien, dis-je.

consulatu, pro Q. Cæpione, defensione juncta, non brevis, ut laudatio, ut oratio autem, brevis. Postrema censoris oratio, qua anno duodequingagesimo usus est. In his omnibus inest quidam sine ullo fuce veritatis color; quin etiam comprehensio, et ambitus ille verborum (si sic periodum appellari placet) erat apud illum contractus et brevis; et in membra quædam, quæ $\kappa\omega\lambda\alpha$ Græci vocant, dispertiebat orationem lubentius.

— Hoc loco Brutus, Quandoquidem tu istos oratores, inquit, tantopere laudas, vellem aliquid Antonio, præter illum de ratione dicendi sane exilem libellum, plura Crasso libuisset scribere : quum enim omnibus memoriam sui, tum etiam disciplinam dicendi nobis reliquissent. Nam Scævolæ dicendi elegantiam satis ex iis orationibus, quas reliquit, habemus cognitam. — Et ego, Mihi quidem a pueritia quasi

à Crassus. Il existe un discours de son consulat, en faveur de Q. Cépion, morceau assez étendu pour un éloge accompagné d'apologie, mais qui le serait trop peu pour un plaidoyer. Enfin le dernier que nous ayons est celui qu'il prononça dans sa censure à l'âge de quarante-huit ans. Il règne dans tous ces ouvrages un naturel dont aucun fard n'altère le coloris; même il était avare de ces tours nombreux où la pensée se développe et s'arrondit en un cercle de mots qu'on nomme période. Il préférerait ce style coupé qui distribue le discours en membres, comme disent les Grecs, et en parties indépendantes.

— Alors Brutus : Malheureusement, dit-il, les louanges que vous prodiguez à ces deux orateurs me donnent quelques regrets : pourquoi n'avons nous d'Antoine que ce petit traité de l'art oratoire, et que n'a-t-il plu à Crassus d'écrire davantage? ils auraient au moins laissé au public un monument de leur génie, et à nous des modèles d'éloquence. Quant à Scévola, nous connaissons assez, par les discours qui restent de lui, l'élégance de son style. — Vous demandez

Sed est etiam oratio
 L. Crassi
 in consulatu,
 pro Q. Cæpione,
 non brevis.
 ut laudatio,
 juncta defensione,
 brevis autem,
 ut oratio.
 Postrema oratio
 censoris,
 qua usus est
 anno duodequingagesimo.
 Quidam color veritatis
 sine ullo fuco
 inest in his omnibus;
 quin etiam comprehensio,
 et ambitus ille verborum,
 (si placet periodum
 appellari sic)
 erat apud illum
 contractus et brevis;
 et dispertiebat lubentius
 orationem
 in quædam membra,
 quæ Græci vocant $\kappa\omega\lambda\alpha$.

— Hoc loco Brutus,
 Quandoquidem, inquit,
 tu laudas tantopere
 istos oratores,
 vellem placuisset Antonio
 scribere aliquid
 præter illum libellum
 sane exilem
 de ratione dicendi;
 Crasso
 plura;
 reliquissent enim omnibus
 quum memoriam sui,
 tum etiam
 disciplinam dicendi.
 Nam habemus
 elegantiam dicendi Scævolæ
 satis cognitam
 ex iis orationibus
 quas reliquit.
 — Et ego inquam,

Mais il y a encore un discours
 de L. Crassus
 pendant son consulat
 en faveur de Q. Cépion,
 non de-peu-d'étendue,
 comme un éloge,
 accompagné d'apologie,
 mais court
considéré-comme plaidoyer.
 Le dernier discours (de Crassus)
 censeur,
 qu'il prononça
 dans sa quarante-huitième année.
 Certain coloris de vérité
 sans aucun fard
 existe dans tous ces *discours*,
 bien plus l'assemblage
 et ce circuit de mots,
 (s'il convient la période
 être appelée ainsi)
 était chez lui
 concis et court;
 et il coupait plus-volontiers
 ses phrases
 en certains membres,
 que les Grecs appellent $\kappa\omega\lambda\alpha$.

— A cet endroit Brutus,
 Puisque, dit-il,
 tu loues à-ce-point
 ces orateurs,
 je voudrais qu'il eût plu à Antoine
 d'écrire quelque chose
 en-oltre de ce petit traité
 assurément mince
 sur l'art oratoire;
qu'il-eût plu à Crassus
d'écrire davantage;
 car ils auraient laissé à tous
 non-seulement un souvenir de soi,
 mais encore
 des modèles oratoires.
 Car nous avons
 l'élégance de langage de Scévola
 assez connue
 d'après ces discours
 qu'il a laissés.
 — Et moi, dis-je,

magistra fuit, inquam, illa in legem Cæpionis oratio : in qua et auctoritas ornatur senatus, quo pro ordine illa dicuntur et invidia concitatur in judicium et in accusatorum factionem, contra quorum potentiam populariter tum dicendum fuit. Multa in illa oratione graviter, multa leniter, multa aspere, multa facete dicta sunt : plura etiam dicta, quam scripta, quod ex quibusdam capitibus expositis, nec explicatis intelligi potest. Ipsa illa censoria contra Cn. Domitium collegam non est oratio, sed quasi capita rerum, et orationis commentarium paullo plenius ; nulla est enim altercatio clamoribus unquam habita majoribus. Et vero fuit in hoc et popularis dictio excellens : Antonii genus dicendi multo aptius judiciis, quam concionibus.

XLV. — Hoc loco ipsum Domitium non relinquo : nam etsi non fuit in oratorum numero, tamen pono, satis in eo fuisse orationis atque ingenii, quo et magistratus personam,

des modèles, repris-je ; pour moi, le discours où Crassus soutient la loi de Cépion, m'en a servi dès mon enfance. Avec quel art il sait relever l'autorité du Sénat, à la défense duquel cette harangue est consacrée, et rendre odieuse la faction des juges et des accusateurs, dont il lui fallait combattre le pouvoir sans nuire à sa popularité ! Tour à tour grave et mordant, doux et enjoué, il mêle heureusement les tons les plus divers. Le discours écrit ne contient pas tout ce qu'il dit à la tribune : on peut en juger par certains points qu'il expose seulement sans les traiter à fonds. Celui qui nous reste de sa censure contre son collègue Domitius, est moins un discours qu'un texte à développer, et un sommaire assez étendu : car jamais les combats de la parole ne furent plus animés que dans cette grande querelle. Crassus, il faut le dire, excellait aussi dans l'éloquence populaire ; celle d'Antoine convenait beaucoup mieux au barreau qu'à la tribune.

XLV. J'ai parlé de Domitius ; je ne le quitterai pas sans observer encore que, s'il ne fut point compté parmi les orateurs, il maniait cependant la parole avec assez de talent pour ne pas rester inférieur

illa oratio
 in legem Cæpionis
 fuit mihi quidem
 a pueritia
 quasi magistra ;
 in qua et ornatur
 auctoritas senatus,
 pro quo ordine
 illa dicuntur ;
 et invidia concitatur
 in factionem judicum
 et in accusatorum,
 contra potentiam quorum
 dicendum fuit tum
 populariter ;
 multa dicta sunt graviter,
 multa leniter,
 multa aspere,
 multa facete,
 in illa oratione ; [scripta,
 plura etiam dicta, quam
 quod potest intelligi
 ex quibusdam capitibus
 expositis, nec explicatis.
 Illa censoria ipsa
 contra Cn. Domitium colle-
 non est oratio, [gam
 sed quasi capita rerum,
 et commentarium orationis
 paullo plenius ;
 nulla enim altercatio
 habita est unquam
 clamoribus majoribus.
 Et vero
 dictio popularis excellens
 fuit et in hoc :
 genus dicendi Antonii
 fuit multo aptius
 judiciis quam concionibus.

XLV. Non relinquo
 hoc loco
 Domitium ipsum :
 nam etsi non fuit
 in numero oratorum,
 pono tamen
 fuisse in eo
 satis orationis

ce discours *de Crassus*
 pour la loi de Cépion
 fut pour moi du-moins
 dès *mon* enfance
 comme un maître :
 dans lequel *discours* et est relevée
 l'autorité du sénat,
 pour lequel ordre
 cette-harangue est prononcée ;
 et la haine est soulevée
 contre la faction des juges
 et contre *celle* des accusateurs,
 contre la puissance desquels
 il fallut parler alors
 de-manière-à-plaire-au-peuple ;
 maintes choses sont dites avec gravité,
 beaucoup avec-douceur,
 beaucoup avec-rudesse,
 beaucoup avec enjouement,
 dans ce discours ;
 plus même ont été dites que écrites,
 ce qui peut être conclu
 de certains points-*importants*
 exposés, et non développés.
Ce discours de censeur lui-même
 contre Cn. Domitius son collègue,
 n'est pas un discours,
 mais comme un sommaire des choses
 et une esquisse de discours
 un peu plus étendu ;
 car aucune lutte-de-paroles
 ne fut accueillie jamais
 d'applaudissements plus-grands.
 Et en-vérité
 un style populaire excellent
 fut aussi chez celui-ci :
 le genre d'éloquence d'Antoine
 fut beaucoup plus propre
 aux tribunaux qu'aux harangues.

XLV. Je ne laisse pas
 à cette place
 Domitius lui-même :
 car bien qu'il n'ait pas été
 au nombre des orateurs,
 j'établis cependant
 avoir été en lui
 assez d'éloquence

et consularem dignitatem tueretur. Quod idem de C. Cœlio dixerim, industriam in eo summam fuisse, summasque virtutes, eloquentiæ tantum, quod esset in rebus privatis, amicis ejus, in republica, ipsius dignitati satis. Eodem tempore M. Herennius in mediocribus oratoribus, latine et diligenter loquentibus, numeratus est : qui tamen summa nobilitate hominem, cognatione, sodalitate, collegio, summa etiam eloquentia, L. Philippum, in consulatus petitione superavit. Eodem tempore C. Clodius, etsi propter summam nobilitatem, et singularem potentiam, magnus erat, tamen etiam eloquentiæ quamdam mediocritatem afferebat.

Ejusdem fere temporis fuit eques romanus C. Titius, qui meo judicio, eo pervenisse videtur, quo potuit fere Latinus orator sine Græcis litteris, et sine multo usu pervenire. Hujus orationes tantum argutiarum, tantum exemplorum, tan-

aux fonctions du magistrat, ni à la dignité de l'homme consulaire. J'en dirai autant de C. Célius. Il eut une activité infatigable et de grandes qualités. Quant à l'éloquence, il en trouvait assez dans les affaires particulières pour défendre ses amis; dans les discussions publiques pour soutenir son rang. A la même époque, M. Hérennius était compté au nombre des orateurs médiocres, qui parlent avec pureté et correction. Toutefois, rival de Philippe dans la demande du consulat, ni la noblesse de ce compétiteur ni ses liaisons de famille, d'amitié, de sacerdoce, ni même sa haute éloquence, n'empêchèrent Hérennius d'emporter les suffrages. Un autre citoyen que sa grande naissance et son immense crédit plaçaient au premier rang dans l'État, C. Clodius, n'eut cependant pour la parole qu'un talent médiocre.

A ceux du même temps, ajoutons le chevalier romain C. Titius. Il me paraît s'être élevé aussi haut que pouvait le faire un orateur latin, sans la connaissance des lettres grecques et le secours d'un long exercice. Ses discours, tout pleins des traits les plus piquants,

atque ingenii,
 quo tueretur
 et personam magistratus,
 et dignitatem consularem.
 Dixerim quod idem
 de C. Coelio,
 summam industriam
 fuisse in eo,
 summasque virtutes,
 tantum eloquentiæ,
 quod esset satis
 in rebus privatis,
 amicis ejus,
 in republica,
 dignitati ipsius.
 Eodem tempore
 M. Herennius
 numeratus est
 in oratoribus mediocribus
 loquentibus
 latine et diligenter;
 qui tamen superavit
 in petitione consulatus
 L. Philippum
 hominem summa nobilitate,
 cognatione
 sodalitate,
 collegio,
 summa eloquentia etiam.
 Eodem tempore
 C. Clodius,
 etsi erat magnus
 propter
 summam nobilitatem
 et potentiam singularem,
 afferebat tamen etiam
 quamdam mediocritatem
 eloquentiæ.

C. Titius, eques romanus,
 fuit fere ejusdem temporis,
 qui meo judicio
 videtur pervenisse eo
 quo orator Latinus
 sine litteris Græcis
 et sine multo usu
 potuit fere pervenire.
 Orationes hujus habent

et de talent,
 pour-que-par-là il soutînt
 et le rôle de magistrat,
 et la dignité consulaire.
 Je dirai cette même-chose
 sur C. Célius,
 une très-grande activité
 avoir été en lui,
 et de très-grandes qualités,
 autant d'éloquence,
 qu'il était suffisant
 dans les affaires particulières,
 aux amis de lui,
 dans les affaires-publiques,
 à la dignité de lui-même.
 A la même époque
 M. Hérénnius
 fut compté
 parmi les orateurs médiocres
 parlant
 d'une-façon-latine et correctement;
 celui-ci pourtant l'emporta
 dans la poursuite du consulat
 sur L. Philippe,
 homme d'une très-grande noblesse,
fort de ses liaisons-de-famille,
 de ses amitiés-politiques,
 de ses amitiés religieuses,
 d'une grande éloquence même.
 A la même époque
 C. Clodius,
 bien-qu'il fût grand
 à cause de
 sa haute naissance
 et de son crédit rare,
 apportait cependant encore
 certaine médiocrité
 d'éloquence.

C. Titius, chevalier romain,
 fut presque du même temps,
 lui-qui à mon avis
 paraît être parvenu là
 où un orateur latin
 étranger aux lettres grecques
 et sans beaucoup d'expérience
 put presque parvenir.
 Les discours de celui-ci renferment

tum urbanitatis habent, ut pæne Attico stylo scriptæ esse videantur. Easdem argutias in tragœdias, satis quidem ille acute, sed parum tragice transtulit. Quem studebat imitari L. Afranius poeta, homo perargutus, in fabulis quidem etiam, ut scitis, disertus. Fuit etiam Q. Rubrius Varro, qui a senatu hostis cum C. Mario judicatus est, acer et vehemens accusator. In eo genere sane probabilis, doctus autem Græcis litteris, propinquus noster, factus ad dicendum, M. Gratidius, M. Antonii perfamiliaris, cujus præfectus quum esset in Cilicia, est interfectus; qui accusavit C. Fimbriam, M. Marii Gratidiani pater.

XLVI. — Atque etiam apud socios et Latinos oratores habitati sunt Q. Vettius Vettianus, e Marsis, quem ipse cognovi, prudens vir, et in dicendo brevis; Q. et D. Valerii Sorani, vicini et familiares mei, non tam in dicendo admirabiles, quam docti et Græcis litteris et Latinis; C. Rusticellus Bono-

des rapprochements les plus heureux, de l'urbanité la plus exquise, semblent, je le dirai presque, couler d'une plume Attique. Il a porté jusque dans ses tragédies cet esprit fin et brillant, mais peu tragique, dont ses discours étincellent. Il eut pour émule le poète Afranius, écrivain spirituel, éloquent même, comme vous le savez, au moins dans le genre dramatique. Ajoutons encore Rubrius Varron, accusateur ardent et passionné, qui fut déclaré par le Sénat ennemi public avec C. Marius. Mentionnons avec une véritable estime un autre orateur du même ordre, mais instruit dans les lettres grecques et né pour la parole, M. Gratidius, mon parent, ami intime d'Antoine, et son lieutenant en Cilicie, où il fut tué; enfin accusateur de C. Fimbria, et père de Marius Gratidianus.

XLVI. Les villes alliées et le Latium mirent aussi au nombre des orateurs Q. Vettius Vettianus, du pays des Marses, que j'ai connu moi-même, homme éclairé et précis dans ses discours; les deux Valérius Soranus, mes voisins et mes amis, moins recommandables par le talent de la parole que par leur profonde connaissance des lettres grecques et latines; Rusticellus, de Bologne, qui tenait de l'exer-

tantum argutiarum,
tantum exemplorum,
tantum urbanitatis,
ut videantur pæne
scriptæ esse stylo Attico.

Transtulit easdem argutias
in tragœdias,
satis acute ille quidem,
sed parum tragice.

Poeta L. Afranius
homoperargutus,
disertus etiam, ut scitis,
in fabulis quidem,
studebat imitari quem.

Q. Rubrius Varro,
qui judicatus est hostis
cum C. Mario

a senatu,
fuit etiam accusator
acer et vehemens.

M. Gratidius,
sane probabilis
in eo genere,
doctus autem
litteris Græcis,
noster popinquus,
factus ad dicendum,
perfamiliaris M. Antonii,
cujus quum esset præfectus
in Cilicia,
interfectus est;

qui accusavit C. Fimbriam,
pater M. Marii Gratidiani.

XLVI. Atque etiam
apud socios et Latinos,
habiti sunt oratores
Q. Vettius Vettianus,
e Marsis,
quem ipse cognovi,
vir prudens,
et brevis in dicendo ;
Q. et D. Valerii Sorani,
mei vicini et familiares,
non tam admirabiles
in dicendo,
quam docti
litteris et Græcis et Latinis ;

tant de traits-piquants,
tant d'exemples,
tant d'urbanité,
qu'ils paraissent presque
être écrits dans le style Attique.

Il a transporté la même finesse
dans ses tragédies,
assez spirituellement lui du moins,
mais d'une façon peu tragique.

Le poète L. Afranius,
homme fort-spirituel,
éloquent même, comme vous le savez,
dans ses pièces du-moins,
s'efforçait d'imiter celui-ci.

Q. Rubrius Varron,
qui fut déclaré ennemi-public
avec C. Marius

par le sénat,
fut aussi un accusateur
ardent et passionné.

M. Gratidius,
fut assurément estimable
dans ce genre,
instruit d'autre-part
dans les lettres grecques,
notre parent,
né pour la parole,
ami-intime de M. Antoine,
dont lorsqu'il était lieutenant
en Cilicie,
il fut tué ;

celui-ci accusa C. Fimbria,
et fut père de M. Marius Gratidianus.

XLVI. Et même
chez les alliés et les Latins,
ont été regardés-comme orateurs
Q. Vettius Vettianus,
du pays-des-Marses,
que j'ai moi-même connu,
homme éclairé,
et précis en parlant ;
Q. et D. Valérius Soranus,
mes voisins et amis,
non autant admirables
en parlant,
que instruits
dont les lettres et grecques et latines ;

niensis, is quidem et exercitatus et natura volubilis. Omnium autem eloquentissimus extra hanc urbem T. Betucius Barrus Asculanus, cujus sunt aliquot orationes Asculi habitæ : illa Romæ contra Cæpionem, nobilis sane, cui orationi Cæpionis ore respondit Ælius ; qui scriptitavit orationes multas, orator ipse nunquam fuit. Apud majores autem nostros video disertissimum habitum ex Latio L. Papirium Fregellanum, Tib. Gracchi, P. F., fere ætate : ejus etiam oratio est pro Fregellanis, coloniisque Latinis, habita in senatu.

— Tum Brutus, Quid tu igitur, inquit, tribuis istis externis quasi oratoribus? — Quid censes, inquam, nisi idem, quod urbanis, præter unum, quod non est eorum urbanitate quadam quasi colorata oratio? — Et Brutus, Qui est, inquit, iste tandem urbanitatis color? — Nescio, inquam; tantum esse quemdam scio. Id tu, Brute, jam intelliges, quum in

cice et de la nature une extrême facilité. Mais le plus éloquent de tous ceux dont Rome n'était pas le séjour, fut Bétucius Barrus d'Asculum. Il existe de lui plusieurs discours prononcés dans sa patrie. Pour la harangue qu'il fit à Rome contre Cépion, elle est célèbre. Cépion y répondit par un discours d'Élius, qui en composa un grand nombre, et ne parla jamais. Nos ancêtres estimèrent beaucoup le talent oratoire de L. Papirius de Frégelles dans le Latium, qui était à peu près du même âge que Tib. Gracchus, fils de Publius. Il nous reste de lui un discours prononcé dans le sénat en faveur de ses compatriotes et des colonies latines.

— Quel genre de mérite attribuez-vous, dit Brutus, à ces orateurs en quelque sorte étrangers? — Le même, je pense, qu'à ceux de Rome, si ce n'est qu'il manque à leur langage ce ton et ce coloris qu'on nomme urbanité. — Mais en quoi donc, reprit-il, consiste cette urbanité inimitable? — Je ne saurais le dire; je sais seulement qu'elle existe. Vous le sentirez vous-même, Brutus, quand vous irez

C. Rusticellus Bononiensis,
is quidem et exercitatus,
et volubilis natura.

T. Betucius autem Barrus,
Asculanus,
cujus aliquot orationes
habitæ sunt Asculi,
eloquentissimus omnium
extra hanc urbem ;

illa Romæ contra Cæpionem
nobilis sane,
cui orationi

Ælius respondit

ore Cæpionis ;

qui scriptitavit

multas orationes,

ipse fuit nunquam orator.

Apud autem

nostros majores

video L. Papirium

Fregellanum, ex Latio,

fere ætate

Tib. Gracchi,

filiï Publii,

habitus disertissimum ;

oratio etiam ejus est,

habita in senatu,

pro Fregellanis

coloniisque Latinis.

— Tum Brutus,

Quid tu tribuis igitur

istis oratoribus

quasi externis ?

— Quid censes, inquam,

nisi idem,

quod urbanis,

præter unum,

quod oratio eorum

non est quasi colorata

quadam urbanitate.

— Et Brutus,

Qui est tandem, inquit,

iste color urbanitatis ?

— Nescio, inquam ;

tantum scio quemdam esse.

Tu intelliges jam id, Brute,

quum veneris in Galliam.

C. Rusticellus de Bologne,

lui certes et exercé

et abondant naturellement

Mais T. Betucius Barrus,

d'Asculum,

dont quelques discours

ont été prononcés à Asculum,

fut le plus éloquent de tous

en dehors de cette ville ;

celui *fait* à Rome contre Cépion

est célèbre assurément,

auquel discours

Élius répondit

par la bouche de Cépion ;

celui-ci composa

un-grand-nombre de discours,

lui-même ne fut jamais orateur.

Mais chez

nos ancêtres

je vois L. Papirius

de Frégelles, dans le Latium,

presque de l'âge

de Tib. Gracchus,

fils de Publius,

avoir-passé-pour très-éloquent :

le discours même de lui subsiste

prononcé dans le sénat

pour les Fregellans

et les colonies Latines.

— Alors Brutus,

Quel mérite toi attribues-tu donc

à ces orateurs

en-quelque-sorte étrangers ?

— Lequel penses-tu, dis-je,

si ce n'est le même,

que *aux orateurs* de-la-ville,

sauf cela-seul,

que le langage d'eux

n'est pas comme coloré

par une sorte d'urbanité

— Et Brutus,

Quel est enfin, dit-il,

ce coloris d'urbanité ?

— Je l'ignore, dis-je ;

seulement je sais qu'il y en a un.

Tu comprendras bientôt cela, Brutus,

quand tu seras venu en Gaule.

Galliam veneris. Audies tu quidem etiam verba quædam non trita Romæ; sed hæc mutari dediscique possunt; illud est majus, quod in vocibus nostrorum oratorum recinit quiddam et resonat urbanus. Nec hoc in oratoribus modo apparet, sed etiam in ceteris. Ego memini T. Tincam Placentinum, hominem facetissimum, cum familiari nostro Q. Granio præcone dicacitate certare. — Eon', inquit Brutus, de quo multa Lucilius? — Isto ipso; sed Tincam non minus multa ridicule dicentem Granius obruebat nescio quo sapore vernaculo : ut ego jam non mirer, illud Theophrasto accidisse, quod dicitur, quum percunctaretur ex anicula quadam, quanti aliquid venderet, et respondisset illa, atque addidisset, « Hospes, non pote minoris; » tulisse eum moleste, se non effugere hospitis speciem, quum ætatem ageret Athenis, optimeque loqueretur. Omnino, sicut opinor, in nostris est

dans la Gaule. Vous y entendrez quelques mots qui ne sont point d'usage à Rome; mais ceux-là on peut les changer ou les oublier. Une différence plus sensible, c'est cet accent de la ville qui se remarque jusque dans le son de voix de nos orateurs; et cette délicatesse n'est pas le privilège des orateurs seuls; elle s'aperçoit même dans les autres citoyens. Je me souviens d'avoir vu Tincas de Plaisance, homme d'un esprit très-enjoué, disputer de saillies avec le crieur Granius, notre ami. — Ce Granius dont parle souvent Lucilius? — Lui-même. Les bons mots de Tincas ne se faisaient pas attendre; mais ceux de Granius avaient un sel, et je ne sais quel goût d'un excellent terroir, qui désespérait son rival. Aussi je ne m'étonne plus de ce qu'on rapporte de Théophraste. Comme il demandait à une femme du peuple le prix d'un objet exposé en vente, Étranger, lui dit elle, après avoir répondu à sa question, il est impossible de le donner à moins. Le philosophe fut d'autant plus fâché de se voir reconnu pour étranger, qu'il habitait depuis longtemps Athènes, et qu'il parlait très-bien. C'est ainsi, je pense, que le langage de Rome se reconnaît, comme celui d'Athènes, à une cer-

Tu audies quidam
 quædam verba
 non trita Romæ;
 sed hæc possunt mutari
 dediscique;
 illud est majus,
 quod quiddam urbanus
 recinit et resonat
 in vocibus
 nostrorum oratorum.
 Nec hoc apparet modo
 in oratoribus,
 sed etiam in ceteris.
 Ego memini
 T. Tincam Placentinum,
 hominem facetissimum,
 certare dicacitate
 cum Q. Granio præcone,
 nostro familiari.
 — Eon' inquit Brutus,
 de quo Lucilius multa?
 — Isto ipso;
 sed Granius
 obruebat Tincam
 non dicentem minus multa
 ridicule
 nescio quo sapore
 vernaculo:
 ut ego jam non mirer
 illud quod dicitur,
 accidisse Theophrasto,
 quum percunctaretur
 ex quadam anicula,
 quanti venderet aliquid;
 et illa respondisset
 atque addidisset,
 « Hospes,
 non pote minoris; »
 eum tulisse moleste,
 se non effugisse
 speciem hospitis,
 quum ageret
 ætatem Athenis,
 loquereturque optime.
 Omnino, sicut opinor,
 quidam sonus urbanorum
 est in nostris

Tu entendras certes
 certaines expressions
 non usitées à Rome;
 mais elles peuvent être changées
 et être désappries;
 ceci est plus important,
 que un accent-de-ville-plus-prononcée
 résonne et retentit
 dans la voix
 de nos orateurs.
 Et cela n'apparaît pas seulement
 chez les orateurs,
 mais aussi chez les autres.
 Je me souviens
 T. Tincas de Plaisance,
 homme très-enjoué,
 disputait de saillies
 avec Q. Granius le crieur,
 notre ami.
 — Est-ce avec celui, dit Brutus,
 dont Lucilius *parle* souvent?
 — C'est avec celui-là même;
 mais Granius
 accablait Tincas
 ne disant pas moins de choses
 de manière-à-faire-rire
 par je ne sais quelle saveur
 de-terroir:
 en sorte que je ne m'étonne plus
 ce qui est raconté,
 être arrivé à Théophraste,
 quand il demandait
 à une vieille femme
 combien elle vendait un objet;
 et que celle-là avait répondu
 et avait ajouté:
 « Etranger,
 pas possible à moins; »
 lui avoir supporté *ceci* avec-peine,
 soi n'avoir pas évité
 l'air d'un étranger,
 quand il passait
 sa vie à Athènes,
 et parlait très-bien.
 En somme, comme je pense,
 certain accent de citadins
 est chez les nôtres,

quidam urbanorum, sicut illic Atticorum, sonus. Sed domum redeamus, id est, ad nostros revertamur.

XLVII. — Duobus igitur summis, Crasso et Antonio, L. Philippus proximus accedebat, sed longo intervallo tamen proximus. Itaque eum, etsi nemo intercedebat, qui se illi anteferebat, neque secundum tamen, neque tertium dixerim. Nec enim in quadrigis eum secundum numeraverim, aut tertium, qui vix e carceribus exierit, quum palmam jam primus acceperit; nec in oratoribus, qui tantum absit a primo, vix ut in eodem curriculo esse videatur. Sed tamen erant ea in Philippo, quæ, qui sine comparatione illorum spectaret, satis magna diceret : summa libertas in oratione, multæ facetiæ ; satis creber in reperiendis, solutus in explicandis sententiis ; erat etiam in primis, ut temporibus illis, Græcis doctrinis institutus, in altercando cum aliquo aculeo et maledicto facetus.

Horum ætati prope conjunctus L. Gellius non tam ven-

taine délicatesse d'accent. Mais revenons dans nos foyers, c'est-à-dire à nos orateurs.

XLVII. Si Crassus et Antoine occupent le premier rang, Philippe est celui qui en approche le plus ; mais il n'en approche pourtant que de très-loin. Ainsi, quoique personne ne vienne se placer entre lui et ses deux grands maîtres, je ne lui donnerai cependant pas la seconde, ni même la troisième place ; car je n'appellerai le second ou le troisième, ni dans une course de chars celui qui est encore tout près de la barrière quand le vainqueur a déjà reçu la palme ; ni parmi les orateurs, ceux qui sont si éloignés du premier, qu'à peine ils semblent courir dans la même lice. Cependant Philippe avait des qualités, qui, jugées seules et sans comparaison, pouvaient paraître grandes : une extrême franchise, beaucoup de traits piquants, des idées abondantes et développées avec facilité. Il était surtout initié fort avant pour ce temps-là aux sciences de la Grèce. Dans la dispute, ses railleries avaient quelque chose de mordant et d'acéré,

On peut rapprocher de leur époque L. Gellius, orateur dont le

sicut illic Atticorum.
Sed redeamus domum,
id est,

revertamur ad nostros.

XLVII. L. Philippus
igitur
accedebat proximus
duobus summis,
Crasso et Antonio,
sed proximus
tamen longo intervallo.
Itaque dixerim eum
neque secundum tamen,
neque tertium,
etsi nemo intercedebat
qui anteferet se illi.
Nec enim in quadrigis
numeraverim secundum
aut tertium,
eum qui exierit
vix e carceribus,
quam primus
jam acceperit palmam;
nec in oratoribus,
qui absit a primo tantum,
ut videatur vix esse
in eodem curriculo.
Sed tamen
ea erant in Philippo,
quæ diceret satis magna
qui spectaret
sine comparatione illorum:
summa libertas
in oratione,
multæ facetiæ;
satis creber
in sententiis reperiendis,
solutus in explicandis;
erat etiam
institutus in primis
doctrinis Græcis,
ut illis temporibus,
facetus in altercando
cum aliquo aculeo
et mal dicto.

L. Gellius
conjunctus prope

comme là-bas *est un accent* d'Attiques.
Mais rentrons dans-nos-foyers,
c'est-à-dire,
revenons à nos orateurs.

XLVII. L. Philippe
donc
approchait le plus
des deux plus grands orateurs,
Crassus et Antoine,
mais le plus rapproché
toutefois à une grande distance.
C'est pourquoi je dirai lui
ni le second cependant,
ni le troisième,
bien-que personne n'intervint
qui préférât soi à lui.
Car ni dans les courses-de-char
je ne compterai second
ou troisième
celui qui sera sorti
à peine des barrières,
quand le premier
a déjà reçu la palme;
ni *je ne compterai* parmi les orateurs,
qui est éloigné du premier à tel point,
qu'il paraît à peine être
dans la même carrière.
Mais cependant
ces-qualités-là étaient dans Philippe,
que dirait assez grandes
celui qui *les* considérerait
sans comparaison entre-elles :
une extrême franchise
dans le langage,
beaucoup de traits-piquants;
assez abondant
pour les idées à-trouver,
facile pour *les* développer;
il était aussi
versé particulièrement
dans les sciences de-la-Grèce,
eu-égard à ces temps là,
plaisant dans la dispute
avec quelque aiguillon
et *quelque* malice.

L. Gellius
qui-tient presque

dibilis orator, quam ut nescires, quid ei deesset. Nec enim erat indoctus, nec tardus ad excogitandum, nec romanarum rerum immemor, et verbis solutus satis; sed in magnos oratores inciderat ejus ætas: multam tamen operam amicis, et utilem præbuit; atque ita diu vixit, ut multarum ætatum oratoribus implicaretur, multum etiam in causis versaretur. Iisdem fere temporibus D. Brutus, is, qui consul cum Mamercus fuit, homo et Græcis doctus litteris et Latinis. Dicebat etiam L. Scipio non imperite, Cnæusque Pompeius, Sex. F., aliquem numerum obtinebat. Nam Sex. frater ejus præstantissimum ingenium contulerat ad summam juris civilis, et ad perfectam geometriæ et rerum stoicarum scientiam. Item in jure, et ante hos M. Brutus, et paullo post eum C. Bilienus, homo per se magnus, prope simili ratione summus evaserat : qui consul factus esset, nisi in Marianos

mérite réel n'allait pas jusqu'à faire illusion sur celui qu'il n'avait point. Il ne manquait ni de connaissances, ni d'imagination; l'histoire romaine lui était familière, et il s'exprimait avec facilité; mais son âge le mettait en concurrence avec des génies de premier ordre. Il rendit cependant à ses amis de nombreux et d'utiles services. Sa longue carrière le fit contemporain de plusieurs générations d'orateurs, et il plaida une multitude de causes. Dans le même temps à peu près, on rencontre un homme savant dans les lettres grecques et latines, D. Brutus, qui fut consul avec Mamercus. L. Scipion n'était point non plus sans talent, et Cn. Pompéius, fils de Sextus, jouissait de quelque réputation. Quant à Sextus son frère, doué du génie le plus heureux, il le tourna vers la jurisprudence, la géométrie, la philosophie stoïcienne, et il y acquit de vastes connaissances. Avant eux, M. Brutus s'était distingué dans la science du droit, et un peu après celui-ci, C. Biliénus rehaussa par le même genre de mérite un nom déjà illustre. Il eût été consul, s'il n'eût

ætati quorum,
 non orator tam vendibilis,
 quam ut nescires
 quid deesset ei.
 Nec enim erat indoctus,
 nec tardus
 ad excogitandum,
 nec immemor
 rerum romanarum,
 et satis solutus verbis;
 sed ætas ejus
 inciderat
 in magnos oratores;
 præbuit tamen amicis
 operam multam et utilem;
 atque vixit ita diu,
 ut implicaretur oratoribus
 multarum rerum,
 versaretur etiam
 multum in causis.
 Fere iisdem temporibus
 is D. Brutus,
 qui fuit consul
 cum Mamerco,
 homo doctus litteris
 et Græcis et Latinis.
 L. Scipio etiam
 dicebat non imperite,
 Cnæusque Pompeius,
 filius Sexti,
 obtinebat aliquem numerum.
 Nam Sex. frater ejus
 contulerat ingenium
 præstantissimum
 ad scientiam summam
 juris civilis,
 et ad scientiam perfectam
 geometriæ
 et rerum stoicarum.
 Item in jure,
 et ante hos M. Brutus,
 et paullo post eum
 C. Bilienus,
 homo magnus per se,
 evaserat summus
 ratione prope simili :
 qui factus esset consul

à l'époque de ceux-ci,
 n'était pas un orateur assez accompli,
 pour que tu ignorasses
 quoi manquait à lui.
 Car il n'était pas ignorant,
 ni lent
 à imaginer,
 ni étranger
 à l'histoire romaine,
 et assez facile d'expressions;
 mais l'âge de lui
 avait rencontré
 de grands orateurs;
 il prêta néanmoins à ses amis
 un aide fréquent et utile;
 et il vécut assez longtemps
 pour-qu'il fût mêlé aux orateurs
 de plusieurs générations,
 et prit-part aussi
 souvent à des causes.
 Presque à la même époque
 vécut ce D. Brutus,
 qui fut consul
 avec Mamercus,
 homme instruit dans les lettres
 et grecques et latines.
 L. Scipion aussi
 parlait non sans-talent,
 et Cnæus Pompée,
 fils de Sextus,
 jouissait de quelque réputation.
 Car Sextus frère de lui
 avait tourné son génie
 très-heureux
 à la science profonde
 du droit civil,
 et à la science consommée
 de la géométrie
 et des choses stoïciennes.
 De même dans le droit,
 et avant eux M. Brutus,
 et un peu après lui
 C. Biliénus,
 homme grand par lui-même
 était devenu tres-grand
 par une méthode presque semblable :
 celui-ci serait devenu consul,

consulatus, et in eas petitionis angustias incidisset. Cn. autem Octavii eloquentia, quæ fuerat ante consulatum ignorata, in consulatu multis concionibus est vehementer probata. Sed ab eis, qui tantum in dicentium numero, non in oratorum fuerunt, jam ad oratores revertamur. — Censeo, inquit Atticus : eloquentes enim videbare, non sedulos, velle conquirere.

XLVIII. — Festivitate igitur et facetiis, inquam, C. Julius, L. F., et superioribus et æqualibus suis omnibus præstitit, oratorque fuit minime ille quidem vehemens, sed nemo unquam urbanitate, nemo lepore, nemo suavitate conditior. Sunt ejus aliquot orationes, ex quibus, sicut ex ejusdem tragædiis, lenitas ejus sine nervis perspicui potest. Ejus æqualis P. Cethegus, cui de republica satis suppeditabat oratio ; totam enim tenebat eam, penitusque cognorat : itaque in

rencontré un obstacle dans les nombreux consulats de Marius, qui laissaient si peu de place à d'autres ambitions. L'éloquence de Cn. Octavius, ignorée avant son consulat, se fit applaudir, pendant qu'il fut consul, dans beaucoup de harangues. Mais quittons ceux qui parlèrent en public sans pour cela être orateurs, et revenons à ceux qui méritent vraiment ce nom. — C'est mon avis, dit Atticus : car il me semble que dans cette histoire de l'éloquence, ce sont les talents et non le zèle que vous recherchez.

XLVIII. — Eh bien ! repris-je, C. Julius, fils de L., l'emportait sur ses devanciers et sur ses contemporains par son enjouement et la finesse de ses plaisanteries. Ce ne fut pas sans doute un orateur véhément ; mais rien n'est au-dessus de l'urbanité, de l'élégance, de la grâce, qui faisaient le charme de son style. Il existe de lui quelques discours qui peuvent, aussi bien que ses tragédies, donner une idée de son langage, dont le caractère est la douceur sans la force. P. Céthégus, qui était de son âge, parlait assez facilement sur les affaires publiques. Il avait étudié tous les détails du gouvernement, et les connaissait à fond. Aussi dans le sénat son influence

nisi incidisset
in consulatus Marianos,
et in eas angustias
petitionis.

Eloquentia autem
Cn. Octavii
quæ fuerat ignorata
ante consulatum,
probata est vehementer
in consulatu
multis concionibus.
Sed ab eis
qui fuerunt tantum
in numero dicentium,
non in oratorum,
revertamur jam
ad oratores.

— Censeo, inquit Atticus;
videbare enim
velle conquirere
eloquentes, non sedulos.

XLVIII. Igitur C. Julius,
filius L.,
præstitit festivitate
et facetiis, inquam,
et superioribus
et omnibus suis æqualibus,
fuitque orator
minime ille quidem
vehemens;
sed nemo unquam
conditior urbanitate,
nemo lepore,
nemo suavitate.

Aliquot orationes ejus sunt,
ex quibus,
sicut ex tragædiis ejusdem,
lenitas ejus sine nervis
potest perspicui.

P. Cethegus
æqualis ejus,
cui oratio
de republica
suppeditabat satis;
tenebat enim eam totam,
cognoratque penitus :
itaque in senatu

s'il n'était tombé
sur les consulats de-Marius,
et sur ces difficultés
de candidature.
Mais l'éloquence
de Cn. Octavius
qui avait été ignorée
avant son consulat,
fut prouvée grandement
pendant son consulat
par beaucoup de harangues.
Mais quittant ceux
qui furent seulement
au nombre de ceux-qui parlaient,
non *au nombre* des orateurs,
revenons maintenant
aux orateurs.

— Je-suis-de-cet-avis, dit Atticus;
car tu paraissais
vouloir rechercher
les *hommes* éloquents, *et-non* zélés.

XLVIII. Donc, C. Julius,
fils de L.,
l'emporta par l'enjouement
et les plaisanteries, dis-je,
et sur ses devanciers
et sur tous ses contemporains,
et fut un orateur
pas-du-tout lui du-moins
véhément;
mais nul ne fut jamais
plus assaisonné d'urbanité,
personne de grâce,
personne de douceur.
Quelques discours de lui sont,
d'après lesquels,
comme d'après les tragédies du même,
la douceur de lui sans force
peut être aperçue.

P. Céthégus
fut le contemporain de lui,
à qui la parole
sur les affaires publiques
venait assez abondante;
car il possédait elles tout-entières,
et les connaissait à fond :
c'est pourquoi dans le sénat

senatu consularium auctoritatem assequebatur; sed in causis publicis nihil, in privatis satis veterator videbatur.

Erat in privatis causis Q. Lucretius Vispillo, et acutus, et jurisperitus. Nam Aphilia concionibus aptior, quam judiciis. Prudens etiam T. Annius Velina, et in ejus generis causis orator sane tolerabilis. In eodem genere causarum multum erat T. Juventius, nimis ille quidem lentus in dicendo, et pæne frigidus; sed et callidus, et in capiendo adversario versutus, et præterea nec indoctus, et magna cum juris civilis intelligentia. Cujus auditor P. Orbius, meus fere æqualis, in dicendo non nimis exercitatus, in jure autem civili non inferior, quam magister, fuit. Nam T. Aufidius, qui vixit ad summam senectutem, volebat esse similis horum, eratque et bonus vir, et innocens, sed dicebat parum. Nec sane plus frater ejus M. Virgilius, qui tribunus plebis L. Sullæ

égalait celle des hommes consulaires. Peu propre aux grandes causes, il défendait avec assez d'adresse et de talent les intérêts privés.

Q. Lucretius Vispillo portait, dans le même genre de plaidoirie, beaucoup de finesse et de connaissance des lois. Aphilia réussissait mieux à la tribune qu'au barreau. T. Annius, de la tribu Vélina, était un homme éclairé, et un orateur estimable dans des causes particulières. T. Juventius était aussi fort employé dans les procès de cette espèce : son débit avait quelque chose de pesant et de froid; mais il était rusé, habile à surprendre un adversaire; en outre il ne manquait pas de connaissances, et il entendait parfaitement le droit civil. Un de ses disciples, P. Orbius, à peu près du même âge que moi, n'était pas très-exercé à parler en public; mais dans la science du droit, il ne le cédait nullement à son maître. Pour T. Aufidius, qui a vécu jusqu'à une extrême vieillesse, il aspirait à leur ressembler. C'était un homme honnête et irréprochable; mais il était peu disert : son frère, M. Virgilius, qui, étant tribun du peuple, cita en

assequebatur auctoritatem
consularium;
sed in causis publicis
videbatur nihil,
in privatis
satis veterator.

Q. Lucretius Vispillo
erat et acutus,
et jurisperitus
in causis privatis;
nam Aphilia aptior
concionibus quam judiciis.
T. Annius Velina
prudens etiam,
et orator sane tolerabilis
in causis ejus generis.

T. Juventius
erat multum
in eodem genere causarum,
ille quidem nimis lentus
in dicendo,
et pæne frigidus;
sed et callidus,
et versutus
in capiendo adversario,
et præterea nec indoctus,
et cum magna intelligentia
juris civilis.

P. Orbius,
auditor ejus,
ferè meus æqualis,
non fuit nimis exercitatus
in dicendo,
non inferior autem,
quam magister
in jure civili.

Nam T. Aufidius,
qui vixit
ad summam senectutem,
volebat esse similis horum,
eratque vir et bonus
et innocens,
sed dicebat parum.
Et frater ejus, M. Virgilius,
non sane plus,
qui tribunus plebis
dixit diem

il obtenait l'autorité
des hommes-consulaires;
mais dans les affaires publiques
il paraissait nul,
dans les affaires privées
assez rusé.

Q. Lucretius Vispillo
était et fin,
et habile-dans le droit
dans les affaires privées;
car Aphilia *était* plus propre
aux harangues qu'aux plaidoiries.
T. Annius de Vélia
était éclairé aussi,
et un orateur certes tolérable
dans les affaires de ce genre.

T. Juventius
était fort-employé
dans le même genre de causes,
lui certes trop lent
en parlant,
et presque de-glace;
mais et rusé,
et adroit
à surprendre un adversaire,
et en outre non ignorant,
et avec une grande connaissance
du droit civil.

P. Orbius,
disciple de celui-ci,
presque mon contemporain,
ne fut pas très-exercé
à parler,
mais non inférieur,
à son maître,
dans le droit civil.

Car T. Aufidius,
qui vécut
jusqu'à une extrême vieillesse,
voulait être semblable à ceux-ci,
et était homme et honnête,
et intègre,
mais parlait peu.
Et le frère de lui, M. Virgilius,
ne *parlait* certes pas davantage,
lui-qui tribun du peuple
cita en justice

imperator diem dixit. Ejus collega P. Magius, in dicendo paullo tamen copiosior. Sed omnium oratorum, sive rabularum, qui et plane indocti, aut inurbani, aut rustici etiam fuerunt, quos quidem ego cognoverim, solutissimum in dicendo et acutissimum judico, nostri ordinis Q. Sertorius, equestris C. Gorgonius. Fuit etiam facilis et expeditus ad dicendum, et vitæ splendore multo, et ingenio sane probabili, T. Junius, L. F., tribunitius, quo accusante P. Sextius, prætor designatus, damnatus est ambitus : is processisset honoribus longius, nisi semper infirma atque etiam ægra valetudine fuisset.

XLIX. Atque ego præclare intelligo, me in eorum commemoratione versari, qui nec habiti sint oratores, neque fuerint, præteririque a me aliquot ex veteribus, commemoratione aut laude dignos : sed hoc quidem ignoratione ; quid enim est superioris ætatis, quod scribi possit de iis, de quibus nulla monumenta loquuntur, nec aliorum, nec ipso-

justice L. Sylla, alors général, ne l'était pas davantage. P. Magius, collègue de ce dernier, avait un peu plus de fécondité. Mais de tous les orateurs, ou plutôt de tous les parleurs sans instruction, sans politesse et sans goût, que j'aie connus, je n'en vois pas qui eussent autant de facilité et de pénétration que Sertorius, de l'ordre des sénateurs, et Gorgonius, de celui des chevaliers. T. Junius, fils de Lucius, qui fut tribun, et sur l'accusation duquel P. Sextius, préteur désigné, fut condamné pour crime de brigue, avait aussi une élocution facile et coulante, qui, jointe à l'éclat de sa vie et à un esprit assez distingué, l'aurait porté plus loin dans la carrière des honneurs, si son état de faiblesse ou plutôt de maladie n'eût arrêté son essor.

XLIX. Je sens très-bien que j'insiste longtemps sur des hommes qui n'ont eu ni la réputation ni le talent d'orateurs, et que je passe sous silence des noms anciens qui mériteraient une mention et même des éloges : mais ces noms me sont inconnus. Quels souvenirs en

L. Sullæ imperatori.
 P. Magius, collega ejus,
 tamen
 paullo copiosior.
 Sed omnium oratorum,
 sive rabularum,
 qui fuerunt et plane indocti,
 aut inurbani,
 aut etiam rustici,
 quos ego quidem
 cognoverim,
 judico
 Q. Sertorium nostri ordinis,
 C. Gorgonium equestris,
 solutissimum in dicendo
 et acutissimum.
 Fuit etiam facilis
 et expeditus ad dicendum,
 et multo splendore vitæ,
 et ingenio sane probabili,
 T. Junius, F. L.,
 tribunitius,
 quo accusante,
 P. Sextius,
 prætor designatus,
 damnatus est ambitus :
 is processisset longius
 honoribus,
 nisi fuisset semper
 valetudine infirma,
 atque etiam ægra.

XLIX. Atque ego
 intelligo præclare
 me versari
 in commemoratione eorum
 qui nec habiti sunt,
 nec fuerint oratores,
 aliquotque ex veteribus
 præteriri a me,
 dignos commemoratione,
 aut laude ;
 sed hoc quidem ignoratione :
 quid enim est
 ætatis superioris
 quod possit scribi de iis,
 de quibus loquuntur
 nulla monumenta,

L. Sylla général.
 P. Magius, collègue de lui,
 était cependant
 un-peu plus-abondant.
 Mais de tous les orateurs,
 ou des avocats-criailliers,
 qui furent et tout-à-fait ignorants,
 ou sans-politesse,
 ou même grossiers,
 que du moins
 j'aie connus,
 je suis-d'avis
 Q. Sertorius de notre ordre,
 C. Gorgonius de l'ordre équestre,
 avoir été le plus facile en parlant
 et le plus pénétrant.
 Il fut aussi d'une-élocution-facile,
 et prompt à parler,
 et d'un grand éclat de vie,
 et d'un talent certes estimable,
 T. Junius, fils de Lucius,
 ancien-tribun,
 lequel étant-accusateur,
 P. Sextius,
 préteur désigné,
 fut condamné pour crime-de-brigue :
 il aurait été plus loin
 dans-la-carrière-des honneurs,
 s'il n'avait été toujours
 d'une santé faible,
 et même malade.

XLIX. Et moi
 je sens très-bien
 moi insister
 sur la mention d'hommes
 qui ni n'ont passé-pour,
 ni n'ont été orateurs,
 et quelques-uns des anciens
 être-passés sous silence par moi,
 dignes de rappel,
 ou d'éloge ;
 mais cela du moins par ignorance ;
 car qu'y a-t-il
 dans l'âge précédent
 qui puisse être écrit sur ceux
 dont parlent
 aucuns monuments

rum ? De iis autem, quos ipsi vidimus, neminem fere prætermittimus eorum, quos aliquando dicentes vidimus. Volo enim sciri, in tanta et tam vetere republica, maximis præmiis eloquentiæ propositis, omnes cupisse dicere, non plurimos ausos esse, potuisse paucos. Ego tamen ita de unoquoque dicam, ut intelligi possit, quem existimem clamatorem, quem oratorem fuisse. Iisdem fere temporibus, ætate inferiores paullo, quam Julius, sed æquales prope modum fuerunt C. Cotta, P. Sulpicius, Q. Varius, Cn. Pomponius, C. Curio, L. Fufius, M. Drusus, P. Antistius; nec ulla ætate uberior oratorum fœtus fuit. Ex his Cotta et Sulpicius quum meo iudicio, tum omnium, facile primas tulerunt.

— Hic Atticus, Quomodo istuc dicis, inquit, quum tuo iudicio, tum omnium ? Semperne in oratore probando, aut improbando, vulgi iudicium cum intelligentium iudicio congruit ? An alii probantur a multitudine, alii autem ab iis

effet l'âge précédent peut-il nous fournir sur des hommes qui n'ont rien laissé, et dont ne parle aucun monument ? Quant à nos contemporains, je ne crois pas oublier un seul de ceux que j'ai entendus : car je veux qu'on sache que, dans une si grande et si ancienne république, où les plus brillantes récompenses sont proposées à l'éloquence, tous ont désiré d'exercer le talent de la parole, assez peu l'ont osé, et moins encore en ont été capables. Toutefois ce que je dirai de chacun fera assez connaître quel est celui que je regarde comme orateur, et quel autre n'eut pour mérite qu'une voix retentissante. Vers les mêmes temps parurent C. Cotta, P. Sulpicius, Q. Varius, Cn. Pomponius, C. Curion, L. Fufius, M. Drusus et P. Antistius, tous un peu plus jeunes que Julius, mais d'âges presque égaux entre eux : car jamais aucune époque ne fut plus féconde en orateurs. Parmi ceux que je viens de nommer, Cotta et Sulpicius ont certainement, à mon avis et à celui de tout le monde, occupé le premier rang.

— Comment, dit Atticus, votre avis et celui de tout le monde ? Est-ce que, pour approuver et désapprouver un orateur, le jugement du vulgaire est toujours d'accord avec celui des gens de goût ? Ou bien celui-ci n'est-il pas estimé par la multitude, et celui-là par les

nec aliorum,
nec ipsorum?
De iis autem,
quos vidimus ipsi,
prætermittimus fere
neminem eorum,
quos vidimus
aliquando dicentes.
Volo enim sciri,
maximis præmiis
propositis eloquentiæ,
in republica tanta
et tam vetere,
omnes cupisse dicere,
non plurimos ausos esse,
paucos potuisse.

Ego tamen dicam ita
de unoquoque,
ut possit intelligi
quem existimem
fuisse clamatorem,
quem oratorem.
Fere iisdem temporibus
C. Cotta, P. Sulpicius,
Q. Varius, Cn. Pompeius,
C. Curio, L. Fufius,
M. Drusus, P. Antistius,
fuerunt ætate
paullo inferiores,
quam Julius,
sed propemodum æquales;
nec ulla ætate
foetus oratorum fuit uberior.
Ex his Cotta et Sulpicius
tulerunt facile primas,
quum meo iudicio,
tum omnium.

— Hic Atticus,
Quomodo dicis istuc, inquit,
quum tuo iudicio,
tum omnium?
Iudicium-ne vulgi
congruit semper
cum iudicio intelligentium
in oratore probando,
aut improbando?
an alii probantur

ni des autres,
ni d'eux-mêmes?
Mais quant à ceux,
que nous avons vus nous-mêmes,
nous omettons presque
personne de ceux
que nous avons vus
quelquefois parlant.
Car je veux qu'on sache,
les-plus grandes récompenses
ayant été proposées à l'éloquence,
dans une république si grande
et si ancienne,
tous avoir désiré parler,
pas beaucoup avoir osé,
peu avoir pu.
Moi pourtant je parlerai ainsi
de chacun,
qu'il puisse être compris
quel je pense
avoir été un crieur,
quel avoir été orateur.
Presque à la même époque
C. Cotta, P. Sulpicius,
Q. Varius, Cn. Pompeius,
C. Curion, L. Fufius,
M. Drusus, P. Antistius,
furent par l'âge
un peu au dessous
de Julius,
mais presque contemporains;
et à aucune époque
abondance d'orateurs fut plus-riche.
Parmi eux Cotta et Sulpicius
emportèrent aisément la palme,
tant à mon avis,
que à l'avis de tous.

— Alors Atticus,
Comment dis-tu cela, dit-il,
tant à ton avis,
que à l'avis de tous?
Est-ce que le jugement du vulgaire
s'accorde toujours
avec le jugement des connaisseurs
pour un orateur à-approuver,
ou à-desapprouver?
ou-bien les uns sont-ils approuvés

qui intelligunt? — Recte requiris, inquam, Attice; sed audies ex me fortasse, quod non omnes probent. — An tu, inquit, id laboras, si huic modo Bruto probaturus es? — Plane, inquam, Attice, disputationem hanc de oratore probando aut improbando, multo malim tibi et Bruto placere; eloquentiam autem meam populo probari velim. Etenim necesse est, qui ita dicat, ut a multitudine probetur, eundem doctis probari. Nam, quid in dicendo rectum sit, aut prævum, ego judicabo, si modo is sum, qui id possim aut sciam judicare; qualis vero sit orator, ex eo, quod is dicendo efficiet, poterit intelligi. Tria sunt enim (ut quidem ego sentio), quæ sint efficienda dicendo : ut doceatur is apud quem dicetur, ut delectetur, ut moveatur vehementius. Quibus virtutibus oratoris horum quidque efficiatur, aut quibus vitiis orator aut non assequatur hæc, aut etiam in his labatur et cadat, artifex aliquis judicabit. Efficiatur au-

hommes éclairés? — Votre question est judicieuse, Atticus. Mais vous allez peut-être entendre une réponse qui trouvera des contradicteurs. — Que vous importe, reprit-il, pourvu qu'elle soit approuvée de Brutus? — Il est vrai, Atticus, que dans cette discussion sur le bon ou le mauvais succès de l'orateur, c'est de votre suffrage et de celui de Brutus que je suis le plus jaloux. Mais quand je parle en public, je désire les suffrages du peuple : car celui qui sait les obtenir est sûr de plaire également aux gens instruits. En effet, avec du jugement et du goût, je pourrai voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans un discours; mais on ne peut juger un orateur que par les effets qu'il produit. Ces effets doivent, à ce qu'il me semble, être au nombre de trois : instruire ses auditeurs, leur plaire, les toucher. Les maîtres de l'art remarquent par quels secrets du talent il remplit chacune de ces conditions, ou par quels défauts il manque le but, ou même s'y brise et y fait naufrage. Mais produit-il, ou

a multitudine,
 alii autem ab iis
 qui intelligunt?
 — Requiris recte,
 inquam, Attice;
 sed audies fortasse ex me,
 quod omnes non probent.
 — An tu, inquit,
 laboras id,
 si es probaturus
 huic Bruto modo?
 — Multo malim, inquam,
 Attice,
 hanc disputationem
 de oratore probando,
 aut improbando,
 placere tibi et Bruto;
 velim autem
 meam eloquentiam
 probari populo.
 Necesse est enim,
 qui dicat ita
 ut probetur a multitudine,
 eundem probari doctis.
 Nam ego iudicabo
 quid sit rectum aut pravum
 in dicendo,
 si modo sum is
 qui possim aut sciam
 iudicare id;
 poterit vero intelligi,
 qualis sit orator,
 ex eo,
 quod is efficiet dicendo.
 Tria enim sunt
 (ut quidem ego sentio),
 quæ sint efficienda dicendo:
 ut is doceatur,
 apud quem dicetur,
 ut delectetur,
 ut moveatur vehementius.
 Aliquis artifex iudicabit
 quibus virtutibus oratoris
 quidque horum efficiatur,
 aut quibus vitiis orator
 aut non assequatur hæc,
 aut etiam labatur

par la multitude,
 tandis que les autres *le sont* par ceux
 qui s'y connaissent?
 — Tu questionnes avec-raison,
 dis-je, Atticus;
 mais tu entendras peut-être de moi,
 une-chose-que tous n'approuveront pas.
 — Est-ce que toi, dit-il,
 tu t'inquiètes de ceci,
 si tu es devant-la-faire-agréer
 de ce Brutus seulement?
 — J'aimerais bien mieux, dis-je,
 Atticus,
 cette discussion
 sur l'orateur devant-être-approuvé,
 ou devant-être-desapprouvé
 plaire à toi et à Brutus;
 mais je voudrais
 mon éloquence
 être approuvée du peuple.
 Car il est nécessaire,
 celui-qui parle de telle sorte
 qu'il soit approuvé de la multitude,
 le-même être approuvé des savants.
 Car je jugerai
 quoi est bon ou mauvais
 en parlant,
 si toutefois je suis tel
 que je puisse ou je sache
 juger cela;
 mais on pourra comprendre,
 ce-que vaut un orateur,
 d'après l'effet
 qu'il produira en parlant.
 Car trois choses sont
 (comme du moins je *le* pense),
 qui sont devant-être-faites en parlant :
 que celui-là soit instruit,
 devant qui on parlera,
 qu'il soit charmé,
 qu'il soit ému fortement.
 Un connaisseur jugera
 par quelles qualités de l'orateur
 chacune de ces-choses est produite,
 ou par quels défauts l'orateur
 ou n'atteint pas à ces-mérites,
 ou même chancelle

tem ab oratore, necne, ut ii, qui audiant, ita afficiantur, ut orator velit, vulgi assensu et populari approbatione judicari solet. Itaque nunquam de bono oratore, aut non bono, doctis hominibus cum populo dissensio fuit.

L. An censes, dum illi viguerunt, quos ante dixi, non eosdem gradus oratorum vulgi iudicio et doctorum fuisse? De populo si quem ita rogavisses: Quis est in hac civitate eloquentissimus? in Antonio et Crasso aut dubitaret, aut hunc alius, illum alius diceret. Nemone Philippum, tam suavem oratorem, tam gravem, tam facetum, his anteferet, quem nosmet ipsi, qui hæc arte aliqua volumus expendere, proximum illis fuisse diximus? Nemo profecto. Id enim ipsum est summi oratoris, summum oratorem populo videri. Quare tiben Antigenidas dixerit discipulo sane frígenti ad populum, « Mihi cane et Musis: » ego huic Bruto dicenti, ut solet,

non, sur son auditoire l'impression qu'il désire, c'est ce que proclament seuls les suffrages populaires et les applaudissements de la multitude. Aussi la question de savoir si un orateur est bon ou mauvais, n'a jamais trouvé le peuple et les savants divisés d'opinion.

L. Reportez-vous au temps où florissaient les orateurs dont je viens de parler. Pensez-vous que le vulgaire n'ait pas assigné entre eux les mêmes rangs que les connaisseurs? Si vous eussiez demandé à un homme du peuple quel était le plus éloquent des Romains, il eût balancé entre Antoine et Crassus, ou bien l'un eût répondu Crassus, et l'autre eût nommé Antoine. Personne, direz-vous, ne leur eût-il donc préféré Philippe, d'une éloquence si douce, si grave, si enjouée, Philippe que nous-mêmes, qui aimons à nous rendre compte de nos jugements, avons placé immédiatement après eux? Non, sans doute; car c'est le privilège du grand orateur, de paraître grand, même aux yeux du peuple. Le joueur de flûte Antigénidas a donc pu dire à un de ses disciples qui n'était pas goûté par la foule, « Jouez pour moi et pour les Muses. » Mais moi je di-

et cadat in his. »

Solet autem judicari
assensu vulgi
et approbatione populari
efficiatur ab oratore, nec ne,
ut ii qui audiant
afficiantur ita
ut orator velit.

Itaque
nunquam dissensio fuit
hominibus doctis
cum populo
de oratore bono,
aut non bono.

L. An censes,
eosdem gradus oratorum
non fuisse
judicio vulgi et doctorum,
dum viguerunt
illi quos dixi ante?
Si rogavisses ita
quem de populo :
Quis est eloquentissimus
in hac civitate?
aut dubitaret
in Antonio et Crasso,
aut alius diceret hunc,
alius illum.
Nemo-ne anteferret his
Philippum,
oratorem tam suavem,
tam gravem,
tam facetum,
quem nosmet ipsi
qui volumus expendere hæc
aliqua arte,
diximus
fuisse proximum illis?
Nemo profecto.
Id enim ipsum
est summi operis
videri populo
summum oratorem.
Quare tibicen Antigenidas
dixerit suo discipulo,
sane frigenti ad populum,
« Cane mihi et Musis : »

et tombe à ce-propos.

Mais on a coutume de juger
par l'assentiment de la foule
et par l'approbation du peuple
si il est fait par l'orateur, ou non,
que ceux qui écoutent
sont affectés de telle sorte
que l'orateur *le* veut.

C'est pourquoi
jamais dissentiment ne fut
aux hommes savants
avec le peuple
au sujet de l'orateur bon,
ou non bon.

L. Est-ce que tu penses,
les mêmes degrés entre-les-orateurs
n'avoir pas été-établis
au jugement du peuple et des savants,
alors-que florissaient
ces-orateurs, dont j'ai parlé plus haut?
Si tu avais interrogé ainsi
quelqu'un du peuple :
Quel est le-plus-éloquent
dans cette cité?
ou il hésiterait
entre Antoine et Crassus,
ou l'un nommerait celui-ci,
l'autre celui-là.
Personne ne préférerait-il à ceux-ci
Philippe,
orateur si doux,
si grave,
si enjoué,
que nous-mêmes,
qui voulons peser tout-cela
d'après certaines règles,
avons dit
avoir approché le plus de ceux-là?
Personne assurément.
Car cela même
est d'une grande importance
de paraître au peuple
un grand orateur.
Ainsi que le joueur-de-flûte Antigénidas
dise à son élève,
certes reçu-froidement par le peuple,
« Joue pour moi et pour les Muses : »

apud multitudinem, « Mihi cane et populo, mi Brute, dixerim ; ut, qui audient, quid efficiatur ; ego, etiam cur id efficiatur, intelligam. »

Credit iis, quæ dicuntur, qui audit oratorem ; vera putat, assentitur, probat ; fidem facit oratio. Tu artifex, quid quæris amplius ? Delectatur audiens multitudo, et ducitur oratione, et quasi voluptate quadam perfunditur. Quid habes, quod disputes ? Gaudet, dolet, ridet, plorat, favet, odit, contemnit, invidet ; ad misericordiam inducitur, ad pudendum, ad pigendum ; irascitur, miratur, sperat, timet : hæc perinde accidunt, ut eorum, qui adsunt, mentes verbis, et sententiis, et actione tractantur. Quid est, quod expectetur docti alicujus sententia ? Quod enim probat multitudo, hoc idem doctis probandum est.

Denique hoc specimen est popularis judicii, in quo nuncrai à Brutus, quand il parle devant la multitude, « Parlez pour moi et pour le peuple ; le commun des auditeurs sentira les effets de votre éloquence, et moi je saurai par quels moyens vous les produisez. »

Celui qui entend un orateur ajoute foi à ses paroles, il les croit véritables, il entre dans sa pensée, il l'approuve ; le discours produit la conviction. Maître de l'art, que demandez-vous de plus ? La multitude est enchantée, émue, ravie de plaisir. A quoi bon vos discussions ? L'auditoire se réjouit, s'attriste, rit, pleure, témoigne de l'intérêt, de l'aversion, du mépris, de l'envie ; il éprouve le sentiment de la pitié, de la honte, du repentir ; il s'irrite, il menace, il espère, il craint : tous ces mouvements sont communiqués à l'âme des auditeurs par l'élocution, les pensées, l'action de l'orateur. Est-il besoin qu'un savant vienne dire son avis ? Ici les suffrages du peuple doivent entraîner ceux des savants.

Enfin voici une preuve éclatante de l'accord constant des juge-

ego dixerim
huic Bruto,
dicenti apud multitudinem,
ut solet,
« Cane mihi et populo,
mi Brute;
ut, qui audient
intelligent
quid efficiatur;
ego intelligam etiam
cur id efficiatur. »

Qui audit oratorem
credit iis
quæ dicuntur;
putat vera,
assentitur,
probat;
oratio facit fidem.
Tu artifex,
quid quæris amplius?
Multitudo audiens
delectatur,
et ducitur oratione,
et quasi perfunditur
quadam voluptate.
Quid habes, quod disputes?
Gaudet, dolet,
ridet, plorat, favet,
odit, contemnit, invidet;
inducitur ad misericordiam,
ad pudendum,
ad pigendum;
irascitur, miratur,
sperat, timet;
hæc accidunt,
perinde ut
mentes eorum
qui adsunt
tractantur verbis,
et sententiis,
et actione.
Quid est
quod sententia
alicujus docti expectetur?
Quod enim multitudo pro-
hoc idem [bat,
probandum est doctis.

pour moi je dirai
à ce Brutus,
parlant à la multitude,
comme il a coutume *de le faire*,
« Joue pour moi et pour le peuple,
mon-cher Brutus;
afin-que, ceux qui t'entendront,
sentent
quel est-l'effet *de ton éloquence*;
et que moi je comprenne en-outré
pourquoi cet effet-est-produit. »

Celui qui écoute un orateur
ajoute-foi aux choses
qui sont dites;
il les croit véritables,
il entre-dans-sa-pensée,
il l'approuve;
le discours produit la conviction.
Toi maître-de-l'art
que demandes-tu de plus?
La multitude qui-écoute
est charmée,
et entraînée par sa parole,
et est comme pénétrée
d'un certain plaisir.
Qu'as-tu à discuter?
Elle se réjouit, s'attriste,
rit, pleure, favorise,
hait, méprise, envie;
elle est poussée à la pitié,
à avoir-honte,
à se repentir;
elle s'irrite, elle admire,
elle espère, elle craint :
ces effets se-produisent,
selon que
les esprits de ceux
qui sont-présents
sont influencés par les expressions,
et par les pensées,
et par l'action.
Quelle raison y a-t-il
pour que l'opinion
de quelque savant soit attendue?
Car ce que la multitude approuve,
cela même
doit être approuvé des savants.

quam fuit populo cum doctis intelligentibusque dissensio. Quum multi essent oratores in vario genere dicendi, quis unquam ex his excellere judicatus est vulgi iudicio, qui non idem a doctis probaretur? Quando autem dubium fuisset apud patres nostros, eligendi cui patroni daretur optio, quin aut Antonnium optaret, aut Crassum? Aderant multi alii; tamen, utrum de his potius, dubitasset aliquis; quin alterum, nemo. Quid? adolescentibus nobis, quum esset Cotta et Hortensius, num quis, cui quidem eligendi potestas esset, quemquam his anteponebat?

LI. Tum Brutus, Quid tu, inquit, quæris alios? de te ipso nonne, quid optarent rei, quid ipse Hortensius iudicaret, videbamus? qui quum partiretur tecum causas (sæpe enim interfui), perorandi locum, ubi plurimum pollet oratio, semper tibi relinquebat. — Faciebat ille quidem, inquam; et

ments populaires avec ceux de la science et du goût. Parmi cette foule d'orateurs de genre et de talents divers, en est-il un seul que l'opinion publique ait jugé excellent, sans que les gens instruits aient confirmé cet arrêt? Du temps de nos pères, quel est le citoyen, qui, libre de choisir un défenseur, n'eût pas, sans hésiter un instant, porté sa cause à Antoine ou à Crassus? Il en existait beaucoup d'autres, et cependant si l'on pouvait balancer entre eux deux, on ne balançait jamais à choisir l'un des deux. Et dans notre jeunesse, quel homme, libre de son choix et pouvant s'adresser à Cotta ou à Hortensius, eût donné la préférence à quelque autre?

LI. Pourquoi, interrompit Brutus, ces exemples étrangers, quand le vôtre suffirait? N'avons-nous pas vu de quel côté tournait ses vœux quiconque avait besoin d'un défenseur, et ce que pensait Hortensius lui-même? Toutes les fois qu'il partageait une cause avec vous, j'en fus souvent témoin, il vous laissait la péroraison, c'est-à-dire la partie du discours où l'éloquence opère ses plus grandes merveilles. — Cela est vrai, repris-je; et sans doute je dois à

Denique hoc est specimen
judicii popularis,
in quo dissensio
fuit nunquam populo
cum doctis
intelligentibusque.

Quum multi oratores essent
in vario genere dicendi,
quis unquam ex his
judicatus est excellere
judicio vulgi
qui non probaretur idem
a doctis?

Quando autem
fuisset dubium
apud nostros patres,
cui optio daretur
patroni eligendi,
quin optaret
aut Antonium aut Crassum?
Multi alii aderant :
tamen aliquis dubitasset,
utrum de his potius :
nemo, quin alterum.
Quid? nobis adolescentibus,
quum Cotta esset
et Hortensius,
num quis,
cui quidem potestas esset
eligendi,
anteponeret quemquam his?

LI. Tum Brutus,
Quid tu, inquit,
quæris alios?
Nonne videbamus de te ipso,
quid rei optarent,
quid Hortensius ipse
judicaret?
qui, quum partiretur
causas tecum
(sæpe enim interfui),
relinquebat semper tibi
locum perorandi,
ubi oratio
plurimum pollet.
— Faciebat ille quidem,
inquam,

Enfin ceci est une preuve
du jugement populaire,
en quoi dissentiment
ne fut jamais au peuple
avec les savants
et les connaisseurs.

Quand beaucoup d'orateurs existaient
en différent genre d'éloquence,
qui jamais parmi eux
fut jugé exceller
d'après le jugement de la foule,
qui ne fut pas approuvé en-même-temps
par les savants?

Or quand
y aurait-il eu doute
du-temps de nos pères,
à qui le choix eût-été-donné
d'un défenseur à-choisir,
qu'il choisît

ou Antoine ou Crassus?
Beaucoup d'autres étaient-là :
cependant quelqu'un aurait hésité,
lequel des deux il choisirait plutôt;
personne, à choisir un autre.

Et-quoi? nous étant-jeunes,
quand Cotta existait
et Hortensius,
est-ce que quelqu'un,
à qui du-moins faculté était
de choisir *entre-eux*,
préférerait quelqu'un à ceux-ci?

LI. Alors Brutus,
Pourquoi, dit-il,
en cherches-tu d'autres?
Ne voyons-nous pas pour toi-même,
ce que les accusés souhaitaient,
ce que Hortensius lui-même
pensait?

lui-qui, quand il partageait
des causes avec toi
(car souvent j'*en* fus témoin),
laissait toujours à toi
l'endroit de la péroraison,
où le discours
a le plus de force.

— Il le faisait lui du moins,
dis-je,

mihi, benivolentia, credo, ductus, tribuebat omnia. Sed ego, quæ de me populi sit opinio, nescio; de reliquis hoc affirmo, qui vulgi opinione disertissimi habiti sint, eosdem intelligentium quoque judicio fuisse probatissimos. Nec enim posset idem Demosthenes dicere, quod dixisse Antimachum, Clarium poetam, ferunt, qui quum convocatis auditoribus legeret eis magnum illud, quod novistis, volumen suum, et eum legentem omnes, præter Platonem, reliquissent, « Legam, inquit, nihilo minus : Plato enim mihi unus instar est omnium millium. » Et recte : poema enim reconditum, paucorum approbatione; oratio popularis ad sensum vulgi debet moveri. At, si eundem hunc Platonem unum auditorem haberet Demosthenes, quum esset relictus a ceteris, verbum facere non posset. Quid? tu, Brute, posses, si te, ut Curionem quondam, concio reliquisset?

— Ego vero, inquit ille, ut me tibi indicem, in eis etiam

son amitié la déférence qu'il me montrait en tout. J'ignore au surplus ce que le peuple pense de moi. Quant aux autres, je ne crains pas de l'affirmer, ceux que l'opinion publique a placés au premier rang, ont vu toujours leur prééminence confirmée par le suffrage éclairé des gens de goût. En effet, le mot qu'on rapporte du poète Antimaque de Claros n'aurait jamais pu se trouver dans la bouche de Démosthène. Antimaque avait, dit-on, réuni un auditoire, devant lequel il lisait ce poème volumineux que vous connaissez. Abandonné, au milieu de sa lecture, de tout le monde excepté de Platon : « Je n'en poursuivrai pas moins, dit-il; Platon vaut seul pour moi des milliers d'auditeurs. » Il avait raison : les beautés moins vulgaires de la poésie n'ont besoin que d'un petit nombre d'appréciateurs; un discours public doit recevoir l'influence d'une grande assemblée. Oui, s'il était jamais arrivé à Démosthène de ne conserver pour auditeur que le seul Platon, sa bouche fût restée muette. Que deviendrait votre talent, Brutus, si vous alliez vous voir comme fut un jour Curion, abandonné de tout le peuple?

— Je vous le confesserai sans détour, répondit-il : dans les affaires même où le discours s'adresse uniquement aux juges et non

et ductus, credo,
 benivolentia,
 tribuebat omnia mihi.
 Sed ego nescio,
 quæ sit opinio populi
 de me;
 affirmo hoc de reliquis,
 eosdem fuisse
 probatissimos
 iudicio quoque
 intelligentium,
 qui habiti sint
 disertissimi
 opinione vulgi.
 Etenim Demosthenes
 non posset dicere idem
 quod ferunt Antimachum,
 poetam Clarium, dixisse,
 qui, quum legeret
 auditoribus convocatis
 illud magnum
 volumen suum
 quod novistis,
 et omnes reliquissent
 eum legentem,
 præter Platonem,
 « Legam, inquit,
 nihilominus;
 Plato enim unus est mihi
 instar omnium millium. »
 Et recte :
 poema enim reconditum
 approbatione paucorum;
 oratio popularis
 debet moveri
 ad sensum vulgi.
 At, si Demosthenes
 haberet auditorem unum
 hunc eundem Platonem,
 quum relictus esset
 a ceteris,
 non posset facere verbum.
 Quid tu, posses, Brute,
 si concio te reliquisset,
 ut Curionem quondam?
 — Ego vero, inquit ille,
 ut me indicem tibi,

et conduit, je pense,
 par la bienveillance,
 il accordait tout à moi.
 Mais pour moi j'ignore,
 quelle est l'opinion du peuple
 sur moi;
 j'affirme ceci des autres,
 les mêmes avoir été
 les plus estimés
 au jugement aussi
 des gens-de-goût,
 qui ont passé-pour
 les plus éloquents
 dans l'opinion du peuple.
 En-effet Démosthène
 ne pourrait pas dire la-même-chose
 que l'on rapporte Antimaque,
 poète de Claros, avoir dite,
 lequel, un-jour que il lisait
 à des auditeurs convoqués
 ce grand
 volume sien,
 que vous connaissez,
 et *que* tous avaient laissé-là
 lui lisant,
 excepté Platon,
 « Je lirai, dit-il,
 néanmoins;
 car Platon seul est pour moi
 l'équivalent de tous les milliers. »
 Et *il dit* bien :
 car un poème profond
 a *besoin* de l'approbation de peu ;
 le discours populaire
 doit être influencé
 selon le sentiment de la foule.
 Mais, si Démosthène
 avait-pour auditeur unique
 ce même Platon,
 quand il aurait été laissé
 par les autres,
 il ne pourrait dire un mot.
 Que pourrais-tu, Brutus,
 si l'assemblée t'avait laissé-là,
 comme Curion un jour?
 — Pour moi, dit celui-ci,
 pour me révéler à toi,

causis, in quibus omnis res nobis cum iudicibus est, non cum populo, tamen, si a corona relictus sim, non queam dicere. — Ita se, inquam, res habet : ut, si tibiæ inflatæ non referant sonum, abjiciendas eas sibi tibicen putet, sic oratori populi aures tanquam tibiæ sunt; eæ si inflatum non recipiunt, aut si auditor omnino tanquam equus non facit, agitando finis faciendus est.

LII. Hoc tamen interest, quod vulgus interdum non probandum oratorem probat; sed probat sine comparatione : quum a mediocri, aut etiam a malo delectatur, eo est contentus; esse melius non sentit; illud, quod est, qualecumque est probat. Tenet enim aures vel mediocris orator, sit modo aliquid in eo; nec res ulla plus apud animos hominum, quam ordo et ornatus orationis valet. Quare quis ex populo, quum Q. Scævolam pro M. Coponio dicentem audiret in ea causa, de qua ante dixi, quidquam politius, aut

au public, si je voyais disparaître le cercle d'auditeurs qui entoure le tribunal, je ne pourrais plus parler. — Cela est naturel, repris-je : le musicien jette loin de lui une flûte qui ne rend aucun son. Les flûtes de l'orateur, si je puis m'exprimer ainsi, ce sont les oreilles de celui qui l'écoute. Si elles ne rendent pas de son, si l'auditeur est comme un coursier rebelle à la main qui le dirige, il faut cesser de prendre une peine inutile.

LII. Cependant remarquons une différence. Le vulgaire applaudit quelquefois un orateur peu digne de son approbation; mais il l'applaudit sans le comparer à un autre. Lorsqu'il prend du plaisir à un discours médiocre, ou même mauvais, il s'en contente; il n'a pas l'idée du mieux, il approuve ce qu'il entend : car on écoute l'orateur qui a le moins de talent, pourvu qu'il n'en soit pas tout à fait dépourvu ; et rien n'exerce plus d'empire sur l'esprit des hommes que la méthode oratoire et la parole ornée. Ainsi lorsque Scévola plaidait pour M. Coponius dans l'affaire dont j'ai déjà parlé, le peuple pou-

etiam in iis causis,
in quibus omnis res
est nobis cum iudicibus,
non cum populo,
tamen non queam dicere,
si relictus sim a corona.

— Res se habet ita, inquam :
ut, si tibiæ inflatæ
non referant sonum,
tibicen putet
eas abjiciendas sibi ;
sic aures populi
sunt oratori
tanquam tibiæ ;
si eæ non recipiunt
inflatum,
aut si auditor,
tanquam equus,
non facit omnino,
finis agitando
faciendus est.

LII. Hoc tamen interest,
quod vulgus
probat interdum
oratorem non probandum ;
sed probat
sine comparatione :
quum delectatur
a mediocri,
aut etiam a malo,
contentus est eo ;
non sentit esse melius ;
probat illud, quod est,
qualecumque est.
Orator enim vel mediocris
tenet aures,
modo aliquid sit in eo ;
nec ulla res
plus valet
apud animos hominum
quam ordo
et ornatus orationis.
Quare quis ex populo,
quum audiret Q. Scævola
dicentem pro M. Coponio
in ea causa,
de qua dixi ante,

même dans ces causes
dans lesquelles toute l'affaire
est à nous avec des juges,
non avec le peuple,
cependant je ne pourrais parler,
si j'étais abandonné par l'assemblée.
— La chose se passe ainsi, dis-je :
de même que, si la flûte embouchée
ne rend pas de son,
le joueur-de-flûte pense
elle devoir-être-jetée par lui ;
ainsi les oreilles du peuple
sont pour l'orateur
comme des flûtes ;
si elles n'accueillent pas
le souffle,
ou si l'auditeur,
comme un coursier,
ne fait pas du tout *ce qu'il faut*,
fin de le mener
doit être faite (il faut renoncer).

LII. Il y a toutefois cette différence,
que le vulgaire
approuve parfois
un orateur indigne-d'approbation ;
mais il l'approuve
sans comparaison :
quand il est charmé
par un *orateur* médiocre,
ou même par un mauvais,
il se contente de cela ;
il ne sent pas qu'il y a mieux ;
il approuve ce qui est,
quel qu'il soit.
Car un orateur même médiocre
captive les oreilles,
pour-peu-que quelque chose soit en lui ;
et aucune chose
n'a plus d'empire
sur les esprits des hommes
que l'ordre
et la parure du discours.
C'est pourquoi qui dans le peuple,
quand il entendait Q. Scévola
parlant pour M. Coponius
dans cette cause,
dont j'ai parlé plus-haut,

elegantius, aut omnino melius aut exspectaret, aut posse fieri putaret? Quum is hoc probare vellet, M' Curium, quum ita heres institutus esset, si pupillus ante mortuus esset, quam in suam tutelam venisset, pupillo non nato heredem esse non posse; quid ille non dixit de testamentorum jure? de antiquis formulis? quid? quemadmodum scribi oportuisset, si etiam filio non nato heres institueretur; quam capciosum esset populo, quod scriptum esset, negligi, et opinione quæri voluntates, et interpretatione disertorum scripta simplicium hominum pervertere? Quam ille multa de auctoritate patris sui, qui semper jus illud esse defenderat? quam omnino multa de conservando jure civili? quæ quidem omnia quum perite et scienter, tum ita breviter, et presse, et satis orname, et pereleganter diceret; quis esset in populo, qui aut exspectaret, aut fieri posse quidquam melius putaret?

LIII. At vero, ut contra Crassus ab adolescente delicato,

vait-il attendre ou imaginer quelque chose de plus achevé, de plus élégant, de plus parfait en un mot? Scévola cherchait à prouver que M' Curius, institué héritier dans le cas où un fils naîtrait à Coponius, et mourrait avant d'être majeur, n'avait rien à réclamer, parce qu'il n'était point né de fils. Que ne dit-il pas sur le respect dû aux testaments, sur les anciennes formules, sur les expressions dont Coponius aurait dû se servir, s'il avait voulu que Curius fût héritier même dans le cas où il ne naîtrait point de fils, sur les pièges tendus à la bonne foi du peuple, si l'on négligeait les écrits pour interpréter arbitrairement les intentions, et dénaturer, au gré des habiles, les actes des hommes simples? Combien ne fit-il pas valoir l'autorité de son père qui avait toujours soutenu son opinion? combien il insista sur le danger de porter atteinte au droit civil? Après qu'il eut développé tous ces moyens avec autant d'habileté et de savoir que de brièveté et de précision, dans un discours assez orné et d'une élégance parfaite, y avait-il un homme, parmi tous les assistants, qui attendît, qui se figurât même quelque chose de mieux?

LIII. Mais écoutons Crassus. Il commence par raconter qu'un jeune homme désœuvré, se promenant sur le rivage, trouva une che-

aut exspectaret
 quidquam politius,
 aut elegantius,
 aut omnino melius,
 aut putaret posse fieri?
 Quum is vellet probare hoc,
 M' Curium,
 quum institutus esset hæres,
 ita si pupillus mortuus esset
 ante quam venisset
 in suam tutelam,
 non posse esse hæredem
 pupillo non nato :
 quid ille non dixit
 de jure testamentorum?
 de formulis antiquis?
 quid? quemadmodum
 oportuisset scribi,
 si institueretur hæres
 etiam filio non nato?
 quam esset captiosum
 populo
 quod esset scriptum negligi,
 et voluntates quæri
 opinione,
 et pervertere
 scripta hominum simplicium
 interpretatione
 disertorum?
 Quam multa ille
 de auctoritate sui patris,
 qui defenderat semper
 illud jus esse?
 quæ quidem omnia
 quum diceret
 perite et scienter,
 tum et breviter,
 et presse,
 et satis ornatè,
 et pereleganter,
 quis esset in populo
 qui aut exspectaret,
 aut putaret
 quidquam melius posse fieri?
 LIII. At vero, ut Crassus
 exorsus est
 ab adolescente delicato,

ou aurait attendu
 quelque chose de plus-poli,
 ou de plus-élégant,
 ou en-somme de meilleur,
 on aurait cru pouvoir être fait?
 Comme il voulait prouver ceci,
 M' Curius,
 comme il avait été institué héritier,
 dans-le-cas-où un pupille serait mort
 avant d'être venu
 dans sa-propre tutelle (avant d'être ma-
 ne pouvoir pas être héritier [jeur),
 un pupille n'étant pas né :
 que ne dit-il pas
 du droit des testaments?
 des formules antiques?
 quoi? dans-quels-termes
 il aurait fallu qu'il fût écrit,
 s'il était institué héritier
 même un fils n'étant pas né?
 combien il était préjudiciable
 au peuple
 ce qui avait été écrit être négligé,
 et les intentions être recherchées
 arbitrairement,
 et de dénaturer
 les actes d'hommes simples
 par l'interprétation
 de gens-habiles?
 Combien de choses il dit
 de l'autorité de son père,
 qui avait soutenu toujours
 ce point-de-droit exister?
 toutes ces choses-là certes
 comme il les disait
 habilement et savamment,
 puis aussi brièvement,
 et avec-concision,
 et d'une manière assez-ornée,
 et très-élégamment,
 qui eût été dans le peuple
 qui ou attendît,
 ou pensât
 quelque chose de mieux être possible?
 LIII. Mais, comme Crassus
 commença-son-discours
 par un jeune homme désœuvré,

qui in littore ambulans scalum reperisset, ob eamque rem ædificare navem concupivisset, exorsus est; similiter Scævola ex uno scalmo captionis centumvirale judicium hereditatis effecisse : hoc in illo initio consecutus, multis ejusdem generis sententiis delectavit, animosque omnium, qui aderant, in hilaritatem a severitate traduxit; quod est unum ex tribus, quæ dixi ab oratore effici debere. Deinde hoc voluisse eum, qui testamentum fecisset, hoc sensisse, quoquo modo filius non esset, qui in suam tutelam veniret, sive non natus, sive ante mortuus, Curius heres ut esset : ita scribere plerosque, et id valere, et valuisse semper. Hæc et multa ejusmodi dicens, fidem faciebat : quod est ex tribus oratoris officiis alterum. Deinde æquum bonum, testamentorum sententias voluntatesque tutatus est; quanta esset in verbis captio, quum in ceteris rebus, tum in testamentis, si negligere-

ville d'aviron, et se mit en tête de construire un vaisseau : Scévola en fait autant avec ses prétendus pièges tendus à la bonne foi; c'est une cheville avec laquelle il bâtit l'édifice d'un grand procès. Ce début, et beaucoup de pensées du même genre, égayèrent les auditeurs, et les firent passer du sérieux à l'enjouement. C'est un des trois effets que doit produire l'orateur. Ensuite il prouva que la pensée et l'intention du testateur avait été de faire Curius son héritier, s'il n'avait pas de fils qui devînt majeur, soit qu'il ne lui en naquît point, soit que celui qui naîtrait vînt à mourir; que la plupart des testaments étaient ainsi rédigés, et que jamais la validité n'en avait été méconnue. Par tous ces arguments, il opérait la conviction, second devoir de l'orateur. Ensuite il fit valoir l'équité naturelle, la nécessité de se conformer à la pensée et aux vues du testateur. Il fit voir à combien de surprises on serait exposé, surtout en matière de testaments, si l'on

qui ambulans in littore
 reperisset scalmum,
 ob eamque rem
 concupivisset
 ædificare navem;
 Scævolam similiter
 effecisse
 iudicium hereditatis
 centumvirale
 ex uno scalmo captionis :
 consecutus hoc in illo initio,
 delectavit
 multis sententiis
 ejusdem generis,
 traduxitque
 animos omnium
 qui aderant
 a severitate
 in hilaritatem;
 quod est unum ex tribus
 quæ dixi
 debere effici ab oratore.
 Deinde eum
 qui fecisset testamentum
 voluisse hoc,
 sensisse hoc,
 ut Curius heres esset,
 quoquo modo
 filius non esset,
 qui veniret in suam tutelam,
 sive non natus,
 sive mortuus ante;
 plerosque scribere ita,
 et id valere
 et semper valuisse.
 Dicens hæc
 et multa ejusmodi,
 faciebat fidem;
 quod est alterum
 ex tribus officiis oratoris.
 Deinde tutatus est
 bonum æquum,
 sententias voluntatesque
 testamentorum;
 quanta captio esset
 in verbis,
 quum in ceteris rebus,

qui en-se-promenant sur le rivage
 avait trouvé une cheville-d'aviron,
 et à cause de cela
 avait désiré
 construire un vaisseau;
il-dit Scévola pareillement
 avoir bâti
 un procès d'hérédité
 de-la-compétence-des-centumvirs
 avec *cette* unique cheville de fraude :
 ayant atteint ce-but dans ce début,
 il charma *l'auditoire*
 par beaucoup de pensées
 du même genre,
 et fit passer
 les esprits de tous-ceux
 qui étaient-là
 du sérieux
 à la gaieté;
 ce qui est une des trois-choses
 que j'ai dites
 devoir être faites par l'orateur.
 Ensuite *il dit* celui
 qui avait fait le testament
 avoir voulu ceci,
 avoir pensé ceci,
 que Curius fût son héritier
 de quelque façon
 que un fils ne fût pas,
 qui arrivât à sa majorité,
 soit que *il ne fût* pas né,
 soit que *il fût* mort auparavant;
 la plupart écrire ainsi,
 et cela être valable,
 et avoir toujours été valable.
 En disant cela
 et beaucoup de choses de-cette-sorte,
 il opérait la conviction;
 ce-qui est le second
 des trois devoirs de l'orateur.
 Ensuite il défendit
 la saine équité,
 les pensées et les intentions
 des testaments;
 quelle-grande surprise serait
 dans les mots,
 tant pour les autres choses,

rentur voluntates; quantam sibi potentiam Scævola assumeret, si nemo auderet testamentum facere postea, nisi de illius sententia. Hæc quum graviter, tum ab exemplis copiose, tum varie, tum etiam ridicule et facete explicans, eam admirationem assensionemque commovit, dixisse ut contra nemo videretur. Hoc erat oratoris officium partitione tertium, genere maximum. Hic ille de populo iudex, qui separatim alterum admiratus esset, idem, audito altero, iudicium suum contemneret; at vero intelligens et doctus, audiens Scævola, sentiret esse quoddam uberius dicendi genus et ornatius. Ab utroque autem, causa perorata, si quæreretur, uter præstaret orator, nunquam profecto sapientis iudicium a iudicio vulgi discreparet.

LIV. Qui præstat igitur intelligens imperito? Magna re et difficili: si quidem magnum est scire, quibus rebus efficiatur amittaturve dicendo illud, quidquid est, quod aut

négligeait l'esprit pour la lettre; quelle puissance aurait bientôt Scévola, si désormais on ne pouvait faire un testament sans prendre conseil de lui. La noblesse avec laquelle il exposa toutes ses raisons, les exemples nombreux dont il les appuya, la variété, le sel, les plaisanteries dont son discours était rempli, enlevèrent tous les suffrages, et excitèrent une telle admiration, qu'on oublia tout à fait le plaidoyer de son adversaire. C'était le troisième devoir de l'orateur, et le plus important. L'auditeur vulgaire, qui aurait séparément admiré Scévola, eût bien changé d'avis en entendant Crassus. De son côté, l'habile connaisseur, en écoutant le premier, eût sûrement pensé qu'il existait encore une éloquence plus riche et plus abondante. Mais après que les deux orateurs eurent achevé leurs discours, si l'on eût demandé quel était le plus éloquent, il est certain que la décision des critiques éclairés eût été d'accord avec celle du peuple.

LIV. En quoi donc le savant l'emporte-t-il sur l'ignorant? Dans un point bien grand et bien difficile: car c'est une grande

tum in testamentis,
 si voluntates negligerentur;
 quantam potentiam
 Scævola assumeret sibi,
 si nemo auderet postea
 facere testamentum,
 nisi de sententia illius.
 Explicans hæc
 quum graviter,
 tum copiose
 ab exemplis,
 tum varie,
 tum etiam ridicule
 et facete,
 commovit
 eam admirationem
 assensionemque,
 ut nemo videretur
 dixisse contra.

Hoc erat officium oratoris,
 tertium partitione,
 maximum genere.

Hic ille iudex de populo
 qui admiratus esset
 alterum separatim,
 idem, altero audito, [cium;
 contemneret suum judi-
 at vero intelligens et doctus,
 audiens Scævolam, sentiret
 quoddam genus dicendi
 esse uberius et ornatus.
 Si autem quæreretur
 ab utroque,
 causa perorata,
 uter orator præstaret,
 iudicium sapientis
 nunquam discreparet
 profecto

a iudicio vulgi

LIV. Qui igitur
 intelligens
 præstat imperito?
 Re magna et difficili,
 si quidem magnum est scire
 quibus rebus efficiatur
 amittaturve dicendo
 illud, quidquid est,

que pour les testaments,
 si les intentions étaient négligées;
 quelle puissance
 Scévola prenait pour lui,
 si personne n'osait à l'avenir
 faire un testament,
 si-ce-n'est d'après l'avis de lui.

Développant ces-raisons
 non-seulement avec-dignité,
 mais encore avec-abondance
 sous-le-rapport des exemples,
 puis avec-variété,
 puis encore plaisamment
 et avec-enjouement,
 il excita

une telle admiration
 et un *tel* assentiment,
 que personne ne paraissait
 avoir parlé contre-lui.

C'était le devoir de l'orateur,
 le troisième par la division,
 le plus important par le genre.
 Là ce juge des-rangs-du-peuple
 qui aurait admiré
 l'un-des-deux séparément,
 le même, l'autre entendu,
 aurait renoncé à son opinion;
 mais *l'homme* de goût et instruit,
 entendant Scévola, sentirait
 certain genre d'éloquence
 être plus-abondant et plus-orné.
 Mais si l'on eût demandé
 à l'un et l'autre,
 la cause plaidée-jusqu' au-bout,
 lequel des deux orateurs l'emportait,
 le jugement de *l'homme* éclairé
 n'eût jamais différé
 assurément
 du jugement du peuple.

LIV. En quoi donc
 le savant
 l'emporte-t-il sur l'ignorant?
 Dans un point grand et difficile,
 si toutefois il est important de savoir
 par quels moyens est produit
 ou est perdu en parlant
 cela, quoiqu'il soit,

effici dicendo oportet, aut amitti non oportet. Præstat etiam illo doctus auditor indocto, quod sæpe, quum oratores duo, aut plures populi judicio probantur, quod dicendi genus optimum sit, intelligit; nam illud, quod populo non probatur, ne intelligenti quidem auditori probari potest. Ut enim ex nervorum sono in fidibus, quam scienter pulsati sint, intelligi solet; sic ex animorum motu cernitur, quid tractandis his perficiat orator. Itaque intelligens dicendi existimator, non assidens, et attente audiens, sed uno adspectu, et præteriens, de oratore sæpe judicat. Videt oscitantem judicem, loquentem cum altero, nonnunquam etiam circumstantem, mittentem ad horas, quæsitorem, ut dimittat, rogantem; intelligit, oratorem in ea causa non adesse, qui possit animis judicum admoveere orationem, tanquam fidibus manum. Idem si præteriens adspexerit erectos intuentes judices, ut

chose, sans doute, de savoir par quel moyen un orateur gagne ou perd ce qu'il lui importe ou de gagner ou de ne pas perdre. Le savant l'emporte sur l'ignorant, parce qu'entre deux ou plusieurs orateurs également goûtés du peuple, il juge quel est le meilleur : je ne parle pas de ceux qui ne plairaient point au peuple; ils ne peuvent jamais plaire à l'auditeur éclairé. On juge de l'habileté d'un musicien par les sons que rendent les cordes de sa lyre; de même on apprécie le talent de l'orateur d'après l'impression qu'il sait communiquer aux esprits. Un homme qui se connaît en éloquence n'a souvent besoin, pour établir son opinion, que de passer et de donner un coup d'œil sans s'arrêter, sans prêter son attention. Voit-il le juge bâiller, parler avec son voisin, se lever de sa place, s'informer de l'heure qu'il est, demander au président qu'il termine l'audience : c'en est assez; il comprend aussitôt qu'il n'y a pas là un orateur dont le discours fasse sur l'esprit des juges ce que la main du musicien fait sur les cordes d'une lyre. Mais s'il voit les juges, attentifs et les yeux fixés sur celui qui parle, témoigner par des signes d'approbation que le discours porte la lumière dans leur esprit; s'il les voit ravis en extase demeurer, pour ainsi dire, suspendus aux

quod aut oportet effici,
aut non oportet amitti
dicendo.

Auditor doctus
præstat indocto
etiam illo,
quod sæpe,
quum duo
aut plures oratores
probantur iudicio populi,
quod intelligit
quod genus dicendi
sit optimum;
nam illud

quod non probatur populo,
ne potest quidem probari
auditori intelligenti.

Ut enim solet intelligi
ex sono nervorum
in fidibus,

quam scienter pulsati sint;
sic cernitur

ex motu animorum
quid orator perficiat
his tractandis,

Itaque existimator dicendi
intelligens

judicat sæpe de oratore,
non assidens,

et audiens attente,
sed uno adspectu,
et præteriens.

Videt iudicem oscitantem,
loquentem cum altero,

nonnunquam etiam
circulantem,
mittentem ad horas,
rogantem quæsitorem
ut dimittat;

intelligit
oratorem non adesse
in ea causa,

qui possit
admoveere orationem
animis iudicum,
tanquam manum fidibus.
Si idem præteriens

qui ou doit être produit,
ou ne doit pas être perdu
en parlant.

L'auditeur instruit
l'emporte sur l'ignorant
encore par ceci,
que souvent,
quand deux
ou plusieurs orateurs
sont approuvés par le goût-du-peuple,
que il comprend
quelle manière de parler
est la meilleure;

car cela
qui n'est pas approuvé du peuple,
ne peut même pas être approuvé
de l'auditeur éclairé.

Car comme on a coutume de sentir
d'après le son des cordes
dans la lyre,

combien habilement elles sont touchées
ainsi l'on voit

d'après l'émotion des âmes
ce que l'orateur produit
pour les émouvoir.

C'est pourquoi un juge de l'éloquence
éclairé

juge souvent d'un orateur,
sans s'arrêter,

et sans écouter attentivement,
mais d'un seul coup-d'œil,
et en passant.

Il voit le juge bâillant,
parlant avec un autre,
quelquefois même

se promenant,
envoyant-voir l'heure,
demandant au président
qu'il lève la séance ;

il comprend
un orateur n'être pas présent
dans cette cause,

qui puisse
faire arriver le discours
aux âmes des juges,
comme la main à la lyre.

Si le même en passant

aut doceri de re, idque etiam vultu probare videantur; aut, ut avem cantu aliquo, sic illos viderit oratione quasi suspensos teneri; aut, id quod maxime opus est, misericordia, odio, motu animi aliquo perturbatos esse vehementius : ea si præteriens (ut dixi) adspexerit, si nihil audierit, tamen oratorem versari in illo iudicio, et opus oratorium fieri, aut perfectum jam esse, profecto intelliget.

LV. Quum hæc disseruissem, uterque assensus est, et ego tanquam de integro ordiens, Quando igitur, inquam, a Cotta et Sulpicio hæc omnis fluxit oratio, quum hos maxime iudicio illorum hominum et illius ætatis dixissem probatos, revertar ad eos ipsos; tum reliquos, ut institui, deinceps persequar.

Quoniam ergo oratorum bonorum (hos enim quærimus) duo genera sunt, unum attenuate pressequæ, alterum sublata ampleque dicentium; etsi id melius est, quod splendidius et

lèvres de l'orateur, comme on voit rester immobile un oiseau enchanté par des sons mélodieux; s'il voit enfin, ce qui est le plus important, la pitié, la haine ou quelque autre passion les remplir d'un trouble involontaire; s'il aperçoit, dis-je, en passant, de pareils effets, même sans rien entendre, il prononcera hardiment qu'il y a devant ce tribunal un véritable orateur, et que l'œuvre de l'éloquence s'accomplit ou est déjà consommé.

LV. Après ces réflexions, dont Brutus et Atticus reconnurent la justesse, je revins à mon sujet. J'avais dit, repris-je, que Cotta et Sulpicius étaient préférés à tous leurs rivaux par le public de leur temps, et ce sont eux qui ont donné lieu à cette digression. C'est donc par eux que je rentrerai en matière; ensuite je parcourrai les autres dans le même ordre que j'ai suivi jusqu'à présent.

On peut diviser en deux classes les bons orateurs : car ce sont les seuls dont nous nous occupons : les uns parlent avec précision et simplicité, les autres ont un style plus élevé et plus abondant. De ces deux manières, la meilleure est sans doute celle qui a le plus

adspexerit iudices
intuentes erectos,
ut videantur
aut doceri de re,
probareque etiam id vultu;
aut viderit illos
teneri quasi suspensos
oratione,
sicut avem aliquo cantu;
aut, quod est maxime opus,
esse perturbatos
vehementius
misericordia, odio,
aliquo motu animi;
si præteriens (ut dixi),
adspexerit ea,
si audierit nihil,
intelliget tamen profecto
oratorem versari
in illo iudicio,
et opus oratorium fieri,
aut jam perfectum esse.

LV Quum disseruissem
hæc,
uterque assensus est
et ego ordiens
tanquam de integro :
Quando igitur, inquam,
omnis hæc oratio
fluxit a Cotta et Sulpicio,
quum dixissem
hos maxime probatos
iudicio illorum hominum
et illius ætatis,
revertar ad eos ipsos;
tum deinceps,
persequar ceteros,
ut institui.

Quoniam ergo
duo genera sunt
bonorum oratorum,
(quærimus enim hos)
unum dicentium
attenuate pressequæ,
alterum sublato ampleque,
etsi id est melius,
quod splendidius

aura vu les juges
regardant attentifs
de manière qu'ils paraissent
ou être instruits de l'affaire
et approuver même cela par leur air;
ou si il aura vu eux
être tenus comme en suspens
par le discours,
de même que un oiseau par un chant;
ou, ce qui est surtout nécessaire,
être troublés
fortement
par la pitié, par la haine,
par quelque mouvement de l'âme;
si en passant (comme j'ai dit),
il aura vu ces effets,
si il aura entendu rien,
il comprendra néanmoins assurément
un orateur se trouver
dans ce jugement,
et l'œuvre de l'éloquence s'accomplir,
ou déjà être achevée.

LV. Comme j'avais exposé ces
idées,
l'un et l'autre approuva,
et moi commençant
comme de nouveau :
Puisque donc, dis-je,
toute cette digression
est venue de Cotta et Sulpicius,
comme j'avais dit
ceux-ci les plus estimés
au jugement de ces hommes
et de ce siècle,
je reviendrai à ceux-là mêmes;
puis ensuite
je parcourrai les autres,
ainsi que j'ai commencé.

Puisque donc
deux espèces existent
de bons orateurs,
(car nous cherchons ceux-ci)
l'une de ceux-qui-parlent
simplement et précisément,
l'autre avec élévation et abondance,
bien que cela soit meilleur,
qui est plus éclatant.

magnificentius, tamen in bonis omnia, quæ summa sunt, jure laudantur. Sed cavenda est presso illi oratori inopia et jejunitas; amplo autem inflatum et corruptum orationis genus. Inveniebat igitur acute Cotta, dicebat pure ac solute; et ut ad infirmitatem laterum perscipienter contentionem omnem remiserat, sic ad virium imbecillitatem dicendi accommodabat genus. Nihil erat in ejus oratione nisi sincerum, nihil nisi siccum atque sanum; illudque maximum, quod, quum contentione orationis flectere animos judicum vix posset, nec omnino eo genere diceret, tractando tamen impellebat, ut idem facerent a se commoti, quod a Sulpicio concitati.

Fuit enim Sulpicius vel maxime omnium, quos quidem ego audiverim, grandis, et, ut ita dicam, tragicus orator : vox quum magna, tum suavis et splendida; gestus et motus corporis ita venustus, ut tamen ad forum, non ad scenam institutus videretur; incitata et volubilis, nec ea redundans

d'éclat et de magnificence : cependant tout ce qui excelle dans son genre mérite des éloges, dès que ce genre est bon. Mais à côté de la précision est le danger de la maigreur et de la sécheresse; et à côté de la grandeur est celui de l'enflure et de l'exagération. Ce principe posé, Cotta brillait par la finesse de l'invention; son élocution était pure et facile, et il avait réglé fort sagement son style ainsi que son action sur la faiblesse de sa poitrine, qui lui interdisait tout effort violent. Il n'y avait rien dans ses discours qui ne fût correct, sain et de bon goût; et, ce qui est un grand mérite, ne pouvant subjuguier les esprits par cette force victorieuse qui n'était point le caractère de son éloquence, il les maniait avec assez d'adresse pour les amener insensiblement au même but où les entraînait violemment Sulpicius.

En effet, parmi les orateurs que je me souviens d'avoir entendus, Sulpicius fut sans contredit le plus pathétique, et, pour ainsi dire, le plus tragique de tous. Il avait une voix étendue, et en même temps agréable et sonore; son geste et tous ses mouvements étaient pleins de grâce, mais de cette grâce qui convient au barreau et non au théâtre. Son élocution était impétueuse et rapide, sans avoir rien de superflu ni de redondant : il voulait imiter Crassus; Cotta prenait

et magnificentius,
tamen in bonis,
omnia quæ sunt summa,
laudantur jure.
Sed inopia et jejunitas
cavenda est
illi oratori presso ;
autem genus orationis
inflatum et corruptum,
amplo.
Igitur Cotta
inveniebat acute,
dicebat pure ac solute ;
et ut remiserat perscianter
omnem contentionem
ad infirmitatem laterum,
sic accommodabat
genus dicendi
ad imbecillitatem virium.
Nihil erat in oratione ejus,
nisi sincerum,
nihil nisi siccum
atque sanum ;
illudque maximum,
quod, quum posset vix
flectere animos judicum
contentione orationis,
nec diceret omnino
eo genere,
impellebat tamen tractando
ut commoti a se
facerent idem
quod concitati a Sulpicio.

Sulpicius enim fuit orator
vel maxime grandis omnium
quos quidem ego audiverim,
et tragicus, ut ita dicam :
vox quum magna,
tum suavis et splendida ;
gestus et motus corporis
venustus ita,
ut videretur tamen
institutus ad forum,
non ad scenam ;
oratio incitata
et volubilis,
nec ea tamen redundans,

et plus magnifique
cependant parmi les bonnes choses,
tout ce qui est excellent
est loué-à-bon-droit.
Mais la maigreur et la sécheresse
doit être évitée
par cet orateur précis ;
mais le genre de style
enflé et exagéré,
doit-être évité par l'orateur abondant.
Ainsi-donc Cotta
inventait avec-finesse,
parlait purement et facilement ;
et comme il avait réglé très-sagement
toute son action-oratoire
sur la faiblesse de ses poumons,
ainsi il appropriait
son genre de style
à la faiblesse de ses forces.
Rien n'était dans le langage de lui,
qui-ne-fût correct,
rien qui ne fût pur
et sain ;
et ceci de très-important,
que, comme il pouvait à-peine
subjuguier les esprits des juges
par l'énergie du langage,
et ne parlait pas du-tout
dans ce genre,
il les amenait néanmoins en les maniant
à-ce-que émus par lui
ils fissent la-même-chose
que entraînés par Sulpicius.

Car Sulpicius fut l'orateur
même le plus pathétique de tous ceux
que du-moins j'aie entendus,
et *le-plus* tragique, pour ainsi dire :
voix non-seulement forte,
mais douce et sonore ;
geste et mouvement du corps
gracieux de telle-sorte,
qu'il paraissait toutefois
formé pour le forum,
non pour la scène ;
diction impétueuse
et rapide,
et celle-ci toutefois ni redondante,

tamen, nec circumfluens oratio. Crassum hic volebat imitari; Cotta malebat Antonium; sed ab hoc vis aberat Antonii, Crassi ab illo lepos.

LVI. O magnam, inquit, artem! Brutus; siquidem istis, quum summi essent oratores, duæ res maximæ, altera alteri defuit. — Atque in his oratoribus illud animadvertendum est, posse esse summos, qui inter se sint dissimiles. Nihil enim tam dissimile, quam Cotta Sulpicio, et uterque æqualibus suis plurimum præstitit. Quare hoc doctoris intelligentis est, videre, quo ferat natura sua quemque; et ea duce utentem sic instituere, ut Isocratem in acerrimo ingenio Theopompi et lenissimo Ephori dixisse traditum est, alteri se calcaria adhibere, alteri frenos.

Sulpicii orationes quæ feruntur, eas post mortem ejus scripsisse P. Canutius putatur, æqualis meus, homo extra nostrum ordinem, meo judicio, disertissimus. Ipsius Sulpicii

Antoine pour modèle; mais on ne trouvait point dans Cotta la force d'Antoine, et Sulpicius laissait à désirer l'élégance de Crassus.

LVI. Que l'éloquence est un grand art! dit Brutus, puisque deux orateurs si excellents manquèrent chacun d'une des deux qualités les plus importantes. — Il faut encore remarquer, à leur occasion, que des orateurs peuvent être les premiers de leurs temps, sans pour cela se ressembler entre eux. Rien ne diffère autant que Cotta et Sulpicius, et cependant ils l'emportèrent l'un et l'autre sur tous ceux du même âge. Un maître habile étudiera donc les dispositions particulières de chacun de ses disciples; et ses leçons, toujours d'accord avec la nature, seront pareilles à celles d'Isocrate, qui, parlant du génie ardent de Théopompe et du caractère tranquille d'Éphorus, employait, disait-il, avec l'un le frein, et l'éperon avec l'autre.

Les discours attribués à Sulpicius ont été, à ce qu'on pense, écrits depuis sa mort, par un homme à peu près de mon âge, et le plus éloquent, selon moi, qu'il y eût hors du sénat, P. Canutius. Pour Sulpicius, il ne reste rien qui soit vraiment de lui; et je l'ai entendu

nec circumfluens.

Hic volebat
imitari Crassum;
Cotta malebat Antonium;
sed vis Antonii
aberat ab hoc;
lepos Crassi ab illo.

LVI. O magnam artem!
inquit Brutus;
siquidem duæ res maximæ
defuere istis,
altera alteri,
quæ essent oratores summi.
— Atque illud
animadvertendum est
in his oratoribus,
summos posse esse,
qui sint dissimiles inter se.
Nihil enim tam dissimile
quam Cotta Sulpicio,
et uterque
præstitit plurimum
suis æqualibus.
Quare hoc est
doctoris intelligentia
videre
quo sua natura
ferat quemque;
et utentem ea duce,
instituere,
sic ut traditum est
Isocratem dixisse
in ingenio acerrimo
Theopompi,
et lenissimo Ephori,
se adhibere calcaria alteri,
frenos alteri. [lis,

P. Canutius, meus æqua-
homo extra nostrum ordi-
disertissimus, [nem,
meo iudicio,
putatur scripsisse
post mortem ejus
eas orationes Sulpicii,
quæ feruntur.
Nulla oratio est
Sulpicii ipsius;

ni diffuse.

Celui-ci voulait
imiter Crassus;
Cotta préférait Antoine;
mais la force d'Antoine
manquait à l'un;
la grâce de Crassus à l'autre.

LVI. O le grand art!
dit Brutus;
puisque deux qualités très-grandes
manquèrent à ceux-ci,
l'une à l'un, l'autre à l'autre,
quoiqu'ils fussent orateurs excellents.
— Or, ceci
doit être remarqué
dans ces orateurs,
des orateurs excellents pouvoir être,
qui soient différents entre eux.
Car rien de si différent
que Cotta de Sulpicius,
et l'un et l'autre
l'emporta beaucoup
sur ses contemporains.
C'est pourquoi ceci est le fait
d'un maître éclairé
de voir
où sa nature
porte chacun;
et prenant elle pour guide,
l'instruire,
ainsi que l'on a raconté
Isocrate avoir dit
à-propos du génie très-ardent
de Théopompe,
et du génie très-doux d'Éphore,
soi employer l'éperon avec l'un,
le frein avec l'autre.

P. Canutius, mon contemporain,
homme en dehors de notre ordre,
le plus éloquent,
à mon avis,
est cru avoir écrit
après la mort de celui-ci
ces discours de Sulpicius,
qui lui sont attribués.
Aucun discours n'existe
de Sulpicius lui-même;

nulla oratio est; sæpeque ex eo audiui, quum se scribere neque consuesse, neque posse diceret. Cottæ pro se, lege Varia, quæ inscribitur, eam L. Ælius scripsit Cottæ rogatu. Fuit is omnino vir egregius, et eques romanus cum primis honestus, idemque eruditissimus et Græcis litteris, et Latinis, antiquitatisque nostræ et in inventis rebus, et in actis, scriptorumque veterum litterate peritus : quam scientiam Varro noster acceptam ab illo, auctamque per sese, vir ingenio præstans, omnique doctrina, pluribus et illustrioribus litteris explicavit. Sed idem Ælius Stoicus esse voluit, orator autem nec studuit unquam, nec fuit; scribebat tamen orationes, quas alii dicerent; ut Q. Metello F., ut Q. Cæpioni, ut Q. Pompeio Rufo : quanquam is etiam ipse scripsit eas, quibus pro se est usus, sed non sine Ælio. His enim scriptis etiam ipse interfui, quum essem apud Ælium adolescens, eumque audire perstudiose solerem. Cottam autem miror,

répéter plus d'une fois qu'il n'était pas dans l'usage d'écrire; que même il ne le pourrait pas. Quant à Cotta, son plaidoyer pour lui-même, lorsqu'il fut accusé d'après la loi Varia, fut composé à sa prière par L. Élius. Élius était un homme d'un rare mérite, un chevalier romain des plus distingués, également versé dans les lettres grecques et latines, et dans les antiquités de la patrie. Rien dans les faits et les institutions de nos aïeux, ni dans les écrits des premiers âges, n'échappait à son érudition. C'est de lui que notre ami Varron reçut les éléments de cette science qu'il a si fort agrandie, et à laquelle son vaste génie et son savoir universel ont élevé de si beaux monuments. Mais Élius voulut être Stoïcien; pour orateur, il ne pensa jamais à le devenir, et il ne le fut pas. Toutefois, il écrivait des discours que d'autres prononçaient : témoin ceux qu'il composa pour Q. Métellus le fils, pour Q. Cépion, pour Pompéius Rufus. Ce n'est pas que ce dernier ne fît lui-même ceux dont il se servit pour sa propre défense; mais ce ne fut pas sans emprunter le secours d'Élius. J'ai souvent assisté à la composition de ces ouvrages, étant chez Élius, que j'avais coutume, dans ma jeunesse, d'écouter avec

audivique sæpe ex eo,
 quum diceret
 se neque consuesse,
 neque posse scribere.
 L. Ælius scripsit,
 rogatu Cottæ,
 eam quæ inscribitur
 Cottæ pro se,
 lege Varia.
 Is fuit vir omnino egregius,
 et eques romanus
 honestus cum primis,
 idemque eruditissimus
 litteris et Græcis et Latinis,
 peritusque litterate
 nostræ antiquitatis,
 et in rebus inventis
 et in actis,
 scriptorumque veterum :
 noster Varro,
 vir præstans ingenio
 omnique doctrina,
 explicavit litteris
 pluribus et illustrioribus
 quam scientiam,
 acceptam ab illo
 auctamque per sese.
 Sed idem Ælius
 voluit esse Stoïcus;
 orator autem,
 nec studuit unquam,
 nec fuit;
 scribebat tamen orationes,
 quas alii dicerent;
 ut Q. Metello F.,
 ut Q. Cæpioni,
 ut Q. Pompeio Rufo;
 quanquam is etiam
 scripsit ipse eas,
 quibus usus est pro se,
 sed non sine Ælio.
 Ipse enim etiam interfui
 his scriptis,
 quum essem adolescens
 apud Ælium,
 soleremque audire eum
 perstudiose.

et j'ai entendu-dire souvent à lui,
 quand il disait
 soi ni avoir l'habitude,
 ni pouvoir écrire.
 L. Ælius écrivit,
 à la prière de Cotta,
 ce *discours* qui est intitulé
discours de Cotta pour lui-même,
accusé d'après la loi Varia.
 Ce fut un homme tout-à-fait distingué,
 et un chevalier romain
 honorable parmi les premiers,
 et le même très-versé
 dans les lettres grecques et latines,
 et instruit en-homme-lettré
 de nos antiquités,
 et pour les choses inventées,
 et pour les faits,
 et dans les écrivains anciens :
 notre Varron,
 homme supérieur par son génie
 et par toute-espèce de savoir,
 a développé dans des ouvrages
 nombreux et plus-célèbres
 cette science,
 reçue de lui
 et accrue par lui-même.
 Mais ce même Ælius
 voulut être Stoïcien;
 mais orateur
 ni il s'appliqua à l'être,
 ni il le fut;
 cependant il écrivait des discours,
 que d'autres devaient dire;
 comme pour Q. Métellus le fils,
 comme pour Q. Cæpion,
 comme pour Q. Pompéius Rufus;
 cependant celui-ci aussi
 écrivit lui-même ceux
 dont il se servit pour lui-même,
 mais non sans Ælius.
 Car moi-même aussi j'ai assisté
 à ces *discours* composés,
 quand j'étais dans-ma-jeunesse
 auprès d'Ælius,
 et que j'avais coutume d'écouter lui
 avec beaucoup d'attention.

summum ipsum oratorem minimeque ineptum, Ælianas leves oratiunculas voluisse existimari suas.

LVII. His duobus ejusdem ætatis annumerabatur nemo tertius; sed mihi placebat Pomponius maxime, vel dicam, minime displicebat. Locus erat omnino in maximis causis, præter eos, de quibus supra dixi, nemini : propterea quod Antonius, qui maxime expetebatur, facilis in causis recipiendis erat; fastidiosior Crassus, sed tamen recipiebat; horum qui neutrum habebat, confugiebat ad Philippum fere, aut ad Cæsarem; Cotta (secundum Philippum et Cæsarem) et Sulpicius expetebantur. Ita ab iis sex patronis causæ illustres agebantur : neque tam multa, quam nostra ætate, judicia fiebant; neque hoc, quod nunc fit, ut causæ singulæ defenderentur a pluribus, quo nihil est vitiosius. Respondemus iis, quos non audivimus; in quo primum sæpe aliter est dictum aliter ad nos relatum : deinde magni interest coram

beaucoup d'assiduité. Au surplus, je m'étonne que Cotta, doué comme il était d'un grand talent oratoire, et d'ailleurs homme de sens, ait voulu s'attribuer ces discours d'Élius, dont le mérite est si léger.

LVII. Aucun orateur de l'âge de Cotta et Sulpicius ne prenait place à côté d'eux. Toutefois Pomponius est celui qui me plaisait le plus ou me déplaisait le moins. Nul autre que ceux dont j'ai parlé n'était appelé à défendre les grandes causes. Antoine, le plus recherché de tous, promettait volontiers ses services; Crassus, un peu moins facile, ne les refusait pourtant pas. Celui qui n'avait ni l'un ni l'autre pour défenseur recourait à Philippe ou à César; et après ceux-ci on tournait ses vœux du côté de Sulpicius et de Cotta. Ces six orateurs se partageaient toutes les affaires importantes. Il n'y avait pas alors autant de procès que de notre temps; et l'on ne confiait pas, comme aujourd'hui, la même cause à plusieurs avocats, usage on ne peut plus vicieux. Nous répondons en effet à des orateurs que nous n'avons pas entendus, et souvent on rend de ce qu'ils ont dit

Miror autem Cottam
ipsum oratorem summum,
minimeque ineptum,
voluisse
leves oratiunculas
Ælianas
existimari suas.

LVII. His duobus
nemo ejusdem ætatis
annumerabatur tertius;
sed Pomponius
placebat mihi maxime,
vel dicam,
displicebat minime.
Locus erat nemini omnino
in causis maximis,
præter eos
de quibus dixi supra;
propterea quod
Antonius erat facilis
in recipiendis causis;
Crassus fastidiosior,
sed tamen recipiebat:
qui habebat
neutrum eorum,
confugiebat fere
ad Philippum,
aut ad Cæsarem.
Cotta et Sulpicius
expetebantur
secundum Philippum
et Cæsarem.
Ita causæ illustres
agebantur
ab iis sex patronis:
et judicia fiebant
non tam multa
quam nostra ætate:
neque hoc,
quod fit nunc,
ut singulæ causæ
defenderentur a pluribus,
quo nihil vitiosius.
Respondemus iis,
quos non audivimus;
in quo primum
dictum est sæpe alior,

BRUTUS

Mais j'admire Cotta,
lui-même orateur distingué,
et pas-du-tout sot,
avoir voulu
les faibles *et* petits-discours
d'Ælius
être regardés-comme siens.

LVII. A ces deux *orateurs*
personne de même âge
n'était ajouté en-troisième-ligne;
mais Pomponius
plaisait à moi le plus,
ou je dirai plutôt,
me déplaisait le moins,
Place n'était pour personne du tout
dans les affaires importantes,
à-l'exception de ceux
dont j'ai parlé plus haut;
par-la-raison que
Antoine était facile
pour accepter des causes;
Crassus plus dédaigneux,
mais pourtant il *en* acceptait:
celui qui n'avait
ni-l'un-ni-l'autre d'eux,
avait recours presque-toujours
à Philippe,
ou à César.
Cotta et Sulpicius
étaient recherchés
après Philippe
et César.
Ainsi les causes brillantes
étaient plaidées
par ces six avocats:
et des procès avaient lieu
non aussi nombreux
que de notre temps;
et ceci n'avait pas lieu,
qui a lieu maintenant,
que chaque cause
fût défendue par plusieurs,
au-prix-de-quoi rien n'est plus vicieux.
Nous répondons à ceux,
que nous n'avons pas entendus;
en quoi d'abord
il a été dit souvent autrement

15

videre me, quemadmodum adversarius de quaque re asseveret, maxime autem quemadmodum quæque res audiatur. Sed nihil vitiosius, quam, quum unum corpus debeat esse defensionis, nasci de integro causam, quum sit ab altero perorata. Omnium enim causarum unum est naturale principium, una peroratio; reliquæ partes, quasi membra, suo quæque loco locata, suam et vim et dignitatem tenent. Quum autem difficile sit, in longa oratione non aliquando aliquid ita dicere, ut sibi ipse non conveniat; quanto difficilius cavere, ne quid dicas, quod non conveniat ejus orationi, qui ante te dixerit? Sed quia et labor multo major est, totam causam, quam partem dicere, et quia plures ineuntur gratiæ, si uno tempore dicas pro pluribus, idcirco hanc consuetudinem lubenter adscivimus.

un compte inexact. En second lieu, il m'importe beaucoup de voir de mes propres yeux de quel air mon adversaire affirme chacune de ses propositions, et surtout comme elles sont reçues par les juges. En outre, la défense doit former un seul tout, et rien n'est plus mal entendu que de recommencer un plaidoyer déjà terminé par un autre. Il y a toujours un exorde et une péroraison naturels à chaque cause; il en est de même de tout le discours : c'est un corps dont les membres ne peuvent déployer que chacun à sa place leur grâce et leur vigueur. Or, s'il est difficile, quand on parle longtemps, de ne pas laisser échapper quelque chose qui soit peu d'accord avec ce qu'on a déjà dit, combien n'est-il pas plus difficile encore de ne point contredire quelquefois celui qui a parlé avant nous? Mais il faut beaucoup plus de travail pour plaider une cause entière que pour en plaider une partie; d'ailleurs on se fait plus d'amis en défendant plusieurs clients à la fois. Voilà pourquoi cette coutume s'est facilement établie.

relatum ad nos aliter :
 deinde interest magni
 me videre coram,
 quemadmodum
 adversarius
 asseveret de quaque re,
 maxime autem
 quemadmodum
 quæque res audiatur.
 Sed nihil vitiosius
 quam causam
 nasci de integro,
 quum perorata sit ab altero,
 quum unum corpus
 debeat esse defensionis.
 Omnium enim causarum
 unum principium
 est naturale,
 una peroratio;
 reliquæ partes,
 quasi membra,
 locata quæque suo loco,
 tenent et suam vim
 et dignitatem.
 Quum autem sit difficile
 in longa oratione,
 non dicere aliquando
 aliquid ita
 ut ipse non conveniat sibi;
 quanto difficilius,
 cavere
 ne dicas quid
 quod non conveniat
 orationi ejus
 qui dixerit ante te ?
 Sed quia labor
 est multo major
 dicere causam totam,
 quam partem,
 et quia gratiæ
 plures
 ineuntur,
 si dicas pro pluribus
 uno tempore,
 ideo adscivimus
 hanc consuetudinem
 libenter

et rapporté à nous autrement,
 ensuite il importe beaucoup
 moi voir de-mes-yeux
 de quelle manière
 l'adversaire
 affirme sur chaque chose,
 mais surtout
 de quelle manière
 chaque chose est entendue.
 Mais rien de plus vicieux
 que une affaire
 naître de nouveau,
 après-que elle a été plaidée par un autre,
 quand un tout unique
 doit être de la défense.
 Car pour toutes les causes
 un-seul exorde
 est naturel,
 une seule péroraison;
 les autres parties,
 comme des membres,
 placés chacun à sa place,
 gardent et leur force
 et leur dignité.
 Or, comme il est difficile
 dans un long discours,
 de ne-pas dire parfois
 quelque chose de-telle-sorte
 que lui-même ne s'accorde pas avec soi;
 combien *il est* plus difficile
 de prendre-garde
 que tu ne dises une-chose
 laquelle ne s'accorde pas
 avec le discours de celui
 qui aura parlé avant toi ?
 Mais parce que le travail
 est beaucoup plus grand
 à plaider une cause entière,
 que une partie,
 et parce que des amitiés
 plus-nombreuses
 sont formées,
 si tu plaides pour plusieurs
 en même temps,
 pour-cela nous avons adopté
 cet usage
 volontiers.

LVIII. Erant tamen, quibus videretur illius ætatis tertius Curio, quia splendidioribus fortasse verbis utebatur, et quia latine non pessime loquebatur, usu, credo, aliquo domestico : nam litterarum admodum nihil sciebat. Sed magni interest, quos quisque audiat quotidie domi, quibuscum loquatur a puero, quemadmodum patres, pædagogi, matres etiam loquantur. Legimus epistolas Cornelie, matris Gracchorum : apparet filios non tam in gremio educatos quam in sermone matris. Auditus est nobis Læliæ, C. F., sæpe sermo : ergo illam patris elegantia tinctam vidimus, et filias ejus Mucias ambas, quarum sermo mihi fuit notus ; et neptes Licinias, quas nos quidem ambas, hanc vero Scipionis etiam tu, Brute, credo, aliquando audisti loquentem. — Ego vero, ac lubenter quidem, inquit Brutus ; et eo lubentius, quod L. Crassi erat filia. — Quid Crassum, inquam, illum censes, istius Liciniæ filium, Crassi testamento qui

LVIII. Toutefois, après Sulpicius et Cotta, quelques-uns donnaient la troisième place à Curion, peut-être parce qu'il se servait d'expressions brillantes, et parlait assez correctement la langue latine. Il avait, je pense, puisé dans la maison paternelle cette pureté de diction : car il n'avait aucune teinture des lettres ; mais le langage de ceux qu'on entend chaque jour, avec qui l'on s'entretient dès l'enfance, celui des pères, des précepteurs, des mères, laisse après lui des traces durables. Nous avons lu les lettres de Cornélie, mère des Gracques. Il est évident que les accents de sa voix contribuèrent autant que ses soins maternels à les faire ce qu'ils furent. J'ai plus d'une fois assisté aux entretiens de Lélia, fille de Caius. On voyait briller en elle toute l'élégance de son père. J'en dis autant des deux Mucia ses filles, dont j'ai connu la manière de parler, et des deux Licinia, ses petites-filles, que j'ai entendues l'une et l'autre. Je crois que vous-même, Brutus, avez entendu quelquefois celle qui fut mariée à Scipion. — Oui, répondit Brutus, et avec autant plus de plaisir qu'elle était fille de Crassus l'orateur. — Et Crassus, fils de cette même Licinia, et que l'orateur adopta par son testament,

LVIII. Erant tamen,
 quibus Curio videretur
 tertius illius ætatis,
 quia utebatur fortasse
 verbis splendidioribus,
 et quia loquebatur latine
 non pessime,
 aliquo usu, credo,
 domestico;
 nam sciebat nihil admodum
 litterarum.
 Sed interest magni
 quos quisque audiat domi
 quotidie, [ro,
 quibuscum loquatur a pue-
 quemadmodum loquantur
 patres, pædagogi,
 etiam matres.
 Legimus epistolas Cornelie,
 matris Gracchorum :
 apparet
 filios educatos
 non tam in gremio
 quam in sermone matris.
 Sermo Læliæ, F. C.,
 auditus est sæpe nobis :
 ergo vidimus illam tinctam
 elegantia patris,
 et ambas Mucias
 filias ejus,
 quarum sermo
 fuit notus mihi;
 et Licinias neptes,
 quas nos quidem
 audivimus ambas;
 hanc vero Scipionis,
 tu etiam, Brute,
 audisti, credo,
 aliquando loquentem.
 — Ego vero, inquit Brutus,
 ac lubenter quidem ;
 et eo lubentius,
 quod erat filia Crassi.
 — Quid censes
 illum Crassum,
 inquam,
 filium istius Liciniæ,

LVIII. Il-y-avait pourtant *des-gens*,
 auxquels Curion semblait
 le troisième de cet âge,
 parce qu'il employait peut-être
 des expressions plus-brillantes,
 et parce qu'il parlait en-latin
 pas trop-mal,
 par quelque habitude, je crois
 prise à-la-maison ;
 car il ne savait rien du-tout
 en-fait-de-lettres.
 Mais il importe beaucoup
 quelles-gens chacun entend à la maison
 tous-les-jours,
 avec-qui il parle dès l'enfance,
 de-quelle-façon parlent
 les pères, les précepteurs,
 même les mères.
 Nous avons lu les lettres de Cornélie,
 mère des Gracques :
 il-est-clair
 ses fils avoir été élevés
 non-pas tant sur le sein
 que dans les entretiens de leur mère.
 Le langage de Lélia, fille de Caius,
 a été entendu souvent par nous :
 ainsi nous avons vu elle imbue
 de l'élégance de son père,
 ainsi-que les deux Mucia,
 filles de celui-ci,
 dont le langage
 fut connu de moi ;
 et les Licinia ses petites-filles,
 lesquelles nous du-moins
 avons entendues toutes-les-deux ;
 quant à celle mariée-à-Scipion,
 toi-même, Brutus,
 tu l'as entendue, je crois,
 quelquefois parlant.
 — Moi en vérité, dit Brutus,
 et volontiers certes ;
 et d'autant plus volontiers,
 que elle était fille de Crassus.
 — Que penses-tu
 de ce Crassus,
 dis-je,
 fils de cette Licinia,

fuit adoptatus? — Summo iste quidem dicitur ingenio fuisse, inquit. Et vero hic Scipio, collega meus, mihi sane bene et loqui videtur, et dicere. — Recte, inquam, judicas, Brute. Etenim istius genus est ex ipsius sapientiæ stirpe generatum. Nam et de duobus avis jam diximus, Scipione et Crasso; et de tribus proavis, Q. Metello, cujus quatuor filii, P. Scipione, qui ex dominatu Tib. Gracchi privatus in libertatem rempublicam vindicavit, Q. Scævola augure, qui peritissimus juris, idemque percomis est habitus. Jam duorum abavorum quam est illustre nomen, P. Scipionis, qui bis consul fuit, qui est Corculum dictus, alterius omnium sapientissimi, C. Lælii? — O generosam, inquit, stirpem, et tanquam in unam arborem plura genera, sic in istam domum multorum insitam atque illuminatam sapientiam!

LIX. — Similiter igitur suspicor (ut conferamus parva

que pensez-vous de lui? — Ce fut, dit-on, un homme d'un grand talent : quant à Scipion, son frère et mon collègue, sa conversation et ses discours publics me plaisent également. — Vous le jugez bien, mon cher Brutus; aussi descend-il d'une race qui a pris naissance au sein de la sagesse elle-même. Nous avons déjà parlé de ses deux aïeuls, Scipion et Crassus; de ses trois bisaïeuls, Q. Métellus qui eut quatre fils; P. Scipion, qui, simple citoyen, sauva la république de la tyrannie de Tib. Gracchus; enfin Q. Scévola l'augure, qui fut aussi renommé par sa politesse que par son profond savoir en jurisprudence. Mais de quel éclat brillent l'un et l'autre de ses trisaïeuls, P. Scipion, deux fois consul, dont le surnom atteste les lumières, et C. Lélius, le plus sage des mortels! — Race féconde et généreuse, dit Brutus, et que de nobles maisons, comme des rameaux différents, greffés sur la même tige, ont confondu en elle leur sagesse héréditaire et emprunté de cette union un lustre nouveau!

LIX. — Je reviens à Curion, et s'il est permis de le citer à côté

qui fuit adoptatus
testamento Crassi?
— Iste quidem dicitur,
inquit,
fuisse ingenio summo.
Et vero hic Scipio,
meus collega,
videtur mihi
et loqui et dicere bene sane.
— Judicas recte,
inquam, Brute.
Etenim genus istius
generatum est
ex stirpe sapientiæ ipsius.
Nam diximus jam
et de duobus avis,
Scipione et Crasso;
et de tribus proavis,
Q. Metello,
cujus quatuor filii,
P. Scipione,
qui privatus
vindica vit rempublicam
in libertatem
ex dominatu Tib. Gracchi,
Q. Scævola augure,
qui habitus est
peritissimus juris,
idemque percomis.
Jam quam illustre
est nomen
duorum abavorum,
P. Scipionis,
qui fuit bis consul,
qui est dictus Corculum,
alterius, C. Lælii,
sapientissimi omnium ?
— O generosam stirpem,
inquit,
et tanquam plura genera
in unam arborem,
sic sapientiam multorum
insitam atque illuminatam
in istam domum !

LIX. — Igitur suspicor
domum Curionis
(ut conferamus

qui fut adopté
par le testament de Crassus ?
— Celui-ci certes est dit,
dit-il,
avoir été d'un talent éminent.
Et en-vérité ce Scipion,
mon collègue,
paraît à moi
ets'exprimer et parler bien assurément.
— Tu juges bien,
dis-je, Brutus.
En effet la race de celui-ci
est issue
du tronc de la sagesse même
Car nous avons parlé déjà
et des deux aïeuls,
Scipion et Crassus ;
et des trois bisaïeuls,
Q. Métellus,
auxquels furent quatre fils,
P. Scipion,
qui simple-particulier
affranchit la république
en liberté (délivra la république)
de la tyrannie de Tib. Gracchus,
Q. Scévola l'augure,
qui passa-pour
très-habile dans le droit,
et en-même-temps très-affable.
Et-puis combien illustre
est le nom
de ses deux trisaïeuls,
P. Scipion,
qui fut deux fois consul,
qui fut surnommé Corculum,
l'autre, C. Lélius,
le-plus-sage de tous ?
— O la noble race,
dit-il,
et comme plusieurs espèces
sur un seul arbre,
ainsi la sagesse de beaucoup
greffée et illustrée
sur cette maison !

LIX. — Donc je soupçonne
la maison de Curion
(pour que nous comparions

magnis), Curionis, etsi pupillus relictus est, patrio fuisse instituto puro sermone assuefactam domum; et eo magis hoc judico, quod neminem ex iis quidem, qui aliquo in numero fuerunt, cognovi in omni genere honestarum artium tam indoctum, tam rudem. Nullum ille poetam noverat, nullum legerat oratorem, nullam memoriam antiquitatis collegerat; non publicum jus, non privatum et civile cognoverat : quanquam id quidem fuit etiam in aliis, et magnis quidem oratoribus, quos parum his instructos artibus vidimus, ut Sulpicium, ut Antonium. Sed ii tamen unum illud habebant dicendi opus elaboratum; idque quum constaret ex quinque notissimis partibus, nemo in aliqua parte earum omnino nihil poterat : in quacumque enim una plane claudicaret, orator esse non posset. Sed tamen alius in alia excellebat magis. Reperiebat, quid dici opus esset, et quomodo præparari, et quo loco locari, memoriaque ea comprehendebat Antonius; excellebat autem actione, erantque

de ces grands noms, j'imagine que, quoique resté orphelin de bonne heure, il trouva sa maison accoutumée, par l'exemple de son père, à la pureté du langage. J'en suis d'autant plus persuadé, que, de tous ceux qui ont eu quelque réputation oratoire, je n'en ai pas connu un seul qui fût, dans toutes les parties des connaissances humaines, d'une si profonde ignorance. Il n'avait jamais lu ni poètes ni orateurs; aucun fait historique n'ornait sa mémoire; il ne savait ni les lois de l'État, ni le droit civil et particulier. Ce n'est pas que d'autres orateurs, et même de fort habiles, n'aient été comme lui un peu étrangers à ces connaissances : par exemple, Sulpicius et Antoine; mais au moins ils savaient accomplir tout entier l'œuvre de la parole. Des cinq parties dont il se compose, et que tout le monde connaît, pas un d'eux n'échouait complètement dans aucune : car celui-là ne serait plus orateur, qui manquerait tout à fait à l'un des devoirs essentiels de son art. Toutefois chacun avait sa partie où il excellait plus que dans le reste. Antoine savait trouver ses moyens, les préparer avec adresse, les mettre à leur place. Sa mémoire en

parva magnis),
 etsi relictus est pupillus,
 assuefactam fuisse
 similiter
 instituto patrio
 sermone puro;
 et judico hoc eo magis,
 quod cognovi neminem
 ex iis quidem
 qui fuerunt in aliquo nu-
 tam indoctum [mero,
 artium bonestarum,
 tam rudem.
 Ille noverat nullum poetam,
 legerat nullum oratorem.
 Collegerat nullam memo-
 antiquitatis; [riam
 non cognoverat
 jus publicum,
 nec privatum et civile:
 quanquam id quidem
 fuit etiam in aliis,
 et oratoribus quidem mag-
 quos vidimus [nis,
 parum instructos
 his artibus,
 ut Sulpicium,
 ut Antonium.
 Sed ii tamen
 habebant elaboratum
 illud opus unum dicendi;
 quumque id constaret
 ex quinque partibus
 notissimis,
 nemo poterat nihil omnino
 in aliqua parte earum:
 claudicaret enim plane
 in una quacumque,
 non posset esse orator.
 Sed tamen alius
 excellebat magis
 in alia.
 Antonius reperiebat
 quid opus esset dici,
 et quomodo præparari
 et quo loco locari,
 comprehendebatque ea

les petites choses aux grandes),
 quelque il ait été laissé mineur,
 avoir été accoutumée
 pareillement
 à l'exemple du père
 à un langage pur;
 et je pense cela d'autant plus,
 que je n'ai connu personne
 parmi ceux du-moins
 qui ont été en quelque estime,
 aussi étranger
 aux arts libéraux,
 aussi ignorant.
 Il ne connaissait aucun poète,
 il n'avait lu aucun orateur.
 Il n'avait recueilli aucun souvenir
 de l'histoire-ancienne;
 il ne connaissait pas
 le droit public,
 ni le *droit* privé et civil:
 bien que ce *défaut* du-moins
 ait existé aussi dans d'autres,
 et orateurs certes grands,
 que nous avons vus
 pas-assez pourvus
 de ces connaissances,
 comme Sulpicius,
 comme Antoine.
 Mais eux cependant
 avaient travaillé
 cette œuvre unique de la parole;
 et comme elle était composée
 de cinq parties
 bien-connues,
 nul n'était incapable complètement
 dans quelque partie d'elles:
 car si il bronchait entièrement
 dans *une* partie quelconque,
 il ne pourrait être orateur.
 Mais toutefois l'un
 excellait davantage
 dans une autre (chacun dans sa partie).
 Antoine trouvait
 quoi avait besoin d'être dit,
 et comment être préparé,
 et en quel lieu être placé,
 et renfermait tout-cela

ei quædam ex his paria cum Crasso, quædam etiam superiora; at Crassi magis enitebat oratio. Nec vero Sulpicio, neque Cottæ dicere possumus, neque cuiquam bono oratori rem ullam ex illis quinque partibus plane atque omnino defuisse. Itaque in Curione hoc verissime judicari potest, nulla re una magis oratorem commendari, quam verborum splendore et copia : nam quum tardus in cogitando, tum in instruendo dissipatus fuit.

LX. Reliqua duo sunt, agere et meminisse : in utroque cachinnos irridentium commovebat. Motus erat is, quem et C. Julius in perpetuum notavit, quum ex eo, in utramque partem toto corpore vacillante, quæsivit, « quis loqueretur e lintre; » et Cn. Sicinius, homo impurus, sed admodum ridiculus, neque aliud in eo oratoris simile quidquam. Is quum tribunus plebis Curionem et Octavium consules produxisset, Curioque multa dixisset, sedente Cn. Octavio collega, qui

conservait fidèlement le dépôt, et son action les faisait admirablement valoir. Égal à Crassus dans quelques-unes de ces qualités, il lui était même supérieur dans d'autres; mais l'élocution de Crassus était plus brillante. On ne peut pas dire non plus de Cotta ni de Sulpicius, ni d'aucun bon orateur, qu'aucune des cinq parties de l'éloquence leur ait été absolument inconnue. Aussi Curion fournit-il une preuve que l'éclat et la richesse de l'élocution contribuent seuls, plus que tout autre mérite, au succès de l'orateur : car il était sans talent pour l'invention, et ne mettait dans la disposition ni ordre ni ensemble.

LX. Quant aux deux autres parties, l'action et la mémoire, il excitait vraiment des éclats de rire. C. Julius a caractérisé son geste par un bon mot qu'on n'oubliera jamais. En le voyant balancer son corps à droite et à gauche : « Quel est, dit-il, cet orateur qui parle dans une barque? » Il essuya une autre plaisanterie de Sicinius, homme sans honneur ni principes, mais habile à égayer un auditoire, seule qualité qu'il eût de l'orateur. Sicinius, alors tribun, avait pro-

memoria ;
excelebat autem actione,
quædamque ex his
erant ei paria cum Crasso,
quædam etiam superiora ;
at oratio Crassi
enitebat magis.

Nec vero possumus dicere
ullam rem
ex illis quinque partibus
defuisse plane
atque omnino
Sulpicio, neque Cottæ,
neque cuiquam bono oratori.
Itaque hoc potest
judicari verissime
in Curione,
oratorem commendari
nulla re una
magis quam splendore
et copia verborum ;
nam quum fuit tardus
in cogitando,
tum fuit dissipatus
in instruendo.

LX. Duo sunt reliqua,
agere et meminisse :
commovebat
cachinnos iridentium
in utroque.
Motus erat is,
quem et C. Julius notavit
in perpetuum,
quum quæsivit ex eo,
vacillante toto corpore
in utramque partem,
« quis loqueretur e lintre ; »
et Cn. Sicinius,
homo impurus
sed admodum ridiculus,
neque quidquam aliud
simile oratoris
in eo.

Quum is tribunus plebis
produxisset consules
Curionem et Octavium,
Curioque dixisset multa,

dans sa mémoire ;
or il excellait dans l'action,
et certaines de ces *qualités*
étaient à lui égales avec Crassus,
certaines mêmes supérieures
mais l'élocution de Crassus
brillait davantage.

Mais nous ne pouvons pas dire
quelque chose
de ces cinq parties
avoir manqué entièrement
et absolument
à Sulpicius, ni à Cotta,
ni à aucun bon orateur.
C'est-pourquoi ceci peut
être jugé très-clairement
par-l'exemple de Curion,
l'orateur être recommandé,
par aucun mérite pris-à-part
plus que par l'éclat
et par l'abondance des expressions ;
car non-seulement il fut lent
à imaginer,
mais-aussi il fut incohérent
à disposer *les idées*.

LX. Deux parties sont de reste,
l'action et la mémoire :
il excitait
les éclats-de-rire des plaisants
dans l'une et dans l'autre.
Son geste était celui,
que et C. Julius a caractérisé
pour toujours,
lorsque il demanda à lui,
se balançant de tout son corps
de l'un-et-l'autre côté,
« qui parlait d'une barque ; »
et Cn. Sicinius,
homme de-mauvaises-mœurs,
mais fort plaisant,
et rien autre
qui-ressemblât à un orateur
en lui.

Comme celui-ci tribun du peuple
avait produit les consuls
Curion et Octavius,
et que Curion avait parlé longtemps,

devinctus erat fasciis, et multis medicamentis, propter dolorem artuum, delibutus, « Nunquam, inquit, Octavi, collegæ tuo gratiam referes; qui nisi se suo more jactavisset, hodie te istic muscæ comedissent. » Memoria autem ita fuit nulla, ut aliquoties, tria quum proposuisset, aut quartum adderet, aut tertium quæreret : qui in judicio privato vel maximo, quum ego pro Titinia Cottæ peroravissem, ille contra me pro Ser. Nævio diceret, subito totam causam oblitus est, idque veneficiis et cantionibus Titiniæ factum esse dicebat. Magna hæc immemoris ingenii signa; sed nihil turpius, quam quod etiam in scriptis oblivisceretur, quid paullo ante posuisset; ut in eo libro, ubi se, exeuntem e senatu, et cum Pansa nostro, et cum Curione filio, colloquentem facit (quum senatum Cæsar consul habuisset), omnisque ille sermo ductus e percunctatione filii, quid in senatu esset actum. In quo multis verbis quum inveheretur in Cæsarem Curio, disputatioque esset inter eos, ut est con-

duit devant le peuple les deux consuls Curion et Cn. Octavius. Curion parla longtemps, tandis que l'autre consul, malade de la goutte, et tout enveloppé de bandages et d'onguents, était assis près de lui. « Vous ne pouvez assez remercier votre collègue, dit le tribun à Octavius : car s'il ne se fût agité à son ordinaire, les mouches vous auraient dévoré aujourd'hui. » Pour la mémoire, Curion en était si dépourvu, qu'après avoir annoncé trois divisions, il lui arrivait d'en ajouter une quatrième, ou de ne plus retrouver la troisième. Un jour que nous plaidions l'un contre l'autre dans une cause privée fort importante, moi pour Titinia, femme de Cotta, lui pour Nævius, il oublia subitement sa cause tout entière, et rejeta ce contre-temps sur les enchantements et les sortilèges de Titinia. Ce sont là de grandes preuves d'une mémoire infidèle; mais ce qu'il y a de plus honteux, c'est que même en écrivant il perdait le souvenir de ce que sa main venait de tracer un instant plus tôt. On en voit un exemple dans son dialogue entre notre ami Pansa, Curion son fils, et l'auteur lui-même : dialogue où il se représente sortant du sénat, que César venait de présider en qualité de consul, et répondant à son fils qui lui demande ce qui s'est passé dans cette assemblée. Après beau

Cn. Octavio collega sedente,
 qui devinctus erat fasciis
 et delibutus
 multis medicamentis,
 « Nunquam, inquit, Octavi,
 referes gratiam
 tuo collegæ;
 nisi qui jactavisset se
 suo more,
 muscæ comedissent te
 hodie istic. »
 Memoria autem
 fuit ita nulla,
 ut aliquoties,
 quum proposuisset tria,
 aut adderet quartum,
 aut quæreret tertium;
 qui in judicio privato
 vel maximo,
 quum ego peroravissem
 pro Titinia Cottæ,
 ille diceret contra me
 pro Ser. Nævio,
 oblitus est subito
 causam totam,
 dicebatque id esse factum
 veneficiis
 et cantionibus Titiniæ.
 Hæc magna signa
 ingenii immemoris;
 sed nihil turpius,
 quam quod oblivisceretur
 etiam in scriptis,
 quid posuisset paullo ante;
 ut in eo libro,
 ubi facit se colloquentem
 et cum nostro Pansa,
 et cum Curione filio
 (quum Cæsar consul
 habuisset senatum),
 omnisque ille sermo ductus
 e percunctatione filii
 quid actum esset in senatu.
 Quum Curio inveheretur
 in quo
 multis verbis
 in Cæsarem,

Cn. Octavius son collègue étant assis,
 qui était enveloppé de bandages
 et couvert
 de beaucoup d'emplâtres,
 « Jamais, dit-il, Octaviu:
 tu ne prouveras ta reconnaissance
 à ton collègue;
 si celui-ci ne s'était balancé
 selon son habitude,
 les mouches auraient dévoré toi
 aujourd'hui ici. »
 Mais sa mémoire
 fut si nulle,
 que plusieurs fois,
 quand il avait annoncé trois *divisions*,
 ou il *en* ajoutait une quatrième,
 ou cherchait la troisième;
 celui-ci dans une cause privée
 même très-importante,
 comme j'avais plaidé
 pour Titinia femme-de-Cotta,
 et lui parlait contre moi
 pour Ser. Nævius,
 oublia tout à coup
 sa cause tout-entière,
 et disait cela avoir été produit
 par les sortilèges
 et les enchantements de Titinia.
 Ce sont de grands signes
 d'une mémoire infidèle;
 mais rien *n'est* plus honteux,
 que ce-fait-que il oubliait
 même dant ses écrits,
 ce qu'il avait avancé un peu avant,
 comme dans ce livre,
 où il feint soi conversant
 et avec notre Pansa,
 et avec Curion le fils
 (lorsque César consul
 avait présidé le sénat),
 et tout cet entretien *est* tiré
 de la question du fils
 sur ce qui s'était passé au sénat.
 Comme Curion s'élevait
 dans cet entretien
 en beaucoup de mots
 contre César,

suetudo dialogorum, quum sermo esset institutus senatu misso, quem senatum Cæsar consul habuisset, reprehendit eas res, quas idem Cæsar anno post, et deinceps reliquis annis administravisset in Gallia.

LXI. — Tum Brutus admirans, Tantamne fuisse oblivionem inquit, in scripto præsertim, ut ne legens quidem unquam senserit, quantum flagitii commisisset? — Quid autem, inquam, Brute, stultius, quam, si ea vituperare volebat, quæ vituperavit, non eo tempore instituere sermonem, quum illarum rerum jam tempora præteriissent? Sed ita totus errat, ut in eodem sermone dicat, in senatu se, Cæsare consule, non accedere, sed id dicat ipso consule, exiens e senatu. Jam qui hac parte animi, quæ custos est ceterarum ingenii partium, tam debilis esset, ut ne in scripto quidem meminisset, quid paullo ante posuisset, huic, minime mi-

coup d'invectives contre César, et au milieu de la discussion qui s'élève entre les trois interlocuteurs, Curion oublie tout à coup qu'il parle au sortir d'une séance où César présidait, et reproche au consul ce qu'il fit l'année d'après, et les années suivantes, comme gouverneur de la Gaule.

LXI. — Étrange méprise, dit Brutus avec étonnement, surtout dans un ouvrage écrit! comment ne s'est-il jamais aperçu, en relisant son dialogue, dans quelle honteuse erreur il était tombé? — Demandez, Brutus, comment, résolu qu'il était de s'ériger en censeur, il a eu assez peu de sens pour ne pas placer l'époque de son entretien après les faits qu'il voulait censurer? Mais cet homme était, il faut le dire, tout inconséquence. Il déclare dans le même ouvrage qu'il ne va jamais au sénat sous un consul tel que César, et c'est sous le consulat de César et en sortant du sénat qu'il fait cette déclaration. Si la faculté à la garde de laquelle est remis le produit de toutes les autres, était assez faible chez lui, pour qu'il ne se sou-

disputatioque esset
inter eos,
ut est consuetudo
dialogorum,
quum sermo institutus esset
senatu misso,
quem senatum
Cæsar consul habuisset,
reprehendit eas res
quas idem Cæsar
administravisset
in Gallia
anno post
et reliquis annis deinceps.

LXI. — Tum Brutus
admirans,
Tantam-ne oblivionem
fuisse, inquit,
præsertim in scripto,
ut ne legens quidem
senserit unquam
quantum flagitii
commisisset?
— Quid autem stultius,
inquam, Brute,
si volebat vituperare,
ea quæ vituperavit,
quam non instituere
sermonem
eo tempore
quum tempora earum rerum
jam præteriissent?
Sed errat totus
ita ut dicat
in eodem sermone
se non accedere
in senatu,
Cæsare consule,
sed dicat id,
ipso consule,
exiens e senatu.
Jam qui esset tam debilis
hac parte animi
quæ est custos
ceterarum partium ingenii,
ut ne meminisset quidem
in scripto

et que une discussion s'élevait
entre eux,
comme *cela* est l'habitude
dans les dialogues,
quoique la conversation eût été engagée
le sénat congédié,
lequel sénat
César consul avait présidé,
il blâme ces choses
que le même César
avait dirigées
dans la Gaule
l'année d'après
et les autres années à-la-suite.

LXI. — Alors Brutus
s'étonnant,
Se peut-il un tel oubli
avoir été, dit-il,
surtout dans un ouvrage-écrit,
que pas même en écrivant
il se soit aperçu jamais
quelle faute-honteuse
il avait commise?
— Mais quoi de plus sot,
dis-je, Brutus,
si il voulait blâmer,
les choses qu'il a blâmées,
que de ne pas engager
l'entretien
dans un temps
où les époques de ces faits
étaient déjà passées?
Mail se trompe tout-entier
à-tel-point que il dit
dans le même ouvrage
soi ne pas mettre-le-pied
dans le sénat,
César étant consul,
mais que il dit cela,
lui-même étant consul,
en-sortant du Sénat.
Puis l'homme-qui était si faible
de cette faculté de l'âme
qui est gardienne
des autres facultés de l'esprit,
que il ne se rappelait même pas
dans un ouvrage écrit

rum est, ex tempore dicenti solitam effluere mentem. Itaque quum ei nec officium deesset, et flagraret studio dicendi, perpaucae ad eum causae deferebantur. Orator autem, vivis ejus aequalibus, proximus optimis numerabatur, propter verborum bonitatem, ut ante dixi, et expeditam ac profluentem quodam modo celeritatem. Itaque ejus orationes adspiciendas tamen censeo; sunt illae quidem languidiores, verumtamen possunt augere et quasi alere id bonum, quod in illo mediocriter fuisse concedimus; quod habet tantam vim, ut solum, sine aliis, in Curione speciem oratoris aliquis effecerit. Sed ad instituta redeamus.

LXII. In eodem igitur numero ejusdem ætatis C. Carbo fuit, illius eloquentissimi viri filius, non satis acutus orator; sed tamen orator numeratus est. Erat in verbis gravitas, et facile dicebat, et auctoritatem naturalem quamdam habebat oratio. Acutior Q. Varius rebus inveniendis, nec minus ver-

vint pas, après quelques moments, de ce qu'il venait d'écrire, faut-il s'étonner qu'en parlant d'abondance, le fil de ses idées lui échappât souvent? Aussi, quoiqu'il ne fût pas avare de ses services, et qu'il eût la passion de parler en public, peu de causes lui étaient confiées. Si on le plaçait immédiatement après les meilleurs orateurs de son âge, c'était, comme je l'ai dit, à cause du bon choix de ses expressions, et de la facilité rapide avec laquelle les paroles coulaient de sa bouche. C'est pourquoi je pense que ses discours méritent au moins un coup d'œil. Sans doute ils sont languissants; mais ils peuvent nourrir et fortifier dans les autres ce talent d'élocution dont nous reconnaissons qu'il n'était pas dépourvu : talent dont la vertu est si grande, que seul et sans être soutenu d'aucun autre mérite, il a suffi pour faire de Curion une espèce telle quelle d'orateur. Mais revenons à notre sujet.

LXII. Aux noms qui appartiennent à cette génération, il faut joindre C. Carbon, fils de celui dont l'éloquence était si renommée. On le comptait comme un orateur de peu d'invention; on le comptait néanmoins. Ses expressions étaient nobles, son élocution facile, sa manière naturellement imposante. Q. Varius avait plus d'idées, et non moins de facilité à s'exprimer. Ajoutez une action forte et

quid posuisset paullo ante,
est minime mirum
mentem solitam esse effluere
huic dicenti ex tempore.
Itaque quum et officium
non deesset ei,
et flagraret studio dicendi,
perpaucæ causæ
deferébantur ad eum.

Orator autem,
æqualibus ejus vivis,
numerabatur
proximus optimis,
propter bonitatem verbo-
ut dixi ante, [rum,
et celeritatem expeditam
et profluentem quodam mo-
Itaque censeo [do.
orationes ejus
adspiciendas tamen;
illæ quidem
sunt languidiores,
verum tamen possunt augere
et quasi alere id bonum,
quod concedimus
fuisse in illo
non mediocriter;
quod habet vim tantam,
ut solum, sine aliis,
effecerit in Curione
speciem oratoris alicujus.
Sed redeamus ad instituta.

LXII. Igitur in eodem
ejusdem ætatis numero]
fuit C. Carbo,
filius illius viri
eloquentissimi,
orator non satis acutus;
sed tamen
numeratus est orator.
Gravitas erat in verbis,
et dicebat facile,
et oratio habebat
quamdam auctoritatem
naturalem.

Q. Varius acutior
rebus inveniendis

BRUTUS

ce qu'il avait avancé un peu auparavant,
il n'est pas du-tout étonnant
l'esprit avoir coutume de manquer
à lui parlant sur l'heure (improvisant).
Aussi quoique la complaisance
ne manquât pas à lui,
et *que* il brûlât du désir de parler,
un-très-petit-nombre de causes
étaient apportées à lui.

Mais *comme* orateur,
les contemporains de lui vivants,
il était regardé-comme
le-plus-rapproché des meilleurs,
à cause du bon-choix de ses expressions
comme je l'ai dit plus-haut,
et de *sa* rapidité facile
et coulant-de-source en quelque sorte.

Aussi je suis d'avis
les discours de lui
devoir-être-regardées cependant;
ceux-ci à-la-vérité
sont trop-languissants,
néanmoins ils peuvent fortifier
et comme nourrir ce talent,
lequel nous reconnaissons
avoir existé en lui
non médiocrement;
ce talent a une force telle
que seul, sans les autres,
il produisit dans Curion
l'apparence d'un orateur quelconque.
Mais revenons à *notre* sujet.

LXII. Donc dans le même nombre
de la même génération
fut C. Carbon,
fils de cet homme
très-éloquent,
orateur pas assez fin;
mais pourtant
il fut compté comme-orateur.
De la noblesse était dans *ses* expressions,
et il parlait facilement
et *son* élocution avait
une certaine autorité
qu'il-tenait-de-la-nature.
Q. Varius *était* plus ingénieux
pour les idées à trouver,

bis expeditus ; fortis vero actor, et vehemens, et verbis nec inops, nec abjectus, et quem plane oratorem dicere auderes. Cn. Pomponius lateribus pugnans, incitans animos, acer, acerbus, criminosus. Multum ab iis aberat L. Fufius ; tamen ex accusatione M' Aquillii diligentiae fructum ceperat. Nam M. Drusum, tuum magnum avunculum, gravem oratorem, ita duntaxat quum de republica diceret ; L. autem Lucillum etiam acutum, patremque tuum, Brute, juris quoque, et publici et privati sane peritum ; M. Lucillum, M. Octavium, Cn. F. (qui tantum auctoritate, dicendoque valuit, ut legem Semproniam frumentariam populi frequentis suffragiis abrogaverit), Cn. Octavium, M. F., M. Catonem patrem, Q. etiam Catulum filium, abducamus ex acie, id est, a judiciis, et in præsidiis reipublicæ, cui facile satisfacere possint, collocemus.

Eodem Q. Cæpionem referrem, nisi nimis equestri ordini

animée, un style qui ne manquait ni de richesse ni d'élévation, et vous lui donnerez, sans trop de scrupule, le titre d'orateur. Cn. Pomponius apportait aux combats du forum la force de ses poumons, l'entraînement de sa véhémence, l'amertume de ses invectives. Bien loin après eux venait L. Fufius, qui toutefois, en accusant M' Aquilius, fit applaudir les efforts de son zèle. Nous n'oublierons pas, mon cher Brutus, M. Drusus votre grand-oncle, dont l'éloquence faisait impression, mais seulement quand il parlait sur les affaires publiques ; ni L. Lucullus, qui joignait l'esprit à la gravité ; ni votre père, qui avait, de plus, une profonde connaissance du droit public et particulier ; ni M. Lucullus ; ni M. Octavius, fils de Cnéus, dont le caractère et les discours eurent assez d'influence pour faire abroger par le peuple assemblé la loi Sempronia, qui assurait la subsistance du peuple ; ni Cn. Octavius, fils de Marcus ; ni M. Caton le père ; ni même Q. Catulus le fils ; mais nous les éloignerons du champ de bataille, c'est-à-dire du barreau, et nous les placerons à la garde des intérêts publics, dont ils se montreront les dignes soutiens.

Je mettrais au même rang Q. Cépion, si par excès d'attachement

nec minus expeditus verbis;
actor vero fortis,
et vehemens,
et nec inops,
nec abjectus verbis,
et quem auderes dicere
plane oratorem.

Cn. Pomponius
pugnans lateribus,
incitans animos,
acer, acerbus, crimosus.

L. Fufius aberat multum ab
tamen ceperat [iis;

fructum diligentiae
ex accusatione M. Aquillii.

Nam M. Drusum,
tuum magnum avunculum,
oratore gravem,
ita duntaxat

quum diceret de republica;
L. autem Lucillum

etiam acutum,
tuumque patrem, Brute,
sane peritum quoque
juris et publici et privati;

M. Lucillum,
M. Octavium, F. Cn.

(qui valuit tantum
auctoritate dicendoque,
ut abrogaverit
legem Semproniam

frumentariam
suffragiis

populi frequentis),
Cn. Octavium, F. M.,

M. Catonem patrem,
Q. Catulum filium etiam,

abducamus ex acie,
id est a judiciis,

et collocemus
in praesidiis reipublicae,

qui possint
satisfacere facile.

Referrem Q. Cæpionem
eodem,

si nimis deditus
ordini equestri,

et non moins prêt pour les expressions;
mais il avait-une-action forte,
et animée,

et *n'était* ni pauvre,
ni bas pour les termes,
et tel-que tu oserais dire
tout-à fait orateur.

Cn. Pomponius
faisant-assaut de poumons,
entraînant les esprits,
vif, amer, querelleur.

L. Fufius était éloigné beaucoup d'eux;
cependant il avait recueilli

le fruit de son zèle
de l'accusation de M' Aquillius.

Car M. Drusus,
ton grand oncle,
orateur imposant,
à-la-condition seulement

que il parlât des affaires-publiques;
d'autre-part L. Lucullus,

aussi ingénieux,
et ton père, Brutus,
vraiment savant aussi
dans le droit et public et privé;

M. Lucullus,
M. Octavius, fils de Cnéus

(qui eut un crédit tel
par la considération et l'éloquence,
que il fit-abroger
la loi Sempronia

sur-les-distributions-de-blé
par les suffrages

du peuple assemblé),
Cn. Octavius, fils de Marcus,

M. Caton le père,
Q. Catulus le fils aussi,

éloignons-les du champ de bataille,
c'est-à-dire des tribunaux,

et plaçons-les
parmi les soutiens de la république

laquelle ils pourront
satisfaire aisément.

Je mettrai Q. Cépion
au même-rang,

si trop attaché
à l'ordre équestre,

deditus, a senatu dissedisset. Cn. Carbonem, M. Marium, et ex eodem genere complures minime dignos elegantis conventus auribus, aptissimos cognovi turbulentis concionibus : quo in genere (ut in iis perturbem ætatum ordinem) nuper L. Quintius fuit; aptior autem etiam Palicanus auribus imperitorum. Et, quoniam hujus generis facta mentio est, seditiosorum omnium post Gracchos, L. Apuleius Saturninus eloquentissimus visus est; magis specie tamen, et motu, atque ipso amictu capiebat homines, quam aut dicendi copia, aut mediocritate prudentiæ. Longe autem post natos homines improbissimus C. Servilius Glaucia, sed peracutus et callidus, cum primisque ridiculus. Is ex summis et fortunæ et vitæ sordibus, in prætura consul factus esset, si rationem ejus haberi licere judicatum esset; nam et plebem tenebat, et equestrem ordinem beneficio legis devinxerat. Is prætor, eodem die, quo Saturninus tribunus plebis, Mario et Flacco

à l'ordre équestre, il n'eût rompu avec le sénat. Cn. Carbon, M. Marius, et plusieurs autres, aussi peu dignes de se faire entendre à des oreilles délicates, me paraissaient faits pour régner dans des assemblées tumultueuses. Je pourrais, en anticipant sur l'ordre des temps, ranger dans cette classe L. Quintius, dont le souvenir est tout récent, et Palicanus plus habile encore que Quintius à échauffer une multitude ignorante. Et, puisque nous parlons de ces orateurs de trouble et d'anarchie, aucun des séditeux, qui occupèrent la tribune depuis les Gracques, ne parut aussi éloquent que L. Apuléius Saturninus. Toutefois c'était plutôt son extérieur, ses gestes, la manière même dont il portait sa robe, que la richesse de son élocution et une certaine justesse de pensées qui captivaient son auditoire. C. Servilius Glaucia fut, sans contredit, le plus méchant des hommes qui aient jamais existé; mais ses discours étaient pleins d'idées, de ruses oratoires, et surtout de traits plaisants. Malgré la bassesse de sa fortune et l'opprobre de sa vie, il eût été fait consul avant la fin de sa préture, si on eût jugé qu'il pût être admis au nombre des candidats. Il disposait du peuple, et par une loi agréable aux chevaliers, il s'était assuré l'appui de cet ordre. Il était préteur lorsqu'il fut immolé à la justice publi-

non dissedisset a senatu.
 Cn. Carbonem, M. Marium,
 et complures
 ex eodem genere,
 minime dignos auribus
 conventus elegantis,
 cognovi aptissimos
 concionibus turbulentis :
 in quo genere
 (ut perturbem in iis
 ordinem ætatum)
 fuit L. Quintius;
 Palicanus autem
 fuit etiam aptior
 auribus imperitorum.
 Et quoniam mentio facta est
 hujus generis,
 omnium seditiosorum
 post Gracchos
 L. Apuleius Saturninus
 visus est eloquentissimus;
 tamen capiebat homines
 magis specie,
 et motu,
 atque amictu ipso,
 quam aut copia dicendi,
 aut mediocritate prudentiæ.
 C. Servilius autem Glaucia
 longe improbissimus
 post homines natos,
 sed peracutus,
 et callidus
 ridiculusque cum primis.
 Is ex summis sordibus
 et fortunæ et vitæ
 factus esset consul
 in prætura,
 si judicatum esset
 licere rationem haberi ejus;
 nam et tenebat plebem,
 et devinxerat
 ordinem equestrem
 beneficio legis.
 Is prætor
 interfectus est publice
 eodem die
 quo Saturninus,

il n'avait rompu avec le sénat,
 Quant à Cn. Carbon, M. Marius,
 et beaucoup
 du même genre,
 pas-du-tout-dignes de l'attention
 d'une réunion délicate,
 je les ai reconnus bien-faits
 pour les assemblées turbulentes :
 dans ce genre
 (pour que je change à-propos d'eux
 l'ordre des temps)
 fut L. Quintius;
 mais Palicanus
 fut encore mieux-fait
 pour les oreilles des ignorants.
 Et puisque mention a été faite
 de cette espèce d'orateurs,
 de tous les séditeux
 après les Gracques
 L. Apuléius Saturninus
 parut le plus éloquent;
 toutefois il captivait les hommes
 plus par l'extérieur
 et par le geste
 et par sa robe même,
 que ou par la richesse de l'élocution,
 ou par la justesse de la pensée.
 Mais C. Servilius Glaucia
 fut de beaucoup le plus méchant
 depuis les hommes nés,
 mais très-fin,
 et rusé,
 et plaisant parmi les premiers.
 Celui-ci sorti-de l'extrême bassesse
 et de sa condition et de ses mœurs
 eût été fait consul
 dans sa préture,
 si il avait été jugé
 qu'il fût-permis compte être tenu de lui;
 car et il disposait du peuple,
 et il s'était attaché
 l'ordre équestre
 par le bienfait d'une loi.
 Celui-ci étant prêteur
 fut tué au-nom-de-l'État
 le même jour
 que Saturninus,

consulibus, publice est interfectus; homo simillimus Atheniensis Hyperboli, cujus improbitatem veteres Atticorum comœdiæ notaverunt. Quos Sex. Titius consecutus, homo loquax sane, et satis acutus, sed tam solutus et mollis in gestu, ut saltatio quædam nasceretur, cui saltationi Titius nomen esset : ita cavendum est, ne quid in agendo dicendove facias, cujus imitatio rideatur.

LXIII. Sed ad paullo superiorem ætatem revecti sumus ; nunc ad eam, de qua aliquantum locuti sumus, revertamur. Conjunctus igitur Sulpicii ætati P. Antistius fuit, rabula sane probabilis, qui multos quum tacuisset annos, neque contemni solum, sed irrideri etiam solitus esset, in tribunatu primum contra C. Julii illam consulatus petitionem extraordinariam, veram causam agens, est probatus ; et eo magis, quod eandem causam quum ageret ejus collega ille ipse

que, le même jour que le tribun Saturninus, sous le consulat de Marius et de Flaccus. Cet homme ressemblait beaucoup à l'Athénien Hyperbolus, dont les vieilles comédies grecques ont flétri l'affreux caractère. Après eux vient Sext. Titius qui savait parler, et ne manquait pas de ressources dans l'esprit, mais dont la contenance était si molle et si abandonnée, qu'on inventa une espèce de danse à laquelle on donna son nom : tant il faut éviter avec soin, dans le style et dans l'action, tout ce qui pourrait prêter à une imitation ridicule.

LXIII. Mais nous voilà remontés à une époque un peu plus reculée ; revenons à celle dont nous avons déjà dit quelque chose. A l'âge de Sulpicius se rattache un homme doué véritablement de quelque talent de parler, P. Antistius, qui après un silence de plusieurs années, causé par les dédains du public dont il était même devenu la risée, fut applaudi pour la première fois, et dans une cause juste, pendant son tribunat. Il combattait la brigue de C. Julius, qui voulait se faire nommer consul au mépris des lois ; et il se fit d'autant plus d'honneur, que ses arguments, comparés à ceux de son collègue l'orateur Sulpicius, qui soutenait la même

tribunus plebis,
 Mario et Flacco consulibus;
 homo simillimus
 Atheniensis Hyperboli,
 cujus veteres
 comœdiæ Atticorum
 notaverunt improbitatem.
 Sex. Titius consecutus quos,
 homo loquax sane,
 et satis acutus,
 sed tam solutus
 et mollis in gestu,
 ut quædam saltatio
 nasceretur
 cui saltationi
 esset nomen Titius;
 ita cavendum est,
 ne facias aliquid
 in agendo dicendove,
 cujus imitatio rideatur.

LXIII. Sed revecti sumus
 ad ætatem
 paullo superiorem;
 nunc revertamur ad eam,
 de qua locuti sumus
 aliquantum.
 P. Antistius igitur
 fuit conjunctus
 ætati Sulpicii,
 rabula sane probabilis,
 qui, quum tacuisset
 multos annos,
 et solitus esset
 non solum contemni,
 sed etiam irrideri,
 agens causam veram,
 in tribunatu,
 contra illam petitionem
 extraordinariam
 consulatus C. Julii,
 probatus est primum;
 et eo magis, quod,
 quum ille ipse Sulpicius,
 collega ejus,
 ageret eandem causam,
 hic dicebat plura,
 et acutiora.

tribun du peuple,
 Marius et Flaccus étant-consuls;
 homme tout-à-fait-semblable
 à l'Athénien Hyperbolus,
 dont les anciennes
 comédies des Athéniens
 ont flétri la perversité.
 Sex. Titius vint après ceux-ci,
 homme grand-parleur certes,
 et assez ingénieux,
 mais si plein-de-laisser-aller
 et d'abandon dans le geste,
 que une-sort-de danse
 en naquit,
 à laquelle danse
 était le nom de Titius;
 ainsi il faut prendre garde,
 que tu ne fasses quelque chose
 dans l'action ou dans le style,
 dont l'imitation soit-ridicule.

LXIII. Mais nous sommes remontés
 à une époque
 un-peu plus-reculée;
 maintenant revenons à celle
 de laquelle nous avons parlé
 quelque-peu.
 P. Antistius donc
 se rattacha
 à l'âge de Sulpicius,
 parleur assez estimable,
 qui, après qu'il s'était tu
 plusieurs années
 et avait eu-coutume
 non-seulement d'être méprisé
 mais encore d'être-objet-de-risée,
 plaidant une cause juste,
 dans son tribunat,
 contre cette poursuite
 illégale
 du consulat faite-par-Caius Julius,
 fut applaudi pour-la-première-fois;
 et d'autant plus, que,
 comme ce même Sulpicius,
 collègue de celui-ci,
 plaidait la même cause,
 celui-ci disait plus-de-choses
 et des choses plus-fines.

Sulpicius, hic plura et acutiora dicebat. Itaque post tribunatum primo multæ ad eum causæ, deinde omnes, maximæ quæcumque erant, deferebantur. Rem videbat acute, componebat diligenter, memoria valebat; verbis non ille quidem ornatis utebatur, sed tamen non abjectis. Expedita autem erat et perfacile currens oratio. Et erat ejus quidem tanquam habitus non inurbanus; actio paullum quum vitio vocis, tum etiam ineptiis claudicabat. Hic temporibus floruit iis, quibus, inter profectionem reditumque L. Sullæ, sine jure fuit et sine ulla dignitate respublica. Hoc etiam autem magis probabatur, quod erat ab oratoribus quædam in foro solitudo. Sulpicius occiderat, Cotta aberat, et Curio; vivebat e reliquis patronis ejus ætatis nemo, præter Carbonem et Pomponium, quorum utrumque facile superabat.

LXIV. Inferioris autem ætatis erat proximus L. Sisenna, doctus vir, et studiis optimis deditus, bene latine loquens, gnarus reipublicæ, non sine facetiis; sed neque laboris multi,

cause, étaient plus nombreux et plus habilement choisis. Depuis son tribunat il fut chargé de beaucoup d'affaires, et l'on finit par lui confier toutes celles qui avaient de l'importance. Il trouvait ses moyens avec sagacité; il les disposait avec art, et sa mémoire les retenait fidèlement. Ses expressions, sans être brillantes, n'avaient rien d'abject; sa diction coulait avec aisance et rapidité. Quant à son maintien, il ne manquait pas d'une certaine grâce; mais un vice de prononciation et des habitudes ridicules gâtaient un peu son débit. Il se distingua surtout entre le départ et le retour de Sylla; époque où les lois étaient sans force, et le gouvernement sans dignité. Il avait d'autant plus de succès, que le forum était alors à peu près désert. Sulpicius avait péri; Cotta et Curion étaient absents; de tous les avocats de cet âge, il ne restait que Carbon et Pomponius, et il n'était pas difficile à Antistius de les surpasser l'un et l'autre.

LXIV. Plus jeune que les précédents, mais immédiatement après eux, vient L. Sisenna, homme instruit et adonné aux plus nobles études, parlant purement la langue latine, versé dans la politique, et d'un esprit assez enjoué. Du reste il était peu laborieux et paraiss-

Itaque post tribunatum
 primo causæ multæ,
 deinde omnes,
 quæcumque erant maximæ,
 deferbantur ad eum.
 Videbat rem acute,
 componebat diligenter,
 valebat memoria;
 ille non utebatur quidem
 verbis ornatis,
 sed tamen non abjectis.
 Oratio autem erat expedita
 et currens perfacile.
 Et tanquam habitus ejus
 non erat inurbanus;
 actio claudicabat paulum
 quum vitio vocis,
 tum etiam ineptiis.
 Hic floruit
 iis temporibus, quibus,
 inter profectionem
 reditumque Syllæ,
 respublica fuit sine jure
 et sine ulla dignitate.
 Probabatur autem magis
 hoc etiam,
 quod quædam solitudo
 ab oratoribus
 erat in foro.
 Sulpicius occiderat,
 Cotta aberat, et Curio;
 nemo e reliquis patronis
 ejus ætatis
 vivebat,
 præter Carbonem
 et Pomponium,
 quorum superabat
 utrumque facile.

LXIV. L. Sisenna
 ætatis inferioris
 erat proximus;
 vir doctus,
 et deditus optimis studiis,
 loquens bene latine,
 gnarus reipublicæ
 non sine facetiis;
 sed neque multi laboris,

Aussi après son tribunat
 d'abord des causes nombreuses,
 ensuite toutes,
 toutes-celles qui étaient importantes,
 étaient apportées à lui.
 Il saisissait le sujet finement,
 le disposait avec soin,
 était fort par la mémoire;
 il n'employait pas il-est-vrai
 des termes élégants,
 mais pourtant non bas.
 Mais sa diction était dégagée
 et coulant très-aisément.
 Et comme le maintien de lui
 n'était pas disgracieux;
 l'action clochait un peu
 tant par un vice de prononciation,
 que aussi par d'autres ridicules.
 Celui-ci fut florissant
 dans ces temps, où,
 entre le départ
 et le retour de Sylla,
 la république fut sans droit
 et sans aucune dignité.
 Mais il était estimé davantage
 par-ce-motif encore,
 que une sorte de solitude
 du-côté-des orateurs
 était dans le forum.
 Sulpicius avait péri,
 Cotta était absent, ainsi que Curion,
 personne des autres avocats
 de cet âge
 ne vivait,
 excepté Carbon
 et Pomponius,
 desquels il surpassait
 l'un-et-l'autre facilement.

LXIV. L. Sisenna
 d'un âge plus-jeune
 était le-plus-rapproché;
 homme instruit,
 et adonné aux plus nobles études,
 parlant bien latin,
 versé dans la politique,
 non sans enjouement;
 mais ni d'un grand travail,

nec satis versatus in causis; interjectusque inter duas ætates, Hortensii et Sulpicii, nec majorem consequi poterat, et minori necesse erat cedere. Hujus omnis facultas ex historia ipsius perspicui potest : quæ quum facile omnes vincat superiores, tum indicat tamen, quantum absit a summo, quamque genus hoc scriptionis nondum sit satis latinis literis illustratum.

Nam Q. Hortensii admodum adolescentis ingenium, ut Phidiæ signum, simul adspectum et probatum est. Is, L. Crasso, Q. Scævola consulibus, primum in foro dixit, et apud hos ipsos quidem consules, et quum eorum, qui affuerunt, tum ipsorum consulum, qui omnes intelligentia antebant, judicio discessit probatus. Undeviginti annos natus erat eo tempore. Est autem L. Paullo, C. Marcello consulibus mortuus : ex quo videmus, eum in patronorum numero

saît trop rarement au barreau. Placé par son âge entre les triomphes oratoires de Sulpicius et ceux d'Hortensius, il ne pouvait atteindre à la hauteur du premier, et c'était une nécessité qu'il cédât au second. On peut juger de son talent par l'histoire qu'il nous a laissée. Supérieure, sans contredit, à toutes celles qui avaient paru jusqu'alors, elle est cependant bien éloignée de la perfection, et l'on sent combien cette branche des lettres latines a encore besoin d'acquérir d'éclat et de développement.

Pour Q. Hortensius, sa première jeunesse fut marquée par des succès, et son génie, comme les chefs-d'œuvre de Phidias, se fit applaudir aussitôt qu'il se montra. Ce fut sous le consulat de Crassus et de Scévola, et devant ces consuls eux-mêmes, qu'il parla pour la première fois au forum, et il emporta les suffrages, non-seulement de tous les auditeurs, mais des deux meilleurs juges qu'il y eût alors du talent oratoire. Il avait à cette époque dix-neuf ans, et il est mort sous le consulat de L. Paullus et de C. Marcellus : ainsi sa voix s'est fait entendre au barreau pendant quarante-quatre années. Bientôt nous parlerons plus amplement de cet orateur ; j'ai

nec versatus satis in causis;
interjectusque
inter duas ætates,
Hortensii et Sulpicii,
nec poterat
consequi majorem,
et erat necesse
cedere minori.
Omnis facultas hujus
potest perspicui
ex historia ipsius;
quæ, quum vincat facile
omnes superiores,
tum indicat tamen
quantum absit a summo,
quamque hoc genus
æscriptionis
nondum sit illustratum
satis litteris latinis.
Nam ingenium Q. Hortensii,
admodum adolescentis,
ut signum Phidiæ,
adspectum est
et probatum simul.
L. Crasso, Q. Scævola
consulibus,
is dixit primum in foro,
et apud hos consules
ipsos quidem,
et discessit
probatus judicio
quum eorum qui affuerunt,
tum consulum ipsorum,
qui omnes
anteibant intelligentia.
Natus erat eo tempore
undeviginti annos.
Mortuus est autem
L. Paullo, C. Marcello
consulibus;
ex quo videmus
eum fuisse
in numero patronorum
quadraginta
et quatuor annos.
Dicemus plura
de hoc oratore

ni versé assez dans le barreau,
et placé
entre les deux âges,
d'Hortensius et de Sulpicius,
ni il ne pouvait
atteindre le plus âgé,
et il était nécessaire
lui céder au plus jeune.
Tout le talent de celui-ci
peut être aperçu
par l'histoire de lui-même;
laquelle, comme elle l'emporte aisément
sur toutes les histoires antérieures,
alors montre néanmoins
combien elle est éloignée de la perfection,
et combien ce genre
d'écrit
n'a pas encore été traité-avec-éclat
assez par les lettres latines.
Car le génie de Q. Hortensius,
tout-à-fait jeune homme,
comme une statue de Phidias,
a été vu
et applaudi en-même-temps.
L. Crassus, Q. Scévola
étant-consuls,
il parla pour-la-première-fois au forum,
et devant ces consuls
eux-mêmes précisément,
et il se retira
approuvé par le jugement
tant de ceux qui furent présents,
que des consuls eux-mêmes,
qui tous
l'emportaient par le goût.
Il était âgé à cette époque
de dix-neuf ans.
Or il mourut
L. Paullus, C. Marcellus
étant-consuls;
d'après quoi nous voyons
lui avoir été
au nombre des avocats
quarante
et quatre ans.
Nous parlerons plus-longuement
de cet orateur

annos quatuor et quadraginta fuisse. Hoc de oratore paullo post plura dicemus; hoc autem loco volumus ætatem ejus in disparem oratorum ætatem includere : quanquam id quidem omnibus usu venire necesse fuit, quibus paullo longior vita contigit, ut et cum multo majoribus natus, quam essent ipsi, et cum aliquanto minoribus compararentur. Ut Attius, iisdem ædilibus, ait, se et Pacuvium docuisse fabulam, quum ille octoginta, ipse triginta annos natus esset; sic Hortensius non cum suis æqualibus solum, sed et mea cum ætate, et cum tua, Brute, et cum aliquanto superiore conjungitur; siquidem et Crasso vivo dicere solebat, et magis jam etiam vigebat cum Antonio et cum Philippo jam sene, pro Cn. Pompeii bonis dicente : in illa causa adolescens quum esset, princeps fuit, et in eorum, quos in Sulpicii ætate posui, numerum facile pervenerat; et suos inter æquales M. Pisonem, M. Crassum, Cn. Lentulum, P. Lentulum Suram longe præstitit; et me adolescentem nactus octo annis minorem, quam

voulu seulement le rapprocher ici des générations diverses avec lesquelles il a vécu. Au reste, tous ceux dont la carrière a été un peu longue, ont dû nécessairement se trouver, dans le cours de leur vie, en concurrence avec des hommes beaucoup au-dessus et beaucoup au-dessous de leur âge. C'est ainsi qu'au rapport d'Attius, Pacuvius et lui firent représenter des pièces de théâtre sous les mêmes édiles, Pacuvius à l'âge de quatre-vingts ans, et Attius à celui de trente. Il en est de même d'Hortensius : il n'appartient pas uniquement à la génération dont il faisait partie; il est encore mon contemporain, Brutus; il est le vôtre; il est celui de l'âge qui précéda le sien. En effet, il parlait en public du vivant de Crassus, et son talent se fortifiait de jour en jour, lorsque, secondé par Antoine, et par Philippe déjà vieux, il plaida pour les biens de Pompéius. Tout jeune qu'il était, Hortensius fut le principal défenseur de cette cause. Il était parvenu sans peine à marcher de pair avec ceux que j'ai rattachés à l'époque de Sulpicius; et, quant à ses égaux en âge, M. Pison, M. Crassus, Cn. Lentulus et Lentulus Sura, il les devançait de bien loin. Il m'a rencontré à mon tour âgé de huit ans moins que lui, et a donné à

paullo post;
 voluimus autem hoc loco
 includere ætatem ejus
 in ætatem oratorum
 disparem :
 quanquam fuit necesse
 id quidem venire
 usu omnibus
 quibus contigit
 vita paullo longior,
 ut compararentur [natu,
 et cum multo majoribus
 quam essent ipsi,
 et cum aliquanto minoribus.
 Ut Attius ait
 se et Pacuvium
 docuisse fabulam,
 iisdem ædilibus,
 quum ille natus esset
 octoginta annos
 ipse triginta;
 sic Hortensius conjungitur
 non solum
 cum suis æqualibus,
 sed et cum mea ætate,
 et cum tua, Brute,
 et cum aliquanto superiore;
 si quidem solebat dicere
 et Crasso vivo,
 et jam vigebat magis etiam
 cum Antonio,
 et cum Philippo, jam sene,
 dicente pro bonis
 Cn. Pompeii :
 quum esset adolescens,
 fuit princeps in illa causa,
 et pervenerat facile
 in numerum eorum
 quos posui
 in ætate Sulpicii;
 et inter suos æquales
 præstitit longe
 M. Pisonem, M. Crassum,
 Cn. Lentulum,
 P. Lentulum Suram;
 et nactus me adolescentem
 minorem octo annis,

un-peu plus-tard;
 mais nous avons voulu à cette place
 rattacher l'âge de celui-ci
 à un âge d'orateurs
 différent :
 quoique il ait été nécessaire
 ceci du-moins arriver
 par le fait à tous ceux
 auxquels est échue
 une vie un peu plus longue,
 que ils fussent comparés
 et avec des beaucoup plus âgés,
 qu'ils n'étaient eux-mêmes,
 et avec des quelque-peu plus-jeunes.
 De même que Attius dit
 soi et Pacuvius
 avoir fait-représenter une pièce,
 sous les mêmes édiles,
 quand celui-ci était âgé
 de quatre-vingts ans,
 lui-même de trente;
 ainsi Hortensius se rattache
 non seulement
 à ses contemporains,
 mais aussi à ma génération,
 et à la tienne, Brutus,
 et à une un-peu-antérieure;
 puisque il avait coutume de parler
 et Crassus étant vivant,
 et déjà il florissait plus encore
 avec Antoine
 et avec Philippe, déjà vieux,
 plaidant pour les biens
 de Cn. Pompée,
 quoique il fût jeune,
 il fut le premier dans cette cause,
 et il était parvenu facilement
 dans le nombre de ceux
 que j'ai rattachés
 à l'époque de Sulpicius;
 et parmi ses contemporains
 il surpassa de beaucoup
 M. Pison, M. Crassus,
 Cn. Lentulus,
 P. Lentulus Sura;
 et ayant rencontré moi jeune-homme,
 plus jeune de huit ans,

erat ipse, multos annos in studio ejusdem laudis exercuit, et tecum simul, sicut ego pro multis, sic ille pro Appio Claudio dixit, paullo ante mortem.

LXV. Vides igitur, ut ad te oratorem, Brute, pervenerimus, tam multis inter nostrum tuumque initium dicendi interpositis oratoribus? Ex quibus, quoniam in hoc sermone nostro statui neminem eorum, qui viverent, nominare, ne vos curiosius eliceretis ex me, quid de quoque judicarem, eos, qui jam sunt mortui, nominabo. — Tum Brutus, Non est, inquit, ista causa, quam dicis, quamobrem de iis, qui vivunt, nihil velis dicere. — Quænam igitur, inquam, est? — Vereri te, inquit, arbitror, ne per nos hic sermo tuus emanet, et ii tibi succenseant, quos præterieris. — Quid? vos, inquam, tacere non poteritis? — Nos quidem, inquit, facillime; sed tamen te arbitror malle ipsum tacere, quam taciturnitatem nostram experiri. — Tum ego, Vere, inquam,

mon émulation bien des années d'un pénible exercice. Enfin, peu de temps avant sa mort, il a plaidé avec vous pour Appius Claudius, comme je l'ai fait moi-même pour beaucoup d'autres.

LXV. Vous voyez, Brutus, comment dans cette revue des orateurs nous sommes arrivés jusqu'à vous. Toutefois beaucoup de noms se placent entre mes débuts et les vôtres. Comme j'ai résolu de ne nommer dans cet entretien aucun homme vivant, de peur que votre curiosité ne me force à dire ce que je pense de chacun, je parlerai de ceux qui ne sont plus. — Vous ne nous dites pas, interrompit Brutus, la véritable cause de votre silence sur les vivants. — Quelle est donc cette véritable cause? — Vous craignez sans doute que nous ne mettions le public dans la confidence de vos discours, et que ceux que vous aurez omis n'en conçoivent du ressentiment. — Eh quoi! vous ne pourrez pas vous taire? — Pour nous, rien de plus facile; mais je pense que vous aimez mieux vous taire vous-même, que de mettre notre discrétion à l'épreuve. — Je l'avouerai, mon cher Brutus, je

quam erat ipse,
exercuit multos annos
in studio ejusdem laudis;
et ille dixit simul tecum
pro Appio Claudio,
paullo ante mortem,
sicut ego pro multis.

LXV. Vides igitur,
Brute,
ut pervenerimus ad te,
tam multis oratoribus
interpositis
inter meum initium
tuumque?
Ex quibus,
quoniam stâtuî nominare
in hoc nostro sermone
neminem eorum
qui viverent,
ne vos eliceretis
ex me curiosius
quid judicarem de quoque,
nominabo eos,
qui sunt jam mortui.
— Tum Brutus,
Non est ista causa, inquit,
quam dicis,
quamobrem velis
dicere nihil
de iis qui vivunt.
— Quænam est igitur?
inquam.
— Arbitror te vereri, inquit,
ne hic sermo tuus
emanet per nos,
et ii, quos præterieris,
succenseant tibi.
— Quid? Vos, inquam,
non poteritis tacere?
— Nos quidem, inquit,
facillime;
sed tamen arbitror
te malle tacere ipsum,
quam experiri
nostram taciturnitatem.
— Tum ego,
Dicam tibi vere,

que il était lui-même,
il m'exerça pendant plusieurs années
dans la poursuite de la même gloire;
et il plaïda en-même-temps avec toi
pour Appius Claudius,
un-peu avant sa mort,
comme moi-même pour beaucoup.

LXV. Vois-tu donc,
Brutus,
comme nous sommes arrivés à toi,
un si grand nombre d'orateurs
se-trouvant-placés
entre mon début
et le tien?
Parmi ceux-ci,
puisque j'ai résolu de nommer
dans ce notre entretien
aucun de ceux
qui vivaient,
de-peur-que vous ne tirassiez
de moi trop-curieusement
ce que je pensais de chacun,
je nommerai ceux
qui sont déjà morts.
— Alors Brutus,
Ce n'est pas cette cause, dit-il,
que tu allègues,
pourquoi tu ne veux
dire rien
de ceux qui vivent.
— Quelle est-elle donc?
dis-je.
— Je pense toi craindre, dit-il,
que ce discours tien
ne transpire par notre fait,
et que ceux, que tu as omis,
soient fâchés contre toi.
— Quoi? Vous, dis-je,
vous ne pourrez vous taire?
— Nous certes, dit-il,
très-facilement;
mais pourtant je pense
toi aimer-mieux te taire toi-même,
que de mettre à l'épreuve
notre discrétion.
— Alors moi,
Je te le dirai en-vérité,

tibi, Brute, dicam : non me existimavi in hoc sermone usque ad hanc ætatem esse venturum ; sed ita traxit ordo ætatum orationem, ut jam ad minores etiam pervenerim. — Interpone igitur, inquit, si quos videtur ; deinde redeamus ad te et ad Hortensium. — Imo vero, inquam, ad Hortensium ; de me alii dicent, si qui volent. — Minime vero, inquit : nam etsi me facile omni tuo sermone tenuisti, tamen is mihi longior videtur, quod propero audire de te ; nec vero tam de virtutibus dicendi tuis, quæ quum omnibus, tum certe mihi notissimæ sunt, quam quod gradus tuos, et quasi processus dicendi studeo cognoscere. — Geretur, inquam, tibi mos ; quoniam me non ingenii prædicatorem esse vis, sed laboris mei. Verum interponam, ut placet, alios, et a M. Crasso, qui fuit æqualis Hortensii, exordiar.

LXVI. Is igitur mediocriter a doctrina instructus, angustius etiam a natura, labore et industria, et quod adhibebat

n'avais pas cru que cet entretien dût nous conduire jusqu'à nos jours ; mais la suite des temps m'a entraîné ; et déjà me voilà descendu jusqu'aux plus jeunes de l'époque actuelle. — Revenez donc à ceux que vous croyez devoir ajouter ; ensuite parlons de nouveau et de vous et d'Hortensius. — D'Hortensius, à la bonne heure ; mais de moi, d'autres en parleront, s'ils le jugent à propos. — Non, non, dit Brutus ; je vous ai écouté sans doute avec beaucoup d'intérêt ; mais l'impatience d'arriver à ce qui vous regarde m'a fait paraître le temps un peu long. Ce n'est pas, au reste, le détail des perfections dont votre talent se compose que je désire de vous ; tout le monde les connaît, et moi plus que personne : je veux savoir par quels degrés ce talent s'est formé, et suivre chacun de vos pas dans la carrière de l'éloquence. — Vous serez satisfait, puisque c'est l'histoire de mes travaux et non l'éloge de mon esprit que vous demandez. Toutefois je citerai auparavant quelques autres noms, si vous y consentez, et je commencerai par M. Crassus, qui était de l'âge d'Hortensius.

LXVI. L'éducation avait peu fait pour enrichir son esprit, la nature encore moins. Cependant l'activité et le travail, soutenus d'un

inquam, Brute :
 non existimavi
 me venturum esse
 in hoc sermone
 usque ad hanc ætatem ;
 sed ordo ætatum
 traxit orationem
 ita ut pervenerim jam
 etiam ad minores.
 — Interpone igitur, inquit,
 si videtur, aliquos ;
 deinde redeamus ad te,
 et ad Hortensium.
 — Imo vero, inquam,
 ad Hortensium ;
 alii dicent de me,
 si qui volent.
 — Minime vero, inquit :
 nam etsi tenuisti
 facile me
 omni tuo sermone,
 tamen is videtur
 longior mihi,
 quod propero
 audire de te ;
 nec vero tam
 de tuis virtutibus dicendi,
 quæ sunt notissimæ
 quum omnibus,
 tum certe mihi,
 quam quod studeo
 cognoscere
 tuos gradus
 et quasi processus dicendi.
 — Mos tibi geretur, inquam ;
 quoniam vis me esse
 non prædicatorem
 mei ingenii,
 sed laboris.
 Verum interponam alios,
 ut placet,
 et exordiar a M. Crasso,
 qui fuit æqualis Hortensii.
 LXVI. Is igitur instructus
 mediocriter a doctrina,
 angustius etiam
 a natura,

dis-je, Brutus :
 je n'ai pas cru
 moi devoir-arriver
 dans cet entretien
 jusqu'à ce siècle ;
 mais la suite des temps
 a entraîné *mon* discours
 à-tel-point que je suis arrivé déjà
 même aux plus jeunes.
 — Intercale donc, dit-il,
 s'il te paraît-bon, quelques-uns ;
 ensuite revenons à toi,
 et à Hortensius.
 — Non, mais, dis-je,
 (revenons) à Hortensius ;
 d'autres parleront de moi,
 si quelques-uns *le* voudront.
 — Pas-du-tout en-vérité, dit-il :
 car bien-que tu aies captivé
 aisément moi
 par tout ton discours,
 toutefois il paraît
 trop-long à moi,
 parce que j'ai hâte
 d'entendre-parler de toi ;
 mais non pas tant
 de tes qualités oratoires,
 qui sont très-connues
 non-seulement de tous,
 mais-encore certes de moi,
 que parce que je désire
 connaître
 la-suite-de tes pas
 et comme tes progrès oratoires.
 — Satisfaction te sera donnée, dis-je ;
 puisque tu veux moi être
 non panégyriste
 de mon talent,
 mais de *mon* travail.
 Mais j'intercalerai d'autres (orateurs)
 comme il *te* plaît,
 et je commencerai par M. Crassus,
 qui fut contemporain d'Hortensius.
 LXVI. Celui donc doté
 médiocrement du-côté-de la science,
 plus-pauvrement encore
 du-côté-de la nature,

ad obtinendas causas curam etiam et gratiam, in principibus patronis aliquot annos fuit. In hujus oratione sermo latinus erat, verba non abjecta, res compositæ diligenter; nullus flos tamen, neque lumen ullum; animi magna, vocis parva contentio, omnia fere ut similiter atque uno modo dicerentur. Nam hujus æqualis et inimicus C. Fimbria non ita diu jactare se potuit : qui omnia magna voce dicens, verborum sane bonorum cursu quodam incitato, ita furebat tamen, ut mirarere tam alias res agere populum, ut esset insano inter disertos locus. Cn. autem Lentulus multo majorem opinionem dicendi actione faciebat, quam quanta in eo facultas erat : qui quum esset nec peracutus, quanquam et ex facie et ex vultu videbatur, nec abundans verbis, etsi fallebat in eo ipso, sic intervallis, exclamationibus, voce suavi et canora, admirando irridebat, calebat in agendo, ut ea, quæ deerant, non desiderarentur. Ita, tanquam Curio copia non-

nom en crédit et d'un grand empressement à rechercher des causes, le placèrent quelques années dans les premiers rangs du barreau. Sa diction était correcte, ses expressions sans bassesse, sa composition méthodique. Du reste, nulles fleurs, nul éclat dans le style; beaucoup de mouvement dans la pensée, et si peu dans le débit, qu'il disait tout sur le même ton, et d'une voix uniforme. Quant à Fimbria, son ennemi et du même âge que lui, il ne put pas longtemps donner carrière à ses emportements. Cet homme, qui ne disait rien sans crier, débitait avec une volubilité intarissable des paroles assez bien choisies, mais accompagnées d'un geste si furibond, qu'on ne savait point à quoi pensait le peuple de prendre ce forcené pour un orateur. Cn. Lentulus devait à son débit, plutôt qu'à un talent réel, ses succès oratoires; il n'avait ni la finesse d'esprit qui paraissait dans ses regards et sur son visage, ni la richesse d'élocution que lui attribuait aussi l'opinion trompée; mais des pauses et des exclamations habilement ménagées, une voix douce et harmonieuse, des étonnements calculés et ironiques, enfin une action pleine de chaleur, faisaient, sur ce qu'il n'avait pas, une complète illusion. Nous avons vu Curion, sans autre mérite qu'une diction assez abon-

labore et industria,
 et quod adhibebat
 curam etiam et gratiam
 ad causas obtinendas,
 fuit aliquot annos
 in principibus patronis.
 In oratione hujus
 sermo erat latinus,
 verba non abjecta,
 res compositæ diligenter;
 tamen nullus flos,
 neque ullum lumen;
 magna contentio animi,
 parva vocis,
 ut fere omnia dicerentur
 similiter atque uno modo.
 Nam C. Fimbria,
 æqualis et inimicus hujus,
 non potuit se jactare
 ita diu :
 qui dicens omnia
 voce magna,
 quodam cursu incitato
 verborum sane bonorum,
 ita furebat tamen
 ut mirarere
 populum agere res tam alias
 ut locus esset insano
 inter disertos.
 Cn. autem Lentulus
 faciebat opinionem dic
 multo majorem actione
 quam quanta facultas
 erat in eo :
 qui quum nec esset peracu-
 quanquam videbatur, [tus,
 et ex facie et ex vultu,
 nec abundans verbis,
 etsi fallebat in eo ipso,
 intervallis,
 exclamationibus,
 voce suavi et canora,
 irridebat admirando,
 calebat in agendo,
 sic, ut ea, quæ deerant,
 non desiderarentur.
 Ita, tanquam Curio

grâce-au-travail et à l'activité,
 et parce que il employait
 son soin aussi et son crédit
 pour des causes devant-être-obtenues,
 fut *pendant* quelques années
 au-nombre des principaux avocats.
 Dans les discours de celui-ci
 la diction était latine,
 les termes non bas,
 les idées distribuées avec-soin ;
 cependant aucunes fleurs,
 ni aucun éclat ;
 une grande contention d'esprit,
 une faible *contention* de voix,
 en-sort que presque tout était dit
 pareillement et de la même manière.
 Car C. Fimbria,
 contemporain et ennemi de celui-ci,
 ne put se démener
 fort longtemps :
 celui-ci disant tout,
 d'une voix forte,
 avec certaine course précipitée
 d'expressions certes choisies,
 était si furibond néanmoins
 que tu aurais été étonné
 le peuple était si distrait
 que place fut-*donnée* à un fou
 parmi les orateurs.
 Mais Cn. Lentulus
 se faisait un renom d'éloquence
 beaucoup plus grand par l'action
 que un grand talent
 n'était en lui :
 celui-ci, comme il n'était pas très-fin,
 quoique il parut (l'être),
 et d'après le visage et d'après le re-
 ni riche d'élocution, [gard,
 quoique il trompât sur ce point même,
 par ses pauses,
 par ses exclamations,
 par sa voix douce et sonore,
 se moquait en s'étonnant,
 s'échauffait en parlant,
 en sorte que les *qualités*, qui manquaient,
 n'étaient pas regrettées.
 Ainsi, comme Curion

nulla verborum, nullo alio bono, tenuit oratorum locum; sic Cn. Lentulus ceterarum virtutum dicendi mediocritatem actione occultavit, in qua excellens fuit. Neque multo secus P. Lentulus, cujus et excogitandi et loquendi tarditatem tangebant formæ dignitas, corporis motus plenus et artis et venustatis, vocis et suavitas et magnitudo. Sic in hoc nihil præter actionem fuit; cetera etiam minora, quam in superiore.

LXVII. M. Piso quidquid habuit, habuit ex disciplina, maximeque ex omnibus, qui ante fuerunt, Græcis doctrinis eruditus fuit. Habuit a natura genus quoddam acuminis (quod etiam arte limaverat), quod erat in reprehendendis verbis versutum et solers, sed sæpe stomachosum, nonnunquam frigidum, interdum etiam facetum. Is laborem, quasi cursum forensem, diutius non tulit, quod et corpore erat infirmo, et hominum ineptias ac stultitias, quæ devorandæ nobis sunt, non ferebat, iracundiusque respuebat, sive mo-

dante, tenir son rang parmi les orateurs : de même Cn. Lentulus, médiocre dans les autres parties de l'éloquence, rachetait ses défauts par l'action, dans laquelle il excellait. Nous en dirons à peu près autant de P. Lentulus. La dignité de sa personne, ses mouvements pleins d'art aussi bien que de grâces naturelles, la douceur et l'étendue de sa voix, faisaient oublier la stérilité de son imagination et la lenteur de son débit; il n'eut, en un mot, aucun autre talent que celui de l'action; dans tout le reste, il était encore inférieur à Cnéus.

LXVII. M. Pison dut tout à l'étude; et de ceux qui le précédèrent, pas un ne fut aussi profond que lui dans les sciences de la Grèce. Il tenait de la nature un genre de finesse que l'art perfectionna beaucoup, et qui consistait à relever, par une adroite et ingénieuse critique, les paroles de son adversaire; mais ses remarques étaient souvent passionnées, quelquefois un peu froides, d'autres fois aussi d'un bon ton de plaisanterie. Promptement fatigué du barreau, il n'y fournit pas une longue course; sa santé était mauvaise, et il ne supportait pas les sottises et les impertinences qu'il nous faut dévorer; il les repoussait avec une indignation qu'on attribuait à une humeur chagrine, et

tenuit locum oratorum,
 nonnulla copia verborum,
 nullo alio bono ;
 sic Lentulus
 occultavit
 mediocritatem
 ceterarum virtutum dicendi
 actione in qua fuit excel-
 Neque multo secus [lens.
 P. Lucullus,
 cujus dignitas formæ,
 motus corporis,
 plenus et artis
 et venustatis,
 et suavitas
 et magnitudo vocis
 tegebat tarditatem
 et excogitandi
 et loquendi.

Sic nihil fuit in hoc
 præter actionem ;
 cetera etiam minora,
 quam in superiore.

LXVII. M. Piso habuit ex
 quidquid habuit, [disciplina
 eruditusque fuit
 litteris Græcis,
 maxime ex omnibus
 qui fuerunt ante.
 Habuit a natura
 quoddam genus acuminis
 (quod limaverat etiam arte),
 quod erat versutum et solers
 in verbis reprehendendis,
 sed sæpe stomachosum,
 nonnunquam frigidum,
 interdum etiam facetum.
 Is non tulit
 laborem diutius,
 quasi cursum forensem,
 quod et erat
 corpore infirmo,
 et non ferebat ineptias
 et stultitias hominum,
 quæ sunt devorandæ nobis,
 respuebatque iracundius,
 sive morose,

tint un rang parmi les orateurs,
 par certaine abondance d'expressions,
 avec aucun autre mérite ;
 de même Lentulus
 cacha
 la faiblesse
 des autres qualités oratoires
 par l'action où il fut supérieur.
 Et pas beaucoup autrement
 P. Lucullus,
 dont l'éclat de la beauté,
 le mouvement du corps
 plein et d'art
 et de grâce,
 et la douceur
 et l'étendue de la voix
 dissimulait la lenteur
 et à imaginer
 et à parler.

Ainsi rien ne fut dans celui-ci
 excepté l'action :
 le reste même (était) moindre,
 que dans le précédent.

LXVII. M. Pison dut à l'étude
 tout ce qu'il posséda,
 et fut instruit
 dans les lettres grecques,
 le plus de tous
 ceux qui furent auparavant
 Il tint de la nature
 certain genre de finesse,
 (qu'il avait perfectionné même par
 qui était adroit et ingénieux [l'art)
 dans les mots devant-être-repris,
 mais souvent dicté par le dépit,
 quelquefois froid,
 parfois aussi plaisant.
 Celui-ci ne supporta pas
 le travail longtemps,
 comme une course du barreau,
 parce que et il était
 d'une santé mauvaise,
 et ne supportait pas les inepties
 et les sottises des hommes,
 qui sont devant-être-dévorées par nous,
 et les repoussait avec colère,
 soit par-humeur-chagrine,

rose, ut putabatur, sive ingenuo likeroque fastidio. Is quum satis floruisset adolescens, minor haberi est cœptus postea ; deinde ex virginum judicio magnam laudem est adeptus, et ex eo tempore quasi revocatus in cursum, tenuit locum tam diu, quam ferre potuit laborem ; postea, quantum detraxit ex studio, tantum amisit ex gloria. P. Murena mediocri ingenio, sed magno studio rerum veterum, litterarum et studiosus et non imperitus, multæ industriæ et magni laboris fuit. C. Censorinus Græcis litteris satis doctus, quod proposuerat, explicans expedite, non invenustus actor, sed iners, et inimicus fori. L. Turius parvo ingenio, sed multo labore, quoquo modo poterat, sæpe dicebat. Itaque ei paucæ centuriæ ad consulatum defuerunt. C. Macer auctoritate semper eguit, sed fuit patronus propemodum diligentissimus. Hujus si vita, si mores, si vultus denique non omnem commendatio-

qui n'était peut-être que l'expression franche et naïve d'un juste dégoût. Après avoir jeté assez d'éclat dans sa jeunesse, sa réputation déchut peu à peu. Plus tard, le procès des Vestales lui fit beaucoup d'honneur ; et, rappelé dans la carrière par ce succès, il s'y distingua aussi longtemps qu'il put soutenir le travail. Autant dans la suite il retrancha de ses études, autant il perdit de sa gloire. P. Murena, doué d'un talent médiocre, mais riche de connaissances historiques, aimant les lettres et les cultivant avec quelque succès, eut une activité infatigable, et fut très-occupé. C. Censorinus, assez instruit dans la littérature grecque, exposait sa pensée avec facilité, et son action n'était pas sans grâces ; mais il était paresseux et haïssait le barreau. L. Turius, avec peu de génie et beaucoup de travail, parlait de son mieux, et parlait souvent : aussi ne lui manqua-t-il, pour être consul, qu'un petit nombre de centuries. C. Macer n'eut jamais un nom considéré ; mais peu d'avocats déployèrent un zèle aussi actif. Si sa vie, ses mœurs, sa physionomie enfin, n'eussent dé-

ut putabatur,
sive fastidio
ingenuo liberoque.
Quum floruisset satis
adolescens,
cœptus est postea
haberi minor;
deinde adeptus est
magnam laudem
ex judicio virginum;
et ex eo tempore
quasi revocatus in cursum
tenuit locum tam diu
quam potuit ferre laborem;
postea amisit ex gloria
tantum quantum
retraxit ex studio.

P. Murena
fuit ingenio mediocri,
sed magno studio
rerum veterum,
et studiosus litterarum,
et non imperitus,
multæ industriæ,
et magni laboris.

C. Censorinus satis doctus
litteris Græcis,
explicans expeditè
quod proposuerat,
non invenustus actor,
sed iners et inimicus fori.

L. Turius parvo ingenio,
sed multo labore,
dicebat sæpe,
quoquo modo poterat.

Itaque paucæ centuriæ
defuerunt ei
ad consulatum.

C. Macer eguit
auctoritate semper,
sed fuit patronus
propemodum
diligentissimus :
si vita hujus,
si mores,
si vultus denique,
non evertere

comme il était cru,
soit par un dédain
naïf et franc.

Après que il eut fleuri suffisamment
dans sa jeunesse,
il commença plus tard
à passer-pour moins grand;
ensuite il acquit
une grande gloire
par le jugement des Vestales;
et depuis ce temps
comme rappelé dans la carrière
il tint sa place aussi longtemps
que il put supporter le travail.
ensuite il perdit de sa gloire
autant que
il retrancha de ses études.

P. Muréna
fut d'un talent médiocre,
mais d'un grand goût
pour les choses antiques,
et amateur des belles-lettres,
et non ignorant,
d'une grande activité,
et d'un grand travail.

C. Censorinus assez instruit
dans les lettres Grecques,
exposant facilement
ce qu'il s'était proposé,
non disgracieux dans l'action,
mais paresseux et ennemi du barreau.

L. Turius d'un médiocre talent,
mais de beaucoup de travail,
parlait souvent,
de quelque manière qu'il pouvait.

Aussi peu de centuries
manquèrent à lui
pour le consulat.

C. Macer manqua
de considération toujours,
mais fut l'avocat
pour-ainsi-dire
le plus zélé :
si la vie de celui-ci,
si ses mœurs,
si sa physionomie enfin,
n'avait pas détruit

nem ingenii everteret, majus nomen in patronis fuisset : non erat abundans, non inops tamen ; non valde nitens, non plane horrida oratio ; vox, gestus, et omnis actio sine lepore ; at in inveniendis componendisque rebus mira accuratio, ut non facile in ullo diligentiorum majoremque cognoverim, sed eam, ut citius veteratoriam, quam oratoriam, diceres. Hic etsi etiam in publicis causis probabatur, tamen in privatis illustriorem obtinebat locum.

LXVIII. C. deinde Piso, statarius, et sermonis plenus orator, minime ille quidem tardus in excogitando, verumtamen vultu et simulatione multo etiam acutior, quam erat, videbatur. Nam ejus æqualem M' Glabrionem, bene institutum avi Scævolæ diligentia, socors ipsius natura negligensque tardaverat. Etiam L. Torquatus, elegans in dicendo, in existimando admodum prudens, toto genere perurbanus. Meus autem æqualis Cn. Pompeius, vir ad omnia summa natus,

crédité son talent, il eût joui d'une plus grande renommée ; son imagination, sans être abondante, n'était pas stérile ; son style n'était ni très-brillant ni entièrement négligé ; sa voix, son geste, toute son action, manquaient de grâces ; mais il apportait à l'invention des preuves et à leur distribution un soin si admirable, que je citerais difficilement un orateur qui sût mieux approfondir et ordonner un sujet. Toutefois, cette exactitude semblait appartenir aux artifices de la plaidoirie plutôt qu'à la véritable éloquence. Sa voix se faisait écouter dans les grandes causes ; cependant il paraissait avec plus d'éclat dans les affaires d'intérêt privé.

LXVIII. Vient ensuite C. Pison, orateur d'une action calme et d'une abondance familière ; il ne manquait pas d'invention et pourtant son air et le jeu étudié de sa physionomie annonçaient encore plus de finesse qu'il n'en avait réellement. M' Glabrion, du même âge que lui, avait été formé par les excellentes leçons de Scévola, son aïeul ; mais sa paresse et son indolence arrêterent son essor. Une diction élégante, un jugement solide, une urbanité parfaite, tel était le caractère de L. Torquatus. Parmi ceux de mon âge, un homme né pour tous les genres d'illustration, Pompée, se serait fait un nom

omnem commendationem
ingenii,
nomen fuisset majus
in patronis ;
non erat abundans,
non inops tamen ;
oratio non valde nitens,
nec plane horrida ;
vox, gestus et omnis actio
sine lepore ;
at accuratio mira
in rebus inveniendis
componendisque.
ut non cognoverim facile
diligentiorum
majoremque
in ullo ;
sed ut diceret citius
eam veteratorem,
quam oratorem.
Etsi hic probabatur
etiam in causis publicis,
obtinebat tamen
locum illustriorem
in privatis.

LXVIII. Deinde C. Piso,
orator statarius,
et plenus sermonis,
minime tardus ille quidem
in excogitando,
verumtamen videbatur
multo acutior etiam
vultu et simulatione,
quam erat.
Nam M' Glabrionem,
æqualem ejus,
bene institutum
disciplina avi Scævola,
natura ipsius socors
negligensque tardaverat.
L. Torquatus etiam,
elegans in dicendo,
admodum prudens
in existimando,
perurbanus toto genere.
Cn. autem Pompeius,
meus æqualis,

toute l'autorité
de son talent,
son nom eût été plus grand
parmi les avocats ;
il n'était pas abondant,
ni stérile cependant ;
son style pas très-brillant,
ni tout-à-fait négligé ;
la voix, le geste et toute l'action
sans grâce ;
mais un soin admirable
dans les choses devant-être-trouvées
et devant être distribuées, [ment
en sorte que je n'ai pas connu facile-
(un soin) plus appliqué
et plus grand
dans quelque autre ;
mais que tu dirais plus tôt
cette *exactitude* de charlatan
que d'orateur.
Quoique celui-ci fût applaudi
même dans les causes publiques,
il occupait cependant
une place plus distinguée
dans les causes privées.

LXVIII. Ensuite C. Pison,
orateur sans-mouvement,
et fécond en paroles,
pas du tout lent lui certes
à inventer,
mais toutefois il paraissait
beaucoup plus fin encore
par le visage et la feinte,
que il *ne l'était*.
Car (pour) M' Glabrion,
contemporain de lui,
bien formé
par les leçons de son aïeul Scévola,
la nature de lui-même paresseuse
et indolente l'avait arrêté.
L. Torquatus aussi
élégant dans sa diction,
tout à-fait éclairé
en jugeant,
très-poli dans tout l'ensemble.
Mais Cn. Pompée,
mon contemporain,

majo rem dicendi gloriam habuisset, nisi eum majoris gloriæ cupiditas ad bellicas laudes abstraxisset. Erat oratione satis amplius, rem prudenter videbat; actio vero ejus habebat et in voce magnum splendorem, et in motu summam dignitatem. Noster item æqualis D. Silanus, vitricus tuus, studii ille quidem habuit non multum, sed acuminis et orationis satis. Q. Pompeius, A. F., qui Bithynicus dictus est, biennio, quam nos, fortasse major, summo studio dicendi, multaque doctrina, incredibili labore atque industria; quod scire possum : fuit enim mecum et cum M. Pisone, quum amicitia, tum studiis exercitationibusque conjunctus. Hujus actio non satis commendabat orationem; in hac enim satis erat copiæ, in illa autem leporis parum. Erat ejus æqualis P. Autronius, voce peracuta atque magna, nec alia re ulla probabilis; et L. Octavius Reatinus, qui quum multas jam causas diceret,

plus grand dans l'éloquence, si une autre ambition ne l'eût entraîné vers la gloire plus éclatante des guerriers : il avait assez de richesse dans le style, un coup d'œil sûr et pénétrant ; quant à l'action, sa voix était pleine d'éclat, et son geste d'une noblesse admirable. Un autre de mes égaux en âge, D. Silanus, votre beau-père, avait peu d'étude, mais assez de pénétration et de facilité. Q. Pompéius, fils d'Anlus et surnommé le Bithynique, âgé d'environ deux ans plus que moi, était passionné pour l'éloquence, savant, laborieux et doné d'une activité incroyable. Je puis le savoir ; car nous l'eûmes, M. Pison et moi, non-seulement pour ami, mais pour compagnon de nos études et de nos exercices. Son action ne faisait pas assez valoir ses paroles ; celles-ci coulaient en effet avec quelque abondance ; mais son débit avait trop peu de grâce. P. Autronius, du même âge que lui, avait une voix forte et perçante ; c'était là tout son mérite. Ajoutons L. Octavius de Réate, qui, déjà fort occupé au barreau, mourut à la fleur

vir natus ad omnia summa,
habuisset gloriam majorem
dicendi,
si cupiditas gloriæ majoris
non abstraxisset eum
ad laudes bellicas.

Erat satis amplius oratione,
videbat rem prudenter;
actio vero ejus
habebat et summum splen-
in voce, [dorem
et summam dignitatem
in motu.

Noster æqualis item
D. Silanus, tuus vitricus,
habuit ille quidem
non multum studii,
sed satis acuminis
et orationis.

Q. Pomponius, F. A.,
qui dictus est Bithynicus,
fortasse major biennio,
quam nos,
studio summo dicendi,
multaque doctrina,
labore atque industria
incredibili;
quod possum scire;
fuit enim conjunctus
mecum et cum M. Pisone,
quum amicitia,
tum studiis
exercitationibusque.

Actio hujus
non commendabat
satis orationem;
satis enim copiæ
erat in hac,
parum autem leporis in illa.
P. Autronius
erat æqualis ejus,
probabilis voce peracuta
atque magna,
nec ulla alia re;
et L. Octavius Reatinus,
qui mortuus est adolescens,
quum diceret jam

homme né pour toutes les perfections,
aurait eu une gloire plus grande
dans-l'art-oratoire,
si le désir d'une gloire plus-grande
n'avait pas entraîné lui
aux mérites de-la-guerre.

Il était assez riche dans le style,
il voyait la chose habilement;
mais l'action de lui
avait et un très-grand éclat
dans la voix,
et une très-grande noblesse
dans le geste.

Notre contemporain pareillement
D. Silanus, ton beau-père,
eut lui certes

pas beaucoup d'étude,
mais assez de finesse
et d'habitude-de-la parole.

Q. Pomponius, fils d'Aulus,
qui fut nommé le Bithynique,
peut-être plus âgé de deux ans
que nous,
(était) d'un goût très-vif pour l'élo-
et d'un grand savoir, [quence,
d'un travail et d'une activité
incroyable;

c'est-ce-que je peux savoir;
car il fut uni
avec moi et avec M. Pison,
tant par l'amitié,
que par les études
et par les exercices.

L'action de celui-ci
ne faisait-pas-valoir
assez son style;
car assez d'abondance
était dans celui-ci,
mais peu de grâce dans celle-là.

P. Autronius
était contemporain de lui,
recommandable par une voix perçante
et forte,
et par aucune autre chose;
et L. Octavius de Réate,
qui mourut adolescent,
quand il plaidait déjà

adolescens est mortuus : is tamen ad dicendum veniebat magis audacter, quam parate. Et C. Stalenus, qui se ipse adoptaverat, et de Staleno Ælium fecerat, fervido quodam, et petulanti, et furioso genere dicendi : quod quia multis gratum erat et probabatur, adscendisset ad honores, nisi in facinore manifesto deprehensus, pœnas legibus et iudicio dedisset.

LXIX. Eodem tempore C. et L. Cæpasii fratres fuerunt, qui multa opera, ignoti homines et repentini, quæstores celeriter facti sunt oppidano quodam et incondito genere dicendi. Addamus huc etiam, ne quem vocalem præteriisse videamur, C. Cosconium Calidianum, qui nullo acumine, eam tamen verborum copiam, si quam habebat, præbebat populo cum multa concursatione magnoque clamore. Quod idem faciebat Q. Arrius, qui fuit M. Crassi quasi secundarum. Is omnibus exemplo debet esse, quantum in hac urbe polleat multorum obedire tempori, multorumque vel honori, vel periculo ser-

de l'âge ; il apportait à ses plaidoyers plus d'assurance que de préparation. Ajoutons encore C. Stalénus. qui s'était adopté lui-même, et de Stalénus s'était fait Élius ; il avait une éloquence fougueuse, emportée, furibonde ; et comme ce genre trouvait de nombreux approbateurs, il serait parvenu aux dignités, s'il n'eût été surpris dans un crime manifeste, et puni par la justice et les lois.

LXIX. Dans le même temps parurent les deux frères C. et L. Cépasius, avocats infatigables, dont une rustique et grossière éloquence porta rapidement à la questure la nouveauté sans gloire et la fortune soudaine. Joignons ici, pour n'oublier aucune voix parlante, C. Cosconius Calidianus, qui, sans le moindre talent d'invention, étalait devant le peuple ce qu'il avait de faconde, et recueillait les bruyants applaudissements d'un auditoire immense. On en peut dire autant de Q. Arrius, qui fut comme l'auxiliaire et le second de M. Crassus. Cet homme est un exemple remarquable de ce qu'on peut faire dans Rome. en prodiguant à beaucoup ses soins officieux,

multas causas :
 is tamen
 veniebat ad dicendum
 magis audacter,
 quam parate.
 Et C. Stalennus,
 qui se adoptaverat ipse,
 et fecerat Ælium
 de Staleno,
 quodam genere dicendi
 fervido, et petulanti,
 et furioso :
 quia quod erat gratum,
 et probabatur multis,
 adscendisset ad honores,
 si deprehensus
 in scelere manifesto,
 non dedisset poenas
 legibus et iudicio. [fuerunt

LXIX. Eodem tempore
 fratres C. et L. Cæpasii
 qui, multa opera,
 homines ignoti et repentini,
 facti sunt quæstores
 celeriter,
 quodam genere dicendi
 oppidano et incondito.
 Addamus etiam huc,
 ne videamur præterisse
 aliquem vocalem,
 C. Cosconium Calidianum,
 qui nullo acumine
 præbebat tamen populo
 eam copiam verborum,
 si habebat aliquam,
 cum concursatione multa
 magnoque clamore.
 Q. Arrius, qui fuit [si,
 quasi secundarum M. Cras-
 faciebat quod idem.
 Is debet esse
 exemplo omnibus,
 quantum polleat in hac urbe
 obedire tempori multorum,
 et servire
 vel honori
 vel periculo multorum.

beaucoup de causes :
 celui-ci toutefois
 venait pour parler
 avec plus d'assurance
 que de-préparation.
 Et C. Stalénus,
 qui s'était adopté lui-même,
 et avait fait Ælius
 de Stalénus,
 (était) d'un genre d'éloquence
 fougueux, et emporté,
 et furieux :
 comme cette-éloquence était agréable
 et était approuvée de beaucoup,
 il serait parvenu aux honneurs,
 si surpris
 dans un crime manifeste,
 il n'avait pas subi sa peine
 par les lois et un jugement.

LXIX. A la même époque vécurent
 les frères C. et L. Cépasius
 qui, à force de peine,
 hommes inconnus et parvenus,
 devinrent questeurs
 rapidement,
 grâce à-certain genre de style
 rustique et grossier.
 Ajoutons même ici,
 de-peur-de paraître avoir omis
 quelqu'un doué-de-la-parole,
 C. Cosconius Calidianus,
 qui sans aucune intention
 étalait cependant devant le peuple
 cette abondance d'expressions,
 s'il en avait quelqu'une,
 avec un concours considérable
 et de grands cris.
 Q. Arrius, qui fut
 comme le second de M. Crassus,
 faisait la même chose.
 Celui-ci doit être
 à exemple à tous,
 combien il-est utile dans cette ville
 d'obéir aux convenances de beaucoup,
 et de se mettre au service
 ou de l'honneur
 ou du danger de beaucoup.

vire. His enim rebus, infimo loco natus, et honores, et pecuniam, et gratiam consecutus, etiam in patronorum, sine doctrina, sine ingenio, aliquem numerum pervenerat. Sed ut pugiles inexercitati, etiamsi pugnoscere et plagas, Olympiorum cupidi, ferre possunt, solem tamen sæpe ferre non possunt; sic ille, quum omni jam fortuna prospere functus labores etiam magnos excepisset, illius judicialis anni severitatem, quasi solem, non tulit.

— Tum Atticus, Tu quidem de fæce, inquit, hauris, idque jamdudum; sed tacebam; hoc vero non putabam, te usque ad Stalenos et Autronios esse venturum. — Non puto, inquam, existimare te, ambitione me labi, quippe de mortuis; sed ordinem sequens, in memoriam notam et æqualem necessario incurro. Volo autem hoc perspicui, omnibus conquistis, qui in multitudine dicere ausi sint, memoria quidem

et en servant un grand nombre de citoyens dans leurs périls ou leur ambition : c'est par-là que, né dans un rang obscur, Arrius parvint aux honneurs, à la fortune, à la considération, et se fit même, sans talent ni savoir, un certain nom parmi les avocats. Mais comme ces athlètes sans expérience qui soutiennent avec succès les assauts d'un rival, mais qui, exposés au soleil d'Olympie, objet de tous leurs vœux, ne peuvent en soutenir les ardeurs, ainsi Arrius, après avoir parcouru sans aucun revers une carrière brillante, et porté même le poids de quelques grands travaux, succomba sous le soleil trop vif de l'année de réforme qui a donné aux plaidoyers des limites sévères,

— En vérité, dit alors Atticus, vous puisez jusque dans la lie, et déjà même depuis longtemps. J'ai gardé le silence; mais je ne prévoyais pas que vous dussiez descendre jusqu'aux Stalénus et aux Autronius. — Sans doute, lui dis-je, vous ne me supposez pas de vues intéressées, puisque ceux dont je parle sont morts. L'ordre chronologique me fait nécessairement trouver sur ma route les noms connus et les souvenirs contemporains. Je veux d'ailleurs, en tirant de la foule tous ceux qui, sur le nombre, ont seuls osé faire entendre leur voix, établir que bien peu sont vraiment dignes de mémoire, et

His enim rebus,
natus loco infimo,
consecutus et honores,
et pecuniam,
et gratiam,
pervenerat etiam
in aliquem numerum
patronorum,
sine doctrina,
sine ingenio.

Sed ut pugiles inexercitati,
etiamsi possunt ferre
pugnos et plagas,
cupidi Olympiorum,
non possunt tamen
ferre solem sæpe;
sic ille,
quum functus jam prospere
omni fortuna,
excepisset etiam
magnos labores,
non tulit severitatem
illius anni judicialis,
quasi solem.

— Tum Atticus,
Tu quidem hauris de fæce,
inquit,
idque jam dudum :
sed tacebam;
non vero putabam hoc,
te venturum esse
usque ad Stalenos
et Autronios.

— Non puto, inquam,
te existimare
me labi ambitione;
quippe de mortuis;
sed sequens ordinem
incurro necessario
in memoriam
notam et æqualem.
Volo autem hoc perspicui,
omnibus conquisitis,
qui in multitudine
ausi sint dicere,
per paucos dignos
immortalia quidem;

Car par ces moyens
né dans un rang obscur,
ayant obtenu et des honneurs,
et de la fortune,
et de la considération,
il était parvenu même
à quelque estime
parmi les-avocats,
sans savoir,
sans talent.

Mais comme les athlètes non-exercés,
bien-qu'ils puissent supporter
les poings et les coups,
désireux des-palmes-Olympiques,
ne peuvent cependant
supporter le soleil souvent ;
ainsi celui-ci,
après-que ayant passé déjà heureuse-
par toute-espèce de chance, [ment
il avait soutenu même
de grands travaux,
ne supporta pas la rigueur
de cette année de réforme-judiciaire,
comme le soleil.

— Alors Atticus,
Toi certes tu puises dans la lie,
dit-il,
et cela depuis longtemps :
mais je me taisais ;
mais je ne pensais pas ceci,
toi devoir-venir
jusqu'aux Stalénus
et aux Autronius.

— Je ne crois pas, dis-je,
toi penser
moi pécher par ambition ;
puisque (je parle) des morts ;
mais suivant l'ordre (chronologique)
je tombe nécessairement
sur des souvenirs
connus et contemporains.
Mais je veux ceci être remarqué,
tous (ceux-là) étant recherchés
qui dans le nombre
ont osé parler,
très-peu (avoir été) dignes
de mémoire du-moins ;

dignos perpaucos; verum, qui omnino nomen habuerint, non ita multos fuisse. Sed ad sermonem institutum revertamur.

LXX. T. Torquatus, T. F., et doctus vir ex Rhodia disciplina Molonis, et a natura ad dicendum satis solutus atque expeditus (cui si vita suppedit visset, sublato ambitu, consul factus esset), plus facultatis habuit ad dicendum quam voluntatis. Itaque studio huic non satisfecit; officio vero nec in suorum necessariorum causis, nec in sententia senatoria defuit. Etiam M. Pontidius, municeps noster, multas privatas causas actitavit, celeriter sane verba volvens, nec hebes in causis, vel dicam, plus etiam quam non hebes, sed effervescens in dicendo stomacho sæpe iracundiaque vehementius; ut non cum adversario solum, sed etiam (quod mirabile esset) cum iudice ipso, cujus delinitor esse debet orator, iurgio sæpe contenderet.

M. Messala minor natu, quam nos, nullo modo inops, sed non nimis ornatus genere verborum; prudens, acutus,

que ceux même qui eurent un nom quelconque, ne sont pas très-nombreux; mais revenons à notre sujet.

LXX. T. Torquatus, fils de Titus, formé à Rhodes par les leçons de Molon, et doué par la nature d'une élocution facile, qui, s'il eût vécu, l'aurait porté au consulat depuis l'extinction de la brigue, eut plus de talent pour l'éloquence que d'inclination à parler en public. Toutefois infidèle à l'art, mais fidèle au devoir, s'il eut peu de goût pour la parole, il n'en parla pas avec moins de zèle dans les procès de ses amis et les délibérations du sénat. M. Pontidius, mon compatriote, plaïda une multitude de causes privées : les paroles coulaient de sa bouche avec une sorte de volubilité, et ses plaidoyers ne manquaient pas de mérite; je le dirai même, ils faisaient plus que de n'en pas manquer; mais il s'échauffait par degrés jusqu'à la colère et l'emportement, au point de quereller, et son adversaire, et, ce qui est plus étonnant, le juge lui-même, dont l'orateur doit se concilier la bienveillance.

M. Messala, plus jeune que moi, n'était dépourvu d'aucune des qualités de l'orateur; mais il mettait peu de brillant dans ses ex-

verum qui habuerint
omnino nomen,
non fuisse ita multos.

Sed revertamur
ad sermonem institutum.

LXX. T. Torquatus, F. T.,
et vir doctus
ex disciplina
Rhodia Molonis,
et satis solutus
atque expeditus
a natura
ad dicendum
(si vita suppeditavisset cui,
ambitu sublato,
factus esset consul),
habuit plus facultatis
ad dicendum
quam voluntatis;
itaque non satisfacit
huic studio,
defuit vero officio
nec in causis
suorum necessariorum,
nec in sententia senatoria.
M. Pontidius etiam,
noster municeps,
actitavit multas
causas privatas,
volvens verba
celeriter sane,
nec hebes in causis,
vel dicam,
plus etiam quam non hebes,
sed effervescens in dicendo,
sæpe vehementius
stomacho iracundiaque,
ut contenderet sæpe jurgio
non solum cum adversario,
sed etiam cum iudice ipso
(quod esset mirabile),
cujus orator
debet esse delinitor.
M. Messala minor natu
quam nos,
inops nullo modo,
sed non nimis ornatus

mais *que* ceux qui ont eu
en général un nom,
n'avoir pas été fort nombreux.

Mais revenons
à l'entretien commencé.

LXX. T. Torquatus, fils de Titus,
et homme instruit
de la secte
Rhodienne de Molon,
et doué-d'assez-d'aisance
et de facilité
par la nature
pour parler
(si la vie avait-été-assez longue pour lui,
la brigue supprimée,
il serait devenu consul),
eut plus de talent
pour parler
que de volonté,
c'est pourquoi il ne fit-pas-assez
pour cette étude,
mais il ne manqua à son devoir,
ni dans les procès
de ses amis,
ni dans la délibération du-sénat.
M. Pontidius aussi,
notre compatriote,
plaida une-foule
de causes privées,
énonçant-de-suite les mots
avec-rapidité certes,
ni faible dans ses plaidoyers,
même je dirai,
plus même que non faible,
mais s'échauffant en parlant
souvent trop-vivement
par colère et emportement,
que il cherchait souvent querelle
non-seulement à l'adversaire,
mais encore au juge lui-même,
(ce qui était étonnant),
dont l'orateur
doit être le flatteur.
M. Messala plus jeune
que nous,
pauvre en aucune façon,
mais pas trop orné

minime incautus, patronus in causis cognoscendis componendisque diligens, magni laboris, multæ operæ, multarumque causarum. Duo etiam Metelli, Celer et Nepos, nihil in causis versati, nec sine ingenio, nec indocti, hoc erant populaire dicendi genus assecuti. Cn. autem Lentulus Marcellinus, nec unquam indisertus, et in consulatu pereloquentis visus est, non tardus sentiis, non inops verbis, voce canora, facetus satis. C. Memmius. L. F., perfectus litteris, sed Græcis; fastidiosus sane Lâtinarum; argutus orator, verbisque dulcis, sed fugiens non modo dicendi, verum etiam cogitandi laborem, tantum sibi de facultate detraxit, quantum imminuit industriæ.

LXXI. — Hoc loco Brutus, Quam vellem, inquit, de his etiam oratoribus, qui hodie sunt, tibi dicere luberet! Et, si de aliis minus, de duobus tamen, quos a te scio laudari so-

pressions; du reste, éclairé, pénétrant, en garde contre les pièges, approfondissant une cause avec soin et ordonnant habilement sa défense, infatigable au travail, rendant beaucoup de services et employé dans un grand nombre d'affaires. Les deux Métellus, Céler et Népos, étrangers à la plaidoirie, mais non sans talent et sans instruction, réussirent dans l'éloquence populaire. Cn. Lentulus Marcellinus, qui sut toujours manier la parole, parut dans son consulat plus éloquent que jamais : il avait une imagination vive, de la facilité à s'exprimer, une voix sonore, et assez d'enjouement. C. Memmius, fils de Lucius, était consommé dans la littérature, je veux dire celle des Grecs : la nôtre était l'objet de ses dédains. Orateur ingénieux et d'une élocution douce, mais fuyant le travail de parler, je dirai même celui de penser, il appauvrit son talent de tout ce qu'il retrancha de son application.

LXXI. — Ici, Brutus m'interrompant : Que je voudrais, dit-il, qu'il vous plût de nous entretenir aussi des orateurs qui vivent encore! Il en est deux dont vous avez coutume de louer les talents, César et Marcellus; j'aurais autant de plaisir à vous entendre par-

genere verborum;
 prudens, acutus,
 minime incautus,
 patronus diligens
 in causis cognoscendis
 componendisque,
 magni laboris,
 multæ operæ,
 multarumque causarum.
 Duo Metelli etiam,
 Celer et Nepos,
 versati nihil in causis,
 nec sine ingenio,
 nec indocti,
 assecuti erant
 hoc genus dicendi popolare.
 Cn. autem Lentulus
 Marcellinus,
 nec unquam indisertus,
 visus est et pereloquens
 in consulatu,
 non tardus sentiis,
 non inops verbis,
 voce canora,
 satis facetus.
 C. Memmius, L. F.,
 perfectus litteris,
 sed Græcis;
 fastidiosus sane
 Latinarum;
 orator argutus,
 dulcisque verbis,
 sed fugiens laborem
 non modo dicendi,
 verum etiam cogitandi,
 detraxit sibi
 tantum de facultate,
 quantum imminuit
 industriæ.

LXXI. — Hoc loco Brutus,
 Quam vellem, inquit,
 luberet tibi dicere
 de iis oratoribus etiam
 qui sunt hodie!
 Et, si minus de aliis,
 audirem tamen
 non minus lubenter

par le choix des mots;
 éclairé, pénétrant,
 pas-du-tout imprudent,
 avocat soigneux
 dans les causes à-instruire
 et à-ordonner,
 d'un grand travail,
 d'un grand zèle,
 et de beaucoup de causes.
 Les deux Métellus aussi,
 Celer et Népos,
 versés en rien dans les causes,
 ni sans talent,
 ni ignorants,
 avaient atteint
 ce genre d'éloquence populaire.
 Mais Cn. Lentulus
 Marcellinus,
 et (il ne fut) jamais inhabile-à-parler,
 parut aussi très-éloquent
 dans son consulat,
 non lent à trouver-ses-idées,
 ni pauvre d'expressions,
 d'une voix sonore,
 assez enjoué.
 C. Memmius, fils de Lucius,
 consommé dans la littérature,
 mais dans la grecque:
 dédaigneux à-coup-sûr
 des lettres latines;
 orateur ingénieux,
 et doux d'élocution,
 mais fuyant le travail
 non-seulement de parler,
 mais aussi de penser,
 enleva à soi
 autant de son talent,
 que il retrancha de
 son application.

LXXI. — A cet endroit Brutus,
 Combien je voudrais, dit-il,
 qu'il plût à toi de parler
 de ces orateurs aussi,
 qui existent aujourd'hui!
 Et, sinon des autres,
 j'entendrais-parler cependant
 non moins volontiers

lere, Cæsare et Marcello, audirem non minus lubenter, quam audiui de iis, qui fuerunt. — Cur tandem? inquam, an exspectas, quid ego iudicem de istis, qui tibi sunt æque noti ac mihi? — Mihi mehercule, inquit, Marcellus satis est notus, Cæsar autem parum : illum enim sæpe audiui ; hic, quum ego iudicare jam aliquid possem, abfuit. — Quid igitur de illo iudicas, quem sæpe audisti? — Quid censeo, inquit, nisi id, quod habiturus es similem tui? — Næ ego, inquam, si ita est, velim tibi eum placere quam maxime. — Atqui et ita est, inquit, et vehementer placet : nec vero sine causa : nam et didicit, et, omissis ceteris studiis, unum id egit, seseque quotidianis commentationibus acerrime exercuit. Itaque et lectis utitur verbis et frequentibus, et splendore vocis, et dignitate motus fit speciosum et illustre, quod dicitur ; omniaque sic suppetunt, ut ei nullam deesse virtutem oratoris putem : maximeque laudandus est, qui hoc

ler, sinon des autres, au moins de ces deux-là, que j'en ai pris à l'histoire de ceux qui ne sont plus. — Et quel besoin, répondis-je, avez-vous de mon avis sur des hommes que vous connaissez aussi bien que moi? — Il est vrai, dit-il, que je connais assez bien Marcellus ; mais César m'est peu connu : j'ai souvent entendu le premier ; quant au second, il s'est éloigné lorsque j'aurais pu avoir une opinion. — Que pensez-vous donc de celui que vous avez souvent entendu? — Que voulez-vous que j'en pense, sinon qu'il aura existé un homme qui vous ressemble? — Vraiment, s'il en est ainsi, je ne saurais trop désirer qu'il vous plaise. — Il en est ainsi, n'en doutez pas ; et certes, il me plaît on ne peut davantage. Ce n'est pas sans raison ; il a étudié l'éloquence ; que dis-je? il a renoncé pour elle à toute autre étude ; il en a fait l'unique objet de ses travaux, et chaque jour il a perfectionné son talent par de continuels exercices : aussi son style est riche et plein d'expressions choisies ; l'éclat de sa voix, la dignité de son geste donnent de la grâce et du lustre à ses paroles, et tout concourt si heureusement en lui, que je ne crois pas qu'il lui manque une seule des qualités de l'orateur. Ce qu'on ne peut trop admirer, c'est que dans le loisir où nous condamne tous

de duobus,
 quos scio
 solere laudari a te,
 Cæsare et Marcello,
 quam audiui de iis,
 qui fuerunt.
 — Cur tandem? inquam,
 an exspectas
 quid ego iudicem de istis,
 qui sunt æque noti
 tibi ac mihi?
 — Marcellus, inquit,
 est satis notus mihi
 mehercule,
 Cæsar autem parum;
 audiui enim sæpe illum;
 hic abfuit,
 quum ego possem jam
 iudicare aliquid.
 — Quid iudicas igitur de illo
 quem audisti sæpe?
 — Quid censeo, inquit,
 nisi id,
 quod habiturus es
 similem tui?
 — Næ ego, inquam, si ita
 velim eum placere tibi [est,
 quam maxime.
 — Atqui et est ita, inquit,
 et placet vehementer;
 nec vero sine causa;
 nam et didicit,
 et, ceteris studiis omissis,
 egit id unum
 exercuitque sese acerrime
 commentationibus
 quotidianis.
 Itaque utitur verbis
 et lectis et frequentibus,
 et quod dicitur
 fit speciosum et illustre
 et splendore vocis,
 et dignitate motus.
 Omniaque suppetunt sic,
 ut putem
 nullam virtutem oratoris
 deesse ei;

de deux (orateurs)
 que je sais
 avoir-coutume d'être-loués par toi,
 César et Marcellus,
 que j'ai entendu parler de ceux,
 qui ne-sont-plus.
 — Pourquoi enfin? dis-je,
 ou-bien attends-tu
 ce que je pense de ces hommes,
 qui sont également connus
 de toi et de moi?
 — Marcellus, dit-il,
 est assez connu de moi
 par Hercule,
 mais César *l'est* peu;
 car j'ai entendu souvent celui-là;
 celui-ci s'est éloigné.
 quand je pouvais déjà
 juger quelque chose.
 — Que penses-tu donc de celui
 que tu as entendu souvent?
 — Que pensé-je, dit-il,
 si ce n'est ceci,
 que tu vas avoir
 un (homme) semblable à toi?
 — Certes moi, dis-je, s'il *en* est ainsi,
 je voudrais lui plaire à toi
 le plus possible.
 — Eh bien, et il *en* est ainsi, dit-il,
 et il *me* plaît furieusement:
 et vraiment non sans raison;
 car et il a étudié,
 et, les autres études étant négligées,
 il s'est occupé de cela seul,
 il exerça lui-même très-ardemment
 par des études
 journalières.
 C'est pourquoi il emploie des termes
 et choisis et abondants,
 et ce qu'il dit
 devient gracieux et brillant.
 et par l'éclat de *sa* voix,
 et par la dignité de *son* geste.
 Et tout abonde de-telle-sorte,
 que je pense
 aucune qualité de l'orateur
 manquer à lui;

tempore ipso, quum liceat, in hoc communi nostro et quas fatali malo, consoletur se quum conscientia optimæ mentis, tum etiam usurpatione et renovatione doctrinæ. Vidi enim Mitylenis nuper virum, atque, ut dixi, vidi plane virum. Itaque quum eum antea tui similem in dicendo viderim, tum vero nunc a doctissimo viro, tibi que, ut intellexi, amicissimo, Cratippo, instructum omni copia, multo videbam similiorem. — Hic ego, Etsi, inquam, de optimi viri nobisque amicissimi laudibus lubenter audio, tamen incurro in memoriam communium miseriarum, quarum oblivionem quærens, hunc ipsum sermonem produxi longius. Sed de Cæsare cupio audire, quid tandem Atticus judicet.

LXXII. — Et ille, Præclare, inquit, tibi constas, ut de iis, qui nunc sint, nihil velis ipse dicere : et hercle si sic ageres, ut de iis egisti, qui jam mortui sunt, neminem ut præter-

une fatalité malheureuse, il sait se consoler par le témoignage d'une conscience sans reproche, et goûter, en revenant sur ses études passées, de nobles jouissances. J'ai vu dernièrement cet homme à Mitylène; oui, cet homme; il est vraiment digne de ce nom. Je le dirai donc : si avant cette époque il me paraissait vous ressembler déjà par son éloquence, riche alors des trésors de science nouvellement puisés dans les leçons d'un grand philosophe qui est aussi, je le sais, votre grand ami, le savant Cratippe, combien sa ressemblance avec vous n'était-elle pas encore plus parfaite à mes yeux ! — Sans doute, dis-je à mon tour, les louanges d'un homme si vertueux, et qui nous est si cher, sont agréables à mon oreille; cependant elles me rappellent au sentiment des malheurs publics, et c'était pour les oublier que je prolongeais si longtemps cet entretien. Mais venons à César : je désire savoir quel est sur lui le jugement d'Atticus.

LXXII. — Vous persistez admirablement, dit Brutus, dans la résolution de ne rien dire vous-même des orateurs vivants. Il est vrai que si vous en parliez comme de ceux qui ne sont plus, c'est-à-dire sans en omettre aucun, vous trouveriez sur votre chemin bien des

laudandusque est maxime,
 qui hoc tempore ipso, [ni,
 in hoc malo nostro commu-
 et quasi fatali,
 consoletur se,
 quum liceat,
 quum conscientia
 mentis optimæ,
 tum etiam usurpatione
 et renovatione doctrinæ.
 Vidi enim Mitylenis
 virum nuper;
 atque, ut dixi,
 vidi plane virum.
 Itaque quum antea
 viderim eum similem tibi
 in dicendo,
 tum vero videbam
 multo similiorem,
 instructum nunc omni copia
 a Cratippo,
 viro doctissimo,
 amicissimoque tibi,
 ut intellexi.

— Hic ego, Etsi, inquam,
 audio libenter
 de laudibus viri optimi
 amicissimique nobis,
 tamen incurro in memoriam
 miseriæ communium,
 quarum quærens oblivionem
 produxi longius
 hunc sermonem ipsum.

Sed cupio audire
 de Cæsare,
 quid Atticus tandem judicet.

LXXII. Et ille, Constas,
 inquit,
 præclare tibi,
 ut velis nihil
 dicere ipse
 de iis qui sint nunc;
 et hercle si ageres sic,
 ut egisti de iis
 qui sunt jam mortui,
 ut prætermitteres neminem,
 næ tu incurreres

et il doit être loué surtout,
 lui—qui dans ce temps même,
 dans ce malheur notre commun-à-tous,
 et comme fatal,
 console soi,
 autant-que il est permis,
 non-seulement par la conscience
 d'un cœur irréprochable,
 mais encore par la pratique
 et le renouvellement de l'étude.
 Car j'ai vu à Mitylène
 cet homme dernièrement
 et, comme j'ai dit,
 j'ai vu tout-à-fait un homme.
 Ainsi-donc comme auparavant
 j'ai vu lui semblable à toi
 pour l'éloquence,
 alors en-vérité je le voyais
 beaucoup plus semblable,
 pourvu maintenant de toute ressource
 par Cratippe,
 homme très-savant,
 et très-ami de toi,
 à-ce-que j'ai compris.

— Alors moi, quoique, dis-je,
 j'entende-parler volontiers
 des mérites d'un homme excellent
 et très-ami de nous,
 cependant je rencontre le souvenir
 des malheurs publics,
 dont cherchant l'oubli,
 j'ai conduit plus loin
 cet entretien même.

Mais je désire entendre
 au sujet de César,
 ce que Atticus enfin pense.

LXXII. Et lui, Tu es d'accord,
 dit-il,
 admirablement avec toi-même,
 en-sort-que tu ne veux rien
 dire toi-même
 sur ceux qui existent maintenant;
 et par Hercule si tu procédais ainsi
 comme tu as procédé pour ceux
 qui sont déjà morts,
 de-manière à n'omettre personne,
 certes tu tomberais

mitteres, næ tu in multos Autronios et Stalenos incurreres. Quare sive hanc turbam effugere voluisti, sive veritus es, ne quis se aut præteritum, aut non satis laudatum queri posset; de Cæsare tamen potuisti dicere, præsertim quum et tuum de illius ingenio notissimum judicium esset, nec illius de tuo obscurum. Sed tamen, Brute, inquit Atticus, de Cæsare et ipse ita judico, et de hoc hujus generis acerrimo æstimatore sæpissime audio, illum omnium fere oratorum latine loqui elegantissime; nec id solum domestica consuetudine, ut dudum de Læliorum et Muciorum familiis audiebamus, sed, quanquam id quoque credo fuisse, tamen ut esset perfecta illa bene loquendi laus, multis litteris, et iis quidem reconditis et exquisitis, summoque studio et diligentia est consecutus. Quin etiam, in maximis occupationibus, quum ad te ipsum (inquit in me intuens) de ratione latine loquendi accuratissime scripserit, primoque in libro

Stalénus et des Autronius. Soit donc que vous n'ayez pas voulu vous jeter au milieu de cette foule, ou que vous ayez craint les reproches de ceux que vous auriez pu omettre ou ne pas louer à souhait, vous pouviez cependant nous parler de César, d'autant plus que votre opinion sur son talent est très-connue, et que son jugement sur le vôtre n'est pas équivoque. — Alors Atticus prenant la parole : Quoi qu'il en soit, dit-il, mon cher Brutus, voici ce que je pense de César, et ce que j'en ai souvent entendu dire à Cicéron lui-même, si habile juge en cette matière. César est peut-être de tous nos orateurs celui qui parle la langue latine avec le plus d'élégance : et il ne doit pas seulement cet avantage, comme on nous le disait tout à l'heure des Lélius et des Mucius, aux impressions reçues dans la maison paternelle. Sans doute elles ont commencé l'ouvrage; mais il n'est arrivé à cette admirable perfection que par des études variées et profondes, suivies avec une grande ardeur et un travail infatigable. Eh! ne l'avez-vous pas vu, ajouta-t-il en me regardant, vous adresser, au temps de ses plus grandes occupations, un savant traité sur la langue latine, dans le premier livre duquel il dit que le choix des

in multos Autronios
et Stalenos.
Quare, sive voluisti
effugere hanc turbam,
sive veritus es,
ne quis posset queri
se aut præteritum
aut non laudatum satis;
potuisti tamen dicere
de Cæsare,
præsertim quum
et tuum iudicium
de ingenio illius
esset notissimum,
nec illius de tuo obscurum.
Sed tamen, Brute,
inquit Atticus,
et ipse iudico ita
de Cæsare,
et audio sæpissime
de hoc æstimatore acerrimo
huius generis,
illum loqui latine
elegantissime
fere omnium oratorum;
nec id solum
consuetudine domestica,
ut audiebamus
de familiis
Læliorum et Muciorum,
sed, quanquam credo
id quoque fuisse,
consecutus est tamen
multis litteris,
et iis quidem
reconditis et exquisitis,
summoque studio
et diligentia,
ut illa laus bene loquendi
esset perfecta.
Quin etiam,
in occupationibus maximis,
quum scripserit
accuratissime
ad te ipsum
(inquit intuens in me)
de ratione

sur beaucoup d'Autronius
et de Stalénus.
Aussi, soit-que tu aies voulu
échapper à cette foule,
soit-que tu aies craint,
que quelqu'un pût se plaindre
soi ou *avoir été* omis
ou *n'avoir pas été* loué assez;
tu aurais pu cependant parler
de César,
surtout puisque
et ton jugement
sur le talent de celui-ci
était très-connu,
ni (celui) de lui sur le tien obscur.
Mais pourtant, Brutus,
dit Atticus,
et moi-même je pense ainsi
de César,
et j'entends dire très-souvent
de ce juge très-délicat
en cette matière,
lui parler latin
le-plus-élégamment
de presque tous les orateurs;
et cela non seulement
par une habitude prise-à-la-maison,
comme nous l'entendions dire
des familles
des Lélius et des Mucius,
mais, bien que je croie
cela aussi avoir-eu-lieu,
il a obtenu cependant
par beaucoup d'études,
et ces-études certes
profondes et choisies,
et par une très-grande ardeur
et par (une très-grande) application,
que ce talent de bien parler
fût parfait.
Bien plus,
dans les occupations les-plus-grandes,
comme il a écrit
avec le plus grand soin
à toi même
(dit-il en regardant vers moi)
sur la méthode

dixerit, verborum delectum originem esse eloquentiæ; tribueritque, mi Brute, huic nostro, qui me de illo maluit, quam se dicere, laudem singularem (nam scripsit his verbis, quum hunc nomine esset affatus : « ac, si cogitata præclare eloqui possent, nonnulli studio et usu elaboraverunt, cujus te pæne principem copiæ atque inventorem, bene de nomine ac dignitate populi romani meritum esse existimare debemus ») : hunc facilem et quotidianum novisse sermonem, nunc pro relicto est habendum.

LXXIII. — Tum Brutus, Amice, hercule, inquit, et magnifice te laudatum puto, quem non solum principem atque inventorem copiæ dixerit, quæ erat magna laus, sed etiam bene meritum de populi romani nomine et dignitate. Quo enim uno vincebamus a victa Græcia, id aut ereptum illis est, aut certe nobis cum illis communicatum. Hanc autem, inquit, gloriam, testimoniumque Cæsaris, tuæ quidem supplicationi non, sed triumphis multorum antepono. — Et

mots est la base de l'éloquence ? Oui, Brutus, après un tel ouvrage, et l'éloge flatteur qu'y donne à Cicéron cet homme dont Cicéron aime mieux m'entendre parler que d'en parler lui-même : « Quelques-uns, lui dit-il en l'appelant par son nom, quelques-uns ont essayé, à force d'usage et d'application, de produire leurs pensées sous des formes brillantes ; mais vous avez le premier découvert toutes les richesses de l'élocution ; et à ce titre, vous avez bien mérité du nom romain et honoré la patrie ; » Je le répète, après un tel ouvrage, observer que César excelle dans le langage simple et familier de la conversation, est une chose désormais inutile.

LXXIII. — Certes, dit Brutus, l'amitié ne peut trouver un plus bel éloge. « Vous avez découvert le premier toutes les richesses de l'élocution ; et c'est peu de cette louange magnifique : « Vous avez bien mérité du nom romain et honoré la patrie ! » En effet, le seul avantage que la Grèce vaincue conservât sur nous, lui est enlevé, ou du moins nous le partageons maintenant avec elle. Oui, continua-t-il, je trouve ce glorieux témoignage de César préférable, je ne dis pas aux actions de grâces ordonnées en votre nom, mais

loquendi latine,
dixeritque in primo libro
delectum verborum
esse originem eloquentiæ;
tribueritque, mi Brute,
huic nostro,
qui maluit
me dicere de illo quam se,
laudem singularem
(nam scripsit his verbis,
quum affatus esset
hunc nomine :
ac, nonnulli elaboraverunt
studio et usu,
si possent eloqui
præclare cogitata,
cujus copię debemus existi-
te pæne principem [mare
atque inventorem
bene meritum esse
de nomine ac dignitate
populi romani) :
nunc habendum est
pro relicto
hunc novisse sermonem
facilem et quotidianum.

LXXIII. — Tum Brutus,
Amice, inquit, hercule,
et puto te laudatum
magnifice,
quem dixerit
solum principem
atque inventorem copię,
quæ erat magna laus,
sed etiam bene meritum
de nomine ac dignitate
populi romani.

Quo enim uno
vincebamus a Græcia victa,
id aut ereptum est illis,
aut certe communicatum
nobis cum illis.
Antepono autem, inquit,
hanc gloriam,
testimoniumque Cæsaris
non supplicationi quidem
tuæ,

de parler latin,
et a dit dans le premier livre
le choix des mots
être l'origine de l'éloquence ;
et a accordé, mon-cher Brutus,
à celui-ci notre *ami*,
qui a mieux-aimé
moi parler de lui que soi,
un mérite extraordinaire
(car il a écrit en ces termes,
après avoir désigné
celui-ci par son nom :
et quelques-uns ont essayé
à-force-d'application et d'usage,
s'ils pouvaient exprimer
brillamment leurs pensées,
de laquelle richesse nous devons penser
toi presque l'auteur
et l'inventeur,
avoir bien mérité
du nom et de la dignité
du peuple romain) :
maintenant il faut tenir
pour superflu
César avoir connu le langage
facile et journalier.

LXXIII. — Alors Brutus,
Ami, dit-il, par Hercule,
et je pense toi loué
magnifiquement,
que il a dit
le seul auteur
et inventeur de l'abondance,
ce-qui était un grand éloge,
mais encore ayant bien mérité
du nom et de la dignité
du peuple romain.
Car par quoi seulement
nous étions vaincus par la Grèce vain-
cela ou a été enlevé à eux, [cue,
ou du moins partagé
par nous avec eux.
Or je préfère, dit-il,
cette gloire,
et le témoignage de César
non aux actions-de-grâces certes
ordonnées-à-ton-occasion,

recte quidem, inquam, Brute; modo sit hoc Cæsaris iudicii, non benivolentiæ testimonium. Plus enim certe attulit huic populo dignitatis, quisquis est ille, si modo est aliquis, qui non illustravit modo, sed etiam genuit in hac urbe dicendi copiam, quam illi, qui Ligurum castella expugnaverunt; ex quibus multi sunt, ut scitis, triumphi. Verum quidem si audire volumus, omissis illis divinis consiliis, quibus sæpe constituta est, imperatorum sapientia, salus civitatis aut belli aut domi; multo magis orator præstat minutis imperatoribus. At prodest plus imperator. Quis negat? sed tamen (non metuo, ne mihi acclametis : est autem, quod sentias, dicendi liber locus) malim mihi L. Crassi unam pro M' Curio dictionem, quam castellanos triumphos duo. At plus interfuit reipublicæ, castellum capi Ligurum, quam bene defendi

aux triomphes de beaucoup de nos généraux. — Vous avez raison, Brutus, repris-je à mon tour, si cet éloge que me donne César est l'expression de son opinion et non de sa bienveillance. Car, sans doute, s'il est un homme qui non-seulement ait enrichi l'éloquence romaine, mais qui le premier ait ouvert dans Rome les sources de l'éloquence, cet homme, quel qu'il soit, a fait plus d'honneur à sa patrie que les vainqueurs des places de la Ligurie, dont la conquête a donné lieu, comme vous savez, à beaucoup de triomphes. Et à dire vrai, si l'on excepte ces grandes inspirations du génie, par lesquelles des généraux ont plus d'une fois sauvé l'État menacé, soit au dedans, soit au dehors, un bon orateur l'emporte beaucoup sur un capitaine ordinaire. Mais les services d'un général sont plus utiles ! Qui le nie ? et cependant (je ne crains pas que vous m'accusiez d'abuser du droit que chacun de nous a de dire son opinion), j'aimerais mieux avoir fait le seul plaidoyer de Crassus pour M' Curius, que d'avoir triomphé deux fois pour la prise de quelques châteaux. Mais il importait plus à la république de voir un château des Liguriens conquis que la cause de Curius bien défendue ! Sans doute,

sed triumphis multorum.
 — Et recte quidem,
 inquam, Brute;
 modo hoc sit testimonium
 iudicii Cæsaris,
 non benivolentiæ.
 Attulit enim certe
 plus dignitatis
 huic populo,
 quisquis est ille,
 si modo aliquis est,
 qui non modo illustravit,
 sed etiam genuit
 in hac urbe
 copiam dicendi,
 quam illi
 qui expugnauerunt
 castella Ligurum;
 ex quibus
 multi triumphi sunt,
 ut scitis.
 Si volumus audire
 verum quidem,
 illis consiliis divinis
 omissis,
 quibus salus civitatis
 constituta est
 aut belli aut domi,
 sapientia imperatorum,
 orator præstat multo magis
 imperatoribus minutis.
 At imperator
 prodest plus.
 Quis negat?
 Sed tamen
 (non metuo
 ne mihi acclametis :
 locus autem est liber
 dicendi quod sentias)
 malim mihi
 unam dictionem L. Crassi
 pro M' Curio,
 quam duo triumphos
 castellanos.
 At interfuit plus
 reipublicæ
 castellum Ligurum capi,

mais aux triomphes de beaucoup.
 — Et avec-raison certes,
 dis-je, Brutus;
 pourvu-que ce soit un témoignage
 du jugement de César,
 non de sa bienveillance.
 Car il a apporté certes
 plus de dignité
 à ce peuple,
 quel que soit celui-là,
 si toutefois quelqu'un est,
 celui-qui non seulement a illustré,
 mais encore a engendré
 dans cette ville
 la richesse de l'éloquence,
 que ces-hommes
 qui ont emporté
 les forteresses des Ligures;
 à-propos desquels
 beaucoup de triomphes sont,
 comme vous savez.
 Si nous voulons entendre
 la vérité du-moins,
 ces inspirations divines
 étant laissées-de-côté,
 par lesquelles le salut de l'État
 a été établi
 ou au-dehors ou au-dedans,
 par la sagesse des généraux,
 l'orateur l'emporte bien davantage
 sur les généraux vulgaires.
 Mais (dira-t-on) le général
 est utile davantage.
 Qui le nie ?
 Mais pourtant
 (je ne crains pas
 que vous me désapprouviez :
 or la place est libre
 pour dire ce que l'on pense),
 j'aimerais-mieux pour moi
 l'unique plaidoyer de L. Crassus
 pour M' Curius,
 que deux triomphes
 pour-la-prise-d'un-château-fort.
 Mais (dira-t-on) il importait plus
 à la république
 une forteresse des Ligures être prise

causam M' Curii. Credo. Sed Atheniensium quoque plus interfuit firma tecta in domiciliis habere, quam Minervæ signum ex ebore pulcherrimum; tamen ego me Phidiam esse mallet, quam vel optimum fabrum tignarium. Quare non, quantum quisque prosit, sed quanti quisque sit, ponderandum est; præsertim quum pauci pingere egregie possint aut fingere; operarii autem aut bajuli deesse non possint.

LXXIV. — Sed perge, Pomponi, de Cæsare, et redde quæ restant. — Solum quidem, inquit ille, et quasi fundamentum oratoris vides, locutionem emandatam et Latinam; cujus penes quos laus adhuc fuit, non fuit rationis aut scientiæ, sed quasi bonæ consuetudinis. Mitto C. Lælium, P. Scipionem; ætatis illius ista fuit laus, tanquam innocentiae, sic latine loquendi : nec omnium tamen; nam illorum æquales, Cæci-

mais il importait plus aussi aux Athéniens d'avoir des maisons solidement couvertes, que d'avoir une belle statue de Minerve en ivoire; et cependant j'aimerais mieux être Phidias, que l'ouvrier le plus habile à couvrir un toit. Ne jugeons donc pas les talents sur ce qu'ils rapportent, mais sur ce qu'ils valent, d'autant plus qu'il y aura toujours bien peu d'excellents peintres et de bons statuaires, tandis qu'on ne manquera jamais d'artisans et de manœuvres.

LXXIV. Mais continuez, Atticus, et achevez de payer votre dette. — Vous voyez, reprit-il, que la base et le fondement de l'éloquence est une diction correcte et vraiment Latine; mérite qui n'était point, chez ceux qui l'ont possédé jusqu'ici, le fruit de l'étude ni de l'art, mais l'effet spontané d'une bonne habitude. Je ne parle pas des Lélius et des Scipions; dans cet heureux siècle, la langue était pure comme les mœurs. Ce n'est pas qu'il n'y eût des exceptions : Cécilius et Pacuvius, contemporains de ces grands hommes, parlaient

quam causam M' Curii
bene defendi.

Credo.

Sed interfuit quoque
plus Atheniensium
habere tecta firma
in domiciliis,
quam signum pulcherrimum
Minervæ ex ebore;
tamen ego mallem
me esse Phidiam,
quam vel optimum
fabrum tignarium.
Quare ponderandum est,
non quantum
quisque prosit,
sed quanti quisque sit;
præsertim quum pauci
possint pingere egregie,
aut fingere;
operarii autem
aut bajuli
non possint deesse.

LXXIV. — Sed perge,
Pomponi,
de Cæsare,
et redde quæ restant.
— Vides, inquit ille,
locutionem emendatam
et Latinam solum
et quasi fundamentum
oratoris;
penes quos fuit adhuc
laus hujus,
non fuit rationis
aut scientiæ,
sed quasi bonæ consuetudi-
Mitto C. Lælium, [nis.
P. Scipionem;
ista fuit laus
illius ætatis,
tanquam innocentiae,
sic loquendi latine:
nec omnium tamen;
nam videmus
æquales illorum,
Cæcilium et Pacuvium,

que la cause de M' Curius
être bien défendue.

Je le crois.

Mais il importait aussi
plus aux Athéniens
d'avoir des toits solides
à leurs maisons,
qu'une statue très-belle
de Minerve en ivoire;
cependant moi j'aimerais-mieux
moi être Phidias,
que même le meilleur
ouvrier charpentier.
Ainsi-donc il faut examiner,
non combien
chacun est utile,
mais de quel-prix chacun est;
d'autant-plus que peu
peuvent peindre avec-talent,
ou modeler:
et que les ouvriers d'autre-part
ou les portefaix
ne peuvent pas manquer.

LXXIV. — Mais continue,
Pomponius,
sur César,
et rends ce qui reste dû.
— Tu vois, dit-il,
une diction châtiée
et latine (être) la base
et comme le fondement
de l'orateur;
ceux-qui ont possédé jusqu'ici
le mérite de cette-diction,
elle ne fut pas *l'effet* de la méthode
ou de la science,
mais comme d'une bonne habitude.
Je ne parle pas de C. Lélius,
de P. Scipion;
ce fut le mérite
de ce siècle,
comme de l'intégrité,
de-même de parler latin:
et pas de tous cependant;
car nous voyons
les contemporains de ceux-là,
Cæcilius et Pacuvius,

lium et Pacuvium, male locutos videmus : sed omnes tum fere, qui nec extra urbem hanc vixerant, nec eos aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur. Sed hanc certe rem deteriore vetustas fecit et Romæ, et in Græcia ; confluxerunt enim et Athenas, et in hanc urbem multi inquinate loquentes ex diversis locis : quo magis expurgandus est sermo, et adhibenda, tanquam obrussa, ratio, quæ mutari non potest ; nec utendum pravissima consuetudinis regula. T. Flaminium, qui cum Q. Metello consul fuit, pueri vidimus ; existimabatur bene latine loqui, sed litteras nesciebat. Catulus erat ille quidem minime indoctus, ut a te paullo est ante dictum ; sed tamen suavitas vocis, et lenis appellatio litterarum, bene loquendi famam confecerat. Cotta, quia se valde dilatandis litteris a similitudine Græcæ locutionis abs-

mal ; mais en général tous ceux qui n'avaient pas vécu hors de Rome, ou puisé dans les exemples domestiques des leçons de mauvais goût, s'exprimaient purement. Toutefois le temps a chez nous, comme dans la Grèce, altéré cette précieuse qualité. Rome, ainsi qu'Athènes, a vu affluer de toutes parts une multitude d'étrangers qui apportaient un langage barbare : nouveau motif pour épurer de plus en plus son style, et pour l'éprouver au creuset de l'immuable raison, sans s'en rapporter à l'usage, le plus mauvais de tous les guides. J'ai vu dans mon enfance T. Flamininus, qui fut consul avec Métellus. On estimait sa pureté ; mais il était sans lettres. Catulus, comme vous le disiez tout à l'heure, ne manquait nullement d'instruction ; cependant c'est au charme de sa voix et à la douceur de sa prononciation, qu'il dut la réputation de bien parler. Cotta, pour ne pas ressembler aux Grecs, donnait aux voyelles un son large

locutos male;
 sed tum fero omnes,
 qui nec vixerant
 extra hanc urbem,
 nec aliqua barbaries
 domestica
 infuscaverat eos,
 loquebantur recte.
 Sed vetustas
 fecit hanc rem certe
 deteriore et Romæ
 et in Græcia;
 multi enim
 loquentes inquinate
 confluerunt et Athenas
 et in hanc urbem
 ex diversis locis :
 quo magis sermo
 est expurgandus,
 et ratio,
 quæ non potest mutari,
 adhibenda
 tanquam obrussa;
 nec utendum
 regula pravissima
 consuetudinis.
 Vidimus pueri
 T. Flaminium,
 qui fuit consul
 cum Q. Metello;
 existimabatur
 bene loqui latine;
 sed nesciebat litteras.
 Catulus erat
 ille quidem
 minime indoctus,
 ut dictum est a te
 paullo ante;
 sed tamen suavitas vocis
 et appellatio lenis
 litterarum
 confecerat famam
 bene loquendi.
 Cotta, quia se abstraxerat
 valde a similitudine
 locutionis Græcæ
 pilatandis litteris,

avoir parlé mal;
 mais alors presque tous,
 ceux qui n'avaient pas vécu
 hors de cette ville
 ni quelque barbarie
 prise-à-la maison
 avait gâté eux,
 parlaient bien.
 Mais le temps
 a rendu cette qualité du moins
 pire et à Rome
 et en Grèce;
 car beaucoup de gens
 parlant d'une- façon-barbare
 affluèrent et à Athènes
 et dans cette ville
 de différents lieux :
 raison-de-plus pour que la langue
 soit devant-être-purifiée,
 et (pour que) la raison,
 qui ne peut être changée,
 soit employée
 comme la coupelle;
 et il-ne-faut-pas-se-servir
 de la règle détestable
 de l'habitude.
 Nous avons vu dans-notre-enfance
 T. Flaminus,
 qui fut consul
 avec Q. Métellus;
 il était cru
 bien parler latin,
 mais il ne savait pas la littérature.
 Catulus était
 lui du-moins
 pas-du-tout ignorant,
 comme il a été dit par toi
 un-peu auparavant;
 mais pourtant le charme de la voix
 et la prononciation douce
 des lettres
 lui avait valu la réputation
 de bien parler.
 Cotta, comme il s'était éloigné
 fort de la ressemblance
 avec la diction Grecque
 en traînant les syllabes,

traxerat, sonabatque contrarium Catulo, subagreste quiddam planeque subrusticum, alia quidem, quasi inculta et silvestri via, ad eandem laudem pervenerat. Sisenna autem, quasi emendator sermonis usitati quum esse vellet, ne a C. Rusio quidem accusatore deterreri potuit, quominus inusitatis verbis uteretur — Quidnam istuc est? inquit Brutus; aut quis est iste C. Rusius? — Et ille, Fuit accusator, inquit, vetus, quo accusante Christilium, Sisenna defendens, dixit, quædam ejus sputatilica esse crimina. Tum C. Rusius, « Circumvenior, inquit, judices, nisi subvenitis. Sisenna, quid dicas, nescio; metuo insidias; sputatilica, quid est hoc? sputa quid sit scio, tilica nescio. » Maximi risus; sed ille tamen familiaris meus recte loqui putabat esse, inusitate loqui.

LXXV. Cæsar autem, rationem adhibens, consuetudinem vitiosam et corruptam pura et incorrupta consuetudine emendat. Itaque quum ad hanc elegantiam verborum latino-

et plein, et son accent tout opposé à celui de Catulus, avait, il faut le dire, une légère teinte de rusticité. C'était comme une route différente, qui, à travers des champs incultes et sauvages, le conduisait à la même gloire. Sisenna aimait tellement à s'ériger en réformateur de la langue, que l'accusateur C. Rusius ne réussit pas même à le dégoûter des mots inusités. — Que voulez-vous dire, interrompit Brutus, et quel est ce C. Rusius? — C'était un vieil accusateur qui poursuivait en justice Christilius, et auquel Sisenna, défenseur de l'accusé, dit que quelques-uns de ses griefs étaient *sputatilica*. « Juges, s'écria Rusius, on veut me surprendre, si vous ne venez à mon aide. Sisenna, je ne sais ce que vous voulez dire; je crains un piège. Qu'est-ce que cela, *sputatilica*? pour *sputa*, je sais bien ce que c'est; mais *tilica*, je l'ignore. » On éclata de rire, et mon ami Sisenna n'en continua pas moins de croire qu'on parle bien, quand on ne parle pas comme tout le monde.

LXXV. César, au contraire, prenant la raison pour guide, corrige les vices et la corruption de l'usage, par un usage plus pur et un goût plus sévère. Aussi, lorsqu'à cette élégante latinité, nécessaire

sonabatque
contrarium Catulo,
quiddam subagreste,
planeque subrusticum,
pervenerat
ad eandem laudem
via alia quidem,
quasi inculta et silvestri.
Sisenna autem,
quum vellet esse
quasi emendator
sermonis usitati,
ne potuit quidem deterreri
a C. Rusio accusatore,
quominus uteretur
verbis inusitatis.

— Quidnam est istuc?
inquit Brutus;
aut quis est iste C. Rusius?

— Et ille,
Fuit vetus accusator, inquit,
quo accusante Christilium,
Sisenna defendens,
dixit quædam crimina ejus
esse sputatilica.

Tum C. Rusius,
Circumvenior, inquit,
judices,
nisi subvenitis.

Sisenna, nescio quid dicas;
metuo insidias;
Sputatilica, quid est hoc?
Scio quid sit sputa,
tilica nescio.

Maximi risus;
sed ille meus familiaris
putabat tamen
recte loqui
esse loqui inusitate.

LXXV. Cæsar autem,
adhibens rationem,
emendat consuetudinem
vitiosam et corruptam
consuetudine pura
et incorrupta.
Itaque quum
ad hanc elegantiam

et que il avait-un-accent
contraire à Catulus,
quelque-chose d'un-peu-sauvage,
et tout-à-fait rustique,
était parvenu
à la même gloire
par une voie autre certes,
comme inculte et sauvage.
Mais Sisenna,
comme il voulait être
comme le réformateur
de la langue en-usage,
ne put même pas être empêché
par C. Rusius l'accusateur,
qu'il se servît (de se servir)
de termes inusités.

— Qu'est-ce que cela?
dit Brutus;
ou quel est ce C. Rusius?

— Et lui,
Ce fut un vieil accusateur, dit-il,
lequel accusant Christilius,
Sisenna qui-le-défendait,
dit certains griefs de lui
être *sputatilica*.

Alors C. Rusius,
Je suis circonvenu, dit-il,
juges,
si vous ne venez à mon aide.
Sisenna, je ne sais ce que tu dis;
je crains des embûches;
Sputatilica, qu'est-ce cela?
Je sais ce-qu'est *Sputa*,
mais *tilica*, je l'ignore.

Il y eut de grands éclats-de-rire;
mais ce mien ami
croyait néanmoins
bien parler
être parler contre-l'usage.

LXXV. César, au contraire
prenant-pour-guide la raison,
corrige l'usage
vicieux et corrompu
par un usage pur
et irréprochable.
C'est-pourquoi non-seulement
à ce choix-exquis

rum (quæ, etiamsi orator non sis, et sis ingenuus civis romanus, tamen necessaria est) adjungit illa oratoria ornamenta dicendi; tum videtur tanquam tabulas bene pictas collocare in bono lumine. Hanc quum habeat præcipuam laudem in communibus, non video, cui debeat cedere. Splendidam quamdam, minimeque veteratoriam rationem dicendi tenet, voce, motu, forma etiam magnifica et generosa quodam modo. — Tum Brutus, Orationes quidem ejus mihi vehementer probantur, complures autem legi. Atque etiam commentarios quosdam scripsit rerum suarum. — Valde quidem, inquam, probandos: nudi enim sunt, recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto. Sed dum voluit alios habere parata, unde sumerent, qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit, qui volent illa calamistris inurere; sanos quidem homines a scribendo deter-

à tout Romain bien né, ne fût-il pas orateur, il ajoute les ornements de l'éloquence, ses pensées sont comme autant de tableaux parfaits qu'il place dans un jour favorable. Doué d'un si beau privilège, qu'il unit d'ailleurs aux autres parties de l'art, je ne vois pas à quel rival il pourrait le céder. Sa déclamation est brillante et pleine de franchise; sa voix, son geste, tout son extérieur a quelque chose de noble et de majestueux. — J'aime infiniment ses discours, dit Brutus; j'en ai lu beaucoup. Il a écrit aussi des mémoires de ses campagnes. — Oui, répondis-je, et d'excellents. Le style en est simple, pur, gracieux, et dépouillé de toute pompe de langage : c'est une beauté sans parure. En voulant fournir des matériaux aux historiens futurs, il a peut-être fait plaisir à de petits esprits, qui seront tentés de charger d'ornements frivoles ces grâces naturelles; mais pour les gens sensés, il leur a ôté à jamais l'envie d'écrire; car rien n'est plus

verborum latinorum
 (quæ, etiamsi non sis orator,
 et sis civis romanus
 ingenuus,
 est tamen necessaria)
 adjungit
 illa ornamenta dicendi
 oratoria;
 tum videtur
 tanquam collocare
 in lumine bono
 tabulas bene pictas.
 Quum habeat
 hanc laudem præcipuam
 in communibus,
 non video
 cui debeat cedere.
 Tenet quamdam [dam
 rationem dicendi splendi-
 minimeque veteratoriam,
 voce, motu,
 forma etiam magnifica
 et generosa quodam modo.
 — Tum Brutus,
 Orationes quidem ejus
 probabantur mihi
 vehementer;
 legi autem complures.
 Atque scripsit etiam
 quosdam commentarios
 suarum rerum.
 — Valde probandos quidem,
 inquam;
 sunt enim nudi,
 recti et venusti,
 omni ornatu orationis,
 tanquam veste, detracto.
 Sed dum voluit
 alios habere parata,
 unde sumerent,
 qui vellent
 scribere historiam,
 fecit gratum
 ineptis fortasse,
 qui volent
 inurere illa calamistris;
 deterruit sane

des expressions latines
 (laquelle, bien que tu ne sois pas orateur,
 et que tu sois citoyen romain
 bien-né,
 est pourtant nécessaire)
 il ajoute
 ces ornements de-la-parole
 propres-à-l'orateur;
 mais encore il paraît
 en-quelque-sortie placer
 dans un jour favorable
 des tableaux bien peints.
 Puisque il possède
 ce mérite particulier
 entre les *qualités* partagées-avec-d'autres,
 je ne vois pas
 à qui il doit *le* céder.
 Il possède certaine
 manière de parler brillante
 et pas-du-tout rusée,
 par la voix, le geste,
 par l'extérieur même majestueux
 et noble en quelque sorte.
 — Alors Brutus,
 Les discours certes de lui
 étaient approuvés de moi
 infiniment;
 or j'en ai lu un très-grand nombre.
 Et il a écrit aussi
 certains mémoires
 de ses exploits.
 — Très-estimables certes,
 dis-je;
 car ils sont naturels,
 simples et gracieux,
 toute parure de style,
 comme un vêtement, étant supprimée.
 Mais tandis qu'il voulait
 les autres avoir des *matériaux* préparés,
 où puisassent
 ceux-qui voudraient
 écrire l'histoire,
 il a fait une *chose* agréable
 aux sots peut-être,
 qui voudront
 brûler cela avec des fers à friser;
 il a détourné assurément

ruit. Nihil enim est in historia pura et illustri brevitæ dulcius. Sed ad eos, si placet, qui vita excesserunt, revertamur.

LXXVI. C. Sicinius igitur, Q. Pompeii illius, qui censor fuit, ex filia nepos, quæstorius mortuus est; probabilis orator, jam vero etiam probatus, ex hac inopi ad ornandum, sed ad inveniendum expedita, Hermagoræ disciplina : ea dat rationes certas et præcepta dicendi; quæ si minorem habent apparatus (sunt enim exilia), tamen habent ordinem, et quasdam errare in dicendo non patientes vias. Has ille tenens, et paratus ad causas veniens, verborum non egens, ipsa illa comparatione disciplinaque dicendi, jam in patronorum numerum pervenerat. Erat etiam vir doctus in primis C. Visellius Varro, consobrinus meus, qui fuit cum Sicinio ætate conjunctus. Is quum post curulem ædilitatem judex

agréable dans l'histoire qu'une brièveté correcte et lumineuse. Mais revenons, si vous le voulez, aux orateurs qui ne sont plus.

LXXVI. C. Sicinius, né d'une fille de Q. Pompéius le censeur, et mort après sa questure, mérite quelque estime, et en obtint de son temps. Il sortait d'une école qui donne peu à la magnificence du style, mais qui offre des ressources à l'invention, celle d'Hermagoras. Elle prescrit à l'orateur des lois et des règles certaines. Si ces préceptes n'ont pas un grand éclat (car ils sont un peu secs), ils ont au moins de la méthode, et ouvrent des routes qui ne permettent pas de s'égarer. C'est en suivant ces routes, et en venant au barreau bien préparé, que Sicinius, à l'aide d'une élocution assez facile, et dirigé par les principes et les règles de l'école, se fit compter, encore jeune, au nombre des avocats. Alors vivait aussi un homme très-savant, C. Visellius Varron, mon cousin, qui était de l'âge de Sicinius. Il mourut étant juge de la question, après avoir exercé l'édilité curule. J'avoue

homines sanos
a scribendo.
Nihil enim est dulcius
in historia
brevitate pura et illustri.
Sed revertamur,
si placet,
ad eos
qui excesserunt vita.

LXXVI. Igitur
C. Sicinius,
nepos ex filia
illius Q. Pompeii,
qui fuit censor,
mortuus est quæstorius :
orator probabilis,
jam vero etiam probatus,
ex hac disciplina
Hermagoræ,
inopi ad ornandum,
sed expedita
ad inveniendum :
ea dat rationes certas
et præcepta dicendi;
quæ, si habent
minorem apparatus
(sunt enim exilia),
habent tamen ordinem,
et quasdam vias
non patientes
errare in dicendo.

Ile tenens has
et veniens paratus
ad causas,
non egens verborum,
jam pervenerat
in numerum oratorum
illa comparatione ipsa
disciplinaque dicendi.
C. Visellius Varro,
meus consobrinus,
qui fuit conjunctus ætate
cum Sicinio,
erat etiam vir doctus
in primis.
Quum is esset iudex
quæstionis

les hommes sensés
de l'envie-d'écrire.
Car rien n'est plus agréable
dans l'histoire
que une brièveté pure et claire.
Mais revenons,
s'il vous plaît,
à ceux
qui ont cessé de vivre.

LXXVI. Donc,
C. Sicinius,
petit-fils par la fille
de ce Q. Pompéius,
qui fut censeur,
mourut après-sa-questure;
orateur estimable,
mais déjà même estimé,
sorti-de cette école
d'Hermagoras,
pauvre pour orner (le style),
mais toute-prête
pour inventer :
elle donne des méthodes certaines
et des préceptes d'éloquence;
lesquels, si ils ont
une moins-grande pompe
(car ils sont-secs),
ont pourtant de l'ordre,
et (ouvrent) certaines routes
ne permettant pas
de s'égarer en parlant.
Celui-ci suivant ces (routes)
et arrivant préparé
à ses causes,
ne manquant pas de-facilité-à-parler,
était déjà parvenu
au nombre des orateurs,
grâce à cette préparation même
et à cette éducation oratoire.
C. Visellius Varron,
mon cousin,
qui fut uni par l'âge
avec Sicinius,
était aussi un homme instruit
parmi les premiers.
Comme il était juge
de la question

quæstionis esset, est mortuus : in quo fateor vulgi judicium a judicio meo dissensisse : nam populo non erat satis vendibilis : præceps quædam, et quum idcirco obscura, quia peracuta, tum rapida, et celeritate cæcata oratio ; sed neque verbis aptiorem cito alium dixerim, neque sententiis crebriorem. Præterea perfectus in litteris, jurisque civilis jam a patre Aculeone traditam tenuit disciplinam.

Reliqui sunt, qui mortui sint, L. Torquatus, quem tu non tam cito rhetorem dixisses (etsi non deerat oratio), quam, ut Græci dicunt, πολιτικόν. Erant in eo plurimæ litteræ, nec eæ vulgares, sed interiores quædam et reconditæ ; divina memoria ; summa verborum et gravitas et elegantia ; atque hæc omnia vitæ decorabat dignitas et integritas. Me quidem admodum delectabat etiam Triarii, in illa ætate, plena litte-

que le jugement du peuple à son égard différait du mien ; car il était peu goûté du public. Son style impétueux était obscur à force de finesse, et ses pensées échappaient dans la rapidité de son débit ; mais je citerais difficilement un orateur qui le surpassât pour la justesse des expressions et l'abondance des idées. Il était d'ailleurs consommé dans la littérature et instruit dans le droit civil, dont son père Aculéon lui avait enseigné les principes.

Reste encore, parmi ceux qui sont morts, L. Torquatus, à qui le titre d'orateur, quoique la parole ne lui manquât nullement, paraît moins convenir que celui d'homme d'État. Il était savant, et d'une science qui n'avait rien de vulgaire ni de superficiel : son érudition était profonde et choisie. Sa mémoire tenait du prodige ; son style réunissait au plus haut degré la force et l'élégance ; et tous ces talents étaient relevés par l'intégrité de ses mœurs et la dignité de sa vie. Je prenais aussi un extrême plaisir à entendre Triarius, dont les discours, malgré sa jeunesse, étaient pleins d'une savante matu-

post ædilitatem curulem,
mortuus est :

in quo
fateor iudicium vulgi
dissensisse
a meo iudicio;
nam non erat
satis vendibilis populo :
quædam oratio præceps,
et quum obscura
idcirco quia peracuta,
tum rapida,
et cæcata celeritate;
sed neque dixerim cito
aliud aptiorem verbis
neque crebriorem
sententiis.

Præterea
perfectus in litteris,
tenuitque disciplinam
juris civilis,
jam traditam
a patre Aculeone.

Reliqui sunt,
qui mortui sint,
L. Torquatus,
quem tu non dixisses
tam cito rhetorem
(etsi oratio non deerat),
quam πολιτικόν,
ut Græci dicunt.
Plurimæ litteræ
erant in eo,
nec eæ vulgares,
sed quædam interiores
et reconditæ;
memoria divina;
et gravitas et elegantia
summa verborum,
atque dignitas vitæ
et integritas
decorabat omnia hæc.
Oratio etiam Triarii
plena senectutis litteratæ,
in illa ætate,
delectabat me
admodum quidem :

après l'édilité curule,
il mourut :
à-l'endroit de celui-ci
j'avoue le jugement du peuple
avoir-été-en-désaccord
d'avec mon jugement;
car il n'était pas
assez goûté du peuple :
certain style impétueux
et non-seulement obscur,
par la raison que (il était) très-fin,
mais-encore rapide,
et inintelligible par sa rapidité;
mais je ne dirais pas vite
un autre plus-juste dans les mots
ni plus abondant
pour les idées.

En outre (il était)
consommé dans la littérature,
et il posséda la science
du droit civil.
déjà transmise
par son père Aculéon.

Restent encore,
parmi ceux-qui sont morts,
L. Torquatus,
que tu n'aurais pas dit
aussi vite orateur
(quoique la parole ne lui manquât pas),
que homme-d'État,
comme les Grecs disent.
Beaucoup de connaissances
étaient en lui,
et celles-ci non vulgaires,
mais certaines (connaissances) abstraites
et profondes;
une mémoire prodigiense;
et une force et une élégance
très-grande d'expressions,
et la dignité de sa vie
et l'intégrité (de ses mœurs)
relevait toutes ces-qualités.
L'éloquence aussi de Triarius,
pleine d'une maturité savante
malgré cet âge (sa jeunesse),
charmaît moi
beaucoup assurément :

ratæ senectutis oratio : quanta severitas in vultu ! quantum pondus in verbis ! quam nihil non consideratum exhibat ex ore !

— Tum Brutus, Torquati et Triarii mentione commotus (utrumque enim eorum admodum dilexerat), Næ ego, inquit (ut omittam cetera, quæ sunt innumerabilia), de istis duobus quum cogito, doleo, nihil tuam perpetuam auctoritatem de pace valuisse ! nam nec istos excellentes viros, nec multos alios prætantes cives respublica perdidisset. — Sileamus, inquam, Brute, de istis, ne augeamus dolorem : nam et præteritorum recordatio est acerba, et acerbior expectatio reliquorum. Itaque omittamus lugere, et tantum, quid quisque dicendo potuerit (quoniam id quærimus), prædicemus.

LXXVII. Sunt etiam ex iis, qui eodem bello occiderunt, M. Bibulus, qui et scriptitavit accurate, quum præsertim non esset orator, et egit multa constanter ; Appius Claudius, so-

rité. Quelle sévérité dans sa physionomie ! quelle autorité dans ses paroles ! quelle mesure dans tout ce qui sortait de sa bouche !

— Alors Brutus, vivement ému par ce souvenir de Torquatus et de Triarius qu'il avait tendrement chéris : Oui, dit-il, sans parler des autres sujets de douleur, qui sont innombrables, ces deux noms réveillent en moi une pensée bien amère ! Ah ! pourquoi votre voix, qui ne se lassait point de conseiller la paix, n'a-t-elle jamais été écoutée ? La république n'eût perdu, ni ces deux hommes vertueux, ni tant d'autres grands citoyens. — Faisons trêve, Brutus, à ces tristes réflexions, pour ne pas aigrir nos blessures : car si le souvenir du passé est amer, combien l'attente de l'avenir l'est-elle plus encore ! Cessons donc de gémir, et contentons-nous d'apprécier les succès de chaque orateur, puisque c'est là l'objet de nos recherches.

LXXVII. Parmi ceux qui ont péri dans cette guerre, n'oublions pas M. Bibulus. Il écrivit beaucoup et avec soin, surtout pour un homme qui n'était pas orateur ; et de plus, il fit beaucoup d'actions

quanta severitas in vultu!
quantum pondus in verbis!
quam nihil
non consideratum
exibat ex ore!

— Tum Brutus,
commotus mentione
Torquati et Triarii
(dilexerat enim admodum
utrumque eorum),
Næ ego, inquit
(ut omittam cetera,
quæ sunt innumerabilia),
quum cogito de istis duobus,
doleo
tuam auctoritatem
perpetuam de pace
nihil valuisse!
nam respublica
perdidisset
nec istos viros excellentes,
nec multos alios
cives præstantes.

— Sileamus, inquam,
Brute, de istis,
ne augeamus dolorem:
nam et recordatio
præteritorum
est acerba,
et expectatio
reliquorum
acerbior.
Itaque
omittamus lugere,
et prædicemus tantum
quid quisque potuerit
dicendo
(quoniam quærimus id).

LXXVII. Ex iis etiam,
qui occiderunt
eodem bello,
sunt M. Bibulus,
qui et scriptitavit
accurate,
præsertim quum
non esset orator,
et egit multa constanter;

quelle sévérité dans le visage!
quelle autorité dans ses paroles!
comme rien
d'irréfléchi
ne sortait de sa bouche!

— Alors Brutus,
ému du souvenir
de Torquatus et de Triarius
(car il avait chéri beaucoup
l'un-et-l'autre de ceux-ci),
Oui, moi, dit-il
(sans parler des autres-faits,
qui sont innombrables),
quand je songe à ces deux hommes,
je regrette
tes conseils
incessants pour la paix
n'avoir eu aucun résultat!
car la république
aurait perdu
ni ces hommes éminents,
ni beaucoup d'autres
citoyens distingués.

— Taisons-nous, dis-je,
Brutus, sur ce sujet,
pour-ne-pas accroître *notre*-douleur:
car et le souvenir
du passé
est amer,
et l'attente
de ce qui reste
(est) plus pénible (encore).
C'est pourquoi
cessons de gémir,
et apprécions seulement
ce dont chacun a été capable
en parlant
(puisque nous cherchons cela).

LXXVII. Parmi ceux encore,
qui ont péri
dans la même guerre,
sont M. Bibulus,
qui et écrivit
avec-soin,
surtout quoique
il ne fût pas orateur,
et fit beaucoup de choses avec fermeté-

cer tuus, collega et familiaris meus ; hic jam et satis studiosus, et valde quum doctus, tum etiam exercitatus orator, et quum auguralis, tum omnis publici juris antiquitatisque nostræ bene peritus fuit. L. Domitius nulla ille quidem arte, sed latine tamen, et multa cum libertate dicebat. Duo præterea Lentuli consulares, quorum Publius ille, nostrarum injuriarum ultor, auctor salutis, quidquid habuit, quantumcumque fuit, illud totum ex disciplina : instrumenta naturæ deerant ; sed tantus animi splendor, et tanta magnitudo, ut sibi omnia, quæ clarorum virorum essent, non dubitaret adsciscere, eaque omni dignitate obtineret. L. autem Lentulus satis erat fortis orator, si modo orator, sed cogitandi non ferebat laborem. Vox canora, verba non horrida sane, ut plena esset animi et terroris oratio : quærereres in judiciis fortasse

pleines de fermeté. Je citerai encore Appius Claudius, votre beau-père, mon collègue et mon ami. Celui-ci réunissait à l'amour du travail un savoir étendu, et un grand exercice de la parole ; il possédait en outre, avec la science de nos antiquités, celle du droit augural et de tout le droit public. Je citerai L. Domitius, qui, sans aucune étude de l'art, parlait purement avec une grande indépendance ; et les deux Lentulus, personnages consulaires, dont l'un, Publius, le vengeur de mes injures et l'auteur de mon rappel, dut aux préceptes des maîtres tout ce qu'il eut de talent oratoire. La nature ne l'avait pas favorisé de ses dons ; mais il avait dans l'âme tant de noblesse et de grandeur, qu'il ne craignit pas d'aspirer à tous les avantages de l'illustration, et qu'il soutint avec honneur le rôle le plus brillant. Quant à L. Lentulus, ce fut un orateur assez vigoureux, si toutefois il fut orateur ; mais il ne pouvait soutenir la fatigue de penser. Sa voix était sonore, ses expressions plutôt choisies que négligées ; enfin, son éloquence était pleine d'âme, et avait des accents qui imprimaient la terreur. On désirerait peut-être mieux au

Appius Claudius,
 tuus socer,
 meus collega
 et familiaris;
 hic jam fuit
 et satis studiosus,
 et quum valde doctus,
 tum etiam orator
 exercitatus,
 et bene peritus
 quum juris auguralis,
 tum omnis publici,
 nostræque antiquitatis.
 L. Domitius dicebat
 ille quidem nulla arte,
 sed latine tamen,
 et cum multa libertate.
 Præterea duo Lentuli
 consulares,
 quorum ille Publius,
 ultor nostrarum injuriarum,
 auctor salutis,
 quidquid habuit,
 quantumcumque fuit,
 totum illud ex disciplina :
 instrumenta naturæ
 deerant ;
 sed tantus splendor animi,
 et tanta magnitudo,
 ut non dubitaret
 adsciscere sibi
 omnia quæ essent
 virorum clarorum,
 obtineretque ea
 omni dignitate.
 L. autem Lentulus
 erat orator
 satis fortis,
 si modo orator,
 sed non ferebat
 laborem cogitandi ;
 vox canora,
 verba non horrida sane,
 ut oratio
 esset plena animi
 et terroris.
 Quærereres fortasse

Appius Claudius,
 ton beau-père,
 mon collègue
 et ami ;
 celui-ci encore fut
 et assez laborieux,
 et non-seulement fort instruit,
 mais encore orateur
 exercé,
 et bien habile
 tant dans le droit augural,
 que dans tout (le droit) public,
 et dans nos antiquités.
 L. Domitius parlait,
 lui du-moins sans aucun art,
 mais en latin cependant,
 et avec grande liberté.
 En outre les deux Lentulus
 personnages-consulaires,
 dont le fameux Publius,
 vengeur de nos injures,
 auteur de notre salut,
 tout ce qu'il eut (de talent),
 quelque-grand-qu'il fût,
 (dut) tout cela aux préceptes :
 les ressources de la nature
 lui manquaient ;
 mais une si grande noblesse d'âme,
 et une telle grandeur (étaient à lui),
 que il n'hésitait pas
 à attribuer à soi
 tous-les-avantages qui appartenaient
 aux hommes illustres,
 et les gardait
 avec toute-espèce d'honneur.
 Mais L. Lentulus
 était un orateur
 assez vigoureux,
 si toutefois (il fut) orateur,
 mais il ne soutenait pas
 la fatigue de penser ;
 voix sonore,
 expressions non négligées certes,
 en sorte que son langage
 était plein d'âme
 et de terreur.
 Tu aurais cherché peut-être

melius ; in republica quod erat, esse judicares satis. Ne T. quidem Postumius contemnendus in dicendo ; de republica vero non minus vehemens orator, quam bellator fuit ; effrenatus, et acer nimis, sed bene juris publici leges atque instituta cognoverat.

— Hoc loco Atticus, Putarem te, inquit, ambitiosum esse, si (ut dixisti) ii, quos jamdiu colligis, viverent. Omnes enim commemoras, qui ausi aliquando sunt stantes loqui, ut mihi imprudens M. Servilium præteriisse videare.

LXXVIII. Non, inquam, ego istuc ignoro, Pomponi, multos fuisse, qui verbum nunquam in publico fecissent, quum melius aliquanto possent, quam isti oratores, quos colligo, dicere ; sed his commemorandis etiam illud assequor, ut intelligatis primum, ex omni numero quam non multi ausi sint dicere ; deinde, ex iis ipsis quam pauci fuerint laude

barreau ; mais à la tribune politique son talent peut paraître suffisant. T. Postumius n'était pas non plus à mépriser comme orateur. Comme citoyen, il parla avec la même énergie qu'il combattit, emporté, ardent à l'excès, mais connaissant bien les lois et les principes du droit public.

— Ici Atticus m'interrompant : Je vous supposerais, dit-il, l'intention de flatter, si tous ceux dont vous recueillez les noms depuis quelque temps, n'étaient pas morts. Quiconque osa jamais se lever et parler devant des hommes, obtient de vous une mention. En vérité, je suis tenté de croire que c'est par oubli que vous ne citez rien de M. Servilius.

LXXVIII. Je n'ignore pas, Atticus, que parmi ceux qui n'ont jamais ouvert la bouche en public, il en est beaucoup qui auraient mieux parlé que les orateurs dont je recueille ici les noms ; mais cette énumération a au moins un avantage ; c'est de nous montrer combien il en est peu, sur la totalité des hommes, qui aient osé faire entendre leur voix ; et combien peu, parmi ceux qui l'ont osé, ont mérité des éloges. Ainsi, je n'omettrai pas même deux chevaliers ro-

melius in judiciis ;
 judicares esse satis
 quod erat in republica.
 Ne T. quidem Postumius
 contemnendus in dicendo ;
 vero
 de republica
 fuit orator
 non minus vehemens
 quam bellator ;
 effrenatus,
 et nimis acer,
 sed cognoverat bene
 leges atque instituta
 juris publici.

— Hoc loco Atticus,
 Putarem te,
 inquit,
 esse ambitiosum,
 si ii (ut dixisti)
 quos colligis jamdiu,
 viverent.

Commemoras enim omnes
 qui ausi sunt aliquando
 stantes loqui,
 ut videre mihi
 præterisse imprudens
 M. Servilium. [ro,

LXXVIII. Non ego igno-
 inquam, Pomponi,
 multos fuisse
 qui nunquam
 fecissent verbum
 in publico,
 quum possent dicere
 aliquanto melius,
 quam isti oratores
 quos colligo ;
 sed assequor illud
 his commemorandis,
 ut intelligatis primum
 quam non multi
 ausi sint dicere
 ex omni numero ;
 deinde quam pauci
 fuerint digni laude
 ex iis ipsis.

mieux au barreau ;
 tu aurais jugé être suffisant
 ce qui était dans la politique.
 Pas même T. Postumius
 à-mépriser en-fait-d'éloquence
 mais
 pour la politique
 il fut orateur
 non moins véhément
 que guerrier ;
 emporté,
 et trop ardent,
 mais il connaissait bien
 les lois et les principes
 du droit public.

— A cet endroit Atticus,
 Je croirais toi,
 dit-il,
 être disposé-à-flatter,
 si ceux (comme tu as dit)
 que tu recueilles depuis-longtemps,
 vivaient.

Car tu cites tous
 ceux qui osèrent jamais
 se-levant parler,
 en-sortre-que tu sembles à moi
 avoir omis sans-le-vouloir
 M. Servilius.

LXXVIII. Je n'ignore pas,
 dis-je, Pomponius,
 beaucoup-d'*hommes* avoir été
 qui jamais
 n'avaient prononcé un mot
 en public,
 quand ils pouvaient parler
 beaucoup mieux,
 que ces orateurs,
 que je recueille ;
 mais j'arrive à ce-résultat
 en les mentionnant,
 que vous comprenez d'abord
 combien peu
 ont osé parler
 sur toute la quantité ;
 ensuite combien peu
 ont été dignes d'éloge
 parmi ceux-là mêmes.

digni. Itaque ne hos quidem equites romanos, amicos nostros, qui nuper mortui sunt, P. Cominium Spoletinum, quo accusante defendi C. Cornelium ; in quo et compositum dicendi genus, et acre, et expeditum fuit : T. Attium Pisaurensem, cujus accusationi respondi pro A. Cluentio ; qui et accurate dicebat, et satis copiose, eratque præterea doctus Hermagoræ præceptis ; quibus etsi ornamenta non satis opima dicendi, tamen, ut hastæ velitibus amentatæ, sic apta quædam, et parata singulis causarum generibus argumenta traduntur. Studio autem neminem, nec industria majore cognovi ; quanquam ne ingenio quidem qui præstiterit, facile dixerim, C. Pisoni, genero meo : nullum tempus illi unquam vacabat aut a forensi dictione, aut a commentatione domestica, aut a scribendo, aut a cogitando. Itaque tantos processus efficiebat, ut evolare, non excurrere videretur ; eratque verborum

mains, nos amis, morts depuis peu, P. Cominius de Spolète, dont l'éloquence était sage et facile et contre lequel j'ai défendu C. Cornélius, ni T. Attius de Pisaure, à l'accusation duquel je répondais dans la cause de Cluentius. Il parlait purement et avec assez d'abondance ; il était en outre formé à l'école d'Hermagoras, peu riche, il est vrai, d'ornements oratoires, mais qui, en fournissant des arguments tout prêts pour chaque genre de cause, arme l'orateur, comme le vélite, de traits qu'il n'a plus qu'à lancer. Mais je n'ai connu personne qui eût plus d'ardeur et d'activité que mon gendre Pison ; je ne vois pas même qui l'on pourrait lui préférer du côté du talent : il n'y avait pas un de ses moments qui ne fût employé soit à plaider au barreau, soit à s'exercer dans le cabinet, soit à écrire, soit à méditer ; aussi faisait-il tant de progrès, qu'il paraissait voler plutôt que courir. Chez lui, un heureux choix de mots

Itaque ne quidem
 hos equites romanos,
 nostros amicos,
 qui mortui sunt super,
 P. Cominium Spoletinum,
 quo accusante
 defendi C. Cornelium;
 in quo fuit
 genus dicendi
 et compositum,
 et acre,
 ex expeditum :
 T. Attium Pisaurem,
 accusationi cujus
 respondi pro A. Cluentio;
 qui et dicebat accurate,
 et satis copiose,
 eratque doctus præterea
 præceptis Hermagoræ;
 quibus
 etsi ornamenta dicendi
 non satis opima
 traduntur,
 tamen, ut hastæ
 amentatæ velitibus,
 sic quædam argumenta
 apta et parata [rum.
 singulis generibus causa-
 Cognovi autem neminem
 studio nec industria
 majore;
 quanquam dixerim facile
 qui præstiterit
 ne ingenio quidem
 C. Pisoni, meo genero;
 nullum tempus unquam
 vacabat illi
 aut a dictione forensi,
 aut commentatione
 domestica,
 aut a scribendo,
 aut a dicendo.
 Itaque efficiebat
 processus tantos,
 ut videretur evolare,
 non excurrere;
 delectusque verborum

C'est-pourquoi pas même
 ces chevaliers romains,
 nos amis,
 qui sont morts naguère,
 P. Cominius de Spolète,
 lequel étant-accusateur
 j'ai défendu C. Cornélius;
 dans lequel fut
 une manière de parler
 et réglée,
 et vive,
 et facile :
 T. Attius de Pisaure,
 à l'accusation duquel
 j'ai répondu pour A. Cluentius;
 qui et parlait avec-soin,
 et avec assez d'abondance,
 et avait été formé en-outre
 par les préceptes d'Hermagoras,
 par lesquels
 bien-que des ornements oratoires
 non assez riches
 soient fournis,
 cependant, comme les javelots
 armés-de-courroies pour les vélites,
 de-même certains arguments (sont
 propres et prêts [fournis)
 pour chaque genre de causes.
 Mais je n'ai connu personne
 d'une ardeur ni d'une activité
 plus grande;
 cependant je ne dirais pas facilement
 qui l'a emporté
 pas même par le talent-naturel
 sur C. Pison, mon gendre;
 aucun moment jamais
 n'était exempt pour lui
 ou de plaidoirie au-barreau,
 ou d'exercice
 fait-à-la-maison,
 ou d'écrire,
 ou de parler.
 C'est-pourquoi il faisait
 des progrès si-grands,
 que il paraissait voler,
 non pas courir;
 et le choix des mots

et delectus elegans, et apta et quasi rotunda constructio ; quumque argumenta excogitabantur ab eo multa et firma ad probandum, tum concinnæ acutæque sententiæ ; gestusque natura ita venustus, ut ars etiam, quæ non erat, et e disciplina motus quidam videretur accedere. Vereor, ne amore videar plura, quam fuerint in illo, dicere ; quod non ita est : alia enim de illo majora dici possunt ; nam nec continentia, nec pietate, nec ullo genere virtutis quemquam ejusdem ætatis cum illo conferebam puto.

LXXIX. Nec vero M. Cœlium prætereundum arbitror, quæcumque ejus in exitu vel fortuna, vel mens fuit : qui quamdiu auctoritati meæ paruit, talis tribunus plebis fuit, ut nemo contra civium perditorum popularem turbulentamque demerentiam, a senatu, et a bonorum causa steterit constantius ;

élégants s'arrondissait en périodes harmonieuses, et des arguments solides et nombreux étaient relevés par une foule de pensées fines et piquantes. Son geste était naturellement si gracieux, que l'art, qui cependant n'y entraît pour rien, paraissait en avoir réglé les mouvements. Je crains qu'on ne soupçonne ma tendresse d'exagérer son mérite ; mais non, et je pourrais encore louer en Pison de plus grandes qualités. Car pour l'empire sur ses passions, la bonté du cœur, toutes les vertus enfin, je ne pense pas qu'aucun Romain de son âge puisse lui être comparé.

LXXIX. Je ne crois pas devoir passer sous silence M. Célius, quels qu'aient été à la fin de sa vie ou sa mauvaise fortune ou son mauvais esprit. Tant qu'il suivit mes conseils, aucun citoyen ne défendit avec plus de fermeté, qu'il ne le fit dans son tribunat, la cause du sénat et des gens de bien contre les fureurs populaires et l'audace insensée des pervers ; et ses courageux efforts étaient secondés par une éloquence brillante, noble, et surtout pleine d'agrément.

erat elegans,
 et constructio apta
 et quasi rotunda;
 quumque
 multa argumenta
 excogitabantur ab eo,
 et firma ad probandum,
 tum sententiæ
 concinnæ acutæque;
 gestusque
 ita venustus natura,
 ut ars, quæ non erat,
 et quidam motus
 e disciplina
 videretur accedere.
 Vereor ne videar
 amore
 dicere plura
 quam fuerint in illo;
 quod non est ita :
 alia enim majora
 possunt dici de illo;
 nam puto
 quemquam ejusdem ætatis
 conferendum cum illo
 nec continentia,
 nec pietate,
 nec ullo genere virtutis.

LXXIX. Nec arbitror ve-
 M. Cœlium [ro
 præteraundum,
 quæcumque fuit
 vel fortuna,
 vel mens
 in exitu ejus :
 qui quamdiu paruit
 meæ auctoritati,
 fuit tribunus plebis talis,
 ut nemo
 steterit constantius
 a senatu
 et a causa bonorum
 contra dementiam
 popularem
 turbulentamque
 civium perditorum :
 oratio tamen

était élégant,
 et l'arrangement juste
 et comme arrondi,
 et non-seulement
 beaucoup d'arguments
 étaient trouvés par lui,
 et forts pour prouver,
 mais encore des pensées
 ingénieuses et fines ;
 et le geste (était)
 si gracieux naturellement,
 que l'art, qui n'était pas,
 et un certain mouvement
 (résultant) des préceptes
 paraissait s'y joindre.
 Je crains de paraître
 par-l'effet-de l'affection
 en dire plus
 qu'il n'y eut en lui ;
 ce qui n'est pas ainsi :
 car d'autres choses plus grandes
 peuvent être dites de lui ;
 car je pense
 personne du même siècle
 devoir-être-comparé à lui
 ni pour la pureté-des-mœurs,
 ni pour la bonté-du-cœur,
 ni pour aucun genre de vertu.
 LXXIX. Et je ne crois pas en vérité
 M. Cœlius
 devoir-être-passé-sous silence,
 quelle qu'ait été
 ou sa mauvaise fortune,
 ou son mauvais esprit
 à la fin (de la vie) de lui :
 lequel tant qu'il obéit
 à mes conseils,
 fut un tribun du peuple tel,
 que personne
 ne tint plus-ferme
 pour-la-défense du sénat,
 et pour la cause des gens-de-bien
 contre la démence
 populaire
 et turbulente
 de citoyens pervers :
 une éloquence toutefois

quam ejus actionem, multum tamen et splendida, et grandis, et eadem in primis faceta et perurbana commendabat oratio. Graves ejus conciones aliquot fuerunt, acres accusationes tres, eæque omnes ex reipublicæ contentione susceptæ ; defensiones, etsi illa erant in eo meliora, quæ dixi, non contemnendæ tamen, saneque tolerabiles. Hic quum summa voluntate bonorum ædilis curulis factus esset, nescio quomodo discessu meo discessit a sese, ceciditque, posteaquam eos imitari cœpit, quos ipse perverterat.

Sed de M. Calidio dicamus aliquid, qui non fuit orator unus e multis ; potius inter multos prope singularis fuit : ita reconditas exquisitasque sententias mollis et pellucens vestiebat oratio ; nihil tam tenerum, quam illius comprehensio verborum ; nihil tam flexible, nihil, quod magis ipsius arbitrio fingeretur, ut nullius oratoris æque in potestate fue-

ment et d'urbanité. Il prononça plusieurs harangues d'une grande force, et trois accusations très-vives, toutes dans l'intérêt de la république. Ses plaidoyers, quoique inférieurs aux discours que je viens de citer, ne sont pourtant pas méprisables ni dénués de mérite. Porté à l'édilité curule par les vœux unanimes des gens de bien, je ne sais comment, une fois que je fus éloigné de lui, lui-même s'éloigna de ses voies ; il est tombé, dès qu'il s'est fait l'imitateur de ceux qu'il avait renversés.

Mais disons quelques mots de M. Calidius. Ce n'était pas un orateur de la classe ordinaire ; que dis-je ? il faisait presque à lui seul une classe particulière. Ses pensées profondes et originales étaient revêtues de formes légères et transparentes ; rien de si aisé, rien de si flexible que le tour de ses périodes. Il faisait des mots tout ce qu'il voulait ; et nul orateur ne savait aussi bien que lui se rendre

et splendida,
 et grandis,
 et eadem faceta
 et perurbana
 commendabat multum
 quam actionem ejus.
 Aliquot conciones ejus
 fuerunt graves ;
 tres accusationes acres,
 omnesque eæ susceptæ
 ex contentione reipublicæ :
 defensiones tamen
 non contemnendæ,
 saneque tolerabiles,
 etsi illa quæ dixi,
 erant meliora in eo.
 Quum hic factus esset
 ædilis curulis
 voluntate summa bonorum,
 discessit a se
 nescio quomodo
 meo discessu,
 ceciditque,
 postquam cœpit
 imitari eos
 quos ipse perverterat.

Sed dicamus aliquid
 de M. Calidio,
 qui non fuit
 unus orator e multis ;
 fuit potius
 prope singularis
 inter multos ;
 ita oratio mollis
 et pellucens
 vestiebat sententias
 reconditas
 exquisitasque ;
 nihil tam tenerum
 quam comprehensio
 verborum illius ;
 nihil tam flexible,
 nihil quod fingeretur,
 magis arbitrio ipsius,
 ut fuerit in potestate
 nullius oratoris
 æque ;

et brillante,
 et noble,
 et en-même temps enjouée
 et pleine-d'urbanité
 rehaussait beaucoup
 cette conduite de lui.
 Quelques harangues de lui
 furent pleines-de-force ;
 trois accusations vives,
 et toutes celles-là entreprises
 par intérêt pour la république :
 ses plaidoyers toutefois
 ne sont pas à-mépriser,
 et certes supportables,
 bien-que ce que j'ai dit
 fût meilleur en lui.
 Comme celui-ci avait été créé
 édile curule
 par le vœu unanime des-gens-de-bien,
 il s'éloigna de ses voies
 je ne sais comment
 après mon éloignement,
 et il tomba
 après-que il eut commencé
 à imiter ceux
 que il avait lui-même renversés.

Mais disons quelque chose
 sur M. Calidius,
 qui ne fut pas
 un orateur parmi beaucoup ;
 il fut plutôt
 presque unique
 parmi beaucoup ;
 ainsi un langage léger
 et transparent
 revêtait des pensées
 profondes
 et ingénieuses ;
 rien de si délicat
 que l'arrangement
 de mots de celui-ci ;
 rien de si flexible,
 rien qui fut façonné
 davantage au gré de lui-même,
 au point d'être au pouvoir
 d'aucun orateur
 au même degré ;

rit : quæ primum ita pura erat, ut nihil liquidius ; ita libere fluebat, ut nusquam adhæresceret ; nullum, nisi loco positum, et tanquam in vermiculato emblemate, ut ait Lucilius, structum verbum videres. Nec vero ullum aut durum, aut insolens, aut humile, aut longius ductum ; ac non propria verba rerum, sed pleraque translata ; sic tamen, ut ea non irruisse in alienum locum, sed immigrasse in suum diceres : nec vero hæc soluta, nec diffluentia, sed adstricta numeris, non aperte, nec eodem modo semper, sed varie dissimulanterque conclusis. Erant autem et verborum et sententiarum illa lumina, quæ vocant Græci *σχήματα*, quibus tanquam insignibus in ornatu distinguebatur omnis ratio. Qua de re agitur autem, illud quod multis locis in jurisconsultorum includitur formulis, id ubi esset, videbat. Accedebat ordo rerum plenus artis, actio liberalis, totumque dicendi placidum et sanum genus.

LXXX. Quod si est optimum, suaviter dicere ; nihil est,

maître de sa phrase. Sa diction était claire comme le ruisseau le plus limpide. Elle coulait avec une aisance dont jamais rien n'interrompait le cours. Pas un mot qui ne fût mis à sa place, et enchâssé dans le discours, comme les différentes pièces dans un ouvrage de marqueterie. Pas un terme dur, inusité, bas ou recherché. Au lieu du mot propre, il employait l'expression figurée ; mais avec tant de bonheur, que jamais elle ne paraissait usurper une place étrangère : elle venait tout naturellement se mettre à la sienne. Au reste, rien chez lui de lâche ni de décousu : tout était assujéti à une mesure, et cette mesure n'était ni apparente, ni toujours la même ; elle savait se varier et se cacher sous mille formes diverses. Son style étincelait de ces ornements d'expressions et de pensées, que les Grecs appellent figures : distribués dans tout le discours, c'étaient comme autant de brillants qui en relevaient la parure. Il saisissait avec une grande sagacité le point de la question, qu'il faut chercher dans les nombreuses formules des jurisconsultes. Enfin, ses plans étaient disposés avec art, son action noble, toute sa manière pleine de calme et de sagesse.

LXXX. Si la perfection consiste à parler avec grâce, il ne faut

quæ primum
 erat ita pura,
 ut nihil liquidius;
 fluebat ita libere,
 ut nunquam adhæresceret;
 videres nullum verbum,
 nisi positum loco,
 et tanquam structum [to, »
 « in emblemate vermicula-
 ut ait Lucilius.
 Nec vero ullum
 aut durum,
 aut insolens,
 aut humile,
 aut ductum longius;
 ac verba rerum non propria,
 sed pleraque translata;
 sic tamen,
 ut diceres
 ea non irruisse
 in locum alienum,
 sed immigrasse in suum.
 Erant autem illa lumina
 et verborum
 et sententiarum,
 quæ Græci
 vocant σχήματα,
 quibus omnis oratio
 distinguebatur,
 tanquam insignibus
 in ornatu.
 Qua de re autem agitur,
 illud quod includitur
 multis locis
 in formulis
 jurisconsultorum,
 videbat
 ubi id esset.
 Accedebat
 ordo rerum
 plenus artis,
 actio liberalis,
 genusque dicendi
 totum placidum
 et sanum.

LXXX. Quod si dicere
 suaviter

cette (diction) d'abord
 était si pure,
 que rien (n'est) plus limpide;
 elle coulait si librement,
 que jamais elle ne s'embarrassait;
 tu n'aurais vu aucun mot,
 si-ce-n'est mis en-sa-place,
 et comme enchâssé
 « dans un placage de mosaïque, »
 comme dit Lucilius.
 Mais pas un (mot)
 ou dur,
 ou inusité,
 ou bas,
 ou tiré de trop-loin;
 et les expressions ne (sont) pas propres
 mais la plupart figurées;
 de-telle-sorte toutefois
 que tu dirais
 elles ne pas s'être glissées
 dans une place étrangère,
 mais s'être établies à la leur.
 Mais il y avait ces ornements
 et de mots
 et de pensées,
 que les Grecs
 appellent figures,
 dont tout le discours
 était parsemé
 comme de brillants
 dans la parure.
 Mais de quoi il s'agit,
 ce qui est enfermé
 en beaucoup d'endroits
 dans les formules
 des jurisconsultes,
 il voyait
 où cela était.
 (A cela) s'ajoutait
 une disposition des faits
 pleine d'art,
 une action noble,
 et une manière de parler
 tout pleine-de-calme,
 et pleine-de-sagesse.

LXXX. Que si parler
 avec-grâce

quod melius nec quærendum putes. Sed quum a nobis paullo ante dictum sit, tria videri esse, quæ orator efficere deberet, ut doceret, ut delectaret, ut moveret; duo summe tenuit, ut et rem illustraret disserendo, et animos eorum, qui audirent, devinciret voluptate. Aberat tertia illa laus, qua permoveret atque incitaret animos, quam plurimum pollere diximus, nec erat ulla vis atque contentio; sive consilio, quod eos, quorum altior oratio, actioque esset ardentior, furere et bacchari arbitraretur, sive, quod natura non esset ita factus, sive, quod non consuesset, sive, quod non posset: hoc unum illi, si nihil utilitatis habebat, abfuit; si opus erat, defuit. Quin etiam memini, quum in accusatione sua Q. Gallio crimini dedisset, sibi eum venenum paravisse, idque a se esse de-

chercher rien de plus accompli; mais nous avons dit tout à l'heure que l'orateur a trois devoirs à remplir, instruire, plaire et toucher. Or, de ces trois parties de l'art, Calidius excellait dans les deux premières. Il savait répandre sur une question la lumière la plus vive, et attacher par le plaisir l'esprit de ses auditeurs: mais il manquait de cette troisième qualité, qui consiste à remuer les cœurs et allumer les passions, véritable triomphe de l'éloquence. Il n'avait aucune force, aucune véhémence: soit qu'il ne voulût pas en avoir, regardant peut-être comme des forcenés et des gens en délire, ceux dont le ton est plus élevé, et l'action plus impétueuse: soit que la nature ou l'habitude ne l'eussent pas ainsi formé: soit enfin qu'il ne pût mieux faire. Toutefois, si ce talent est inutile, il ne l'eut point: s'il est nécessaire, il lui manqua. Je me souviens même que dans ma réponse à son accusation contre Q. Gallius, auquel il reprochait d'avoir voulu l'empoisonner (complot qu'il avait surpris,

est optimum,
 est nihil
 quod putes
 quærendum
 melius hoc.
 Sed quum dictum sit
 a nobis
 paullo ante,
 videri tria esse
 quæ orator
 deberet efficere,
 ut doceret,
 ut delectaret,
 ut moveret;
 tenuit duo summe,
 ut et illustraret rem
 disserendo,
 et devinciret voluptate
 animos eorum
 qui audirent.
 Illa tertia laus
 aberat,
 qua permoveret
 atque incitaret animos,
 quam diximus
 pollere plurimum,
 nec ulla vis
 atque contentio erat;
 sive consilio,
 quod arbitraretur
 eos quorum oratio
 esset altior,
 actioque ardentior,
 furere et bacchari,
 sive quod non esset
 factus ita natura,
 sive quod non consuesset,
 sive quod non posset :
 hoc unum abfuit illi,
 si habebat nihil utilitatis;
 defuit, si erat opus.
 Quin etiam memini,
 quum in sua accusatione
 dedisset crimini
 Q. Gallio [bi,
 eum paravisse venenum si-
 idque deprehensum esse

est la perfection,
 il n'est rien
 que tu croies
 devoir être cherché
 de meilleur que celui-ci.
 Mais puisqu'il a été dit
 par nous
 un peu plus-haut,
 qu'il semble trois-choses être
 que l'orateur
 devait faire,
 que il instruisît,
 que il charmât,
 que il émût;
 il en posséda deux au plus-haut-degré,
 de-manière à éclairer la question
 en discutant,
 et attachât par le plaisir
 les esprits de ceux
 qui écoutaient.
 Cette troisième qualité
 (lui) manquait,
 par laquelle il touchât
 et enflammât les cœurs,
 que nous avons dite
 avoir-de-la-force le-plus,
 et aucune force
 et véhémence n'était;
 soit à-dessein,
 parce qu'il pensait
 ceux dont le ton
 était plus-élevé,
 et l'action plus impétueuse,
 être-fous et en-délire,
 soit qu'il ne fût pas
 fait ainsi naturellement,
 soit qu'il n'en eût-pas-l'habitude,
 soit qu'il ne pût pas :
 cela seul manqua à lui,
 s'il n'avait rien d'utile;
 manqua, s'il était nécessaire.
 Bien plus, je me souviens,
 comme dans son accusation
 il avait reproché
 à Q. Gallius
 lui avoir préparé du poison à soi,
 et la-chose avoir été surprise

prehensum; seseque chirographa, testificationes, indicia, quæstiones, manifestam rem deferre diceret, deque eo crimine accurate et exquisite disputavisset; me inrespondendo, quum essem argumentatus, quantum res ferebat, hoc ipsum etiam posuisse pro argumento, quod ille, quum pestem capitis sui, quum indicia mortis, se comperisse manifesto, et manu tenere diceret, tam solute egisset, tam leniter, tam oscitanter. « Tu istuc, M. Calidi, nisi fingeres, sic ageres? præsertim quum ista eloquentia alienorum hominum pericula defendere acerrime soleas, tuum negligeres? Ubi dolor? ubi ardor animi, qui etiam ex infantium ingeniis elicere voces et querelas solet? nulla perturbatio animi, nulla corporis, non frons percussa, non femur; pedis (quod minimum est) nulla suppositio. Itaque tantum abfuit, ut inflammares nostros

disait-il, et dont il apportait des preuves manifestes, écrits, témoignages, révélations, aveux faits à la torture), après qu'il eut savamment et habilement disserté sur ce crime, je commençai par faire valoir les arguments que fournissait la cause: ensuite j'en tirai un nouveau, de ce qu'à peine échappé à la mort, et tenant dans ses mains les preuves irrécusables de l'attentat médité contre ses jours, il en parlait avec cette mollesse, ce calme, cet abandon. « Si tout cela, M. Calidius, était autre chose qu'une chimère, est-ce de ce ton que vous en parleriez? Je connais votre éloquence, et vous plaidez avec chaleur quand il s'agit des dangers d'autrui: seriez-vous indifférent sur les vôtres? Où est le ressentiment de l'injure? où est l'indignation qui arrache des paroles touchantes et des plaintes amères de la bouche la moins éloquente? ni votre âme, ni votre corps, ne sont agités: vous ne vous frappez ni le front ni la cuisse; jusqu'à votre pied, oui, votre pied même demeure immobile. Aussi, bien loin que vous ayez échauffé nos esprits, nous avons peine à

a sese,
 diceretque
 sese deferre
 chirographa,
 testificationes,
 indicia,
 quæstiones,
 rem manifestam,
 disputavissetque
 de eo crimine
 accurate et exquisite;
 me in respondendo,
 quum argumentatus essem,
 quantum res ferebat,
 posuisse hoc ipsum etiam
 pro argumento,
 quod ille,
 quum diceret
 se comperisse manifesto,
 et tenere manu
 pestem sui capitis,
 indicia mortis,
 egisset tam solute,
 tam leniter,
 tam oscitanter.
 « Tu ageres sic,
 M. Calidi,
 nisi fingeres istuc?
 præsertim quum soleas
 defendere pericula
 hominum alienorum,
 negligeres tuum?
 Ubi dolor?
 ubi ardor animi,
 qui solet
 elicere voces
 et querelas
 etiam ingeniis infantium?
 Nulla perturbatio animi,
 nulla corporis,
 non frons percussa,
 non femur;
 nulla suppositio pedis
 (quod est minimum).
 Itaque abfuit tantum,
 ut inflammares
 nostros animos;

par soi,
 et *que* il disait
 soi apporter
 des écrits,
 des témoignages,
 des révélations,
 des aveux-faits-à-la torture,
 le fait évident,
 et *que* il avait discuté
 sur ce crime
 avec-soin et avec-élégance;
 moi en répondant
 après-que j'eus argumenté,
 autant-que le sujet *le* comportait,
 avoir établi cela même aussi
 pour argument,
 que celui-ci,
 quand il disait
 avoir reconnu évidemment,
 et tenir dans la main
 l'attentat contre sa vie,
 les preuves de sa mort,
 avait parlé si mollement,
 avec tant de calme,
 avec tant d'abandon.
 « Toi agirais-tu ainsi,
 M. Calidius,
 si tu n'inventais pas ce-que-tu-dis?
 surtout quand tu as coutume
 de défendre les dangers
 d'hommes étrangers,
 négligerais-tu le tien?
 Où (est) le ressentiment?
 ou *cette* chaleur d'âme,
 qui a coutume
 d'arracher des paroles
 et des plaintes
 même aux natures d'enfants?
 Aucune agitation de l'âme,
 aucune du corps,
 point de front frappé,
 point de cuisse,
 aucun battement du pied
 (ce qui est le-plus-petit-*indice*).
 Aussi s'en est-il fallu de tant,
 que tu échauffasses
 nos cœurs;

animos ; somnum isto loco vix tenebamus. » Sic nos summi oratoris vel sanitate, vel vitio, pro argumento ad diluendum crimen usi sumus.

— Tum Brutus, Atque dubitamus, inquit, utrum ista sanitas fuerit, an vitium ? quis enim non fateatur, quum ex omnibus oratoris laudibus longe ista sit maxima, inflammare animos audientium, et, quocumque res postulet modo, flectere, qui hac virtute caruerit, id ei, quod maximum fuerit, defuisse ?

LXXXI. — Sit sane ita, inquam ; sed redeamus ad eum, qui jam unus restat, Hortensium : tum de nobismet ipsis, quoniam id etiam, Brute, postulas, pauca dicemus. Quanquam facienda mentio est, ut quidem mihi videtur, duorum adolescentium, qui, si diutius vixissent, magnam essent eloquentiæ laudem consecuti. — C. Curionem te, inquit Brutus, et C. Licinium Calvum arbitror dicere. — Recte, inquam, arbitraris :

nous empêcher de dormir sur nos sièges. » C'est ainsi que la sagesse ou le défaut d'un grand orateur me fournit un argument pour réfuter son accusation.

— Pouvons-nous, dit Brutus, mettre en question si ce fut de la sagesse ou un défaut ? Puisque de tous les mérites de l'orateur, le plus grand est, sans contredit, d'enflammer son auditoire et de lui faire prendre les impressions les plus favorables à la cause, peut-on nier que celui qui manque de ce talent, manque du plus essentiel de tous les talents ?

LXXXI. — A la bonne heure, Brutus ; mais revenons à Hortensius, le seul dont il nous reste à parler. Ensuite, je dirai quelques mots de moi-même, puisque vous l'exigez. Cependant il faut, je pense, faire mention de deux jeunes gens, auxquels il n'a manqué que de vivre plus longtemps pour acquérir une haute réputation d'éloquence. — Sans doute vous voulez parler de C. Curion, et de Licinius Calvus. — D'eux-mêmes : l'un débitait une multitude infi-

vix tenebamus
somnum
isto loco. »
Sic nos usi sumus
vel sanitate,
vel vitio
summi viri,
pro argumento
ad diluendum crimen.

— Tum Brutus,
Atque dubitamus, inquit,
utrum ista fuerit sanitas,
an vitium ?
Quis enim non fateatur,
quum ista sit longe maxima
ex omnibus laudibus
oratoris,
inflammare
animos audientium,
et flectere,
quocumque modo
res postulet,
id quod fuerit maximu
defuisse
ei qui caruerit
hac virtute ? [inquam ;

LXXXI. — Sit sane ita,
sed redeamus ad eum,
qui restat jam nunc,
Hortensium :
tum dicamus pauca
de nobismet ipsis,
quoniam postulas
id etiam, Brute.
Quamquam mentio
facienda est,
ut videtur mihi quidem,
duorum adolescentium,
qui consecuti essent
magnam laudem
eloquentiæ,
si vixissent diutius.
— Arbitrar te dicere,
inquit Brutus,
C. Curionem
et C. Licinium Calvum.
— Arbitraris recte,

à-peine nous-défendions-nous
du sommeil
à cette place. »
Ainsi nous avons profité
ou de la sagesse,
ou du défaut
de ce grand homme,
comme d'un argument
pour anéantir l'accusation.

— Alors Brutus,
Et nous doutons, dit-il,
si ce fut sagesse,
ou défaut ?
Car qui n'avouerait,
quand c'est de beaucoup la-plus-grande
de toutes les qualités
de l'orateur,
d'enflammer
les cœurs des auditeurs,
et de les manier,
de quelque façon que
l'affaire *le* demande,
ce qui a été le-plus-important
avoir-fait-défaut
à celui qui a manqué
de ce talent ? [dis-je ;

LXXXI. — Qu'il *en* soit donc ainsi,
mais revenons à celui
qui reste désormais maintenant,
à Hortensius :
puis disons quelques-mots
de nous-mêmes,
puisque tu demandes
cela aussi, Brutus.
Cependant mention
doit être faite,
comme il semble à moi du-moins,
de deux jeunes-gens,
qui auraient acquis
une grande gloire
d'éloquence,
s'ils avaient vécu plus-longtemps.
— Je pense toi parler,
dit Brutus,
de C. Curion
et de C. Licinius Calvus.
— Tu penses juste,

quorum quidem alter (quod verisimile dixisset) ita facile soluteque verbis volvebat satis interdum acutas, crebras quidem certe sententias, ut nihil posset ornatus esse, nihil expeditius. Atque hic a magistris parum institutus, naturam habuit admirabilem ad dicendum : industriam non sum expertus ; studium certe fuit : qui si me audire voluisset, ut cœperat honores, quam opes, consequi maluisset. — Quidnam est, inquit istud ? et quemadmodum distinguis ? — Hoc modo, inquam. Quum honos sit præmium virtutis, judicio studioque civium delatum ad aliquem, qui eum sententiis, qui suffragiis adeptus est, is mihi et honestus et honoratus videtur. Qui autem occasione aliqua, etiam invitis suis civibus, nactus est imperium, ut ille cupiebat, hunc nomen honoris adeptum, non honorem puto. Quæ si ille audire voluisset, maxima cum gratia et gloria ad summam amplitudi-

nie de pensées, souvent très-fines, avec tant d'aisance et de facilité, qu'il n'y avait rien de plus orné tout à la fois et de plus rapide que son style. Il dut peu aux leçons des maîtres ; mais la nature l'avait doué d'un talent admirable pour la parole. Son activité ne m'est point connue par expérience ; je sais que son goût le portait vers cet art. S'il avait continué d'écouter mes avis, il eût recherché les honneurs plutôt que les grandeurs. — Qu'entendez-vous par là, dit Brutus, et quelle est cette distinction ? — La voici, répondis-je. Tout nonneur étant un prix décerné à la vertu par l'estime et l'attachement des citoyens, celui qui le tient de leur volonté et de leurs suffrages me paraît vraiment honoré et mérite de l'être ; mais celui qui, profitant des conjonctures, a su, même en dépit de ses concitoyens, s'élever au pouvoir, comme Curion désirait de le faire, celui-là n'a point acquis l'honneur ; il n'en tient que le nom. S'il eût voulu entendre cette vérité, on l'aurait vu, glorieux et chéri du peuple, parvenir au plus haut rang, en montant de dignités en di-

inquam,
 alter quidem quorum
 volvebat verbis
 ita facile soluteque
 sententias satis acutas
 interdum.
 crebras quidem certe,
 ut nihil posset
 esse ornatius,
 nihil expeditius.
 Atque hic parum institutus
 a magistris,
 habuit naturam
 admirabilem ad dicendum;
 non expertus sum
 industriam;
 studium certe fuit :
 si qui voluisset
 audire me,
 maluisset consequi
 honores quam opes,
 ut cœperat.
 — Quidnam est istud,
 inquit,
 et quemadmodum
 distinguis ?
 — Hoc modo, inquam.
 Quum honos
 sit præmium virtutis
 delatum ad aliquem
 judicio studioque
 civium,
 qui eum adeptus est
 sententiis, qui suffragiis,
 is videtur mihi
 et honestus,
 et honoratus.
 Qui autem nactus est
 imperium
 aliqua occasione,
 etiam invitis suis civibus,
 ut ille cupiebat,
 puto hunc adeptum
 nomen honoris,
 non honorem.
 Si voluisset audire quæ,
 pervenisset

dis-je,
 l'un de ceux-ci
 exprimait par la parole
 si facilement et aisément
 des pensées assez fines
 parfois,
 abondantes du-moins assurément,
 que rien ne pouvait
 être plus élégant,
 rien plus rapide.
 Et celui-ci peu formé
 par les maîtres,
 eut une nature
 admirable pour parler;
 je n'ai point fait l'expérience
 de son application ;
 du goût certes fut (à lui) :
 si celui-ci avait voulu
 écouter moi,
 il aurait mieux-aimé obtenir
 les honneurs que les richesses,
 comme il avait commencé.
 — Qu'est cela,
 dit-il ?
 et comment
 distingues-tu ?
 — De cette façon, dis-je.
 Puisque un honneur
 est le prix de la vertu,
 décerné à quelqu'un
 par l'estime et l'attachement
 de ses concitoyens,
 celui-qui l'a obtenu
 par *leurs* volontés, par *leurs* suffrages,
 celui-là paraît à moi
 et honorable,
 et honoré.
 Mais celui-qui a trouvé
 le pouvoir
 grâce-à quelque occasion,
 même malgré ses concitoyens,
 comme ce-*Curion* le désirait,
 je pense celui-là avoir-acquis
 le nom de l'honneur,
 non l'honneur.
 S'il avait voulu entendre ces-vérités,
 il serait parvenu

nem pervenisset, adscendens gradibus magistratuum, ut pater ejus fecerat, ut reliqui clariores viri.

Quæ quidem etiam cum P. Crasso, M.F., quum initio ætatis ad amicitiam se meam contulisset, sæpe egisse me arbitror, quum eum vehementer hortarer, ut eam laudis viam rectissimam esse duceret, quam majores ejus ei tritam reliquissent. Erat enim quum institutus optime, tum etiam perfecte planeque eruditus; ineratque et ingenium satis acre, et orationis non inelegans copia; prætereaque sine arrogantia gravis esse videbatur, et sine segnitia verecundus. Sed hunc quoque absorbuit æstus quidam insolitæ adolescentibus gloriæ: qui quia navarat miles operam imperatori, imperatorem se statim esse cupiebat; cui muneri mos majorum ætatem certam, sortem incertam reliquit. Ita gravissimo suo casu, dum Cyri et Alexandri similis esse voluit, qui suum

gnités, comme avait fait son père, comme avaient fait tant d'illustres Romains.

C'est aussi le langage que j'ai tenu bien des fois à P. Crassus, fils de Marcus, qui dans sa jeunesse avait recherché mon amitié. Je l'exhortais vivement à regarder comme la route la plus sûre pour arriver à la gloire, celle que ses ancêtres lui avaient laissée toute frayée. Il avait reçu la meilleure éducation, et possédait les connaissances les plus étendues. Son imagination était assez vive, et son style ne manquait ni de richesse ni d'élégance; ajoutez un air grave sans hauteur, modeste sans timidité. Mais l'ivresse d'une gloire qui semblait devancer les années, l'entraîna aussi dans un précipice: parce que soldat il avait bien servi son général, il voulut devenir tout à coup général à son tour, oubliant que, d'après les lois de nos ancêtres, l'âge de briguer cet honneur est fixé, et la chance de l'obtenir incertaine. Aussi sa chute fut déplorable, et, en voulant ressembler aux Cyrus et aux Alexandre, qui, au lieu de fournir leur

ad amplitudinem summam
cum gratia et gloria maxi-
adscendens [ma,
gradibus magistratum,
ut pater ejus fecerat,
ut reliqui viri clariores.

Quæ quidem arbitror
me egisse sæpe
etiam cum Crasso
filio M.,
quum se contulisset
ad meam amicitiam,
quum hortarer
vehementer eum,
ut duceret
viam laudis rectissimam,
eam quam majores ejus
reliquissent ei tritam.
Erat enim
quum institutus optime,
tum etiam eruditus
perfecte planeque ;
ineratque et ingenium
satis acre,
et copia orationis
non inelegans :
prætereaque
videbatur esse gravis
sine arrogantia,
et verecundus
sine segnitia.
Sed quidam æstus
gloriæ insolitæ
adolescentibus
absorbuît hunc quoque ;
qui, quia miles
operam navarat imperatori,
cupiebat se esse
imperatorem statim :
cui muneri
mos majorum
reliquit ætatem certam,
sortem incertam.
Ita suo casu gravissimo,
dum voluit esse similis
Cyri et Alexandri,
qui transcurrerant

au rang le-plus-élevé
avec faveur et gloire très-grande,
en s'élevant
par les degrés des magistratures,
comme le père de lui avait fait,
comme les autres hommes distingués.

Ces-choses-là certes je pense
les avoir traitées souvent
aussi avec Crassus,
fils de Marcus,
alors-qu'il s'était adonné
à notre amitié,
comme j'exhortais
vivement lui,
à regarder-comme
le chemin le-plus-direct de la gloire,
celui que les ancêtres de lui
avaient laissé à lui frayé.
Il était en-effet
non-seulement élevé fort bien,
mais encore instruit
parfaitement et à fond ;
et il-y-avait-en lui un esprit
assez vif,
et une richesse de style
non inélégante ;
et en outre
il paraissait être grave
sans hauteur,
et modeste
sans timidité.
Mais certaine ivresse
d'une gloire peu-habituelle
aux jeunes-gens
l'entraîna lui-aussi ;
lui-qui, parce que soldat
il avait rendu service à son général,
il désirait soi être
général sur-le-champ :
à laquelle fonction
la coutume des ancêtres
a laissé un âge certain,
une chance incertaine.
Ainsi par sa chute très-lourde,
tandis qu'il voulut être semblable
à Cyrus et à Alexandre,
qui avaient-fourni-à-la-course

cursum transcurrerant, et L. Crassi, et multorum Crassorum inventus est dissimillimus.

LXXXII. Sed ad Calvum (is enim nobis erat propositus) revertamur: qui orator fuisset quum litteris eruditior, quam Curio, tum etiam accuratius quoddam dicendi et exquisitius afferebat genus: quod quanquam scienter eleganterque tractabat, nimium tamen inquirens in se, atque ipse sese observans, metuensque ne vitiosum colligeret, etiam verum sanguinem deperdebat. Itaque ejus oratio, nimia religione attenuata, doctis et attente audientibus erat illustris; a multitudine autem, et a foro, cui nata eloquentia est, devorabatur. — Tum Brutus, Atticum se, inquit, Calvus noster dici oratorem volebat; inde erat ista exilitas, quam ille de industria consequencebatur. — Dicebat, inquam, ita; sed et ipse errabat, et alios etiam errare cogebat. Nam si quis eos, qui nec inepte

carrière, la franchirent d'un saut, il resta bien loin de L. Crassus et de beaucoup d'autres grands hommes de la même famille.

LXXXII. Mais revenons à Calvus: car c'est de lui qu'il devait être question. Cet orateur, plus versé que Curion dans la connaissance des lettres, avait aussi un style plus fini et plus étudié: il le maniait, sans doute, avec beaucoup de talent et de goût; cependant à force de s'observer et d'exercer sur lui-même une critique minutieuse, en évitant l'enflure, il perdait jusqu'au véritable embonpoint. Aussi ce style, amaigri par une correction trop scrupuleuse, pouvait éclairer des savants et des auditeurs attentifs; mais le peuple et le barreau, pour qui l'éloquence est faite, n'en gardaient point l'impression fugitive. — Notre ami Calvus voulait passer pour un orateur attique, dit alors Brutus. De là cette extrême simplicité qu'il recherchait à dessein. — Il le disait, répondis-je; mais il se trompait et il trompait les autres. Si l'on appelle attique, ce qui

suum cursum,
inventus est
dissimillimus
et L. Crassi,
et multorum Crassorum.

LXXXII. Sed revertamur
ad Calvum

(is enim
erat propositus nobis) :
qui fuisset orator
quum eruditior litteris
quam Curio,
tum etiam afferebat
quoddam genus dicendi
aeuratius et exquisitius :
quanquam tractabat quod
scienter eleganterque,
tamen nimium inquirens
in se,
atque ipse observans sese
metuensque
ne colligeret
sanguinem vitiosum
deperdebat etiam verum.
Itaque oratio ejus
attenuata
religione nimia,
erat illustris doctis
et audientibus attente ;
devorabatur autem
a multitudine,
et a foro,
cui eloquentia nata est.
— Tum Brutus,
Noster Calvus, inquit,
volebat se dici
oratorem atticum :
inde erat exilitas illa
quam ille consequabatur
de industria.
— Dicebat ita, inquam ;
sed et errabat ipse,
et cogebat
alios etiam errare.
Nam si quis putat
eos qui dicunt
nec inepte,

leur carrière,
il fut trouvé
très-dissemblable
et de L. Crassus,
et d'une foule de Crassus.

LXXXII. Mais revenons
à Calvus

(car celui-ci
avait été proposé à nous) :
celui-ci aurait été un orateur
non-seulement plus instruit en lettres
que Curion,
mais encore il apportait
certain genre de style
plus soigné et plus élégant :
quoiqu'il maniât celui-ci
savamment et élégamment,
cependant trop attentif
sur soi,
et lui-même observant soi
et craignant
qu'il n'amassât
un sang vicieux,
il perdait même le vrai.
C'est pourquoi le style de lui
amaigri
par un scrupule excessif,
était clair pour les savants
et les auditeurs attentifs ;
mais il était absorbé
par la multitude,
et par le forum,
pour qui l'éloquence est faite.
— Alors Brutus,
Notre-ami Calvus, dit-il,
voulait soi être appelé
orateur attique :
de là venait cette simplicité,
qu'il recherchait
à dessein.
— Il parlait ainsi, dis-je ;
mais et il se trompait lui-même,
et il forçait
les autres aussi à se tromper.
Car si quelqu'un croit
ceux qui parlent
ni sottement,

dicunt, nec odiose, nec putide, attice putat dicere, is recte nisi atticum, probat neminem. Insulsitatem enim et insolentiam, tanquam insaniam quamdam orationis, odit; sanitatem autem et integritatem, quasi religionem et verecundiam oratoris, probat. Hæc omnium debet oratorum eadem esse sententia. Sin autem jejunitatem, et siccitatem, et inopiam, dummodo sit polita, dum urbana, dum elegans, in attico genere ponit, hoc recte duntaxat; sed quia sunt in atticis alia meliora, videat ne ignoret et gradus, et dissimilitudines, et vim, et varietatem Atticorum. Atticos, inquit, volo imitari. Quos? nec enim est unum genus. Nam quid est tam dissimile, quam Demosthenes et Lysias? quam idem, et Hyperides? quam omnium horum Æschines? Quem igitur imitaris?

n'offre aucune inconvenance, aucune prétention, aucune recherche, on a raison de n'estimer que ce qui est attique : c'est condamner l'impertinence et la bizarrerie, comme les écarts d'une éloquence en délire; c'est approuver le bon sens et le naturel, comme un devoir de conscience pour l'orateur qui se respecte : il ne doit y avoir à cet égard qu'une seule opinion. Si, au contraire, on décore du nom d'attique une diction sèche, pauvre et aride, pourvu qu'elle soit châtiée, polie, élégante, j'y consens ; mais les Attiques ont quelque chose de mieux, et il ne faut pas ignorer leurs degrés de mérite, les caractères qui les distinguent, la nature et la variété de leurs talents. Je veux, dites-vous, imiter les Attiques. Lesquels? car il y en a de plus d'une espèce. Quelle différence entre Démosthène et Lysias! entre Démosthène et Hypéride! entre tous les trois et Eschine!

nec odioso,
 nec putide,
 dicere attice;
 is recte
 probat neminem,
 nisi Atticum.
 Odit enim
 insulsiatē
 et insolentiam
 tanquam
 quamdam insaniam
 orationis ;
 probat autem
 sanitatem
 et integritatem,
 quasi religionem
 et verecundiam
 oratoris.
 Hæc sententia
 debet esse eadem
 omnium oratorum
 Sin autem ponit
 in genere attico
 jejunitatem,
 et siccitatem,
 et inopiam,
 dummodo sit polita,
 dum urbana,
 dum elegans,
 hoc recte duntaxat ;
 sed quia alia meliora
 sunt in Atticis,
 videat ne ignoret
 et gradus,
 et dissimilitudines,
 et vim, et varietatem
 Atticorum.
 Volo, inquit,
 imitari Atticos. [est.
 Quos? nec enim genus unum
 Nam quid est
 tam dissimile
 quam Demosthenes,
 et Lysias?
 quam idem,
 et Hyperides?
 quam Æschines

ni désagréablement,
 ni avec recherche,
 parler comme-les-Attiques;
 celui-là avec raison
 n'approuve personne,
 si ce n'est l'orateur attique.
 Car il hait
 l'impertinence
 et la bizarrerie
 comme
 une sorte de folie
 du langage;
 mais il approuve
 le bon sens
 et le naturel,
 comme la religion
 et la pudeur
 de l'orateur.
 Cette opinion
 doit être la même
 pour tous les orateurs.
 Mais si il place
 dans le genre attique
 la maigreur,
 et la sécheresse,
 et la pauvreté,
 pourvu qu'elle soit châtiée,
 pourvu (qu'elle soit) polie,
 pourvu (qu'elle soit) élégante,
 cela (est bien) jusque-là ;
 mais comme d'autres-choses meilleures
 sont chez les Attiques,
 qu'il prenne garde d'ignorer
 et les degrés (de mérite),
 et les différences,
 et la force, et la variété
 des Attiques.
 Je veux, dit-il,
 imiter les Attiques.
 Lesquels? car un genre unique n'est pas.
 Car quoi est
 aussi différent
 que Démosthène,
 et Lysias?
 que le même (Démosthène),
 et Hypéride?
 que Eschine

Si aliquem, ceteri ergo attice non dicebant: si omnes, qui potes, quum sint ipsi dissimillimi inter se? In quo etiam illud quæro, Phalereus ille Demetrius atticene dixerit: mihi quidem ex illius orationibus redolere ipsæ Athenæ videntur. At est floridior, ut ita dicam, quam Hyperides, quam Lysias. Natura quædam aut voluntas ita dicendi fuit.

LXXXIII. Et quidem duo fuerunt per idem tempus dissimiles inter se, sed Attici tamen: quorum Charisius multarum orationum, quas scribebat aliis, quum cupere videretur imitari Lysiam; Demochares autem, qui fuit Demostheni sororis filius, et orationes scripsit aliquot; et earum rerum historiam, quæ erant Athenis ipsius ætate gestæ, non tam historico, quam oratorio genere, perscripsit. At Charisii vult Hegesias esse similis, isque se ita putat Atticum, ut veros

Lequel donc imitez-vous? L'un d'entre eux? les autres n'étaient donc pas Attiques? Tous ensemble! comment ferez-vous, puisqu'ils se ressemblent si peu? Et ici, je demanderai encore si Démétrius de Phalère fut un orateur Attique. Pour moi, Athènes elle-même me semble respirer dans ses discours. Mais il est plus fleuri qu'Hypéride et Lysias. C'est que son talent ou son choix l'ont porté vers ce genre.

LXXXIII. On vit paraître à la même époque deux écrivains très-différents entre eux, et cependant Attiques: Charisius, qui composa beaucoup de discours pour les autres, et qui paraissait vouloir imiter Lysias; et Démocharès, fils d'une sœur de Démosthène, qui, outre plusieurs discours, écrivit d'un style plus oratoire qu'historique le récit de ce qui était arrivé de son temps à Athènes. Mais Hégésias veut ressembler à Charisius, et il se croit si Attique, qu'au

omnium horum?
 Quem imitaris igitur?
 Si aliquem,
 ceteri ergo
 non dicebant attice.
 Si omnes,
 qui potes,
 quum sint ipsi
 dissimillimi inter se?
 In quo quæro etiam illud,
 illene Demetrius
 Phalereus
 dixerit attice:
 Athenæ ipsæ quidem
 videntur mihi redolere
 ex orationibus ejus.
 At est floridior,
 ut ita dicam,
 quam Hyperides,
 quam Lysias.
 Quædam natura,
 aut voluntas dicendi ita
 fuit.

LXXXIII. Et quidem
 duo fuerunt
 per idem tempus
 dissimiles inter se,
 sed tamen Attici;
 quorum Charisius
 multarum orationum,
 quas scribebat aliis,
 quum videretur
 cupere imitari Lysiam;
 Demochares autem,
 qui fuit filius
 sororis Demostheni,
 et scripsit
 aliquot orationes;
 et perscripsit
 historiam earum rerum,
 quæ gestæ erant Athenis
 ætate ipsius,
 non tam genere historico
 quam oratorio.
 At Hegesias
 vult esse
 similis Charisii,

de tous ceux-ci?
 Qui imites-tu donc?
 Si (tu imites) quelqu'un,
 tous-les-autres donc
 ne parlaient pas comme-les-Attiques.
 Si (tu imites) tous,
 comment peux-tu (le faire),
 puisqu'ils sont eux-mêmes
 très-différents entre eux?
 Sur ce-point je demande encore ceci,
 si ce Démétrius
 de Phalère
 a parlé comme-les-Attiques:
 Athènes elle-même du moins
 semble à moi respirer
 dans les discours de lui.
 Mais il est plus fleuri,
 pour ainsi dire,
 que Hypéride,
 que Lysias.
 Certain penchant-naturel
 ou un désir de parler ainsi
 fut (à lui).

LXXXIII. Et certes
 deux-hommes furent
 vers la même époque
 différents entre eux,
 mais pourtant Attiques;
 dont Charisius
 (auteur) de nombreux discours,
 qu'il écrivait pour d'autres,
 vu-que il paraissait
 vouloir imiter Lysias;
 mais Démocharès,
 qui fut le fils
 d'une sœur à Démosthène,
 et écrivit
 quelques discours;
 et raconta
 l'histoire de ces faits,
 qui s'étaient passés à Athènes
 au temps de lui-même,
 non-pas tant dans le genre historique
 que (dans le genre) oratoire.
 Mais Hégésias
 veut être
 semblable à Charisius,

illos præ se pæne agrestes putet. At quid est tam fractum, tam minutum, tam in ipsa (quam tamen consequitur) concinnitate puerile? Atticorum similes esse volumus. Optime. Suntne igitur ii attici oratores? Quis negare potest? Hos imitamur. Quo modo, qui sunt et inter se dissimiles, et aliorum? Thucydidem, inquit, imitamur. Optime, si historiam scribere, non si causas dicere, cogitatis. Thucydides enim rerum gestarum pronuntiator sincerus, et grandis etiam fuit; hoc forense, concertatorium, judiciaire non tractavit genus. Orationes autem, quas interposuit (multæ enim sunt), eas ego laudare soleo; imitari neque possim, si velim, nec velim fortasse, si possim: ut, si quis Falerno vino delectetur, sed eo nec ita novo, ut proximis consulibus natum velit,

près de lui ceux qui le sont véritablement lui paraissent barbares. Or, qu'y a-t-il de plus haché, de plus décousu, de plus puéril que cette élégance symétrique, dont après tout il n'est pas dépourvu? « Nous voulons ressembler aux Attiques. » Fort bien. « Ces orateurs ne sont-ils donc pas attiques? » Qui pourrait le nier? « Ce sont eux que nous imitons. » Comment! quand ils diffèrent entre eux autant qu'ils diffèrent des autres? « Notre modèle, c'est Thucydide. » A la bonne heure, si vous voulez écrire une histoire et non plaider des causes. Thucydide proclame avec franchise et dignité les événements politiques; mais il ne s'est point occupé de cette éloquence populaire et animée qui convient au barreau. Quant aux discours qu'il a semés en grand nombre dans son histoire, j'ai coutume d'en faire l'éloge; mais je ne pourrais pas les imiter quand je le voudrais, et je ne le voudrais peut-être pas, quand je le pourrais. Un amateur de vin de Falerne ne le veut ni tellement nouveau

isque putat
 se esse ita Atticum,
 ut putet
 illos veros
 pæne agrestes
 præ se.
 At quid est tam fractum,
 tam minutum,
 tam puerile
 in concinnitate ipsa
 (quam consequitur tamen)?
 Volumus esse similes
 Atticorum.
 Optime.
 Iine sunt igitur
 oratores attici?
 Quis potest negare?
 Imitamur hos.
 Quo modo,
 qui sunt dissimiles
 et inter se,
 et aliorum?
 Imitamur, inquit,
 Thucydidem.
 Optime, si cogitatis
 scribere historiam,
 non, si dicere causas.
 Thucydides enim fuit
 pronunciator sincerus
 rerum gestarum,
 et grandis etiam :
 non tractavit
 hoc genus forense
 concertatorium,
 judiciaire.
 Orationes autem,
 quas interposuit
 (sunt enim multæ),
 ego soleo laudare eas;
 neque possim imitari,
 si velim,
 nec velim fortasse,
 si possim :
 ut, si quis delectetur
 vino Falerno,
 sed eo
 nec ita novo,

et il pense
 soi être si Attique,
 qu'il croit
 ces vrais (Attiques)
 presque barbares
 en-comparaison de soi.
 Mais quoi est si haché,
 si décousu,
 si puéril
 dans l'élégance même
 (qu'il atteint cependant)?
 Nous voulons être semblables
 aux Attiques.
 Fort-bien.
 Ceux-ci sont-ils donc
 des orateurs attiques?
 Qui peut le nier?
 Nous imitons ceux-ci.
 De quelle manière,
 eux-qui sont différents
 et entre eux
 et des autres?
 Nous imitons, dit-il,
 Thucydide.
 Fort-bien, si vous songez
 à écrire l'histoire,
 non, si à plaider des causes.
 Car Thucydide a été
 le héraut sincère
 des faits accomplis,
 et digne même ;
 il n'a pas traité
 ce genre du-barreau
 qui-convient-à-la lutte,
 relatif-aux-jugements.
 Quant aux discours,
 qu'il a intercalés
 (car ils sont nombreux),
 moi j'ai coutume de louer eux ;
 ni je ne pourrais les imiter,
 si je voulais,
 ni je ne voudrais peut-être,
 si je pouvais :
 comme, si quelqu'un est charmé
 du vin de Falerne,
 mais d'un (vin)
 ni si nouveau,

nec rursus ita vetere, ut Opimium aut Anicium consulem quærat. Atqui eæ notæ sunt optimæ. Credo ; sed nimia vetustas nec habet eam, quam quærimus, suavitatem, nec est jam sane tolerabilis. Num igitur, qui hoc sentiat, si is potare velit, de dolio sibi hauriendum putet? Minime; sed quamdam sequatur ætatem. Sic ego istis censuerim et novam istam, quasi de musto ac lacu, fervidam orationem fugiendam, nec illam præclaram Thucydidi nimis veterem, tanquam Anicianam notam, persequendam. Ipse enim Thucydides si posterius fuisset, multo maturior fuisset et mitior.

LXXXIV. Demosthenem igitur imitemur. O dii boni! quid, quæso, nos aliud agimus, aut quid aliud optamus? At non assequimur. Isti enim videlicet Attici nostri, quod volunt, assequuntur! ne illud quidem intelligunt, non modo ita memoriæ proditum esse, sed ita necesse fuisse, quum Demosthenes dicturus esset, ut concursus, audiendi causa, ex tota

qu'il soit recueilli sous les derniers consuls, ni si vieux qu'il remonte jusqu'au consulat d'Opimius ou d'Anicius. « Ce sont pourtant là les meilleures années. » Sans doute, mais le temps a fait perdre à ce vin ce parfum que nous recherchons, et il n'est vraiment plus supportable. Disons-nous pour cela qu'il faut boire le vin au sortir de la cuve? Non certes, il le faut vieux, mais raisonnablement. Je conseillerai de même à nos orateurs d'éviter à la fois ce style trop moderne, que je comparerais au vin sortant du pressoir, et qui fermente encore, et cette manière de Thucydide, d'une date excellente, mais trop vieille, comme le vin d'Anicius. Thucydide lui-même, s'il était venu plus tard, aurait eu quelque chose de plus mûr et de plus moelleux.

LXXXIV. « Imitons donc Démosthène. » Bons dieux, n'est-ce pas le but de tous nos efforts, de tous nos désirs? Ils diront que nous y réussissons mal. Eh! nos prétendus Attiques ont-ils donc l'heureux privilège de réussir en tout? Ils ne comprennent pas même un fait attesté par l'histoire, et qui ne pouvait manquer d'avoir lieu : c'est que, quand Démosthène devait parler, on accourait, pour l'entendre,

ut velit natum
 proximis consulibus,
 nec rursus ita vetere,
 ut quærat consulem
 Opimium aut Anicium.
 Atqui eæ notæ
 sunt optimæ.
 Credo; sed vetustas nimia
 nec habet eam suavitatem,
 quam quærimus,
 nec est jam sane tolerabilis.
 Num igitur qui sentiat hoc,
 si is velit potare,
 putet hauriendum sibi
 de dolio?
 Minime;
 sed sequatur
 ætatem quamdam.
 Sic ego censuerim
 et istam orationem novam,
 fervidam,
 quasi de musto ac lacu,
 fugiendam istis,
 et illam præclaram
 nimis veterem Thucydidi
 non persequendam,
 tanquam notam Anicianam.
 Thucydides enim ipse,
 si fuisset posterius,
 fuisset multo maturior
 et mitior.

LXXXIV. Imitemur igitur
 Demosthenem. [tur

O dii boni!
 quid aliud, quæso,
 nos agimus,
 aut quid aliud optamus?
 At non assequimur.

Isti enim Attici nostri
 assequuntur videlicet
 quod volunt!

Ne intelligunt quidem il-
 lud, non modo [lud,
 proditum esse memoriæ ita,
 sed fuisse necesse ita,
 quum Demosthenes
 esset dicturus,

qu'il le veuille recueilli
 sous les derniers consuls,
 ni d'autre-part si vieux,
 qu'il demande le consul
 Opimius ou Anicius.
 Pourtant ces étiquettes (ces années)
 sont les meilleures.
 Sans doute; mais un temps trop-long
 et n'a pas cette douceur,
 que nous cherchons,
 et n'est plus du tout supportable.
 Est-ce que donc l'homme qui sent cela,
 s'il veut boire,
 croira devoir-être-puisé par lui
 à la cuve?
 Point-du-tout;
 mais il cherchera
 un âge moyen.
 Ainsi moi je serais d'avis
 et ce style moderne,
 qui-bouillonne,
 comme au-sortir du pressoir et de lac,
 devoir-être évité par ceux-ci,
 et ce (style) excellent,
 (mais) trop vieux de Thucydide
 ne devoir pas être recherché,
 comme l'étiquette (le vin) d'Anicius.
 Car Thucydide lui-même,
 s'il avait vécu plus-tard,
 aurait été beaucoup plus mûr
 et plus moelleux.

LXXXIV. Imitons donc
 Démosthène.

O dieux bons!
 Quelle autre chose, je te prie,
 faisons-nous,
 ou quelle autre chose désirons-nous
 Mais nous n'y arrivons pas.

Car ces Attiques nôtres
 atteignent apparemment
 ce qu'ils veulent!

Ils ne comprennent même pas ceci,
 non seulement
 avoir été transmis au souvenir ainsi,
 mais avoir été nécessaire ainsi,
 quand Démosthène
 était devant parler,

Græcia fierent. At quum isti Attici dicunt, non modo a corona, quod est ipsum miserabile, sed etiam ab advocatis relinquuntur. Quare si anguste et exiliter dicere est Atticorum, sint sane Attici : sed in comitium veniant, ad stantem judicem dicant. Subsellia grandiore et plenior vocem desiderant. Volo hoc oratori contingat, ut, quum auditum sit eum esse dicturum, locus in subselliis occupetur, compleatur tribunal, gratiosi scribæ sint in dando et cedendo loco, corona multiplex, judex erectus : quum surgit is, qui dicturus sit, significetur a corona silentium, deinde crebræ assensiones, multæ admirationes ; risus, quum velit ; quum velit, fletus : ut, qui hæc procul videat, etiamsi, quid agatur, nesciat, at placere tamen, et in scena esse Roscium intelligat. Hæc cui contingant, eum scito attice dicere, ut

de toutes les parties de la Grèce ; mais eux, lorsqu'ils plaident, ils sont bientôt abandonnés, non-seulement des spectateurs, chose déjà fort humiliante, mais des amis qui ont accompagné leur client au tribunal. Si une diction sèche et aride constitue l'atticisme, qu'ils soient donc Attiques, j'y consens ; mais qu'ils parlent au comice, dans les procès où un seul juge prononce debout. Il faut, pour remplir l'enceinte d'un tribunal, un ton plus élevé, une voix plus sonore. Je veux qu'à la nouvelle qu'un orateur doit parler, on se hâte d'occuper les sièges, que le lieu de l'audience se remplisse, que les greffiers s'empressent d'offrir ou de céder leurs places, que le concours soit nombreux et les juges attentifs. Quand il se lève pour parler, je veux que l'assemblée se commande à elle-même le silence ; je veux des signes d'approbation réitérés, des transports d'admiration ; je veux enfin que le rire éclate, ou que les larmes coulent au gré de l'orateur ; en sorte qu'en voyant de loin ce spectacle, même sans rien entendre, on comprenne cependant que celui qui parle intéresse, et qu'il y a sur la scène un Roscius. Celui qui obtiendra un tel succès sera véritablement un orateur attique, comme le fut

ut concursus fieret
 ex tota Græcia,
 causa audiendi.
 At quum
 isti Attici dicunt,
 non modo relinquuntur
 a corona,
 quod est ipsum miserabile,
 sed etiam ab advocatis.
 Quare si dicere
 anguste et exiliter
 est Atticorum,
 sint sane Attici;
 sed veniant in comitium,
 dicant ad judicem stantem.
 Sulsellia
 desiderant vocem
 grandiorem
 et pleniorum.
 Volo hoc contingat
 oratori,
 ut, quum auditum sit
 eum dicturum esse
 locus occupetur
 in subselliis,
 tribunal compleatur,
 scribæ sint gratiosi
 in dando loco
 et cedendo,
 corona multiplex,
 iudex erectus;
 quum is, qui dicturus sit,
 surgit,
 silentium significetur
 a corona;
 deinde assensiones crebræ,
 admirationes multæ;
 risus, quum velit;
 fletus, quum velit;
 ut, qui videat hæc procul,
 etiamsi nesciat
 quid agatur,
 at intelligat tamen
 placere,
 et Roscium esse in scena.
 Scito eum,
 cui hæc contingant,

que concours avait lieu
 de toute la Grèce,
 pour l'entendre
 Mais quand
 ces Attiques parlent,
 non seulement ils sont abandonnés
 par l'assemblée,
 ce qui est même misérable,
 mais même par leurs clients.
 C'est-pourquoi si parler
 d'une manière-sèche et aride
 est propre-aux Attiques,
 qu'ils soient donc Attiques;
 mais qu'ils viennent au comice,
 qu'ils parlent devant le juge debout
 Les gradins (du tribunal)
 demandent une voix
 plus-élevée
 et plus-sonore.
 Je veux que ceci arrive
 à l'orateur,
 que, lorsqu'on a appris
 lui devoir parler,
 la place soit occupée
 sur les bancs,
 le tribunal soit rempli,
 les greffiers soient empressés
 à donner leur place,
 et à la céder,
 l'auditoire soit nombreux,
 le juge attentif;
 quand celui, qui doit parler,
 se lève,
 que le silence soit réclamé
 par l'auditoire;
 ensuite signes-d'approbation fréquents,
 transports-d'admiration nombreux;
 rire, quand il veut;
 pleur, quand il veut;
 en sorte que, celui-qui voit cela de loin,
 quand même il ignorerait
 ce qui se passe,
 mais comprenne cependant
 (l'orateur) plaire,
 et un Roscius être sur la scène.
 Sache celui,
 à qui ce succès échoit,

de Pericle audivimus, ut de Hyperide, ut de Æschine, de ipso quidem Demosthene maxime. Sin autem acutum, prudens, et idem sincerum, et solidum, et exsiccatum genus orationis probant, nec illo graviore ornatu oratorio utuntur, et hoc proprium esse Atticorum volunt; recte laudant. Est enim in arte tanta, tamque varia, etiam huic minutæ subtilitati locus. Ita fiet, ut non omnes, qui attice, iidem bene, sed ut omnes, qui bene, iidem etiam attice dicant. Sed redeamus rursus ad Hortensium.

LXXXV. — Sane quidem, inquit Brutus; quanquam ista mihi tua fuit perjucunda a proposita oratione degressio. — Tum Atticus, Aliquotiessum, inquit, conatus, sed interpellare nolui. Nunc, quoniam ad perorandum spectare videtur sermo tuus, dicam, opinor, quod sentio. — Tu vero, inquam, Tite. — Tum ille, Ego, inquit, ironiam illam, quam in Socrate dicunt fuisse, qua ille in Platonis, et Xenophontis, et Æschinis libris utitur, facetam et elegantem puto. Est enim

Périclès, comme le fut Hypéride, comme le fut Eschine, comme le fut surtout ce Démosthène dont nous parlons. Mais si aux riches ornements de l'éloquence on préfère une diction fine, spirituelle, et qui soit tout à la fois d'un goût pur, et saine dans sa sécheresse, et qu'on en fasse un attribut de l'atticisme, je souscris à cet éloge; car, dans un art si varié et si grand, cet esprit mince et délié trouve aussi sa place. Il s'ensuivra qu'on peut parler avec atticisme sans bien parler, tandis qu'on ne peut bien parler sans parler avec atticisme. Mais revenons encore une fois à Hortensius.

LXXXV. — Volontiers, dit Brutus, quoique j'aie pris beaucoup de plaisir à entendre votre digression. — Et moi, interrompit Atticus, tenté plusieurs fois de vous interrompre, je n'ai pas voulu le faire; maintenant que votre discours me paraît approcher de sa conclusion, je vous dirai franchement ce que je pense. — Parlez, Atticus. — J'admire, dit-il, l'ironie qu'on attribue à Socrate, et

dicere attice,
ut audivimus de Pericle,
ut de Hyperide,
ut de Æschine,
de Demosthene ipso quidem
maxime.

Sin autem probant
genus orationis
acutum, prudens,
et idem sincerum
et solidum,
et exsiccatum,
nec utuntur
illo ornatu graviore
oratorio,
et volunt hoc
esse proprium Atticorum;
laudant recte.

In arte enim tanta,
tamque varia,
est locus etiam
huic subtilitati minutæ.

Fiet ita
ut omnes qui attice
non iidem bene;
sed ut omnes
qui bene,
iidem etiam dicant attice.
Sed redeamus rursus
ad Hortensium.

LXXXV.—Sane quidem,
inquit Brutus;
quanquam ista degressio tua
ab oratione proposita
fuit perjurcunda mihi.

— Tum Atticus,
Conatus sum, inquit,
aliquoties,
sed nolui interpellare.
Nunc, quoniam tuus sermo
videtur spectare
ad perorandum,
dicam, opinor,
quod sentio.

—Tu vero, inquam, Tite.

—Tum ille, Ego, inquit,
puto elegantem

parler comme-les-Attiques,
comme nous l'avons appris de Périclès,
comme d'Hypéride,
comme d'Eschine,
de Démosthène lui-même certes
avant-tout.

Mais s'ils approuvent
un genre de style
fin, sage,
et en même-temps naturel
et solide,
et sec,

et (si) ils n'usent pas
de cette parure plus-pompeuse
propre-à-l'éloquence,
et veulent cela

être propre aux Attiques;
ils louent avec-raison.

Car dans un art si-grand,
et si varié,
il y a place aussi
pour cette finesse de-détail.

Il arrivera ainsi
que tous ceux-qui (parlent) attiquement
ne (parlent) pas en-même-temps bien;
mais que tous
ceux-qui (parlent) bien,
les-mêmes aussi parlent attiquement.
Mais revenons encore-une-fois
à Hortensius.

LXXXV.—Oui certes,
dit Brutus;
quoique cette digression tienne
du discours proposé
ait été très agréable à moi.

— Alors Atticus,
J'ai essayé, dit-il,
plusieurs fois,
mais je n'ai pas voulu t'interrompre.
Maintenant, que ton discours
paraît tourner
vers la conclusion,
je dirai, je crois,
ce que je pense.

—Toi vraiment, dis-je (parle), Titus.

— Alors lui, Moi, dit-il,
je crois élégante

et minime inepti hominis, et ejusdem etiam faceti, quum de sapientia disceptetur, hanc sibi ipsum detrahare, eis tribuere illudentem, qui eam sibi arrogant : ut apud Platonem Socrates in cœlum effert laudibus Protagoram, Hippiam, Prodicum, Gorgiam, ceteros; se autem omnium rerum inscium fingit et rudem : decet hoc, nescio quomodo, illum; nec Epicuro, qui id reprehendit, assentior. Sed in historia, qua tu es usus in omni sermone, quum, qualis quisque orator fuisset, exponeres, vide, quæso, inquit, ne tam reprehendenda sit ironia quam in testimonio. — Quorsus, inquam, istuc? non enim intelligo. — Quia primum, inquit, ita laudavisti quosdam oratores, ut imperitos posses in errorem inducere. Equidem in quibusdam risum vix tenebam,

dont il fait usage dans les livres de Platon, de Xénophon et d'Eschine : elle me paraît pleine de goût et de finesse. C'est, en effet, une manière adroite et agréable à la fois, lorsqu'on discute sur la sagesse, de se la refuser à soi-même, et de l'attribuer ironiquement à ceux qui s'imaginent la posséder : ainsi, dans Platon, Socrate élève jusqu'au ciel Protagoras, Hippias, Prodicus, Gorgias et les autres, et se présente lui-même comme un homme étranger à toutes les connaissances. Cette plaisanterie a je ne sais quelle grâce dans sa bouche, et je ne suis pas de l'avis d'Épicure qui la blâme. Mais dans un entretien dont le but, tout historique, est d'exposer le caractère de chaque orateur, prenez garde que l'ironie ne soit aussi répréhensible que dans les paroles d'un témoin qui dépose. — Où tendent ces réflexions? lui dis-je, je ne le comprends pas. — C'est, reprit-il, que vous avez loué certains orateurs de manière à tromper un auditeur peu éclairé. En vérité, j'avais peine à m'empêcher de rire,

et facetam
 illam ironiam
 quam dicunt
 fuisse in Socrate,
 qua ille utitur
 in libris Platonis,
 et Xenophontis,
 et Æschinis.
 Est enim hominis
 et minime inepti
 et ejusdem etiam faceti,
 quum disceptetur
 de sapientia,
 detrahare ipsum hanc sibi,
 tribuere illudentem eis
 qui sibi eam arrogant:
 ut apud Platonem Socrates
 effert laudibus in cœlum
 Protagoram, Hippiam,
 Prodicum, Gorgiam,
 ceteros;
 fingit autem se
 inscium omnium rerum
 et rudem;
 hoc decet illum
 nescio quomodo;
 nec assentior Epicuro,
 qui reprehendit id.
 Sed in historia
 qua tu usus es
 in omni sermone,
 quum exponeres
 qualis fuisset
 quisque orator,
 vide, quæso, inquit,
 ne ironia
 sit tam reprehendenda
 quam in testimonio.
 — Quorsus istuc, inquam?
 Non enim intelligo.
 — Quia primum, inquit,
 laudavisti ita
 quosdam oratores,
 ut posses
 inducere in errorem
 imperitos.
 Equidem tenebam risum vix

et enjouée
 cette ironie
 laquelle on dit
 avoir été dans Socrate,
 dont lui se sert
 dans les livres de Platon,
 et de Xénophon,
 et d'Eschine.
 Il appartient en-effet à un homme
 et pas-du-tout sot
 et en-même-temps aussi enjoué,
 quand on discute
 sur la sagesse,
 de refuser lui-même elle à soi,
 de l'accorder en-se-jouant à ceux
 qui se l'arrogent :
 comme dans Platon Socrate
 porte par ses éloges au ciel
 Protagoras, Hippias,
 Prodicus, Gorgias,
 les-autres ;
 mais il feint soi
 ignorant de toutes choses
 et grossier ;
 cela sied à lui
 je ne sais comment ;
 et je n'approuve pas Épicure
 qui blâme cela.
 Mais dans l'histoire
 dont tu t'es servi
 dans tout l'entretien,
 quand tu exposais
 quel avait été
 chaque orateur,
 prends-garde, je te prie, dit-il,
 que l'ironie
 soit aussi blâmable
 que dans un témoignage.
 — Où (tend) cela, dis-je?
 Car je ne comprends pas.
 — C'est que d'abord, dit-il,
 tu as loué de-telle-sorte
 certains orateurs,
 que tu pourrais
 induire en erreur
 des-gens-inexpérimentés.
 Certes je m'empêchais de rire à peine

quum Attico Lysiæ Catonem nostrum comparabas, magnum mehercule hominem, vel potius summum et singularem virum; nemo dicet secus; sed oratorem? sed etiam Lysiæ similem, quo nihil potest esse pictius? Bella ironia, si jocaremur; sin asseveramus, vide, ne religio nobis tam adhibenda sit, quam si testimonium diceremus. Ego enim Catonem tuum, ut civem, ut senatorem, ut imperatorem, ut virum denique quum prudentia et diligentia, tum omni virtute excellentem, probo : orationes autem ejus, ut illis temporibus, valde laudo ; significant enim quamdam formam ingenii, sed admodum impolitam, et plane rudem. Origines vero quum omnibus oratoris laudibus refertas diceres, et Catonem cum Philisto et Thucydide comparares, Brutone te id censebas, an mihi probaturum? quos enim ne e Græcis quidem quis

quand vous compariez notre Caton à l'Athénien Lysias. Sans doute Caton est un grand homme, ou plutôt c'est un homme hors de pair, un homme unique; personne ne dira le contraire : mais un orateur? et un orateur comparable à Lysias, dont le style est ce qu'on peut voir de plus achevé? L'ironie serait de bon goût, si nous plaisantions; mais si nous parlons sérieusement, prenez-y garde : peut-être devrions-nous mettre dans nos discours autant de conscience que si nous déposions en justice. Oui, j'estime votre Caton comme citoyen, comme sénateur, comme général, comme un homme enfin qui excellait en prudence, en activité, en toute espèce de vertu. Quant à ses discours, je les trouve fort louables pour son temps; ils annoncent du génie : toutefois c'est le génie sous une forme brute, et que l'art n'a pas encore polie. Mais quand vous disiez que ses *Origines* sont remplies de toutes les beautés oratoires, quand vous mettiez Caton à côté de Philiste et de Thucydide, est-ce Brutus ou moi que vous croyiez persuader? Eh quoi! des modèles, inimitables même

in quibusdam,
 quum comparabas
 Attico Lysiæ
 nostrum Catonem, [cule,
 magnum hominem meher-
 vel potius virum
 summum et singularem;
 nemo dicet secus;
 sed oratorem?
 sed etiam similem Lysiæ,
 quo nihil potest
 esse pictius?
 Bella ironia,
 si jocaremur;
 sin asseveramus,
 vide ne religio
 adhibenda sit nobis
 tam quam
 si diceremus testimonium.
 Ego enim probo
 tuum Catonem
 ut civem,
 ut senatorem,
 ut imperatorem,
 ut virum denique
 excellentem
 quum prudentia
 et diligentia,
 tum omni virtute :
 laudo autem valde
 orationes ejus,
 ut temporibus illis;
 significant enim
 quamdam formam ingenii,
 sed admodum impolitam
 et plane rudem.
 Quum vero diceres
 Origines refertas
 omnibus laudibus oratoris,
 et comparares Catonem
 cum Philisto
 et Thucydide,
 censebasne
 te probaturum id
 Bruto, an mihi?
 quos enim
 ne quisquam quidem

à-propos de certains-orateurs,
 quand tu comparais
 à l'Athénien Lysias
 notre Caton,
 grand homme par hercule,
 ou plutôt homme
 éminent et unique;
 personne ne dira autrement ;
 mais orateur?
 mais encore semblable à Lysias,
 en-comparaison-de-qui rien ne peut
 être plus achevé?
 Charmante ironie,
 si nous plaisantions ;
 mais si nous parlons-sérieusement,
 prends-garde que l'exactitude
 doit-être-apportée par nous
 aussi-bien que
 si nous portions un témoignage.
 Moi en-effet j'estime
 ton Caton
 comme citoyen,
 comme sénateur,
 comme général,
 comme homme enfin
 supérieur
 tant en prudence
 et en activité,
 que en toute-espèce de vertus
 je loue d'autre-part fort
 les discours de lui,
 relativement à ces temps-là ;
 car ils annoncent
 certaine forme de génie,
 mais tout-à-fait grossière
 et entièrement sauvage.
 Mais quand tu disais
 ses Origines remplies
 de toutes les qualités de l'orateur,
 et que tu comparais Caton
 avec Philiste
 et Thucydide,
 pensais-tu
 toi devoir-faire-accepter cela
 à Brutus, ou à moi ?
 car des-hommes-que
 personne même

quam imitari potest, iis tu comparas hominem Tusculanum, nondum suspicantem, quale esset copiose et ornate dicere.

LXXXVI. Galbam laudas; si ut illius ætatis principem, assentior; sic enim accepimus : sin ut oratorem, cedo, quæso, orationes (sunt enim), et dic hunc, quem tu plus quam te amas, Brutum velle te illo modo dicere. Probas Lepidi orationes; paullum hic tibi assentior, modo ita laudes, ut antiquas : quod item de Africano, de Lælio, cujus tu oratione negas fieri quidquam posse dulcius; addis etiam nescio quid augustius : nomine nos capis summi viri, vitæque elegantissimæ verissimis laudibus. Remove hæc : næ ista dulcis oratio ita sit abjecta, ut eam adspicere nemo velit.

Carbonem in summis oratoribus habitum scio; sed quum in ceteris rebus, tum in dicendo, semper, quo nihil est melius, id laudari, qualecumque est, solet. Dico idem de Grac-

aux Grecs, vous leur comparez un habitant de Tusculum, qui n'avait pas encore la moindre idée de ce qu'on appelle richesse et ornements du style!

LXXXVI. Vous louez Galba; si c'est comme le premier de son temps, d'accord : la tradition le représente ainsi. Si c'est comme orateur, voyons, je vous prie, ses discours (car ils existent), et osez dire que vous souhaitez à Brutus, que vous aimez plus que vous-même, d'en faire de pareils. Vous estimez les discours de Lépide : je pense à peu près comme vous, si c'est comme anciens que vous les estimez. J'en dis autant du second Africain, j'en dis autant de Lélius, dont le langage est, à votre avis, ce qu'il y a de plus doux; vous ajoutez même quelque chose de plus imposant, afin de surprendre notre admiration par le nom d'un grand homme, et l'éloge mérité d'une vie pleine d'élégance et de politesse. Otez ces prestiges : le discours dont vous vantez la douceur pourrait bien tomber si bas qu'on ne daignerait plus y jeter les yeux.

Carbon, je le sais, fut mis au nombre des grands orateurs; mais il en est de l'éloquence comme du reste : on loue ce qu'on

e Græcis
potest imitari,
tu iis comparas
hominem Tusculanum,
suspicantem nondum
quale esset
dicere copiose
et ornate.

LXXXVI. Laudas
Galbam;
si ut principem
illius ætatis,
assentior;
accepimus enim sic:
sin ut oratorem,
cedo, quæso, orationes
unt enim),
et dic te velle
nunc Brutum,
quem tu amas plus quam te,
dicere illo modo.
Probas orationes Lepidi;
assentior tibi paullum hic,
modo laudes ita,
ut antiquas;
quod item
de Africano,
de Lælio,
oratione cujus
tu negas quidquam
posse fieri dulcius;
addis etiam
nescio quid augustius:
capis nos
nomine summi viri
laudibusque verissimis
vitæ elegantissimæ.
Remove hæc:
næ ista oratio dulcis
sit ita abjecta
ut nemo velit
adspicere eam.

Scio Carbonem habitum
in summis oratoribus;
sed quum in ceteris rebus,
tum in dicendo,
id solet laudari,

parmi les Grecs
ne peut imiter,
tu leur compares
un homme de Tusculum,
ne se doutant pas encore
en-quoi consistait
parler avec-richesse
et avec-élégance.

LXXXVI. Tu loues
Galba;
si (c'est) comme le premier
de ce temps-là,
j'y consens;
car nous l'avons appris ainsi:
mais si (c'est) comme orateur,
voyons, je te prie, ses discours
(car il y en a),
et dis toi vouloir,
ce Brutus,
que tu aimes plus que toi,
parler de cette manière.
Tu estimes les discours de Lépidus;
j'approuve toi un peu là-dessus,
pourvu que tu les loues ainsi,
comme anciens;
ce-que (je dis) pareillement
de l'Africain,
de Lélius,
en-comparaison du langage duquel,
tu nies rien
pouvoir exister de plus doux;
tu ajoutes même
je ne sais quoi de plus imposant:
tu séduis nous
par le nom d'un grand homme
et par les éloges très-mérités
d'une vie très-élégante.
Otez ces-*prestiges*:
certes ce style si-doux
pourrait-bien-être si bas,
que personne ne veuille
jeter les yeux sur lui.

Je sais Carbon avoir-été-compté
parmi les-plus-grands orateurs;
mais tant dans les autres choses,
que dans l'éloquence
cela a coutume d'être loué,

chis; elsi de iis ea sunt a te dicta, quibus ego assentior. Omitto ceteros; venio ad eos, in quibus jam perfectam putas esse eloquentiam, quos ego audiui, sine controversia magnos oratores, Crassum et Antonium. De horum laudibus tibi prorsus assentior; sed tamen non isto modo, ut Polycleti Doryphorum sibi Lysippus aiebat, sic tu suasionem legis Serviliæ magistram fuisse : hæc germana ironia est; cur ita sentiam, non dicam, ne me tibi assentari putes. Omitto igitur, quæ de iis ipsis, quæ de Cotta, quæ de Sulpicio, quæ modo de Cœlio dixeris : ii enim fuerunt certe oratores; quanti autem, et quales, tu videris. Nam illud minus curo, quod conguessisti operarios omnes; ut mihi videantur mori vultuisse nonnulli, ut a te in oratorum numerum referrentur.

a de mieux, quand ce mieux ne serait pas bien. Je pense la même chose des Gracques, quoique à certains égards je souscrive à ce que vous en avez dit. Je laisse les autres, et j'arrive à deux hommes en qui vous voyez déjà la perfection, que j'ai entendus moi-même, et qui, sans contredit, furent de grands orateurs, Crassus et Antoine. J'approuve tout ce que vous avez dit à leur louange, sans croire toutefois que le discours en faveur de la loi Servilia ait été votre modèle, dans le sens que Lysippe attache à ce mot, quand il dit que le Doryphore de Polyclète fut le sien. C'est une pure ironie : je ne vous dirai pas pourquoi je pense ainsi; vous croiriez peut-être que je veux vous flatter. J'ometts donc ce que vous avez dit de Crassus même et d'Antoine, de Cotta, de Sulpicius, et enfin de Célius. Oui, ce furent, en effet, des orateurs; mais combien grands et de quelle espèce, c'est là-dessus que j'en appelle à vous. Pour cette autre foule que vous avez rassemblée sans omettre personne, je m'en inquiète peu : il est tel de ces artisans de paroles qui a dû être bien aise de mourir, pour être mis par vous au rang des orateurs.

qualecumque est,
 quo nihil est melius.
 Dico idem de Gracchis ;
 etsi ea dicta sunt
 a te de iis,
 quibus ego assentior.
 Omitto ceteros ;
 venio ad eos,
 in quibus putas
 eloquentiam perfectam
 jam esse,
 quos ego audiui,
 magnos oratores
 sine controversia,
 Crassum et Antonium.
 Assentior tibi prorsus
 de laudibus horum ;
 sed tamen non tu
 isto modo
 suasionem legis Serviliæ
 fuisse magistram tibi,
 sic ut
 Lysippus aiebat
 Doryphorum Polycleti
 sibi :
 hæc est germana ironia ;
 non dicam,
 cur sentiam ite,
 ne putes
 me assentari tibi.
 Omitto igitur
 quæ dixeris
 de iis ipsis,
 quæ de Cotta,
 quæ de Sulpicio,
 quæ modo de Cœlio :
 ii enim fuerunt
 certe oratores ;
 tu autem videris
 quanti et quales.
 Nam curo minus illud,
 quod conguessisti
 omnes operarios ;
 ut nonnulli
 videantur mihi
 voluisse mori,
 ut referrentur a te

quel qu'il soit,
 au-prix-de-quoi rien n'est meilleur.
 Je dis la-même-chose des Gracques ;
 bien-que ces-choses aient été dites
 par toi sur eux,
 auxquelles moi je souscris.
 Je passe-sous-silence les autres ;
 j'arrive à ceux
 chez lesquels tu penses
 l'éloquence parfaite
 déjà exister,
 lesquels moi ai entendus,
 de grands orateurs
 sans contredit,
 Crassus et Antoine.
 J'approuve toi tout-à-fait
 pour les éloges donnés-à-ceux-ci ;
 cependant tu ne (saurais dire)
 à ce compte
 la soutenance de la loi Servilia
 avoir été un modèle pour toi,
 au-même-titre que
 Lysippe disait
 le Doryphore de Polyclète
 (avoir été) pour lui (un modèle) :
 cela est une pure ironie ;
 je ne dirai pas
 pourquoi je pense ainsi,
 de peur que tu croies
 moi flatter toi.
 Je passe-sous-silence donc
 ce que tu as dit
 de ceux-là même,
 ce que (tu as dit) de Cotta,
 ce que de Sulpicius,
 ce que tout-à-l'heure de Cœlius :
 car ceux-là furent
 assurément des orateurs ;
 mais tu peux voir (examine)
 combien grands et quels (ils furent).
 Car je m'inquiète moins de ceci,
 que tu as entassé
 tous les artisans-de-paroles ;
 en-sortes-que quelques-uns
 semblent à moi
 avoir-été-aises de mourir,
 pour être rangés par toi

LXXXVII. Hæc quum ille dixisset, Longi sermonis initium pepulisti, inquam, Attice, remque commovisti nova disputatione dignam, quam in aliud tempus differamus. Volvendi enim sunt libri quum aliorum, tum in primis Catonis : intelliges, nihil illius lineamentis, nisi eorum pigmentorum, quæ inventa nondum erant, florem et colorem defuisse. Nam de Crassi oratione sic existimo, ipsum fortasse melius potuisse scribere; alium, ut arbitror, neminem. Nec in hoc ironiam dixeris esse, quod eam orationem mihi magistram fuisse dixerim : nam etsi tu melius existimare videris de ea, si quam nunc habemus, facultate; tamen, adolescentes quid in Latinis potius imitemur, non habebamus. Quod autem plures a nobis nominati sunt, eo pertinuit (ut paullo ante dixi), quod intelligi volui, in eo, cujus omnes cupidissimi essent, quam pauci digni nomine evaderent. Quare

LXXXVII. Lorsque Atticus eut fini de parler : Vous venez, lui dis-je, d'entamer le sujet d'un long entretien, et d'élever une question qui mériterait une discussion toute nouvelle. Nous la remettons à un autre temps. Il faut lire, en effet, les ouvrages des anciens, et surtout de Caton; vous verrez qu'il ne manque rien à son dessin, si ce n'est une teinte plus brillante, et cette fleur de coloris dont on n'avait pas encore le secret. Quant au discours de Crassus, je pense que lui-même pouvait peut-être l'écrire encore mieux, mais que lui seul en était capable; et quand je dis que cette harangue m'a servi de modèle, ne croyez pas que ce soit une ironie. Si vous avez une meilleure idée du talent que je puis avoir aujourd'hui, il n'en est pas moins vrai que dans ma jeunesse l'éloquence latine ne m'offrait rien de mieux à imiter. Si j'ai nommé un si grand nombre de personnages, je l'ai dit tout à l'heure : c'est que je voulais montrer combien, dans une carrière où tous ont ambitionné la gloire,

in numerum oratorum.

LXXXVII. Quum ille
dixisset hæc :
Pepulisti, inquam, initium
longi sermonis, Attice,
commovistique
rem dignam
nova disputatione,
quam differamus
in aliud tempus.

Libri enim
quum aliorum,
tum in primis Catonis,
sunt volvendi :
intelliges nihil defuisse
lineamentis illius,
nisi florem et colorem
illorum pigmentorum,
quæ erant nondum inventa.

Nam existimo sic
de oratione Crassi,
ipsum potuisse fortasse
scribere melius ;
neminem alium,
ut arbitror.

Nec dixeris
ironiam esse in hoc,
quod dixerim
eam orationem
fuisse magistræ mihi :
nam etsi tu videris
existimare melius
de ea facultate,
si habemus aliquam nunc ;
tamen non habebamus
adolescentes,
quid imitaremur potius
in Latinis.

Quod autem
plures sunt nominati
a nobis,
pertinuit eo
(ut dixi paullo ante),
quod volui intelligi
quam pauci
evaderent digni nomine
in eo cujus omnes

au nombre des orateurs.

LXXXVII. Comme il
avait dit cela :
Tu as entamé, dis-je, le commencement
d'un long entretien, Atticus,
et tu as soulevé
une question digne
d'une nouvelle discussion,
que nous remettrons
à un autre temps.

Car les livres
non-seulement des autres,
mais surtout de Caton,
sont devant-être déroulés (lus) :
tu comprendras rien n'avoir manqué
au dessin de lui,
si-ce-n'est la fleur et le coloris
de ces teintes,
qui n'étaient pas encore inventées.

Car je pense ainsi
du discours de Crassus,
lui avoir pu peut-être
écrire mieux ;
personne autre (l'avoir pu),
à-ce-que je crois.

Et ne va-pas dire
une ironie être dans ceci,
que j'ai dit
ce discours
avoir été un modèle pour moi :
car bien que tu sembles
penser mieux

de ce talent, [d'hui ;
si nous avons quelque (talent) aujourd'hui ;
cependant nous n'avions pas
étant-jeunes-gens,
ce que nous imitassions de préférence
parmi les Latins.

Mais quant-à-ce-que
beaucoup ont été nommés
par nous,
cela a eu-pour but
(comme je l'ai dit un-peu auparavant),
que j'ai voulu être compris
combien peu
devenaient dignes d'un nom
dans cela dont tous

εἶπον me, ne si Africanus quidem fuit (ut ait in historia sua C. Fannius), existimari velim. — Ut voles, inquit Atticus. Ego enim non alienum a te putabam, quod et in Africano fuisset, et in Socrate. — Tum Brutus, De isto postea; sed tu (inquit, me intuens) orationes nobis veteres explicabis? — Vero, inquam, Brute; sed in Cumano, aut in Tusculano, aliquando, si modo licebit; quoniam utroque in loco vicini sumus.

LXXXVIII. Sed jam ad id, unde degressi sumus, revertamur. Hortensius igitur quum admodum adolescens orsus esset in foro dicere, celeriter ad majores causas adhiberi cœptus est. Quanquam inciderat in Cottæ et Sulpicii ætatem, qui annis decem majores, excellente tum Crasso et Antonio, deinde Philippo, post Julio, cum iis ipsis dicendi gloria comparabatur. Primum memoria tanta, quantam in ullo cognovisse me arbitror, ut, quæ secum commentatus esset,

il en est peu qui l'aient obtenue. Cessez donc de croire que je dis des contre-vérités, dût Scipion l'avoir fait, comme le prétend l'historien Fannius. — Comme vous voudrez, répondit-il : quant à moi, je ne vous croyais pas d'éloignement pour une figure qu'ont employée Scipion et Socrate. — Plus tard, dit Brutus, nous discuterons ce point; pour vous (ajouta-t-il en me regardant), vous nous expliquerez les discours qui restent des anciens? — Volontiers, Brutus; mais à Cumes ou à Tusculum, un jour que nous en aurons le loisir, puisque nous sommes voisins dans ces deux campagnes.

LXXXVIII. Revenons maintenant à notre sujet. Hortensius commença de très-bonne heure à parler au barreau, et fut bientôt chargé des plus grandes causes. En entrant dans la carrière, il y trouva Cotta et Sulpicius, plus âgés que lui de dix ans, Crassus et Antoine, qui brillaient de toute leur gloire, puis Philippe, enfin Julius; et son talent soutint dignement le parallèle avec ces grands orateurs. Il avait une mémoire à laquelle je ne crois pas que nulle autre ait été comparable. Sans rien écrire, il retrouvait ses idées dans les

essent cupidissimi.

Quare velim
me existimari εἶποναι,
ne si Africanus quidem fuit
(ut C. Fannius ait
in sua historia).

— Ut voles, inquit Atticus.
Ego enim non putabam
alienum a te,
quod fuisset
et in Africano
et in Socrate.

— Tum Brutus,
Postea de isto ;
sed tu, inquit,
intuens me,
explicabis nobis
veteres orationes?

— Vero, inquam, Brute ;
sed in Cumano,
aut in Tusculano,
aliquando,
si modo licebit ;
quoniam sumus vicini
in utroque loco.

LXXXVIII. Sed
revertamur jam ad id
unde sumus degressi.
Quum igitur Hortensius
orsus esset dicere in foro
admodum adolescens,
cœptus est adhiberi celeriter
ad causas majores.

Quamquam inciderat
in ætatem
Cottæ et Sulpicii,
qui majores decem annis,
Crasso et Antonio
excellente tum,
deinde Philippo,
post Julio,
comparabatur cum iis ipsis
gloria dicendi.

Primum memoria
tanta quantam arbitror
me cognovisse in ullo,
ut redderet ea quæ

étaient très-désireux.

C'est pourquoi je voudrais
moi passer-pour railleur,
pas même si l'Africain le fut
(comme C. Fannius dit
dans son histoire).

— Comme tu voudras, dit Atticus.
Car moi je ne pensais pas
répugnant à toi,
ce qui avait existé
et dans l'Africain
et dans Socrate.

— Alors Brutus,
Plus tard (nous parlerons) sur ce point :
mais toi, dit-il,
en regardant moi,
tu expliqueras à nous
les anciens discours ?
— Oui, dis-je, Brutus ;
mais à Cumès,
ou à Tusculum,
un jour,
si toutefois il sera permis ;
puisque nous sommes voisins
dans l'un-et-l'autre lieu.

LXXXVIII. Mais
revenons désormais à cela
d'où nous nous sommes écartés.
Comme donc Hortensius
avait commencé à parler au forum
tout-à-fait jeune,
il commença à être employé bientôt
pour des causes plus importantes.
Bien qu'il se fût rencontré
dans le siècle
de Cotta et de Sulpicius,
qui (étaient) plus âgés de dix ans,
Crassus et Antoine
brillant-entre-tous alors,
ensuite Philippe,
après-lui Julius,
il était comparé avec eux-mêmes
pour la gloire de parler.
D'abord (il était doué) d'une mémoire
telle que je pense
moi (en) avoir connu dans personne,
au-point-que il reproduisait ce que

ea sine scripto verbis eisdem redderet, quibus cogitavisset. Hoc adjumento ille tanto sic utebatur, ut sua, et commentata, et scripta, et, nullo referente, omnia adversariorum dicta meminisset. Ardebat autem cupiditate sic, ut in nullo unquam flagrantius studium viderim. Nullum enim patiebatur esse diem, quin aut in foro diceret, aut meditaretur extra forum; sæpissime eodem die utrumque faciebat. Attuleratque minime vulgare genus dicendi : duas quidem res, quas nemo alius; partitiones, quibus de rebus dicturus esset, et collectiones, memor et quæ essent dicta contra, quæque ipse dixisset. Erat in verborum splendore elegans, compositione aptus, facultate copiosus; eaque erat quum summo ingenio, tum exercitationibus maximis consecutus. Rem complectebatur memoriter, dividebat acute, nec prætermittebat fere quidquam, quod esset in causa, aut ad con-

mêmes termes qu'il les avait conçues. Cette puissante faculté lui rendait fidèlement tout ce qu'il avait soit pensé, soit écrit, et lui rappelait, sans aucun secours étranger, toutes les paroles de ses adversaires. Son ardeur était si grande, que je n'ai jamais vu personne si passionné que lui pour le travail. Il ne passait pas un seul jour sans plaider au barreau, ou s'exercer dans le cabinet, et souvent le même jour il faisait l'un et l'autre. Sa manière était neuve et originale. Au moins avait-il deux choses qui n'étaient qu'à lui : les divisions par lesquelles il marquait les différents objets de son discours, les résumés par lesquels il rappelait les arguments de son adversaire et les siens. Heureux choix d'expressions brillantes, périodes harmonieuses, fécondité inépuisable, telles sont les qualités qu'il devait à un génie supérieur, fortifié par de continuels exercices. Sa mémoire embrassait tout l'ensemble d'un sujet; sa pénétration en saisissait tous les détails, et il ne laissait guère échapper

commentatus esset secum,
 sine scripto
 eisdem verbis,
 quibus cogitavisset.
 Ille utebatur
 hoc tanto adjumento,
 sic ut meminisset
 sua, et commentata,
 et scripta,
 et omnia dicta
 adversariorum,
 nullo referente.
 Ardebat autem
 cupiditate sic
 ut viderim in nullo unquam
 studium flagrantius.
 Patiebatur enim
 nullum diem esse,
 quin aut diceret in foro,
 aut meditaretur
 extra forum;
 faciebat utrumque
 sæpissime eodem die.
 Attuleratque genus dicendi
 minime vulgare:
 duas res quidem,
 quas nemo alius,
 partitiones
 quibus de rebus
 dicturus esset,
 et collectiones,
 memor
 et quæ essent dicta contra,
 quæque dixisset ipse.
 Erat elegans
 in splendore verborum,
 aptus compositione,
 copiosus facultate;
 eratque consecutus ea
 quum summo ingenio,
 tum exercitationibus
 maximis.
 Complectebatur rem
 memoriter,
 dividebat acute,
 nec prætermittebat
 quidquam fere

il avait imaginé en lui-même,
 sans copie
 dans les mêmes termes,
 où il l'avait conçu.
 Il usait
 de ce si-grand auxiliaire,
 de-telle-sorte qu'il se souvenait
 de ses-pensées, et conçues,
 et écrites,
 et de toutes les paroles
 de ses adversaires,
 personne ne les lui rappelant.
 Or il brûlait
 d'une ardeur telle
 que je n'ai vu chez personne jamais
 un zèle plus passionné.
 Car il souffrait
 aucun jour être,
 sans-que ou il parlât au forum,
 ou il s'exerçât
 en-dehors du forum;
 il faisait l'un-et-l'autre
 très-souvent le même jour. [ler
 Et il avait introduit une façon de par-
 pas-du-tout vulgaire:
 deux choses du moins
 que personne autre (n'avait faites),
 les divisions,
 pour-les-choses sur lesquelles
 il était devant parler,
 et les résumés,
 se rappelant
 et ce qui avait été dit en-face,
 et ce qu'il avait dit lui-même.
 Il était élégant
 dans l'éclat des termes,
 régulier dans l'arrangement,
 fécond dans l'invention;
 et il avait acquis ces-qualités
 tant par un très-grand génie,
 que par des exercices
 très-fréquents.
 Il embrassait son sujet
 de-mémoire,
 il le divisait finement,
 et n'omettait
 rien presque

firmandum, aut ad refellendum. Vox canora et suavis; motus et gestus etiam plus artis habebat, quam erat oratori satis. Hoc igitur florescente, Crassus est mortuus, Cotta pulsus, judicia intermissa bello, nos in forum venimus.

LXXXIX. Erat Hortensius in bello, primo anno miles, altero tribunus militum; Sulpicius legatus aberat, etiam M. Antonius, exercebatur una lege judicium Varia, ceteris propter bellum intermissis; qui frequentes aderant (quanquam pro se ipsi dicebant), oratores non illi quidem principes, L. Memmius et Q. Pompeius, sed oratores tamen, teste diserto uterque Philippo; cujus in testimonio contentio et vim accusatoris habebat et copiam.

Reliqui, qui tum principes numerabantur, in magistratibus erant, quotidieque fere a nobis in concionibus audiebantur. Erat enim tribunus plebis tum C. Curio : quanquam is quidem silebat, ut erat semel a concione universa relictus. Q. Metellus Celer, non ille quidem orator, sed tamen

aucun des moyens que fournissait la cause, soit pour la preuve, soit pour la réfutation. Sa voix était douce et sonore; son geste plein d'art paraissait un peu étudié pour un orateur. Au moment des plus grands succès d'Hortensius, Crassus mourut, Cotta fut exilé, le cours de la justice fut interrompu par la guerre, et je commençai à venir au forum.

LXXXIX. La première année de la guerre, Hortensius était soldat; la seconde, tribun militaire. Sulpicius et Antoine étaient absents comme lieutenants; on ne rendait de jugement qu'en vertu de la loi Varia, toutes les autres procédures étant suspendues à cause de la guerre. Les avocats les plus employés (indépendamment des accusés qui se défendaient eux-mêmes), L. Memmius et Q. Pompéius, n'étaient pas des orateurs du premier rang; toutefois c'étaient des orateurs. Dans ces causes témoignait Philippe, homme éloquent, dont les dépositions passionnées avaient toute la chaleur et tout le développement d'une accusation.

Ceux qui passaient alors pour les maîtres de l'art étaient magistrats, et chaque jour j'assistais à leurs harangues. C. Curion était tribun du peuple : au reste, il gardait le silence depuis qu'il s'était vu abandonné de toute l'assemblée. Q. Métellus Céler, sans être

quod esset in causa,
aut ad confirmandum,
aut ad refellendum.
Vox canora et suavis;
motus et gestus
habebat etiam plus artis,
quam erat satis oratori.
Hoc igitur florescente,
Crassus est mortuus,
Cotta pulsus,
judicia intermissa bello;
nos venimus in forum.

LXXXIX. Hortensius
erat in bello
miles primo anno,
tribunus militum altero;
Sulpicius aberat legatus,
M. Antonius etiam;
judicium exercebatur
lege Varia una;
qui aderant frequentes
(quanquam dicebant
ipsi pro se),
L. Memmius
et Q. Pompeius,
non illi quidem
oratores principes,
sed oratores tamen;
uterque
Philippo diserto teste;
cujus contentio
in testimonio
habebat et vim et copiam
accusatoris.

Reliqui
qui numerabantur
tum principes,
erant in magistratibus,
audiebanturque a nobis
fere quotidie
in concionibus.
C. Curio enim
erat tum tribunus plebis:
quanquam is quidem sile-
ut relictus erat semel [bat,
a concione universa.
Q. Metellus Celer,

qui fût dans la cause,
ou pour prouver,
ou pour réfuter.
Voix sonore et douce;
le mouvement et le geste
avait même plus d'art,
qu'il n'était suffisant pour un orateur.
Celui-ci donc étant-florissant,
Crassus mourut,
Cotta (fût) exilé, [re;
les jugements interrompus par la guer-
nous parûmes au forum.

LXXXIX. Hortensius
était dans la guerre
soldat la première année,
tribun des soldats la seconde;
Sulpicius était absent lieutenant,
M. Antoine aussi;
la justice était rendue
d'après-la-loi Varia seule;
ceux-qui plaidaient le-plus-souvent,
(quoiqu'ils parlassent
eux-mêmes pour-se-défendre),
L. Memmius
et Q. Pompée,
n' (étaient pas) eux du-moins
des orateurs de-premier-ordre,
mais des orateurs cependant;
l'un et l'autre (plaidait)
Philippe éloquent étant-témoin;
dont la passion
dans les dépositions
avait et la force et l'abondance
d'un accusateur.

Les autres
qui étaient comptés
alors (comme) les premiers,
étaient dans les charges,
et étaient entendus par nous
presque tous-les-jours
dans les assemblées.
Car C. Curion
était alors tribun du peuple:
cependant celui-là du moins se taisait,
comme il avait été abandonné une fois
par l'assemblée toute-entière.
Q. Métellus Céler,

non infans ; disertis autem Q. Varius, C. Carbo, Cn. Pomponius : et ii quidem habitabant in rostris. C. etiam Julius, ædilis curulis, quotidie fere accuratas conciones habebat. Sed me cupidissimum audiendi primus dolor percussit, Cotta quum est expulsus : reliquos frequenter audiens acerrimo studio tenebar, quotidieque et scribens, et legens, et commentans, oratoriis tantum exercitationibus contentus non eram. Jam consequente anno Q. Varius sua lege damnatus excesserat. Ego autem, juris civilis studio, multum operæ dabam Q. Scævola, P. F., qui, quanquam nemini se ad docendum dabat, tamen, consulentibus respondendo, studiosos audiendi docebat. Atque huic anno proximus Sulla consule et Pompeio fuit : tum P. Sulpicii in tribunatu quotidie concionantis totum genus dicendi penitus cognovimus ; eodemque tempore, quum princeps Academiæ

orateur, n'étoit cependant pas sans quelque talent pour la parole. Q. Varius, C. Carbon, Cn. Pomponius, la maniaient avec facilité. Aussi ne quittaient-ils pas la tribune. C. Julius, édile curule, prononçait presque tous les jours des discours soigneusement travaillés. J'écoutais avec le plus curieux empressement tous ceux que je viens de nommer, lorsque l'exil de Cotta pénétra mon cœur d'un premier chagrin. Auditeur assidu de ceux qui restaient, je me livrais avec ardeur à l'étude, et chaque jour écrivant, lisant, traitant des sujets, je ne me bornais pas encore à ces exercices oratoires. Varius venait, l'année suivante, d'être exilé en vertu de sa propre loi. De mon côté, jaloux de m'instruire dans le droit civil, je passais beaucoup de temps auprès de Q. Scévola, fils de Publius, qui, sans faire profession d'enseigner, répondait seulement quand il était consulté, et donnait à ceux qui désiraient l'entendre de savantes leçons. L'année qui suivit fut celle des consuls Sylla et Pompéius. Sulpicius, alors tribun, prononçait chaque jour des harangues, où j'appris à connaître à fond son genre d'éloquence. A la même époque, le chef de

non ille quidam orator,
 sed tamen non infans;
 Q. Varius, C. Carbo,
 Cn. Pomponius, disertis
 et ii quidem habitabant
 in rostris.
 C. Julius etiam,
 ædilis curilis,
 habebat fere quotidie
 orationes accuratas.
 Sed primus dolor
 percussit me
 cupidissimum audiendi,
 quum Cotta est expulsus :
 audiens reliquos
 frequenter
 tenebar studio accerrimo,
 quotidieque et scribens
 et legens,
 et commentans,
 non eram contentus
 exercitationibus
 oratoriis tantum.
 Q. Varius jam excesserat
 anno consequente,
 damnatus sua lege.
 Ego autem,
 studio juris civilis
 dabam multum operæ
 Q. Scævola, F. P.,
 qui, quanquam dabat
 se nemini
 ad docendum,
 docebat tamen
 studiosos audiendi,
 respondendo
 consulentibus.
 Atque proximus huic anno
 fuit Sulla consule
 et Pompeio ;
 tum cognovimus penitus
 totum genus dicendi
 P. Sulpicii
 concionantis quotidie
 in tribunatu ;
 eodemque tempore
 quum Philo,

non pas lui certes orateur,
 mais pourtant non inhabile-à-parler
 Q. Varius, C. Carbon,
 Cn. Pomponius (surent) éloquents :
 et eux encore habitaient [très
 aux rostrs (ne quittaient pas les ros-
 C. Julius aussi,
 édile curule,
 prononçait presque journellement
 des discours soignés.
 Mais un premier chagrin
 pénétra moi
 très-avide d'écouter,
 lorsque Cotta fut exilé :
 écoutant les autres
 assidûment
 j'étais possédé d'une ardeur très-vive,
 et chaque jour et écrivant
 et lisant,
 et méditant,
 je n'étais pas content
 des exercices
 oratoires seulement.
 Q. Varius était déjà parti
 l'année suivante,
 condamné d'après sa propre loi.
 Quant à moi,
 par goût pour le droit civil,
 je donnais beaucoup d'attention
 à Q. Scévola, fils de Publius,
 qui, bien qu'il livrât
 soi à personne
 pour enseigner,
 instruisait cependant
 les gens-désireux de l'entendre,
 en répondant
 à-ceux-qui le consultaient.
 Et (l'année) qui-suivit cette année
 fut avec Sylla pour-consul
 et Pompée ;
 alors nous connûmes à-fond
 toute la manière de parler
 de P. Sulpicius
 naranguant tous-les-jours
 dans son tribunat ;
 et dans le même temps,
 comme Philon,

Philo cum Atheniensium optimatibus Mithridatico bello domo profugisset, Romamque venisset, totum ei me tradidi, admirabili quodam ad philosophiam studio concitatus, in quo hoc etiam commorabar attentius, quod, etsi rerum ipsarum varietas et magnitudo summa me delectatione retinebat, tamen sublata jam esse in perpetuum ratio judiciorum videbatur. Occiderat Sulpicius illo anno, tresque proximo trium ætatum oratores erant crudelissime interfecti, Q. Catulus, M. Antonius, C. Julius. Eodem anno etiam Moloni Rhodio Romæ dedimus operam, et actori summo causarum et magistro.

XC. Hæc etsi videntur esse a proposita ratione diversa, tamen idcirco a me proferuntur, ut nostrum cursum perspicere, quoniam voluisti, Brute, possis (nam Attico hæc nota sunt), et videre, quemadmodum simus in spatio Q. Hortensium ipsius vestigiis persecuti. Triennium fere fuit urbs

l'Académie, Philon, ayant quitté sa patrie avec les principaux habitants d'Athènes à cause de la guerre de Mithridate, et s'étant réfugié à Rome, je me livrai à lui tout entier. J'étais épris d'un amour incroyable pour la philosophie; et cette étude captivait d'autant plus mon attention, qu'outre l'attrait qu'offraient à ma curiosité des matières aussi intéressantes et aussi variées, la carrière du barreau me paraissait fermée pour toujours. Sulpicius avait péri cette même année, et la suivante vit immoler cruellement trois orateurs de trois âges différents, Catulus, Antoine et C. Julius. Cette année-là, je pris des leçons de Molon de Rhodes, maître aussi habile qu'orateur distingué.

XC. Ces détails paraissent étrangers à mon sujet; cependant j'ai cru devoir y entrer pour vous, mon cher Brutus: car Atticus les connaissait déjà. Ils vous apprendront, puisque vous l'avez voulu, la route que j'ai parcourue, et vous saurez comment, venu dans la carrière après Hortensius, je l'ai suivi en m'attachant à ses pas. Rome

princeps Academiæ
 profugisset domo
 cum optimatibus
 Atheniensium
 bello Mithridatico,
 venissetque Romam,
 tradidi me totum ei,
 concitatus
 ad philosophiam
 quodam studio admirabili,
 in quo commorabar
 hoc attentius etiam,
 quod, etsi varietas
 rerum ipsarum
 et summa magnitudo
 me retinebant delectatione,
 tamen ratio judiciorum
 videbatur sublata esse jam
 in perpetuum.
 Sulpicius occiderat
 illo anno,
 tresque oratores
 trium ætatum
 interfecti erant
 crudelissime
 proximo,
 Q. Catulus,
 M. Antonius, C. Julius.
 Eodem anno etiam
 dedimus operam Romæ
 Moloni Rhodio,
 actori causarum
 et magistro summo.

XC. Etsi hæc videntur
 esse diversa
 a ratione proposita,
 tamen proferuntur
 a me idcirco;
 ut possis, Brute,
 quoniam voluisti,
 perspicere nostrum cursum
 (nam hæc sunt nota Attico),
 et videre quemadmodum
 persecuti simus:
 in spatio
 Q. Hortensium
 vestigiis ipsius.

chef de l'Académie
 s'était enfui de sa patrie
 avec les principaux
 des Athéniens
 pendant la guerre de Mithridate,
 et était venu à Rome,
 je me livrai tout-entier à lui
 entraîné
 vers la philosophie
 par certain goût admirable,
 auquel je m'arrêtais
 d'autant plus fermement encore,
 que, bien-que la variété
 des choses elles-mêmes
 et l'extrême grandeur
 me captivait par le plaisir,
 cependant la carrière du barreau
 semblait avoir été supprimée déjà
 pour toujours.
 Sulpicius avait péri
 cette année-là,
 et trois orateurs
 de trois âges (différents)
 avaient été tués
 très-cruellement
 (l'année) suivante,
 Q. Catulus
 M. Antoine, C. Julius.
 La même année aussi
 nous avons pris des leçons à Rome
 de Molon de Rhodes,
 plaideur de causes
 et maître éminent.

XC. Bien que ces détails semblent
 être étrangers
 au plan annoncé,
 cependant ils sont énoncés
 par moi dans le but
 que tu puisses, Brutus,
 puisque tu l'as voulu,
 parcourir-des-yeux notre course
 (car tout cela est connu d'Atticus),
 et voir comment
 nous avons couru-après
 dans la carrière
 Q. Hortensius
 sur les traces de lui-même.

sine armis, sed oratorum aut interitu, aut discessu, aut fuga : nam aberant etiam adolescentes M. Crassus et Lentuli duo ; primas in causis agebat Hortensius ; magis magisque quotidie probabatur Antistius ; Piso sæpe dicebat ; minus sæpe Pomponius, raro Carbo ; semel aut iterum Philippus. At vero ego hoc tempore omni, noctes et dies, in omnium doctrinarum meditatione versabar. Eram cum stoïco Diodoto ; qui, quum habitavisset apud me, mecumque vixisset, nuper est domi meæ mortuus : a quo quum in aliis rebus, tum studiosissime in dialectica exercebar ; quæ quasi contracta et adstricta eloquentia putanda est ; sine qua etiam tu, Brute, judicavisti, te illam justam eloquentiam, quam dialecticam dilatatam esse putant, consequi non

eut trois ans à peu près sans guerre civile ; mais la mort, l'exil ou la fuite des orateurs (car des jeunes gens même, Crassus et les deux Lentulus étaient loin de Rome), laissait à Hortensius le premier rang au barreau. Antistius était de jour en jour plus goûté ; Pison portait fréquemment la parole ; Pomponius moins souvent ; Carbon rarement ; Philippe la prit une ou deux fois. Pour moi, pendant tout ce temps, je consacrais les jours et les nuits à l'étude de toutes les sciences. J'avais près de moi le stoïcien Diodote qui habitait ma maison et qui est mort chez moi il n'y a pas longtemps, après y avoir passé une partie de sa vie. Entre autres études, il m'exerçait principalement à la dialectique, qui est, en quelque sorte, l'éloquence abrégée et resserrée, et sans laquelle vous avez jugé vous-même, mon cher Brutus, ne pouvoir jamais parvenir à l'éloquence véritable, qu'on appelle à son tour la dialectique développée. Toute-

Urbs fuit
 fere triennium
 sine armis,
 sed aut interitu
 oratorum,
 aut discessu,
 aut fuga :
 nam adolescentes etiam,
 M. Crassus,
 et duo Lentuli
 aberant ;
 Hortensius
 agebat primas
 in causis ;
 Antistius probabatur
 magis magisque
 quotidie ;
 Piso dicebat sæpe ;
 Pomponius minus sæpe,
 Carbo raro ;
 Philippus semel aut iterum.
 At ego vero
 omni hoc tempore,
 noctes et dies,
 versabar
 in meditatione
 omnium doctrinarum.
 Eram cum stoico Diodoto ;
 qui, quum habitavisset
 apud me,
 vixissetque mecum,
 mortuus est nuper
 meæ domi :
 a quo exercebar
 quum in aliis rebus,
 tum studiosissime
 in dialectica ;
 quæ putanda est
 quasi eloquentia
 contracta et adstricta ;
 sine qua
 tu etiam, Brute,
 judicavisti te
 non posse consequi
 illam eloquentiam justam,
 quam putant esse
 dialecticam dilatatam.

Rome fut
 presque trois ans
 sans guerres civiles,
 mais avec l'éloignement
 des orateurs,
 ou avec leur départ,
 ou avec leur exil :
 car des jeunes gens même,
 M. Crassus,
 et les deux Lentulus
 étaient absents ;
 Hortensius
 occupait le premier rang
 au barreau ;
 Antistius était estimé
 de plus en plus
 tous les jours ;
 Pison parlait souvent ;
 Pomponius moins souvent,
 Carbo rarement ;
 Philippe une fois ou deux.
 Mais moi vraiment
 pendant tout ce temps,
 nuit et jour,
 j'étais occupé
 à l'étude
 de toutes les sciences.
 J'étais avec le stoïcien Diodote ;
 qui, après-que il eut habité
 chez moi,
 et eut vécu avec moi,
 mourut récemment
 dans ma maison ;
 par lequel j'étais exercé
 tant dans les autres choses,
 que très-soigneusement
 dans la dialectique ;
 qui doit être regardée
 comme une éloquence
 abrégée et resserrée ;
 sans laquelle
 toi-même, Brutus.
 tu as jugé toi
 ne pouvoir acquérir
 cette éloquence véritable,
 que l'on croit être
 la dialectique développée.

posse. Huic ego doctori, et ejus artibus variis atque multis, ita eram tamen deditus, ut ab exercitationibus oratoriis nullus dies vacuus esset. Commentabar declamitans (sic enim nunc loquuntur) sæpe cum M. Pisone, et cum Q. Pompeio, aut cum aliquo quotidie; idque faciebam multum etiam latine, sed græce sæpius : vel quod græca oratio, plura ornamenta suppeditans, consuetudinem similiter latine dicendi afferebat; vel quod a græcis summis doctoribus, nisi græce dicerem, neque corrigi possem, neque doceri. Tumultus interim pro recuperanda republica, et crudelis interitus oratorum trium, Scævolæ, Carbonis, Antistii; reditus Cottæ, Curionis, Crassi, Lentulorum, Pompeii; leges et judicia constituta; recuperata respublica; ex numero autem oratorum Pomponius, Censorinus, Murena sublati. Tum pri-

fois en me dévouant aux leçons de ce maître et aux sciences diverses et multipliées qu'il m'enseignait, je ne passais pas un seul jour sans m'exercer à l'art oratoire. Je composais tous les jours des déclamations (c'est ainsi qu'on appelle maintenant ce genre d'exercice), souvent avec M. Pison, d'autres fois avec Q. Pompéius, ou quelque autre. Je les écrivais assez fréquemment en latin, mais plus ordinairement en grec; soit parce que la langue grecque, plus féconde que la nôtre, m'accoutumait à enrichir le latin des mêmes ornements, soit parce que les grands maîtres de la Grèce n'auraient pu, si je n'avais parlé leur langue, ni redresser mes fautes, ni me donner des leçons. Sur ces entrefaites arrivèrent de nouvelles secousses politiques, la mort tragique de trois orateurs, Scévola, Carbon, Antistius, enfin le retour de Cotta, de Curion, de Crassus, de Lentulus, de Pompée. Les lois et les tribunaux furent rétablis, et la république fut arrachée au parti qui l'opprimait; mais l'éloquence perdit encore Pomponius, Censorinus, Muréna. Je commençai alors à me charger

Ego eram tamen
 deditus huic doctore,
 et variis artibus ejus,
 ita ut nullus dies
 esset vacuus
 ab exercitationibus
 oratoriis.
 Commentabar,
 declamitans
 (loquuntur enim sic nunc)
 sæpe cum Pisone,
 et cum Q. Pompeio,
 aut cum aliquo
 quotidie ;
 faciebamque id
 multum etiam latine,
 sed sæpius græce :
 vel quod oratio græca,
 suppeditans
 plura ornamenta,
 afferebat consuetudinem
 dicendi latine
 similiter ;
 vel quod possem
 neque corrigi,
 neque doceri
 a summis doctoribus
 græcis,
 nisi dicerem græce.
 Interim tumultus
 pro republica
 recuperanda ;
 et interitus crudelis
 trium oratorum,
 Scævolæ,
 Carbonis,
 Antistii ;
 reditus Cottæ,
 Curionis, Crassi,
 Lentulorum,
 Pompeii ;
 leges et judicia
 constituta ;
 respublica recuperata
 Pomponius autem,
 Censorinus,
 Murena, sublatis

J'étais pourtant
 adonné à ce maître,
 et aux connaissances diverses de lui,
 de-telle-sorte que aucun jour
 n'était exempt
 des exercices
 oratoires.
 Je m'exerçais,
 en déclamant (à déclamer)
 (car on dit ainsi maintenant)
 souvent avec Pison,
 et avec Q. Pompée,
 ou avec quelqu'un
 tous les jours ;
 et je faisais cela
 beaucoup aussi en latin,
 mais plus souvent en grec :
 ou parce que la langue grecque,
 fournissant
 plus d'ornements,
 donnait l'habitude
 de parler en latin
 de la même manière ;
 ou parce que je pouvais
 ni être redressé,
 ni être instruit
 par les grands maîtres
 grecs,
 si je ne parlais pas grec.
 Cependant des troubles (eurent lieu)
 pour la république
 devant être rétablie ;
 et la mort cruelle
 de trois orateurs,
 de Scévola,
 de Carbon,
 d'Antistius ;
 le retour de Cotta,
 de Curion, de Crassus,
 des Lantulus,
 de Pompée ;
 les lois et les jugements
 rétablis ;
 la république recouvrée ;
 Pomponius, d'autre part,
 Censorinus,
 Murena, rayés

mum nos ad causas, et privatas et publicas, adire cœpimus, non ut in foro disceremus, quod plerique fecerunt, sed ut, quantum nos efficere potuissemus, docti in forum veniremus. Eodem tempore Moloni dedimus operam; dictatore enim Sulla, legatus ad senatum de Rhodiorum præmiis venerat. Itaque prima causa publica, pro Sext. Roscio dicta, tantum commendationis habuit, ut non ulla esset, quæ non digna nostro patrocínio videretur. Deinceps inde multæ, quas non minus diligenter elaboratas et tanquam elucubratas afferebamus.

XCI. Nunc, quoniam totum me, non nævo aliquo aut crepundiis, sed corpore omni, videris velle cognoscere, complectar nonnulla etiam, quæ fortasse videantur minus necessaria. Erat eo tempore in nobis summa gracilitas et in-

des causes publiques et privées. J'arrivais au barreau, non pour m'y former comme presque tous l'ont fait; mais j'y apportais un talent aussi perfectionné qu'il avait été en mon pouvoir. Dans le même temps, je pris des leçons de Molon, qui, sous la dictature de Sylla, vint à Rome pour y traiter des récompenses dues aux Rhodiens. Mon premier plaidoyer dans une affaire criminelle, celle de Sext. Roscius, eut tant de succès, que désormais ma voix parut digne de soutenir les causes les plus importantes. Beaucoup me furent successivement confiées, et je consacrai toujours à les préparer la plus sérieuse attention et les veilles les plus assidues.

XCI. Maintenant, puisque vous paraissez vouloir me connaître, non par quelques signes naturels, ou quelques marques particulières, mais par tout l'ensemble de ma personne, j'ajouterai plusieurs détails, qui sembleront peut-être assez peu nécessaires. J'étais alors

ex numero oratorum
 Tum primum
 nos cœpimus
 adire ad causas,
 et privatas
 et publicas,
 non ut disceremus
 in foro,
 quod plerique fecerunt,
 sed ut veniremus
 docti
 in forum,
 quantum nos
 potuissemus efficere.
 Eodem tempore
 dedimus operam Moloni;
 Sylla enim dictatore,
 venerat legatus
 ad senatum
 de præmiis
 Rhodiorum.
 Itaque prima causa
 publica,
 dicta pro S. Roscio,
 habuit tantum
 commendationis,
 ut non ulla esset,
 quæ non videretur digna
 nostro patrocínio.
 Deinceps multæ inde,
 quas afferebamus
 elaboratas
 non minus diligenter,
 et tanquam elucubratas.

XCI. Quoniam videris
 velle cognoscere
 me totum,
 non aliquo nævo,
 aut crepundiis,
 sed omni corpore,
 nunc complectar
 nonnulla etiam,
 quæ videantur
 fortasse
 minus necessaria.
 Eo tempore
 erat in nobis

du nombre des orateurs.
 Alors pour-la-première-fois
 nous commençâmes
 à aborder les causes,
 et privées
 et publiques,
 non pour apprendre
 au forum,
 ce que la plupart ont fait,
 mais pour venir
 savants
 au forum,
 autant que nous
 aurions pu le faire.
 A la même époque
 nous prîmes des leçons de Molon ;
 car Sylla étant dictateur,
 il était venu comme député
 devant le sénat,
 au sujet des récompenses
 dûes-aux-Rhodiens.
 C'est pourquoi *ma* première affaire
 criminelle,
 plaidée pour S. Roscius,
 eut tellement
 de succès,
 que aucune n'était,
 qui ne parût digne
 de notre patronage.
 Ensuite beaucoup (vinrent) de-là,
 que nous présentions
 travaillées
 avec non moins de-soin,
 et comme à-force-de-veilles.

XCI. Puisque tu parais
 vouloir connaître
 moi tout-entier,
 non par quelque tache,
 ou par des hochets,
 mais par tout le corps,
 maintenant j'ajouterai
 quelques-détails encore,
 qui paraîtraient
 peut-être
 moins nécessaires.
 A cette époque
 était en nous

firmitas corporis, procerum et tenue collum; qui habitus et quæ figura non procul abesse putatur a vitæ periculo, si accedit labor et laterum magna contentio. Eoque magis hoc eos, quibus eram carus, commovebat, quod omnia sine remissione, sine varietate, vi summa vocis, et totius corporis contentione dicebam. Itaque quum me et amici et medici hortarentur, ut causas agere desisterem; quodvis potius periculum mihi adeundum, quam a sperata dicendi gloria discedendum putavi. Sed quum censerem, remissione et moderatione vocis, et commutato genere dicendi, me et periculum vitare posse, et temperatius dicere; ut consuetudinem dicendi mutarem, ea causa mihi in Asiam profiscendi

très-maigre et d'une complexion très-délicate; j'avais le cou long et mince; enfin une santé et une conformation, qui, dit-on, n'est pas rassurante pour la vie, quand on y joint le travail et de grands efforts de poitrine. Aussi les personnes auxquelles j'étais cher, s'en alarmaient d'autant plus, que je prononçais un discours entier sans baisser le ton ni varier mon débit, de toute la force de ma voix, et avec une véhémence d'action à laquelle tout mon corps prenait part. Mes amis et les médecins me conseillaient d'abandonner la plaidoirie. Mais je crus devoir m'exposer à tout plutôt que de renoncer à la gloire que me promettait l'éloquence. Au reste, comme j'étais persuadé qu'en modérant ma voix et mes efforts, et en changeant ma déclamation, je pourrais tout à la fois échapper au danger, et me faire une manière plus réglée et plus sage, je résolus d'étudier une autre méthode, et, dans ce dessein, je partis pour l'Asie. Ainsi, après

summa gracilitas
 et infirmitas corporis,
 collum procerum
 et tenue;
 qui habitus
 et quæ figura
 putatur abesse
 non procul
 a periculo vitæ,
 si labor accedit,
 et magna contentio
 laterum.
 Hocque commovebat
 eo magis eos,
 quibus eram carus,
 quod dicebam omnia
 sine remissione,
 sine varietate,
 vi summa vocis,
 et contentione
 totius corporis.
 Itaque
 quum et amici
 et medici
 hortarentur me
 ut desisterem,
 agere causas ;
 putavi
 quodvis periculum
 adeundum mihi,
 potius quam
 discedendum
 a gloria sperata
 dicendi.
 Sed quum censerem
 me et posse vitare
 periculum,
 et dicere temperatius,
 remissione
 et moderatione vocis,
 et genere dicendi
 commutato ;
 ut mutarem
 consuetudinem dicendi,
 ea causa fuit mihi
 proficiscendi
 in Asiam.

une très-grande maigreur
 et faiblesse de corps,
 un cou long
 et mince ;
 lequel extérieur
 et laquelle conformation
 est crue être éloignée
 non à-grande-distance
 du péril de la vie,
 si le travail s'y ajoute,
 et de grands efforts
 de poitrine.
 Et cela alarmait
 d'autant plus ceux,
 auxquels j'étais cher,
 que je disais tout
 sans baisser-le-ton,
 sans varier-le-débit,
 avec une force très-grande de voix,
 et agitation
 de tout le corps.
 C'est-pourquoi
 comme et amis
 et médecins
 exhortaient moi
 pour que je cessasse
 de plaider des causes ;
 j'ai cru
 toute espèce de péril
 devoir-être-bravé par moi,
 plutôt que
 de renoncer
 à la gloire espérée
 de parler.
 Mais comme je pensais
 moi et pouvoir éviter
 le péril,
 et parler plus sagement,
 par l'abaissement
 et la modération de la voix,
 et la manière de parler
 étant changée ;
 pour changer
 ma manière de parler,
 ce motif fut à moi
 de partir
 en Asie.

fuit. Itaque quum essem biennium versatus in causis, et jam in foro celebratum meum nomen esset, Roma sum profectus.

Quum venissem Athenas, sex menses cum Antiocho, veteris Academiæ nobilissimo et prudentissimo philosopho, fui, studiumque philosophiæ nunquam intermissum, a primaque adolescentia cultum et semper auctum, hoc rursus summo auctore et doctore renovavi. Eodem tamen tempore Athenis apud Demetrium Syrum, veterem et non ignobilem dicendi magistrum, studiose exerceri solebam. Post a me Asia tota peragrata est, cum summis quidem oratoribus, quibuscum exercebar ipsis lubentibus, quorum erat princeps Menippus Stratonicensis, meo judicio, tota Asia illis temporibus disertissimus : et si nihil habere molestiarum nec ineptiarum, Atticorum est, hic orator in illis numerar

avoir défendu des causes pendant deux ans, et acquis déjà quelque célébrité au barreau, je quittai Rome.

Arrivé à Athènes, je passai six mois avec Antiochus, le plus savant et le plus illustre philosophe de la vieille Académie. Là je recommençai sous un maître si riche de science, et si habile à la transmettre, l'étude de la philosophie que je n'avais jamais abandonnée, et dans laquelle je n'avais cessé depuis ma première jeunesse de chercher tous les jours quelque nouvelle connaissance. Dans le même temps je ne laissais pas de m'exercer à l'art oratoire, auprès de Démétrius de Syrie, maître ancien et assez renommé. Ensuite je parcourus toute l'Asie, accompagné des plus grands orateurs, qui dirigeaient mes exercices avec beaucoup de complaisance. Le premier d'entre eux était Ménippe de Stratonice, l'homme, selon moi, le plus éloquent qu'il y eût alors dans toute l'Asie. Certes, si c'est le caractère de l'atticisme de ne rien dire d'affecté ni d'inconvenant, cet orateur mérite d'être compté parmi les Attiques. Denys de Magnésie ne

Itaque
quum versatus essem
in causis biennium,
et jam meum nomen
celebratum esset
in foro,
profectus sum Roma.

Quum venissem Athenas,
fui sex menses
cum Antiocho,
philosopho nobilissimo
et prudentissimo
veteris Academiæ,
renovavique rursus
hoc summo auctore
et doctore
studium philosophiæ
nunquam intermissum,
cultumque
et semper auctum
a prima adolescentia.
Tamen eodem tempore
solebam exerceri
studiose Athenis
apud Demetrium Syrum,
magistrum dicendi
veterem
et non ignobilem.
Post Asia tota
peragrata est a me,
cum oratoribus
summis quidem,
quibuscum exercebar
ipsis lubentibus,
quorum princeps
erat Menippus
Stratonicensis,
disertissimus,
meo iudicio,
tota Asia,
illis temporibus :
et, si habere
nihil molestiarum,
nihil ineptiarum,
est Atticorum,
hic orator
potest numerari

C'est-pourquoi
après-que j'avais pris-part
à des causes pendant-deux-ans,
et (que) déjà mon nom
avait été célébré
au barreau,
je partis de Rome.

Quand je fus arrivé à Athènes,
je passai six mois
avec Antiochus,
philosophe très-illustre
et très-éclairé
de la vieille Académie,
et je recommençai de nouveau
avec cet excellent guide
et maître
l'étude de la philosophie
jamais interrompue,
et cultivée
et toujours accrue
dès ma première jeunesse.
Cependant à la même époque
j'avais coutume de m'exercer
avec-zèle à Athènes
auprès de Démétrius de Syrie,
maître d'éloquence
ancien
et non sans-renommée.
Après l'Asie tout-entière
fut parcourue par moi,
avec des orateurs
très-grands certes,
avec lesquels je m'exerçais
eux-mêmes le-voulant-bien,
dont le premier
était Ménippe
de Stratonice,
le plus éloquent
à mon avis,
dans toute l'Asie,
dans ce temps-là :
et, si avoir
rien d'affectation,
rien d'inconvenance,
est (le propre) des Attiques,
cet orateur
peut être compte

recte potest. Assiduissime autem mecum fuit Dionysius Magnes; erat etiam Æschylus Cnidius, Adramyttenus Xenocles. Hi tum in Asia rhetorum principes numerabantur. Quibus non contentus, Rhodum veni, meque ad eundem, quem Romæ audiveram, Molonem, applicavi, quum actorem in veris causis, scriptoremque præstantem, tum in notandis animadvertendisque vitiis, et instituendo docendoque prudentissimum. Is dedit operam (si modo id. consequi potuit), ut nimis redundantes nos, et superfluentes juvenili quadam dicendi impunitate et licentia, reprimeret, et quasi extra ripas diffluentes coerceret. Ita recepi me biennio post, non modo exercitior, sed prope mutatus; nam et contentio nimia vocis reciderat, et quasi refoverat oratio, lateribusque vires, et corpori mediocris habitus accesserat

me quittait pas, j'avais aussi auprès de moi Eschyle de Cnide, Xénoclès d'Adramytte : c'étaient les plus célèbres rhéteurs de l'Orient. Je vins à Rhodes, où je m'attachai de nouveau à ce même Molon, que j'avais entendu à Rome. Habile avocat, excellent écrivain, il savait en outre critiquer avec finesse, et donnait avec un rare talent de savantes leçons. Il reprima, ou du moins il fit tous ses efforts pour réprimer les écarts où m'entraînait la fougue d'un âge impunément audacieux, et pour resserrer dans de justes limites le torrent débordé d'une élocution redondante. Aussi, lorsque après deux ans je revins à Rome, j'étais beaucoup mieux exercé, ou pour mieux dire, je n'étais plus le même. Ma déclamation était moins véhémence, mon style moins impétueux. D'un autre côté, ma poitrine s'était fortifiée, et mon corps avait acquis un embonpoint raisonnable.

recte in illis.
 Dionysius autem Magnes
 fuit assiduissime
 mecum;
 Æschylus Cnidius,
 Xenocles
 Adramyttæns
 erat etiam.
 Hi numerabantur tum
 principes rhetorum
 in Asia.
 Non contentus quibus
 veni Rhodum,
 applicavi me
 ad eundem Molonem,
 quem audiveram Romæ,
 quum actorem præstantem
 in causis veris,
 scriptoremque,
 tum prudentissimum
 in vitiis notandis
 animadvertendisque,
 et instituendo
 docendoque.
 Is dedit operam
 (si modo potuit
 consequi id),
 ut reprimeret nos
 nimis redundantes,
 et superfluentes
 quadam impunitate
 et licentia juvenili
 dicendi,
 et coerceret
 quasi diffuentes
 extra ripas.
 Ita recepi me
 bienno post;
 non modo
 exercitior,
 sed prope mutatus;
 nam et contentio
 vocis nimia
 reciderat,
 et oratio
 quasi refoverat,
 et habitus mediocris.

justement parmi eux.
 Mais Denys de Magnésie
 fut très-assidûment
 avec moi ;
 Eschyle de Cnide,
 Xénoclès
 d'Adramytte
 (y) était aussi.
 Ceux-ci étaient comptés alors
 (comme) les premiers des rhéteurs
 en Asie.
 Non content de ceux-ci
 je vins à Rhodes,
 et j'attachai moi
 au même Molon,
 que j'avais entendu à Rome,
 non-seulement avocat éminent
 dans des causes réelles,
 et écrivain (éminent),
 mais-encore très-habile
 dans les défauts à signaler
 et à reprendre,
 et pour-former
 et pour-instruire.
 Celui-ci s'appliqua
 (si toutefois il put
 obtenir cela),
 à réprimer nous
 trop surabondants,
 et débordant
 de certaine témérité
 et licence juvénile
 de parler,
 et à contenir
 (nous) comme nous-répandant
 hors des rives.
 Ainsi je revins (à Rome)
 deux ans après,
 non-seulement
 plus exercé,
 mais presque changé
 car et l'effort
 de la voix trop-grand
 s'était affaibli,
 et mon style
 s'était comme refroidi,
 et un embonpoint raisonnable.

XCII. Duo tum excellabant oratores, qui me imitandi cupiditate incitarent, Cotta et Hortensius : quorum alter remissus, et lenis, et propriis verbis comprehendens solute et facile sententiam ; alter ornatus, acer, et non talis, qualem tu eum, Brute, jam deflorescentem cognovisti, sed verborum et actionis genere commotior. Itaque cum Hortensio mihi magis arbitrabar rem esse, quod et dicendi ardore eram propior, et ætate conjunctior. Etenim videram in iisdem causis, ut pro M. Canuleio, pro Cn. Dolabella consulari, quum Cotta princeps adhibitus esset, priores tamen agere partes Hortensium. Acrem enim oratorem, incensum, et agentem, et canorum, concursus hominum forique strepitus desiderat. Unum igitur annum, quum rediissemus ex Asia, causas nobiles egimus, quum quæsturam nos, consulatum Cotta, ædilitatem peteret Hortensius. Interim me quæstorem Siciliensis excepit annus ; Cotta ex consulatu est

XCII. Deux orateurs excellaient alors, Cotta et Hortensius, et leurs succès allumaient en moi la plus vive émulation. Le premier doux et coulant, exprimait avec aisance et facilité des pensées revêtues de l'expression la plus naturelle ; l'autre, orné et plein de feu, n'était pas tel que vous l'avez connu, Brutus, déjà sur le déclin de son talent : il avait un tout autre mouvement et de style et d'action. Il me sembla donc que c'était surtout contre Hortensius que j'avais à lutter, parce que c'était de lui que mon âge, et la chaleur qui m'animait en parlant, me rapprochaient davantage. Je remarquais aussi que dans les causes où je les avais vus plaider ensemble, comme celle de M. Canuléius et celle du consulaire Dolabella, Hortensius avait toujours rempli le premier rôle, quoique Cotta eût été choisi comme principal défenseur. C'est qu'une grande réunion d'hommes et le fracas du barreau demandent un orateur ardent et passionné, une action forte et une voix sonore. Pendant l'année qui suivit mon retour d'Asie, je fus chargé de plusieurs causes importantes. Je sollicitais alors la questure, Cotta le consulat, Hortensius l'édi-

accesserat corpori.

XCII. Duo oratores
excellabant tum,
qui incitarent me
cupiditate imitandi,
Cotta et Hortensius :
quorum alter
remissus et lenis,
et comprehendens
solute et facile
sententiam
verbis propriis ;
alter ornatus, acer,
et non talis
qualem tu, Brute,
cognovisti eum
jam deflorescentem,
sed commotior
genere verborum
et actionis.
Itaque arbitrabar
rem mihi esse magis
cum Hortensio,
quod et eram propior
ardore dicendi,
et conjunctior ætate.
Etenim videram
in iisdem causis,
ut pro M. Canuleio,
pro Cn. Dolabella
consulari,
quum Cotta
adhibitus esset princeps,
Hortensium tamen
agere priores partes.
Concursus enim hominum
strepitusque fori
desiderat oratorem
acrem, incensum,
et agentem,
et canorum.
Unum igitur annum,
quum rediissemus
ex Asia,
egimus causas nobiles,
quum nos quæsturam,
Cotta consulatum,

BRUTUS

était venu à mon corps.

XCII. Deux orateurs
excellaient alors,
qui excitassent moi
par le désir de les imiter,
Cotta et Hortensius :
dont l'un
doux et coulant,
et renfermant
librement et facilement
sa pensée
dans les mots propres ;
l'autre orné, vif,
et non tel,
que toi, Brutus,
as connu lui
déjà sur-le-déclin,
mais plus-véhémen
par le genre du style
et de l'action.
Aussi je pensais
affaire être à moi plutôt
avec Hortensius,
parce que et j'étais plus semblable
par la chaleur du débit,
et plus rapproché par l'âge.
En effet j'avais vu
dans les mêmes causes,
comme pour M. Canuléius,
pour Cn. Dolabella
personnage-consulaire,
lorsque Cotta
avait été appelé principal-avocat,
Hortensius cependant
jouer le premier rôle.
Car le concours des hommes
et le bruit du forum
veut un orateur
ardent, passionné,
et d'une-action-vive,
et d'une-voix-sonore.
Pendant une année donc,
après-que nous fûmes revenus
d'Asie,
nous plaidâmes des causes illustres,
alors-que nous (briguions) la questure,
Cotta le consulat,

24

profectus in Galliam ; princeps et erat et habebatur Hortensius. Quum autem anno post e Sicilia me recepissem, jam videbatur illud in me, quidquid esset, esse perfectum, et habere maturitatem quamdam suam. Nimis multa videor de me, ipse præsertim ; sed omni huic sermoni propositum est, non ut ingenium et eloquentiam meam perspicias, unde longe absum, sed ut laborem et industriam. Quum igitur essem in plurimis causis, et in principibus patronis, quinquennium fere versatus, tum in patrocinio Siciliensi maxime in certamen veni designatus ædilis cum designato consule Hortensio.

XCIII. Sed quoniam omnis hic sermo noster non solum enumerationem oratoriam, verum etiam præcepta quædam

lité. Après ma questure vient l'année où j'allai en Sicile remplir les mêmes fonctions. Cotta partit pour la Gaule au sortir du consulat ; Hortensius, resté à Rome, était le premier, et au barreau, et dans l'opinion publique. A mon retour de la Sicile après un an d'absence, mon talent, quel qu'il soit, parut arrivé à la perfection dont il était susceptible, et, pour ainsi dire, à son point de maturité. Ces détails sur moi-même sont peut-être un peu longs, surtout dans ma bouche mais ce n'est pas mon talent et mon éloquence dont je prétends ici vous faire l'histoire ; loin de moi cette vanité : ce sont mes travaux, c'est l'emploi de mon temps que je vous fais connaître. Après avoir, pendant cinq ans à peu près, plaidé beaucoup de causes et tenu ma place parmi les principaux avocats, je fus chargé des intérêts de la Sicile, et je soutins, édile désigné, contre Hortensius désigné consul, la lutte la plus vive que j'aie eue avec lui.

XCIII. Mais comme ce n'est pas seulement une énumération des

Hortensius peteret
 ædilitatem.
 Interim
 annus Siciliensis
 excepit me quæstorem;
 Cotta ex consulatu
 profectus est
 in Galliam;
 Hortensius et erat
 et habebatur princeps.
 Quum autem anno post
 recepissem me
 e Sicilia,
 illud in me,
 quidquid esset,
 videbatur jam,
 esse perfectum,
 et habere quamdam
 maturitatem suam.
 Videor nimis multa
 de me,
 ipse præsertim;
 sed propositum est
 huic omni sermoni,
 non ut perspicias
 ingenium
 et meam eloquentiam,
 unde absum longe,
 sed ut laborem,
 et industriam.
 Quum igitur
 versatus essem
 fere quinquennium
 in plurimis causis,
 et in principibus patronis,
 tum veni in certamen,
 ædilis designatus,
 in patrocinio
 Siciliensi,
 cum Hortensio
 consule designato.

XCIII. Sed quoniam
 omnis hic sermo noster
 desiderat
 non solum
 enumerationem
 oratoriam,

et que Hortensius briguait
 l'édilité.
 Cependant
 l'année passée-en-Sicile
 reçut moi questeur;
 Cotta au-sortir du consulat
 partit
 pour la Gaule;
 Hortensius et était
 et passait-pour le premier
 Mais comme un an après
 j'étais revenu
 de Sicile,
ce-talent en moi,
 quel qu'il fût,
 paraissait déjà
 être parfait,
 et avoir certaine
 maturité sienne.
 Je parais (dire) trop de choses
 sur moi,
 moi-même surtout;
 mais le but a été
 dans tout cet entretien,
 non que tu connaisses
mon talent
 et mon éloquence,
 dont je suis éloigné beaucoup,
 mais pour que (tu saches) mon travail,
 et *mon activité*.
 Après-que donc
 j'eus pris-part
 presque pendant-cinq-ans
 à une-foule de causes,
 et parmi les principaux avocats,
 alors je vins en lutte
 édile désigné,
 à propos du patronage
 des-Siciliens,
 avec Hortensius
 consul désigné.

XCIII. Mais puisque
 tout cet entretien nôtre
 réclame
 non-seulement
 une énumération
 des orateurs,

desiderat; quid tanquam notandum et animadvertendum sit in Hortensio, breviter licet dicere. Nam is post consulatum (credo quod videret ex consularibus neminem esse secum comparandum, negligeret autem eos, qui consules non fuissent), summum illud suum studium remisit, quo a puero fuerat incensus, atque in omnium rerum abundantia voluit beatius, ut ipse putabat, remissius certe vivere. Primus, et secundus annus, et tertius tantum quasi de picturæ veteris colore detraxerat, quantum non quivis unus ex populo, sed existimator doctus et intelligens posset cognoscere. Longius autem procedens, et in ceteris eloquentiæ partibus, tum maxime in celeritate et continuatione verborum adhærescens, sui dissimilior videbatur fieri quotidie. Nos autem

orateurs, mais quelques utiles leçons que nous cherchons dans tout cet entretien, je puis dire en peu de mots ce qu'une censure impartiale peut, selon moi, reprocher à Hortensius. Après son consulat, voyant qu'aucun de ceux qui avaient joui de la même dignité ne pouvait rivaliser avec lui, et s'inquiétant peu sans doute de ceux qui n'avaient pas été consuls, il laissa refroidir ce zèle ardent qui l'avait enflammé dès sa jeunesse, et voulut profiter de sa grande fortune pour mener une vie, selon lui plus heureuse, à coup sûr plus oisive. La première, la seconde, la troisième année, firent sur son éloquence l'effet du temps sur une ancienne peinture : l'affaiblissement du coloris, sans être sensible pour le spectateur vulgaire, ne l'était que trop pour les juges éclairés. Bientôt, par un malheureux progrès, tout dégénéra chez lui, mais principalement cette élocution facile et rapide qui semblait couler de source. Une pénible hésitation l'avait remplacée, et Hortensius paraissait chaque jour plus différent de lui-même. Pour moi, je ne cessais de perfection-

verum etiam
 quædam præcepta;
 licet dicere breviter
 quid sit
 tanquam notandum
 et animadvertendum
 in Hortensio.
 Nam is
 post consulatum,
 (credo quod videret
 neminem ex consularibus
 esse comparandum
 secum,
 negligeret autem eos
 qui non fuissent consules),
 remisit
 illud summum studium
 quo fuerat incensus
 a puero,
 atque voluit vivere
 in abundantia
 omnium rerum,
 beatius,
 ut ipse putabat,
 remissius certe.
 Primus et secundus
 et tertius annus
 detraxerat tantum
 de colore
 picturæ veteris,
 quantum
 non quivis unus
 e populo,
 sed existimator
 doctus et intelligens
 posset cognoscere.
 Procedens autem longius,
 et adhærescens
 in ceteris partibus
 eloquentiæ,
 tum maxime
 in celeritate
 et continuatione
 verborum,
 videbatur fieri
 quotidie
 dissimilior sui.

mais encore
 quelques leçons,
 il est permis de dire brièvement
 ce qu'il y a
 comme à-noter
 et à-reprendre
 dans Hortensius.
 Car celui-ci
 après son consulat
 (sans-doute parce qu'il voyait
 nul des consulaires
 être comparable
 avec lui,
 méprisait d'autre part ceux
 qui n'avaient pas été consuls),
 laissa-refroidir
 ce très-grand zèle
 dont il avait été enflammé
 dès l'enfance,
 et voulut vivre
 dans l'abondance
 de toutes choses,
 plus-heureusement,
 comme lui-même *le* croyait,
 plus oisivement du-moins.
 La première et la seconde
 et la troisième année
 avait enlevé seulement
 du coloris
 d'une peinture ancienne,
 dans-la-proportion-que
 non le premier venu
 du peuple,
 mais un juge
 instruit et connaisseur
 aurait pu *le* reconnaître.
 Mais allant plus loin,
 et dégénéralant
 dans les autres parties
 de l'éloquence,
 mais surtout
 dans la rapidité
 et l'enchaînement
 des mots,
 il semblait devenir
 tous-les-jours
 plus différent de lui-même.

non desistebamus, quum omni genere exercitationis, tum maxime stylo, nostrum illud, quod erat, augere, quantumcumque erat. Atque ut multa omittam in hoc spatio, et in iis post ædilitatem annis, et prætor primus, et incredibili populari voluntate sum factus. Nam quum propter assiduitatem in causis et industriam, tum propter exquisitius et minime vulgare orationis genus, animos hominum ad me dicendi novitate converteram. Nihil de me dicam : dicam de ceteris, quorum nemo erat, qui videretur exquisitius, quam vulgus hominum, studuisse litteris, quibus fons perfectæ eloquentiæ continetur; nemo, qui philosophiam complexus esset, matrem omnium bene factorum beneque dictorum; nemo, qui jus civile didicisset, rem ad privatas causas, et ad oratoris prudentiam, maxime necessariam; nemo, qui memoriam rerum romanarum teneret, ex qua, si quando

ner par toutes sortes d'exercices, et surtout en écrivant beaucoup, ce que je pouvais avoir de talent. Je passe rapidement sur cette époque et sur les années qui suivirent mon édilité. Je fus fait préteur; je fus nommé le premier, et nommé avec une étonnante unanimité de suffrages; mon assiduité au barreau, mon zèle, une méthode oratoire qui s'éloignait des routes communes et plaisait par sa nouveauté, avait fixé sur moi l'attention des citoyens. Ici ce n'est plus de moi-même que je parle; je parle des autres orateurs. Il n'y en avait pas un seul qui parût avoir une connaissance plus approfondie que le peuple, de la grammaire, cette source première de la parfaite éloquence; pas un qui eût étudié la philosophie, cette école où l'on apprend à bien faire et à bien dire; pas un qui eût appris le droit civil, si nécessaire dans les causes privées, et si propre à augmenter les lumières de l'orateur; pas un qui possédât l'histoire romaine, pour évoquer au besoin, du séjour des morts, des témoins

Nos autem
 non desistebamus
 quum omni genere
 exercitationis,
 tum stylo maxime,
 augere illud nostrum,
 quod erat,
 quantumcumque erat.
 Atque ut omittam multa
 in hoc spatio,
 et in iis annis
 post ædilitatem,
 factus sum
 et primus prætor,
 et voluntate populari
 incredibili.
 Nam converteram
 ad me
 animos hominum,
 novitate dicendi,
 quum propter
 assiduitatem in causis,
 et industriam,
 tum propter
 genus orationis
 exquisitius
 et minime vulgare.
 Dicam nihil de me :
 dicam de ceteris,
 quorum nemo erat,
 qui videretur
 studuisse litteris
 exquisitius
 quam vulgus hominum,
 quibus continetur
 fons perfectæ eloquentiæ;
 nemo qui didicisset
 jus civile,
 rem maxime necessariam
 ad causas privatas
 et ad prudentiam
 oratoris;
 nemo qui teneret
 memoriam
 rerum romanarum,
 ex qua,
 si quando opus esset,

Nous d'autre part
 nous ne cessions pas
 tant par toute espèce
 d'exercice,
 que par la composition surtout,
 d'augmenter ce talent nôtre,
 qui était *en nous*,
 quelque il fût.
 Et pour passer beaucoup *de faits*
 dans cet espace-de-temps,
 et dans ces années
 postérieures à *mon* édilité,
 je fus nommé
 et premier préteur,
 et avec une sympathie populaire
 incroyable.
 Car j'avais attiré
 sur moi
 l'attention des hommes
 par la nouveauté de *mon* éloquence,
 tant à cause
 de *mon* assiduité au barreau,
 et de *mon* activité,
 que à cause
 du genre d'éloquence
 plus recherché
 et pas-du-tout vulgaire.
 Je ne dirai rien de moi :
 je parlerai des autres,
 parmi-lesquels nul *n'*était,
 qui parût
 avoir étudié la grammaire
 avec-plus-de-soin
 que la foule des hommes,
 dans laquelle est renfermée
 la source de la parfaite éloquence;
 personne qui eût appris
 le droit civil,
 chose très-nécessaire
 pour les causes privées
 et pour les lumières
 de l'orateur;
 personne qui gardât
 le souvenir
 de l'histoire romaine,
 d'où,
 si parfois besoin était,

opus esset, ab inferis locupletissimos testes excitaret; nemo, qui breviter arguteque, incluso adversario, laxaret iudicum animos, atque a severitate paulisper ad hilaritatem risumque traduceret; nemo, qui dilatare posset, atque a propria ac definita disputatione hominis ac temporis, ad communem quæstionem universi generis, orationem traduceret; nemo, qui delectandi gratia degredi parumper a causa; nemo, qui ad iracundiam magnopere iudicem, nemo, qui ad fletum posset adducere; nemo, qui animum ejus (quod unum est oratoris maxime proprium), quocumque res postularet, impelleret.

XCIV. Itaque, quum jam pæne evanuisset Hortensius, et ego anno meo, sexto autem post illum consulem, consul factus essem, revocare se ad industriam cœpit; ne, quum pares honore essemus, aliqua re superiores videremur. Sic duodecim post meum consulatum annos in maximis causis,

irrécusables; pas un qui sût à la fois, par des traits rapides et ingénieux, presser son adversaire, et délasser l'esprit des juges, en égayant un moment leur gravité; pas un qui fût capable d'agrandir un sujet, et de s'élever d'une cause particulière et déterminée à la question générale qui embrasse toutes les causes semblables; pas un qui, pour plaire, se permit quelquefois d'utiles digressions; qui tour à tour enflammât la colère ou fît couler les larmes; qui possédât enfin le secret le plus important de l'éloquence, celui de communiquer à l'esprit du juge toutes les impressions favorables à sa cause.

XCIV. Il ne restait presque plus rien d'Hortensius, lorsque arrivé à l'âge fixé par les lois, six ans après son consulat, je fus fait consul à mon tour. C'est alors que, me voyant son égal en dignité, il craignit ma rivalité pour le reste, et se remit au travail. Ainsi, pendant les douze années qui suivirent mon consulat, nous fîmes

excitaret ab inferis
 testes locupletissimos;
 nemo qui,
 adversario incluso,
 laxaret animos judicum
 breviter arguteque,
 atque traduceret
 paulisper
 a severitate
 ad hilaritatem
 risumque :
 nemo qui posset
 dilatare orationem,
 atque traduceret
 a disputatione
 propria
 ac definita
 nominis ac temporis
 ad quæstionem communem;
 nemo qui degredi
 a causa parumper
 causa delectandi,
 nemo qui posset
 adducere judicem
 ad iracundiam,
 nemo qui ad fletum;
 nemo qui impelleret
 animum ejus,
 quocumque
 res postularet
 (quod unum est proprium
 oratoris maxime).

XCIV. Itaque,
 quum Hortensius
 evanisset jam pæne,
 et ego
 factus essem consul
 anno meo,
 sexto autem
 post illum consulem,
 cœpit se revocare
 ad industriam;
 ne videremur
 superiores aliqua re,
 quum essemus
 pares honore.
 Sic duodecim annos

il évoquât des enfers
 des témoins irrécusables;
 personne qui
 l'adversaire enlace,
 reposât les esprits des juges
 brièvement et finement,
 et les fit passer
 pour-un-peu de temps
 de la gravité
 à la gaieté
 et au rire;
 personne qui pût
 agrandir un sujet,
 et le faire passer
 de la discussion
 particulière
 et déterminée
 pour la personne et le temps
 à une question générale;
 personne qui (pût) s'écarter
 de la cause un-instant
 pour faire-plaisir,
 personne qui pût
 amener le juge
 à la colère,
 personne qui (l'excitât) à pleurer;
 personne qui entraînaît
 l'esprit de lui,
 de-quelque-côté-que
 la cause le demandât
 (ce-qui seul est propre
 à l'orateur avant-tout).

XCIV. C'est pourquoi,
 comme Hortensius
 s'était évanoui déjà presque,
 et *que* moi
 j'avais été nommé consul
 l'année mienne,
 mais la sixième
 après lui consul,
 il commença à se remettre
 au travail;
 de-peur-que nous parussions
 supérieurs en quelque chose,
 quand nous étions
 égaux en honneur.
 Ainsi pendant douze ans

quum ego mihi illum, sibi me ille anteferebat, conjunctissime versati sumus; consulatusque meus, qui illum primo leviter perstrinxerat, idem nos rerum mearum gestarum, quas ille admirabatur, laude conjunxerat. Maxime vero perspecta est utriusque nostrum exercitatio paullo ante, quam perterritum armis hoc studium, Brute, nostrum conticuit subito et obmutuit; quum lege Pompeia ternis horis ad dicendum datis, ad causas simillimas inter se, vel potius easdem, novi veniebamur quotidie : quibus quidem causis tu etiam, Brute, præsto fuisti, compluresque et nobiscum, et solus egisti; ut, qui non satis diu vixerit Hortensius, tamen hunc cursum confecerit. Annis ante decem causas agere cœpit, quam tu es natus; idem quarto et sexagesimo anno, perpaucis ante

chargés l'un et l'autre des plus grandes causes. Toujours parfaitement unis, je le mettais au-dessus de moi; il me mettait au-dessus de lui; et si mon élévation avait d'abord légèrement blessé son amour-propre, l'estime qu'il conçut pour mes services établit entre nous une étroite liaison. Notre grande habitude du forum se manifesta surtout quelque temps avant cette époque de terreur, où l'éloquence, effrayée par le bruit des armes, s'est vue tout à coup réduite au silence. Alors la loi de Pompée n'accordait que trois heures à l'avocat, et nous plaidions chaque jour, paraissant toujours nouveaux dans des causes tout à fait semblables, ou plutôt absolument les mêmes. Vous aussi, Brutus, vous y faisiez entendre votre voix, et vous en avez défendu plusieurs soit seul, soit avec nous. Car, bien qu'Hortensius ait trop peu vécu, telle est pourtant la carrière qu'il a fournie : entré au barreau dix ans avant votre naissance, il a, dans sa soixante-quatrième année, peu de jours avant sa mort,

post meum consulatum
 versati sumus
 conjunctissime
 in maximis causis,
 quum ego (anteferrem)
 illum mihi,
 ille anteferret
 me sibi;
 meusque consulatus,
 qui primo perstrinxerat
 leviter illum,
 idem conjunxerat nos
 laude rerum gestarum,
 quas ille admirabatur.
 Exercitatio vero
 utriusque nostrum
 perspecta est maxime
 paullo ante
 quam hoc studium nostrum
 perterritum armis
 conticuit subito,
 Brute, et obmutuit;
 quum ternis horis
 datis ad dicendum
 lege Pompeia,
 veniebamus
 novi quotidie
 ad causas
 simillimas inter se,
 vel potius easdem:
 quibus causis quidem
 tu etiam, Brute,
 fuisti præsto,
 egistique complures,
 et nobiscum,
 et solus;
 ut Hortensius,
 qui vixerit
 non satis diu,
 confecerit tamen
 hunc cursum.
 Cœpit agere causas
 decem annis ante
 quam tu es natus;
 idem anno
 sexagesimo et quarto,
 perpaucis diebus

après mon consulat
 nous avons pris part
 dans-une-union-parfaite,
 aux plus-grandes affaires,
 tandis que moi je préférais
 lui à moi,
 et-lui préférait
 moi à soi;
 et mon consulat,
 qui d'abord avait blessé
 légèrement lui,
 le même avait uni nous
 par l'estime des choses faites,
 que lui admirait.
 Mais l'habitude de la parole
 de chacun de nous deux
 se manifesta surtout
 un peu avant
 que cette étude nôtre
 effrayée par les armes
 se tût tout-à-coup,
 Brutus, et garda-le-silence;
 alors que trois heures
 données pour parler
 par la loi Pompéia,
 nous paraissions
 nouveaux chaque jour
 dans des causes
 très-semblables entre-elles,
 ou plutôt les mêmes:
 auxquelles causes certes
 toi aussi, Brutus,
 tu as été présent
 et tu en as plaidé beaucoup,
 et avec nous,
 et seul;
 en-sortre-que Hortensius
 bien que il ait vécu
 pas assez longtemps,
 a fourni néanmoins
 cette carrière.
 Il commença à plaider
 dix ans avant
 que tu sois né;
 ce même (Hortensius) l'an
 soixantième et quatrième (de son âge),
 très-peu de jours

mortem diebus, una tecum socerum tuum defendit Appium. Dicendi autem genus quod fuerit in utroque, orationes utriusque etiam posteris nostris indicabunt.

XCV. Sed, si quærimus, cur adolescens magis floruerit dicendo, quam senior Hortensius, causas reperiemus verissimas duas. Primum, quod genus erat orationis Asiaticum, adolescentiæ magis concessum, quam senectuti. Genera autem Asiaticæ dictionis duo sunt : unum sententiosum et argutum, sententiis non tam gravibus et severis, quam concinnis et venustis ; qualis in historia Timæus, in dicendo autem, pueris nobis, Hierocles Alabandeus, magis etiam Menecles, frater ejus, fuit ; quorum utriusque orationes sunt in primis, ut Asiatico in genere, laudabiles. Aliud autem genus est non tam sententiis frequentatum, quam verbis vo-

défendu avec votre votre beau-père Appius. Pour en venir au genre d'éloquence particulier à chacun de nous deux, nos discours existent, et la postérité même en pourra juger.

XCV. Mais si nous cherchons pourquoi le talent d'Hortensius a jeté plus d'éclat dans sa jeunesse que dans son âge mûr, nous en trouverons deux raisons principales. D'abord il avait une éloquence Asiatique, qui convient mieux au jeune âge qu'à la vieillesse. Or, ce genre se subdivise en deux espèces : l'une sentencieuse et subtile, mais nourrie de pensées moins graves et sérieuses, que piquantes et délicates. Tel était dans l'histoire le style de Timée ; et dans les discours celui d'Hiéroclès d'Alabanda, et surtout de Ménécès, son frère, qui florissait dans ma jeunesse, et dont les compositions sont des chefs-d'œuvre du genre Asiatique. La seconde espèce est

ante mortem,
defendit Appium
tuum socerum
una tecum.

Orationes autem utriusque
indicabunt etiam
nostris posteris,
quod genus dicendi
fuerit in utroque.

XCV. Sed, si quærimus
cur Hortensius
floruerit magis dicendo,
adolescens quam senior,
reperiemus
duas causas
verissimas.

Primum,
quod genus orationis
erat Asiaticum,
concessum magis
adulescentiæ
quam senectuti.

Sunt autem
duo genera
orationis Asiaticæ :
unum sententiosum
et argutum,
sententiis
non tam gravibus
et severis,
quam concinnis
et venustis ;
qualis Timæus fuit
in historia,
in dicendo autem,
nobis pueris,
Hierocles
Alabandeus,
magis etiam Menecles,
frater ejus ;
orationes utriusque
quorum
sunt laudabiles
in primis,
ut in genere Asiatico.
Est autem aliud genus
non tam frequentatum

avant sa mort
défendit Appius
ton beau-père
ensemble avec toi.

Or les discours de l'un et l'autre
montreront même
à nos descendants,
quel genre d'éloquence
a existé dans l'un et l'autre.

XCV. Mais, si nous cherchons
pourquoi Hortensius
fleurit plus en parlant,
jeune homme que vieillard,
nous en trouverons
deux causes
très-justes.

D'abord,
parce que son genre oratoire
était Asiatique,
qui convient plus
à la jeunesse
qu'à la vieillesse.

Or il y a
deux espèces
d'éloquence Asiatique :
l'un sentencieux
et subtil,
nourri de pensées
non autant graves
et sérieuses,
que élégantes
et gracieuses ;
tel-que Timée fut
dans l'histoire,
mais dans les discours,
nous étant-enfants,
Hiéroclès
d'Alabanda,
et plus encore Ménoclès,
frère de lui ;
les discours de l'un-et-l'autre
de ceux-ci
sont dignes-d'éloge
avant tout,
pour le genre Asiatique.
Mais il est une autre espèce
non autant nourri

lucre atque incitatum ; quali est nunc Asia tota ; nec flumine solum orationis, sed etiam exornato et faceto genere verborum ; in quo fuit Æschylus Cnidius, et meus æqualis Milesius Æschines. In iis erat admirabilis orationis cursus, ornata sententiarum concinnitas non erat. Hæc autem (ut dixi) genera dicendi aptiora sunt adolescentibus ; in senibus gravitatem non habent. Itaque Hortensius, utroque genere florens, clamores faciebat adolescens. Habebat enim et Meneclium illud studium crebrarum venustarumque sententiarum : in quibus, ut in illo Græco, sic in hoc, erant quædam magis venustæ dulcesque sententiæ, quam aut necessariæ, aut interdum utiles. Et erat oratio quum incitata et vibrans,

moins remarquable par la multitude des pensées que par la légèreté et le mouvement du style. C'est celle qui domine actuellement dans toute l'Asie. Non-seulement les phrases coulent avec une facile abondance ; mais l'expression est ornée et brillante. C'est ainsi que parlaient Eschyle de Cnide, et mon égal en âge Eschine de Milet : leur discours se développait avec une aisance admirable, mais il n'avait point de ces ingénieuses combinaisons d'idées qui distinguent l'autre manière. L'une et l'autre, je le répète, conviennent mieux dans un jeune homme ; elles n'ont point assez de gravité pour la vieillesse. Hortensius, qui excellait dans toutes les deux, enleva les suffrages tant qu'il fut jeune. Il abondait, ainsi que Ménécès, en pensées vives et délicates, parmi lesquelles, chez lui, comme chez l'orateur grec, quelques-unes étaient plus agréables et plus fleuries, que nécessaires ou même utiles. Animé, impétueux, son style était

sententiis
 quam volucre verbis
 et incitatum;
 quali Asia tota
 est nunc;
 nec solum
 flumine orationis,
 sed etiam
 genere verborum
 exornato et faceto;
 in quo fuit
 Æschylus Cnidius,
 et Æschines Milésius,
 meus æqualis.
 Cursus orationis
 admirabilis
 erat in iis;
 concinnitas ornata
 sententiarum
 non erat.
 Hæc autem genera dicendi
 (ut dixi)
 aptiora sunt
 adolescentibus
 in senibus
 non habent gravitatem.
 Itaque Hortensius,
 florens utroque genere,
 faciebat clamores
 adolescens.
 Habebat enim
 et illud studium
 Meneclium
 sententiarum
 crebrarum
 venustarumque;
 in quibus
 in hoc,
 sic ut in illo Græco,
 erant quædam sententiæ
 magis venustæ
 dulcesque,
 quam aut necessariæ,
 aut interdum utiles.
 Et oratio erat
 quum incitata
 et vibrans,

de pensées
 que léger d'expressions
 et rapide:
 auquel-genre l'Asie tout-entière
 appartient maintenant;
 et pas seulement
 par l'abondance du style,
 mais encore
 par le choix des mots
 orné et ingénieux;
 à ce-genre appartint
 Eschyle de Cnide,
 et Eschine de Milet,
 mon contemporain.
 Un développement de discours
 admirable
 était en eux;
 un arrangement élégant
 d'idées
 n'était pas.
 Or ces manières de parler
 (comme j'ai dit)
 conviennent mieux
 aux jeunes gens;
 chez les vieillards
 elles n'ont pas de gravité.
 C'est pourquoi Hortensius
 florissant dans les deux genres,
 enlevait les suffrages
 dans sa jeunesse.
 Car il possédait
 aussi ce goût
 propre-à-Ménéclès
 pour les pensées
 vives
 et délicates,
 parmi lesquelles
 chez celui-ci,
 de même que chez ce Grec,
 étaient certaines pensées,
 plutôt gracieuses
 et agréables,
 que ou nécessaires,
 ou parfois utiles.
 Et le style était
 non-seulement animé
 et impétueux,

tum etiam accurata et polita. Non probabantur hæc senibus. Sæpe videbam quum irridentem, tum etiam irascentem et stomachantem Philippum; sed mirabantur adolescentes, multitudo movebatur. Erat excellens judicio vulgi, et facile primas tenebat adoloscens. Etsi enim genus illud dicendi auctoritatis habebat parum, tamen aptum esse ætati videbatur; et certe, quod et ingenii quædam forma lucebat, et exercitatione perfecta erat, verborumque adstricta comprehensio, summam hominum admirationem excitabat. Sed quum jam honores, et illa senior auctoritas gravius quiddam requireret, remanebat idem, nec decebat idem; quodque exercitationem studiumque dimiserat, quod in eo fuerat acerrimum, concinnitas illa crebritasque sententiarum pristina manebat, sed ea vestitu illo orationis, quo consueverat,

en même temps travaillé et poli. Le goût des vieillards n'était pas satisfait; souvent je voyais Philippe rire de pitié, ou même s'indigner et maudire l'orateur; cependant les jeunes gens admiraient, la multitude était émue. Hortensius, dans sa jeunesse, excellait donc au jugement du peuple, et le premier rang ne lui était pas contesté. Si ce genre d'éloquence n'avait rien de très-imposant, il paraissait du moins approprié à son âge; on y voyait briller d'ailleurs une certaine beauté de génie perfectionnée par l'exercice, et qui, jointe au tour heureux de ses périodes, excitait des transports d'admiration. Mais quand les honneurs, quand la dignité de l'âge mûr, demandèrent quelque chose de plus grave, ce fut toujours le même orateur, ce n'étaient plus les mêmes convenances. Comme il s'exerçait beaucoup moins, et que sa passion, jadis si vive pour le travail, s'était refroidie, tout en conservant cette abondance de pensées ingénieuses qui se pressaient dans ses discours, il ne savait plus, comme autrefois, les revêtir de la parure d'un style éblouissant. C'est sans

tum etiam
 accurata et polita.
 Hæc non probabantur
 senibus.
 Videbam sæpe Philippum,
 quum irridentem,
 tum etiam irascentem
 et stomachantem;
 sed adolescentes
 mirabantur,
 multitudo movebatur.
 Erat excellens
 iudicio vulgi,
 et adolescens
 tenebat facile primas.
 Etsi enim
 illud genus dicendi
 habebat
 parum auctoritatis,
 videbatur tamen
 esse aptum ætati;
 et certe, quod
 et quædam forma ingenii
 lucebat,
 et erat perfecta
 exercitatione,
 comprehensioque verborum
erat adstricta,
 excitabat admirationem
 hominum summam.
 Sed, quum jam honores,
 et illa auctoritas senior
 requireret
 quiddam gravius,
 remanebat idem,
 nec idem decebat;
 quodque dimiserat
 exercitationem
 studiumque,
 quod fuerat acerrimum,
 illa concinnitas
 crebritasque pristina
 sententiarum
 manebat,
 sed non erat ornata
 illo vestitu orationis
 quo consueverat.

mais encore
 travaillé et poli.
 Cela n'était pas approuvé
 des vieillards.
 Je voyais souvent Philippe,
 tantôt se moquant,
 tantôt aussi se fâchant
 et s'indignant;
 mais les jeunes gens
 admiraient,
 la multitude était émue.
 Il était excellent
 au jugement du vulgaire,
 et dans sa jeunesse
 il tenait aisément le premier-rang.
 Car bien-que
 ce genre d'éloquence
 eût
 peu d'autorité,
 il semblait pourtant
 être propre à son âge;
 et certes, comme
 et certaine beauté de génie
 brillait,
 et était perfectionnée
 par l'exercice,
 et l'ensemble des mots (période)
était serré,
 il excitait une admiration
 chez-les-hommes très-vive.
 Mais, quand déjà les honneurs,
 et cette dignité de-l'âge-mûr
 réclamait
 quelque chose de plus grave,
 il restait le même,
 et la même chose ne convenait pas;
 et comme il avait renoncé
 à l'exercice
 et à l'étude,
 qui avait été si ardente,
 cette justesse
 et cette abondance primitive
 de pensées
 subsistait,
 mais elle n'était pas ornée
 de cette parure du style
 dont-il avait coutume.

ornata non erat. Hoc tibi ille, Brute, minus fortasse placuit, quam placuisset, si illum flagrantem studio, et florentem facultate audire potuisses.

XCVI. — Tum Brutus, Ego vero, inquit, et ista, quæ dicis, video qualia sint, et Hortensium magnum oratorem semper putavi, maximeque probavi pro Messala dicentem, quum tu abfuisti. — Sic ferunt, inquam, idque declarat totidem, quot dixit, ut aiunt, scripta verbis oratio. Ergo ille a Crasso consule et Scævola usque ad Paullum et Marcellum consules floruit; nos in eodem cursu fuimus a Sulla dictatore ad eosdem fere consules. Sic Q. Hortensii vox extincta fato suo est, nostra publico. — Melius, quæso, ominare, inquit Brutus. — Sit sane ut vis, inquam; et id non tam mea causa quam tua; sed fortunatus illius exitus, qui ea non vidit quum fierent, quæ providit futura. Sæpe enim inter

doute pour cela, mon cher Brutus, qu'il vous a moins plu qu'il ne l'aurait fait, si vous eussiez pu l'entendre lorsqu'il était animé de toute son ardeur, et si vous l'eussiez connu dans tout l'éclat de son talent.

XCVI. — Je vous entends, dit Brutus, et je rends tout à la fois justice à vos réflexions et au talent d'Hortensius. Il m'a toujours semblé un grand orateur, et je l'ai admiré surtout lorsqu'il a parlé pour Messala pendant votre absence. — On dit, répondis-je, qu'il parla bien, et son discours, écrit mot pour mot comme il l'a prononcé, en est la preuve. Hortensius a fleuri depuis le consulat de Crassus et de Scévola, jusqu'à celui de Paullus et de Marcellus; et moi j'ai couru la même carrière depuis la dictature de Sylla jusqu'à ces mêmes consuls à peu près. Ainsi, nos voix se sont éteintes à la fois, la sienne par la mort, la mienne par le malheur des temps. — Il viendra des temps plus heureux, dit Brutus. — Je le désire, dis-je à mon tour, et cela moins pour moi que pour vous. Mais la mort fut un bienfait pour Hortensius, puisqu'il n'a pas vu se réaliser les tristes pressentiments qu'il avait formés : car souvent nous avons

Hoc ille
placuit tibi, Brute,
minus fortasse
quam placuisset,
si potuisses audire
illum flagrantem studio
et florentem facultate.

XCVI.— Tum Brutus,
Ego vero, inquit,
et video qualia sint
ista quæ dicis,
et putavi semper
Hortensium
magnum oratorem,
probavique maxime
dicentem pro Messala,
quum tu abfuisti.
— Ferunt sic, inquam,
oratioque scripta
totidem verbis
quot dixit,
ut aiunt,
declarat id.
Ergo ille floruit
a Crasso
et Scævola consule
usque ad Paullum
et Marcellum consules;
nos fuimus
in eodem cursu
a Sulla dictatore
fere ad eosdem consules.
Sic vox Q. Hortensii
extincta est
suo fato,
nostra publico.
— Ominare melius,
quæso, inquit Brutus.
— Sit sane ut vis,
inquam,
et id non tam causa mea,
quam tua;
sed exitus illius
fortunatus,
qui non vidit
quum fierent
ea quæ

Par-là celui-ci
a plu à toi, Brutus,
moins peut-être
que il ne aurait plu,
si tu avais pu entendre
lui brûlant de zèle,
et dans-l'éclat-du talent.

XCVI. — Alors Brutus,
Pour moi, dit-il,
et je vois quelles sont
ces-choses que tu dis,
et j'ai cru toujours
Hortensius
un grand orateur,
et je l'ai approuvé surtout
parlant pour Messala,
quand tu fus absent.
— On rapporte ainsi, dis-je,
et le discours écrit
en autant de mots
qu'il a dit,
comme on dit,
démontre cela.
Donc celui-ci fleurit
depuis Crassus
et Scévola consul
jusque à Paullus
et Marcellus consuls;
nous avons été
dans la même carrière
depuis Sylla dictateur
presque jusque aux mêmes consuls.
Ainsi la voix de Q. Hortensius
s'est éteinte
avec son existence,
la nôtre avec celle de l'État.
— Augure mieux,
je te prie, dit Brutus.
— Qu'il soit donc comme tu veux,
dis-je;
et cela non tant à cause de moi,
que à cause de toi :
mais la mort de celui-ci
(fut) heureuse,
qui ne vit pas
quand elles se faisaient
les choses que

nos impendentes casus deflevimus, quum belli civilis causas in privatorum cupiditatibus inclusas, pacis spem a publico consilio esse exclusam videremus. Sed illum videtur felicitas ipsius, qua semper est usus, ab eis miseriis, quæ consecutæ sunt, morte vindicasse.

Nos autem, Brute, quoniam post Hortensii, clarissimi oratoris, mortem orbæ eloquentiæ quasi tutores relictî sumus, domi teneamus eam, septam liberali custodia; et hos ignotos atque impudentes procos repudiemus, tueamurque, ut adultam virginem, caste, et ab amatorum impetu, quantum possumus, prohibeamus. Equidem, etsi doleo me in vitam paullo serius, tanquam in viam, ingressum, priusquam confectum iter sit, in hanc reipublicæ noctem incidisse : tamen ea consolatione sustentor, quam tu mihi, Brute, adhibuisti

déploré ensemble les malheurs prêts à fondre sur la patrie, en voyant les passions renfermer dans leur sein tous les germes de la guerre civile, et la politique bannir de ses conseils l'espoir même de la paix. Oui, ce bonheur qui ne l'a jamais abandonné pendant sa vie, semble l'avoir soustrait par la mort aux calamités de l'avenir.

Mais nous, Brutus, puisque la mort de cet illustre orateur nous a laissés, pour ainsi dire, les tuteurs de l'éloquence orpheline, veillons sur elle, et qu'elle trouve chez nous un asile digne de sa noblesse. Repoussons loin d'elle ces poursuivants inconnus et téméraires; protégeons son honneur comme celui d'une jeune vierge, et défendons-la, autant que nous le pourrons, des attaques d'amants indiscrets. Pour moi, quoique je m'afflige d'être entré dans le chemin de la vie un peu trop tard pour avoir achevé le voyage, avant d'être surpris par cette nuit profonde où la république est plongée, cependant une consolation me soutient, mon cher Brutus : c'est celle que vous m'avez adressée dans cette lettre pleine d'amitié, où vous

providit futura.
 Sæpe enim deflevimus
 inter nos
 casus impendentes,
 quum videremus
 causas belli civilis
 inclusas
 in cupiditatibus
 privatorum,
 spem pacis exclusam esse
 a consilio publico.
 Sed felicitas ipsius,
 qua usus est semper,
 videtur
 vindicasse illum morte
 ab eis miseriis,
 quæ consecutæ sunt.
 Nos autem, Brute,
 quoniam relictî sumus
 quasi tutores
 eloquentiæ orbi,
 post mortem Hortensii,
 oratoris clarissimi,
 teneamus illam domi
 septam
 custodia liberali;
 et repudiemus
 hos procos ignotos
 atque impudentes,
 tueamurque caste,
 quantum possumus,
 ut virginem adultam,
 ab impetu amatorum.
 Equidem,
 etsi doleo
 me ingressum
 in vitam,
 tanquam in viam,
 paullo serius,
 priusquam iter
 sit confectum,
 incidisse in hanc noctem
 reipublicæ:
 tamen sustentor
 ea consolatione,
 quam tu, Brute,
 adhibuisti mihi

il prévît devant-se-faire.
 Car souvent nous déplorâmes
 entre nous
 les malheurs imminents,
 quand nous voyions
 les causes de la guerre civile
 renfermées
 dans les passions
 des particuliers,
 l'espoir de la paix avoir été banni
 des conseils publics.
 Mais le bonheur de lui-même,
 dont il a joui toujours,
 semble
 avoir affranchi lui par la mort
 de ces calamités,
 qui suivirent.
 Mais nous, Brutus,
 puisque nous avons été laissés
 comme tuteurs
 de l'éloquence orpheline,
 après la mort d'Hortensius,
 orateur très-illustre,
 gardons-la dans notre maison,
 entourée
 d'une garde généreuse;
 et repoussons
 ces poursuivants inconnus
 et impudents,
 et défendons-la chastement,
 autant que nous pouvons,
 comme une vierge nubile,
 de l'attaque d'amants.
 Pour moi,
 quoique je m'afflige
 moi entré
 dans la vie,
 comme dans un chemin,
 un peu trop-tard,
 avant que le voyage
 soit achevé,
 être tombé sur cette nuit
 de la république:
 cependant je suis soutenu
 par cette consolation
 que toi, Brutus,
 tu as adressée à moi

tuis suavissimis litteris ; quibus me forti animo esse oportere censebas, quod ea gessissem, quæ de me, etiam me tacente, ipsa loquerentur, mortuoque, viverent ; quæ, si recte esset, salute reipublicæ ; sin secus, interitu ipso, testimonium meorum de republica consiliorum darent.

XCVII. Sed in te intuens, Brute, doleo ; cujus in adolescentiam, per medias laudes quasi quadrigis vehentem, transversa incurrit misera fortuna reipublicæ ; hic me dolor angit, hæc me cura sollicitat, et hunc mecum, socium ejusdem et amoris et judicii. Tibi favemus ; te tua frui virtute cupimus ; tibi optamus eam rempublicam, in qua duorum generum amplissimorum renovare memoriam atque augere possis. Tuum enim forum, tuum erat illud curriculum ; tu illuc veneras unus, qui non linguam modo acuissem exercitatione

m'exhortez à prendre courage, dans la pensée que j'ai fait des actions qui parleront de moi malgré mon silence, qui vivront après ma mort, et qui par le salut de l'Etat, si l'État est sauvé, par sa perte, s'il ne l'est pas, déposeront à jamais en faveur de ma conduite politique.

XCVII. Mais je sens ma douleur se réveiller en jetant les yeux sur vous, Brutus, et en pensant que dans cette carrière où votre jeunesse courait de succès en succès, votre char victorieux a été arrêté tout à coup par la malheureuse destinée de la république. Voilà le sujet de ma douleur, voilà la cause de mes soucis, et de ceux d'Atticus, qui partage mon estime et mon affection pour vous. Vous êtes l'objet de tout notre intérêt ; nous désirons que vous recueillez les fruits de votre vertu ; nous faisons des vœux pour que l'état de la république vous permette un jour de faire revivre et d'augmenter encore la gloire de deux illustres maisons. Vous deviez régner au forum ; cette carrière était la vôtre ; en y entrant, vous n'y avez pas seulement apporté, comme tant d'autres, cette facilité de parler, qui est le fruit de l'exercice ; chez vous

tuis litteris suavissimis;
 quibus censebas
 oportere me esse
 animo forti,
 quod gessissem ea
 quæ loquerentur
 ipsa de me,
 etiam me tacente,
 viverentque, mortuo;
 quæ darent testimonium
 meorum consiliorum
 de republica,
 salute reipublicæ,
 si esset recte,
 sin secus,
 interitu ipso.

XCVII. Sed doleo, Brute,
 intuens in te;
 in adolescentiam cujus,
 quasi vehementem quadrigis
 per medias laudes,
 misera fortuna reipublicæ
 incurrit transversa;
 hic dolor angit me,
 hæc cura
 sollicitat me,
 et mecum hunc
 socium ejusdem
 et amoris et judicii.
 Favemus tibi;
 cupimus te frui
 tua virtute;
 optamus tibi
 rempublicam eam,
 in qua
 possis renovare
 atque augere
 memoriam
 duorum generum
 amplissimorum
 Forum enim erat tuum,
 illud curriculum
 erat tuum;
 tu unus veneras illuc,
 qui non modo
 acuisses linguam
 exercitatione dicendi,

dans ta lettre si affectueuse;
 où tu pensais
 falloir moi être
 d'un cœur courageux
 parce que j'avais fait des choses
 qui parleraient
 elles-mêmes de moi,
 même moi me taisant,
 et vivraient, moi mort:
 qui porteraient témoignage
 de mes vues
 sur la république,
 par le salut de l'État
 si il était en-bon-état,
 s'il (en était) autrement,
 par sa perte même.

XCVII. Mais je m'afflige, Brutus,
 en-jetant-les-yeux sur toi;
 sur la jeunesse duquel,
 comme montée sur un quadriges
 au milieu des succès,
 la triste fortune de la république
 s'est jetée à-la-traverse;
 cette douleur attriste moi,
 ce souci
 tourmente moi,
 et avec moi celui-ci,
 qui-partage le même
 et amour et jugement.
 Nous portons-de-l'intérêt à toi;
 nous désirons toi jouir
 de ta vertu;
 nous souhaitons à toi
 une république telle,
 que dans elle
 tu puisses renouveler
 et augmenter
 le souvenir
 de deux familles
 très-considérables.
 Car le forum était tien,
 cette carrière
 était tienne;
 toi seul étais venu là,
 tel-que non-seulement
 tu avais exercé ta langue
 par la pratique de la parole,

dicendi, sed et ipsam eloquentiam locupletavisses graviorum artium instrumento, et iisdem artibus decus omne virtutis cum summa eloquentiæ laude junxisses. Ex te duplex nos afficit sollicitudo, quod et ipse republica careas, et illa te. Tu tamen, etsi cursum ingenii tui, Brute, premit hæc importuna clades civitatis, contine te in tuis perennibus studiis, et effice id, quod jam propemodum, vel plane potius effeceris, ut te eripias ex ea, quam ego congessi in hunc sermonem, turba patronorum. Nec enim decet te, ornatum uberri-
 mis artibus, quas quum domo haurire non posses, arcessivisti ex urbe ea, quæ domus est semper habita doctrinæ, numerari in vulgo patronorum. Nam quid te exercuit Pam-
 menes, vir longe eloquentissimus Græciæ? quid illa vetus aca-
 demia, atque ejus heres Aristus, hospes et familiaris meus

l'éloquence elle-même était enrichie par la réunion des connais-
 sances les plus sublimes, et ces connaissances étaient à leur tour
 embellies de tout l'éclat de la vertu, joint à la gloire de l'éloquence.
 Nous sommes doublement affligés de ce que la république est per-
 due pour vous, et vous pour la république. Toutefois, malgré cette
 catastrophe déplorable qui arrête l'élan de votre génie, persistez dans
 les études qui vous occupent sans cesse; achevez ce que vous avez si
 heureusement commencé, ou plutôt entièrement accompli; achevez
 de vous tirer de la foule des avocats dont j'ai accumulé les noms
 dans cet entretien. Riche des précieux trésors que vous avez puisés
 dans la patrie même des sciences, puisque Rome ne vous les offrait
 pas, il serait indigne de vous de rester confondu parmi les ora-
 teurs vulgaires. A quoi bon auriez-vous été exercé par Pammène,
 l'homme le plus éloquent de la Grèce? et qu'auraient servi les le-
 çons de l'ancienne académie, et celles d'Aristus, mon hôte et mon

sed et locuplatevisses
eloquentiam ipsam
instrumento
artium graviorum,
et junxisses
iisdem artibus
omne decus virtutis
cum laude summa
eloquentiæ.
Duplex sollicitudo
afficit nos ex te,
quod et ipse
careas republica,
et illa te.
Tu tamen, Brute,
etsi hæc importuna
clades civitatis
premit cursum
tui ingenii,
contine te
in tuis studiis
perennibus,
et effice id
quod effeceris
jam propemodum,
vel potius plane,
ut eripias te
ex ea turba patronorum,
quam ego congessi
in hunc sermonem.
Nec enim decet
te ornatum
artibus uberrimis,
quas, quum non posses
haurire domo,
arcessivisti ex ea urbe,
quæ habita est semper
domus doctrinæ,
numerari
in vulgo patronorum.
Nam quid Pammenes,
vir eloquentissimus
longe Græciæ
exercuit te?
Quid illa vetus
academia,
atque heres ejus,

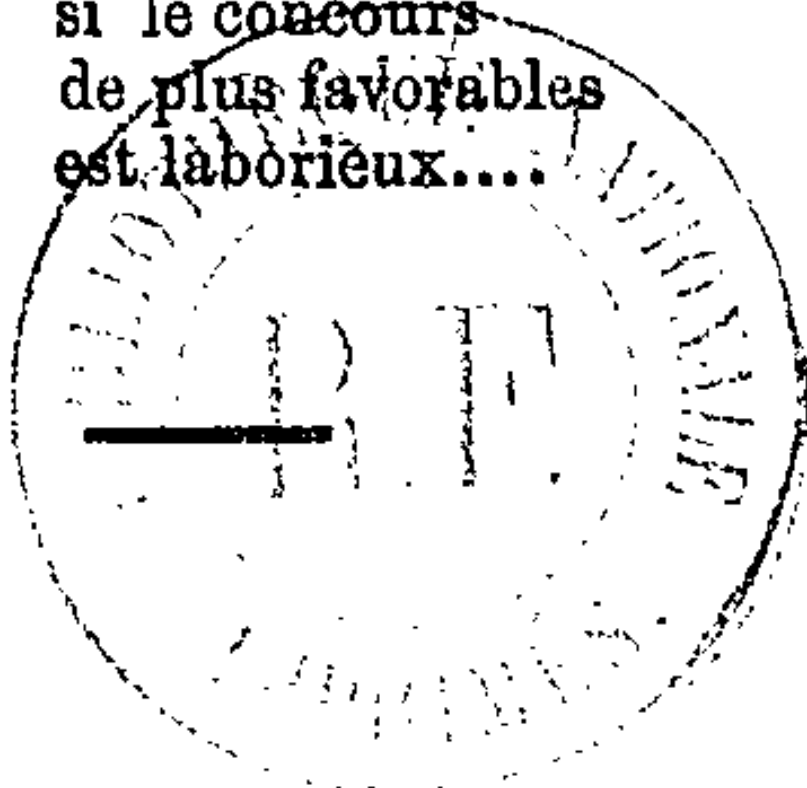
mais aussi tu avais enrichi
l'éloquence elle-même
par l'appareil
des connaissances plus élevées,
et tu avais joint
aux mêmes connaissances,
tout l'éclat de la vertu
avec la gloire-la-plus-haute
de l'éloquence.
Un double chagrin
nous accable à ton sujet,
parce que et toi
es privé de la république,
et elle (est privée) de toi.
Toi pourtant, Brutus,
bien-que cette fâcheuse
catastrophe de l'État
arrête l'essor
de ton génie,
renferme toi
dans tes études
non-interrompues
et fais cela
que tu avais fait
déjà en-partie,
ou plutôt tout-à-fait,
que tu arraches toi
de cette foule des avocats,
que moi j'ai entassée
dans cet entretien.
Et en effet il ne sied pas
toi orné
de connaissances très-riches,
que, comme tu ne pouvais pas
les puiser chez toi (à Rome),
tu as empruntées à cette ville,
qui a été regardée toujours
comme la capitale du savoir,
être compté
dans le vulgaire des avocats
Car pourquoi Pammène,
l'homme le-plus-éloquent
de beaucoup de la Grèce
a-t-il exercé toi?
Pourquoi cette ancienne
académie,
et l'héritier d'elle

si quidem similes majoris partis oratorum futuri sumus ? Nonne cernimus vix singulis ætatibus binos oratores laudabiles constituisse ? Galba fuit inter tot æquales unus excellens, cui, quemadmodum accepimus, et Cato cedebat senior, et qui temporibus illis ætate inferiores fuerunt, Lepidus postea, deinde Carbo : nam Gracchi in concionibus multo faciliore et liberiore genere dicendi ; quorum tamen ipsorum ad ætatem laus eloquentiæ perfecta nondum fuit : Antonius, Crassus, post Cotta, Sulpicius, Hortensius : nihil dico amplius ; tantum dico, si mihi accidisset, ut numerarer in multis, si operosa est concursatio magis opportunorum....

ami, héritier de cette savante école, si nous devons ressembler à la plus grande partie de ceux qui parlent en public ? Ne voyons-nous pas qu'à peine chaque génération a produit deux orateurs estimables ? Galba excella seul parmi tous ceux de son âge, et nous savons qu'il ne fut égalé ni par Caton, qui était plus vieux que lui, ni par deux autres contemporains qui étaient plus jeunes, Lépidus et ensuite Carbon. Quant aux Gracques, leurs harangues se distinguent par un style plus facile et une marche plus libre. Toutefois l'éloquence n'était pas encore de leur temps portée à sa perfection. Enfin parurent Antoine, Crassus, puis Cotta, Sulpicius, Hortensius. Je n'en dis pas davantage ; je dis seulement que, s'il m'était arrivé d'être confondu dans la foule, quoiqu'une plus grande concurrence de talents rende le triomphe plus difficile que jamais.....

Aristus, meus hospes
 et familiaris,
 si quidem futuri sumus
 similes majoris partis
 oratorum ?
 Nonne cernimus
 binos oratores
 laudabiles
 constitisse vix
 singulis ætatibus ?
 Galba fuit unus excellens,
 inter tot æquales,
 quemadmodum accepimus,
 et Cato senior
 cedebat,
 et qui fuerunt
 inferiores ætate
 illis temporibus,
 Lepidus postea,
 deinde Carbo :
 nam Gracchi,
 in concionibus,
 genere dicendi
 multo faciliore
 et liberiore ;
 tamen laus eloquentiæ
 nondum fuit perfecta
 ad ætatem
 quorum ipsorum :
 Antonius, Crassus,
 post Cotta,
 Sulpicius, Hortensius :
 dico nihil amplius ;
 dico tantum,
 si accidisset mihi,
 ut numerarer
 in multis,
 si concursatio
 magis opportunorum
 est operosa....

Aristus, mon hôte
 et ami,
 si toutefois nous devons être
 semblables à la plus grande partie
 des orateurs ?
 Ne voyons-nous pas
 deux orateurs
 dignes-d'éloge
 s'être rencontrés à-peine
 dans chaque siècle ?
 Galba fut seul excellent
 entre tant de contemporains,
 ainsi-que on le rapporte,
 et Caton plus vieux
 lui cédaît-le-pas,
 ainsi-que ceux-qui furent
 au-dessous par l'âge
 à cette époque,
 Lépidus postérieurement,
 ensuite Carbon :
 car les Gracques,
 dans leurs harangues,
 eurent une manière de parler
 bien plus facile
 et plus-libre ;
 cependant la gloire de l'éloquence
 ne fut pas encore parfaite
 jusqu'à l'époque
 de ceux-ci même :
 Antoine, Crassus,
 puis Cotta,
 Sulpicius, Hortensius :
 je ne dis rien de plus ;
 je dis seulement,
 s'il était arrivé à moi,
 que je fusse compté
 parmi beaucoup,
 si le concours
 de plus favorables
 est laborieux....



PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2

76

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

TRADUCTIONS JUXTALINÉAIRES

DES
PRINCIPAUX AUTEURS CLASSIQUES LATINS.

FORMAT IN-12.



*Cette collection comprendra les principaux auteurs
qu'on explique dans les classes.*

EN VENTE :

CÉSAR : Guerre des Gaules. 2 vol. 9 fr.	JUSTIN : Histoires philippiques. 2 volumes..... 12 fr.
1 ^{er} vol. : livres I, II, III et IV. 4 fr.	
2 ^e vol. : livres V, VI et VII... 5 fr.	LHOMOND : Abregé de l'Histoire sainte..... 3 fr.
— Guerre civile, liv. I... 2 fr. 25 c.	— Sur les hommes illustres de la ville de Rome..... 4 fr. 50 c.
CICÉRON : Brutus..... 4 fr.	
— Catilinaires (les)..... 2 fr.	LUCRÈCE : Morceaux choisis, par C. Poyard..... 3 fr. 50 c.
— Des Devoirs..... 6 fr.	OVIDE : Choix des métamorph. 6 fr.
— Dialogue sur l'Amitié... 1 fr. 25 c.	PHÈDRE : Fables..... 2 fr.
— Dialogue sur la Vieillesse. 1 fr. 25 c.	PLAUTE : La Marmite (Aululaire)..... 1 fr. 75 c.
— Discours pour la loi Manilia. 1 fr. 50	QUINTE - CURCE : Histoire d'Alexandre le Grand. 2 vol.,... 12 fr.
— Discours pour Ligarius..... 75 c.	1 ^{er} vol. : livres III, IV, V et VI. 6 fr.
— Discours pour Marcellus.... 75 c.	2 ^e vol. : livres VII, VIII, IX et X. 6 fr.
— Discours contre Verrès sur les Statues..... 3 fr.	SALLUSTE : Catilina.... 1 fr. 50 c.
— Discours contre Verrès sur les Supplices..... 3 fr.	— Jugurtha..... 3 fr. 50 c.
— Plaidoyer pour Archias..... 90 c.	TACITE : Annales. 4 volumes. 18 fr.
— Plaidoyer pour Milon... 1 fr. 50 c.	1 ^{er} vol. : livres I, II et III.... 6 fr.
— Plaidoyer pour Murena. 2 fr. 50 c.	2 ^e vol. : livres IV, V et VI... 4 fr.
— Songe de Scipion..... 50 c.	3 ^e vol. : livres XI, XII et XIII. 4 fr.
CORNELIUS NEPOS : Les vies des grands capitaines..... 5 fr.	4 ^e vol. : livres XIV, XV et XVI 4 fr.
HEUZET : Histoires choisies des écrivains profanes. 2 vol..... 12 fr.	— Germanie (la)..... 1 fr.
<i>On vend séparément :</i>	
Chacun des deux volumes..... 6 fr.	— Vie d'Agricola..... 1 fr. 75 c.
Le 1 ^{er} livre, 1 fr.	
Le 2 ^e livre, 1 fr. 25 c. } 1 ^{er} volume.	TÉRENCE : Adelphes..... 2 fr.
Le 3 ^e livre, 5 fr.	— Andrienne..... 2 fr. 50 c.
Le 4 ^e livre, 3 fr. 50 c. } 2 ^e volume.	
Le 5 ^e livre, 4 fr.	VIRGILE : Églogues..... 1 fr.
HORACE : Art poétique..... 75 c.	— Énéide. 4 volumes..... 16 fr.
— Épîtres..... 2 fr.	1 ^{er} vol. : livres I, II et III.... 4 fr.
— Odes et Épodes. 2 vol... 4 fr. 50 c.	2 ^e vol. : livres IV, V et VI.... 4 fr.
<i>On vend séparément :</i>	
1 ^{er} vol. : livres I et II des Odes. 2 fr.	3 ^e vol. : livres VII, VIII et IX. 4 fr.
2 ^e vol. : livres III et IV des Odes et les Épodes..... 2 fr. 50 c.	4 ^e vol. : livres X, XI et XII.. 4 fr.
— Satires..... 2 fr.	Chaque livre séparément. 1 fr. 50 c.
	— Georgiques (les quatre liv.).. 2 fr.

A la même Librairie :

TRADUCTIONS JUXTALINÉAIRES

DES PRINCIPAUX AUTEURS GRECS,

à l'usage

des classes et des aspirants au baccalauréat ès lettres.

